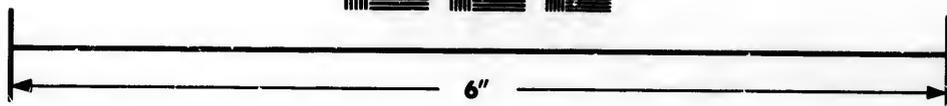
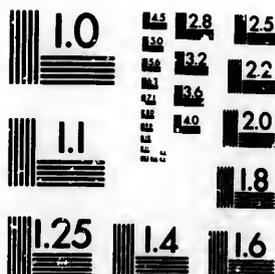


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4303

15 12.8 12.5
14 12 12
13 11.8 11.5
12 11 11
11 10.8 10.5
10 10 10
9 9.8 9.5
8 9 9

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscuries par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | Première couverture papier manque. |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							X				

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

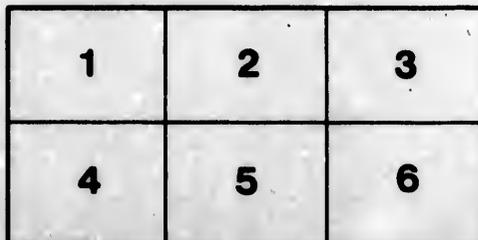
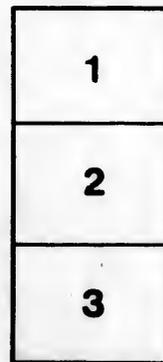
Laurentian University
Sudbury

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

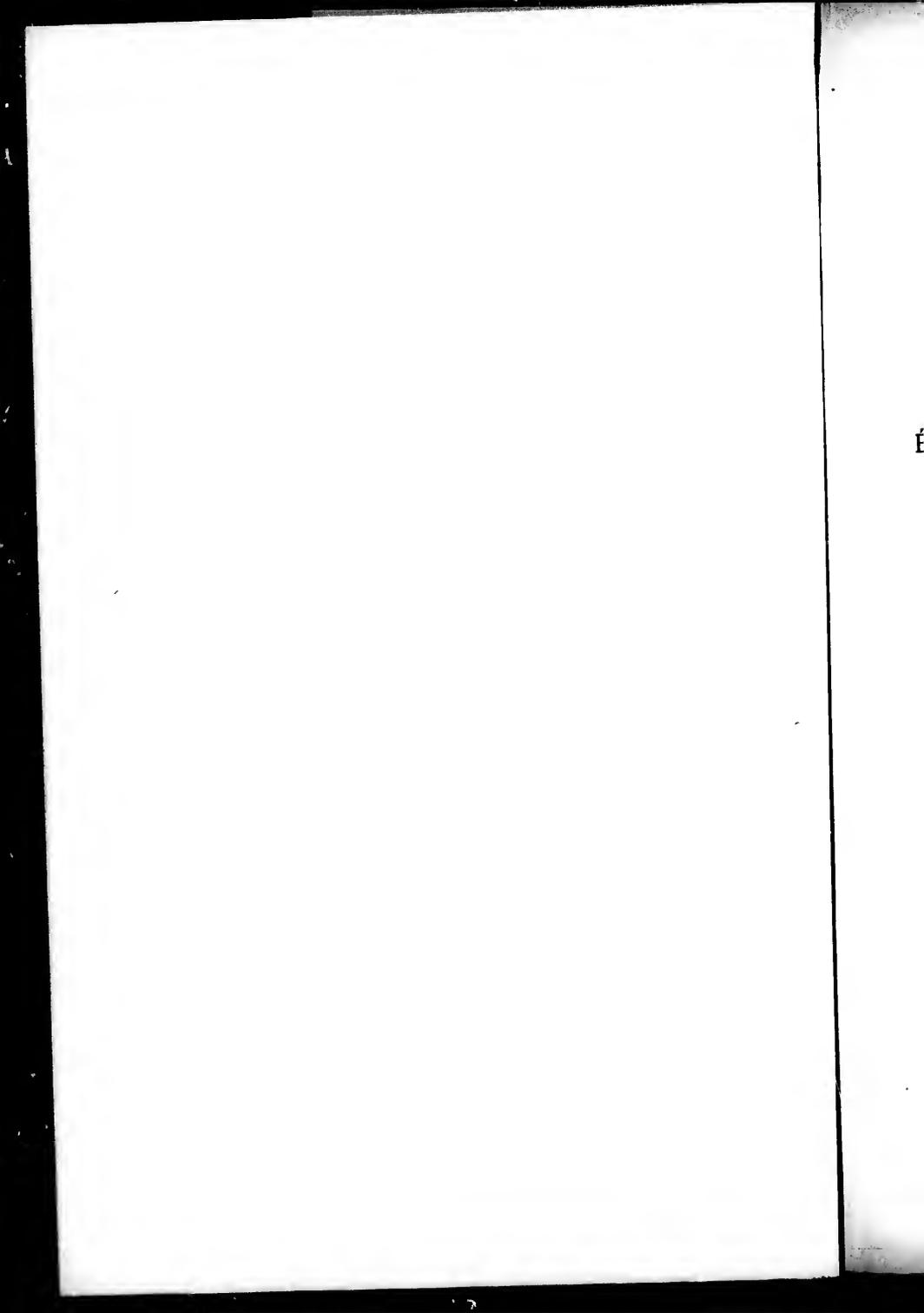
Université Laurentienne
Sudbury

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

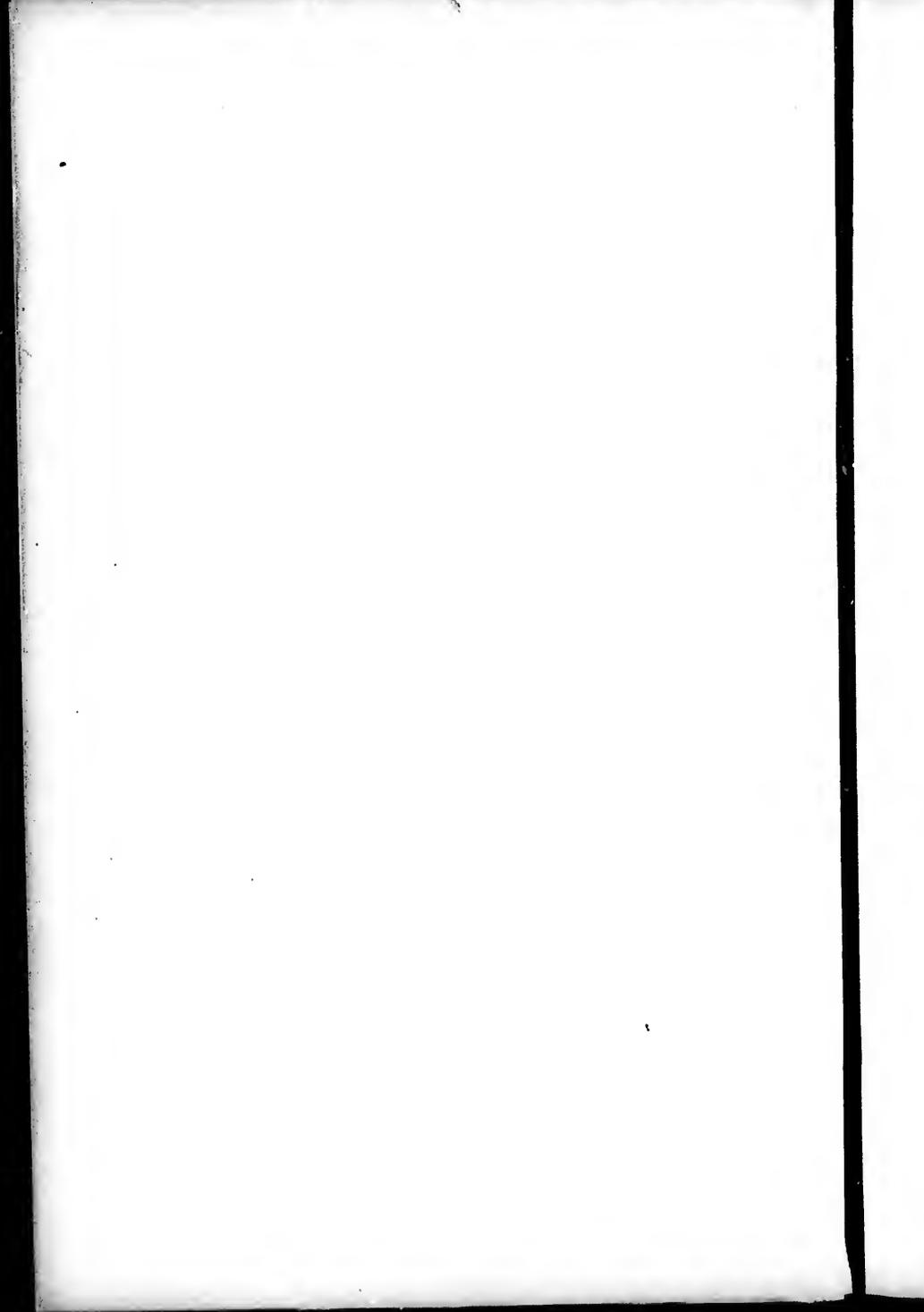


DÉCOUVERTES
ET
ÉTABLISSEMENTS DES FRANÇAIS
DANS L'OUEST ET DANS LE SUD
DE
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE
1614-1698
MÉMOIRES ET DOCUMENTS INÉDITS

RECUEILLIS ET PUBLIÉS

PAR PIERRE MARGRY

Membre de la Société de l'Histoire de France,
Membre Correspondant des Sociétés de Massachusetts,
de Pensylvanie et de Buffalo.



TROISIÈME PARTIE

RECHERCHE

DES

BOUCHES DU MISSISSIPI

ET VOYAGE

A TRAVERS LE CONTINENT

DEPUIS LES CÔTES DU TEXAS JUSQU'À QUÉBEC

(1669-1698)

Voilà la destinée d'un des plus
grands hommes de ce siècle, d'un
esprit admirable, capable d'entre-
prendre toutes sortes de décou-
vertes.

HENRI DE TONTY.

PARIS

MAISONNEUVE ET C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

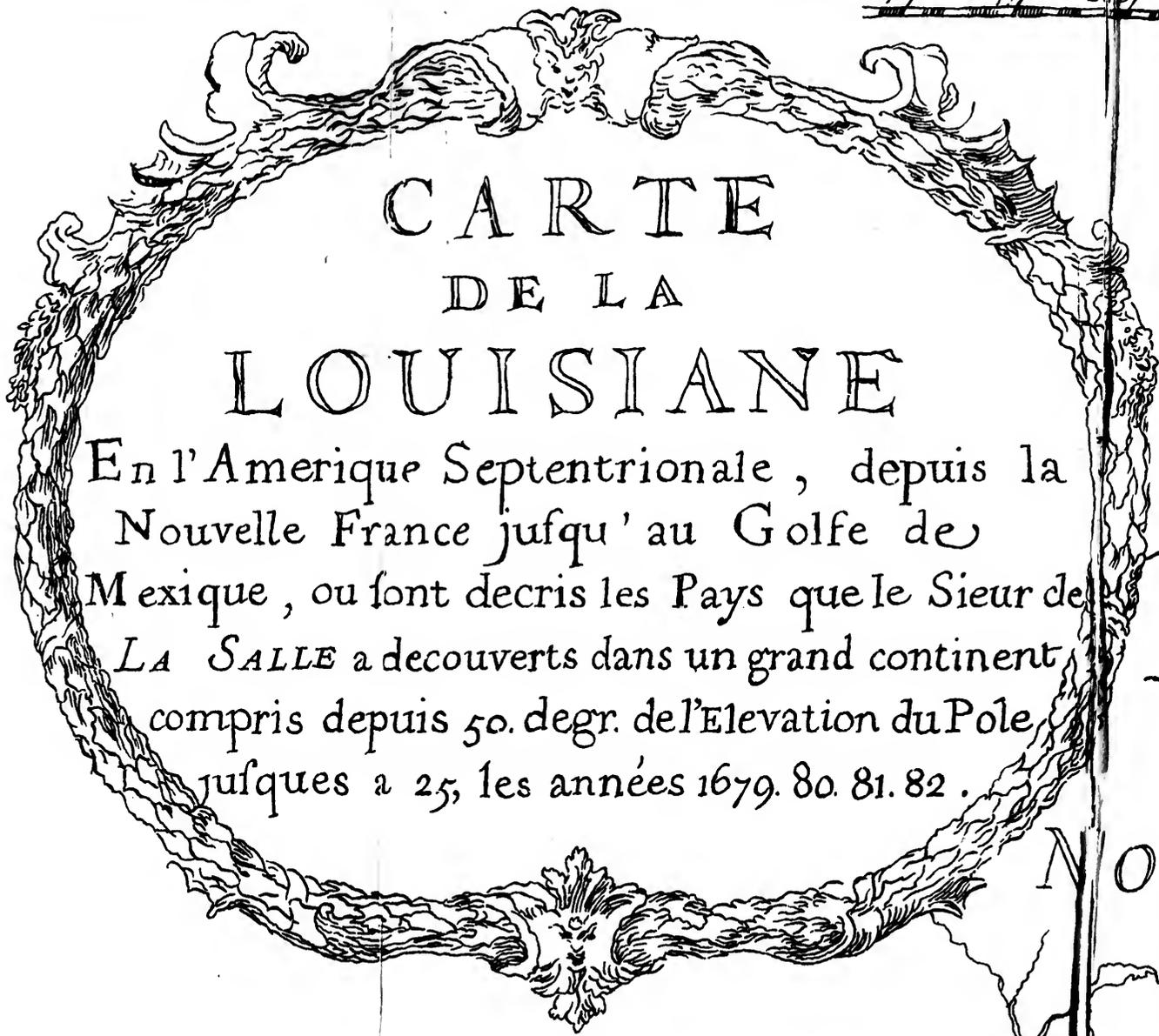
M DCCC LXXIX

**ST. IGNATIUS
HIGH SCHOOL LIBRARY
1076 W. ROOSEVELT ROAD**



BINDING No. 2176

21



CARTE

DE LA

LOUISIANE

En l'Amerique Septentrionale , depuis la
 Nouvelle France jusqu' au Golfe de
 Mexique , ou sont decris les Pays que le Sieur de
LA SALLE a decouverts dans un grand continent
 compris depuis 50. degr. de l'Elevation du Pole
 jusques a 25, les années 1679. 80. 81. 82 .

NOU

30

45

Paote Mahvea SAIBIWE
 Ototanta ou Masewiens Na A Matchingoa
 douessiou Tapvero Pexero



depuis la
e de
le Sieur de
d continent
on du Pole
81.82.

NOUVELLE FRANCE

INCE

C FRONTENAG

QUOIS

LAC SUPERIEUR

LAC DES ILLINOIS

LAC FR



DE HUDSON

C. Elisabeth

Isles de resolution

I. Boutons

C. Bouton

S LAURENS

GOLFE S LAURENS

Anticasty I.

ISLE NEUVE

Blanc de bonne Heure

Sablon

G. Baye

C. Pointu

H. S. George

FLEUVE S LAURENS

N. Daniel

B. de Casp.

I. Bonnaventure

C. de Anguille

R. des Chaleurs

G. Fouchu

I. Brion

I. de la Madeleine

el S. Paul

Miramichy

I. S. JEAN

I. C. BRETON

B. Verte

ACCADIE

C. Breton

Touquebec

Comcaux

Martengo

I. Verte

B. de toutes les

R. Rossi

I. aux Loups marins

C. de Sable

NOUVEAU BRUNSWICK

Bastor

C. Mallebarre

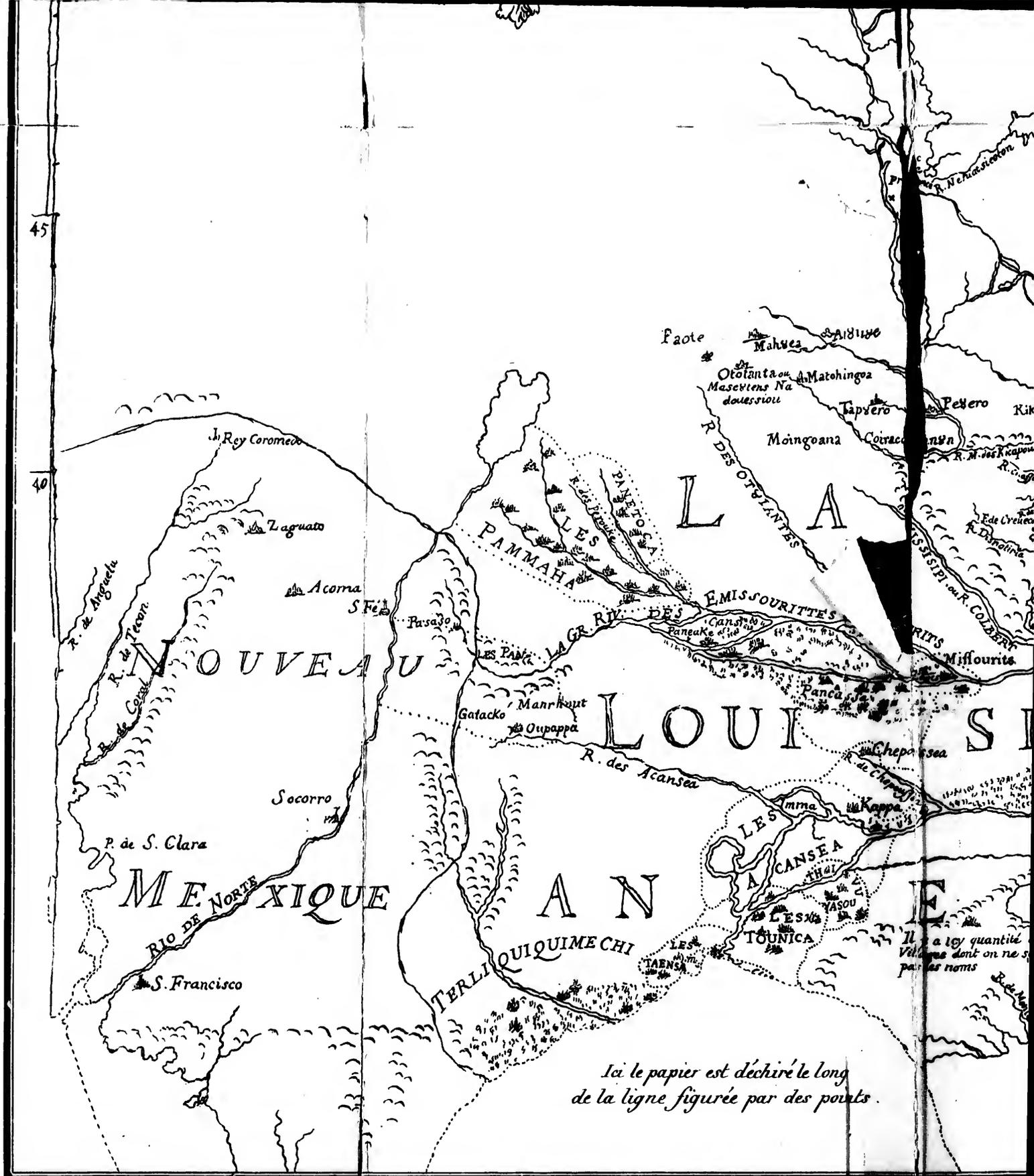
I. Bonnaventure

C. de Anguille

NEUVE

45

40



NOUVEAU

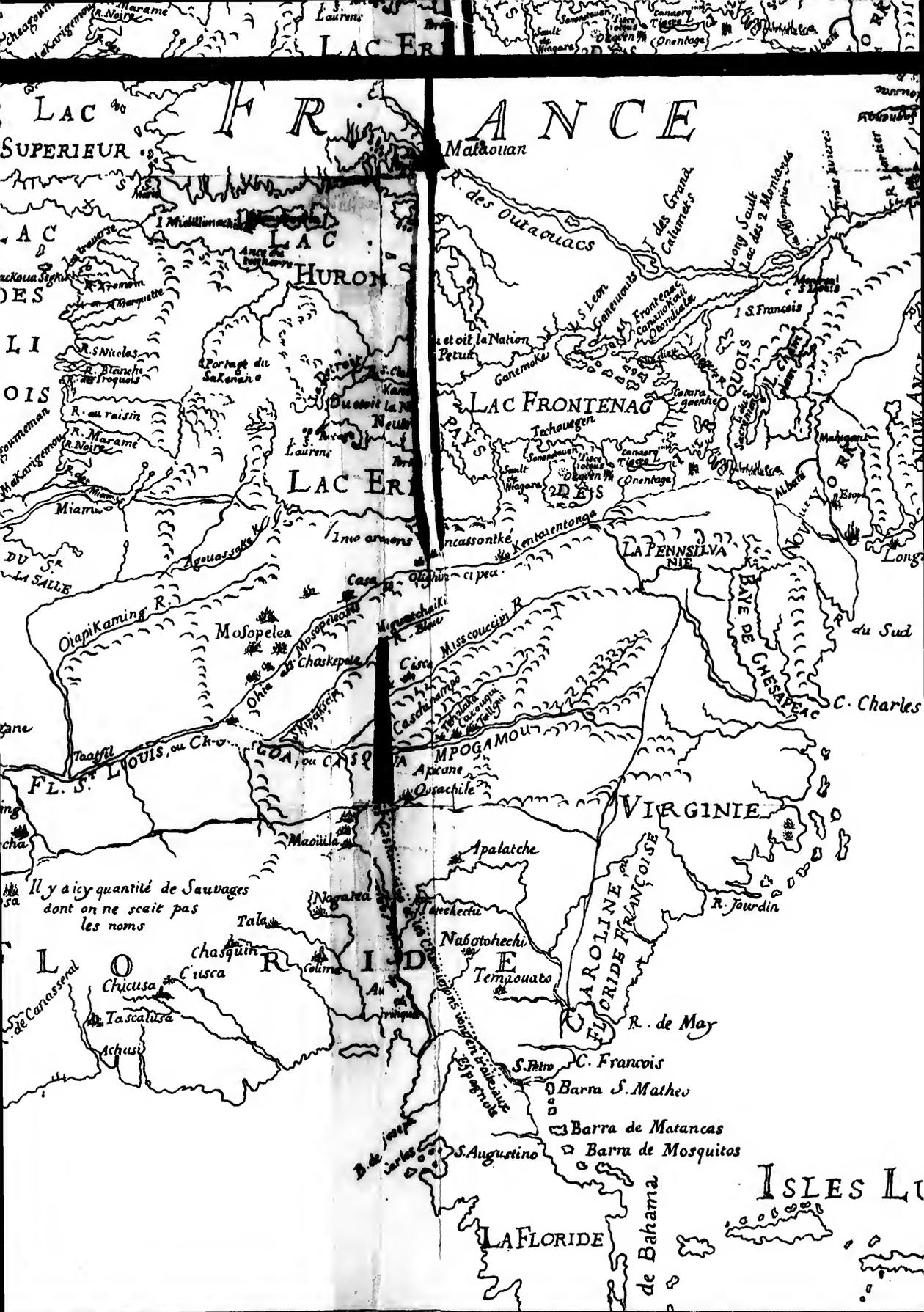
LOUISIANE

MEXIQUE

TERLIQUIMECHI

Il y a 100 quantité
Villages dont on ne s
par les noms

*Ici le papier est déchiré le long
de la ligne figurée par des points.*



FRANCE

LAC SUPERIEUR

LAC HURON

des Outaouacs

LAC FRONTENAG

LAC ERIE

LA PENNSILVANIA

FL. S. LOUIS, ou Ch...

LA MPOGAMOU

VIRGINIE

LOUISIANA

LA CAROLINE FRANÇOISE

LA FLORIDE

ISLES LUCAYES

Il y a icy quantité de Sauvages dont on ne sait pas les noms

Chasquin
Chicusa
Tascalusa
Achusi

Nagaraea

Apalatche

Nabotohechi

Tempouato

R. de May

S. Petro

C. Francois

Barra S. Mathev

Barra de Matancas

Barra de Mosquitos

S. Augustino

de Bahama

de Canasseral

Tala

Colima

Au

B. de Joseph

Barra de Mosquitos

S. Augustino

de Bahama

ISLES LUCAYES

de Bahama

de Bahama

I. Midillimach

R. au raisin

R. Marame

R. du Noire

Miamma

Agouas sakte

Ohie de Chaskepeta

Mosopelea

Ohie de Chaskepeta

Apalatche

R. de la Nation

Portage du Sakentao

Du toit la Nation

Laurons

Ino armors

Casa

Ohie de Chaskepeta

Mosopelea

Ohie de Chaskepeta

Apalatche

R. de la Nation

Portage du Sakentao

Du toit la Nation

Laurons

Ino armors

Casa

Ohie de Chaskepeta

Mosopelea

Ohie de Chaskepeta

Apalatche

R. de la Nation

Portage du Sakentao

Du toit la Nation

Laurons

Ino armors

Casa

Ohie de Chaskepeta

Mosopelea

Ohie de Chaskepeta

Apalatche

R. de la Nation

Portage du Sakentao

Du toit la Nation

Laurons

Ino armors

Casa

Ohie de Chaskepeta

Mosopelea

Ohie de Chaskepeta

Apalatche

R. de la Nation

Portage du Sakentao

Du toit la Nation

Laurons

Ino armors

Casa

Ohie de Chaskepeta

Mosopelea

Ohie de Chaskepeta

Apalatche

R. de la Nation

Portage du Sakentao

Du toit la Nation

Laurons

Ino armors

Casa

Ohie de Chaskepeta

Mosopelea

Ohie de Chaskepeta

Apalatche

R. de la Nation

Portage du Sakentao

Du toit la Nation

Laurons

Ino armors

Casa

Ohie de Chaskepeta

Mosopelea

Ohie de Chaskepeta

Apalatche

R. de la Nation

Portage du Sakentao

Du toit la Nation

Laurons

Ino armors

Casa

Ohie de Chaskepeta

Mosopelea

Ohie de Chaskepeta

Apalatche

R. de la Nation

Portage du Sakentao

Du toit la Nation

Laurons

Ino armors

Casa

Ohie de Chaskepeta

Mosopelea

Ohie de Chaskepeta

Apalatche

R. de la Nation



FAC - SIMILE

d'une Carte de la Collection
 de **J. B. BOURGUIGNON D'ANVILLE**
*conservée au Dépôt géographique
 du Ministère des Affaires Etrangères
 sous le N.º 7220.*

ES LUCAYE

I

LOUIS XIV, QUI RÉCLAME POUR LA FRANCE

LE DROIT DE NAVIGUER DANS TOUTES LES MERS,
MENACE L'ESPAGNE DE REPRÉSAILLES SI LES VAISSEAUX
FRANÇAIS SONT ATTAQUÉS DANS
LE GOLFE DU MEXIQUE.

FAIBLESSE ET MISÈRE DES ESPAGNOLS EN AMÉRIQUE.
1669-1682.

III

22-2407

NAVIGATION DU GOLFE DU MEXIQUE

I

LIBERTÉ DES MERS

LOUIS XIV VEUT SAVOIR S'IL EST CONVENABLE DE CONTINUER LA COURSE
CONTRE LES ESPAGNOLS, QUI NE LAISSENT POINT ENTRER
DANS LES PORTS DE LEURS POSSESSIONS HORS D'EUROPE. *

*Lettre du Roy à M. le comte d'Estrées, lieutenant général
dans les armées navales de Sa Majesté, en response à
celle qu'il luy avoit escrite le 13 Juin 1669.*

Saint-Germain, le 10 Juillet 1669.

Je ne désapprouve pas que vous ayez fait deffense aux corsaires françois qui ont armé par les ordres du sieur d'Ogeron, gouverneur de la Tortue, de continuer leurs cours; mais il sera bon que vous confériez avec ledit d'Ogeron sur ce point, et que vous examiniez ensemble s'il est bon de continuer à donner ces permissions ou de les révoquer entièrement. Sur quoy vous devez observer que les Espagnols, *n'exécutant point l'article des traictez de paix qui donne la liberté entière du commerce de mes sujets dans tous les pays de*

leur obéissance, à l'esgard de ceux qu'ils possèdent hors de l'Europe, *ne scuffrant point qu'aucuns de mes sujets abordent en aucun de leurs ports, je ne suis pas obligé aussy de ma part à exécuter la paix établie par lesdictz traictez dans l'estendue desdits pays.* En sorte qu'il faut seulement que vous examiniez s'il convient au bien de mon service et à l'avantage de mes sujets qui y sont établis de permettre aux boucaniers et fribustiers de leur faire la guerre. Sur quoy je désire que vous m'escriviez vos sentimens et ceux dudit d'Ogeron.

II

COLBERT MENACE LES ESPAGNOLS

DE REPRÉSAILLES.

Lettre de Colbert à M. le marquis de Villars.

A Saint-Germain, le 5 Aoust 1672.

Monsieur,

J'ay receu la lettre que vous avez pris la peine de m'escrire le 20 du mois passé, par laquelle j'apprends la response que M. le marquis de La Fuente a faite à l'egard des prisonniers françois qui sont détenus à Séville; et comme vous l'avez convaincu que le vaisseau sur lequel ils estoient alloit point à Campesche, *et qu'il a esté pris naviguant dans le golphe de Mexique,* il ne reste plus qu'à sçavoir si les Espagnols veulent commencer cette sorte de guerre, c'est-à-dire que tous les *vaisseaux françois qui navigueront dans le golphe*

de Mexique pourront estre pris, comme aussi tous les vaisseaux espagnols qui navigent au travers des isles de l'Amérique appartenant au Roy, à quoy Sa Majesté ne perdra pas beaucoup, parce que depuis six années elle a tousjours tenu une escadre de six bons vaisseaux dans ses isles, et que toutes les flottes de la Neuve Espagne, les gallions passent de nécessité absolue tous les. Et comme ils n'ont receu jusqu'à present que de la civilité et du bon traitement, si le conseil d'Espagne veut decider de cette question de cette sorte, Sa Majesté envoyera ses ordres à l'escadre de ses vaisseaux, qui est actuellement à present auxdites isles, d'en user aussy autrement qu'ils n'ont fait par le passé. — Sa Majesté veut que vous insistiez fortement sur ces raisons, pour obtenir la liberté de ces François. Et en cas que le conseil d'Espagne n'ouvre pas les yeux pour connoistre de quelle importance cela leur peut estre, elle donnera ses ordres en conformité de ce que je viens de vous dire.

 III

VISITE DES POSSESSIONS ESPAGNOLES.

IL SERAIT FACILE D'EN PRENDRE LES POSTES LES PLUS IMPORTANTS.

Extrait d'un mémoire du comte d'Estrées.

21 Aoust 1679.

Je ne dois pas oublier que don Francisco de Landesma m'a fait des grandes plaintes des corsaires françois, me priant de les chastier et de les chasser des costes de cette isle (la Havane), où ils faisoient des descentes tous les jours, m'ayant

envoyé un pilote pratique pour les chercher. En effet, il y avoit quatre vaisseaux corsaires à la coste du Nord ou à celle du Sud.

J'ay appris de ce pilote, qui a esté deux ans prisonnier au petit Goave et qui ne hait pas les François, parce qu'il en a été bien traité, plusieurs choses utiles pour la navigation et les mouillages à la coste de cette isle, la force des garnisons et des habitans et les lieux propres à faire des descentes. Il m'a asseuré que la flotte de Neuve Espagne estoit extrêmement riche et portoit à Cadis près de 36 millions de livres; qu'un corsaire de la Tortue, ayant pris un petit vaisseau espagnol qui alloit pescher de l'argent sur ce gallion qui se perdit il y a quinze ou vingt ans et y ayant été conduit par le pilote et les plongeurs indiens, en avoit enlevé la valeur de 200,000 ducats; que deux autres corsaires, avec cent cinquante hommes, avoient pris et pillé la ville de Port-au-Prince, qui est à huit lieues dans les terres de l'isle de Cube, où il y a six cens habitans, et que l'on n'entendoit parler depuis deux mois d'autre chose que des descentes de corsaires aux environs de la Havane, où ils pilloient les habitations et enlevôient les hommes et les femmes sans aucune résistance.

Il seroit difficile de faire une peinture plus sincère et plus naturelle de la misère des Espagnols de l'Amérique, puisque ceux-ci, se piquant d'estre les plus braves, n'ont pas encore trouvé le moyen de s'opposer à ces petites et continuelles entreprises.

J'advoue que je ne me console pas que le mauvais temps se soit opposé au dessein que j'avois de reconnoistre la coste de la terre ferme, surtout Carthagène, où l'on auroit sans

doute trouvé les mesmes défauts ; mais, pour réparer ce que les vents nous ont fait perdre, on pourroit ordonner aux vaisseaux qui viendroient aux isles françaises, au lieu de s'enfermer dans les ports pendant la saison des houragans, de la passer à la coste de la terre ferme et de s'approcher de Carthagène pour retirer les prisonniers français.

Il me semble que deux vaisseaux de quarante-quatre pièces de canon et une frégate de vingt-quatre pourroient suffire pour attirer la considération des Espagnols et les obliger à les rendre. Par ce moyen, nos officiers s'accoutumeroient à *naviguer dans ces mers et se rendroient cette navigation aisée et familière*, outre que les équipages, que les maladies attaquent pendant un séjour de trois mois dans les ports, seroient toujours en santé, comme on vient d'en faire l'espreuve, et les vaisseaux ne seroient pas endommagés par les vers.

Je ne sçais si c'est la raison ou mon zèle qui me fait croire que la conquête des postes les plus importans des Espagnols n'est pas fort difficile ; mais j'avoue que je me trouve tellement prévenu de cette opinion que je ne doute pas que, s'il plaisoit au Roy de prendre quelque goust aux affaires de ces pays-cy et d'y donner l'attention qu'elles méritent avec la prudence et le secret qui accompagnent toujours ses desseins et ses conseils, on ne vinst à bout d'une si utile et glorieuse conquête.

Tout se réduit à la prise de la Havane ou de Carthagène, qui ne sont ny si difficiles à prendre que l'on pense, ny des entreprises d'une excessive despense ; mais, en attendant que la conjoncture y fust propre, il y a des choses à mesnager et à faire qui sont des acheminements infaillibles qu'il ne faut pas négliger, pour lesquels il semble que la despense de

50 ou 60,000 escus tous les ans ne pourroit estre mieux employée.

J'auray l'honneur d'expliquer plus particulièrement à mon retour les pensées que ce voyage m'a fait concevoir ; cependant je m'informeray avec soin dans les isles françoises, si les vents nous permettent d'y retourner promptement, des secours que l'on peut tirer de celles du Vent et de la coste de Saint-Domingue.

Il me reste à faire considérer qu'il seroit avantageux de retirer les prisonniers françois qui sont entre les mains des Espagnols de l'Amérique. Il y en avoit encore cent cinquante à Carthagène lorsque les gallions y ont passé, et entre autres un garçon nommé Champagne, que les Espagnols redoutent plus luy seul que tous les fribustiers ensemble. Il y a huit ou neuf ans qu'il est prisonnier, et a fait devant que de l'estre des actions si extraordinaires et contre les Anglois et les Espagnols, qu'il ne se peut rien adjouster à l'estime que ceux-là en font et à la crainte de ceux-cy. On le croit gentilhomme et qu'il cache son véritable nom sous celuy de Champagne. En effet, à ce que j'ay appris, il n'a que d'honnestes et nobles inclinations, et paroist qu'il a esté bien eslevé, sachant un peu les fortifications et le latin. Il semble qu'on doit fortement s'attacher à le retirer, parce que la connoissance qu'il pourroit donner de la conduite des Espagnols, de leur force et de leur foiblesse, serviroit extrêmement à ne se point mesprendre sur le choix des entreprises qu'on pourroit former, car il n'est resserré que depuis deux ou trois ans, et auparavant il a eu assez de liberté et d'application, à ce que j'ay appris, pour estre bien informé de toutes choses.

Signé : Comte D'ESTRÉES.

IV

NOUVELLES RÉCLAMATIONS

DE LA LIBERTÉ DE NAVIGUER DANS LE GOLFE DU MEXIQUE
ET REPRÉSAILLES CONTRE QUINTANA. ORDRE DE LE FAIRE SALUER
UN PAVILLON INFÉRIEUR AU SIEN.

Lettre du Roy à M. le comte d'Estrées.

24 May 1680.

Monsieur le comte d'Estrées, vous avez sceu que l'escadre espagnole appelée l'*Armadille*, commandée par Quintana, prit dans le golphe du Mexique, au mois de Juillet dernier, une de mes petites frégates, commandée par Longchamps; qu'elle fit le capitaine et l'équipage prisonniers, et les mena à Portobello, d'où ce capitaine n'est sorti qu'après avoir souffert plusieurs mauvais traitemens, et comme ledit Quintana s'est déclaré qu'il avoit ordre d'*interdire la navigation dans tout ce golphe aux vaisseaux françois*, j'ay estimé qu'il estoit important au bien de mon service et à la liberté de la navigation de mes sujets dans tout ce golphe, LIBERTÉ QUE JE VEUX ESTABLIR DANS TOUTES LES MERS, de demander raison de la violence commise par ledit Quintana, et en mesme temps de l'obliger de saluer un pavillon inférieur au sien; et, comme il sera peut-estre difficile qu'il vous puisse donner la satisfaction complète que je désire sur ces deux points, je veux qu'ils vous servent de prétexte et de raison pour le combattre, et que vous déclariez mesme partout que vous avez ordre de le faire saluer et de luy demander cette restitution, parce

que le bien de mon service et l'avantage de mes sujets désirent que les Espagnols n'ayent aucune escadre de vaisseaux de guerre dans toute l'estendue de ces mers, et que la navigation de leurs flottes et de leurs galions repose seulement sur la seureté que mes vaisseaux de guerre leur donneront dans toutes ces mers, vous ayant clairement expliqué par toutes mes dépesches et vos instructions que je ne désire point que sous aucun prétexte ny de salut, ny mesme de réparation d'aucune violence, vous troubliez en aucune manière la navigation desdites flottes et galions, quand mesme vous les rencontreriez en mer. Je désire donc qu'aussitost que vous aurez receu cette lettre, vous vous mettiez en estat d'aller chercher partout cette armadille, et qu'en cas que vous la rencontriez, vous l'obligiez à saluer une marque de commandement inférieure à celle qu'elle portera, et à vous faire une restitution entière et complète du vaisseau qu'il a mal pris, sinon que vous la combattiez et que vous couliez à fond ou preniez tous ses vaisseaux, lesquels, en ce cas, vous amenez dans les ports de mon Royaume. Et, en cas que vous ne la trouviez pas, je désire que vous demeuriez dans ce golphe pendant tout le temps que vos vivres vous le pourront permettre, et que vous fassiez savoir à tous les gouverneurs des places maritimes des Espagnols que vous avez ordre de chercher partout ledit Quintana et de l'obliger à restituer le bâtiment qu'il a mal pris, sinon de le combattre.

V

GABARET POURSUIT L'EXÉCUTION DES ORDRES

SEMBLABLES A CEUX QU'A REÇUS LE COMTE D'ESTRÉES.

*Instructions que le Roy veut estre mises ès mains du sieur
Gabaret, chef d'escadre de ses armées navales.*

13 Avril 1682.

L'intention de Sa Majesté estant de donner tousjours la mesme protection au commerce de ses sujets habitans des isles de l'Amérique, en faisant passer souvent ses vaisseaux dans les mers desdites isles, facilitant leur commerce et empeschant celui que les estrangers pourroient faire, et voulant faire continuer la visite commencée l'année dernière des postes que les Espagnols occupent dans le golphe du Mexique, elle a résolu de luy donner le commandement des vaisseaux le *Faucon*, la *Perle* et la *Tempeste*, qu'elle fait armer à Rochefort; et, comme ils sont entièrement radoubez et près de recevoir leurs vivres et équipages, elle veut qu'il prenne ses mesures pour partir dans le 12 ou le 15 du mois prochain au plus tard, et qu'il s'en aille en droite route à la Martinique, où, estant arrivé, il s'informerà du sieur comte de Blénac et du sieur de Patoulet de tout ce qu'ils estimeront à propos de faire pour le bien du service de Sa Majesté et le commerce de ses sujets, et il agira de concert avec eux.

Sa Majesté veut qu'il fasse toujours reconnoistre aux Anglois qu'il a ordre d'entretenir une bonne correspondance

avec eux et de maintenir toujours l'amitié et la paix qui est entre Sa Majesté et le Roy de la Grande-Bretagne, mais en mesme temps qu'il leur fasse sentir que, s'ils n'entretiennent pas la mesme correspondance, Sa Majesté est assez puissante pour les y obliger.

Il doit demeurer dans lesdites isles jusqu'à la fin de Juillet, et, avant que les houragans commencent, Sa Majesté veut qu'il parte pour reconnoître les postes que les Espagnols occupent tant à la coste de terre ferme que dans les isles de l'Amérique.

Le mareschal d'Estrées ayant cy-devant eu les mesmes ordres, et le sieur Gabaret ayant commandé un des vaisseaux de son escadre, il sait qu'il fut à Carthagène, la Havane et dans plusieurs ports de la terre ferme; et comme il importe au service de Sa Majesté de reconnoître toute l'estendue du golphe du Mexique, elle veut qu'il profite de tous les temps favorables qu'il pourra avoir pour aller dans les autres endroits dudit golphe, et particulièrement depuis Portobello jusques à la Vera-Cruz, pour estre toujours informé de la situation et des avantages de ces postes et des facilitez ou difficultez qui se rencontreront à les attaquer; et comme elle fait embarquer sur son escadre le sieur Agarat, mathématicien habile, il ne doit pas manquer de luy donner tous les moyens de lever des cartes exactes des lieux où il touchera.

Sa Majesté veut qu'il s'informe s'il y a des François que lesdits Espagnols retiennent prisonniers, et il pourra mesme se servir de ce prétexte pour demeurer quelque temps devant les lieux où il abordera, pour donner celuy qui sera nécessaire audit Agarat pour en lever les plans et en mieux observer la situation.

Sa Majesté ayant esté informée que les Espagnols entreprennent dans le golphe du Mexique quelques vaisseaux de guerre qu'ils appellent des armadilles, et qu'ils ont fait quelques prises sur ses sujets, prétendant que *cette guerre est légitime à cause de la défense qu'ils ont fait de naviguer dans ces mers*, Sa Majesté veut qu'il les combatte s'il les rencontre, et les amène ou les envoie dans les ports de son obéissance.

Sa Majesté est persuadée qu'il pourra employer trois mois à naviguer dans le golphe du Mexique, à bien reconnoître les postes où ledit mareschal d'Estrées n'a pas esté, et à chercher et à prendre, s'il est possible, lesdites armadilles, qui prétendent en défendre la navigation aux vaisseaux, et qu'il pourra revenir ensuite, après que les boulognois seront finis, aux isles de l'Amérique pour y passer le mois de Novembre, pendant lequel il s'appliquera à donner une entière protection aux sujets de Sa Majesté et à interdire toute sorte de commerce étranger; et aussitost il pourra partir dans le commencement de Décembre pour revenir désarmer à Rochefort.

Sa Majesté ayant donné ordre au sieur Agarat de s'embarquer sur le vaisseau que le sieur Gabaret monte, pour continuer d'apprendre l'hydrographie et le pilotage aux officiers subalternes et aux gardes de la marine qui seront embarquez sur les vaisseaux de son escadre, elle veut que dans les lieux où ils pourront passer d'un vaisseau à l'autre il donne ordre auxdits officiers subalternes et gardes de marine de venir sur son bord pour estre instruits par ledit Agarat, et qu'au surplus il exécute ponctuellement ce qui est porté par le règlement expédié sur ce que lesdits gardes doivent observer pendant la campagne, etc.

Il fera visiter tous les vaisseaux estrangers qu'il rencontrera à la mer et en retirera tous les François, qui se trouveront sur leurs bords pour estre punis suivant la rigueur des ordonnances. Mais les Anglois sont exceptez de cet ordre ; mesme Gabaret doit leur offrir toutes sortes de secours et les traiter de la mesme manière que les vaisseaux françois.

ntre
nt sur
rdon-
nesme
traiter

II

LA SALLE, REVENU DE SA DÉCOUVERTE

FAITE PAR L'INTÉRIEUR DU CONTINENT,
SE PROPOSE DE RETOURNER AU MISSISSIPI
PAR LE GOLFE DU MEXIQUE.

IL Y ÉTABLIRA LE POSTE DÉSIRÉ PAR COLBERT
POUR LA PROTECTION DES VAISSEAUX FRANÇAIS.
EN TEMPS DE GUERRE, CET ÉTABLISSEMENT FAVORISERA
LA CONQUÊTE DES RICHES CONTRÉES VOISINES
DU MISSISSIPI.

MOTIFS ET DIFFICULTÉS

DES ENTREPRISES DE LA SALLE

I

LA NÉCESSITÉ DE TROUVER UN HAVRE

DANS LE GOLFE DU MEXIQUE

A ÉTÉ LE MOTIF DE LA DÉCOUVERTE DU MISSISSIPI.

PROJET D'Y RETOURNER PAR LA MER

ET DE S'ÉTABLIR SUR LES RIVES DE CE FLEUVE.

*Mémoire du sieur de La Salle pour rendre compte à
M^{rs} de Seignelay de la découverte qu'il a faite par
l'ordre de Sa Majesté.*

Sur différentes propositions qui furent faites en 1678, M^{rs} Colbert tesmoigna qu'il estoit important à la gloire et au service du Roy de trouver un hâvre pour ses vaisseaux dans le golfe Mexique.

Le sieur de La Salle s'offrit de le faire à ses despens, moyennant qu'il plust à Sa Majesté de luy accorder la seigneurie et le gouvernement des forts qu'il feroit bastir sur sa route, avec quelques autres privilèges pour le dédommager des grands frais qu'il seroit obligé de faire pour cette entreprise. Cela luy fut octroyé par ses patentes en date du 12 May 1678.

Pour s'acquitter de cette commission, il a négligé toutes

ses affaires, parce qu'elles n'avoient pas de rapport à son entreprise. Il n'a rien omis de tout ce qui estoit nécessaire pour la faire réussir, nonobstant les dangereuses maladies, les pertes considérables et tous les autres malheurs qu'il a soufferts et qui auroient pu faire perdre courage à toute autre personne qui n'auroit pas eu le mesme zèle et la mesme application pour l'exécution de ce dessein. Il a fait cinq voyages qui ont esté de plus de cinq mille lieues de chemin, le plus souvent à pied dans les neiges et dans l'eau, sans équipage, sans provisions, sans pain, sans vin, sans plaisir et sans repos. Pendant cinq années, avec des fatigues extraordinaires, il a traversé plus de six cens lieues de terres inconnues et un grand nombre de nations barbares et anthropophages, contre lesquelles il falloit tous les jours combattre, quoiqu'il ne fust accompagné que de trente-six hommes, n'ayant aucune consolation que dans l'espérance de pouvoir venir à bout d'une entreprise qu'il croyoit devoir estre agréable à Sa Majesté.

Après avoir heureusement exécuté ce dessein, il espère que Monseigneur aura la bonté de luy continuer la propriété et le gouvernement du fort qu'il a fait construire dans le pays de sa découverte, où il a establi plusieurs habitans françois et réuni quantité de nations sauvages jusqu'au nombre de plus de dix-huit mille, qui ont basti des maisons et ensemencé quantité de terres pour commencer une puissante colonie.

C'est l'unique fruit de plus de 50,000 escus d'avance et le seul moyen de satisfaire ses créanciers, qui luy ont donné les secours qui luy ont esté nécessaires après des pertes très considérables.

Il croit avoir suffisamment establi la vérité de sa découverte par l'acte authentique, signé de tous ses gens, qui fut mis

l'an passé entre les mains de M^{re} Colbert par M. le comte de Frontenac, comme aussi par le rapport qu'en a fait le Révérend Père Zenoble, Recollect missionnaire qui l'a accompagné dans ce voyage et qui présentement est gardien du couvent de Bapaume, par le tesmoignage de trois de ceux qui l'y ont suivy, qu'il a amenez en France et qui sont à Paris, et par le tesmoignage de plusieurs autres personnes venues cette année de Canada, qui ont veu le nommé Vital, envoyé par M. de La Barre pour en apprendre des nouvelles sur les lieux, qui a confirmé la découverte.

Toutes ces preuves suffiroient pour détruire ce que pourroient avoir escrit au contraire des personnes prévenues qui n'en ont aucune connoissance, non plus que du pays où elle s'est faite, puisqu'elles n'y ont jamais esté; mais il espère détruire entièrement toutes ces préventions en exécutant le dessein qu'il a, sous le bon plaisir de Monseigneur, *de retourner au pays de sa découverte par l'emboucheure de la rivière dans le golfe Mexique*, puisqu'il faudroit avoir perdu la raison, si, sans estre assuré des moyens d'arriver où il prétend, il exposoit non seulement son bien et celuy de ses amis à une perte manifeste, mais encore son honneur et sa réputation, à la honte inévitable d'avoir imposé à la religion de Sa Majesté et de ses ministres.

Il y a d'autant moins d'apparence à cela qu'il n'a point d'intérêt de déguiser la vérité, puisque, si Monseigneur ne juge pas à propos de faire aucune entreprise de ce costé là, il ne demande rien de nouveau à Sa Majesté jusqu'à ce que son retour par le golfe de Mexique achève de justifier entièrement la vérité de ce qu'il avance.

A l'esgard de ce qu'on allègue que son voyage n'est d'aucun

profit pour la France, s'il le proposoit comme une chose à faire, et qu'il prétendist, en conséquence, ou des secours pour l'entreprendre, ou récompense après y avoir réussi, l'utilité devoit entrer en considération; mais, n'estant icy que pour rendre compte de ses ordres, il ne croit pas estre responsable d'autre chose que de leur exécution, n'ayant pas deu pénétrer dans les vues de M^{sr} Colbert.

Néanmoins, comme il a remarqué de très grands avantages que la France et le Canada peuvent retirer de sa découverte, il croit devoir ce détail à la gloire du Roy, au bien du Royaume, au ministère de Monseigneur *et à la mémoire de celuy qui l'a employé à cette expédition*; et il le fait d'autant plus volontiers que ses demandes ne le rendent pas suspect d'intérêt, et le crédit qu'il a acquis sur tous les peuples de ce continent le mettant en estat d'exécuter ce qu'il proposera, les choses qu'il a à dire trouveront plus de créance dans l'esprit de ceux qui les examineront.

Premièrement, le service de Dieu s'y peut établir par la prédication de l'Évangile à des nations très peuplées, dociles, sédentaires, et qui s'y trouvent plus disposées parce qu'elles sont mieux policées que celles du reste de l'Amérique. Elles ont desjà des temples et une espèce de culte qu'il est plus aysé de changer au véritable que d'en inspirer à ceux qui n'en ont point du tout.

Secondement, on y peut faire pour la gloire du Roy des conquestes considérables par mer et par terre, ou, si la paix oblige d'en différer l'exécution, on se mettra en estat d'y réussir infailliblement lorsqu'il plaira au Roy de l'ordonner, sans donner à personne aucun sujet de plainte.

Les provinces dont on peut s'emparer sont très riches en

mines d'argent, voisines du fleuve Colbert, esloignées du secours, ouvertes par tout du costé qu'on les attaqueroit, et deffendues par un petit nombre de gens, abysmez dans le plaisir et dans l'oisiveté, qui les rend incapables de supporter les fatigues de ces sortes de guerres.

Le sieur de La Salle s'oblige à rendre cette entreprise preste à réussir dans un an après son arrivée, et ne demande pour cela qu'un vaisseau, quelques armes et munitions, le passage, la nourriture et le payement de deux cens hommes pendant un an. Il les entretiendra après du fonds du pays, et fournira au reste par le crédit et la créance qu'il a acquis sur ces peuples et par l'expérience qu'il a de ces lieux là, et rendra à Monseigneur un compte plus particulier de ce dessein lorsqu'il luy plaira le luy ordonner.

Troisièmement, la rivière est navigable plus de cent lieues aux navires, les barques plus de cinq cents lieues au nord et plus de huit cents de l'est à l'ouest. Ces trois emboucheures sont autant de hâvres capables de toutes sortes de vaisseaux, où ceux de Sa Majesté trouveroient en toute occasion une retraite assurée et de quoy se radouber, ce qui seroit d'une grande espargne à Sa Majesté, qui n'auroit plus besoin d'envoyer ces choses de France avec les despenses qu'on fait, le pays fournissant desjà la pluspart des choses nécessaires. On y en peut mesme bastir aussi grand nombre qu'on voudra, tous les agrés et les matériaux y sont en abondance, à la réserve du fer, qu'on descouvrira peut-estre.

On y trouvera d'abord tout ce qui a enrichi la Nouvelle-Angleterre et la Virginie et ce qui fait le fonds de leur commerce et de leurs grandes richesses, les bois de toutes sortes, les chairs salées, les suifs, les bleds, le sucre, le tabac, le miel.

la cire, le goudron et autres gommes ; des pasturages immenses, les chanvres et les autres choses nécessaires dont deux cens navires se chargent tous les ans dans la Nouvelle-Angleterre pour les transporter ailleurs.

Le pays nouvellement découvert a par-dessus les autres la bonté des terres, qui, n'estant couvertes que par endroits, forment des campagnes toutes défrichées, très fertiles et très estendues ; la douceur du climat, favorable à la nourriture de quantité de bestiaux, qui engagent à de grandes despenses où l'hiver est rigoureux. Il y a de plus un nombre prodigieux de bœufs sauvages, de cerfs, de biches, de chevreuils, d'ours, de loutres, lous cerviers. On peut avoir leurs cuirs et leurs peaux à vil prix, ces Sauvages ne connoissant pas encore nos denrées. Il y a du coton, de la cochenille, des noix, des tournesols, des forests entières de meuriers, des salines, de l'ardoise, du charbon de terre, des vignes, des pommiers, tellement qu'on y pourra faire aisément du vin, du cidre, de l'eau de vie, huile de noix, huile d'olives et de tournesols, si on veut y en planter, de la soye, des bois de teinture. Il n'est point besoin de faire de despense pour le transport d'Europe de chevaux, bœufs, porcs, poules, coqs d'Inde, qui se trouvent en diverses contrées ; il n'est point besoin non plus d'y porter des vivres pour nourrir les colonies, qui trouveront d'abord de quoy subsister.

Au lieu que les autres colonies sont ouvertes et exposées aux descentes des estrangers par autant d'endroits qu'elles ont de costes baignées de la mer, et qu'elles ont besoin, par conséquent, de beaucoup de monde pour en garder les avenues, un seul établissement fait vers le bas de la rivière suffit pour conserver un terrain qui a plus de huit cents lieues du nord

au sud, et encore davantage du levant au couchant, parce que ses rivages ne sont accessibles du costé de la mer que par l'emboucheure de ce fleuve, le reste de la coste estant impénétrable à plus de vingt lieues dans la profondeur, à cause des bois, des marais, des cannes et des terres tremblantes où il est impossible de marcher. et c'est peut-estre ce qui a fait négliger la descouverte de cette rivière aux Espagnols, s'ils en ont eu connoissance.

Ce pays n'est pas moins bien dessendu, dans la profondeur des terres, contre les irruptions des Européens qui en sont voisins à l'est et à l'ouest, par de grandes chaisnes de montagnes d'où les branches du fleuve tirent leur origine.

Il est vray qu'il est plus ouvert du costé du sud-ouest, où il est confiné avec le Mexique, d'où la rivière nommée le Seignelay, qui est une branche du fleuve Colbert très-navigable, n'est séparée que par une forest de trois ou quatre journées de traverse. Mais, outre que les Espagnols sont foibles et esloignez du secours de Mexico et de celui qu'ils pourroient attendre de la mer, cet endroit est à couvert de leur insulte par le grand nombre de Sauvages belliqueux qui leur ferment ce passage, qui ont avec eux de cruelles guerres, et qui leur feront bien plus de mal quand ils se verront soutenus par des François, dont la manière de gouverner, plus humaine et plus douce, sera un grand moyen pour conserver la paix que le sieur de La Salle a faite avec eux.

Pour soustenir cet établissement, qui est seul nécessaire pour tirer tous les avantages dont on a parlé, il n'est besoin que deux cens hommes, qui feront eux-mesmes les fortifications, les bastimens et les défrichemens pour l'entretien de la colonie ; après quoy il n'y aura plus d'autre despense à faire. La bonté

du pays portera les habitans à demeurer volontiers pour leur compte. La douceur de la vie, au milieu de laquelle ils pourront trouver à gagner en cultivant les choses propres au commerce que la terre produit, leur osera l'envie de courir pour aller chercher à subsister dans les bois, avec la fatigue que les habitans de la Nouvelle-France prennent pour aller chercher des pelleteries qui font leur unique ressource.

Ces courses, quoique nécessaires dans la Nouvelle France, seront aisées à empescher dans ce nouveau pays, parce que toutes les rivières, en estant très navigables, donneront une grande facilité aux Sauvages de descendre aux habitations et d'aller chez eux en barques, avec lesquelles on peut monter toutes les branches de cette rivière.

Si les estrangers nous préviennent, ils osteront à la France le moyen de profiter des avantages qu'on doit attendre du succès de cette entreprise. Ils achèveront de ruiner la Nouvelle-France, qu'ils serrent extrêmement par la Virginie, la Pensylvanie, la Nouvelle-Angleterre et la baye de Hudson. Ils ne manqueront pas de remonter le fleuve avec leurs barques le plus haut qu'ils pourront, où ils élèveront des colonies dans les lieux plus voisins des Sauvages qui portent leurs pelleteries à Montréal, et feront jusque dans leurs pays des courses continuelles qui ne pourront pas estre reprimées par les ordonnances de Sa Majesté. Ils ont fait plusieurs tentatives pour trouver ce passage, et ils ne le négligeront pas à présent que tout le monde sçait qu'il est descouvert, depuis que les Hollandois l'ont publié, il y a plus d'un an, dans leurs gazettes.

Il ne faut que conserver la possession que le sieur de La Salle en a prise pour leur en oster l'envie et pour se mettre en estat de faire sur eux des entreprises glorieuses à Sa

Majesté, et dont le Roy pourra retirer plus d'utilité par les droits qu'il y establira que de toutes nos autres colonies.

Bien que cette affaire soit préjudiciable à la Nouvelle-France, elle contribuera à sa seureté et à rendre le commerce des pelleteries plus considérable. Il n'y aura rien à craindre du costé des Iroquois quand les nations du sud, armées pour le commerce des François, arrêteront leurs conquêtes et les empescheront de se fortifier de grand nombre de femmes et d'enfans qu'ils enlèvent aisément à cause de l'inégalité des armes. A l'esgard du commerce, ce poste l'augmenteroit encore plus que n'a fait le fort Frontenac, qui a esté basti à ce dessein avec succes, parce que, si les Islinois et leurs alliez prenoient le castor que les Iroquois tuent dans leur voisinage pour le transporter aux Anglois, comme ils n'en tireroient plus de leurs colonies, ils seroient obligez de l'acheter de nous, au grand profit de ceux qui en ont le privilége.

Ce sont les veues que le sieur de La Salle a eues en l'establisement où il est. La colonie en a desjà ressenti les effets, puisque tous nos alliez, qui avoient pris la fuite après le départ de M. de Frontenac, sont retournez dans leurs anciennes demeures, sur la confiance qu'ils ont pris dans son fort, près duquel ils ont défait une party d'Iroquois et basti quatre autres forts pour demeurer à couvert de leurs incursions. M. de La Barre, gouverneur, et M. de Meulle, intendant de la Nouvelle-France, ont dit au sieur de La Salle qu'ils escrivoient à Monseigneur pour luy faire connoistre l'importance de ce fort pour tenir en bride les Iroquois, et M. de Lagny en avoit proposé l'establisement en 1678, après en avoir appris la conséquence; après quoy M^{sr} Colbert permit au sieur de La Salle de le faire et luy en donna la propriété.

Mais pour mieux marquer à Monseigneur la sincérité de ses intentions, et qu'il n'a point eu d'autre motif pour choisir cet endroit que la seureté des gens qu'il y a laissez, qu'il n'a pas creu devoir mettre à portée des Espagnols en aussi petit nombre, d'autant qu'il estoit sans canon et avec peu de munitions, ny les laisser dans des pays si esloignez que, venant à mourir dans son voyage, ils ne peussent y recevoir de secours ny en revenir sans danger, il offre de redescendre cent lieues plus bas, plus proche de la mer, et d'y bastir un autre fort, et il fera démolir le premier, dans l'espérance que Monseigneur aura esgard aux despenses qu'il a faites pour cela.

1^o On dira peut-estre que cette colonie feroit tort au commerce de Québec et donneroit lieu à la rébellion de ses habitans. On respond que, descendant plus bas où il y a plus de castor, la première difficulté sera levée, et qu'elle n'auroit pas mesme de fondement quand ce fort Saint-Louis demeureroit où il est. Les Islinois ne tueroient que le castor dont les Iroquois profiteront après leur départ, aucune autre nation n'osant approcher de ces lieux. Il n'y a pas non plus d'apparence que les déserteurs prissent ce chemin très long, très difficile, et au bout duquel ils pourroient appréhender d'estre punis, en ayant un autre plus court et plus aisé par où un grand nombre se retire tous les ans à la Nouvelle-Angleterre, où ils sont en toute seureté.

La seconde chose qu'on pourroit objecter seroit que la bonté du pays y attireroit tant de monde que cela diminueroit le peuple de la France, comme on dit que le Mexique et le Pérou ont dépeuplé l'Espagne. Mais, outre que la France est beaucoup plus peuplée que l'Espagne ne l'a jamais esté, et que l'expulsion de dix-huit cent mille Maures est la véritable

cause de la diminution du peuple d'Espagne, avec les grandes guerres qu'elle a eu à soutenir, il est certain que le peu d'Espagnols naturels qui sont dans ces deux Royaumes, et qui ne passent pas quarante mille, ne feroient pas un changement sensible en France, qui peut compter plus de cent mille habitans dans les pays estrangers. Il seroit à souhaiter qu'au lieu de peupler d'autres Royaumes, les richesses du pays qu'on a decouvert peussent les y attirer; mais on a desjà répondu à cette objection quand on dit qu'il peut estre deslendu par une ou deux forteresses, à la garde desquelles il n'est besoin que de quatre ou cinq cens hommes, qui ne font que la moitié de l'équipage d'un grand vaisseau.

Tout ce qu'on suppose des vazes et des battures dont on appréhende que l'emboucheure de la rivière ne soit barrée se détruit aisément par l'expérience de ceux qui y ont esté et qui en ont trouvé les entrées belles, profondes et capables de recevoir les plus grands vaisseaux. Et il semble que les battures ou levées de terre qui sont couvertes de bois par endroits et costoyent le canal de la rivière jusque bien loin au large, et où la mer est profonde, en doivent oster tout le soupçon, parceque les anses mesmes de la mer ont assez de profondeur à cette distance là, et il y a apparence que le courant de la rivière a formé ces espèces de digues en repoussant d'un costé et d'autre les vazes, dont les vents remplissent les anses voisines, parceque ces chaussées sont plus escarpées du costé du canal, et vont aussitost en baissant vers les anses qui sont à droite et à gauche, dont elles ne séparent le lit de la rivière que d'un très petit intervalle. D'ailleurs, on ne peut pas croire que ces levées changent jamais de situation, puisqu'elles sont dans une terre ferme couverte d'arbres assez

gros, et qu'elles suivent régulièrement le rivage du fleuve, à qui elles servent de lit à plus de six lieues en mer.

On a satisfait, dans le mémoire *touchant la Nouvelle-Biscaye*, à la difficulté qu'on pourroit faire au sujet de l'inconstance des Sauvages. Ils connoissent trop bien de quelle conséquence il leur est de bien vivre avec nous pour manquer à la fidélité qu'ils nous doivent, et on n'a point veu dans la Nouvelle-France qu'ils y ayent jamais manqué. On le doit bien moins craindre de ceux-là, qui sont beaucoup plus obéissans et plus soumis à leurs caciques, dont il suffit d'avoir gagné l'esprit pour retenir tous les autres dans le devoir.

II

CAVELIER DE LA SALLE, AVANT DE PARTIR

CHERCHE A SE FAIRE RENDRE JUSTICE DU COTÉ DU LAC ONTARIO
ET DES ILLINOIS.

M. le comte de Frontenac ayant fait construire le fort Frontenac pour réprimer le libertinage des coureurs de bois, les desseins des Iroquois et les entreprises des Anglois, le succéz en fit reconnoître l'importance à feu M^{sr} Colbert, qui en donna la propriété et le gouvernement au sieur de La Salle, à des conditions qu'il a exécutées.

Au retour de sa découverte, se voyant arrêté bien loin par une grande maladie, il pourveut à la seureté de ce fort et aux moyens d'y entretenir une garnison suffisante.

M. de La Barre s'empara de ce fort, chassa les soldats et le commis du sieur de La Salle; et, comme il a de grands intérêts

pour l'envoy de plus de cent canots dans les bois contre les ordonnances de Sa Majesté avec La Chesnaye et Le Bert, il leur fit remettre ledit fort et tout ce qui appartenoit au sieur de La Salle au prix qu'il voulut. Ils en ont jouy à son préjudice et à celuy de ses créanciers sans aucun dédommagement. Après avoir fait pasturer les champs ensemencez, ils y ont fait monter des farines aux despens du Roy, qu'ils ont fait employer dans les estats que M. l'intendant du pays a signez, quoiqu'elles ayent esté en partie employées à leur profit, et en partie payées par le sieur de La Salle.

Pendant le fort demeuroit à l'abandon : ceux qui le devoient garder alloient à la Nouvelle-Angleterre porter du castor en fraude, et en rapportoient des piastres par le pays des Iroquois, à quoy on ne les auroit pas exposez, si on avoit creu véritables les advis qu'on donnoit à la Cour des dispositions prochaines à une rupture avec eux.

M. de La Barre n'auroit pas esloigné trois à quatre cens hommes, les plus propres à repousser l'Iroquois, qu'il a envoyé conduire ses canots en des pays si esloignez qu'ils y doivent demeurer trois ans, s'il avoit eu dessein de faire la guerre.

Le lieutenant de ses gardes en mène vingt, qui se sont emparez, par son ordre, du fort Saint-Louis, au pays des Irlinois, pour s'en attirer le profit.

Il a encore en plein conseil tenu à Montréal, et sans en estre requis, permis aux Iroquois de massacrer le sieur de La Salle, ses gens et les nations qui se sont rassemblées près de luy, sans que cela tirast à conséquence.

On a les preuves par escrit de tout ce qu'on avance, dont M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, et MM. de la Compagnie ont connoissance, ce qui fait espérer que Monsei-

gneur voudra bien accorder le dédommagement au sieur de La Salle sur la part que M. de La Barre et ses associez ont au profit que feront les canots qui sont pour eux, contre les ordres du Roy, dans les dépendances du fort Saint-Louis, sans préjudice de ce qui est deu pour le tort qu'ils luy ont fait au fort Frontenac.

 III

Mémoire pour rendre compte à Monseigneur le marquis de Seignelay de l'estat où le sieur de La Salle a laissé le fort de Frontenac pendant le temps de sa découverte.

M. le comte de Frontenac estant pourveu du gouvernement de la Nouvelle-France, il y trouva un débandement général des François, qui couroient impunément les bois et alloient chez les Anglois vendre les pelleteries de nos alliez, ausquels les Iroquois menaçoient de faire la guerre, à moins qu'ils ne portassent le castor chez eux par le lac Ontario, et ensuite à la Nouvelle-York.

Le libertinage des premiers fut réprimé, et les desseins des derniers rompus par la construction du fort que M. de Frontenac fist bastir au passage des uns et des autres. L'avantage que le pays en retira d'abord fit donner à ce fort et au lac le nom de Frontenac en reconnoissance.

Feu M^{re} Colbert en donna la propriété et le gouvernement au sieur de La Salle, à la charge d'en payer les despenses, qui se montoient à 11,000 livres envers le Roy, dont il a quittance, et à 9,000 livres envers des particuliers, qu'il a

aussy satisfaits. Il y fit passer de France et y entretint à ses dépens jusqu'à cinquante hommes, entre lesquels il y a eu ordinairement deux ou trois Recollects, comme il paroist par l'extrait des reveues.

Le sieur de La Salle s'appliqua ensuite à augmenter les bastimens et les defrichemens, à faire revestir la place d'une bonne muraille du costé de terre et à renforcer la palissade du costé de l'eau. Il y esleva des habitations de François et de Sauvages, y fit conduire des bestiaux et construire des barques qui naviguent par tout le lac, tiennent les Iroquois en respect, ostent sans violence une partie du commerce des Anglois et ferment ce passage aux déserteurs, conformément aux ordres exprès qu'il en avoit de M. de Frontenac.

Les choses estoient en cet estat, l'année 1679, lorsque le sieur de La Salle partit pour le dessein qu'il a exécuté par l'ordre de feu M^{re} Colbert; et, quoy qu'il ayt souffert depuis pour plus de 50,000 escus de perte, il a tousjours eu grand soin de la conservation de ce poste, dont il connoissoit l'importance, et où il avoit laissé pour commander le sieur de La Forest, qui en estoit major.

Au mois d'octobre 1682, après avoir achevé sa découverte, il ne peut se rendre à Québec, empesché par une grande maladie qui l'arresta près de quatre mois. Il envoya un placet à M. de Frontenac, qu'il croyoit encore gouverneur, et dont la protection luy estoit d'autant plus importante que les Iroquois avoient pour luy un très grand respect; il le prioit de prendre le soin de la seureté de ce fort et d'y establir une garnison telle qu'il jugeroit nécessaire, si celle qu'il y avoit laissée ne suffisoit pas, dont François Noir, marchand à Montréal, luy fourroit la paye.

M. de Frontenac remit ce placet à M. de La Barre, qui luy a succédé au gouvernement, et qui luy promit d'y veiller ; mais après son départ, au lieu de le faire, il rappela la garnison de ce fort, qui seroit demeurée à l'abandon, si ledit François Noir, chargé de la commission du sieur de La Salle absent, n'y avoit reconduit un nombre d'hommes suffisant et les choses nécessaires à leur entretien et à la conservation du poste. Il prit, avant que de partir, toutes les précautions nécessaires, et exécuta tous les réglemens faits pour empescher que les coureurs de bois ne se servissent du prétexte d'y monter pour aller ailleurs faire leur traite. On en a les preuves en bonne forme, et du bon estat où il avoit laissé ce poste quand il voulut retourner à Montréal.

M. de La Barre, qui avoit des veües qui ont paru depuis, le manda à Québec, et, l'ayant espouventé de menaces, le força à remettre les effets qu'il avoit portez chez le sieur de La Salle, au fort, à ses frais et à ses risques, entre les mains des nommés La Chesnaye et Le Bert, au prix coustant à Montréal, sans avoir esgard aux despenses qu'il y a à faire pour les transports, ny aux périls qu'on court de perdre tout dans les rapides qu'il faut passer pour y arriver. Il voulut mesme que le profit fait par ledit François Noir au nom du sieur de La Salle, propriétaire du lieu, fust remis auxdits Le Bert et La Chesnaye, disant que Sa Majesté luy avoit donné pouvoir d'oster et de donner les terres à qui il jugeroit à propos, et qu'il ostoit celle-là au sieur de La Salle, et qu'ainsy il n'y avoit plus rien.

Tout le monde fut surpris de ce procédé, dont on ne pouvoit deviner la raison, à moins qu'il n'eust la mesme liaison d'interest pour cela avec ledit La Chesnaye et Le Bert, qu'on sçait publiquement qu'ils ont ensemble eu plus de cent canots,

qui sont pour eux en traite dans les bois, au delà des vingt-cinq que Sa Majesté permet d'y envoyer au profit des particuliers. Le sieur de La Salle en a rencontré jusqu'au nombre de soixante et six en son chemin, dont pas un n'estoit des vingt-cinq qu'il peut donner, et dont les passeports estoient causez (*sic*) avec tant d'affectation que huit, conduits par les nommez des Loriers, Gibaut, La Croix, Sainte-Gemme. Les Auvergnats Turpin, Couture et leurs camarades, estans envoyez sous prétexte de porter des vivres au sieur Chevalier de Baugy, furent rencontrez au tiers du chemin par le sieur de La Salle, tellement chargez de marchandises de traite que, n'ayant peu mesme embarquer des vivres pour eux, ils seroient morts de faim s'il ne les avoit secourus, sans parler des autres canots qui avoient passé avant luy et qui estoient desja respandus partout.

Aussytost que La Chesnaye et Le Bert furent autorisez de M. de La Barre, ils chassèrent du fort Frontenac ce qu'il y avoit de soldats establis par le sieur de La Salle, et empêchèrent le sieur de La Forest, major, d'y retourner commander, à moins qu'il n'entrast dans leur société: à quoy n'ayant voulu consentir par la connoissance qu'il avoit de l'injustice qu'on faisoit au sieur de La Salle et à ses créanciers, il a esté obligé de repasser en France. On y a mis à la place deux commis pour faire le commerce; on a laissé pasturer ses champs ensemencez aux bestiaux, dont on a tué une partie; on a consommé ses bleds et autres provisions, quoy que M. de La Barre y ait fait monter des farines au nom du Roy, dont l'estat a esté signé par M. de Meulle, intendant, et envoyé à Monseigneur comme ayant esté employées pour le service de Sa Majesté, nonobstant qu'on ait traité une partie

des farines au profit de M. de La Barre, et que le reste ait esté payé par le sieur de La Salle et sa Compagnie.

On s'est servy de ses logis, barques, agrez, apparaux, chaloupes, canots, meubles et ustensiles, sans aucun dédommagement; on a laissé le fort exposé aux insultes des Iroquois, sans autre deffense que celle d'un garçon de cuisine et d'un autre pour garder les bestiaux, dans un temps où on mandoit à Monseigneur qu'on estoit à la veille de la guerre.

C'estoit pour prétexter l'envoy de tous ces canots et de plus de quatre cens hommes les plus propres à repousser les Iroquois, qu'on n'auroit pas dû esloigner si on avoit cru les avis qu'on donnoit aussy véritables qu'ils estoient spécieux; mais on estoit si certain de la bonne disposition des Iroquois après la confirmation de la paix en 1682, et les ostages par eux donnez à M. de Frontenac, qu'en ce mesme tems on envoyoit les gens qui devoient garder le fort porter le castor à la Nouvelle-Angleterre, et en revenoient avec des piastres et des denrées propres à la traite. Les nommés Dulignon, Gilles Meneret, Le Houx, Salvage et plusieurs autres qui ont esté employez dans ces voyages, ont passé, en allant et revenant, par le pays des Iroquois, où M. de La Barre n'auroit pas risqué son bien s'il avoit cru qu'il y eust de la disposition à une rupture.

Les créanciers du sieur de La Salle, qui luy ont presté après ses pertes dequoy luy aider à soutenir son entreprise, représentèrent inutilement le préjudice qu'on leur faisoit en le dépossédant de ce fort et en laissant la jouissance d'un bien qu'il leur avoit cédé pour les payer à des personnes qui n'y avoient aucun droit.

Mais pour faire voir encore mieux que le prétendu abandon

dont M. de La Barre colore le tort qu'il a fait au sieur de La Salle en s'emparant du fort Fontenac n'est qu'un prétexte, et que le véritable motif estoit d'en retirer tout le profit, c'est qu'il en a usé de mesme à l'esgard du fort Saint-Louis, où il a envoyé au printems 1683 plus de trente canots, conduits par le sieur Chevalier de Baugy, La Durantaye et le nommé du Luth, assez connu pour le chef des coureurs de bois, chargez de marchandises, pour enlever les pelleteries des Sauvages que le sieur de La Salle y a assemblez, et luy oster les moyens de retirer le payement de ce qu'ils luy doivent; et cela sous prétexte d'ordres que le sieur de La Salle auroit receus comme il devoit, s'ils luy en avoient apporté d'autres qu'une simple lettre par laquelle M. de La Barre luy mandoit qu'il jugeoit sa découverte inutile par des raisons qui font assez voir le peu de connoissance qu'il en a.

Il fit ensuite arrester tous ceux qu'il envoyoit chercher du secours, les empeschant de l'aller retrouver et faisant saisir les effets dont ils estoient chargez, les accusant de désertion, nonobstant qu'ils fussent porteurs des lettres dudit sieur de La Salle, lequel à son arrivée à Québec s'est trouvé dans l'impuissance de se servir, pour passer en France, des fonds qu'il avoit destinez pour cela, qui sont encore à l'abandon dans les lieux, où les gens de M. de La Barre les ont fait mettre de force.

On n'a pas été moins surpris de voir que M. de La Barre, qui sçavoit que le sieur de La Salle estoit chargé d'une commission du Roy pour faire un établissement aux Iinois, l'ait de son mouvement abandonné aux Iroquois, auxquels il a déclaré à Montréal, en plein conseil, sans qu'ils se plainnissent de luy, qu'ils pouvoient le tuer et les peuples qui se sont

réunis près de son fort, sans que cela tirast à conséquence. Il auroit, ce me semble, dû au moins faire advertir le sieur de La Salle et ses gens de se retirer, plustost que de les livrer aux Iroquois, dont les différens partis, qui sont allez le chercher après cette permission, l'auroient infailliblement massacré s'il n'avoit eschappé par le bonheur de la défaite d'un de ces partis.

Tout ce que le sieur de La Salle, revenant de sa découverte et arrivé à Québec, a pu obtenir de M. de La Barre, a esté la restitution simple de son fort, sans aucun dédommagement de ce qu'or. luy a pris et des torts qu'on luy a faits et à ses créanciers.

Et quoy qu'il eust les pièces justificatives de tout ce que dessus, il n'auroit pas osé en importuner Monseigneur, s'il n'avoit eu la bonté de luy en demander le Mémoire, dont la vérité ne peut estre désadvouée, quelque chose que M. de La Barre ait pu escrire au contraire.

Ainsy, Monseigneur est très-humblement supplié de vouloir faire examiner les preuves que le sieur de La Salle est prest à représenter, et, après avoir connu les grandes pertes que de telles violences luy ont causées, à ses créanciers et au sieur de La Forest, en accorder le dédommagement sur le revenant bon des canots qui sont, contre les ordres du Roy, dans les bois, et particulièrement sur ceux qui sont au fort Saint-Louis et dans les dépendances du fort Frontenac, dont les profits appartiennent au sieur de La Salle, suivant les concessions de Sa Majesté; et, en cas que Monseigneur juge nécessaire de faire examiner l'affaire sur les lieux, d'en envoyer l'ordre et le pouvoir à M. l'intendant, qui en peut avoir une entière connoissance.

nce. Il
r de La
er aux
hercher
massacré
d'un de

couverte
a été la
agement
et à ses

t ce que
neur, s'il
e, dont la
M. de La

é de vou-
e est prest
tes que de
u sieur de
e revenant
, dans les
fort Saint-
c, dont 'es
nt les con-
juguées-
en envoyer
t avoir une

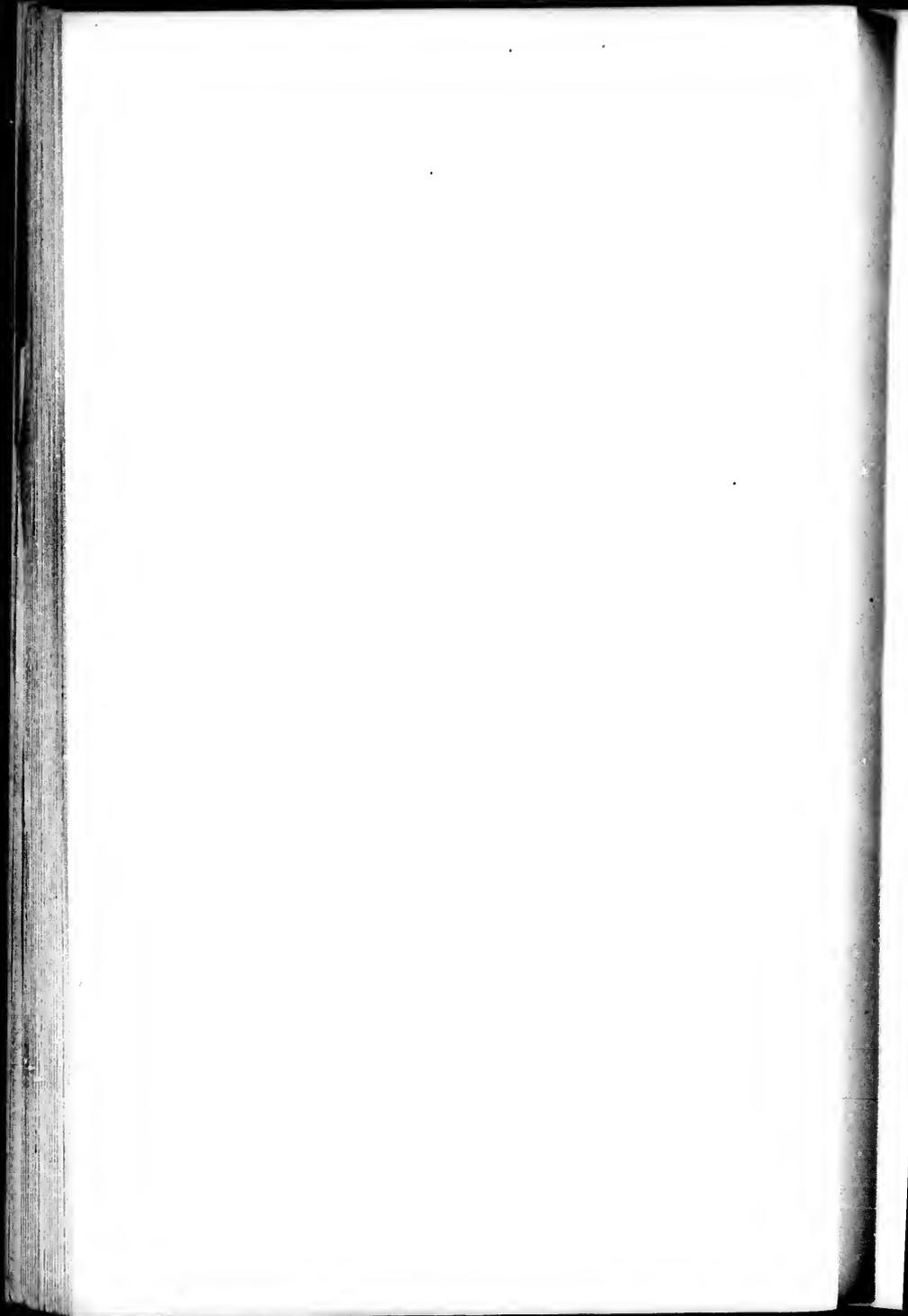
III

OFFRE FAITE PAR LE COMTE DE PEÑALOSSA

D'ÉTABLIR LES FRANÇAIS AU RIO-BRAVO

ET DE CONQUÉRIR ENSUITE LA NOUVELLE-BISCAYE.

UNION POSSIBLE DE SES PROJETS AVEC CEUX DE LA SALLE.



PROJETS DU COMTE DE PEÑALOSSA

I

NOTICE

SUR LE COMTE DE PEÑALOSSA.

Le comte de Peñalossa est né à Lima, ville capitale du Pérou, l'an 1624. Il y a peu de maisons dans l'Amérique aussi illustres qu'est la sienne, puisqu'il est allié de plusieurs grands d'Espagne, comme sont les ducs de Sessa et d'Escalona, les comtes de Pieño en Rostro et les marquis de Maya. Du costé de son père, il descend des maisons de Peñalossa et de Briseño, d'Ocampo, de Verdugo et de Cordoue, et du costé de sa mère de celles de Arias de Anaya, de Valdivia, de Cabrera et de Bobadilla. Pedro Arias d'Avila, premier gouverneur de la Terre Ferme, estoit son trisaïeul; Diego d'Ocampo, amiral de la mer du Sud, et Pedro de Valdivia, qui conquit à ses despens le royaume de Chili, estoient ses bisayeuls. Le commandeur Diego de Peñalossa, son grand-père, fils de Alonzo Fernandez de Peñalossa, chevalier de l'ordre d'Alcantara, estoit né en Espagne. Il passa en Amérique avec le marquis de Cañete, son parent et vice-roy du

Pérou ; il y posséda plusieurs charges considérables, comme sont celles de général ou grand maistre de l'artillerie de ce royaume, d'alcajde ou gouverneur des forts du port de Callao, de surintendant des fortifications et des bastimens du Roy, de général de mer et de terre et plusieurs autres.

Don Alonso de Peñalossa, chevalier de l'ordre de Calatrava, son père, a esté mestre de camp d'un régiment d'infanterie, commandant des frontières de l'audience de los Charcos, qui est la partie méridionale du Pérou, et gouverneur des provinces de l'Aricaxa, d'Arequipa et de beaucoup d'autres, et mestre de camp général de tout le Royaume.

Le comte de Peñalossa, à l'âge de quinze ans, fut fait regidor de la ville de la Paz ; il fut ensuite deux fois alcade ordinaire et trois fois justicia mayor de la mesme ville. Il leva à ses despens deux compagnies d'infanterie pour le secours du Chili, et une de quatre-vingts hommes qu'il conduisit à la guerre contre les Indiens Chunchos, qui s'estoient revoltez et qui furent forcez à se soumettre. Il fut fait bientost après capitaine de cavalerie, gouverneur de la province d'Omasuyos, alcade ordinaire de la ville de Cusco, et enfin il acheta la charge d'alcadę provincial de la ville de Paz et des cinq provinces qui en dépendent. Cette charge, qui luy appartient encore aujourd'hui, luy cousta 50,000 escus.

Durant le temps qu'il l'exerçoit, il eut querelle avec le frère du comte de Salvatierra, vice-roy du Pérou. Ce demeslé et l'envie de voir l'Espagne l'obligèrent à sortir du Pérou. Il s'embarqua au port du Callao l'année 1652. Le vaisseau où il s'estoit embarqué coula à fond à la veue du port de Payta. Il y perdit plus de 40,000 escus, et ne sauva que 10 ou 12,000 escus en perles et en pierreries.

Il se rendit peu de temps après à Panama, où il prit résolution d'aller voir son oncle Don Alonzo Briseno et Cordova, evesque de Nicaragua. Il fit un second naufrage sur cette route, et se rendit avec peine auprès de ce prélat, qui luy facilita ensuite les moyens d'aller dans un équipage conforme à sa qualité à Mexique, capitale de la Nouvelle-Espagne, où il attendit à la cour du vice-roy des nouvelles et de l'argent du Pérou.

Le duc d'Albuquerque estoit alors vice-roy de la Nouvelle-Espagne et il y reçut si favorablement le comte de Peñalossa qu'il le fit resoudre à s'arrester à Mexique. Le duc luy donna peu de temps après deux compagnies d'infanterie; l'année 1655, il luy donna le commandement de toute l'infanterie qu'il envoyoit au secours de la flotte commandée par le marquis de Montalegre, qui s'estoit retiré à la Vera-Cruz pour éviter la flotte de soixante-huit vaisseaux de guerre que Cromwell avoit envoyée en Amérique, et qui s'empara de l'isle de la Jamaïque.

Dans le temps que le comte de Peñalossa estoit à la Vera-Cruz, le mesme vice-roy luy donna ordre de passer à la Havane avec la mesme infanterie, afin de veiller à la conservation de cette importante place, dans laquelle il demeura onze mois.

A son retour, le duc d'Albuquerque le fit alcade-major, ou gouverneur de la province de Xiquilpa; il y joignit le gouvernement de la province de Chilchota et la charge de son lieutenant général dans les mesmes provinces situées dans le pays de Mechoacan, et il luy donna divers autres emplois considérables pendant le reste de sa vice-royauté.

Le marquis comte de Baños ayant succédé au duc d'Al-

buquerque, on luy fit de grandes plaintes contre Don Bernard Lopez de Mendizaval, gouverneur du Nouveau-Mexique, dont le plus grand crime estoit de s'estre brouillé avec les inquisiteurs et leurs partisans. Néanmoins il fut revoqué, et le comte de Peñalossa fut choisy pour commander en sa place et apaiser les troubles ordinaires en ce pays là.

On luy expédia ses provisions de gouverneur et capitaine général du Nouveau-Mexique à la fin de l'année 1660, et il partit pour y aller en 1661. Il s'arresta enfin deux mois à Zacatecas pour attendre son équipage et un mois au Parral, dans la Nouvelle-Biscaye, pour se pourvoir des choses nécessaires. Il apaisa les troubles du Nouveau-Mexique, fit la guerre aux Indiens ennemis appellés Apaches, qu'il défit et força à demander la paix. Il fonda deux villes nouvelles, fit faire plusieurs bastimens publics et découvrit de nouveaux pays. Mais il eust le malheur, que la plupart de ses prédécesseurs avoient eu, de se brouiller avec les inquisiteurs. Le commissaire général de l'inquisition s'attribuoit une autorité sans bornes et vouloit disposer souverainement de toutes choses, en sorte que, pour arrester ses entreprises tyranniques et extravagantes, il fut obligé de le faire arrester prisonnier dans une chambre du palais durant huit jours, après lesquels il le fit relascher, espérant qu'il seroit à l'avenir plus modéré.

En l'année 1664, le comte de Peñalossa retourna à Mexique par la route ordinaire du Parral, où il séjourna trois mois et demi, afin de proposer au vice-roy la conquête des pays qu'il avoit découverts.

Mais l'inquisition, qui ne pardonne jamais la moindre chose faite contre son autorité suprême, le fit arrester à Mexique et l'y retint trente-deux mois prisonnier. Elle fit informer de

toutes ses actions et de toutes ses paroles, et enfin elle fit vendre pour 86,000 escus tous ses biens, qui se montoient à plus de 300,000, et dont il a les inventaires en son pouvoir, le priva de son gouvernement, le déclara incapable d'en posséder aucun autre dans la Nouvelle-Espagne, et le condamna à 51,000 escus d'amende, et refusa de luy rendre les 35,000 qui restoient.

Le comte de Peñalossa résolut de passer en Espagne pour y demander justice d'une telle persécution. Il alla à la Vera-Cruz en 1668, et ensuite à la Havane pour y attendre de l'argent du Pérou; mais son malheur ou la terreur et les artifices de l'inquisition ont esté si grands que jusques à présent il n'en a pu recevoir aucunes nouvelles.

Il s'embarqua l'année 1669, après avoir longtems attendu, dans un vaisseau des Canaries qui le porta à l'isle de Ténériffe, où il fust bien reçu du gouverneur, son parent, et de toutes les personnes de qualité, une desquelles, qui luy a escrit depuis peu, a deux fils qui estudient à Paris, au collège de Clermont.

La difficulté d'y avoir des nouvelles de ses parens, les Espagnols envoyant à peine un ou deux vaisseaux tous les ans aux Canaries, l'obligea à s'embarquer dans la flotte angloise et d'aller à Londres. Il eust l'honneur d'y saluer le Roy et le duc d'York, qui luy firent beaucoup de faveurs; il vit aussy le marquis del Fresno et le comte de Molina, ambassadeurs d'Espagne, qui, au lieu de l'assister, prirent ombre de son séjour à Londres et le persécutèrent de nouveau.

Il résolut donc de passer en France, espérant que la conclusion de la paix, que l'on croyoit alors fort prochaine, luy feroit trouver quelque occasion favorable pour passer en Espagne.

Il a veu plusieurs fois les ambassadeurs d'Espagne, et entre autres le marquis de Los Balbazes, qui ne luy ont donné que des complimens et marqué beaucoup de défiance de son séjour en France, sans considérer qu'il y estoit forcé.

Tant de malheurs et de persécutions l'ont obligé à prendre la résolution de vivre sous la protection du plus grand Roy du monde, en attendant quelque rencontre favorable pour le rétablissement de ses affaires.

Le comte de Peñalossa est mort à Paris en 1687.

II

PROJET

POUR ÉTABLIR LES FLIBUSTIERS DE SAINT-DOMINGUE
EN TERRE FERME, AU RIO-BRAVO, ET DE LA MARCHER SUR LA
NOUVELLE-BISCAYE.

*Mémoire pour M^r le marquis de Seignelay, touchant
l'establissement d'une nouvelle colonie dans la Floride,
dans l'embouchure de la rivière appelée Rio-Bravo, et les
avantages qui en peuvent revenir au Roy et à ses sujets.*

18 Janvier 1682.

Cette partie de la Floride n'est occupée par aucune nation de l'Europe. Elle est située entre le 25^e et le 30^e degré de latitude. L'air y est très bon et le climat tempéré. Elle produira, estant cultivée, du vin et toute sorte de grains, de fruits et d'animaux domestiques. Elle est arrosée par plusieurs ri-

vières navigables et abondantes en poisson, lesquelles se jettent la plupart dans le Rio-Bravo, dont l'emboucheure est de plus de deux lieues de large, et le cours de plus de quarante lieues.

Pour bien expliquer l'utilité de cet établissement, il est nécessaire de dire auparavant quelque chose de la colonie française de Saint-Domingue.

Cette colonie est présentement de cinq à six mille François et d'environ sept cents femmes, sans parler des nègres de l'un et l'autre sexe.

Elle a commencé par cinquante hommes seulement, qu'on appelloit *boucaniers*, qui s'y sont établis et maintenus malgré les Espagnols. Depuis, s'estant multipliez, une partie s'est attachée à la culture et au commerce particulier du tabac. L'autre partie, connue sous le nom de *flibustiers*, s'est occupée à faire des courses sur mer.

Ces derniers sont très aguerris et accoustumez à la fatigue et au climat. On en peut faire de grands usages en ce pays là, mais ils ne seroient nullement propres à servir ailleurs. Ils sont environ dix-huit cents, tous bons soldats et matelots.

La ferme du tabac a beaucoup diminué le commerce de cette colonie, et a augmenté la nécessité des courses pour faire subsister ces flibustiers; mais, le Roy leur ayant depuis peu fait défendre d'aller en course, ils sont sur le point de se dissiper faute de subsistance, ce qui seroit une perte considérable et difficile à réparer.

Le désir de conserver d'aussy bons sujets à Sa Majesté est un des motifs de la nouvelle colonie qu'on propose.

On ne demande pour cela que la permission de les conduire dans le pays qui a esté désigné, et on offre de faire tous les frais de cet établissement.

Il ne faut que dix à douze jours de navigation pour aller de l'isle de Saint-Domingue à l'emboucheure de Rio-Bravo, qui, n'estant occupée ny fréquentée par aucuns Européens, il n'y a point de nation qui ait lieu de s'y opposer ny de s'en plaindre.

Les avantages de cette colonie sont :

1° Qu'estant à l'emboucheure de ce grand fleuve, elle y peut établir un commerce considérable avec les peuples voisins en leur fournissant toutes les marchandises qu'elle feroit venir de l'Europe, que nos François pourront donner à deux cens pour cent de meilleur marché que les Espagnols, à cause de plus de trois cens lieues de chemin par terre que font leurs marchandises, depuis la Vera-Cruz, où elles débarquent toutes, jusques en ce pays-là.

2° Cette colonie pourra facilement élever un très grand nombre de bestiaux et faire d'autres marchandises, outre celles qu'elle tirera des pays voisins pour envoyer en France.

3° Comme le dedans du pays est abondant en mines d'or et d'argent, de cuivre, de plomb et autres métaux, il y a lieu d'espérer que cette colonie y en pourra découvrir et en tirer une grande utilité, à l'exemple des Espagnols, en payant les droits de Sa Majesté.

Mais le plus grand de tous les avantages qu'on peut tirer de cette colonie est que, lorsque ces flibustiers seront une fois établis en terre ferme, sous de bons chefs qui s'offrent à les conduire et qui ont une parfaite connoissance de ce pays-là, il seront prêts à la première guerre contre l'Espagne, et, quand il plaira au Roy de le leur permettre, de faire pour Sa Majesté une importante conquête.

Cette conquête est celle de la Nouvelle-Biscaye, dans la-

quelle il y a plusieurs abondantes mines d'argent peu esloignées du lieu de cette colonie, dont les principales sont celles de Hendehé, de San-Juan de Guncame, de Sombrette, de Soñora, et celles du Parral, nouvellement découvertes et plus abondantes que toutes les autres, outre lesquelles il y a les mines d'or de San-Diego et celles de plomb de Sainte-Barbe ou Santa-Barbara; et toutes ces mines fournissent aux Espagnols plus d'or et d'argent que toutes les autres de la Nouvelle-Espagne.

Il sera d'autant plus facile aux flibustiers de se rendre maîtres de cette province qu'on sait avec certitude, par des gens bien instruits, qu'il n'y a pas plus de quatre à cinq cens hommes capables de prendre les armes, mais si mal armés et si peu aguerris que deux cens flibustiers sont plus que suffisans pour les défaire et les chasser.

Ces Espagnols ne pourroient estre secourus que de la ville de Mexique, qui en est esloignée de près de deux cens cinquante lieues, où il y a plusieurs pays deserts entre deux à traverser. La plus grande levée que le vice-roy puisse faire en l'estat présent ne peut aller à plus de quatre ou cinq cens hommes, et il ne pourroit faire cette levée en moins de trois mois, à cause qu'il n'y a pas un soldat espagnol en ce pays-là qui veuille marcher sans une mule pour le porter et une autre pour son bagage.

Les flibustiers, avant l'arrivée de ce secours qu'ils n'appréhenderoient pas, auroient du temps de reste pour s'establir et se fortifier dans le pays, et luy en pourroient mesme facilement empescher l'entrée, à cause des passages estroits et faciles à garder.

Tous les nègres indiens, métis, mulastres, et mesme les Espa-

gnols nez dans l'Amérique, appelez créoles, sont si animez contre les Espagnols naturels, qu'ils appellent *cachoupins*, à cause des mauvais traitemens qu'ils en reçoivent, n'attendent qu'une occasion favorable pour se soulever, ce qu'ils feroient plustost en faveur des François que d'aucune autre nation, parcequ'ils sont catholiques comme eux, et qu'ils ont beaucoup plus d'humanité que les Espagnols naturels.

Il seroit aisé à ces François de conserver la conquête de cette province par le moyen de la colonie proposée à l'emboucheure du Rio-Bravo qui costoye la Nouvelle-Biscaye, et par la continuelle communication entre cette colonie et celle de l'isle de Saint-Domingue, qui serviroit d'entrepot.

Enfin, cette colonie, soit qu'on la considère en temps de paix ou en temps de guerre, est la plus utile et la plus facile de toutes celles qui ont esté faites jusques icy, toutes les conjonctures estant favorables pour l'establiir, s'il plaist à M^{er} le marquis de luy accorder l'honneur de sa protection, sans qu'on demande aucun secours d'argent, comme il a esté dit.

 III

PROJET

POUR SE RENDRE MAITRE DE PANUCO ET DES MINES DE
LA NOUVELLE-BISCAYE, AVEC DES FLIBUSTIERS DE LA CÔTE DE SAINT-
DOMINCUE, COMMANDÉS PAR GRAMMONT.

Mémoire sur les affaires de l'Amérique.

Janvier 1684.

Les Espagnols venant de déclarer la guerre à Sa Majesté,
il semble qu'elle est en plein droit de se servir des grands

moyens que Dieu luy a donnez pour profiter d'une déclaration si téméraire.

Entre ces moyens, les conquestes que Sa Majesté peut faire dans les Indes occidentales pourroient luy estre aussy avantageuses et plus ruineuses à la monarchie d'Espagne qu'en aucun autre lieu où sa Majesté le puisse attaquer.

La grande facilité qui se rencontre à y réussir semble encore y inviter Sa Majesté, comme on le pourra voir par la suite de ce mémoire.

Il y a quelque temps qu'on offrit à Sa Majesté, par un mémoire présenté à Mgr le marquis de Seigneley, d'establi une colonie françoise à l'embouchure de la rivière appelée Rio-Bravo, qui se jette dans le golfe de Mexique à soixante lieues de Panuco, dernière habitation des Espagnols du costé de la Floride, et cela à dessein non seulement d'y faire un commerce considérable, mais encore d'estre en estat, à la première déclaration de guerre, de se servir de cet établissement pour faire la conqueste d'une des plus considérables provinces des Espagnols, nommée la Nouvelle-Biscaye, où il y a plusieurs minières d'argent, d'or et d'autres différents métaux (ces mines sont celles du Paral, de Guincame, de Sombrarete, d'Endehé, de San-Juan, de Sainte-Barbe et autres), toutes plus abondantes que celles des autres provinces de l'Empire du Mexique ou Nouvelle-Espagne, parcequ'elles ont esté découvertes depuis peu et n'ont pas encore esté espuisées.

Ce que l'on proposoit alors comme une chose esloignée se peut exécuter présentement par deux voyes différentes.

PREMIÈRE PROPOSITION.

L'une est qu'au lieu d'aller s'établir à l'embouchure du Rio-Bravo pour s'approcher de la Nouvelle-Biscaye, que ce fleuve costoye, on offre d'aller droit à Panuco, dont on respond à Sa Majesté de se rendre maistre avec une grande facilité, sur la certitude que l'on a qu'il n'y a pas plus de trente ou quarante soldats espagnols, et, après s'estre saisy de cette habitation espagnolle, d'aller s'emparer avec la mesme facilité de toute la province et des mines de la Nouvelle-Biscaye.

On prétend pour cela assembler mille à douze cens fribustiers françois, habitans de la coste de Saint-Domingue, gens fort aguerris, accoustumez au climat et à la manière de vivre de ces pays, et en possession de battre partout les Espagnols, de piller leurs villes et de prendre leurs vaisseaux dans le golfe de Mexique, où ces fribustiers font souvent des courses. On se propose de mettre à leur teste un chef nommé Grammont, qui a accoustumé de les mener à la guerre, homme hardy auquel ils obéissent volontiers, et qui s'est trouvé à la teste de beaucoup d'entr'eux à la prise et au pillage qui a esté fait, il y a environ six mois, de la Vera-Cruz, principal port des Espagnols, par un corsaire hollandais nommé Van Horn, qui avoit deux vaisseaux de guerre, et auquel ledit sieur de Grammont s'estoit joint en qualité de son lieutenant.

On propose de joindre à luy, pour chef principal et conducteur de l'entreprise, un homme de qualité nommé le comte de Peñalossa, né créole, c'est-à-dire Indien de race espagnolle, qui est sorty des premiers conquérans de ce pays, lequel, après avoir passé par divers emplois considérables, tant au

Pérou qu'au Mexique, a esté gouverneur et capitaine général d'une grande province nommée le Nouveau-Mexique, dont il représente les provisions et ses attestations de service, et qui a esté ruiné en ces pays-là par les religieux de l'Inquisition, qui l'ont retenu trente-deux mois prisonnier et ont dissipé tout son bien, sans qu'il en ayt jamais pu obtenir aucune justice des Espagnols, ce qui l'a obligé de venir en France à dessein d'y offrir ses services à Sa Majesté et de luy proposer des conquestes en ce pays.

Cet homme est parfaitement instruit du dedans du pays, et surtout de la province de la Nouvelle-Biscaye, dont il offre de faire la conquête.

Il croit ne pouvoir donner de meilleurs gages de sa fidélité qu'en se mettant seul de sa nation avec mille à douze cens François aguerris, et à la discrétion du commandant françois qui les conduira avec luy, auquel il dit qu'on peut donner ordre de le faire pendre au premier arbre s'il manque à aucune des promesses qu'il fera.

Il offre non seulement de se rendre maistre de Panuco, mais encore de s'y faire apporter tous les vivres nécessaires par les habitans du pays, tant pour conserver cette conquête, où il a dessein d'establir une garnison françoise et de s'y bien fortifier, que pour aller dans la Nouvelle-Biscaye par une route d'environ quatre-vingts lieues qu'il assure lui estre particulièrement connue, et qu'il n'y trouvera aucuns Espagnols qui s'opposent à son passage ; qu'il trouvera la mesme facilité à s'emparer des mines et des provinces de la Nouvelle-Biscaye, qui, estant d'une estendue plus longue que la France, mais plus estroite, n'a pas cinq cens Espagnols naturels dispersez dans tout ce pays, mais presque tous gens ma-

pables de deffense, amollis dans les plaisirs, et qui n'ont jamais veu aucune occasion de guerre.

Qu'estant dans ce pays avec mille François, et mesme avec moins, il en sera le maistre absolu, et en enlèvera toutes les grandes richesses pour les faire porter à Panuco et les faire embarquer pour France, et gardera aisément cette conquête.

Que de la seule province de Nouvelle-Biscaye on pourra tirer facilement, tous les ans, 20 à 25 millions de livres en barres d'argent, et les transporter en France avec beaucoup plus de facilité et moins de frais que ne font les Espagnols, qui, au lieu de faire porter tout l'argent qu'ils tirent des mines de cette province droit à Panuco, le font porter par mulets à la ville capitale de Mexique, qui est à plus de trois cens lieues de là, et cela parce que le vice-roy et tous les officiers des finances y sont établis qui veulent avoir leurs droits sur cet argent, lequel ils renvoyent encore par mulets à grands frais depuis Mexique jusques à la Vera-Cruz, où ils font tous leurs embarquemens sur la flotte d'Espagne; et ce port est encore esloigné de plus de cent lieues de la ville de Mexique.

Quant à la facilité de la conquête, il asseure que la province de la Nouvelle-Biscaye n'a aucune forteresse, qu'elle sera prise avant que le vice-roy, qui est à la ville de Mexique, en puisse avoir advis; que les François ne paroistront pas plustost avec luy à Panuco que tous les Indiens, métis, mulastres, nègres, et mesme les créolles, se souleveront contre les Espagnols naturels, dont ils ne peuvent plus supporter la tyrannie; que ces peuples ne cherchent qu'à se donner à une autre nation chrestienne qui les tire de l'oppression où ils sont, et que les créolles sur tous sont les plus animez contre les

Espagnols naturels, qu'ils appellent Cachupins par forme d'injure, parcequ'ils les maltraitent et les privent de tous les emplois.

Qu'à l'esgard des moyens de conserver cette conquête, il s'y trouvera la mesme facilité, en ce qu'estant maistre du pays il y faudra publier une exemption pour les habitans d'une partie des impotz excessifs qu'ils payent aux Espagnols, et qui, outre les courvées et les travaux qu'ils leur font faire aux mines, vont à la cinquieme partie de tout ce qu'ils recueillent, ce qu'on peut réduire à la dixiesme, pour y establir l'autorité de Sa Majesté et y faire aymer la nation françoise.

Que le vice-roy de Mexique ne peut pas mettre en campagne plus de cinq cens Espagnols, quelque effort qu'il puisse faire, à cause du petit nombre qu'il y en a et qui sont dispersez dans des pays immenses, où ils sont nécessaires pour y tenir les peuples du pays dans l'obéissance: en sorte qu'un soldat espagnol commande quelquefois à tout un grand pays, et que c'est une espèce de miracle de voir comment un si petit nombre d'hommes peut tenir une si vaste estendue de pays et tant de peuples mal intentionnez, et qu'ils reduisent à la dernière extrémité d'un dur esclavage.

Que cette levée de cinq cens Espagnols ne se peut pas faire en moins de six mois, tant pour les rassembler de lieux esloignez que pour leur trouver au moins mille mulets, qui sont rares et qui sont occupez à porter leurs barres d'argent, n'y ayant aucun soldat espagnol estably dans ce pays qui veuille aller à la guerre sans un mulet pour le porter et un mulet pour porter son bagage.

Qu'à moins que le vice-roy ne vinst à leur teste, il n'en iroit jamais le quart jusques à la Nouvelle-Biscaye, et que,

dans l'espouvante où cette conquête jetteroit tous les Espagnols de la Nouvelle-Espagne, le vice-roy n'oseroit jamais s'esloigner de la capitale, de crainte de causer par son absence un souslèvement général de tout le pays, fatigué de la domination espagnole, et que, quand il y viendroit avec cinq cens Espagnols, il ne faudroit pas plus de cent fribustiers françois pour les arrester dans un passage estroit, entre des montagnes par où il faut passer en venant de Mexique pour entrer dans la Nouvelle-Biscaye.

On ne demande à Sa Majesté, pour faire réussir cette entreprise, que deux vaisseaux de guerre equippez de toutes les choses nécessaires pour ce voyage, tant pour la seureté du passage que pour rapporter les barres d'argent que l'on prétend tirer en grande quantité de la Nouvelle-Biscaye, depuis Panuco jusques à la coste de Saint-Domingue, qui serviroit d'entrepot, et de là en France : l'un de ces vaisseaux de trente-six et l'autre de trente pièces de canon, qu'on pourroit envoyer en ce pays soubz prétexte d'y servir à la garde des isles françoises, dans la conjoncture présente de la guerre déclarée par les Espagnols, avec un ordre au sieur de Cussy, nouveau gouverneur pour le Roy de la coste de Saint-Domingue, de faire assembler mille ou douze cens fribustiers avec les bastimens nécessaires pour leur transport dans le golfe et des vivres pour six mois, qu'on trouvera dans ladite isle avec facilité; et deux commissions de Sa Majesté, l'une de gouverneur, pour le comte de Peñalossa, de tout ce qu'il occupera dans la terre ferme de l'Amérique pour le service de Sa Majesté, et l'autre de lieutenant de Roy pour le sieur de Grammont ou pour tel autre chef de fribustiers qui luy sera donné par ledit sieur de Cussy, qui, ayant esté à la guerre avec eux,

sçait ceux qui sont les plus capables de commander, et sçaura choisir les plus propres à exécuter cette entreprise.

SECONDE PROPOSITION.

L'autre moyen de réussir à faire la conquête de la mesme province de Nouvelle-Biscaye est de remonter le fleuve nommé par les Espagnols Rio-Bravo, et qui se trouve heureusement estre le mesme appellé par les Sauvages Mississipy, dont le sieur de La Salle, gouverneur pour le Roy du fort Frontenac, dans la Nouvelle-France, vient d'achever la découverte jusques à la mer, et est nouvellement arrivé à Paris pour en rendre compte, ainsy que d'un établissement considérable qu'il a fait sur la mesme rivière, consistant en un bon fort qu'il a appellé le fort Saint-Louis, dans lequel il a laissé une garnison françoise avec un bon commandant, qui a esté capitaine d'infanterie en France, et quatre mille Sauvages qu'il a armez et disciplinez, du nombre de plus de dix-huit mille personnes qui se sont habituées aux environs de son fort; et il leur a fait bastir quatre autres forts aux principales avenues et leur a fait recognoistre l'autorité de Sa Majesté. Il a pris possession, en son nom, de plusieurs beaux et fertiles pays qu'il a découverts le long de ce fleuve et des rivières qui s'y jettent; il a nommé ces pays la Louisiane, du nom de Sa Majesté; il y a fait planter ses armes, qui sont respectées de tous les Sauvages jusqu'à y offrir des sacrifices : ce qu'il a heureusement exécuté, par des travaux extraordinaires, en vertu d'une lettre patente de Sa Majesté qui luy donne commission de faire cette conquête et luy accorde le gouvernement de tous les pays qu'il découvrira et où il fera recognoistre son autorité.

On croit estre obligé de rendre icy ce tesmoignage à la vérité touchant ledit sieur de La Salle, de dire que c'est un homme qui possède avantageusement toutes les qualités nécessaires pour faire réussir les grandes entreprises, et qui a un talent tout particulier pour gouverner les peuples de ce pays-là et dont il sçait dix langues différentes.

Le principal motif dudit sieur de La Salle dans cette découverte a esté de trouver un port, dans le golfe de Mexique, dans lequel on pust faire un établissement considérable de François, afin de s'en servir pour faire des conquestes sur les Espagnols à la première rupture. Le succez a respondu à son attente, puisque le fleuve qu'il a descouvert est un excellent port, que les grands vaisseaux le peuvent remonter de plus de cent lieues dans les terres, et les barques plus de cinq cens; qu'ils y sont dans une entière seureté, ce fleuve estant partout fort profond et sans aucun sault; qu'il passe dans des pays fertiles et remplis d'un nombre infiny de bœufs sauvages qui ont de la laine au lieu de poil et une bosse sur le dos, et de quantité d'autres bestes, de bleds d'Inde, de fruitcs et autres choses nécessaires à la vie; qu'il y a mesme apparence d'y trouver des mines, puisqu'on y trouve des morceaux de métal, et qu'il y a le long de ce fleuve des pays plus chauds que la Nouvelle-Biscaye, qui en est remplie; qu'on trouve le long de son cours quantité de bois propres à bastir des vaisseaux et des chanvres d'une hauteur extraordinaire propres à faire des cordages, quantité d'arbres qui produisent le coton et des forests de meuriers propres à y faire un grand commerce de soye; que, les pays par où passe ce fleuve n'ayant jamais esté descouverts par aucune nation d'Europe, personne n'en peut disputer la propriété de Sa Majesté, et que le mesme fleuve

passe fort près de la Nouvelle-Biscaye. Ledit sieur de La Salle ayant trouvé sur ses bords des Sauvages qui sont en guerre avec les Espagnols de cette province, entr'autres une nation nommée les Panas, qui sont armez de massues et de flesches et se servent de chevaux sauvages sortis apparemment de ceux que les Espagnols ont menez en ces pays, et qu'il vint environ deux cent cinquante de ces Panas, montez sur ces chevaux, au-devant dudit sieur de La Salle, qui prétend unir facilement ces Sauvages avec ceux qu'il a desjà soubmis à l'obéissance de Sa Majesté, pour s'en servir contre les Espagnols et les chasser entièrement de la Nouvelle-Biscaye, quand il plaira à Sa Majesté de luy en donner l'ordre.

Ledit sieur de La Salle s'est acquis tant de crédit parmi ces Sauvages qu'il assure n'avoir pas besoin de plus de deux cens François pour les mettre à leur teste et faire avec eux la conquête de cette province abondante en mincs, dont il prétend tirer facilement tout l'argent et l'embarquer sur le fleuve qu'il a descouvert pour le transporter delà droit en France.

Comme son nouveau fort de Saint-Louis est à quatre cens lieues de l'emboucheure de ce fleuve, son dessein seroit encore d'en bastir encore un autre à trois cens lieues plus bas, au lieu jusqu'où les grands vaisseaux le peuvent remonter et où il prétend assembler son armée de Sauvages, qu'il assure pouvoir faire monter jusques à quinze mille hommes armez à la mode de ces pays, pour entrer à leur teste, avec deux cens François, dans la Nouvelle-Biscaye, dont il tient la conquête fort aysée avec cette armée de Sauvages, qu'il est seur le faire subsister et de s'en faire obéir, et qu'estant bien conduits, les Espagnols ne sont pas capables de leur résister dans la grande foiblesse où ils sont.

Ledit sieur de La Salle croit aussy la conservation de cette conquête très facile par le moyen des forts qu'il tiendra le long du fleuve, et de ceux que l'on fera faire dans le pays pour la conservation des mines.

Il demande seulement, pour venir à bout de cette entreprise, qu'il plaise à Sa Majesté de luy accorder un seul vaisseau (il se contentera mesme, au lieu d'un vaisseau de guerre, d'une fluste de deux cens tonneaux, avec des armes et des munitions, et des vivres pour six mois, pour le transport des trois cens François qu'il propose de lever en France) de trente à trente-six pièces de canon pour le conduire en seureté, par le golfe de Mexique, à l'emboucheure du fleuve qu'il a decouvert, et l'y entre en durant un an de deux cens soldats françois, avec confirmation de sa patente de gouverneur tant des terres qu'il a decouvertes et occupées que de celles qu'il decouvrira et occupera à l'avenir pour le service de Sa Majesté, depuis son fort Saint-Louis, en descendant vers le golfe de Mexique.

Et si Sa Majesté juge à propos de différer cette entreprise, ledit sieur de La Salle se contentera de la confirmation de sa patente pour retourner par le golfe de Mexique à son fort de Saint-Louis, et y mettre les choses en estat d'exécuter ce qu'il oïre présentement, lorsqu'il plaira à Sa Majesté de luy en donner l'ordre.

Ces deux différens moyens de faire la conquête de la Nouvelle-Biscaye peuvent estre mis en usage sans despense considérable; on peut en choisir un des deux, ou tous les deux ensemble, afin d'attaquer les Espagnols dans cette mesme province par deux différens endroits. En ce cas, les deux vaisseaux demandez par la première proposition sulli-

roient pour l'une et pour l'autre, parcequ'ayant passé le golfe ensemble, l'un iroit à Panuco et l'autre à l'emboucheure du nouveau fleuve, qui n'en est qu'à soixante lieues.

Cette conquête estant faite et affermie, elle serviroit dans la suite à chasser, quand on le jugeroit à propos, les Espagnols de toute la Nouvelle-Espagne, sans y employer d'autres gens que les habitans mesmes qui leur sont soumis, et qui, estant asseurez d'une protection étrangère et soustenus par les Indiens des pays voisins, ne manqueroient pas de se soulever contre eux et de secouer le joug insupportable, comme ont fait les Indiens d'une grande partie du Chili, que les Espagnols n'ont jamais peu réduire depuis qu'ils sont sortis de leur domination.

Mais, quand mesme on se borneroit à la seule conquête de la Nouvelle-Biscaye, on peut asseurer qu'elle vaut bien la peine de s'y appliquer, et que les Espagnols, qui en connoissent l'importance et qui sçavent la quantité d'argent qu'ils en tirent, offriront volontiers à Sa Majesté des places considérables en Europe pour la recouvrer, n'appréhendant rien tant que de voir les François pénétrer dans la terre ferme de leurs Estats des Indes Occidentales, qui sont la source de toutes leurs richesses; et c'est par cette raison qu'ils ont fait des desfenses si exactement observées pour empêcher aucun François de pénétrer dans ces pays, et qu'ils n'y veulent point observer la paix avec notre nation dans les temps mesmes qu'ils l'observent partout ailleurs.

Soit que Sa Majesté se résolve à profiter de la conjoncture favorable de la déclaration de guerre des Espagnols ou préfère de donner la paix à l'Europe, il semble que cette entreprise peut généralement contribuer à deux fins différentes :

car, si Sa Majesté fait la guerre, elle est en estat de faire une conquête fort utile par la prise de cette province; et, si elle veut contraindre les Espagnols à la paix, cette irruption dans un pays qui leur est si cher contribuera dans la suite plus que toutes choses à leur faire accepter les conditions que Sa Majesté voudra leur accorder afin d'obtenir d'elle la restitution de cette province, qui leur est si considérable.

A l'esgard de ce qu'on peut objecter de l'incertitude du succes d'un dessein si esloigné, on respond que, Sa Majesté ne faisant pas de despense considérable et n'y employant que des aventuriers qui se fondent principalement sur la connoissance particulière qu'ils ont de ces pays, où ils ne veulent employer que des François qui y sont desjà établis, il semble qu'il n'y a rien à risquer et beaucoup à en espérer, et que, quoy qu'il en puisse arriver, ils fairont bien payer aux Espagnols les frais de leur voyage, et leur donneront lieu de se repentir d'avoir si témérairement déclaré la guerre à Sa Majesté.

Quant à la jalousie qu'en pourroient prendre les nations voisines, comme les Anglois et les Hollandois, cette entreprise, estant tenue secrette, sera exécutée longtems avant qu'ils en puissent recevoir l'advis; et, comme les premiers qui viennent de pays si esloignez sont d'abord incertains, il leur faudra plus de deux ans pour en avoir des confirmations, joint qu'il semble que la complaisance qu'on peut avoir pour eux ne doit pas aller jusques à rejeter tous les avantages qui se présentent par l'imprudence des ennemis de Sa Majesté, et qu'il est niesme à craindre que les Anglois de la Jamaïque et de la Caroline, sçachant la découverte du sieur de La Salle et la facilité qu'il y a de faire des conquestes en

terre ferme à la faveur de ce grand fleuve, n'ayent pas les mesmes esgards et ne s'en emparent les premiers, profitant ainsy de tous ses travaux comme ils ont fait de la Caroline, qui a esté descouverte par les François sous Charles IX, dont elle porte encore le nom.

Il reste à répondre à deux objections qui peuvent estre faites par des gens mal informez : l'une, que ces nouveaux establissemens et ces conquestes de pays riches et fertiles pourroient dépeupler la Nouvelle-France et en faire désertter les habitans pour aller dans la Louisiane ; l'autre, que ces mesmes establissemens pourroient encore, dans la suite, dépeupler la France comme les conquestes des Indes ont dépeuplé l'Espagne.

On répond à la première qu'il paroistroit assez extraordinaire qu'une crainte aussi mal fondée privast la France de grandes richesses qu'elle peut tirer du pays dont il s'agit, et qui n'ont aucune proportion avec le peu qu'elle tire d'un pays aussi stérile que le Canada, et qu'on ne prétend point aller dans la Louisiane ny dans la Nouvelle-Biscaye par la Nouvelle-France, qui en est trop esloignée, mais seulement par les isles dans le golfe de Mexique, et de là à Panuco et dans le fleuve Mississipy, à présent le fleuve Colbert, sans y mener ny recevoir aucun des habitans du Canada, lesquels n'entreprendront pas de faire un trajet de sept à huit cens lieues par terre et par des lacs et rivières, comme a fait le sieur de La Salle avec beaucoup de travaux et de dangers, pour venir s'habiter dans les pays qu'il a descouverts, et où il n'a esté suivy que par des François qu'il avoit fait passer de France à ses frais, sans se servir des habitans du Canada : de sorte que, la Louisiane et les pays voisins n'ayant rien de commun

avec le Canada, c'est une pure illusion que de vouloir persuader qu'elle luy puisse causer aucun préjudice.

Quant à la seconde objection, il faudroit estre peu versé dans l'histoire d'Espagne pour attribuer toute la cause de son dépeuplement à ses conquestes des Indes : on sçait que l'exil des Maures et des Juifs fit sortir tout d'un coup plus d'un million huit cent mille âmes d'Espagne, à la sollicitation de l'Inquisition ; que les guerres des Flandres et d'Italie ont fait périr un nombre infini d'Espagnols naturels, et sont encore des sources continuelles de l'espuisement d'hommes où se trouve l'Espagne, qui est d'ailleurs beaucoup moins fertile que la France et moins propre à y entretenir un aussy grand nombre de peuples ; qu'il n'y a pas plus de vingt mille Espagnols naturels dans les deux grands empires de Mexique et du Pérou, qui surpassent l'estendue de l'empire des Turcs, ce qui n'est pas une quantité suffisante pour despeupler l'Espagne, et que la France abonde tellement en peuples qu'il faudroit qu'il en sortist un nombre beaucoup plus grand avant qu'on s'en aperceust.

Mais il ne s'agit nullement de pourvoir à cet inconvénient, puisque, par la première de ces deux propositions, on ne prétend y employer que mille à douze cens fribustiers, qui sont desjà tous perdus pour la France et devenus Américains, et que, par la seconde, on ne demande que deux cens François pour les mettre à la teste d'une armée de Sauvages qu'on a commencé de discipliner et de mettre au nombre des subjects de Sa Majesté : d'où il est aisé de conclure que de si vaines objections ne doivent pas priver la France des grandes richesses d'une si heureuse découverte, ny le règne du plus grand monarque qu'elle ayt jamais eu de la gloire d'avoir

estendu ses conquestes jusques dans le nouveau monde, et d'y avoir ruiné les principaux fondemens de la grandeur de la monarchie d'Espagne.

IV

L'ENTREPRISE DE PEÑALOSSA

ET CELLE DE LA SALLE SERVIRONT A S'ENTRE-APPUYER.

Mémoire sur les affaires de l'Amérique.

Febvrier 1684.

Le comte de Peñalossa est prest à exécuter ce qu'il a proposé, s'il plaist à Sa Majesté de luy accorder les moyens nécessaires qu'il a demandez.

Plus on examine son entreprise, plus elle paroist facile, utile et glorieuse, sur la connoissance que l'on a de l'estat de ces pays.

Il est certain que Panuco n'est point en estat de résister à la moindre attaque des fribustiers, qui ont pris et pillé les meilleures places des Espagnols toutes les fois qu'ils les ont attaquées, comme Portobello, Nombre de Dios, mesme Panama, sur la mer du Sud, et en dernier lieu la Vera-Cruz.

Panuco estant pris, l'on prétend travailler à le fortifier et à le mettre hors d'insulte, afin de se conserver ce poste important pour l'entrée et pour la sortie ; et l'on fait estat d'y laisser pour cela un destachement de cent hommes et un commandant

avec un ingénieur pour conduire la fortification, et cependant continuer sa marche avec le gros des fribustiers.

Le comte de Peñalossa fait estat de marcher de Panuco droit à Durango, ville capitale de la Nouvelle-Biscaye, qui n'est point fortifiée, et de s'en emparer, ainsy que des mines du Paral, qui sont les plus riches, et des autres des environs, et d'establiir une communication continuelle entre Durango et Panuco, tant par terre que par la rivière qui passe à Durango et va à Panuco, dont elle porte le nom, se jeter dans le golfe.

Il prétend ensuite se saisir de la province de Culiacan, qui touche d'un costé à la Nouvelle-Biscaye, et de l'autre à la mer du Sud, ce qu'il affirme de faire avec grande facilité, parce qu'il n'y a aucune forteresse et presque point d'Espagnols.

Le succes de cette entreprise attirera plusieurs grandes utilitez et coupera la communication du Nouveau-Mexique avec l'ancien, qu'on nomme la Nouvelle-Espagne; il establiira un commerce considérable entre la Nouvelle-Biscaye et la mer du Sud, où on prétend tirer de fort belles perles que l'on pesche sur la coste de la Californie; on y bastira des vaisseaux pour faire la guerre par mer aux Espagnols et leur enlever leurs barres d'argent le long des costes de la mer du Sud, où ils n'ent point de vaisseaux de guerre. Cette mesme conqueste facilitera encore le succès d'un des principaux desseins du comte de Peñalossa, qui est un secret qu'il a gardé avec soin; et ce dessein est qu'ayant esté gouverneur et capitaine général du Nouveau-Mexique, qui contient dix-huit provinces ou gouvernemens particuliers, il prétend que sans tirer un coup de mousquet, et avec de simples lettres aux créoles, ses parens et amis, il fera secouer le joug espagnol à tout ce grand pays, et fera recognoistre l'authorité de

Sa Majesté, sans avoir besoin pour l'y conserver que d'un détachement de cent François, qu'il prétend y envoyer avec un commandant de la mesme nation, et que les principaux créoles qui ont des seigneuries dans ce pays le viendront trouver sur ses lettres pour recevoir de luy des gouvernemens particuliers et quelques titres d'honneur, comme d'érections de leurs terres en comtez ou en marquisats, dont cette nation est fort friande ; et il seroit bon que Sa Majesté luy donnast pouvoir de les leur accorder par des lettres en blanc en leur faisant prester le serment de fidélité, à quoy ils se porteront d'autant plus volontiers qu'ils ont une haine irréconciliable pour les Espagnols naturels, dont ils ne peuvent supporter la tyrannie.

Il seroit nécessaire, pour faciliter le succez de ces desseins, qu'aussytost après l'arrivée des François, le comte de Peñalossa eust ordre de faire publier dans ces pays que Sa Majesté l'a envoyé pour les délivrer de l'oppression des Espagnols Cachupins, ses ennemis et les leurs, et qu'il déclarast en son nom à tous les créoles qui voudront demeurer dans leurs terres et prester serment de fidélité à Sa Majesté qu'elle les traitera comme ses naturels subjects et regnicoles, et que, bien loin d'autoriser des mauvais traitemens pareils à ceux qui leur sont faits par les Espagnols, elle leur accordera de nouveaux privilèges et diminuera de la moitié tous les droits qui se payoient dans ces pays au roy d'Espagne, et que Sa Majesté, voulant user de toute sa clémence envers eux, déclare en mesme temps que, s'il y a quelques créoles qui soient attachez d'inclination au service des Espagnols, ils pourront se retirer si bon leur semble, dans un certain temps, en la Nouvelle-Espagne avec passeport, et que Sa Majesté donnera les terres

qu'ils abandonneront aux créoles qui demeureront au nombre de ses subjects.

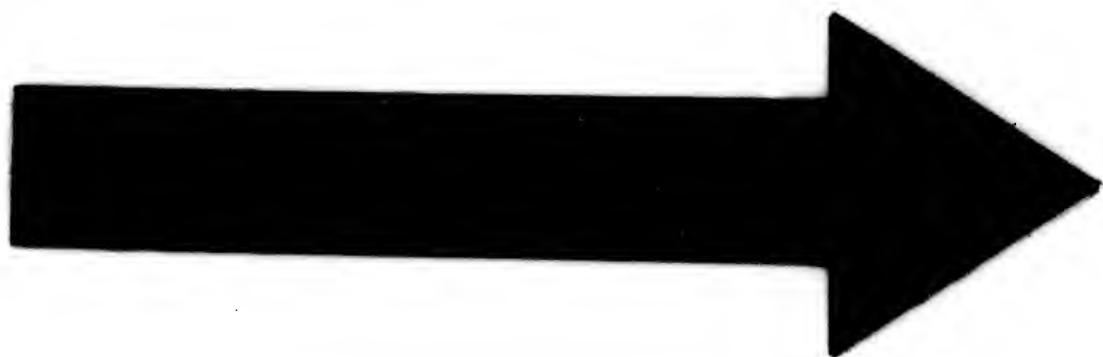
Il seroit encore nécessaire de joindre une autre déclaration pour se concilier l'amitié du mesme peuple, composé d'Indiens, de mestis, de mulastres et de nègres faisant profession du christianisme, portant que, comme les loix de France ne permettent point de tenir aucun chrestien dans l'esclavage, Sa Majesté donne la liberté à tous les esclaves chrestiens et ne prétend point que leurs maistres les puissent forcer à l'advenir de travailler aux mines ny ailleurs que soubz des conditions convenues entr'eux et pour un temps limité, ny qu'ils ayent aucun droit de vie et de mort sur eux, avec pouvoir à tous lesdits esclaves de se retirer du service de leurs maistres qui les voudroient contraindre à y demeurer plus longtems que les termes prescrits par leurs engagements, et de se ranger soubz les ordres du gouverneur général pour Sa Majesté, qui leur fera distribuer des terres pour les cultiver, comme aux autres habitans libres.

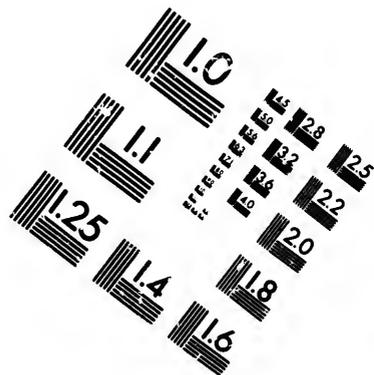
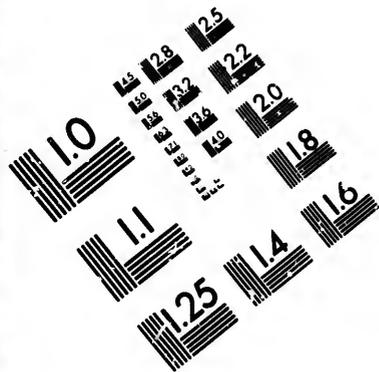
Ces deux déclarations ne seront pas plustost publiées dans ces pays qu'elles contribueront beaucoup à en chasser entièrement les Espagnols, qui y ont porté des maximes toutes contraires et qui n'y ont régné jusques icy que par une cruauté inouïe, en exterminant la plus grande partie des peuples de ce pays et en faisant vivre le peu qui y reste dans un dur esclavage. Il ne sera nécessaire, pour la conservation de ces importantes conquestes, que de trois forteresses principales : une à Panuco, où se feront les débarquements, une à Durango ou au Parral, dans le milieu du pays, et une troisieme sur la mer du Sud, dans la province de Culiacan; et ces trois forteresses assureront à Sa Majesté la possession du Nouveau-

Mexique, dont on prétend tirer de grandes richesses en coupant toute communication entre ce vaste pays et l'Ancien-Mexique, et toutes ces provinces jointes ensemble se soutiendront entre elles et feront à Sa Majesté un estat très considérable depuis le golfe de Mexique jusques à la mer du Sud.

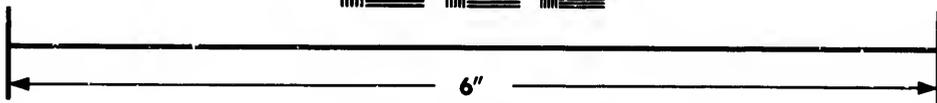
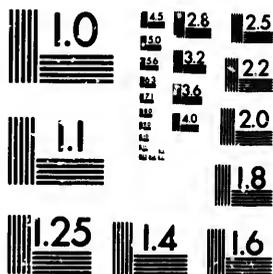
On a demandé à Sa Majesté, pour faire réussir cette entreprise, deux vaisseaux de trente à trente-six pièces de canon, avec des vivres, des munitions et des armes, et qu'il luy pleust de donner ses ordres à Saint-Domingue pour lever douze cens fribustiers. On a appris depuis, par des avis de ce pays-là, qu'il y en a environ huit à neuf cens en course en différentes troupes sur les Espagnols, et qu'il faut du temps pour les ramasser. Ainsi, il seroit nécessaire de faire partir le comte de Peñalossa pour Saint-Domingue, en sorte qu'il y arrivast avant le mois de septembre, qui est le temps que tous les fribustiers reviennent de leurs courses à cause des vents dangereux, et que luy et le sieur Cussy, nouveau gouverneur pour Sa Majesté dans cette isle, travaillassent tout l'hiver à choisir les plus braves et les plus propres à exécuter cette entreprise, et qu'avec les fribustiers qui vont en course ils y engageassent aussy quelques boucaniers, qui sont ceux qui demeurent dans l'isle et vivent de chasse, de bœufs et de la culture de la terre, lesquels pourroient servir à fixer les autres dans les nouveaux pays conquis et à leur fournir des vivres par leurs chasses. Il seroit encore nécessaire de travailler à amasser dans l'isle des vivres pour leur transport de Saint-Domingue à Paruco, et des barques dont ils se servent à faire des courses pour les y conduire.

Cependant les deux vaisseaux du Roy pourront hyverner dans le petit Goave, où ils seroient en seureté, en attendant





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 28
32 25
36 22
20
8

01

le mois d'avril de l'année prochaine, auquel temps on fait estat d'exécuter l'entreprise et de renvoyer la mesme année les vaisseaux du Roy en France, chargez de barres d'argent pour marque de son succes. On pourroit les équiper cette année sous prétexte de la garde des isles, à cause de la guerre déclarée par les Espagnols; et on a mesme reçu advis, par les dernières lettres de Londres, qu'un vaisseau arrivé de la Jamaïque a apporté nouvelle que la guerre estoit déclarée entre les François et les Espagnols dans l'isle de Saint-Domingue, ce qui peut obliger à songer à la seureté de nos isles.

Si on juge que ce soit trop d'envoyer deux vaisseaux de guerre, on pourra se contenter d'un seul, pourveu qu'il soit grand, affin qu'il puisse porter les vivres, les munitions et les armes nécessaires, dont on donnera un mémoire; et on demande entre autres choses vingt-cinq ou trente pièccs de canon pour estre employées à la deffense de Panuco, des outils propres pour travailler aux forifications et un ingénieur capable de les conduire.

A l'esgard du comte de Peñalossa, il désire seulement de passer à Saint-Domingue incognito avec les pouvoirs et patentes nécessaires, quelques domestiques et cinq ou six officiers françois de ses amis qui le veulent suivre, et supplie Sa Majesté de luy accorder, avant son despart, des lettres de naturalité, afin qu'il puisse à l'advenir se qualifier à bon titre subject de Sa Majesté, dans le dessein qu'il a de luy donner des preuves de son zèle et de sa fidélité pour le succes de cette entreprise.

Il seroit encore fort à souhaiter qu'il pleust à Sa Majesté de faire expédier promptement le sieur de La Salle avec le secours nécessaire qu'il a demandé, affin qu'il peust s'en aller

par le golfe de Mexique, remonter son fleuve et assembler ses Sauvages en corps d'armée, avec lequel il fait estat d'entrer dès le mois de Septembre prochain dans la Nouvelle-Biscaye par trois différents endroits, en divisant son armée en trois corps dont il commandera le principal, et donnera les deux autres à commander à des officiers françois auxquels il se confie et qui savent la manière de faire la guerre en ces pays, et dispersera ses deux cens soldats françois en ces trois corps pour conduire les Sauvages.

C'est ainsi que Fernand Cortès, simple capitaine espagnol, fit la conquête de l'empire de Mexique, alors l'un des plus riches et des plus florissans de l'univers, et dont l'empereur mettoit jusques à un million deux cent mille hommes sous les armes, qui furent détruits par un très petit nombre de soldats espagnols avec lesquels il se mit à la teste de grandes armées d'Indiens dont il eust l'art de gagner l'amitié. Ce dessein auroit d'abord paru très-visionnaire; cependant il réussit et a apporté des trésors immenses à l'Espagne. Nos François peuvent faire ce que les Espagnols ont fait. Ils n'ont ny moins de courage ny moins de zèle pour le service de leur Roy; ils n'auront pas des millions d'hommes à combattre et n'auront affaire qu'à un fort petit nombre d'Espagnols que la mollesse et les plaisirs de ces pays chauds et voluptueux ont rendus aussy lasches que les Indiens qu'ils ont autrefois conquis.

L'entreprise du comte de Peñalossa et celle du sieur de La Salle serviront à s'entre-appuyer. Ce dernier commencera dès l'hyver prochain à jeter l'espouvante dans la partie de la Nouvelle-Biscaye qui est du costé du fleuve qu'il a descouvert; et le comte de Peñalossa, venant ensuite à Panuco

avec la petite armée de flibustiers, trouvera plus de facilité à pénétrer, suivant son dessein, jusques à la mer du Sud, et ces deux chefs pourront ensuite se donner la main pour leur seureté commune et partager leurs conquestes, suivant les ordres de Sa Majesté, en deux beaux et riches gouvernemens qui apporteront tous les ans à la France des richesses considérables, et à Sa Majesté une nouvelle gloire d'avoir estendu ses victoires et ses conquestes jusques dans le nouveau monde; et ces mesmes conquestes, estant maintenues, serviront dans la suite à chasser les Espagnols du reste du Mexique, le plus beau, le plus riche et le plus fertile pays du monde, où les Espagnols vivent dans une si grande nonchalance et une telle mollesse qu'il ne faudra pas de grands efforts pour les en chasser, quand les François seront une fois établis dans le voisinage, puisque dans tout ce grand empire qu'ils appellent la Nouvelle-Espagne ils n'ont que la seule place de la Vera-Cruz qui soit fortifiée, et encore assez légèrement, comme il a paru par la facilité de sa prise et de son pillage depuis six mois, et que toutes les autres villes de la Nouvelle-Espagne, et surtout celle de Mexico, qui en est la capitale et une des plus riches de l'univers, est non-seulement sans fortification, mais encore sans murailles, sans porte et sans canon, suivant le tesmoignage de toutes les relations modernes de ce pays et de tous les voyageurs qui y ont esté.

cé à
, et
leur
or-
mens
onsi-
endu
veau
ervi-
ique,
le, où
t une
our les
dans le
pellent
Vera-
me il a
uis six
spagne,
une des
fication,
suivant
pays et

IV

RAPPORTS DE L'ABBÉ BERNOU

AVEC LE COMTE DE PEÑALOSSA ET CAVELIER DE LA SALLE.



LETTRES

DE L'ABBÉ BERNOU A L'ABBÉ RENAUDOT

I

M. DE CALLIÈRES A MÉNAGÉ UNE ENTREVUE

ENTRE LA SALLE ET PENALOSSA.

ÉLOGE DE CE DERNIER QUI MÉRITE CONFIANCE.

L'UNION DES DEUX ENTREPRISES SERA UTILE A LA SALLE.

LA LOUISIANE UNIRA LA NOUVELLE-BISCAYE AU CANADA

PAR UNE RIVIÈRE VENANT DE L'OUEST.

RENAUDOT PENSE QUE LA SALLE DEVRAIT FAIRE SEUL LE VOYAGE.

L'abbé Bernou à l'abbé Renaudot.

A Rome, le 29 février 1684.

A l'esgard de M. de La Salle, vous ne me parlez plus qu'il me doive escrire, et vous prenez le chemin de m'envoyer une de ses lettres dattée de la Rochelle, comme vous avez fait de la part de M. de Cussy. En vérité, vous avez bien peu de charité pour moy, *in questo particolare*. Est-ce que vous ne vous imaginez pas que je languis et que je sèche sur mes pieds en attendant de ses nouvelles d'un ordinaire à l'autre, et que je dois estre bien honteux d'en avoir fait espérer à M. le Cardinal (d'Estrées) sans pouvoir luy tenir parole? Je vous assure qu'en pareil cas je vous servirois d'une autre manière. Je

crois, en lisant que M. de La Salle avoit fait deux mémoires qu'il estoit allé porter à Versailles, que j'allois trouver immédiatement après que j'en recevois une copie l'ordinaire suivant; mais je crois que vous n'y avez pas mesme songé. Est-ce que je suis suspect en cette affaire, pour laquelle j'emploierois volontiers esprit, corps et biens? Ne manquez donc pas, aussi tost la présente receue, de m'en faire faire copie en petits caractères, et de me les envoyer l'ordinaire suivant, sous peine d'encourir mon indignation et ma malédiction et d'estre renvoyé au bras séculier du Pater, qui ne me le refusera pas pour me venger de vous. Tout cela sans préjudice de la carte de M. de La Salle et de la suite de ses découvertes, pour lesquelles je vous recommande, *iterùm atque iterùm*, de l'enfermer dans votre chambre. Si vous estiez à ma place et moy à la vostre, je ne serois pas bon à donner aux chiens.

Vous devriez avoir escrit la dissertation de M. de La Salle contre le Père Marquette et contre M. Thevenot; au moins vous devez lui faire faire des notes sur la relation de ladite R. N. (Robe Noire?)

Ce que vous me dites du bon effet du meschant livre du Père Hempin et de l'estat des affaires de M. de La Barre me resjouit.

J'approuve fort l'entreveue que M. de Caillères¹ a mesné à nostre ami avec M. le comte de Peñalossa. Je condamne son faste aussi bien que M. de La Salle, mais j'adjouste plus de foy que luy à ce qu'il dit: car, outre que j'ay eu tout loisir de l'examiner, que je ne l'ay jamais trouvé menteur en rien de ce qu'il dit avoir veu, à la réserve de quelques hyperboles dans les circonstances, j'ay esté icy confirmé dans l'opinion

1. Frère de celui qui a été gouverneur du Canada. C'est le plénipotentiaire de la paix de Ryswick, de qui le duc de Saint-Simon fait le plus grand éloge.

que j'en avois par un Jacobin député de sa province de Saint-Jean-Baptiste du Pérou, où il s'en est retourné. Il m'a dit qu'il avoit ouï parler de M. le comte de Peñalossa, qu'il estoit ce qu'il disoit et que nous sçavions, et il en est d'autant plus croyable qu'il le blasmoit à cause, disoit-il, que c'estoit sur ses advis que le Roy d'Angleterre avoit envoyé M. Narborough au destroit de Magellan pour aller s'emparer du pays de Chili, ce qui n'avoit pas réussy. De plus, ledit Père a fait un livre de sa province jacobine du Pérou, en trois tomes in-folio, imprimez à ses dépens, qui ne se vendent point, et qu'un Jacobin françois de mes amis et fort honneste homme m'a donnez, où j'ay trouvé parmi mille choses inutiles quantité de noms de lieux et des faits qui ne se trouvent que dans les escrits de M. le comte de Peñalossa, que je traduis, ce qui me confirme dans la pensée que j'avois qu'il estoit véridique.

Ainsi, je crois que M. de La Salle fera très bien de négocier avec ledit sieur comte, tant pour contenter M. de Seignelay que pour s'instruire de tout, afin que si ledit Ibérien venoit à mourir il peust exécuter nos desseins. Je luy conseilerois donc de le flatter, le vanter absent et présent, et par tous moyens entrer dans sa confidence, luy disant mesme ou faisant dire par M. de Caillères qu'il ne veut avoir de part à son affaire qu'autant qu'il voudra; que, si la cour ne vouloit pas exécuter sa grande entreprise, il le trouvera toujours prest à le seconder et à y employer tous les secours qu'il pourra tirer de sa colonie et tout ce qu'il aura au monde, ce qui est une ressource pour luy, et autres choses que vous imaginerez mieux que moy. Cette union des deux entreprises ne peut estre qu'utile à M. de La Salle, tant pour intéresser plus fortement les Ministres à son affaire en considération de l'autre

moires
immé-
ire sui-
Est-ce
oyerois
s, aussi
n petits
us peine
tre ren-
as pour
carte de
our les-
e l'enfer-
et moy à

La Salle
u moins
de ladite

e du Père
e resjouit.
mesnagé à
lamne son
te plus de
ut loisir de
en rien de
hyperboles
s l'opinion

otentiaire de la
loge.

que pour son propre avantage, en se conservant les lumières et les moyens de devenir chef de l'autre et prince de Soglio de Moctezuma : car ou l'entreprise de M. le comte s'exécutera avant la paix, ou elle sera différée. Si elle s'exécute, il pourra y entrer, s'il veut, directement, ou partir seulement de conserve pour aller chez luy, sous prétexte qu'il n'y est pas nécessaire et qu'il vaut mieux qu'il aille mettre la dernière main à sa colonie, qui servira de retraite en cas de besoin et liera la Nouvelle-Biscaye avec le Canada, d'où l'on pourroit tirer du secours en très peu de temps, en cas de nécessité, etc. Je me confirme dans ce sentiment par ce que m'écrit M. de Villermont, que M. de La Salle luy a d't qu'il avoit trouvé une rivière venant de l'Ouest, de trente journées de chemin et qui se jetoit dans le fleuve Mississipi à quarante ou soixante lieues de la mer. Si c'estoit le Rio-Bravo, il fourniroit une communication très seure et très aisée avec le nouveau royaume de Léon, la Nouvelle-Biscaye et le Nouveau-Mexique. Si l'entreprise est retardée, il persuadera d'autant plus aisément les Ministres de la nécessité qu'il y a qu'il aille devant pour s'établir et prendre toutes les lumières nécessaires, sur lesquelles on pourra tout entreprendre sans crainte de se tromper. A l'esgard de ce que vous dites, que M. de La Salle devoit faire seul le voyage, afin que personne ne luy en puisse disputer l'honneur, j'advoue que je n'entends pas cette raison, car il ne prétend pas l'honneur de la découverte du golfe du Mexique, et je ne vois comment on pourroit luy disputer celle de la rivière de Mississipi. Si toutefois il peut luy seul engager assez fortement les Ministres et leur faire voir qu'il est plus seur, comme je le crois, qu'il aille devant s'informer de tout, je ne m'y oppose pas, et j'en auray au contraire bien de la

joye, parce qu'il sera l'auteur unique de son entreprise et le premier mobile de l'autre.

II

M. DE VILLERMONT

A VOULU METTRE M. DE LA SALLÉ EN RAPPORT
AVEC LE COMTE DE PEÑALOSSA; MAIS IL NE PARAÎT PAS
AVOIR GRAND CRÉDIT AUPRÈS DE LUI.

Extrait d'une lettre de l'abbé Bernou à l'abbé Renaudot.

A Rome, le 29 février 1684.

J'ay reçu deux lettres, l'une de M. le comte de Peñalossa, l'autre de M. de Villermont. Je ne leur répondray que l'ordinaire prochain, qu'on ne luy a pas caché toutes les affaires de M. de La Salle, et il estoit difficile de le faire. Il faut luy parler avec règle et compas, car il est grand prosneur, mais d'ailleurs bon homme et serviable; il a voulu lier l'entrevue de M. le comte de Peñalossa et de La Salle, mais, par ce qu'il me mande et par ce que m'écrit ledit comte, je crois qu'il n'a pas grand crédit chez luy et que cet Espagnol le connoist comme vous et moy.

III

LA SALLE A ÉCRIT A L'ABBÉ BERNOU

ET LUI A PROMIS CARTE, MÉMOIRES ET RELATION; MAIS IL N'EN AURA PAS
LE TEMPS; QU'IL SE CONTENTE ALORS DE CORRIGER LA RELATION
DE BERNOU. — L'AFFAIRE DE PENALOSSA N'EST PAS JOINTE
A CELLE DE LA SALLE, MAIS IL NE FAUT PAS LA
DÉDAIGNER : ELLE POURRAIT SERVIR
A M. DE LA SALLE.

L'abbé Bernou à l'abbé Renaudot.

A Rome, le 28 mars 1684.

Vous avez raison, Monsieur, de ne vous pas prévaloir de ce que vous m'avez écrit par un courrier extraordinaire, parce que je ne m'en suis point aperçu, ne l'ayant pas reçu plus vite qu'à l'ordinaire; et, s'il y avoit de la vanité à tirer de ces sortes de choses, ce seroit à moy à le faire, puisque je me suis servi deux fois de cette voye royale, et que j'espère de m'en servir plus souvent que vous.

Je ne trouve pas que vous soyez en droit de tirer votre revanche de mes plaintes à cause de mon silence au sujet du Père Coronelli; vous m'aviez écrit de vous donner avis de son arrivée, et non pas de sa non-arrivée. Or, il est encore à Venise, d'où il ne viendra qu'après Pasques. Je ne prétends pas estre infaillible, mais je vous puis assurer que vous ne me ferez jamais de plaintes inutiles, comme il m'est arrivé bien des fois. Cela soit dit sans vous offenser aussi bien que ce qui suit.

Vous vous figurez mes demandes bien plus difficiles qu'elles ne sont : nostre ami, qui, Dieu merci, m'a escrit, me mande bien plus de circonstances que vous, quoyque vous les sceussiez aussy bien que luy, ou du moins mieux que moy. Il me promet carte, mémoires et relation, ce que vous croyez impossible, parce que vous vous défiez toujours de la Providence de Dieu. Vous dites qu'il n'aura pas le temps. Ne faudra-t-il pas qu'il se repose deux ou trois jours à Montrouge ? Et, pour abréger, il ne faudra pas qu'il fasse une relation, mais seulement des notes de correction et augmentation, chiffrer toutes les pages de *ma relation*¹, et il n'aura qu'à marquer la page et un mot ou deux pour servir de renvoy. Pour la carte, il faut nécessairement qu'il ne s'en aille point sans vous en laisser une en grand pour les globes². Vous ne sçauriez croire combien ils tiennent au cœur à Son Éminence et le plaisir que vous luy ferez. Si vous aviez soin de ma satisfaction comme j'aurois de la vostre en pareil cas, vous ne manqueriez pas au moins de m'en envoyer une copie en petit, en une feuille de papier au raisin, que vous diviseriez et gradueriez vous-mesme ou feriez graduer par quelqu'un avec un crayon. Je ne demande que les descouvertes depuis le fort de Frontenac jusques à l'*imbocatura* du Mississipi, et ainsi il pourroit faire l'ouvrage en deux ou trois heures. Elle seroit secrète sans exception, quoyque je voudrois bien avoir permission de la communiquer à Son Excellence. Vous en estes patron, mais, si vous me l'envoyiez de cette sorte par la poste, je prierois tant Dieu pour vous que vous débiteriez quatre ou cinq milliers de gazettes par semaine³. A l'esgard de la carte de la baye d'Hud-

1. Voir premier volume, p. 435 à 514.

2. Dont le Père Coronelli étoit chargé par le Cardinal d'Estrées.

3. Eusèbe Renaudot étoit le directeur de la *Gazette de France*.

son, faites-la copier au plustost si vous ne l'avez déjà fait, j'entends la manuscrite; et, si vous m'en voulez envoyer copie par la poste, vous nous ferez plaisir et à moy aussi, et nous en pourrons conférer avec Son Éminence et le Père Coronelli. Si vous manquez d'ouvriers, vous pourrez employer M. Pernel, amy du Père Coronelli et le mien, et demeurant chez M. le chevalier Penne¹. Quant à la relation des dernières aventures de nostre amy que vous me promettez, je ne veux pas vous tuer : vous me l'envoyerez quand vous pourrez, quoyque le plus tost soit le meilleur.

Vous m'insultez sur mes advis, disant que les uns ne sont pas d'usage et que les autres avoient esté employez; je ne laisseray pourtant pas de continuer dans la lettre cy jointe à nostre amy.

Vous me demandez que m'importe, pourveu qu'il retourne à sa découverte de bond ou de volée. Signor, si, il m'importe et grandement. Je sçavois par où il alloit avant que vous me l'escrivissiez, et, comme c'est *mon diocèse*, je sçais qu'il peut courir beaucoup de risques dans cette navigation, pour laquelle je désirois qu'il se servist de quelqu'un des neveux de notre ami le Dominicain², et autres choses que vous verrez dans la cy-jointe.

Je suis ravi de ce que nos affaires ont esté inconnues à R.N.³ : vous ne pouviez rien faire de mieux ; mais, à propos dudit sieur R. N., je crois voir par la lettre de nostre amy qu'il me croit quelque penchant pour luy. Si cela est, il me fait un grand tort. Je vous prie de luy dire mon sentiment sur ce sujet.

1. Celui qui avoit la garde des cartes de la marine.

2. M. de Cussy, gouverneur de Saint-Domingue.

3. Robe Noire.

J'approuve que vous n'ayez pas joint l'affaire de nostre amy à celle de M. de Sainte-Foy¹; toutefois il me semble, sauf vostre meilleur advis, qu'il ne faut pas négliger l'autre, et que si l'on pouvoit cette année joindre le Dominicain, pour partir en quatre-vingt-cinq avec M. Primavera², qu'on ne feroit que bien, que les affaires de nostre amy n'en iroient que mieux, et qu'il leur pourroit beaucoup aider par les lumières qu'il auroit cependant acquises et mesme il pourroit se mettre de moitié. Mandez-moy ce que vous en pensez et quel dessein l'on a sur ce second sujet.

IV

IL BUT ÉTÉ A DÉSIRER QUE LE COMTE PENALOSSA PUT SE RENDRE
CETTE ANNÉE A SAINT-DOMINGUE.

LA COUR NE DOIT PAS LAISSER ÉCHAPPER CETTE AFFAIRE.

L'abbé Bernou à l'abbé Renaudot.

A Rome, le 4 avril 1684.

Je voudrois qu'on eust réglé l'affaire de M. de Sainte-Foy, afin du moins de l'envoyer cette année chez M. de Cussy, car je crains que, si la paix se fait, tout n'aille à vau-l'eau. Plus je songe à cette affaire, plus j'en vois l'importance, qui me paroist si évidente que je crois que, si la Cour la voyoit expliquée par un bon mémoire, elle ne la laisseroit pas échapper, j'entends en forme de conquête, et non de colonie, comme jadis. Sur quoy je vous prie de me mander de quelle manière

1. Peñalossa. -- 2. Peñalossa.

M. de Caillères l'a de nouveau proposée. Il y a quelques objections à résoudre qui ne me paroissent pas difficiles.

V

BERNOU AGENT DE LA SALLE DEPUIS 1678.

IL DÉFEND PEÑALOSSA, A QUI IL A DONNÉ LA PENSÉE DU GRAND DESSEIN
CONTRE LES COLONIES ESPAGNOLES.

IL REGRETTE QUE RENAUDOT REJETTE CE PROJET.

L'abbé Bernou à l'abbé Renaudot.

A Rome, le 11 avril 1684.

A l'esgard de l'agence de nostre amy, je ne vous en crois pas assez instruit pour me condamner, comme vous faites. Voicy donc le fait. Sur la proposition de ses desseins, dont il concevoit de magnifiques espérances, il y a cinq ou six ans, je luy offris mon petit secours, qu'il accepta; mais, pour régler un *certum quid*, il ne voulut jamais s'expliquer, et, m'ayant forcé à parler, il accepta du premier mot le party que je luy proposay, quoyque je luy disse que c'estoit apparemment trop, et que je ne l'avois dit que pour l'obliger à parler. Mais il traita cela de bagatelle et en demeura là. Depuis ce temps-là, c'est-à-dire depuis cinq ans, je ne luy ay jamais fait la moindre mention du prix, mais seulement de m'envoyer quelques secours, s'il pouvoit. Il ne m'a rien envoyé, et je ne luy ay pas reproché, sachant ses malheurs. Au contraire, je l'ay tousjours encouragé et sery de tout mon pouvoir, et ay mesme tousjours prétendu laisser le passé et l'avenir à sa disposition, quoyque

je luy ay obtenu trois milliers de poudre, à quoy personne ne pensoit, et sur lesquels, à ce que me dit M. Plet, il devoit, sans ses malheurs, gagner plus de 2,000 escus. Pour le prix, il n'est pas si extraordinaire, que M. de Cussy ne donne la mesme somme à M. Appoil, son agent, qui l'estoit de feu M. de Pouancey, qui luy en donnoit une parçille pour des affaires qui n'ont aucun embarras ni difficulté. Toutefois, je me fais justice, et je reconnois que la peine qu'il y a seroit trop payée: aussy n'ay-je jamais prétendu l'y obliger. Toutefois, vous m'en parlez d'une manière qui me fait soupçonner qu'il pourroit vous en avoir fait des plaintes. Si cela est, il a grand tort, puisque je vous escriis la pure vérité, et je vous prie, par toute nostre amitié, de me mander ce qui en est, parce que, si j'ay deviné, je ne luy parleray de ma vie de mes intérests ny de rien d'approchant, afin qu'il voye qu'il m'a mal connu, quoyque je ne le serviray pas avec moins d'exactitude, par l'inclination que j'ay eue toute ma vie, et dont je ne suis pas le maistre, pour les colonies françoises, en ayant servy beaucoup d'autres de mesme, sans aucun espoir de récompense, dont je ne luy ay parlé qu'à cause de la nécessité de mes affaires et des grandes espérances qu'il avoit. Je me repens bien de vous avoir escrit comme j'ay fait sur ce sujet, ce que je n'ay pas fait sans rougir, bien ioin d'estimer trop mes peines, et je vous prie, si vous ne luy en avez rien dit, de ne luy en pas parler, sinon pour luy dire qu'il ne pense pas à cela, que vous me connoissez, et qu'il en usera comme il voudra, tant pour le passé que pour l'avenir.

Vous dites encore que je fais mon idole de M. un tel. Pour cet article, je vous pardonne. Vous me croyez dans une extré-

mité, et vous me paraissez dans l'autre. J'en connois les défauts, mais il a son mérite, et je ne l'ay jamais trouvé en erreur notable sur ce qu'il dit avoir veu. Si nostre amy l'y a trouvé, ce doit estre sur des choses qu'il n'a pas veues, car, pour les autres, je ne sçay par où nostre amy l'en pourroit convaincre ny en estre mieux instruit. Sur-quoy je vous diray en passant que vous m'auriez fait plaisir de m'escrire ces grossières erreurs de sa géographie que nostre amy a descouvertes. Vous vous trompez fort aussi de croire que je me fonde uniquement sur luy. Je connois ses exagérations perpétuelles : *c'est moy qui luy ay donné la pensée du grand dessein auquel il ne songeoit pas* ; je l'ay redressé et rectifié avec MM. de Pouancey, de Cussy et autres, qui l'ont approuvé et jugé immanquable. Je n'approuve pas mesme sa route de Panuco. J'aimerois mieux Rio-Bravo, par plusieurs raisons, et je le luy ay dit plusieurs fois. Ainsi, je ne voudrois pas me fier d'abord sur sa seule conduite par la connoissance qu'il a du pays, des peuples, du travail des mines, etc., sans parler des grandes lumières qu'il a données et que j'ay vérifiées la pluspart, entr'autres par un livre de la Bibliothèque fait par un officier du conseil des Indes. Je vois bien que vous n'estes pas d'avis d'agir pour ce dessein, quoyque plus important qu'on ne sçauroit dire. Je ne sçaurois y mettre remède de si loin. Ainsi vous ferez ce que vous jugerez à propos.

J'attends avec impatience les curiositez touchant nostre amy que vous me promettez. Je crois qu'il fera bien de partir cette année. Le plus tost est le meilleur. Vous croyez le Père Coronelli venu et vos escrits entre mes mains ; mais vous vous trompez : il n'y sera de quinze jours au plustost.

VI

BERNOU DÉFEND LA SALLE AUPRÈS DE CLAIRAMBAULT LE FILS.

IL FAUT LE MAINTENIR DANS L'ESPRIT DE SES PROTECTEURS
ET PRIER DIEU POUR L'HEUREUX SUCCÈS DE SON VOYAGE.

L'abbé Bernou à l'abbé Renaudot.

A Rome, le 9 septembre 1684.

Je vous escrivis, l'ordinaire dernier, une assez longue lettre pour excuser la brièveté de celle-cy ; je vous parlay de nostre amy M. de La Salle, de la manière que je crus devoir faire dans une lettre que je m'imaginay que vous trouveriez à propos de montrer pour luy rendre service. J'escris l'incluse en mesme style à nostre amy M. de Clairambault le fils, qui ne manquera pas de vous la faire voir. Je souhaite qu'elle luy procure (j'entends à nostre amy) une indulgence plénière ; mais il faut que je vous advoue que son procédé envers vous me surprend, et que je n'aurois jamais cru qu'il eust pu demeurer si longtemps à la Rochelle, et relascher trois fois, sans vous escrire qu'une seule lettre, et, qui pis est, sans vous renvoyer les originaux que vous luy aviez seulement prestez. J'ay remarqué plus d'une fois que son exactitude et une partie de ses esgards pour ses amis ne durent qu'autant que sa présence, et qu'il est ravy de profiter d'un esloignement qui luy donne lieu de s'excuser de loin ou de garder le silence. Il s'excusoit

avec moy sur la honte qu'il avoit d'escrire si mal et sur les chagrins que luy causoit le mauvais estat de ses affaires; mais ce qu'il a fait à votre esgard me fait connoistre qu'il a plus d'inclination à promettre qu'à exécuter ce qu'il a promis. Il ne sçauroit rien refuser teste à teste, mais il s'y résoud très-facilement quand il est à une distance compétente : car, outre les autres preuves que j'ay veues, je ne vois pas d'autre raison pourquoy le jeune Tonty luy a extorqué plus de 800 livres qu'il pouvoit vous laisser pour moy, sinon qu'il estoit présent et vous absent, car il ne le vouloit et ne l'a point emmené, et il n'a pas pour cela conservé les bonnes grâces de M. Gamba², qui s'est au contraire déclaré ouvertement contre luy, jusqu'à me chagriner de voir qu'il travaille à le détruire dans l'esprit de MM. de Cartigny et Morel³ : à quoy je vous prie de me manders'il a réussi, comme il s'en vante. Mon intérêt n'est pas ce qui me fait parler, car, quoy que je vous sois obligé du soin que vous avez eu de moy, je vous en aurois empesché, si j'avois deviné vostre dessein, sachant bien qu'il n'avoit pas cette année de l'argent de reste.

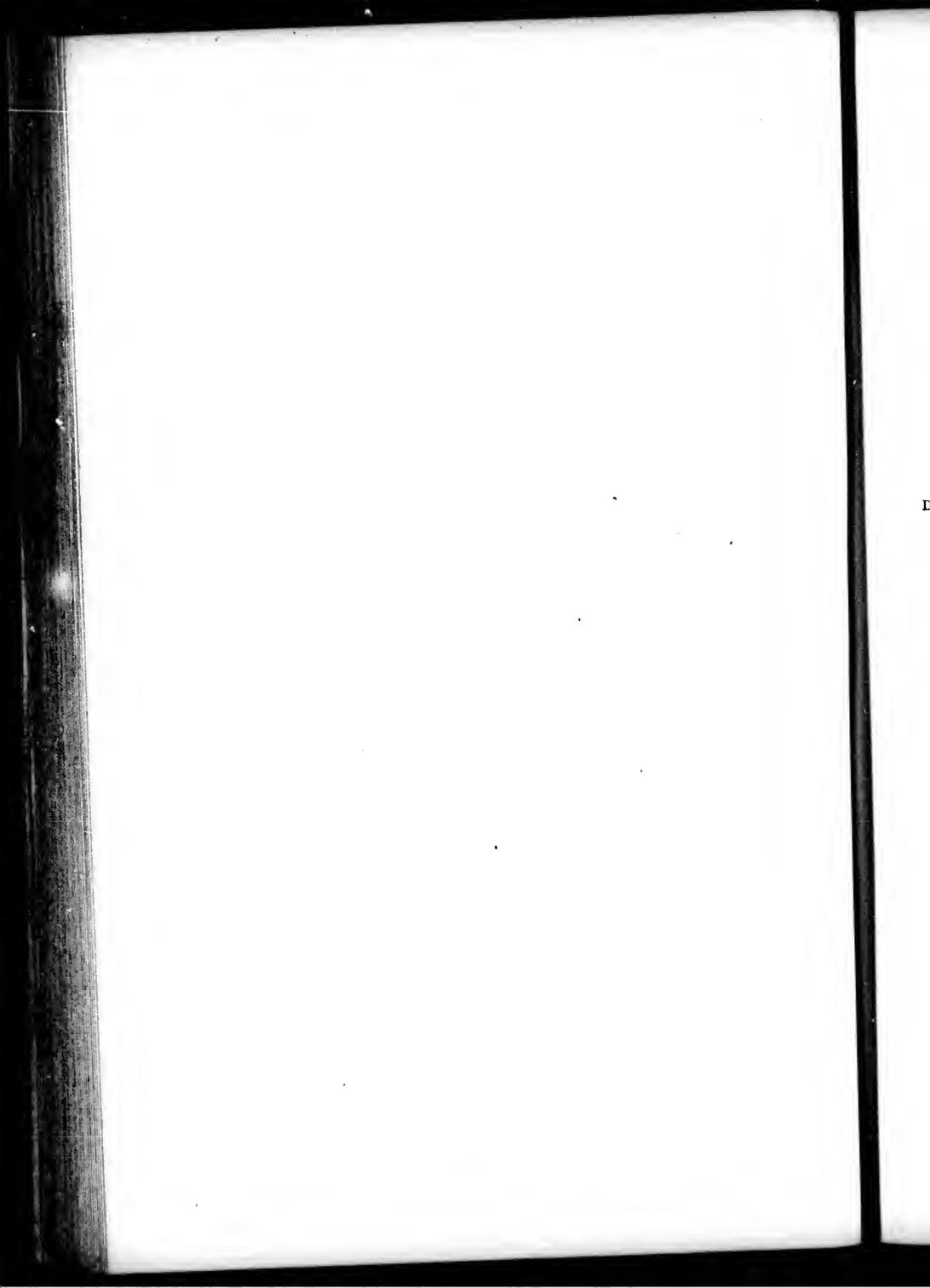
Pour venir au fait sur ce chapitre, je crois qu'il faut seulement travailler à le maintenir dans l'esprit de ses bienfaiteurs et protecteurs, et, en attendant de ses nouvelles, prier Dieu pour l'heureux succez de son voyage, que je tiens fort périlleux dans la saison où il est parti, craignant qu'il ne soit obligé d'hiverner à Saint-Domingue ou ailleurs, ou pis. S'il arrive à bon port, soit qu'il revienne ou qu'il escrive seulement, comme je le crois, en ce cas, je suis persuadé qu'il luy

1. Ces lignes nous donnent à penser que la lettre du 22 août 1682 est adressée à Bernou (t. II, p. 212).

2. Villermont.

3. Premier commis de la marine.

faut parler avec plus de franchise que nous n'avons fait, luy dire honnestement, mais ouvertement, ses défauts et ses vérités, et de le désabuser de la malheureuse politique du Canada. Je luy en ay dit plus que personne, mais vous le devez présentement connoistre aussi bien que moy, quoy que je croye M. de Caillères plus propre que vous et que moy pour luy donner des instructions. En voilà assez sur ce sujet : nous aurons tout loisir de nous en entretenir.



D

V

DERNIÈRE ENTREPRISE DE LA SALLE

DÉPART DE FRANCE. — STATION A SAINT-DOMINGUE. — EXPLORATION DU GOLFE DU MEXIQUE POUR LA RECHERCHE DE L'EMBOUCHURE DU MISSISSIPI. — ÉTABLISSEMENT D'UNE COLONIE AUX COTES DU TEXAS. — DÉCOUVERTE PAR M. DE LA SALLE DE L'INTÉRIEUR DES TERRES JUSQU'AUX CENIS. — ASSASSINAT DU DÉCOUVREUR ET DE SON NEVEU CREVEL DU MONTRENGER. LES ASSASSINS SENTRE-TUENT. — L'ABBÉ CAVELIER, LE PÈRE ANASTASE DOUAY, LE JEUNE CAVELIER ET JOUTEL CONTINUENT DE REMONTER LE CONTINENT DEPUIS LES CENIS JUSQU'A QUÉBEC. — RETOUR EN FRANCE.

(24 JUILLET 1684. — 8 DÉCEMBRE 1688.)

RELATION DE HENRI JOUTEL

I

Voyage de M. de La Salle dans l'Amérique septentrionale en l'année 1685, pour y faire un établissement dans la partie qu'il en avoit auparavant découverte.

Le 24 Juillet 1684, après que M. de La Salle eut achevé de faire expédier toutes les choses nécessaires pour son voyage et surmonté toutes les difficultez que plusieurs personnes, qui y estoient contraires, voulurent y apporter, nous partismes de la rade de Chefdebois de la Rochelle au nombre de quatre vaisseaux, dont l'un estoit navire de guerre, nommé *le Joly*, de trente-six à quarante pièces de canon, commandé par M. de Beaujeu ; les autres, une petite frégate ou barque, appelé *la Belle*, du port d'environ soixante tonneaux, armée de six canons, commandée par deux maistres (elle avoit esté donnée par le Roi à M. de La Salle) ; une fluste du port d'environ trois cens tonneaux, nommée *l'Aimable*, appartenant à un marchand de la Rochelle, nommé Massiot, commandée par un nommé Aygron, — portoit la plus grande partie des effets destinez à l'establisement ; et le dernier vaisseau estoit une caiche (1) sur laquelle M. de La Salle avoit fait embarquer la

1. C'étoit, dit Desroches, un petit bâtiment qui avoit un pont, portait une corne et mâté en fourche, comme le yacht ou le heu.

charge d'environ trente tonneaux en vins, viandes et légumes qui devoient estre portez jusques à l'isle de Saint-Domingue. — Il y avoit sur les vaisseaux environ deux cens quatre-vingts hommes, y compris l'équipage du navire de guerre et de la fluste; le reste estoit pour l'establissement, parmi lesquels estoient cent soldats qui avoient esté levez audit lieu. — Les officiers, volontaires et autres gens engagez de plusieurs façons, comme charpentiers, maçons, taillandiers et autres, le tout faisant le nombre marqué. — M. de La Salle estoit sur le *Joly* avec M. son frère, MM. Chefdeville, d'Esmanville, prestres, son neveu, deux des Pères Recollects destinez pour la mission de l'establissement. — Le troisieme estoit sur la fluste avec trente autres, tant officiers que volontaires, — le tout se montoit environ à deux cens hommes, le reste estant sur les autres bastimens.

En mesme temps que nous partirent aussi vingt vaisseaux destinez pour le Canada et les Isles. — Le *Joly* en devoit estre l'amiral jusqu'à la hauteur du cap Finistère, où chacun devoit prendre sa route. Nous commençames aussi la nostre; — mais, au bout de quatre jours de marche, il survint un malheur qui nous fit changer le mast de beaupré, rompu par le milieu, quoyqu'il ne fist pas un gros temps. — Il nous fallut mettre nos voiles bas et les serrer pour couper toutes les manœuvres et les cordages qui tenoient le mast, de peur qu'il n'endommageast le navire; après quoy l'on tint conseil sur ce que l'on devoit faire, si l'on poursuivroit de l'avant ou si l'on relascheroit. Une partie estoient de l'avis d'aller jusqu'à Lisbonne, où nous pourrions nous remaster; les autres jugèrent qu'il estoit plus à propos de relascher au bas de la rivière de Rochefort, où il seroit plus

seur de trouver un mast, et l'on prit ce party. — Nous estions alors à quarante degrez vingt-trois minutes de latitude, environ cinquante lieues de la Rochelle. Nous quittasmes les autres vaisseaux, qui poursuivirent leur route. — Quelques-uns de nous s'imaginoient que cet accident n'estoit pas par malheur. — L'on envoya aussytost la chaloupe à terre pour avoir un mast. M. l'Intendant nous en fit dans ce moment apporter un, et il vint le mesme jour à bord. — Il eut quelques conférences avec M. de La Salle, et après nous fusmes en estat de partir. — Cette diligence dissipa tous nos soupçons. — Le 1^{er} jour d'Aoust, sur le soir, l'on tira le coup de partance et l'on appareilla en faisant le ouest quart d'ouest pour reprendre nostre route. Le 8, nous doublasmes le cap de Finistère par les quarante-trois degrez. — On nous avoit fait peur à la Rochelle de vaisseaux hollandois, anglois ou espagnols, qui, sous la figure d'armateurs, quoyque nous ne fussions pas en guerre, nous attendoient là pour rompre, de quelque manière que ce fust, l'entreprise de M. de La Salle. Nous n'en trouvâmes aucuns. — Le 12, nous arrivâmes à la hauteur de Lisbonne, par les trente-neuf degrez de latitude, et le 16 nous estions par les trente-six degrez, hauteur du destroit. Le 20, nous arrivâmes à la hauteur de Madère par trente-deux degrez. — M. de Beaujeu fit proposer à M. de La Salle par M. le chevalier d'Hère, son lieutenant, de mouiller pour y faire de l'eau et y prendre quelques rafraichissemens; mais, n'y ayant que vingt et un jours que nous estions partis de France, tous les vaisseaux avoient devant eux de l'eau et des rafraichissemens pour plus de deux mois. — M. de La Salle ne fut point d'avis de relascher, outre que c'estoit perdre certainement huit à dix jours, et s'exposer à apprendre

nostre voyage, que quelqu'un de l'isle eust peu demesler. — Cette response ne plut pas à M. de Beaujeu, non plus qu'à plusieurs officiers de son équipage. — La vivacité avec laquelle ils insistoient à mouiller à Madère donne à présumer qu'ils pouvoient avoir quelques marchandises, dont ils eussent été bien ayses de trafiquer. Un passager¹, bourgeois de la Rochelle, parla mesme si haut qu'il obligea M. de La Salle de luy imposer silence et de demander à M. de Beaujeu si c'estoit de son adveu qu'un homme sans caractère comme luy parlast de la sorte. Cela produisit plusieurs contestations entre M. de La Salle et M. de Beaujeu; néanmoins, M. de La Salle ayant tenu ferme, il fallut que M. de Beaujeu se résolut de poursuivre la route, — ce qui peut-estre ne contribua pas à rendre la fin plus heureuse. Nous continuasmes donc, et, après que nous eusmes doublé l'Isle de Madère, nous vismes des poissons volans, les quels ont des ailes, que la nature leur donne pour les garantir de leurs ennemis, qui sont d'autres poissons qui les poursuivent: — car c'est l'ordinaire, et le proverbe est trop véritable, que les gros poissons mangent les petits. — Nous avions le plaisir d'en voir partir des bandes, les quelles s'eslançoient hors de l'eau et voloient bien une portée de pistolet. — Il y en eut mesme quelques uns qui retombèrent dans notre bord. — Ils sont gros comme de moyens harengs, mais ils sont de la couleur des maquereaux. — Les matelots en contrefont avec du linge qu'ils attachent à un hameçon; ils le mettent traîner derrière le navire, afin d'attraper des poissons qui sont des dorades et des germons, les quels croyent que c'est un poisson et l'avalent, de sorte qu'ils

1. La Relation imprimée de Joutel met : « Un nommé Paget, huguenot de La Rochelle. »

se trouvent arreztez à l'hameçon, et cela ne fait pas de mal à l'ordinaire, où l'on ne mange presque que du salé. C'est pourquoi l'on est bien aise lorsqu'on peut avoir quelque poisson frais.

Le 24, nous trouvâmes les vents alisez. Le 28, nous étions par les vingt-sept degrez trois quarts de latitude, à trois cens quarante-quatre de longitude.

Le 30, il s'éleva un gros temps qui dura deux jours et violent; mais il estoit de l'arrière. — Il n'y eut que la caiche qui ne gouverna pas bien, — ce qui fut cause que nous la perdîmes de veue; mais elle nous rejoignit quelques jours après.

Le 6^e Septembre, nous arrivâmes sous le tropique du Cancer, par les vingt-trois degrez trente minutes de latitude et trois cens dix-neuf degrez de longitude. — Les matelots se préparoient à baptiser, à leur ordinaire, tous ceux qui n'avoient pas passé la ligne, et cela leur eust valu bien de l'argent et de l'eau de vie, qu'il leur eust fallu donner pour s'exempter de leur baptesme. — Leurs cuves pleines d'eau estoient mesme prestes pour cela, lorsque M. de La Salle, l'ayant appris, envoya dire à M. de Beaujeu qu'il prétendoit que ses gens ne fussent pas exposez à cette cérémonie... Les matelots, assurément, nous auroient volontiers tous tuez... Nous continuâmes nostre route.

Le 11 dudit mois, nous arrivâmes à la hauteur de l'Isle de Saint-Domingue, vingt degrez de latitude et trois cens vingt degrez de longitude, et pour lors nous fîmes route à l'ouest, le vent calme tout plat... Cela donna moyen à M. d'Esmanville d'aller confesser un vieux canonnier de soixante-cinq ans qui estoit dans la barque *la Belle*, et qui mourut quelques

jours après. ¹ Le lendemain, la caïche que nous avions perdue nous rejoignit. — M. de La Salle m'ordonna d'aller dans la fluste, au sujet de quelques plaintes que plusieurs particuliers faisoient les uns des autres.

Le 16, nous parasmes l'Isle de la Sombrere, et le 18 nous eumes un gros temps qui nous fit craindre quelque ouragan. Le mauvais temps dura deux jours, pendant les quels nous mismes à la cape. — Nous perdismes les autres vaisseaux de veue. — L'on tint conseil ² pour sçavoir si l'on devoit les attendre ou continuer la route; mais l'eau commençoit à manquer, et comme il y avoit plus de cinquante malades, au nombre des quels estoit M. de La Salle, ainsi que la plupart des chirurgiens, tant de l'équipage que les siens, il fut arrêté que l'on feroit force de voiles pour arriver incessamment au premier port de l'Isle de Saint-Domingue, nommé le Port de Paix.

Le 22, nous descouvrimes la première terre de l'Isle de Saint-Domingue, nommée le Cap de Samana, situé par les dix-neuf degrez de latitude et trois cens huit degrez de longitude. — Le 25, nous devions arriver au Port de Paix, suivant que l'on en estoit convenu; mais je ne sçais par quelles raisons M. de Beaujeu voulut passer outre pendant la nuit en doublant l'Isle de la Tortue, distante de quelques lieues de la coste de Saint-Domingue, ce qui nous fut préjudiciable, ainsi qu'on le peut voir dans la suite, tant pour les rafraichissemens, qui sont plus abondans dans ce lieu, que parceque c'estoit le lieu où M. de Cussy, gouverneur pour le Roy de l'Isle de la Tortue et coste de Saint-Domingue, faisoit sa demeure or-

1. L'imprimé ajoute : « M. de La Sale fut le voir, et j'eus l'honneur de l'accompagner. »

2. « Dans notre vaisseau *le Joly* », dit le Résumé de M. de Michel.

dinaire. L'on continua à avancer. — Le mesme jour, nous doublâmes le cap ou pointe de Saint-Nicolas pour entrer dans le golfe de la Gonave, costoyant toujours l'Isle de la Gonave, qui est dans le milieu. Enfin, le 27 septembre au soir, nous arrivâmes au Petit Goave, après une traversée de cinquante-huit jours depuis nostre dernier départ. Si les autres trois vaisseaux avoient esté aussi bons voiliers que le *Joly*, nous serions arrivés dans un mois de route, que l'on compte d'environ quinze cens lieues de France. — Il ne nous mourut que deux hommes de plus de cinquante qu'il y en eut de malades. — Les officiers du vaisseau disoient qu'il y avoit longtems qu'il n'y avoit eu de traversée si heureuse, mais nous avions des malades, parce que les rafraichissemens estoient en trop petite quantité pour le monde que nous estions.

Lorsque nous eusmes mouillé, il vint une pirogue, sur laquelle il y avoit environ vingt hommes pour nous reconnoistre. — Nous ayant reconnus, ils vinrent à bord, où ils nous apprirent que M. de Cussy estoit au Port de Paix, — où M. de Saint-Laurent, lieutenant général des Isles, et M. Begon, intendant, estoient arrivés, ce qui causa bien du chagrin à M. de La Salle, qui avoit affaire à ces Messieurs. — Cependant il n'y avoit plus de remède, et il fallut prendre patience.

Le lendemain, l'on chanta le *Te Deum* en action de grâces de nostre heureuse traversée, et M. de La Salle, se trouvant un peu mieux de son indisposition, s'en fut à terre avec une partie de sa suite, afin de trouver quelques rafraichissemens pour soulager les malades et pour trouver en mesme temps moyen d'envoyer informer ces MM. de Saint-Laurent et Begon de son arrivée. Il escrivit en particulier à M. de Cussy

1. Ami des abbés Renaudot et Bernou.

pour le prier de vouloir bien venir au Petit Goave, aân de prendre ensemble des mesures pour faire réussir l'entreprise. — Quelques jours après, comme les malades, à cause de la chaleur, souffroient dans le navire, où ils estoient un peu pressez, M. de La Salle donna ordre que l'on mist les soldats à terre dans un petit islet qui est proche du Petit Goave, où est la sépulture ordinaire des gens de la Religion prétendue réformée, lorsqu'il en meurt quelques uns dans ce canton. — L'on donna de la viande fraîche et du pain frais aux soldats ainsi qu'aux malades, aux quels M. de La Salle me fit chercher une maison, où ils ne fussent point incommodés aux habitants. — J'en trouvay une au bout de l'isle. — On les y fit conduire avec les chirurgiens pour les traiter. — Un jour, m'estant promené avec M. de La Salle, comme nous revenions, il se sentit tout d'un coup affoibli; il fut obligé de se mettre à terre, ne pouvant plus se soustenir. — Après qu'il eut un peu repris ses esprits, je le conduisis dans une chambre d'une maison que MM. Duhaut frères avoient louée. L'on y fit un lit, il se coucha. — Le lendemain, il fut attaqué d'une fièvre violente, avec transport au cerveau, qui dura sept jours. — Cette fièvre s'estant modérée le septiesme, il commença à travailler, à mettre les choses en estat de continuer le voyage, ce qui ne lui estoit pas aysé, n'ayant dans ce moment ny argent ny crédit. — On luy avoit dit qu'il ne falloit point porter d'argent, et, pour le crédit, il s'estoit contenté d'une lettre de change de 2,000 livres qui ne fut point acceptée. Avec deux ou trois cens pistoles, il fust venu à bout de tout. Ses parens, qui l'accompagnoient, eussent peu lui en prester; mais ceux qui avoient bien voulu le suivre et exposer, sur sa parole, leurs personnes aux périls d'un établissement inconnu,

ne jugèrent pas apropos de luy prester alors l'argent qu'ils avoient. — Il eut recours à MM. Duhaut. — Ils avoient beaucoup de dentelles, de toiles d'Inde, d'habits et d'autres choses de cette nature, qui ne pouvoient leur estre d'aucun usage dans le pays sauvage où nous allions, et ils pouvoient en tirer quelque argent dans cette Isle, où toutes les denrées estoient fort chères. Une p... aloit 30 à 40 sous, et le reste à proportion; les journées d'ouvriers, 3 à 4 francs. — Ils crurent M. de La Salle, qui leur représenta ces choses. D'une partie des marchandises qu'ils vendirent ils avancèrent quelque argent à M. de La Salle. — Il pria le sieur Le Gros, qui estoit l'homme entendu, de vouloir bien prendre le soin de tout ce que l'on débarquoit, et me pria de les aider, — ce que nous fismes. — Nous estions heureux, dans le prix excessif des denrées, d'avoir bonne provision de pain et de vin.

Le deuxiesme jour d'Octobre, la fluste l'*Aimable* et la barque *la Belle* arrivèrent. Ils avoient joint un vaisseau fibustier et un autre de la Rochelle nommé le *Saint-Joseph*; mais, les voyant arriver sans la caiche, nous nous doutasmes qu'elle avoit esté prise. Nous n'en fusmes seurs que quelques jours après.

Le neuviesme, il arriva un accident à un de nos Pères Recollectz, nommé le Père *Zénobe*, supérieur de la Mission, qui le chagrina. Il avoit escrit pendant le voyage tout ce qui s'estoit passé sur le bord du *Joly*, c'est-à-dire toutes les contestations qui estoient survenues pendant toute la traversée entre M. de Beaujeu et M. de La Salle, et il les avoit escrites à peu près comme elles estoient arrivées. — Ce père laissa sa cassette ouverte, ou quelqu'un la lui ouvrit; mais, de quelque manière que ce fut, les mémoires ayant été veus de

quelqu'un qui les alla porter à M. de Beaujeu, il fut extrêmement en colère contre le Père, jusques à dire que, s'il revenoit sur son bord, il le feroit mettre à la gamelle.

Le 20 d'Octobre, il parut un vaisseau et une petite barque à la voile, ce qui fit juger que ce pouvoit estre ces Messieurs dont j'ay parlé cy-devant qui venoient du Port de Paix. Sur les neuf à dix heures du soir, ils mirent en effet pied à terre pour éviter la réception qui leur estoit deue en pareille occasion, notamment à M. le Commandeur de Saint-Laurent, lieutenant-général pour le Roy des Isles de l'Amérique. M. de La Salle, ayant appris leur arrivée, envoya son premier capitaine, nommé M. de Valigny, pour les saluer de sa part et leur faire ses excuses de ce qu'il ne pouvoit pas luy-mesme leur marquer ses respects, à cause que la fièvre le tenoit toujours. Nous apprismes au vray la perte de la caiche, dont nous n'avions que des conjectures; l'on nous dit qu'elle avoit mis à la voile, il y avoit bien quinze jours, pour nous venir rejoindre, et qu'elle avoit esté prise par deux pirogues espagnoles de soixante hommes chacune. — Ces sortes de pirogues se cachent dans des anses, à l'abri de quelques rochers, et, lorsque ceux qui les montent voyent quelque bastiment dont ils croyent se rendre facilement les maistres, ils vont dessus à force de voiles et de rames, et plus tost à la rame qu'à la voile. — Cette perte nous fut bien rude : il y avoit dessus la plus grande partie de nos vivres, ce qui est toujours le plus nécessaire à des entreprises pareilles, mais aussi presque toutes nos chaudières, meubles très-précieux et très-considérables pour un établissement en ces pays, ainsi que l'on verra dans la suite. — On cacha d'abord cette perte à M. de La Salle, qui ne se portoit pas encore assez bien.

Quelques jours après, un des MM. Duhaut le luy dit. Il ne put s'empescher de tesmoigner à M. de Beaujeu qu'il estoit cause en partie de la perte de ce bastiment, attendu que, s'il avoit mouillé un pied d'ancre au Port de Paix, comme il en estoit convenu, cela ne seroit pas arrivé, outre qu'il leur auroit espargné la peine et le risque où ils s'estoient exposez pour venir; de plus, qu'on auroit trouvé les choses à bien meilleure composition au Port de Paix que dans le lieu où nous estions. — MM. de Saint-Laurent et Begon vinrent voir M. de La Salle, et M. de Cussy y vint plusieurs fois en particulier, où il lui fit offre de ce dont il auroit affaire. Comme sa fièvre diminuoit toujours, il eut envie de changer de maison pour prendre un peu l'air. Les Pères Capucins, l'ayant appris, luy offrirent la leur, laquelle estoit située assez près de l'église. — M. de La Salle l'accepta et s'y fut loger. Ces Pères Capucins avoient encore une maison dans le milieu du PetitGoave, où ils avoient basti une église.

M. de La Salle, estant enfin entièrement guéri, eut plusieurs conférences avec ces Messieurs dont il fut fort satisfait, ayant eu parole d'eux qu'ils l'ayderoient en tout ce qui leur seroit possible, ce qu'ils auroient assurément fait, estant unis entre eux et n'ayant d'autre but que de mettre un bon ordre dans toute l'Amérique françoise. Comme les farines n'estoient pas en abondance où nous estions, ils ordonnèrent qu'on délivrast à M. de La Salle quinze ou vingt tonneaux de maïs ou bled d'Inde, que nous appelcns en France bled de Turquie, à la place des farines que l'on avoit perdues sur la caiche, comme aussi quelques tonneaux de vin et choses semblables, et M. de Cussy offrit à M. de La Salle de luy envoyer au printemps un navire ou deux avec des rafraischissemens et

des vivres en cas qu'il en eust besoin et qu'il lui voulust donner de ses nouvelles. C'est pourquoy ils convinrent entre eux de quelques signaux qui se devoient faire pour ne pas se tromper. Pendant le temps que nous demeurâmes au Petit Goave, l'on travailla à faire du biscuit pour le reste de la traversée. — Comme M. de La Salle avoit engagé des ouvriers de plusieurs mestiers, il en avoit un boulanger, et il s'en trouva un parmi les soldats. On les fit travailler tous deux, et l'on occupoit quelque autre à aller couper du bois que l'on alloit chercher avec la chaloupe ou avec quelque pirogue que l'on empruntoit. On espargnoit par là bien de l'argent qu'il eust cousté en journées d'ouvriers. — Elles sont d'un escu à quatre francs. Des habitans ou Flibustiers nous desbauchèrent cependant plusieurs de nos gens; ils leur faisoient entendre que c'estoit une chimère de croire que le pays où nous prétendions aller fust si bon, comme M. de La Salle le dépeignoit. Plusieurs Flibustiers qui y avoient esté, disoient-ils, asseuroient que c'estoit un pays désert et aride, où il n'y avoit pas d'apparence qu'il y eust mesme du gibier, et la carte le dépeignoit tel qu'ils l'avoient veu dans un certain canton où l'on met Costa Deserta. — Ils adjoustoient qu'il y avoit bon nombre d'armadilles qui nous attendoient au passage. — Ces armadilles sont des navires de guerre ou corsaires espagnols, de sorte que plusieurs de nos gens, qui d'ailleurs n'avoient pas trop bonne volonté, comme je l'ay dit, et venus par force ou par surprise, désertèrent. — M. de La Salle, s'en estant aperçu, fit rembarquer tous ses engagez, à la réserve de quelques uns à qui l'on se confioit davantage. Il fit ensuite mettre quelques marchandises à terre, afin de faire de l'argent pour rembourser celuy que MM. Duhaut

avoient avancé, ce qui fut fait, et le 7 du mois de Novembre M. de La Salle accompagna MM. de Saint-Laurent et Begon au *Joly* pour convenir avec M. de Beaujeu, qui estoit indisposé, de la route que l'on devoit tenir à la sortie du Petit Goave. — Un pilote Flibustier qui y estoit pour lors, et qui disoit bien connoistre la coste, ayant navigué plusieurs fois le long, fut appelé aussi à cette conférence. Les pilotes du *Joly* avec celui de l'*Aimable* s'y trouvèrent, et, après que chacun eut dit son sentiment, il fut conclu qu'on feroit route droite à la pointe occidentale de l'isle de Cube, que l'on nomme le Cap de Saint-Antoine, distant environ trois cens lieues du Petit Goave, et où il n'y avoit aucun danger, l'isle de Cube mettant à couvert des vents du nord, et qu'estant arrivez là, l'on y pourroit mouiller et attendre un vent favorable pour traverser le golfe, que lesdits habitans nous disoient estre extremement rude et principalement dans cette saison, par des coups de vent qu'ils appellent anordies. — Ils disoient que, ayant essayé là un coup de vent, l'on pouvoit ensuite s'engolfer et traverser le golfe, qui peut avoir environ deux cens lieues de traversée; qu'au cas que l'on fust alors pris de quelque coup de vent et que l'on ne le peust pas soutenir, l'on pouvoit relascher au Cap.

La conférence estant finie, M. de Beaujeu demanda à M. de La Salle, en présence de ces Messieurs, un certificat comme il estoit content de luy, ce que M. de La Salle luy promit en la forme qu'il le souhaiteroit, en marquant qu'il ne désiroit autre chose que de vivre en bonne intelligence avec luy pour arriver à bon port. — Ces Messieurs, qui avoient sceu une partie des contestations qu'il y avoit eu entre M. de Beaujeu et M. de La Salle, leur marquèrent leur joye qu'ils avoient de la situa-

tion où ils les voyoient tous deux. MM. de Saint-Laurent et Begon establirent au Port-au-Prince plusieurs officiers de justice pour en faire une un peu plus dans l'ordre parmi les habitans, qui font assez ce qu'ils veulent sans qu'on y puisse trop remédier. Ils en avoient fait de mesme pendant qu'ils furent au Petit Goave, d'où ils estoient allez à Léogane, distant d'environ sept lieues, et de là dans les autres lieux où il y avoit des habitations françoises, pour y establir le mesme ordre. J'obmettois de dire que M. Begon, l'intendant, avoit offert une barque à M. de La Salle, qui estoit une prise que les sibiustiers avoient faite, chargée de sel; mais comme elle estoit un peu basse de bord et que l'on nous faisoit la mer si rude dans le golfe, cette raison obligea M. de La Salle de l'en remercier. — Elle nous auroit cependant bien servi, si nous l'avions eue. — Je n'ay peu m'empescher de rendre tesmoignage public de l'union qui estoit entre ces Messieurs et de l'attention avec laquelle ils travailloient au bien des colonies françoises de ces pays.

Après leur départ, l'on ne songea qu'à travailler à se remettre en mer: l'on fit embarquer du bled d'Inde et du biscuit sur le *Joly* pour la provision des soldats et de ceux qui estoient embarquez dessus pour le reste de la traversée, avec des rafraischissemens, les quels, comme j'ay dit, estoient extremement chers, le bœuf valant 7 sols 6 deniers la livre et les poules d'Inde des escus. Personne n'avoit nulle connoissance des affaires de M. de La Salle. Il s'estoit fié à son marchand, lequel lui avoit donné un extrait de la facture, sans que le dit sieur eust mis personne sur le vaisseau pour prendre compte et nombre de tout. — Il est vray que le capitaine s'estoit chargé de tout. — Il n'y avoit donc que le sieur

Legros, dont j'ay parlé cy-devant, qui en prist soin jusqu'à ce qu'on fut dans le pays et que l'on fit toutes diligences pour l'embarquement. — Ce fut alors que le courage manqua à bien des soldats sur ce qu'on avoit dit qu'il y avoit des gens malintentionnez. Chacun avoit un prétexte pour ne pas s'embarquer, mesme une espèce de secrétaire qui lui avoit esté donné à La Rochelle par son marchand, lequel demanda à s'en retourner. — Il estoit de la Religion et faisoit partie de l'équipage qu'il sembloit qu'on avoit choisi désavantageusement. — Enfin le dit sieur de La Salle, voyant ce changement, fut obligé de faire rembarquer ce qu'il y avoit de monde à terre, mesme plusieurs ouvriers à qui il avoit fait des avantages et donné permission de travailler pour des particuliers, et il fit defense d'en laisser desbarquer sans son ordre. — Il mourut aussi quelque monde de ceux qui estoient restez malades, entre autres M. Chefdévillle le cadet, prestre, ainsi que son frère. — Je crois qu'il nous auroit esté avantageux de n'avoir demeuré en ce lieu que deux ou trois jours seulement pour faire prendre force à nos malades et tirer quelques rafraischissemens. — L'air est mauvais, les fruits de mesme, et l'on trouve là quantité de femmes pires encore que l'air et les fruits.

M. de La Salle et M. de Beaujeu ayant eu, comme je l'ay dit, plusieurs contestations par le passé, M. de La Salle eut peur qu'il n'arrivast quelque malheur à la fluste l'*Aimable*, sur laquelle estoit la plus grande partie de ses effets. — Pour le prévenir, il creut devoir s'embarquer dessus. Il fut voir pour cet effet M. de Beaujeu et pour régler en mesme temps avec luy la marche et la manière de naviguer. Comme la fluste n'alloit pas si viste que le *Joly*, il fut conclu entre eux

que l'on y mettroit pendant la nuit le fanal, sur lequel les autres se gouvernoient, et le jour que l'on se suivroit à vue. — M. de La Salle s'embarqua donc sur la fluste l'*Aimable* avec Monsieur son frère, deux Pères Récollets, savoir : le Père Zénobe et le Père Anastase, et plusieurs volontaires. — Je m'y embarquay également. Toutes choses estant ainsi disposées, l'on appareilla le 25^e jour de Novembre, environ à une heure après minuit.

II

DEPUIS LE DÉPART DE SAINT-DOMINGUE JUSQU'A LA SÉPARATION
DES DEUX NAVIRES

(DU 25 NOVEMBRE 1684 AU 6 JANVIER 1685).

Nous ne fîmes d'abord pas grand chemin, le calme nous ayant pris après avoir fait environ quatre lieues, et, sur le jour, le vent qui changea nous fut contraire. L'on fut contraint de courir bordée sur bordée jusqu'au 27, environ dix heures du matin, que nous eusmes du calme de rechef, ce qui fit que, comme nous estions proches de terre et d'un endroit où il y avoit des habitations françoises, nommé Nippes¹, M. de La Salle s'embarqua avec sept ou huit personnes dans la chaloupe, et y fut à dessein d'y traiter encore quelques volailles et choses semblables. — La chaloupe du *Joly* y fut aussi avec quelques officiers. — L'on porta en mesme temps quelques

1. A six lieues du Petit Goave.

barriques vides, afin de les remplir d'eau pour une vache et quelques petits cochons que nous avons embarquez. — Sur les neuf heures du soir, un vent du nord-est et bon frais s'estant levé, les deux chaloupes revinrent, et nous mismes à la voile. — Nous fismes route au nord-ouest jusque au lendemain. — La barque la *Belle* ayant demeuré derrière, le vent ayant fraischi et la mer estant grossie, elle fit signal d'un feu, ce qui nous obligea, l'ayant aperceu, de serrer nos voiles et mesme notre misaine sur le mast pour l'attendre, et, lorsqu'elle eut joint, nous apprismes qu'elle avoit esté en danger d'un grand coup de mer qu'elle avoit receu qui avoit jeté beaucoup d'eau par les escoutilles, et que mesme ils avoient esté obligez d'arriver vent arrière, ne pouvant pas gouverner et ne pouvant porter non plus leur grande voile. Les ris pris, nous demeurasmes le reste de la nuit avec nos deux pacfis, et, sur le jour, le vent ayant un peu calmé, nous fismes porter nos voiles et continuasmes notre route jusques environ dix heures du matin, que nous descouvrismes la terre de l'isle de Cube, laquelle nous demeuroit au nord ouest environ huit ou neuf lieues. Ensuite nous changeasmes de route et mismes le cap au ouest $1/4$ nord ouest jusque au soir. — Je ne spécifie pas toutes les lieues qu'on a pu avoir fait, non plus quelles bordées nous avons courues à droite et à gauche.

Le 30 novembre, nous eusmes du calme, mais le vent ayant un peu fraischi, nous continuasmes notre route vers l'ouest, et le matin le temps estant un peu couvert, comme nous ne voyions point Cube, l'on fit route ouest nord ouest afin d'en pouvoir prendre connoissance. A midi, ayant pris hauteur, nous trouvasmes estre par les 19 degrez 45 minutes latitude nord, ce qui nous fit juger que les courans nous avoient fait

dérivé au large de l'isle. Nous fismes le ouest $1/4$ nord-ouest jusques à cinq heures du soir, que nous descouvrismes l'isle des Caymans, laquelle nous demeuroit au sud-ouest $1/4$ nord ouest, afin de ranger la terre de Cube, ensuite de quoy l'on prit hauteur, où l'on trouva 30 degrez 32 minutes; et vers minuit l'on mit à la cape jusques au troisieme au matin, que l'on fit route au nord-ouest, et environ midi nous eusmes connoissance de l'isle de Pin, qui est une petite isle proche de celle de Cube, qui nous demeuroit au nord environ quatre lieues. Nous costoyasmes jusques vers cinq heures du soir que nous mismes à la cape, ne sçachant point le mouillage. Le vent ne nous estoit pas avantageux. Le 4, nous parasmes une pointe de l'isle; mais comme nous avions le vent trop près, nous fusmes obligez de mouiller jusques au soir que nous mismes de rechef à la cape toute la nuit, et le matin, quoyque le vent fust contraire, on ne laissa pas de courir bordée sur bordée jusques au soir, que l'on mouilla dans une anse par quinze brasses d'eau. Le lendemain matin, M. de La Salle fust à terre avec plusieurs personnes de sa suite pour voir ce que c'estoit que cette isle; il tua un caïman ou crocodile d'un coup de fusil, et après qu'il eut esté là quelque temps il se rembarqua. — Deux de ceux qui avoient suivi M. de La Salle s'estiant un peu trop escartez dans le bois, s'esgarèrent et ne revinrent pas avec luy, ce qui fit qu'il m'ordonna d'aller à bord du *Joly* prendre trente soldats pour coucher à terre afin de les attendre, comme aussi il me dit que j'eusse à faire tirer plusieurs coups de fusil pendant la nuit, afin qu'ils peussent entendre, ce qui fut exécuté, et surtout de faire faire bon quart pour éviter toute surprise, au cas qu'il y eust quelques homnies dans cette isle, quoiqu'elle ne soit pas

habitée — Cette isle est couverte d'arbres de plusieurs espèces; il y en a qui portent des fruits. Je n'ay mangé d'aucuns. Il m'en parut quelques uns assez semblables au gland, mais plus durs. — Il y a différentes plantes, à ce qu'il m'a semblé, bien plus diverses, sur lesquelles je vis des graines de plusieurs genres. Il y a quantité de perroquets de beaucoup plus gros que ceux que j'ay vëus à Saint-Domingue, au Petit Goave; beaucoup de tourterelles et autres sortes d'oiseaux semblables à ceux d'Europe ou différens. Nous vismes plusieurs foulures qui nous donnèrent à penser qu'il y avoit des cochons dans cette isle, ainsi qu'il y en a dans bien d'autres, et, de fait, il y eust un de nos chasseurs lequel en blessa un; mais, comme c'estoit le soir, il ne le trouva pas. Il tua aussi plusieurs tourterelles et perroquets. Les soldats mangèrent, le soir, le caïman ou crocodile que M. de La Salle avoit tué. La chair en est fort blanche avec un goust musqué. — La nuit se passa sans aucunes nouvelles de nos deux hommes, quoy que j'eusse fait tirer plusieurs coups de fusil. Le lendemain, celui qui avoit tiré sur le cochon retourna, dès qu'il fut jour, vers le lieu où il avoit tiré, et, ayant trouvé l'animal qui marchoit encore, il luy donna un second coup qui l'arresta. — Me l'ayant apporté, je l'envoyay à M. de La Salle par la chaloupe qui vint à terre. Il en fit part de moitié à M. de Beaujeu. Ce sont des cochons que l'on a mis dans cette isle; ils se sont multipliez ainsi qu'à l'isle de Saint-Domingue. — Il y a aussi dans cette isle deux espèces d'animaux qui sont gros comme des chats et ressemblent à des rats pour la figure, mais d'une couleur roussastre. Nos gens en tuèrent plusieurs qu'ils mangèrent; ils leur sembloient bons. — Il y a quantité de coquillages sur les rives de la mer, comme homards et autres semblables,

comme aussi une abondance de poissons; du moins nous en voyions beaucoup sur le bord. — Il croist aussi du *paste pierre* (?) sur les roches; il se trouvoit aussi beaucoup de manière d'esponges sur les bords, mais qui n'estoient pas grosses. Voilà ce que j'ay remarqué dans cette isle. Nous ne trouvâmes pas beaucoup d'eau. Comme les soldats avoient bon appétit, ils ne laissèrent rien perdre : c'estoit un quartier de rafraichissement pour eux. Dans le vaisseau, il falloit ne manger que du bled d'Inde pour espargner le pain. C'est ce qui leur fit trouver le crocodile bon, ainsi que plusieurs espèces de rats. — L'envie ne me prit pas d'en gouter, outre que j'eus la fièvre pendant la nuit que l'on a fait de l'eau dans cette isle, comme le marque l'auteur d'un livre imprimé depuis notre arrivée de ce pays, et ayant pour titre : *Establissement de la Foy dans la Nouvelle-France* 1.

Pour revenir à nostre discours, nos deux hommes se retrouvèrent; ils me contèrent qu'ils auroient eu bien de la peine à rejoindre s'ils n'avoient pas rencontré le rivage. Comme ils avoient marché dans les bois sans avoir fait réflexion du costé qu'ils avoient le soleil, ils alloient aussitost de l'arrière que de l'avant. Mais le bord de la mer les guida. Ils me dirent qu'ils avoient trouvé presque mesme pays, à la réserve de quelques savannes ou pasturages. Ils ne trouvèrent aucun

1. L'auteur dit avoir pris ce qu'il avance et allègue des mémoires du Père Anastase, qui estoit avec nous; mais cela seroit bien malaisé à prouver. Je n'ay pas remarqué, en effet, que ledit Père ait écrit, du moins dans son retour avec nous; et, à l'égard de ce que la mémoire peut lui fournir, je ne crois pas qu'il puisse dire que l'on ait fait de l'eau à ladite isle. Quoy qu'il en soit, ce n'est pas sur cela que je prétends prouver plusieurs fautes que l'auteur allègue, et je ne crois pas que le Père Anastase les luy ait dit, veu que je l'ay toujours reconneu pour un fort honneste homme et bon religieux, incapable de vouloir avancer le faux; mais comme il peut avoir dit quelque chose, l'auteur a exagéré. C'est pourquoy je m'adresse à l'auteur du livre, et non pas au Père Anastase. (Note de Joutel.)

vestiges d'hommes, ce qui me fait juger qu'il n'en va pas souvent dans cette isle; qui contient environ lieues de long, suivant les cartes, de sorte que je donnay advis à M. de La Salle de leur retour. Il m'envoya ordre de faire rembarquer tout le monde, ce qui fut fait; après quoy l'on appareilla pour partir, qui fut le vendredi huitiesme jour de Décembre, à dix heures du matin. L'on mit à la voile¹, et, le vent estant variable, l'on fit plusieurs routes, et sur le soir, le vent ayant fraischi, l'on mit le cap au ouest. L'on marcha toute la nuit, et le samedi 9 au soir l'on eut connoissance du cap de Corrientes, lequel nous demeroit au ouest $1/4$ nord-ouest environ quatre lieues. Nous eusmes calme depuis le soir jusqu'à minuit, qu'il se leva un vent de ouest qui nous fit dériver quatre ou cinq lieues, et dura jusqu'au matin, qu'il se rangea au nord-ouest avec violence, ce qui nous obligea à courir bordée sur bordée pour ranger la terre, de crainte d'accident. Sur le soir du dimanche 10 Décembre, le vent ayant calmé un peu, nous passasmes la nuit à mouiller jusqu'au lundi matin, que, le vent s'estant jeté au nord-ouest, nous doublasmes le cap de Corrientes pour gagner le cap de Saint-Antoine, et sur le midi, le vent ayant un peu fraischi, nous fusmes obligez de courir bordée sur bordée jusqu'au mardi 12, que, le vent estant à l'est nord-ouest, nous mîsmes le cap au nord-ouest, à cause des courans qui nous paroissoient estre rudes dans ces parties. Sur les deux heures après-midi, comme nous estions au bout du cap Saint-Antoine, et que l'on trouva que nous avions le vent trop près pour engolfer, l'on jugea à propos, suivant l'advis de M. de Beaujeu, de

1. Le livre imprimé sous le nom de Joutel dit : « Le 8 au matin, feste de la Conception de la Vierge, après la sainte messe, nous mîsmes à la voile. »

relascher dans l'anse du cap. L'on vira de bord pour y aller. Lorsque nous fusmes par le travers de l'anse, l'on donna ordre à la barque la *Belle* d'aller sonder pour sçavoir s'il y avoit bon mouillage, et elle trouva à la pointe de la..... qu'il y avoit quinze brasses d'eau, fond de rocher ; mais, ayant remonté vers le milieu, l'on trouva quinze à seize brasses d'eau et bon fond d'un sable blanc et gros. — Il estoit pour lors demi-heure après le soleil couché. — L'on demeura là jusqu'au mercredi 13, que l'on appareilla. Sur les neuf heures du matin, l'on mit à la voile, le cap au nord-ouest $1/4$ de nord, ouest et nord-ouest, pour doubler et pour commencer la route. L'on prend latitude dudit lieu à 22 degrez et 288 degrez 35 minutes de longitude. Nous estions pour lors esloignez d'environ cinq lieues dudit cap au nord-ouest ; mais, le vent s'estant changé, nous virasmes de bord, ne sçachant de quel costé portoient les courans rudes. Pour cet effet, l'on mit le cap à l'est $1/4$ nord ouest, où l'on navigua jusqu'à midi du jeudi 14, que l'on prit hauteur où l'on trouva 22 degrez 2 minutes. L'on continua à naviguer jusque environ trois heures après que le *Joly*, qui estoit au-devant de nous et bien deux ou trois lieues de l'avant, vira de bord et nous vint joindre. M. de La Salle luy en ayant demandé la raison, il luy dit que le vent s'opiniastroit et qu'il ne trouvoit pas à propos d'entreprendre la traversée, et qu'il falloit relascher dans le poste d'où nous estions partis. M. de La Salle y condescendit. Nous mismes le cap à l'est sud est ; nous naviguâmes jusques au soir, une heure après le soleil couché, que nous mouillâmes par mesme fond que le jour précédent. L'on y passa la nuit. Cette précaution pouvoit venir de ce que l'on ne connoissoit pas ces mers, peut-estre aussi que, n'y ayant point

d'esgards entre M. de Beaujeu et M. de La Salle, chacun se tenoit plus sur ses gardes et prenoit plus de mesures pour se disculper, en cas de malheur. Le lendemain 15, comme le vent estoit dans le mesme endroit et qu'il n'y avoit lieu de sortir, M. de La Salle donna l'ordre que l'on mist du monde à terre pour faire quelques barriques d'eau. On n'y trouva que quelques mares dans les bois où l'eau croupissoit, qui n'estoit pas néanmoins trop meschante; mais comme il n'y avoit pas moyen d'y rouler des barriques, on les mit sur le rivage et on les remplit avec des barils de galères que l'on remplissoit à ces mares. Ceux qui avoient esté à terre y avoient trouvé une bouteille où il estoit resté du vin, ce qui a donné lieu à l'auteur dont j'ay parlé cy-devant de dire que l'on avoit trouvé quantité de rafraichissements¹. Ce fut le vendredi 16. Le temps estant calme, l'on fut encore à terre, où l'on fit encore quelques barques. — Je ne parle point du pays, parce que je ne fus point à terre. — L'indisposition que j'eus à l'isle des Pins s'estant changée en fièvre tierce, dont j'eus cinq ou six accès fort violents, me priva de voir cette terre, si ce n'est du bord. Autant que j'en peus juger, elle devoit estre à peu près comme celle de l'isle des Pins. Il y paroissoit sur le bord de la mer quantité de lataniers, espèce d'arbres qui ne sont guères propres qu'à faire des balais. Il y a apparence que le dedans du pays est meilleur que celui de Saint-Domingue, estant plus tempéré; mais comme je n'en ay rien veu, il vaut

1. Le *Premier Établissement de la Foy* dit : « On ne sçait par quelle aventure les Espagnols y avoient laissé à l'abandon plusieurs sortes de rafraichissements, et entre autres du vin d'Espagne, dont on profita. » Puis, comme il arrive avec les arrangeurs de texte, le restant de bouteille dont parle notre manuscrit n'en devait pas rester là. L'auteur du résumé de Joutel, s'en prenant à la relation de Tonty, dont Joutel ne parle pas, rappelle qu'à la page 242 cette relation avance que « nos François trouvèrent dans l'isle plusieurs tonneaux de vin d'Espagne, de bonne eau-de-vie et du bled d'Inde laissez ou abandonnez ».

mieux n'en rien dire. Nous vismes quelques fumées assez avant dans les terres. Quelques-uns creurent que c'estoit un signal, parce qu'il y en avoit trois, autant que nous estions de navires. La nuit suivante, venant au 17, environ deux heures après minuit, le vent ayant fraischi, venant de nord-ouest un peu fort, la *Belle* chassa sur son ancre et vint tomber sur le beaupré de nostre navire, à qui elle rompit la vergue de beaupré et celle de perroquet, et sans que l'on filast du cable en diligence, elle courroit risque de se perdre. La barque eut son mast d'artimon rompu et bien cent brasses de greslin avec une ancre de perdues. Le 18, le vent estant nord-ouest et bon frais, l'on appareilla sur les huit heures du matin, et l'on mit à la voile sur les dix heures, le cap au nord $1/4$ nord-ouest. Nous singlames jusques à midi, et la pointe du cap de Saint-Antoine nous demouroit est-ouest, c'est-à-dire que nous estions à l'ouest du cap, à midi, environ cinq lieues. Nous continuâmes notre route au nord ouest jusques au lendemain midi 19. L'on fit quelque trente lieues et l'on prit hauteur; l'on trouva 22 degrez 58 minutes, ce qui faisoit qu'il falloit que la route nous eust valu le ouest nord-ouest, et nous estions par les 287 degrez 59 minutes de longitude. Mais je ne trouve pas qu'il soit bien nécessaire de spécifier la navigation, et diray simplement les choses les plus essentielles. Comme nous fismes plusieurs autres routes, veu que les vents avoient gagné plusieurs costes, ce qui nous fut avantageux fut que nous eusmes le beau temps. Il ne se passoit presque point de jour qu'on ne prist hauteur. Le 20, on observa la variation de la boussole; l'on trouva qu'elle estoit de 5 degrez vers le nord ouest, et nous estions pour lors par les 26 degrez 40 minutes de latitude et 285 degrez 16 minutes de

longitude. Le 23, il se leva un gros nuage, qui nous menaçoit d'un grand coup de vent, ce qui fit que l'on se prépara, en amenant les masts de hune et les perroquets. Nous n'eusmes que la peur. Le nuage se sépara; l'on estoit à midi, après qu'il fut dissipé, à la hauteur de 27 degrez 18 minutes de latitude et 285 degrez 15 minutes de longitude, et l'on continua à marcher jusques au 27, que l'on prit hauteur au soleil. L'on trouva 28 degrez 15 minutes et 283 degrez 15 minutes de longitude. Nous continuâmes toujours nostre route, et comme nous avions ainsi gagné du chemin, et que par les hauteurs l'on trouvoit que nous ne devions pas estre bien esloignez de la terre, l'on donna ordre à la barque la *Belle* d'aller devant sonder, et de faire signe au cas qu'elle trovast terre. Environ demi-heure avant le soleil couché, elle mit son pavillon hors, ce qui fit juger qu'elle avoit descouvert quelque chose, et elle se mit costé de travers pour nous attendre, de sorte que lorsque nous l'eusmes jointe, nous apprismes qu'elle avoit trouvé à la sonde de trente brasses d'eau un fond vaseux. Sur les sept heures du soir l'on sonda aussi de nostre bord, où l'on trouva quarante brasses mesme fond, sable grisatre, vaseux, et sur les neuf à dix heures du mesme soir l'on sonda de rechef; l'on trouva vingt-cinq brasses, et à minuit l'on ne trouva que dix-sept brasses. Cela fit juger que nous devions estre proches de terre, ce qui nous fit mettre costé de travers pour attendre le *Joly*, qui estoit derrière. M. de Beaujeu trouva à propos également de s'arrêter le reste de la nuit pour attendre le jour.

Nous mîmes le cap au ouest sur ouest, et, sur les sept heures du matin, M. de Beaujeu envoya son canot avec M. le chevalier d'Hère, son lieutenant, et les deux pilotes,

pour voir, avec M. de La Salle, quelle route on tiendroit. Il fut arrêté que l'on feroit ouest nord-ouest jusques à ce que l'on fust par les six brasses d'eau et que l'on pust découvrir la terre, où l'on pourroit aller avec les chaloupes. Les choses ainsi réglées, l'on monta les voiles, et nous mîmes en route, la sonde à la main, afin de n'estre pas surpris. Sur les neuf heures, on trouva dix et onze brasses d'eau, sable fin, grisâtre et vaseux; à midi, on prit hauteur, où l'on trouva 28 degrez 37 minutes de latitude et 282 degrez 47 minutes de longitude. Depuis midi, nous continuâmes notre route en sondant tousjours. Comme il ne faisoit pas grand vent, nous ne faisons pas grand chemin. Nous vinsmes par les huit brasses d'eau, et comme la barque la *Belle* alloit tousjours devant environ une demi-heure de soleil, elle mit son pavillon, ce qui nous fit croire qu'elle avoit découvert quelque chose. Cela obligea quelques matelots à monter à la hune, d'où ils découvrirent la terre, qui nous demeuroit au nord-est, environ six lieues. M. de Beaujeu, ayant veu que la *Belle* avoit son pavillon hors, envoya voir ce que c'estoit, et, l'ayant appris, il trouva à propos de mouiller par les neuf brasses d'eau. Comme il n'y avoit parmi nous personne qui eust connoissance de cette mer et y eust navigué, comme d'ailleurs nous estions tous prévenus que le *golfe estoit plein de courans qui portoient à l'est d'une grande vistesse vers le canal de Bahama*, ce qui mesme avoit été mandé à M. de La Salle par plusieurs personnes savantes de Paris dans la carte qui approchoit le plus de notre estime, *cela diminue beaucoup nostre route* et fit juger, comme si nous eussions dérivé à l'est, que la terre que nous voyions estoit la baye de Palache (*sic*). C'estoit la mesme

latitude qu'on luy donne dans les cartes et le seul endroit connu. Cependant, sur cette conférence, il fut conclu que l'on feroit route vers l'ouest nord-ouest en rangeant la terre, et que M. de Beaujeu suivroit par les six brasses d'eau; qu'au matin il feroit tirer un coup de canon pour appareiller, et que l'on profiteroit du vent lorsqu'il en feroit, de sorte que l'on appareilla; et, comme nous rangions plus la terre que le *Joly* et que l'on sondoit toujours, nous nous trouvâmes par les quatre brasses d'eau, par les cinq et six brasses ensuite. L'on continua la route, et à midi l'on prit de rechef hauteur, où l'on trouva 28 degrez 44 minutes de latitude et 282 degrez 23 minutes de longitude. On estoit le 29 du mois, et, comme le vent varia, l'on ne fit pas grand chemin. Sur les six heures du soir, nous arrivâmes sur le *Joly*, qui estoit au vent de nous. Le vent nous estant contraire, l'on jugea à propos de mouiller, et il fut arrêté qu'au cas que le vent changeast, fust-ce de nuit ou de jour, lorsqu'il seroit du nord, que le *Joly* tireroit un coup de canon, qui seroit le signal pour appareiller, et qu'il gouverneroit sur notre feu, en prenant cependant le large, suivant qu'il estoit convenu d'aller par les six brasses. Environ deux heures après minuit, on leva l'ancre, et l'on fit cependant plusieurs routes, le vent n'ayant point eu d'arrêt. L'on prit de rechef hauteur, où l'on trouva 28 degrez 38 minutes de latitude et 286 degrez 36 minutes de longitude. Ce mesme jour, qui estoit le 30, le sieur chevalier d'Hère vint à notre bord avec le second pilote du *Joly*, afin de raisonner, sur les estimes, du lieu où l'on pouvoit estre. Ils conclurent qu'il falloit qu'ils se fussent trompez et tombèrent dans le mesme sentiment de M. de La Salle, lequel prétendoit que les courans nous avoient fait deriver vers le canal de Bahama.

Sur le soir, le vent ayant un peu fraischi venant du nord-est, singlant tousjours la terre, et, lorsque l'on trouvoit moins de fond, l'on arrivoit au ouest. L'on continua jusques au premier jour de Janvier, que le calme nous prit et que l'on s'aperceut que les courans portoient vers la terre, où ils nous faisoient deriver. Cela nous obligea à mouiller l'ancre par les six brasses. Sur les dix heures du matin, lorsque le tems fut esclairci, nous vismes la *Belle*, qui mit son pavillon hors, ce qui obligea de faire monter en haut, où l'on aperceut que c'estoit la terre qui couroit nord nord-est et sorouest et estoit esloignée de nous d'environ quatre lieues. Comme le *Joly* estoit derriere, qu'il ne la pouvoit pas voir et mesme qu'il n'avoit pas veu le signal de la *Belle*, M. de La Salle donna ordre à la chaloupe de celle-ci d'en aller advertir M. de Beaujeu. Le vent ayant un peu fraischi, le commandant du *Joly* s'approcha et fit armer la chaloupe, sur laquelle le chevalier d'Hère s'embarqua avec quelques personnes de son bord, à dessein d'aller à terre. M. d'Hère estant venu sur notre bord trouver M. de La Salle, il s'embarqua avec luy sur la mesme chaloupe et ordonna que l'on armast la nostre. Il commanda aussi à la *Belle*, en partant, de mettre à la voile et de s'approcher de terre le plus qu'il seroit possible, afin que, s'il s'élevoit du vent, que l'on peust s'embarquer dessus pour revenir plus promptement et aussi ne point perdre de tems. Aussitost que notre chaloupe fut equipée, nous nous embarquasmes dedans au nombre de dix à douze, dont j'estois, pour aller joindre M. de La Salle, qui desbarqua, mais n'eut pas le tems de voir, parce que le vent s'éleva dès qu'il fut à terre. Il vit seulement un grand et vaste pays, plat, plein de pas-turages et de marais. Lorsque nous approchions de terre,

nous trouvâmes la chaloupe du *Joly*, dans laquelle il estoit, ce qui nous fit retourner aussi sans desbarquer. Tout ce que je vis, ce fut de grands arbres qui estoient jetés le long du rivage de la mer, et qui paroissoient avoir esté entraînez par le courant des rivières ; les vents du large les avoient rejetez sur le bord de la mer. Lorsque nous eûmes joint la chaloupe, nous fusmes nous rembarquer tous sur la *Belle*, qui, suivant l'ordre qui avoit esté donné, s'estoit approchée de terre ; apres quoy l'on appareilla et l'on mit à la voile à une heure après minuit. L'on fit route au ouest quart sud ouest jusques au jour, que l'on fit le ouest quart nord-ouest. Mais quelque temps après, ayant descouvert la terre environ trois lieues de nous, l'on fit le ouest quart sud-ouest, et à midi l'on prit hauteur, où l'on trouva 29 degrez 20 minutes et 279 degrez 59 minutes de longitude. C'estoit le deuxiesme jour de Janvier. Comme le vent varia plusieurs fois et vint presque devant, l'on fut obligé de mouiller. Il s'éleva un brouillard qui dura jusques au lendemain (3 Janvier), ce qui fist que nous perdîmes le *Joly* de veue. Le lendemain 4, le temps s'estant esclairci, l'on tira quelques coups de canon, auxquels il respondit, et, sur le soir, on l'aperceut au vent de nous, et, comme le vent nous estoit contraire, nous ne pouvions le joindre. Quelques matelots disoient l'avoir veu à la voile, comme si le fanal avoit voulu nous venir joindre, ce qui ne se trouva pas vray. L'on mit un fanal au haut du baston d'enseigne, et un autre au haut de la vergue du petit hunier, afin qu'ils nous peussent voir, et sur les dix à onze heures du soir, le vent s'estant jeté au nord et bon frais, l'on fit tirer un coup de canon pour advertir le *Joly* que nous allions appareiller. Il nous respondit, et, lorsque nous fusmes à la voile, l'on mit un fanal au haut du mast d'arti-

mon, et un autre au haut du baston d'enseigne, afin que le *Joly* nous peust voir par les deux feux.

III

DEPUIS LA SÉPARATION DE MM. DE BEAUJEU ET DE LA SALLE
JUSQU'À LA DESCENTE AUX COTES DU TEXAS
(DU 6 AU 25 JANVIER 1685).

Ensuite l'on fit route à l'ouest et ouest q le nord ouest jusqu'à deux heures après minuit, que, comme l'on sondoit toujours, l'on s'aperceut que nous assommions un peu trop. L'on arriva tout d'un coup au sud est, attendu qu'il venoit bon frais et que l'on estoit bien ayse d'estre un peu au large.

Après avoir singlé environ une demi-heure, lorsque l'on se vit par les sept brasses d'eau, l'on continua vers le ouest sur ouest jusqu'à environ sept heures du matin, qu'il se leva un brouillard comme le jour précédent. Nous fismes la mesme route, et, comme nous marchions toujours la sonde à la main, lorsque nous nous voyions au-dessus de six brasses d'eau, nous faisons le ouest nord-ouest, au risque mesme le nord ouest, et, lorsque nous assommions trop, nous reprenions du large. Le temps s'estant esclairci un peu, nous entrevismes la terre et continuasmes à marcher jusques à six heures du soir, que nous mouillasmes à la veue de la terre, laquelle nous demeuroit au nord environ deux lieues. Nous estions cependant bien en peine du *Joly*, que nous n'avions point veu. En-

viron une heure après midi, nous mîmes à la voile et fîmes route au ouest quart de sur ouest, en rangeant toujours la terre le plus que l'on pouvoit, afin d'en tirer quelque connoissance. Nous naviguâmes jusqu'à environ six heures du soir ou environ, que l'on vit que l'on assommoit un peu trop. L'on vira de bord et l'on fit route au sud environ une lieue, jusqu'à ce que nous fûmes par les cinq à six brasses que nous reprîmes notre route. Nous mouillâmes quelques heures après par quatre brasses; nous passâmes la nuit et le matin. Comme le vent se rangea de l'est et bon frais, l'on voulut appareiller; mais comme on levoit l'ancre, notre pilote ayant aperçu derrière nous une espèce de récif où la mer brisoit d'une grande force, il advertit de ne pas virer le cabestan davantage, parce que le vent et le calme nous jetoient dessus ces battures¹. C'est pourquoy, au lieu de lever l'ancre, on en mouilla une autre, et l'on conclut de rester là jusqu'à ce que le vent fust calmé ou du moins modéré. Nous y passâmes le 6 Janvier, de la feste des Rois. Comme M. de La Salle avoit donné ordre auxdits maîtres de la *Belle* de ranger la terre le plus près qu'ils pourroient et d'observer ce qu'ils y remarqueroient, ils dirent qu'ils avoient veu une manière de baye, qui leur paroissoit assez profonde, dans laquelle ils virent une espèce d'islet, ce qui leur faisoit croire que c'estoit la baye du Saint-Esprit. Les cartes marquent un islet dans le milieu des pointes ou fort approchant. Lorsque le temps fut un peu esclairci, l'on fit monter haut à la hune, afin d'examiner ce que ce pouvoit estre, de sorte que l'on découvrit ladite baye avec cet islet, et sur une des pointes il paroissoit un arbre bien

1. D'après le résumé imprimé de Joutel, « cet endroit devoit estre une des bouches du Mississipi ».

touffu, auquel, en mémoire de la feste, on donna le nom de Gasteau, mais à celle du Saint-Esprit¹.

M. de La Salle auroit bien voulu que la conjecture des pilotes peust estre vraie. Il résolut de faire voile dès que le temps le permettroit, et, le vent s'estant un peu modéré, on commença par s'esloigner de ces battures, dont le voisinage ne vaut rien, et à deux heures après midi nous mismes à la voile, et fismes route au sud sud est environ une lieue et demie. Nous mouillames de rechef à six brasses d'eau, ce qui est avantaueux le long de cette coste. C'est pourquoy le mouillage y est très-bon. Le vent se rangea au nord est et bien froid. Le lendemain, à neuf heures du matin, il tomba de la pluye, qui adoucit le temps, et sur les dix à onze heures M. de La Salle donna ordre aux maistres de la barque d'appareiller et d'aller avec nostre chaloupe reconnoistre ce que c'estoit que ces battures et cette baye; mais, le vent ayant calmé, la barque n'y put aller; il n'y eut que la chaloupe qui y fut avec le pilote de notre bord, et à son retour il dit qu'il avoit été jusques sur les battures, mais qu'un brouillard s'estant levé, il avoit esté obligé de revenir, de peur de s'esgarer, et que ces battures estoient une espèce de banc qui régnoit le long de la terre, qu'il n'avoit point veu, qu'il avoit sondé et avoit esté jusqu'à une brasse d'eau, et qu'il avoit veu un islet. Voilà tout ce qu'il nous apprit. Sur ce rapport, M. de La Salle examina les journaux de navigation de cette coste pour démesler le lieu où nous pouvions estre. Il n'y trouvoit ni bancs ni récifs; du moins les cartes n'y en marquoient point, ce qui affermissoit M. de La Salle davantage dans la pensée qu'il

1. Je suppose qu'il faudroit lire : « Mais on pensoit à la pointe de la baie du Saint-Esprit. »

avoit que nous avions atterri dans la baye d'Apalache, au cap des Barques, quoyque par les estimes et journaux nous devions avoir atterri audit islet, ce qui estoit vray; *mais, comme il s'estoit toujours formé cette idée*, il fallut ajuster les hauteurs et les estimes suivant qu'il fut à propos, et croire que nous n'estions qu'à un des deux premiers islets. M. de La Salle montra une carte qu'il avoit, qui estoit particulière du golfe du Mexique, sur laquelle il n'y avoit que ce seul endroit où il fust marqué y avoir un banc et un récif, et, dans cette pensée, l'on conclut de continuer la route, comme l'on avoit fait ci-devant, en rangeant toujours la terre, afin de pouvoir prendre quelque connoissance des autres trois islets qui sont plus haut, suivant ces cartes. Le mercredi dixiesme jour dudit Janvier, le temps s'estant un peu esclairci, l'on prit hauteur par devant, où l'on trouva 29 degrez 23 minutes de latitude, et sur les deux heures après midi, le vent s'estant levé, quoyque inconstant, on appareilla et on mit à la voile. L'on ne fit pas grand chemin, le vent ayant varié et changé plusieurs fois. Il tomba de rechef tout d'un coup. L'on fut obligé de mouiller, à cause que les courans nous faisoient deriver vers la terre. Le lendemain 11, le calme ayant continué, M. de La Salle résolut d'aller à terre voir s'il ne descouvriroit point quelque chose et sçavoir ce que c'estoit que ce récif. Comme on se préparoit, le pilote prit occasion de murmurer de ce que M. de La Salle menoit trop de gens avec luy. Nous n'estions cependant que six ou sept. Il valoit mieux, disoit le pilote, embarquer des barriques pour faire de l'eau. Quoyque M. de La Salle fust le maistre de ce qu'il jugeroit à propos, *il eut néanmoins pour cet homme*, qui estoit brutal de profession, *la déférence de le contenter*. M. de La Salle avoit

résolu, quelques jours auparavant, si cette terre estoit baye du Saint-Esprit, de faire mettre à terre une trentaine d'hommes qui marcheroient le long du rivage, suivis de la chaloupe, pour leur porter des ancrs et leur aider à traverser les rivières qu'ils pourroient trouver. *La mauvaise humeur du pilote le fit changer de sentiment* ; il l'envoya luy-mesme, avec un des maistres de la barque, voir ce que c'estoit que cette baye. Ils revinrent aussi peu instruits que la première fois ; il s'éleva encore un brouillard qui les obligea de revenir. Le maistre de la barque nous dit seulement qu'il croyoit que l'eau qui estoit au delà du récif estoit une rivière, ce qui estoit vraisemblable¹. Ils avoient trouvé mesme fond que le jour précédent.

Le vendredi 12, le vent ayant un peu fraischi venant de l'est, on leva l'ancre, et sur les six heures du matin l'on mit à la voile, le cap au sud sur ouest, pour nous mettre un peu au large de ces battures. Mais le vent ayant de rechef manqué, nous ne fismes environ qu'une lieue et demie, et sur le midi l'on prit hauteur où l'on trouva 28 degrez 59 minutes de latitude. Comme le calme venoit du sud et que les courans portoient vers la terre, nous fismes obliger de mouiller par cinq brasses d'eau où nous passames la nuit, et le lendemain, samedi 13, le capitaine de notre bord ayant dit à M. de La Salle que l'eau commençoit à diminuer et qu'il seroit à propos d'envoyer la chaloupe à terre pour en chercher, j'y allay avec cinq ou six autres qui s'y offrirent. Nous nous embarquames avec nos armes et quelques barriques, et fusmes, suivant l'ordre de M. de La Salle, prendre la chaloupe de la *Belle*, sur laquelle plusieurs volontaires s'embarquèrent aussi. Nous poursuivismes la route droit à

1. Mais M. de La Salle n'y fit pas réflexion, dit l'imprimé.

terre ; nous aperceus des hommes qui venoient le long du rivage vis-à-vis de nous, au nombre de vingt ou trente, et lorsque nous en fusmes encore plus près, nous vîmes qu'ils estoient Sauvages. Quoyque le vent fust frais sans estre bien violent, la mer ne laissoit pas d'estre fort grosse, parce qu'elle venoit du large et que les abords du rivage estoient plats. Il n'y avoit pas moyen d'escarter. Cela fut cause que nous mouillâmes un grapin, que le vent arresta sur le bord du rivage. Ayant veu que nous estions arrestez aussi, ils nous firent signe d'aller à eux en nous montrant des peaux. Voyant que nous ne faisons aucun mouvement, ils nous montrèrent leurs arcs, qu'ils tirèrent ensuite. Nous jugeâmes que c'estoit pour nous marquer qu'ils ne vouloient point de guerre. Comme je vis que nous ne pouvions pas aller à eux, sans courir risque de briser les chaloupes, et qu'ils persistoient à nous faire signe d'approcher, je pris mon mouchoir, que j'attachay au bout de mon fusil comme un petit pavillon, et leur fis signe de venir à nous.

Après qu'ils eurent esté quelque tems à délibérer, neuf se destachèrent qui se jetèrent à l'eau jusques sous les aisselles. Comme ils virent que les lames les gourmandoient trop, ils sortirent de l'eau et furent chercher sur le rivage un long arbre sec, qu'ils apportèrent et mirent à l'eau. Ils se placèrent tous neuf le long de cet arbre à égale distance, en s'appuyant d'un bras et nageant de l'autre. En cet équipage ils vinrent à bord de nos chaloupes. Lorsque je vis qu'ils approchoient, j'advertis que l'on prist garde, lorsqu'ils voudroient entrer dans nos chaloupes, qu'ils ne s'y prissent pas tout d'un coup, ce qui les auroit fait retourner. Quand ils furent près de nous presque à nous joindre, l'on fila un peu de grelin, de sorte

qu'il n'y eut que le plus avancé qui put mettre la main à la chaloupe où j'estois. Alors on en fit entrer de la sorte cinq, en filant tousjours du grelin dès qu'un estoit entré; ensuite nous fismes aux quatre autres signe d'aller à l'autre chaloupe, dans laquelle ils entrèrent de la mesme manière. Nous prîmes la route de nos vaisseaux, et la troupe rentra dans ses terres. — Comme il faisoit un petit vent froid et que ces pauvres gens sortoient de l'eau (ils trembloient de froid), on leur donna quelques hardes pour les couvrir. Ils nous donnèrent quelques marques de gratitude à leur manière; mais comme nous ne les entendions point, nous n'en avions pas bien de la satisfaction. M. de La Salle eut bien de la joye lorsqu'il les vit, espérant qu'ils luy pourroient donner quelques nouvelles des nations qu'il avoit veues dans sa descouverte. — Dès qu'ils furent arrivez, il leur fit donner à fumer. J'ay appris depuis par expérience que c'est là le premier compliment du pays. Ensuite on leur donna à boire; ils eurent à boire et à manger la mesme facilité qu'ils avoient eue à s'embarquer dans nos chaloupes; mais comme ils avoient esté un peu bercez en venant dans la chaloupe par l'agitation de la mer et que le navire branloit mesme un peu, ils eurent tous le mal de cœur ordinaire. Estant un peu remis, M. de La Salle s'informa auprès d'eux de plusieurs choses et notamment des nations qu'il avoit veues dans sa descouverte; mais il ne sçavoit pas leur langue, quoy qu'il en sceust plusieurs, dont il leur parla et qu'ils n'entendoient pas non plus. Ils firent signe qu'ils ne sçavoient rien de ce qu'on leur demandoit, si bien qu'après les avoir fait fumer et manger, on leur fit voir nos armes et le vaisseau. Mais comme ils virent à l'un des bouts du navire quelques moutons, cochons, poules et coqs d'Inde, et la peau d'une

vache que nous avions tuée, ils firent signe qu'ils avoient de tous ces animaux chez eux. Nous commençons à entendre ce qu'ils nous disoient, qu'il y en avoit beaucoup à terre; ils marquèrent aussi, suivant les signes qu'on leur fit, s'il y avoit de l'eau. Nous creusmes encore qu'ils nous disoient qu'il y avoit une rivière vers ces battures.

Le soir s'approchant, M. de La Salle leur donna à chacun un couteau et quelques branches de rassade, et nous donna ordre de les ramener à terre. On leur fit signe de se rembarquer, ce qu'ils firent; après quoy nous reprismes notre route de terre et fusmes vers le lieu où nous les avions pris, ou plutost où ils estoient venus à nous. Y estant arrivez, nous leur fismes signe de se despoiller pour nous rendre les habits qu'on leur avoit donnez pour se couvrir; et, comme ils n'avoient rien pour serrer ce que M. de La Salle leur avoit donné, nous l'attachasmes aux uns au bras et aux autres au cou; après quoy nous leur fismes signe de se mettre à l'eau. — Ils hésitèrent un peu, apparemment à cause que l'air estoit froid et qu'ils avoient esté couverts; cependant ils s'eslancèrent, après nous avoir fait signe d'aller à terre et qu'ils nous donneroient de la viande et des peaux.

Lorsqu'ils furent à terre, le reste de leur troupe vint au-devant d'eux, et, lorsqu'ils les eurent joints, ils nous faisoient signe d'approcher, ce que nous ne peusmes à cause de la grosseur de la mer. Après que nous les eusmes un peu examinez, nous reprismes notre route pour retourner à bord. Sitost que nous fusmes arrivez, le vent ayant un peu fraischi, on leva l'ancre et on mit à la voile environ sept heures du soir, le cap au sud, afin de nous mettre au large, et ensuite au sud-ouest, en sondant tousjours jusques environ huit heures du matin.

Le lendemain 14, que nous eusmes encore du calme, à midi l'on trouva 28 degrez 51 minutes de latitude. Depuis midi, le vent ayant un peu fraischi, l'on remit à la voile ; nous fismes route à l'ouest jusqu'à environ trois heures, que, trouvant que nous assommions un peu trop et que le vent et la lame portoiēt à terre, l'on vira de bord, nous mouillâmes par les six brasses d'eau. Le calme nous ayant pris, nous nous embarquâmes dans la chaloupe pour retourner à terre, pour faire de l'eau. Nous en fusmes encore empeschez par les mesmes lames ; nous mouillâmes cependant nostre grappin, dans le dessein qu'une partie de nous pourroit descendre en se despouillant, car nous eusmes bien plus envie d'aller à terre que nous n'avions eu précédemment, voyant pour lors des troupes de chevreuils qui couroient les campagnes. Une vingtaine de bœufs vinrent jusques sur le bord de la mer. Ce furent les premiers que je vis. — Quelques-uns de nos matelots se mirent à l'eau pour sonder si nous pouvions aller à terre. Ayant esté un peu avant, ils trouvèrent une espèce de chenal fort creux entre la terre et nous, ce qui faisoit croire que quelque rivière couloit le long de cette terre et formoit une espèce de banc sur lequel nous estions mouillez. Nous voulions suivre le long de la coste pour voir si le banc courroit loin et si nous ne trouverions point d'entrée ; mais nous en fusmes empeschez par un gros nuage qui parut et nous menaçoit d'un coup de vent. L'on tira mesme un coup de canon de nostre bord pour nous rappeler. Ainsi, pour ce jour-là, nous ne fusmes point encore plus loin. Nous reprîmes le chemin du bord à nostre grand regret.

Lorsque je dis à M. de La Salle ce que j'avois veu, ces nouvelles des bœufs et des chevreuils le resjouirent, comptant que

ce pays, qu'il avoit descouvert, ne devoit pas estre loin. — Je luy marquay que, si nous avions peu mettre à terre, nous aurions pu rapporter de la viande fraische, ce qui donna de la joye à tout le vaisseau, et l'on eut grande envie d'aborder, quoy que le pays parust noyé de rivières. Le nuage que nous avions apprehendé se dissipa sans aucun effet, nous passasmes la nuit au mesme endroit, et le lendemain 15, le vent ayant fraischi, venant du nord, nous appareillasmes et mismes à la voile environ six heures du matin, le cap à l'ouest sud ouest; tousjours la sonde à la main, nous naviguasmes jusqu'à sept heures du soir, que nous mouillasmes l'ancre par six brasses d'eau. — Comme nous rangeasmes tousjours la terre, pendant ce jour-là, elle nous sembla assez belle: il y avoit des petits monts de sable, en forme de dunes, sur lesquels il y avoit quelque brouillard; nous distinguons tout, jusqu'à quelques Sauvages que nous vismes sur le rivage, suivant notre mesme route; nous vismes aussi des bœufs que le Sauvage de M. de La Salle nous faisoit remarquer, car ces sortes de gens ont la veue bien meilleure que nous. Nous restasmes jusques au mardi seize, que le vent ayant un peu fraischi, nous appareillasmes et mismes à la voile environ sept heures du matin; le vent estant nord nord-est, nous fismes route à l'ouest sud-ouest, et sur les dix heures, comme nous rangions la terre à environ une lieue au large, elle nous parut plus haute qu'à l'ordinaire. Nous aperceusmes devant nous une pointe qui avançoit dans la mer, où il paroissoit des battures et des freins, c'est-à-dire que la mer brisoit et qu'il falloit qu'il y eust quelques bancs ou battures; de sorte que, comme ils avançoient dans la mer et que l'on appréhendoit que le vent venant à se renforcer et changer, il nous pourroit jeter dessus, l'on vira de

bord pour prendre le large, — l'on fit le sud-est jusqu'à ce que l'on fust en estat de parer la pointe, après quoy l'on reprit la route, et à midi, ayant pris hauteur, l'on trouva 28 degrez 20 minutes de latitude. Cette diminution de latitude donna à penser: il sembloit par là que la coste gaignoit un peu le sud. L'on continua la route jusqu'à six heures du soir que l'on mouilla l'ancre à l'ordinaire, et le mercredi 17, le vent estant tousjours de mesme, nord nord-est, on appareilla et on fit route au sud-ouest jusqu'à dix heures du matin, que, le vent estant tombé, nous fusmes obligez de mouiller par cinq brasses d'eau.

Comme nous avions navigué à la veue de la terre et que nous avions aperceu, en passant, une apparence de riviere qui nous restoit au nord nord-est environ une lieue et demie, M. de La Salle jugea à propos d'envoyer voir si l'on pouvoit entrer pour y faire quelques barriques d'eau. Il nous donna ordre de nous embarquer huit ou dix dans la chaloupe; il nous dit que lorsque nous serions entrez, nous eussions à faire un signal de quelque fumée, afin qu'il s'embarquast dans la chaloupe de la *Belle* pour venir à terre aussi. Lorsque nous fusmes proche de terre, nous trouvâmes que les lames estoient fort grosses et rudes et qu'il n'y avoit pas d'apparence d'approcher, — nous mouillâmes notre grapin. Il y eut un de nos matelots qui se mit à l'eau pour voir s'il ne trouveroit point quelque entrée; ayant cherché à droite et à gauche, il nous cria qu'il y avoit un chenal, mais qui n'estoit pas bien large. Nous approchâmes de l'endroit qu'il nous marqua, quoy que les lames fussent bien rudes; nous passâmes bien viste en en essayant quelques-unes jusqu'à ce que nous fussions entrez. Lorsque nous fusmes dans le chenal, nous fusmes en

repos et allasmes un peu avant pour mettre pied à terre. — D'abord je fis de la fumée pour advertir M. de La Salle, après quoy je leur donnay ordre de chercher de l'eau douce; ensuite nous fusmes à droite et à gauche, sans cependant nous escarter trop, afin que, si M. de La Salle venoit, nous le peussions joindre. — Il s'embarqua, mais lorsqu'il fut à l'entrée que nous avions traversée, il ne voulut point risquer d'entrer la chaloupe où il estoit pour découvrir le pays; — celle de la *Belle* estant plus petite que la nostre qui estoit celle de la fluste l'*Aimable*, il s'en retourna à bord.

Le pays ne me paroît pas trop bon : il est plat et sablonneux et produit cependant de l'herbe; il y avoit plusieurs lacs d'eau salée; nous ne vîmes point de gibier, à la réserve de quelques grues et des outardes qui ne nous attendoient pas; il paroissoit plusieurs pistes de chevreuils, lesquels avoient couru dans ces lieux. L'on tua quelques canards; nous vîmes mesme quelques bandes de chevreuils, mais ils partoient de fort loin. Il sembloit que le pays s'inondoit dans de certains temps; nous fusmes bien une demi-lieue dans les terres et, sur le soir, nous retournasmes pour nous rembarquer. Les gens de la chaloupe estoient revenus aussi, sans avoir trouvé d'eau douce, quoiqu'ils eussent monté plus d'une lieue dans les terres, mais comme le pays est plat, la mer est plus haute. En nous rembarquant je trouvay qu'il nous manquoit un homme, qui estoit un matelot anglais que M. de La Salle avoit engagé au petit Goave. — Si le pays n'eust pas esté plat et découvert, on eust peu croire qu'il se fust esgaré; — nous le creusmes endormy, je fis tirer quelques coups de fusil pour le faire esveiller, en tout cas l'advertir; nous le cherchasmes jusqu'à que le soleil fust couché; je fis encore tirer quelques

coups de fusil ; enfin, ne le voyant pas, nous nous embarquâmes pour retourner à bord.

Nous sortîmes plus facilement que nous n'estions entrez ; la lame estoit diminuée, nous rencontrâmes la *Belle*, à qui M. de La Salle avoit donné ordre de venir au-devant de nous ; nous nous mîmes dessus et elle nous rapprocha de nostre bord. Je rendis compte à M. de La Salle de ce que nous avions veu ; il fut fâché d'apprendre que nous avions laissé un homme, appréhendant qu'il ne fust surpris de quelques Sauvages qui luy pourroient faire un meschant party, mais sur les minuit nous vîmes un petit feu à terre qui nous faisoit juger que ce pouvoit estre luy qui le faisoit pour advertir qu'il estoit là. L'on prit garde à l'endroit où il paroissoit, afin d'y aller lorsque ce seroit jour, ce qui fut dès le matin du 18. L'on envoya la chaloupe droit où l'on avoit veu le feu, c'estoit justement nostre homme. Ils revinrent à bord. Ce qui l'avoit fait rester, c'estoit que, s'en estant allé..... sur la gauche de la rivière et estant revenu quelque temps après sur le bord de la mer, il avoit veu la chaloupe, sur laquelle M. de La Salle s'estoit embarqué, qui retournoit sans avoir pu entrer. Il l'avoit prise pour la nostre, en conséquence, il avoit quitté le cours de la rivière, par où nous estions entrez pour revenir en face des navires, là où il avoit couché. En cet endroit il avoit fait le feu que nous avions veu pour advertir qu'il y estoit. Il rapporta quelques outardes qu'il avoit tuées, et..... des animaux faits comme des oies, mais qui sont meilleurs. Le vent ayant un peu fraischî, venant du nord, nous mîmes à la voile le cap au sud-ouest pour parer une pointe qui paroissoit au large. Nous fîmes peut-estre une lieue et demie, et le calme nous ayant de rechef pris, l'on fut obligé de mouiller. Nous

trouvions que *la terre gagnait toujours au sud, ce qui donnoit quelque inquiétude à M. de La Salle qu'il ne se fust trop avancé dans le golfe*. Le capitaine du bord luy ayant représenté qu'il estoit nécessaire de faire de l'eau, il renvoya vers la rivière d'où nous estions partis le matin. Il donna ordre à la chaloupe de se tenir preste pour le lendemain matin. L'on remit à la voile pour se rapprocher de la rivière; nous fusmes mouiller par les six brasses d'eau à environ une lieue de la rivière. M. de La Salle donna ordre de s'apprester pour aller à terre une heure devant le jour et de porter des vivres pour plusieurs jours. Il donna aussi les mesmes ordres à la chaloupe de la *Belle*, et ordonna que lorsqu'elles seroient arrivées et auroient mis leur monde à terre, que celle de l'*Amable* retourneroit à bord, afin qu'il y peust aller aussi, et que l'autre chaloupe resteroit pour remplir les barriques, en cas que l'on trouvast de bonne eau. Comme je me préparois à partir avec les autres, M. de La Salle me dit que j'irois avec luy. Le vendredi 19, la chaloupe partit avec six ou sept barriques et le monde qui avoit esté nommé; il y eut dix hommes de notre bord et cinq ou six de la *Belle*, outre l'équipage des chaloupes, et comme il faisoit un brouillard assez espais, ils prirent une boussole; le brouillard se dissipa quelques heures après par un petit vent qui se leva venant du nord. Lorsqu'il fit grand jour et que le brouillard fut entièrement dissipé, nous aperceusmes un navire qui venoit droit à nous du sud-ouest, ce qui fit que l'on travailla promptement à parer les canons et à tirer toutes les armes dehors pour se mettre en defense, quoyque l'on soupçonnast que c'estoit le *Joly*. Mais comme il venoit de l'avant et que nous estions dans des lieux où il estoit à propos de se tenir sur ses gardes, il n'y

avoit rien à négliger ; l'on commença par tirer un coup de canon pour advertir les chaloupes de revenir. Le navire nous ayant aperceus, mit de costé en travers, cargua sa grande voile, ensuite sa misaine, vint à nous avec les deux huniers ; lorsqu'il fut à portée d'estre mieux veu, nous reconneusmes que c'estoit le *Joly*. Il vint mouiller près de nous, et comme j'ay marqué que l'on avoit tiré toutes les armes dehors pour se préparer au combat, M. de La Salle donna ordre qu'on les nettoiyast et qu'on les serrast. Quelque temps après, la chaloupe sur laquelle estoit le chevalier d'Hère vint à nostre bord. Il fit, de la part de M. de Beaujeu, des plaintes à M. de La Salle de ce que celuy-ci l'avoit, disoit-il, quitté de dessein prémédité, ce qu'il ne devoit pas penser. S'il avoit tenu aussi exactement que nous la route, dont on estoit convenu, il devoit aller à six brasses d'eau..... Lorsque nous l'avions..... perdu de veue, nous avions tiré notre canon et il y avoit répondu..... De plus, comme son vaisseau estoit meilleur voilier et que c'estoit par cette raison que nous allions devant, il luy eust esté aysé dès ce tems là de nous rejoindre, ayant esté plus viste que nous. Disons qu'ils avoient remarqué que la coste regaignoit au sud, ce qui estoit une preuve que nous estions bien plus de l'avant que nous n'avions creu, et que ces courants, dont on nous avoit tant asseurez, ne nous avoient pas portez à l'est, ainsi qu'on se l'estoit marqué, et qu'il falloit que nous eussions atterri plustost aux islets que dans la baye d'Apalache. Cela fit revoir tous les journaux de la navigation, et, ayant tout examiné, l'on trouva qu'il falloit que nous eussions atterri aux islets et que, suivant les estimates, nous devions estre à vingt ou trente lieues de la rivière de la Madelaine. Le pilote de la *Belle* avoit toujours esté de ce sentiment,

et, malgré celui des autres, il avoit toujours continué sa navigation et son estime là dessus et asseuré que nous estions dans l'esloignement que je viens de dire, de la rivière de la Magdelaine. Le chevalier d'Hère s'en retourna faire son rapport à M. de Beaujeu ; le mesme jour M. de La Salle le fut voir, où, après quelques contestations entr'eux, comme à l'ordinaire, il fut question de parler de la route que l'on feroit et du lieu où l'on pouvoit estre. *M. de La Salle pensa que ces battures, proche desquelles nous avions mouillé le 6 de ce mois, pouvoient estre une des branches de la rivière que nous cherchions*, car, suivant sa descouverte, il avoit laissé un bras sur la droite en descendant, à soixante lieues environ de son emboucheure, ce qui fit qu'il proposa à M. de Beaujeu de retourner vers ces battures ; de son costé, M. de Beaujeu luy demanda des vivres. ¹

Comme nous estions venus là pour avoir de l'eau et que nous avions besoin d'en faire, M. de La Salle envoya, le 20, ses chaloupes à terre à cet effet. M. de Beaujeu envoya de son costé la sienne pour y faire du bois, et sur le midi M. de La

1. M. De Michel rend ainsi, dans son résumé, le passage du texte de Joutel, que nous n'avons pu lire entièrement dans la copie qui est sous nos yeux :

« Cette réflexion porta M. de La Salle à proposer le dessein qu'il avoit de retourner vers ces battures ; il en donna ses raisons et expliqua ses doutes, mais son mauvais sort fit qu'il ne fut pas écouté. La traversée avoit duré plus longtemps que l'on n'avoit pensé à cause des calmes. Il y avoit un nombre considérable de monde sur le *Joly*, peu et mesme, disoit-on, pas assez de vivres pour retourner, si on en retardoit le départ, et cette raison obligea M. de Beaujeu d'en demander à M. de La Salle ; mais, comme il en vouloit pour longtemps, M. de La Salle luy respondit qu'il ne pouvoit luy en donner que pour quinze jours ; qu'il ne falloit pas ce temps pour se rendre où il avoit dessein d'aller, et que de plus il ne pouvoit luy accorder davantage de vivres qu'en remuant tous les effets qui estoient dans son vaisseau, jusqu'au fond de calle, ce qui le mettroit en état de périr. Ainsi on ne termina rien, et M. de Beaujeu retourna à son bord.

« Cependant la nécessité d'eau nous pressoit, et M. de La Salle prit la résolution d'en envoyer chercher aux environs de la rivière prochaine. Pour cela il ordonna aux deux chaloupes qui s'estoient préparées le jour précédent de partir. »

Salle s'embarqua sur la chaloupe, qui estoit revenue de porter le monde et les barriques. Il m'embarqua avec luy ; nous rencontrasmes M. de Beaujeu qui revenoit dans son canot avec le sieur Minet, ingénieur, qui avoit esté nommé pour notre établissement. Comme ils avoient des instrumens pour prendre hauteur, il apprit d'eux qu'ils avoient trouvé 47 degrez 50 minutes. Ils luy dirent aussi qu'ils avoient esté dans une espèce de lac un peu avant dans les terres, à environ deux lieues et demie des navires ; nous continuasmes nostre route. Nous apprismes, en arrivant à terre, que la chaloupe de la *Belle* avoit remonté la rivière une lieue et demie sans avoir trouvé d'eau douce ; mais, comme l'on fut à droite et à gauche dans les terres, l'on en trouva plusieurs mares d'eau, dont on fit remplir quelques barriques, que l'on envoya à bord. Nous couchasmes à terre ; les chasseurs tuèrent plusieurs canards, outardes et cerelles et autres sortes de gibier de rivière ; ces chasseurs estoient le Sauvage de M. de La Salle et un Canadien nommé Barbier, lieutenant d'une compagnie d'infanterie. Le lendemain 21, ils retournèrent à la chasse ; ils tuèrent deux chevreuils et quantité d'autre gibier, dont M. de La Salle envoya à M. de Beaujeu. Il y eut plusieurs officiers du *Joly* qui furent à la chasse, entre autres le sieur Duhamel, enseigne du vaisseau, et l'escrivain du Roy. Nous demeurasmes plusieurs jours en cet endroit, en faisant tousjours remplir quelques barriques, M. de Beaujeu le fit aussi..... Le chevalier d'Hère vint à terre, où il conféra avec M. de La Salle touchant les vivres dont j'ay parlé. Ils ne peurent encore tomber d'accord, ce qui fit prendre à M. de La Salle la résolution de faire desbarquer là ; ce qui ne put se faire sitost, à cause de la grosseur des lames et que la rivière, qui estoit

petite, n'avoit presque point de chenal. Pendant que nous fusmes là, l'on fut tous les jours à la chasse, de telle sorte que nous faisons assez bonne chère de gibier. M. de La Salle résolut un jour d'aller un peu avant découvrir dans les terres voir si l'on ne trouveroit point quelque autre rivière que celle où nous estions. Estant partis dès le matin à la pointe du jour, comme il faisoit un peu de brouillard, nous nous trouvâmes cinq ou six escartez des autres; nous ne laissâmes pas de marcher tousjours au travers des campagnes qui sont fort vastes. On y trouve plusieurs lacs d'eau salée: il y en a quelques-uns dont nous ne vîmes pas le bout; il paroissoit y avoir du poisson en abondance; le terroir est sablonneux et aride, mais d'un sable ferme. Il y avoit cependant quelque endroit où la terre estoit grasse, et partout il y avoit de l'herbe. Nous vîmes quantité de pistes de chevreuils, beaucoup de canards et autres sortes de gibier de rivière, mais peu d'eau. Il me parut que le pays s'inondoit quelques fois. Nous continuâmes à marcher jusqu'à deux heures après midi, que nous aperçûmes de loin la troupe, où estoit M. de La Salle. Nous retournâmes au camp sans avoir appris grand'chose de notre découverte. Pendant que nous fusmes là, lorsque le temps le permettoit, quelques-uns desbarquoient tousjours. Nous fusmes dans de grandes inquiétudes pendant deux jours, qu'il fit un brouillard espais: on ne pouvoit voir les vaisseaux. M. de La Salle appréhendoit que M. de Beaujeu n'eust pris le large, d'autant plus qu'il avoit un bon frais, ce qui nous auroit fait rester là sans munitions. La mésintelligence qui estoit entre eux luy donna cette crainte, qui fut dissipée le troisieme jour avec le brouillard. Nous vîmes les vaisseaux à l'endroit où nous les avions laissez; la chaloupe de

l'Aimable estant venue à terre, M. de La Salle s'embarqua dessus et s'en fut à bord où il donna ordre de faire débarquer de la poudre et des balles à proportion et du plomb pour chasser, comme aussi quelques barriques de vin et d'eau de vie, et donna les ordres aux capitaines et maistres tant de la fluste que de la barque, de ce qu'ils avoient à faire, et laissa quelques-uns pour prendre garde à tout, après quoy il revint à terre. Comme nos chasseurs estoient tous les jours à la chasse, nous ne manquions pas de gibier, car nous avions jusque à quatre et cinq chevreuils à la cabane et plus de cent cinquante pièces d'autre gibier. Le soir dudit jour que M. de La Salle revint du bord, le vent, s'estant jeté au nord-ouest et bien froid, avoit fait en quelque sorte retirer la mer, et les chaloupes y ayant manqué le chenal, il fallut se mettre à l'eau pour débarquer le vin et l'eau de vie ; j'y fis mettre quelques soldats et je fis rouler les barriques à terre, que je perçay avec un fer chaud : n'ayant point de perçoir, cela vint fort à propos pour régaler.....

IV

LA SALLE ET BEAUJEU SE SÉPARENT DÉFINITIVEMENT.

(DU 4 FÉVRIER AU 14 MARS 1685.)

[Tandis que nous vivions ainsi à l'aise, M. de La Salle attendoit impatiemment quelle résolution prendroit M. de Beaujeu

soit pour aller au lieu où il prétendoit trouver le Mississipi, soit pour prendre quelque autre mesure; mais enfin, voyant que les affaires n'avançoient pas, il résolut lui-mesme de mettre à exécution son dessein, dont le plan estoit de faire descendre 120 ou 130 hommes à terre pour aller le long de la coste et marcher jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé une autre rivière; que cependant la barque *la Belle* suivroit en mer la mesme route, en rangeant tousjours la coste pour, en cas de besoin, secourir ceux qui estoient à terre.

Il me donna et à M. Moranger son neveu le commandement de cette petite troupe; il nous fournit des provisions de toutes sortes pour huit ou neuf jours, les armes, outils et ustensiles dont nous pouvions avoir besoin et dont chacun fit son paquet, un mémoire de ce que nous avions à faire, les signaux dont nous devons nous servir, et nous nous mîmes en marche le 4 fevrier 1685 ¹.]

J'estois à l'avant-garde, le sieur de Moranger à l'arrière-garde, — car, quoy que nos hommes ne fussent qu'une centaine, ils occupoient plus de terrain en marchant que mille n'auroient fait.

On s'arrestoit de temps en temps sur le bord des lacs salez dont j'ay parlé. Nous nous reposâmes le soir sur le bord d'une petite éminence sur laquelle je fis mettre des sentinelles et autres points, par où il auroit pu venir quelqu'un.

Le 5, sur les onze heures du soir, je fus surpris d'entendre tirer quelques coups de canon du costé de nos vaisseaux. La fascheuse mésintelligence qu'il y avoit entre M. de

1. La copie du journal de Joutel, que nous consultons, étant souvent illisible dans cette partie, nous avons reproduit ici le texte de M. de Michel, que nous avons placé entre guillemets.

La Salle et M. de Beaujeu me fit appréhender quelque chose, d'autant plus que la barque ne nous avoit pas suivis de la nuit.

Malgré notre inquiétude, nous ne laissâmes pas de continuer notre marche. — Nos hommes ne se conduisoient pas toujours bien : chacun avoit, comme j'ay dit cy-devant, son petit paquet de munitions de bouche ; lorsqu'il falloit manger, l'on en prenoit une certaine quantité dans une mesure, que l'on faisoit cuire, autant qu'il en falloit pour passer la nuit, mais tous ces gens-là avoient grand appétit parce qu'on avoit diminué les vivres pendant la traversée. Ils mangeoient pendant la nuit la farine et les autres munitions ; de quoy m'estant aperceu, je fis apporter chaque soir tous les paquets et y mis une sentinelle. A l'esgard de l'eau, quand nous ne trouvions point de mare, ce qui arrivoit assez souvent, l'on trouvoit au bord de la mer plusieurs trous et presque toujours, sur cinq ou six, un ou deux estoient passablement bons, et il ne falloit pas creuser bien avant. Le 6 au soir, comme nous estions campez dans un petit endroit escarté d'une portée de pistolet de la mer à cause de la commodité de l'eau, nos gens alloient chercher du bois sur le rivage, où la mer en jetoit une très-grande quantité, et où il y avoit de très-beaux arbres de différentes espèces. Quelques-uns portoient plus de cent pieds de tige sans une seule branche. Je m'aperceus qu'ils ramassoient d'une espèce de fruit ou graine, ressemblant à de petites febves d'une couleur rouge jaunastre qu'ils mangeoient ; j'eus beaucoup de peine à les en faire abstenir. Ceux qui en avoient mangé furent malades, vomirent une heure ou deux après jusqu'au sang et en furent incommodés le lendemain. Nous continuâmes

à marcher à petites journées jusqu'au 8, que nous atteignîmes le bord d'une grande rivière ou du moins du golfe, où nous arrivâmes, ne pouvant passer. J'avois des vivres pour quelques jours, et comme je trouvay un endroit assez commode, où il y avoit de petites dunes de sable de quinze ou vingt pieds de haut, j'y fis faire deux feux, suivant l'ordre que M. de LaSalle m'avoit donné, afin que les vaisseaux nous vissent. Je fis ensuite camper les gens du mieux qu'il fut possible, en leur faisant faire des huttes ou baraques qu'ils couvrirent avec de l'herbe voisine d'une prairie, à laquelle des Sauvages avoient mis le feu. Un de nos hommes s'estoit esgaré; le malheureux avoit perdu la veue depuis qu'il estoit parti de France; j'avois cependant donné ordre à quelques-uns d'avoir soin de luy, et il avoit toujours suivi par le passé; mais soit qu'il se fust embarrassé derrière quelque pièce de bois, soit par d'autres raisons, il fallut retourner le chercher; 5 ou 6 de ces messieurs s'offrirent d'y aller et le trouvèrent, heureusement pour luy. Il nous conta qu'il avoit passé une nuit bien pénible, qu'il n'avoit osé sortir de la place où il estoit, appréhendant de tomber entre les mains de quelque Sauvage; et de plus, dans l'espérance que, si on retournoit le chercher, on reprendroit pour le trouver la route, par où l'on estoit venu. Cependant il s'ennuyoit et se promenoit dans la campagne; par bonheur pour luy, il n'avoit point fait encore grand chemin. Mais nous avions une plus vive inquiétude: nous craignions en effet qu'il ne fust arrivé quelque chose aux vaisseaux ou qu'ils eussent passé de l'avant, sans que nous les eussions veus ou autrement; en outre, nous estions pour ainsi dire bordez par cette grande rivière, que nous voyions devant nous, sans trouver le moyen de la traverser; elle nous sembloit fort large,

et, de plus, une partie dudit pays nous paroissoit noyée sans que nous en vissions le bout. Toutefois il falloit commencer par quelque chose. Je donnay ordre à un chacun de nettoyer les armes, et de les tenir en bon estat, je fis faire des rateliers pour les mettre toutes ensemble, comme l'on fait à l'armée à la teste des compagnies, et nous eusmes soin de faire bonne garde de peur de surprise de quelques Sauvages. Nous tuasmes assez de canards le premier jour que nous arrivasmes, mais cela cessa; c'est pourquoy, comme nous n'avions pris des vivres que pour huit ou neuf jours et que nous ne voyions pas lieu de nous tirer si promptement d'affaire, n'ayant aucunes nouvelles, nous résolusmes de retrancher un repas, quoy que l'on n'eust desjà pas beaucoup; mais il falloit songer à ce qui pouvoit arriver. Nous passasmes là quelques jours, lesquels ne furent pas sans beaucoup d'inquiétude, attendu que tous tant que nous estions il n'y en avoit pas qui sceussent la manière qu'il se falloit comporter dans ces sortes de pays; outre que chacun conjecturoit, à sa manière, touchant ce qui pouvoit estre arrivé sur ce que nous ne voyions point nos vaisseaux. Les uns disoient qu'ils pouvoient avoir descampé le mesme jour que nous; d'autres que peut-estre on se seroit défait de M. de La Salle, enfin chacun conjecturoit suivant sa pensée, mais cela n'aboutissoit à rien.

Il estoit question de trouver quelque expédient pour pouvoir se tirer de là, ce que je proposay au sieur de Morenger et à plusieurs des volontaires les plus raisonnables et les plus résolus, qui estoient les sieurs Desloges, Oris, Thibault, La Villeperdrix, Declaire, Arboul, Gayen et quelques autres. Comme j'avois entendu plusieurs fois M. de La Salle, lorsqu'il nous entretenoit de ses voyages, parler souvent de

cayeux qu'il avoit faits pour traverser des rivières, je suivis l'idée qu'il m'en avoit donnée, et travaillay à en construire un ; outre cela, comme nous avions remarqué un fort bel arbre à environ deux portées de fusil de notre camp, nous fusmes voir, s'il y avoit moyen d'en pouvoir faire un canot. Or il y avoit quelques charpentiers ; nous les mismes en travail avec les deux grosses haches, leur faisant distribuer le double de ce que chacun avoit à manger, car nous estions tous égaux pour lors, afin que personne n'eust sujet de se plaindre de ce que nous retranchions. — De sorte que nous estions résolus de tascher de passer ; toute la difficulté estoit le grand nombre que nous estions, et le peu qui fussent capables de faire la moindre chose. Pour dire le vrai : de *cent vingt ou cent trente* que nous estions, trente bons hommes eussent valu bien mieux et auroient fait davantage hors la mangerie, à quoy ils ne craignoient personne. Comme j'ay desjà dit, c'estoient tous gens qui avoient esté pris par force ou par surprise, de sorte que nous pouvions dire que c'estoit presque comme à l'arche de Noë, où il y avoit de toutes sortes d'animaux, de mesme nous avions toute sorte de nations. Les soldats avoient esté levez par MM. les officiers subalternes de la Marine, lesquels avoient une demy solde à chaque homme, de quelque façon qu'il fust, c'est pourquoy ils amenoient tous ceux qu'ils pouvoient attraper. Notre grande difficulté estoit de faire traverser cette rivière à tout ce monde ; car nous avions résolu de ne les point quitter, que nous ne les eussions mis avec quelque nation de Sauvages, à qui nous aurions donné quelque chose pour les nourrir pendant que nous aurions tasché de trouver les Illinois, dont M. de La Salle nous avoit tant de

fois parlé, et qu'il nous avoit représenté estre un si bon pays. Nous estions une trentaine qui aurions pu entreprendre une traversée. Nous avions mesme pris quelques marchandises, au cas que nous eussions trouvé quelques nations pour leur faire des présents et en tirer quelques pelleteries : chacun cherche son profit. Dans cette pensée, nous travaillions fortement à nostre cayeu et à nostre canot. Ainsi que je l'ay dit, — j'avois mis des charpentiers pour travailler audit canot, et comme il n'y avoit que deux grosses haches, et, qu'ils estoient quatre, ils se relayoient les uns après les autres ; quoiqu'ils eussent ration double, ils n'en avoient pas trop. A l'esgard du cayeu, j'y travaillois aussi, ayant fait apporter plusieurs pièces de bois que je liay, mais l'embarras estoit d'avoir de quoy les lier, attendu qu'il n'y avoit point de bois vert. Je me servis pour le remplacer d'une certaine plante qui rampe dans ces cantons, qui est grosse comme le doigt, mais qu'il faut faire faner, en ce que, si l'on s'en vouloit servir de vertes, elles romproient. Quoyque cela ne fust pas trop bon, il falloit user de ce que l'on trouvoit.

Pendant que nous travaillions chacun de nostre costé, M. du Morenger avec plusieurs de ces Messieurs, s'en fut environ une lieue en remontant dans la rivière, afin de voir si l'on ne trouveroit point un endroit qui fust plus estroit ; mais ils ne trouvèrent pas beaucoup de diminution. Il nous marqua à son retour que la rivière s'estendoit dans une espèce de grand lac qui régnoit quasi est et ouest, et que le pays derrière paroisoit estre presque tout noyé. Cela ne nous donnoit pas bien de la joye, mais il falloit prendre patience. — Ce fust le onze que ces Messieurs firent cette descouverte ; — cependant nous avions tousjours quelque espérance. Il n'y avoit que le grand

nombre qui nous embarrassoit, quoyque nous espérions que, si nous trouvions quelques nations, nous leur laisserions de nos gens, en leur donnant quelques haches et quelques couteaux ; mesme M. de La Salle nous avoit ordonné, au cas que nous en eussions rencontré quelques troupes, que nous fissions en sorte de faire la paix avec eux, en nous en meffiant cependant et nous tenant bien sur nos gardes ; mais nous n'en eusmes pas la peine, en ce que nous n'en vismes point. Il n'y avoit cependant pas longtemps qu'il y en avoit eu, attendu que l'on voyoit des pistes qui marquoient qu'ils y avoient passé, et mesme ces Messieurs avoient veu des endroits où ils avoient fait du feu. — Le sieur du Morenger vit aussi une espèce d'islet au milieu et dans le haut, mais qui estoit plat. Nous avions ainsi consulté de bien des façons, lorsque nous fusmes tirez de nostre inquiétude, le treize du mois, par la veue de deux navires que nous aperceusmes venant au surouest de nous, qui estoit la direction dans laquelle nous les attendions, ce qui fit que nous n'hésitâmes pas à croire que ce devoit estre des nostres. — Ils vinrent mouiller par le travers de la rivière ou baye, ou plustost le travers de l'anse, qui fait ladite sortie. Nous reconneusmes alors que c'estoient le *Joly* et la *Belle*, à qui nous fismes les signaux, suivant l'ordre que nous en avions et qui nous estoient marquez ; mais comme c'estoit le soir, ils ne les virent point. — Le lendemain 14, nous leur fismes de rechef signal, pour qu'ils eussent à venir, attendu que nous avions besoin de la chaloupe, et bien plus, que nous estions dans l'impatience de sçavoir des nouvelles sur ce qui nous avoit mis si en peine. La chaloupe, sur les neuf heures du matin, vint à terre avec le sieur Barbier ; le pilote de ladite *Belle*, nommé Richaut, s'en fut sonder l'entrée de

ladite rivière, où il trouva sur la barre 10, 11 et 12 pieds d'eau. Je dis onze et douze pieds d'eau à la barre, puisqu'il y avoit cinq à six brasses, et un demi-quart de lieue de large. — Après quoy il fut le long de l'islet dont j'ay parlé, où il trouva presque mesme fond, cinq et six brasses, et, comme j'ay dit, un chenal fort large, lequel avoit plus de deux portées de fusil, où il voyoit quantité de marsouins qui alloient et venoient, et au bout ou plustost de l'autre costé du chenal il y avoit des battures, c'est-à-dire qu'au moindre vent qu'il faisoit, les lames brisoient une grande force. Mais la mer estoit calme dans ce chenal; quoy qu'elle fust grosse au large, les lames qui se rompoient sur les dites battures rencontrant ensuite un grand fond, trouvoient le repos. — Le canot du *Joly* vint aussi à terre et fut sonder sur les dites battures, et je ne remarquay pas qu'ils fussent dans le chenal. Je ne puis pas dire à quel dessein.

Lorsque je ne vis que ces deux vaisseaux, j'eus quelque crainte qu'il ne fust arrivé quelque chose à M. de La Salle; mais le sieur Barbier me rassura moy et les autres, en disant qu'il venoit derrière luy, comme de fait nous vismes paroistre la fluste quelque temps après, laquelle se vint mouiller proche des autres. Aussitost qu'ils furent mouillez, M. de La Salle donna ordre d'embarquer au plus tost des vivres pour nous porter, sçachant que nous pouvions avoir besoin; mais, comme il s'éleva un vent contraire, elle ne put venir et ne vint que le lendemain matin. La chaloupe de la *Belle* passa la nuit à nostre camp, et le lendemain 15, les sieurs du Morenger, Desloges et quelques autres s'embarquèrent dessus ladite chaloupe pour aller à bord de l'*Aimable*, voir M. de La Salle. Comme la chaloupe de l'*Aimable* vint dès le matin,

elle s'en retourna d'abord qu'elle eut deschargé ce qu'elle portoit pour chercher M. de La Salle, qui vint à terre le mesme jour. Il visita le poste et considéra l'entrée de ladite rivière ou baye. Il la trouva fort belle, et, après qu'il eut tout considéré, il résolut d'y faire entrer la barque *la Belle* et l'*Aimable*, dans l'espérance qu'il avoit que ce pouvoit estre un bras de sa rivière, dont il avoit quitté la droite en descendant, ainsi que je l'ay marqué....., outre que le pilote luy avoit fait son rapport de ce qu'il avoit trouvé en sondant, où il avoit remarqué que le mouillage estoit bon, et que les vaisseaux seroient fort bien à l'abry. A cet effet il donna ordre que l'on eust à sonder de nouveau pour voir si les navires pouvoient entrer ledit jour. M. de Beaujeu fut aussi à terre, où il fit sonder, et coucha de l'autre bord de ladite rivière. Il repassa par nostre camp et nous apprit qu'il avoit veu plusieurs vignes rampantes et quelques bois, comme aussi il dit qu'il avoit veu plusieurs carcasses de bœufs morts, ce qui faisoit juger qu'il devoit y en avoir; mais le sieur de Beaujeu supposoit que ces animaux devoient estre morts de soif, à cause qu'il n'avoit pas trouvé d'eau. Le 16 de Février, les pilotes du *Joly*, de l'*Aimable* et de la *Belle*, furent sonder ensemble ladite entrée, où ils trouvèrent neuf, dix et douze pieds d'eau, à la plu. basse eau sur la barre; car, comme le pays est plat et sableux, il en résulte que les entrées sont barrées. Ladite barre a bien deux portées de fusil de large, et lorsqu'elle est passée, l'on en trouve cinq et six partout jusque derrière l'islet et presque mesme largeur qu'à ladite barre; c'est-à-dire que la barre a environ deux portées de fusil de travers, et le chenal de la rivière a environ la mesme largeur et cinq et six

brasses de profondeur et bon mouillage partout. Lorsque lesdits pilotes eurent achevé de sonder, ils en dressèrent leur procez-verbal, dont ils donnèrent une copie à M. de La Salle et une à M. de Beaujeu. Le 17, lesdits pilotes plantèrent des balises d'un commun accord, estant à terre, avec de grandes pièces de bois, et dans l'eau quelques barriques, afin de faciliter l'entrée des navires. Le dimanche 18, la barque *la Belle* appareilla pour entrer ; sur les deux heures après midi, elle mouilla environ une demi-lieue au sud de l'islet, par cinq brasses et demie d'eau, où elle estoit fort bien à l'abri du nord et de l'est par l'islet et les battures, et du sud et surouest par la terre. Comme M. de La Salle avoit envie de faire entrer la fluste *l'Aimable*, il donna ordre au capitaine de faire descharger les choses les plus pesantes, suivant qu'il jugeroit à propos, comme canons, fer, plomb et choses semblables qui se trouveroient le plus à portée. Je fus assez heureux pour que mon coffre, qui estoit sur le passage, fust débarqué comme incommode, ce qui fit que je ne perdis pas grand'chose. Le mesme jour, le sieur chevalier d'Hère vint à terre, afin de conférer avec M. de La Salle. Le 19, l'on desbarqua de ladite fluste huit pièces de canon, — quelques milliers de plomb et du fer, enfin plusieurs autres choses, jusques à ce que le capitaine dist qu'il ne falloit plus rien desbarquer, qu'il ne tiroit que huit pieds d'eau, mesme moins, et qu'il entreroit facilement ainsi. — Le 20, M. de La Salle luy envoya ordre de s'approcher de la barre, adjoustant que, lorsque la mer seroit haute, on luy feroit signal pour qu'il eust à se faire touer. — A cet effet, M. de La Salle donna ordre au pilote de la *Belle* pour luy ayder en ce qu'il avoit à faire, attendu qu'il estoit desjà entré. Mais ledit capitaine renvoya ledit pilote, en

luy disant qu'il estoit capable d'entrer son navire sans luy.

Le mesme jour, comme M. de La Salle avoit envoyé sept ou huit ouvriers pour travailler à un gros arbre qu'il avoit veu sur le rivage de ladite rivière, et qu'il avoit trouvé assez à propos pour en construire un canot, sur les sept ou huit heures nous fusmes surpris qu'il y eust deux de ces hommes qui vinrent, tout hors d'haleine et tout espouvantez, advertir qu'il y avoit une grande bande de Sauvages qui les avoit pensé prendre, et qu'ils croyoient que ceux qui estoient avec eux estoient pris. — A cette nouvelle, ledit sieur fit prendre les armes au plus viste pour aller voir ce que c'estoit, et nous vismes lesdits Sauvages qui venoient droit à nous. — Lorsqu'ils virent que nous allions à eux tout armez, et au bruit du tambour, ils firent volte face, comme à dessein de s'enfuir, — croyant que nous allions en guerre contre eux. Mais, comme M. de La Salle sçavoit la manière des Sauvages, il nous fit quitter nos armes à sept ou huit, à la réserve de quelques pistolets que l'on tenoit dessous le justaucorps, et ledit sieur quitta également les siennes. Nous fusmes ainsi vers lesdits Sauvages, à qui l'on fit signe de venir, et lorsqu'ils eurent veu que nous avions quitté nos armes, un certain nombre d'entre eux quittèrent les leurs et vinrent droit à nous avec les ouvriers qu'ils avoient avec eux. — Nous ayant joints, ils nous firent des caresses à leur manière, c'est-à-dire qu'ils se frottoient les mains sur leur poitrine, et en suite ils nous venoient passer sur la nostre et sur les bras, en nous faisant des marques d'amitié, en nous montrant par leurs mains qu'ils portoient sur le cœur qu'ils estoient bien aises de nous voir. Nous leur rendismes leur salut, à peu près comme ils nous faisoient, et le tout par signes, car nous ne nous enten-

dions point autrement les uns et les autres. Ils avoient un certain cri du gosier, lorsque nous leur disions quelque chose ; ils faisoient sonner la langue comme une poule, lorsqu'elle appelle ses poussins, ou, pour mieux dire, comme l'on fait à un cheval, lorsqu'on le veut exciter à marcher ou à faire quelque autre chose.

Après que nous eusmes esté quelque temps, nous reprîmes le chemin du camp, où il y eut six ou sept desdits Sauvages et des plus considérables qui vinrent avec nous. M. de La Salle dit à quelques uns de nos gens de rester comme en ostages avec ceux qui ne venoient pas avec nous. Lorsque nous fusmes arrivez, M. de La Salle fit asseoir les six ou sept chefs ; il leur fit donner à manger et à boire, ensuite de quoy il fit ce qu'il put pour leur faire entendre quelque chose et pour pouvoir apprendre quelque nouvelle de la rivière ou des nations qu'il avoit veues en descendant. — Mais il n'en put rien apprendre, si ce n'est qu'ils nous firent entendre qu'il y avoit bien de la chasse dans les terres, que c'estoient des bœufs, ainsi qu'ils nous les dépeignoient par signes. Après qu'ils eurent esté quelque temps au dit lieu, ils marquèrent l'envie de s'en retourner. M. de La Salle leur fit donner alors quelques haches et quelques couteaux. Ils parurent très satisfaits de leurs présents. Nous fusmes bien aises aussi, de nostre costé, qu'ils partissent, attendu que l'on ne faisoit rien pendant qu'ils estoient là. Or la fluste devoit entrer, ainsi qu'il avoit esté arrêté, la mer estant haute, quoy quelle ne paroisse monter guères dans ce pays là plus de deux ou trois pieds, encore faut-il que le vent y contribue. Enfin, comme elle estoit haute, l'on fit signe à l'*Aimable* de s'approcher pour entrer. C'estoit le moment où lesdits Sauvages vou-

loient s'en retourner. On les fut alors conduire au lieu où nous les avions pris, dans l'espérance que nous y trouverions ceux que nous y avions laissés en ostages, mais nous fûmes surpris : il n'y avoit personne, ils s'en estoient allés à leur camp, et avoient emmené avec eux nos gens, dont l'un estoit le marquis de La Sablonnière, lieutenant d'une compagnie d'infanterie, et trois autres avec luy. M. de La Salie fut fâché de ce départ, attendu qu'il falloit les aller chercher. C'est pourquoy nous fûmes à leur camp, lequel estoit bien esloigné du nostre d'une lieue et demie. — Ils estoient postez sur une pointe, où il y avoit environ cinquante cabanes, couvertes de nattes, qu'ils font avec des jones et quelques autres avec des peaux de bœuf sèches. — Leurs cabanes sont faites avec des perches, ployées en forme de douves, comme de grands fours.

Avant que d'entrer dans ledit village, nous vîmes nostre navire à la voile pour entrer, ce que les dits Sauvages admiroient, et comme M. de La Salle considéroit la manœuvre qui se faisoit, il nous dit qu'il gouvernoit mal, attendu qu'il gaignoit vers les battures, ce qui luy donnoit bien de l'inquiétude, et non pas sans sujet. Mais il n'y avoit pas moyen d'y apporter du remède, en ce que nous en estions esloignez. Quelque temps après l'on tira un coup de canon, lequel nous fust un meschant présage; tous les Sauvages qui estoient avec nous se couchèrent par terre, ayant entendu le bruit du canon, par la peur qu'ils eurent. — M. de La Salle ayant entendu le coup dit qu'il falloit que l'*Aimable* fust eschouée ou qu'il luy fust arrivé quelque chose de mauvais. — Cependant, comme nous estions trop avancez, il fallut poursuivre le chemin, pendant lequel nous vîmes que le navire serroit ses

voiles, ce qui augmenta la crainte qu'avoit M. de La Salle, laquelle n'estoit que trop bien fondée, ainsi qu'on le verra dans la suite.

Tout le temps que nous nous dirigeasmes vers le camp des Sauvages, ceux qui estoient avec nous soustenoient le sieur Cavalier, le jeune neveu de M. de La Salle, par-dessous les bras, en luy faisant des caresses. Nous eusmes un certain plaisir, lorsque nous passasmes une petite anse, qui entre dans les terres, à voir lesdits Sauvages qui peschoient et dont quelques-uns avoient eschoué et pris un marsouin, espèce de poisson, dont il y a un assez bon nombre dans cette baye. Avant que d'arriver dans leur village, nous trouvâmes plusieurs Sauvages blottis dans les herbes, comme s'ils avoient esté en sentinelles, bien que, suivant ce que j'en ay appris et ce que j'ay remarqué depuis, ce ne soit pas bien leur coutume. Quoi qu'il en soit, lorsque nous fusmes arrivez dans leur village, ils nous vouloient tous conduire dans leurs cabanes, apres que nous eusmes mené M. de La Salle dans une qui apparemment estoit celle du chef. Mais comme ledit sieur nous avoit advertis qu'il falloit se meffier de ces sortes de peuples, en ce qu'ils sont ordinairement traistres, nous examinâmes ce qu'ils faisoient et leurs maximes et manières. afin de voir s'ils ne feroient point d'assemblées. Je demeuray tousjours avec M. de La Salle où il alla. Nous vîmes plusieurs femmes, lesquelles estoient toutes nues, à la réserve d'une peau qui les ceignoit et leur couvroit presque jusques au genouil; elles avoient quelques marques au visage, mais elles n'estoient pas trop belles. — Les hommes estoient tout nuds; quelques-uns avoient une peau de chevreuil qu'ils mettoient en bandoulière, comme font les Bohesmes. Les dites

femmes nous portèrent quelques morceaux de viande fraîche et d'autres de marsouins ; j'admirois la façon, dont ils coupoient leur viande d'une main et mettoient le pied sur l'autre bout ; avec cette manière, il ne faudroit pas parmi eux des gens bien délicats. Je ne remarquay pas qu'ils eussent aucun ferrement. Ils nous portèrent plusieurs morceaux de viande de marsouins, que l'on remporta au camp ; ceux qui estoient allez avec eux nous dirent qu'ils leur avoient fait manger de la viande à leur arrivée. Malgré ce bon accueil, comme M. de La Salle estoit fort inquiet de son navire, cela fit que nous ne restasmes pas longtemps audit lieu et qu'il prit congé des Sauvages. Nous remarquasmes en partant qu'ils avoient un bon nombre de canots. Il y en avoit bien une quarantaine de plusieurs sortes ; M. de La Salle en remarqua de construits tout d'une pièce qui ressembloient à ceux qu'il avoit veus sur la rivière qu'il avoit descendue ¹ ; cela faisoit juger audit sieur qu'il ne devoit pas estre bien esloigné de sa rivière. Cette remarque ne fit que redoubler son inquiétude à l'occasion de son navire, qui luy causoit bien du chagrin, quoy qu'il luy disse par plusieurs fois que peut-estre le mal n'estoit pas si grand, comme il se l'imaginoit, et qu'il avoit mouillé par suite de la crainte d'arriver sur les battures ; mais lorsque nous fusmes à la rivière, nous n'apprismes que trop la vérité et la manière dont le capitaine s'estoit comporté. Ce qui faisoit juger qu'il falloit qu'il y eust du mal entendu ou que c'estoit un coup prémédité et fait à dessein, attendu, comme j'ay marqué cy-devant, que l'on avoit planté des balises ; il n'y avoit qu'à gouverner dessus, et, de plus, qu'il y avoit un matelot à la hune dans le dessein qu'il vist mieux ;

1. Le Mississipi.

mais quoyqu'il criast tousjours *au lof*, le capitaine, malintentionné, crioit du contraire et *commandoit d'arriver* jusqu'à ce qu'il se vist sur les battures; car mesme si, lorsqu'il eut touché la première fois, il avoit mouillé une ancre, il se seroit pu retirer; mais, pour mieux asseurer son naufrage, il avoit laissé tomber la grande voile et mis la civadière afin de mieux *arriver*. Bien plus, lorsqu'il fust eschoué la première fois et que, sur le coup de canon qu'il avoit tiré pour advertir, la chaloupe du *Joly* avoit esté à son bord où ils avoient mis le navire à flot, en ayant porté une ancre de l'avant, il ne se trouva pas une hache pour couper le cable qui tenoit la première ancre. Suivant le rapport de tous ceux qui estoient sur ledit vaisseau lors que le malheur arriva, il n'y en avoit pas un qui ne creust la chose avoir esté de dessein prémedité et faite à la main, ce que confirmèrent les dépositions ultérieures du pilote ainsi que celles des matelots. Comme il n'y avoit plus d'espérance de pouvoir sauver le vaisseau, il fut question de tascher de sauver une partie des effets qui estoient dedans. C'est pourquoy M. de La Salle pria M. de Beaujeu de luy prester sa chaloupe pour aider à voiturer ce que l'on pourroit retirer. L'on commença par sauver les poudres, pour lesquelles il y avoit le plus à craindre, ensuite les farines. Mais ce qui estoit le plus fâcheux, c'estoit que, pour peu qu'il ventast du large, il n'y avoit pas moyen d'approcher du navire, ce qui fut cause que l'on perdit une bonne partie des effets qui estoient dedans; car, comme je l'ay desjà marqué, lorsqu'il venoit du large, les lames brisoient d'une force qu'il estoit impossible de pouvoir aborder, les masts donnant le branle audit navire et l'exposant au danger de s'ouvrir. L'on trouva alors à propos de couper les masts et notamment le grand, et comme personne ne vou-

loit commencer à le couper, le Père Zénobe, lequel estoit dessus le navire, donna le premier coup qui fut suivi de bien d'autres, jusques à ce que les masts fussent abattus. L'on fit mettre ensuite le monde à terre, de crainte qu'il ne survinst quelque mauvais temps, où l'on auroit esté en risque de périr, et comme il y avoit un bon bout de chemin, cela causoit que l'on n'alloit pas aussi viste que l'on auroit voulu ; l'on prenoit donc le temps comme il venoit, mais il sembloit que tous les malheurs nous suivoient. En effet, il se trouva que lorsqu'on pensa à embarquer quelque chose que l'on avoit tiré dans la chaloupe attachée derrière l'*Aimable*, elle s'en alloit à la dérive, soit qu'elle se fust ou que quelqu'un l'eust destachée exprès, comme plusieurs se l'imaginoient. Par bonheur, le vent venant du large, ladite chaloupe se fut eschouer à terre du mesme costé où nous estions, ce qui fut avantageux pour un matelot qui s'y estoit endormi par le vin ou la fatigue et qui couroit grand risque d'estre perdu, en ce que c'estoit la nuit. Lorsque ce malheureux fut reveillé et qu'il se trouva à terre, il fut surpris, mais ayant regardé autour de luy et s'estant reconnu, il vint au camp advertir que la chaloupe estoit environ à demi-lieue ou une lieue de là, ce qui consola un peu, mais la consolation ne dura pas bien longtemps ; cependant elle estoit bien nécessaire. Si on avoit eu plusieurs chaloupes, l'on auroit pu sauver tout le navire d'abord ; l'on avoit manqué en cecy, au partir de France, de n'en avoir pas pris dans le vaisseau une couple de brisées ; elles nous auroient esté d'un grand secours. L'on renvoya ladite chaloupe ; le révérend Père Zénobe s'y embarqua dessus, afin d'aller faire en sorte de sauver quelque chose, attendu qu'il n'en avoit tiré qu'une partie de leurs affaires et ustensiles à eux appartenants, et comme il y avoit des lames,

il faillit se noyer en ce qu'il manqua une amarre, que l'on luy avoit jetée du bord. Il faut estre un peu alerte, lorsqu'on met le pied à bord d'un navire et qu'il y a de la lame; il faut que les mains servent aussitost que les pieds, c'est ce qui a fait dire à l'auteur dont j'ay parlé cy-devant que le zèle dudit Père avoit manqué de le faire périr, lorsque la chaloupe s'estoit brisée; il se trompe en cela, car elle n'a pas esté brisée, et s'est retrouvée plus de six mois après dans une anse de ladite baye. Nous n'avions pas eu la joie bien longue, elle ne nous estoit restée que deux jours, et l'on crut que quelques uns l'avoient fait eschapper exprès, attendu que la corde avec laquelle elle estoit attachée se trouva coupée; mais comme le proverbe est veritable qui dit que qui perd pesche, c'est pourquoy il vaut souvent mieux se taire que parler. Cependant cette seconde perte nous fut bien sensible dans le besoin que l'on en avoit, la chaloupe de la *Belle*, qui estoit fort petite, ne pouvant pas contenir grand'chose¹

[Pendant que nous estions dans ces tristes occupations, les Sauvages vinrent en nostre camp au nombre de cent ou cent vingt avec leurs arcs et leurs flèches. M. de La Salle nous ordonna de prendre nos armes et de nous tenir sur nos gardes. Une vingtaine se mesla parmy nous pour considérer ce que nous avions sauvé du naufrage, où il y avoit quatre sentinelles pour empescher que l'on n'approchast des poudres.

Le reste des Sauvages estoit par pelotons. M. de La Salle, qui connoissoit leurs manières, nous ordonna d'observer leurs actions et de ne rien prendre d'eux, ce qui n'empescha quel-

1. Le manuscrit présente une lacune en cet endroit : de février nous sommes transportés en juillet. Le troisième cahier du journal manque. Je l'ai remplacé, et l'on pourra suivre les événements au moyen d'extraits du résumé publié en 1713 par M. de Michel. L'emprunt fait ici à ce résumé commence à la page 81.

ques-uns d'en recevoir quelques morceaux de viande. Peu de temps après, les Sauvages, voulant s'en aller, nous firent signe d'aller avec eux à la chasse ; mais, outre que nous avions lieu de nous deffier d'eux, nous avions autre chose à faire. Cependant nous prîmes occasion de leur demander s'ils voudroient traiter quelques-uns de leurs canots, ce qu'ils accordèrent, et le sieur Barbier fut avec eux et en traita deux pour des haches et les amena.

Quelques jours après, nous vîmes le feu dans les campagnes qui s'estendoit et brusloit avec vistesse les herbes seiches en tirant devers nous, ce qui obligea M. de La Salle de faire promptement arracher les herbes qui estoient autour de nous et principalement celles qui environnoient les poudres.

Ayant voulu sçavoir d'où provenoit ce feu, il nous prit une vingtaine avec luy et nous avançâmes de ce costé et mesme au delà du feu, sans voir personne. Nous vîmes qu'il s'estendoit vers l'ouest sud ouest et jugeâmes qu'il avoit commencé vers le premier campement que nous avons fait et par le village prochain du lieu.

Ayant aperceu une cabane proche le bord d'un lac, nous en approchâmes et y trouvâmes une vieille femme qui estoit dedans et qui se mit à fuir aussitost qu'elle nous vit ; mais l'ayant arrestée et luy ayant fait connoistre que nous ne luy voulions pas faire de mal, elle revint à la cabane où nous trouvâmes quelques cruches d'eau, dont nous busmes tous. Nous ne tardâmes pas à voir venir un canot, dans lequel il y avoit deux femmes et un garçon qui, ayant débarqué et veu que nous n'avions fait aucun mal à la vieille, nous vinrent embrasser d'une manière particulière, en nous souillant contre l'oreille

et nous faisant ensuite signe que leurs gens estoient à la chasse.

Quelques momens après, parurent sept ou huit Sauvages, qui apparemment s'estoient cachez dans les herbes en nous voyant venir. Ils nous saluèrent en arrivant de mesme que les femmes avoient fait, ce qui nous fit rire. Nous demeurâmes quelque temps avec eux. Quelques-uns de nos gens traitèrent des peaux de chevreuils pour des couteaux, après quoy nous retournâmes à nostre camp. Là M. de La Salle me fit entrer dans la *Belle*, où il avoit fait embarquer partie des poudres avec ordre de n'y souffrir ni d'y apporter de feu, ayant sujet de tout craindre après ce qui venoit d'arriver. Pour cet effet, on m'apportoît tous les jours à manger ainsi qu'à ceux qui estoient avec moy.

Ce fut durant ce temps-là que le navire *l'Aimable*, eschoué, s'estant entr'ouvert la nuit, l'on vit flotter, le matin, de toutes parts dans la mer ce qui en estoit sorti de léger et que M. de La Salle envoya de costé et d'autre des gens qui recouvrèrent une trentaine de barriques de vin et d'eau-de-vie, quelques barils de viande, de farines et de légumes.

Après que nous eusmes tout rassemblé, tant ce qui avoit esté desbarqué du vaisseau naufragé que ce qu'on avoit peu trouver et recouvrer à la mer, il fut question de régler les vivres qui estoient en essence, à proportion des gens que nous estions, et comme il n'y avoit plus de biscuit, on délivra de la farine, dont on faisoit de la bouillie avec de l'eau, qui n'estoit pas fort bonne, quelques grosses fèves et du bled d'Inde, dont partie avoit esté mouillée, et le tout fut distribué fort discrètement. Nous estions beaucoup incommodéz du manquement de

chaudières ; M. de Beaujeu en accorda une à M. de La Salle qui en fit tirer aussi une de la *Belle*, et elles nous servirent bien.

Nous avions encore besoin de canots ; M. de La Salle envoya au camp des Sauvages pour traiter de quelques-uns, et ceux qui y furent envoyez remarquèrent qu'ils avoient profité de nostre naufrage et qu'ils avoient quelques ballots de couvertures de Normandie, dont on vit plusieurs femmes qui en avoient coupé en deux et s'en estoient fait des jupes. On vit aussi des morceaux de fer du navire naufragé, et nos gens revinrent promptement en nostre camp faire leur rapport à M. de La Salle, qui dit qu'il falloit tascher d'avoir quelques canots en eschange et résolut d'y envoyer le lendemain. M. du Hamel, enseigne de M. de Beaujeu, s'offrit d'y aller avec sa chaloupe, ce qui fut accordé par M. de La Salle, qui, pour cet effet, ordonna à MM. du Moranger, son neveu, Desloges, Oris, Gayen et quelques autres, de l'accompagner.

Ces messieurs, qui avoient plus de feu que de conduite, ne furent pas plustost débarquez qu'ils allèrent droit au camp des Sauvages les armes à la main, comme s'ils eussent eu dessein de les forcer, ce qui fit que plusieurs Sauvages s'enfuirent. Estant entrez dans les cabanes, ils en trouvèrent d'autres, auxquels M. Duhamel tascha par signes de faire entendre qu'il vouloit ravoir les couvertures qu'ils avoient trouvées ; mais par malheur ils ne s'entendirent ni les uns ni les autres. Les Sauvages prirent le parti de se retirer et laissèrent quelques couvertures et peaux de bestes que ces messieurs prirent, et, en revenant, ayant trouvé quelques canots, ils s'en saisirent et montèrent dessus pour les amener.

Mais comme ils n'avoient point d'avirons, que personne d'eux ne sçavoit la manière de conduire ces canots et qu'ils

avoient seulement quelques meschantes perches dont ils ne pouvoient pas mesme se servir et, que de plus ils avoient le vent contraire, ils firent peu de chemin; ce que voyant le sieur Duhamel, qui estoit dans sa chaloupe et que la nuit approchoit, il prit les devants, les abandonna et revint au camp.

Cependant la nuit vint qui obligea nos nouveaux navigateurs, très-fatiguez, de prendre terre pour se reposer, et comme il faisoit froid, ils allumèrent du feu, autour duquel ils se couchèrent, s'endormirent, et la sentinelle qu'ils avoient posée en fit de mesme. Les Sauvages, revenus en leur camp, ayant veu qu'on avoit enlevé deux canots, des peaux et des couvertures, creurent qu'on leur déclaroit la guerre, résolurent de s'en venger, et ayant aperceu un feu extraordinaire, ils se doutèrent bien que nos gens y estoient arrestez; ils s'y rendirent une bonne troupe sans faire de bruit, trouvèrent nos négligens partisans endormis dans leurs couvertures, firent tous une descharge ensemble et subite de leurs flèches sur eux, ayant fait auparavant le cry ordinaire qui précède leurs coups.

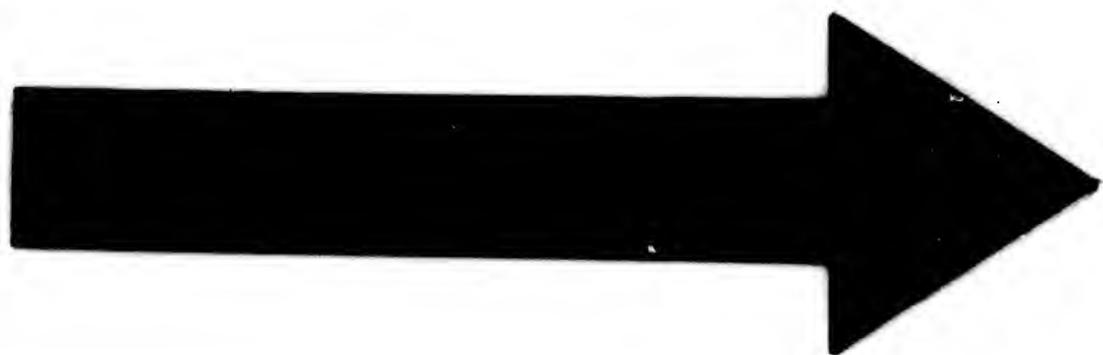
Le sieur du Moranger se sentant blessé et s'estant esveillè du du bruit, se leva et tira son coup de fusil assez à propos, quelques autres tirèrent aussi, ce qui fit fuir les Sauvages. Le sieur Moranger vint nous donner l'alarme, bien qu'il eust le bras percé d'une flèche au-dessous de l'espaule et dans le sein un autre coup qui avoit glissé. M. de La Salle envoya aussitost des gens armer sur le lieu, qui ne trouvèrent plus les Sauvages; mais, le jour arrivé, ils virent les sieurs Oris et Desloges morts sur la place, le sieur Gayen bien blessé et les autres sans aucun mal.

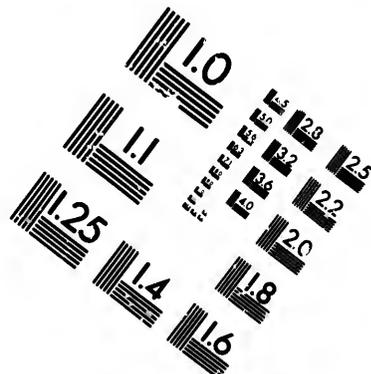
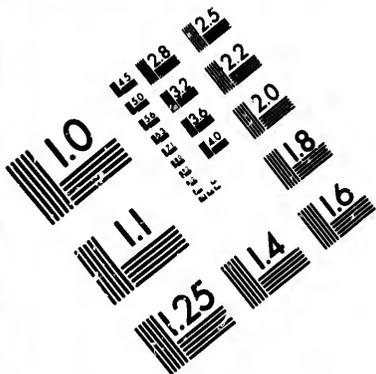
Ce malheur, arrivé la nuit du 5 mars, affligea sensiblement

M. de La Salle; surtout il plaignit le sieur Desloges, jeune homme plein d'esprit et qui servoit bien. Mais enfin c'estoit leur faute et contre ce qui leur avoit esté recommandé: la défiance et la vigilance. On craignoit pour MM. de Moranger et Gayen que les flèches ne fussent empoisonnées. La suite fit voir que non; cependant M. de Moranger eut de la peine à se guérir, parce qu'il se trouva quelque petit vaisseau coupé.

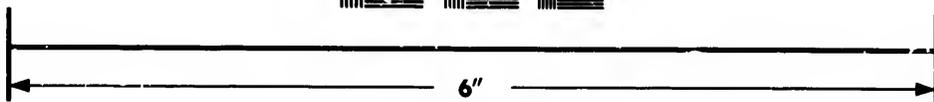
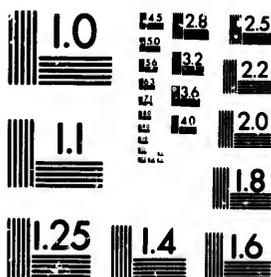
Cette nouvelle disgrâce avoit ses conséquences, qui, jointes au dégoût que la perte de nostre navire avoit causé parmi la plupart des honnestes gens qui avoient suivy M. de La Salle, fortifioit le dessein de ceux qui avoient envie de s'en retourner et de l'abandonner, du nombre desquels furent M. d'Esmanville, prestre du séminaire de Saint-Sulpice; le sieur Minet, ingénieur, et quelques autres. Les discours que tenoient les ennemis de M. de La Salle pour décréditer sa conduite et la prétendue témérité de son entreprise ne contribuoient pas peu à ces désertions; mais, appuyé de sa seule confiance, il entendoit et attendoit tout patiemment, et donnoit toujours ses ordres sans se déranger en aucune manière.

Il fit apporter les morts, les fit enterrer honorablement; les canons supplèrent au défaut des cloches, et il songea ensuite à faire quelque établissement plus certain. Il fit mettre tout ce qu'il avoit retiré du naufrage dans un lieu, fit faire des retranchemens à l'entour pour mettre en assurance ses effets, et, voyant que les eaux de la rivière où nous estions se précipitoient avec violence dans la mer, il luy vint en pensée que ce pouvoit bien estre un des bras du Mississipi, et se proposa de le remonter pour voir s'il n'en trouveroit pas des marques, mesme de celles qu'il avoit posées lorsqu'il fut à son emboucheure par terre.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

28
25
22
20
18

10

Cependant M. de Beaujeu songeoit à son départ. Le chevalier d'Hère eut bien des conférences avec M. de La Salle touchant plusieurs choses que le dernier demandoit à M. de Beaujeu, particulièrement du canon et des boulets qui estoient dans le vaisseau le *Joy* et qui avoient esté destinez pour luy. M. de Beaujeu refusa, disant que tout cela estoit dans le fond de son vaisseau et qu'il ne le pouvoit déranger sans périr, bien qu'il sceust que nous avions huit pièces de canon sans avoir un boulet...

Je n'ay pas sceu comme la chose se termina entre eux; mais, bien que M. de La Salle laissast embarquer avec M. de Beaujeu le capitaine de la barque *l'Aimable*, qui méritoit un chastiment rigoureux si on luy avoit fait justice, son équipage le suivit, contre ce qu'avoit dit M. de Beaujeu qu'il ne recevroit personne: si bien que tout ce que put faire M. de LaSalle à toutes ces injustices fut d'en escrire en France et de s'en plaindre à M. de Seignelay, ministre d'Etat, à qui il fit sçavoir toutes choses, comme je l'ay sceu à mon retour, et il donna le paquet à M. de Beaujeu, qui prit la route de l'Europe.

Comme j'ay perdu les mémoires que je fis alors, et que ce que j'escris est du fond de ma mémoire, je ne me serviray plus des dates, de peur de manquer. C'est ce qui fait que je ne puis au vray marquer le jour du départ de M. de Beaujeu, que je crois cependant estre le 14 mars 1685.

PREMIERS TRAVAUX D'ÉTABLISSEMENT

JOUTEL COMMANDE PENDANT QUE LA SALLE VA RECONNAITRE SI LA
RIVIÈRE N'EST PAS UN BRAS DU MISSISSIPI

Lorsque M. de Beaujeu fut parti, on songea à faire une espèce de fort pour se mettre en défense et hors de l'insulte des Sauvages, et tout ce qu'on avoit sauvé du naufrage. Ce fort se fit avec des pièces de bois, des planches et autres choses tirées des débris du navire. J'obmettois aussi de dire qu'il déserta plusieurs de nos gens. Comme j'ay marqué que nous avions de toutes sortes de nations, il y avoit un certain Espagnol, lequel s'estoit engagé pour soldat et se disoit savoir apprester les peaux et estre pelletier. On ramena une partie de ces déserteurs. Quand le fort fut un peu avancé, on se mit en devoir de résister et d'attaquer mesme les Sauvages, avec lesquels nous avions une espèce de guerre; après quoy M. de La Salle résolut de partir avec un nombre d'hommes pour aller chercher un endroit qui fust propre pour faire un établissement, et où l'on pust semer du bled et d'autres sortes de grains, dont on avoit apporté de différentes façons. Il se proposa ensuite de

1. Extrait d'un autre résumé du journal de Joutel par le géographe Claude De-
liste. — Ce résumé, inédit, donne des détails négligés par M. de Michel.

voir s'il n'auroit pas quelques nouvelles de la rivière, et de sçavoir si elle tomboit dans cette baye. Comme il n'en estoit pas seur, il résolut de prendre par la gauche de la baye. Quoiqu'il n'y eust pas à hésiter qu'elle devoit plustost estre vers le nord-est que vers l'ouest, cependant le dit sieur voulut prendre ce costé là : de sorte qu'il se prépara avec les canots qu'on avoit traitez des Sauvages, lesquels on fit raccommoder, sçavoir ceux à qui il manquoit quelque chose. L'on construisit un four avec de la terre grasse que l'on avoit trouvée audit lieu, laquelle nous servit bien, car nous n'avions pas de briques : celles qui estoient restées du Petit Goave estoient demeurées au fond du navire avec les boulets et les canons, la plus grande partie du plomb, les meules de moulin, l'enclume, une grande partie du fer et l'acier, et plusieurs caisses d'armes, tant fusils que pistolets ; en outre, quatorze ou quinze tonneaux de sel que l'on avoit pris aussi, et quantité d'autres marchandises qui furent perdues.

Les canots estant prests, M. de La Salle choisit quarante à cinquante hommes pour aller avec luy ; il fit mettre un baril de cinquante livres de poudre par chaque canot, des balles à proportion et du biscuit que l'on avoit fait pour ce voyage ; il prit encore quelques marchandises de clincaillerie, en cas qu'il trovast quelques nations de Sauvages autres que ceux contre qui nous estions en guerre : de sorte que, tout ainsi disposé, il donna aussi ordre à la barque *la Belle* d'entrer plus avant dans la baye, ce qu'elle fit. Il me donna ensuite le commandement du poste, et au sieur Legros le soin et la distribution des vivres, et nous recommanda d'avoir bien soin du sieur de Moranger, son neveu, à qui il laissa son chirurgien pour le panser.

M. de La Salle partit avec cinq canots, menant entre autres M. Cavelier, son frère; M. Chefdeville, prestre; deux Recollectz et une partie des volontaires, et nous restasmes audit lieu environ cent ou cent vingt personnes, dont il en mouroit tous les jours du scorbut, de la maladie du païs, etc. Il sembloit qu'il y eust une malédiction sur nos ouvriers; le mauvais choix qui en avoit esté fait a esté la principale cause des misères que nous avons eues dans ce pays, n'ayant peu entreprendre avec eux aucun ouvrage.

¹ Pendant l'absence de M. de La Salle, je m'occupay à perfectionner notre fort et à le mettre en estat de résister aux Sauvages, qui bien souvent venoient rôder à l'entour de nous en contrefaisant les loups et les chiens. Mais trois ou quatre coups de fusil les faisoient fuir, et il arriva une nuit qu'ayant fait une descharge de six ou sept coups, M. de La Salle, qui n'estoit pas loin de nous, les entendit. Cela le mit en peine, il revint sur ses pas avec sept ou huit hommes. et trouva toutes choses en bon estat.

² Il coucha audit fort, ravy de voir M. son neveu en meilleure santé. Après cela, il s'en retourna. Il avoit laissé son canot à quelque lieue et demie de là, vers le lieu où les Sauvages avoient campé.

³ Il nous dit qu'il avoit trouvé un beau pays propre à semer et planter toutes sortes de graines, abondant en bœufs et en gibier; qu'il vouloit faire un fort plus avant dans le pays. Il me laissa, pour cet effet, ordre de faire esquarir autant de bois que j'en pourrois recouvrer, dont la mer jetoit quantité sur le rivage.

1. Résumé de M. De Michel.

2. Résumé de M. Cl. Delisle.

3. Résumé de M. De Michel.

¹ M. de La Salle s'en retourna vers le lieu où il avoit laissé ses gens ; mais, ainsi que j'ay appris depuis, ils avoient décampé : une terreur panique les avoit pris. Il avoit donné ordre, à son départ, de faire abattre quelques arbres, soit qu'il voulust s'en servir pour bastir ou autrement. Or, comme les ouvriers estoient à travailler, ceux qui commandoient n'ayant envoyé personne avec des armes pour les escorter, il vint une troupe de Sauvages droit à eux. Ils avoient pris l'espouvante et s'estoient enfuis, ayant mesme laissé leurs outils. Outre cela, ces messieurs, au lieu de les envoyer redemander aux Sauvages, avoient esté aussy saisis de peur et avoient quitté le poste. Ils descendirent la rivière et se furent camper dans un autre endroit, ayant mis des billets au bas de la rivière pour faire connoistre à M. de La Salle le chemin qu'ils avoient pris.

Le dit sieur, revenant, trouva, attaché à un réseau, un billet qui l'advertissoit de cet accident, dont il fust chagrin à cause des outils, et non pas tant pour la perte de la valeur que parce que c'estoit donner aux Sauvages des choses dont ils pourroient se servir contre nous. Il montra à ses hommes le tort qu'ils avoient d'avoir agi de cette manière, qui pouvoit nous faire mespriser des Sauvages : de sorte qu'il les fit retourner au mesme poste, où la chasse est bonne.

¹ Je reviens à notre fort. Je fis esquarir des bois que la mer avoit jetez au rivage, car dans ce lieu il n'y a que des sables. Il est vray qu'il y a en quelques endroits de la terre grasse, et les uns et les autres produisent des herbes bonnes pour les pasturages, ou d'autres plus grossières, propres seulement à brusler. Nos gens, qui avoient fort pati, avoient une faim qui

1. Résumé de M. Cl. Delisle.

ne se pouvoit rassasier. Ils mangèrent à mon insçu des serpents sans s'en trouver mal. Un mouton fort maigre s'engraissa ici en quinze jours ou trois semaines, les pasturages y estant excellents.

Nous y prîmes une grande quantité de poissons, le Père Anastase et moy. ¹ Ayant un jour observé que l'eau frémissait et bouillonnait, et ensuite aperçu que c'estoit du poisson qui se lançoit de part et d'autre, je fis apporter un filet, et nous fîmes une prodigieuse pesche de ces poissons, entre lesquels il y avoit quantité de dorades, barbues, mulets et autres de la grandeur d'un hareng, dont nous fîmes plusieurs jours bonne chère. Cette pesche, que je faisais faire souvent, aydoit beaucoup à notre subsistance.

² Nous y vîmes passer un petit bastiment espagnol qui venoit de vers Panuco ou la rivière de la Madeleine, et alloit à la baye du Saint-Esprit. Les Espagnols avoient peut-estre eu advis de nostre arrivée, et vouloient voir où nous serions entrez; mais nous nous enfermasmes dans le fort, qui estoit caché par des dunes de sable. ³ Cela nous obligea de nous tenir sur nos gardes, de nous rendre tous dans le fort et de tenir nos armes en estat. Nous vîmes ensuite paroistre dans le vaisseau deux hommes qui, au lieu de venir vers nous, alloient vers l'autre pointe. Ils passèrent ainsi sans nous apercevoir.

Ce fut en ce temps, et le jour de Pasques de cette année, qu'il arriva un fâcheux accident au sieur Le Gros. Après le service divin, il prit un fusil pour aller autour du fort tirer des bécassines. Il tira sur une qui tomba dans un petit marais; il se deschaussa pour l'aller quérir, et en revenant il marcha par mesgarde sur un serpent-sonnette, ainsi appelé à cause d'une

1. De Michel. — 2. Claude Delisle. — 3. De Michel.

espèce d'escaille qu'il a au bout de la queue, dont il fait du bruit. Ce serpent le mordit au-dessus de la cheville du pié ; il fut soigneusement pansé, mais cela n'empescha pas qu'après avoir bien souffert il n'en mourust enfin, comme je le diray en son lieu. Il nous arriva encore un autre accident : un de nos pescheurs, nageant autour du filet pour assembler les poissons, fust emporté des courants et se noya sans qu'on peust le seconder.

Nos gens alloient quelquefois autour de plusieurs petits lacs salez qui estoient aux environs de notre fort, et trouvoient sur le rivage de certains poissons plats comme des turbots, qui dormoient et qu'ils dardoient avec de gros bastons pointus. Ce poisson estoit fort bon. La Providence nous fit encore decouvrir une procréation de sel que le soleil faisoit sur de petits bassins d'eau salée esendus en divers endroits, sur lesquels, ayant veu qu'il se formoit une espèce de cresse blanche, j'avois soin tous les deux jours d'envoyer escumer cette eau, qui se trouvoit estre un sel très-blanc et très-bon, dont j'amassay quantité et qui nous fut de grand service.

Quelques-uns de nos chasseurs, ayant remarqué des chevreuils espouvantez qui couraient, jugèrent que les Sauvages les poursuivoient, et vinrent se réfugier au fort et m'en donner avis. En effet, quelque temps après, nous descouvrismes des Sauvages attroupez qui se vinrent poster sur une éminence, à la portée du canon, dont quelques-uns s'approchèrent le long des dunes. Je fis aussitost prendre les armes à nos gens, et, pour éviter le feu que les Sauvages jettent quelquefois avec leurs flèches, je fis mettre des couvertures mouillées sur nos cabanes. Cependant ceux qui s'estoient destachez, au nombre de

trois, s'approchoient toujours en faisant signe d'aller à eux ; mais M. de La Salle m'avoit défendu d'avoir aucun commerce avec eux. Toutefois, comme ils n'avoient ni arcs ni flèches, nous leur fismes signe de s'approcher, ce qu'ils firent sans hésiter.

Nous sortismes pour les joindre hors du fort. M. Moranger les fit asseoir, et ils nous donnèrent à entendre par signes que leurs gens estoient à la chasse proche de nous. Ne pouvant en tirer davantage, M. Moranger estoit d'avis de leur casser la treste pour nous venger du massacre qu'ils avoient fait de nos compagnons, ce que je n'approuvay pas, puisqu'ils estoient venus sous notre bonne foy. Je leur fis donc signe de s'en aller, ce qu'ils firent plus viste que le pas. Quelques coups de fusil que l'on tira en l'air les firent courir, et un coup de canon que je pointay vers l'éminence où estoient les autres les mit tous en fuite.

Ces rencontres nous firent redoubler nos gardes, puisque nous estions en guerre ouverte avec cette nation subtile, qui ne manquoit pas de soins pour nous surprendre si nous estions négligens. C'est pourquoy on ordonna des peines à ceux que l'on trouveroit endormis en sentinelle : le cheval de bois estoit dressé pour ceux-là sans miséricorde, et ce fut par ces sortes de précautions que nous conservames la vie.

1 Vers le commencement de Juin, il vint deux canots sur lesquels estoient le sieur de La Villeperdrix et autres, qui apportèrent des ordres de M. de La Salle pour que le sieur de Moranger le fust joindre avec son chirurgien, comme aussy de faire marcher tout le monde par terre, à la réserve de trente qui devoient rester avec moy audit lieu, jusqu'à ce que la frégate

1. Résumé de Cl. Delisle.

la Belle fust venue pour charger ce qu'il y avoit audit poste.

Ledit sieur de La Villeperdrix nous apprit que ladite barque se deschargeoit dans un endroit qui estoit une espèce d'entrepot, environ au milieu du chemin du lieu où estoit située l'habitation que M. de La Salle prétendoit faire. Il estoit campé, et là il avoit mis audit entrepost dix à douze hommes sous le commandement du sieur Hurié. De cet entrepost on portoit avec des canots les choses au lieu où estoit M. de La Salle. Il nous apprit aussi que ledit sieur faisoit piocher des terres pour ensemercer des graines qu'il avoit apportées de France. Une partie du monde estoit employée à cela; l'autre partie estoit postée à environ une lieue, une lieue et demie de là, dans un endroit où les bœufs estoient en abondance et où ils en faisoient boucaner pour garder.

Je garday donc trente hommes des plus vigoureux et les soixante-dix autres, qui ne valoient pas mes trente, partirent le 10 ou le 12 Juin avec M. de Moranger.

¹ Comme nous restions ainsi peu de monde, je fis retrancher l'estendue du fort pour n'estre pas obligé de mettre tant de sentinelles.

Nostre petite troupe commença à trouver des douceurs dans la facilité et la qualité des vivres, qui ne se rencontrent pas dans le grand nombre, et que nous avions en plus grande abondance par la chasse et par la pesche, qui faisoient notre plus grande occupation. Nous vivions assez contens, en attendant notre deslogement. Cependant il se trouva des mescontens qui prirent la résolution de désertter; mais comme ils trouvoient de la difficulté dans cette exécution, en ce qu'ils ne pouvoient avoir ni armes, ni poudre, ni plomb, parce que

1. Michel, page 104.

le sieur Le Gros et moy tenions tout enfermé, et que nous veillions exactement à ce qu'il n'en fust point enlevé mal à propos, ils prirent la cruelle résolution de se deffaire de nous.

Ce sanglant massacre devoit commencer par moy pendant que je dormirois, et suivre par le sieur Le Gros, qui couchoit au magasin, et n'estoit pas en estat de se défendre à cause de sa jambe, qui estoit toujours enflée et luy faisoit bien du mal. Le poignard devoit servir à l'exécution de leur dessein. L'un des conjurez en fit confidence au sieur Davault, chasseur, qui vint aussitost m'advertir. Je ne fis pas semblant d'estre instruit de la chose ; mais, sur le soir, au retour de la chasse, j'en fis arrester un, qui d'abord advoua tout. Son complice fut aussy arrêté, et ce fut un travail et du soin pour les garder jusques à notre décampement.

¹ Vers la my Juillet, la barque *la Belle* vint mouiller près de nostre camp, apportant des ordres de M. de La Salle par lesquels il m'enjoignoit de faire un cajeu du bois que j'avois fait esquarir, sinon de cacher dans les sables le bois et les planches dont le fort estoit composé, pour cacher aux Espagnols nostre entrée dans ce pays. ² Nos deux prisonniers furent embarquez. M. Le Gros et son chirurgien le furent aussy avec tous nos effets. Le cajeu fut commencé avec une peine infinie ; mais il survint un mauvais temps si violent et si long que je fus obligé de faire défaire ce qui estoit commencé, et d'enfouir le bois dans le sable, le mieux que nous pusmes, pour en cacher la connoissance aux Sauvages³. Ayant chargé ladite barque, elle fut mouiller vers l'islet dont j'ay parlé cy-dessus. La mer estoit rude et grosse, de sorte qu'elle faisoit une isle du

1. Cl. Delisle.

2. Michel, 106.

3. Cl. Delisle.

lieu où nous estions. Nous prîmes la route par la pointe proche de l'islet, où avoient campé cy-devant les Sauvages, ce qui a fait que depuis il a été toujours appelé *le Camp des Sauvages*, comme celuy dont nous sortions s'appelloit *le Grand Camp*. Lorsque nous fusmes audit lieu, comme le jour estoit un peu avancé et qu'il falloit traverser un bras d'eau qui formoit cette longue baye que nous vîmes, puis lorsque nous trouvâmes cette cabane seule et que les Sauvages avoient mis le feu aux herbes, je jugeay à propos de camper audit lieu. La chaloupe estant venue à terre, je fus à bord de la *Belle*, où j'appris qu'ils avoient trouvé deux barriques d'eau de vie en-sablées dans l'islet quand le vaisseau périt.

Le lendemain, nous traversâmes le bras d'eau en question, et fusmes le long du rivage droit au camp du sieur Hurié, où estoit l'entrepôt dont j'ay parlé cy-devant, où M. de La Salle avoit ordonné de déposer tous les effets. Il n'avoit d'autres retranchemens que des coffres et des barriques, mais il n'y avoit rien à craindre de la part des Eurcéens.

¹ Nous passâmes la nuit dans ce poste, et le jour suivant, deux canots estant arrivez, je m'y embarquay avec partie de ma troupe, et fus joindre M. de La Salle le jour ensuivant, dans le lieu où il avoit résolu de faire son établissement nouveau. Je luy rendis compte de ce qui s'estoit passé, et je fus estonné de voir les choses si mal commencées et si peu avancées. Les plantages des graines et semences, que la sécheresse et les bestiaux avoient presque ruinez; plusieurs morts, du nombre desquels estoit le sieur de Villeperdrix; quantité de malades, parmi lesquels estoit M. Cavelier, prestre; point de couvert qu'un petit quarré de pieux, où estoient les poudres et quel-

1. De Michel, pages 107, 108, 109.

ques barriques d'eau de vie, et bien d'autres incommoditez, faisoient paroistre toutes choses dans une triste situation.

Il falloit songer à faire faire un grand logement. M. de La Salle en avoit le dessein, et la difficulté estoit d'avoir du bois.

Il y avoit une petite forest dont on pouvoit en tirer une petite quantité; mais elle estoit à une lieue avant dans les terres. Or nous n'avions ni charrettes ni chevaux pour les voiturier. Cependant M. de La Salle y envoya des ouvriers et du monde pour les ayder et les escorter.

On abattit du bois qui fut esquari; mais l'ignorance des charpentiers se trouva si grande que M. de La Salle fut contraint de faire le maistre entrepreneur et de marquer les pièces pour le dessein qu'il avoit en teste. On traïna quelques pièces de ce bois jusques au camp, à travers les herbes dont la plaine est couverte; on se servit ensuite d'un affust de canon, le tout avec une peine si grande que les plus robustes en estoient accablez. Ce travail si excessif, le peu de nourriture que les travailleurs avoient, et qui leur estoit bien souvent retranché pour avoir manqué à leur devoir; le chagrin que M. de La Salle avoit de ne pas réussir les choses comme il se l'estoit imaginé, et qui le portoit à maltraiter ses gens souvent à contre temps: tout cela causa une tristesse à plusieurs, qui declinèrent à vue d'œil.

¹ Je dis plusieurs fois à M. de La Salle qu'il vaudroit bien mieux aller chercher les pièces que nous avions fait esquarir sur le bord de la mer, attendu qu'il y en avoit un bon nombre, outre qu'elles se pouvoient porter, sans donner tant de fatigue aux gens, en ce qu'on les pouvoit conduire par eau; mais comme le dit sieur ne s'attachoit qu'à sa pensée,

1. Ici reprend le texte original de Joutel.

m'ayant dit mesme plusieurs fois, aussi bien qu'à d'autres, qu'il n'avoit prétendu emmener des conseillers avec luy, de sorte que je n'insistay pas davantage à luy en parler. L'on continua ce travail pendant quelque temps, ce qui causa la mort à plusieurs.

Un jour que j'estois à escorter à l'ordinaire les ouvriers, le soir, comme nous retourinions, je m'escartay un peu pour passer quelques petits bosqueteaux qui estoient entre ledit bois et l'habitation, dans le dessein de tuer quelques oiseaux pour porter à M. Cavelier, qui estoit malade il y avoit desjà quelque temps; et, comme je dis aux charpentiers de s'en aller toujours devant, lorsque je fus arrivé, je croyois les trouver tous; et, ayant demandé où estoit le maistre, qui estoit celuy dont j'ay parlé ci-devant, on me dit qu'il n'estoit point venu, ce qui m'obligea à retourner sur mes pas, afin de voir s'il ne se seroit pas endormi en chemin; mais je n'en peus avoir aucunes nouvelles, quoique j'eusse crié par endroits et tiré plusieurs coups de fusil pour qu'il peust entendre; mais je ne le trouvay point, ce qui me donna du chagrin. La nuit se passa sans que l'on en apprist rien, et le lendemain l'on fut de costé et d'autre voir si on ne l'apercevroit point; mais on ne peut sçavoir où il estoit allé, ni ce qu'il estoit devenu, et il demeura perdu. Je fus fâché de cette perte, à cause que j'estois avec luy; mais il n'y avoit pas de remède. M. de La Salle me dit que je ne devois pas le quitter, mais il n'y avoit pas lieu de croire qu'une chose pareille arriveroit: de sorte qu'après qu'on eut à peu près le bois qu'il falloit pour ladite maison, M. de La Salle régla les pièces, suivant qu'elles devoient servir, en marquant les mortaises et les tenons. Pendant ce temps-là, l'on voyageoit toujours à l'entrepost et à la *Belle*. Je fis plusieurs

voyages audit lieu. L'on transporta huit pièces de canon de fer d'environ six livres de balles que l'on avoit tirées de dessus la fluste; l'on porta aussy cent barils de poudre, mais l'on n'avoit pas de balles à proportion, attendu que, comme elles estoient à fond de cale, on ne les avoit pas peu tirer, non plus que les boulets qui furent aussy perdus, ainsi que l'enclume et toutes les autres choses, suivant que je l'ay desjà marqué ailleurs. Il y avoit seulement audit lieu environ trois mille livres de balles de plomb et une trentaine de barils de farine.

Pour revenir à la construction de ladite maison, laquelle M. de La Salle mit en estat et fit monter, comme il fit réflexion sur les pièces de bois que j'avois fait esquarrir sur le bord de la mer et aux planches qui estoient dans le sable, dont j'ay desjà parlé, lesquelles pouvoient servir, et notamment pour la couverture, il me donna ordre d'y aller avec vingt hommes, trois canots et des vivres, et me dit de prendre la chaloupe de la *Belle* avec quelques cordages, ancres et autres choses dont je pourrois avoir besoin et qui me peussent servir pour faire le cajeu. Enfin, nous partismes ainsi dans l'ordre que j'ay marqué, et, en passant à la *Belle*, je pris une petite ancre avec son greslin et une voile, quelques outils, et nous nous en fûmes audit lieu, nommé *le Grand Camp*, où, sitost que nous fûmes arrivez, j'allay voir si les caches y estoient encore. Je trouvay qu'on en avoit descouvert quelques unes desquelles l'on avoit tiré quelques planches pour en oster les clous, ce qui devoit avoir esté fait par les Sauvages. Je fus voir ensuite à une autre, où j'avois fait mettre un nombre de cordages, lesquels estoient nécessaires pour attacher nos pièces de bois; mais on n'y avoit point touché. Comme j'avois fait mettre

ces cordages dans des fustailles, cela les avoit conservez. Après que nous eusmes tout tiré, nous travaillâmes à construire nostre cajeu, où je fis mettre toutes les plus longues pièces au fond. Je les fis bien attacher par les bouts et par le milieu à d'autres qui les traversoient ; ensuite de quoy je fis porter l'ancre que nous avions prise au large, c'est-à-dire un peu avant dans la mer, afin de conserver nostre cajeu à flot, le tenant attaché à terre et sur ladite ancre, afin qu'il fust toujours en équilibre : car, si nous n'avions pas eu d'ancre, le moindre vent l'auroit fait eschouer à terre. Nous avions esté obligé de tout faire. Après que nous eusmes mis toutes nos principales pièces, nous plaçâmes tout le reste dessus les planches et tout ce qui se trouva au dit lieu. Nous fusmes quatre jours à faire notre machine, et, lorsque tout fut prest, nous prîmes l'occasion de la marée pour décamper, attendu que nous n'aurions pas esté maîtres des courans, lesquels sont rudes à la sortie. quoyque nous eussions les trois canots pour nous ayder. Mais la marée nous fut plus favorable. J'avois fait mettre une grande pièce de bois derrière, à laquelle je fis clouer une planche pour servir de gouvernail, comme aussi un mast pour y mettre la voile que j'avois fait mettre à la *Belle*, laquelle nous fusmes porter d'abord, où nous fusmes assez bien.

J'obmettois de dire que le soir nous vismes traverser vers la baye quelques canots qui estoient des Sauvages, lesquels venoient à leur camp d'ordinaire. Lorsqu'ils eurent traversé, plusieurs vinrent nous reconnoistre. Nous prîmes nos armes, à sept ou huit, pour aller au devant d'eux, à dessein d'en ajuster quelques uns, au cas qu'ils eussent voulu avancer ; mais comme ils nous descouvrirent, ils gagnèrent au pied. J'obmettois aussi

de dire que le pilote de la barque estoit venu avec nous. Nous fusmes le lendemain sonder l'entrée de ladite baye; nous trouvâmes la sonde conforme à celle que l'on fit la première fois, qui estoit neuf, dix, onze et douze pieds d'eau sur la barre, et d'abord qu'elle estoit passée, cinq et six brasses d'eau et bon fond partout, et bien deux portées de fusil de large, à la barre autant ou environ de traverse. La meschanceté du capitaine de la fluste d'avoir eschoué si mal à propos estoit manifeste, veu qu'il n'y avoit rien de plus facile que d'entrer. Nous fîmes encore un procez verbal de sondage, que je donnay à M. de La Salle à mon retour. — Ce fut le 10 aoust. — Ainsi, comme nous estions en chemin avec notre cajeu, lequel alloit à la voile, nous arrivâmes vis-à-vis ou plutost au droit du camp des Sauvages, lesquels y estoient et qui nous admiroient. Comme nos canots suivoient derrière, lorsque nous eusmes doublé la pointe au droit du lieu où estoient les Sauvages, je fis mouiller l'ancre à dessein de mettre à terre; mais lorsque lesdits Sauvages virent que nous nous mettions en estat d'aller à eux, ils prirent le party de gagner au pied, ce qui fit que je changeay aussi de dessein, attendu qu'il n'y avoit rien à gagner à courir après eux. Comme le vent d'ailleurs nous estoit assez favorable, je fus bien aise d'en profiter, ce qui fit que nous nous rembarquâmes et levâmes l'ancre. Nous poursuivîmes notre chemin, mais comme nous ne sçavions pas parfaitement la navigation de cette baye, nous rangâmes un peu trop près cette pointe, ce qui fit que nous eschouâmes sur une espèce de banc de sable, où nous fusmes obligez de rester quelque temps et en grand peur d'estre forcez de deffaire notre machine, ce qui nous auroit bien reculez. Nous nous mîmes tous à l'eau, afin de faire en sorte de nous

dégager, mais ce ne fut qu'après plus de cinq heures, que, l'eau ayant un peu haussé, nous nous tirasmes dudit lieu avec bien de la joye, attendu que, s'il nous avoit fallu defaire notre machine, nous estions un peu esloignez de terre.

Comme la nuit survint quelque tems après, nous mouillasmes dans une espèce de petite anse que l'on avoit nommée *la Barrique*, à cause d'une barrique de vin que l'on avoit trouvée dans le sable, du naufrage du navire. Nous couchasmes tous sur notre cajeu, y ayant attaché les canots; mais quelques-uns de nos gens en ayant, suivant toutes les apparences, mal attaché un, quoyque j'eusse donné ordre d'y bien prendre garde, et mesme j'avois fait poster une sentinelle toute la nuit, cela n'empescha pas que le matin il s'en trouva un de perdu, lequel estoit le plus grand et dans lequel il y avoit deux herminettes, qui sont des outils à charpentier de navire. Cette perte me donna bien du chagrin, attendu que l'on avoit besoin des canots. Comme je vis que les courans portoient en haut et qu'il n'avoit pas fait grand vent, j'envoyay du monde sur le rivage voir si on ne le descouvriroit point. Cela estoit arrivé par la faute de celuy qui le conduisoit, qui estoit un pilote de La Rochelle, nommé Sellié. Comme je vis que nous ne pouvions avoir de nouvelles dudit canot, ne sçachant positivement de quel costé il auroit peu gagner, je résolus de poursuivre, attendu que le vent vint assez favorablement, venant de la mer, afin de pouvoir entrer dans la rivière, ce qui fut fait et nous arrivasmes le lendemain à l'habitation. J'envoyay les canots devant, lorsque nous fusmes entrez dans la rivière, pour donner advis à M. de La Salle que nous venions.

Il nous aperceut de loin et vint au bord de l'eau, où il fut bien aise de nous voir avec le bois que nous conduisions. Il

n'y eut que la perte du canot qui interrompit un peu sa joye. Le bois que nous apportâmes fit bien plus d'effet que tout ce qu'on estoit allé chercher, comme je l'ay dit cy-devant, et lequel avoit cousté la vie à tant de monde. Je puis asseurer en effet que ce travail fut cause de la mort de trente personnes, tant de la peine qu'ils y avoient eue que de chagrin. Mais, comme il estoit question de voir ce que l'on feroit dudit bois, il fut trouvé à propos de le faire descharger au plus viste. L'on mit chacun à son particulier, et comme il se trouva un nombre de pièces de bois assez considérable pour construire une maison, M. de La Salle fit couper toutes les pièces de la longueur qu'il jugea à propos, et en fit faire un bastiment, joignant l'autre qui estoit commencé; mais le dernier se trouva plus grand et plus beau. Quoyque ce ne fust que bois tendre pour la plupart, comme les pièces estoient grosses, cela complétoit (?). On bastit le premier à la mode de Canada, et l'autre presque la mesme chose; mais, comme les pièces de ce dernier estoient fort droites et espaisnes, cela s'ajustoit bien mieux; on fermoit toutes les pièces en queue d'aronde par les coins, avec une bonne cheville, de sorte que cela n'avoit garde de manquer. Cette maison fut la première preste; on la couvrit avec les vieilles planches que nous avions apportées, et sur lesquelles nous clouâmes des peaux de bœuf dessus pour résister à la pluye, attendu qu'une bonne partie des planches estoient gastées ou percées; mais nous n'eusmes pas de nos peaux toute la satisfaction que nous nous estions proposée, car elles se ridèrent au soleil et se crevèrent; elles se déchiroient ou rompoient les clous.

Lorsque ladite maison fut achevée, on la sépara en quatre. L'un des quartiers estoit le logement de M. de La Salle; dans

un autre celuy des Pères Recollects ; un autre estoit pour plusieurs de ces messieurs, et le quatriesme pour servir de magasin. Mais l'on ne se soucioit pas d'y loger pour lors, veu qu'il ne faisoit pas froid, outre qu'il y avoit une partie de ces messieurs qui s'estoient fait quelques cabanes. Pour l'équipage, ils estoient presque tous à la belle estoile.

Pendant que les travaux se firent, je fis encore plusieurs voyages, tant à la *Belle* qu'à l'entrepost, pour rapporter plusieurs choses. J'en fis aussi pour aller chercher le sieur Le Gros, lequel ne guérissoit point de sa blessure. C'est pourquoy M. de La Salle jugea à propos de le faire venir à terre, à cause de la facilité qu'offroient les viandes pour faire des bouillons, et aussi de celle de son chirurgien pour le faire panser. Dans un de mes voyages, un jour, estant arrivé à l'entrepost avec un canot et cinq hommes avec moy, lorsque nous fusmes desbarquez, nous vismes quelques Sauvages environ à deux portées de fusil dudit poste. Le sieur Hurié me dit qu'ils estoient venus le jour précédent jusqu'à un certain endroit, où ils alloient chercher de l'eau, au bord de laquelle ils avoient planté quelques flèches. Comme il n'y avoit pas grand monde à ce poste, ils n'avoient pas esté contre eux. Je pris les cinq hommes venus avec moy et m'en fus dans la direction des Sauvages. Lorsqu'ils nous virent venir, ils tirèrent pays tout doucement. Il sembloit qu'ils eussent envie de parler ; mais, comme l'ordre de M. de La Salle estoit plutost de tirer dessus, il n'y avoit pas lieu de leur parler, quoyque quelques-uns de nos gens leur fissent signe d'approcher. En voyant quelques-uns à portée, je les couchay en joue ; mais comme je n'avois pas ramorcé mon fusil de frais, il ne prit pas, je le rajustay ; alors, soit que je n'eusse pas esté assez

adroit pour en frapper quelqu'un, soit qu'ils eussent esté blessés, il n'en demeura point. Deux ou trois de ceux qui estoient avec moy tirèrent également, quoyque je les eusse advertis de ne pas tirer tous à la fois. Comme nous estions dans les halliers, je rechargeois mon fusil assez tranquillement sans penser à rien ; je fus surpris que lesdits Sauvages vinrent à nous, et notamment à moy ; ils me destachèrent bien dix ou douze flèches, lesquelles m'approchèrent fort, une mesme m'effleura le bras ; j'eus besoin de mes yeux pour les parer. En les voyant venir, je criay à nos gens d'avancer, et nous fusmes droit à eux, quoyque je n'eusse pas encore de balle dans mon fusil, n'ayant pas cru qu'ils deussent revenir à la charge. J'avois manqué de prudence à la vérité. Je me souvins que M. de La Salle nous avoit dit plusieurs fois qu'il ne falloit pas fuir devant les Sauvages ; comme de fait, si nous avions fuy, il n'en seroit pas eschappé un de nous, attendu qu'ils courent bien mieux que nous.

Lorsqu'ils virent que nous allions à eux, ils gagnèrent au pied, et moy je dis à nos gens de nous tirer de dedans ces halliers, de crainte qu'il n'en vinst quelques uns à l'abry d'iceux, les quels nous auroient pu surprendre. Lorsque nous fusmes dans la plaine, c'est-à-dire à descouvert, nous les attendismes, mais ils ne voulurent pas approcher. — Ils ramassèrent les fleches qu'ils nous avoient tirées, mais il sembloit qu'ils n'en avoient qu'à moy, soit parce que j'avois tiré sur eux le premier, soit autrement. Ils avoient avec eux un homme qui paroissoit n'estre pas de leur nation, il estoit plus blanc qu'eux. Après que nous eusmes demeuré quelque tems audit lieu, lorsque j'eus remarqué qu'ils se retiroient, je retournay audit poste du sieur Hurié, où nous passasmes la

nuit, et le lendemain nous fusmes à la *Belle*, où nous apprismes que les Sauvages avoient décampé le soir, peut estre dans la peur que nous ne fussions allez la nuit à eux, car ils estoient campez au droit de ladite barque. Ils avoient dix-huit ou vingt canots. Nous chargeasmes ce que nous allions chercher et reprismes notre route droit à l'habitation, où l'on passa quelque temps sans qu'il soit arrivé rien d'extraordinaire, sinon à l'esgard du sieur Le Gros, le quel avoit toujours la jambe fort grosse. Le chirurgien lui ayant dit que la cangrène s'y vouloit mettre, et qu'il ne trouvoit point d'autre remède que de la luy couper, ledit sieur ne vouloit pas entendre à cela ; mais, y ayant esté décidé par plusieurs personnes qui luy représentèrent qu'il ne laisseroit pas de marcher avec une jambe de bois, à la fin il s'abandonna à tout, bien que ledit chirurgien n'eust pas encore fait de pareilles cures. Tout fut donc préparé à cet effet, et on luy coupa la jambe le 27 Aoust. Mais on fit l'amputation fort proche du genou, la fièvre prit le patient, et il ne dura que deux jours et mourut le 29, jour de la Décollation de saint Jean, au regret de tout le monde, de M. de La Salle notamment. De fait, il faisoit une grande perte en ce qu'il n'avoit personne qui eust connoissance de ses affaires. Pour moy, je puis dire que je perdis le meilleur amy que j'eusse dans le pays. Quoique nous ne nous fussions veus que pendant le voyage, nous avions lié une amitié entière. Comme il avoit plusieurs effets tant en marchandise qu'en hardes, et laissant neuf cents ou mille livres en louis d'or, M. de La Salle s'en saisit ; il fut alors vendu quelques unes de ses hardes par estimation à plusieurs particuliers, ainsi que celles d'autres morts dans le pays, au nombre des quels estoient le sieur Desloges et le sieur Carpentier.

Cependant M. de La Salle avoit envie de faire un voyage, afin de tascher à tirer quelque connoissance de sa rivière, et il ne faisoit qu'attendre la guérison de M. Cavalier, son frère, qui devoit aller avec luy et qu'il ne vouloit pas abandonner. Mais cela ne se put faire sitost que l'on ueroit souhaité; il fit dans l'intervalle quelques petites courses à deux ou trois lieues de l'habitation, dont il ne tira pas toutesfois grande connoissance, sinon qu'il descouvrit de fort beaux pays, terminez d'un costé par une espèce de montagne, qui leur paroissoit esloignée d'environ quinze ou vingt lieues. — Ce pays est coupé de plusieurs rivières qui l'arrosent. Celle sur laquelle nous estions, et où est située l'habitation, est une des moindres. Elle a été nommée Rivière aux Bœufs, à cause de la quantité qu'il y en a et qu'on y en a tué.

Vers la mi-Septembre, M. de La Salle me donna ordre d'aller à la *Belle* pour y porter quelques ustensiles et les habits; il fit embarquer dessus tout ce qu'il avoit d'effets, dans l'espérance qu'il avoit que le fleuve Colbert se deschargeoit dans ladite baye, et par conséquent qu'il pourroit faire monter ladite barque quelque peu avant, — c'est à dire un des bras dudit fleuve, ainsi que je l'ay déjà marqué. Je partis donc avec cinq hommes et un canot. Lorsque nous fusmes en chemin, nous ne faisons pas, sçachant la route, difficulté de marcher la nuit. Nous nous dirigeasmes ainsi vers une grande anse qui avoit environ une lieue et demie de travers; or l'on gaignoit bien du chemin en prenant d'une pointe à l'autre, attendu que, lorsqu'on faisoit le tour, le chemin doubloit et davantage. Mais lorsque nous fusmes dans le milieu de ladite anse, nous fusmes pris d'un coup de vent de nord-est, lequel, soufflant bien fort et venant du large, ne tarda pas beaucoup

à faire grossir la lame ; puis, comme il nous prenoit de travers, nous fusmes obligez d'arriver dans le fond de la baye. Mais, la mer estant grosse, comme nous ne trouvions pas d'endroits commodes pour le desbarquement, nous estions assez embarrassés ; de sorte qu'après avoir cherché, la lame grossissant tousjours, nous desbarquasmes dans un petit coin, et quelques précautions que nous peussions prendre, nous ne peusmes empescher que notre canot ne se remplit presque à moitié, ce qui fit que les habits furent un peu mouillez. Mais ce ne fut pas tout. Quand les coffres furent deschargez, nous tirasmes nostre canot le long de la terre et du mieux qu'il fut possible. — Il n'y avoit point de lieu pour le tirer dehors de l'eau, aussi estoit-il en grand risque d'estre brisé, sans que nous peussions y donner de remède. — La lame le prenant de travers, nous fusmes un temps à le tenir à bout à la lame, mais il en venoit quelquefois qui nous renversoient, c'est pourquoy nous l'abandonnâmes à la Providence. Heureusement il arriva pour notre canot que les vents changèrent de bord et d'autre, autrement il ne pouvoit éviter d'estre brisé. Le vent se tira au nord nord-est et vint à tout rompre ; mais, comme la terre abritoit, il n'y avoit point de lame. Nous passâmes la nuit assez mal à notre ayse : nous n'estions d'abord pas trop eschauffez, n'y ayant pas grand bois dans ce canton ; de plus, nous estions dans l'inquiétude, notamment moy, qui craignois pour la barque, veu que le vent estoit extrêmement fort.

Le matin, lorsqu'il fut jour, nous fusmes bien surpris, en ce que nous vîmes la mer qui s'estoit retirée loin de nous de plus de la portée du fusil, c'est-à-dire du lieu où estoit nostre canot, de sorte que nous estions assez embarrassés de notre

contenance. En effet, il n'y avoit pas moyen de traîner ledit canot, en ce que le terrain estoit trop raboteux, estant plein d'huîtres et autres sortes de coquillages¹; de le porter, il y avoit encore moins d'apparence, en ce que c'estoit un canot tout d'une pièce, d'un arbre creusé, or nous n'estions que six personnes. Nous estions donc assez embarrassés sur ce que nous devions faire, attendu que nous avions deux coffres que nous ne pouvions pas emporter : il y avoit dedans les habits que nous ne pouvions laisser.

L'embarras où nous estions n'estoit pas petit, et comme nous eumes toutes sortes de temps pendant la journée, c'est-à-dire que le vent fit le tour du compas et qu'il plut presque toute la nuit, le vent, s'estant rangé de la mer, fit qu'au jour nous fusmes consolés, quoyque bien mouillés. Il nous donna mesme bien de la joye, parce que le vent avoit fait ainsi revenir l'eau dans son plein comme elle estoit devant. Ce qui avoit causé cette grande évacuation avoit esté les vents du nord qui avoient esté fort rudes, lesquels avoient fait vider ladite baye.

La pluye finie, nous nous rembarquâmes pour faire nostre voyage, c'est-à-dire à la *Belle*; mais lorsque nous fusmes vers l'endroit où elle devoit estre mouillée, c'est-à-dire où elle

1. « Les huîtres, dont il y avoit une bonne quantité, estoient par rochers que nous trouvions bien souvent plus que nous n'aurions souhaité, en ce qu'elles coupent comme des couteaux, ce qui ne nous accommodoit pas, attendu que nous n'avions pas de souliers, qui ne nous auroient pas esté bien commodes dans ces sortes de voyages, où il faut souvent se mettre à l'eau, outre que, lorsqu'on se trouve dans des endroits vaseux, ils seroient souvent en danger de rester au fond. C'est pourquoy il nous falloit souffrir ces inconvénients. Ce qui redoubloit nos maux, c'estoit qu'après que nous estions coupés ainsi par la rencontre desdites huîtres, l'eau saïée, qui entroit dans les coupures, nous cuisoit d'une grande force. Ces huîtres estoient d'ailleurs très-bonnes et plus tendres que ne sont celles de France, mais non pas si grosses que celles qui viennent à Rouen et à Dieppe; elles sont plus en longueur : il y en a quantité dans cette baye. Il y a aussi des moules; mais elles ne sont pas aussi bonnes que les huîtres. » (JOUTEL.)

avoit coutume d'estre, nous ne vismes rien, ce qui nous estonna, et notamment moy qui appréhendois qu'elle ne fust périée, de manière que nous avançasmes encore quelques lieues, mais nous ne la vismes point. Je pris alors la résolution de retourner au camp, en donner advis à M. de La Salle, lequel le lendemain, nous ayant descouvert de loin, vint au-devant de nous pour en demander des nouvelles, en estant aussy en peine que nous pouvions l'estre, attendu qu'il avoit fait bien rude au camp aussy bien que là où nous estions. En conséquence, quand il eut appris que nous n'avions point veu la barque, il résolut de se mettre en chemin par un costé de la baye et me donna ordre d'aller par l'autre, afin que si ladite barque estoit eschouée, que nous la peussions rencontrer, et il m'ordonna, qu'au cas que je rencontraisse ladite barque, que j'eusse à faire tirer trois coups de canon pour advertir, ce qu'il feroit aussy au cas qu'il la descouvrist le premier; de manière que nous nous séparasmes, il prit la gauche et je feus par la droite, qui estoit la route ordinaire. Nous naviguasmes jusques au soir que nous campasmes à une pointe, où nous avions campé plusieurs fois cy-devant; le lendemain nous continuasmes nostre route, et lorsque nous fusmes au lieu, où estoit l'entrepost, dont j'ay parlé cy-devant, nous aperceusmes ladite barque, laquelle estoit mouillée dans un lieu un peu plus esloigné que celuy où elle avoit coutume d'estre. Nous fusmes vis-à-vis du lieu où elle estoit, mais, comme il venoit assez bon frais et que les lames estoient grosses, nous ne peusmes aller à bord; nous campasmes audit lieu. Le lendemain, lorsqu'il fut grand jour, ceux de ladite barque, nous ayant veus, mirent leur pavillon en berne pour nous faire signal, et comme ils virent que nous n'allions pas à eux à cause que la lame estoit trop grosse,

ils tirèrent un coup de canon, croyant que nous ne les voyions pas ; mais, comme j'ay desjà dit, la mer estoit trop rude pour ces sortes de canots qui sont bien plus tournants que des chaloupes. Néanmoins, comme je prévoyois bien qu'ils devoient avoir besoin de quelque chose, cela me donnoit bien de l'inquiétude aussi bien qu'à eux ; c'est pourquoy plusieurs de nos gens qui sçavoient nager s'offrirent d'y aller. Ils y furent à trois et y arrivèrent ; ils trouvèrent le sieur de Morenger qui estoit dessus la barque, lequel vint à terre avec quelque particulier, et me conta ce qui s'estoit passé pendant le mauvais temps qu'il avoit fait. Ils avoient couru grand risque de se perdre, en ce qu'ils avoient couru sur leur ancre, manque d'avoir suivy l'ordre de M. de La Salle qui, attendu qu'il n'y avoit plus qu'une ancre sur ladite barque, avoit ordonné au pilote qu'il eust à mouiller un canon avec l'ancre, afin de la soulager ; ils ne l'avoient pas fait, et, lorsque le mauvais temps les surprit, ils s'en avisèrent trop tard, mais cependant assez à temps pour éviter le naufrage, que sans cette précaution ils couroient risque de faire. Ils perdirent leur chaloupe, et ne sçavoient de quel costé elle pouvoit estre. Si le vent avoit continué, ils ne pouvoient eux-mesmes éviter de se perdre ou du moins de s'eschouer. C'est pourquoy ils eurent recours audit canon qui servit à les arrester, quoyqu'ils ayent couru quelque temps après avoir mouillé le canon, attendu qu'ils estoient en train et qu'il venoit bien fort.

Lorsqu'ils se virent privez de leur chaloupe, ils se trouvèrent fort embarrassés, et le dit sieur de Morenger me dit qu'ils estoient à faire un cajeu, lorsqu'ils nous aperceurent, afin de venir donner advis à M. de La Salle. Ils faisoient ledit cajeu avec quelques vergues et des planches, de sorte que pendant

ce temps M. de La Salle, ayant aperçu aussy ladite barque de loin, avoit envoyé son canot. Il s'estoit desbarqué avec une partie de son monde, afin que son canot peust servir au cas qu'ils eussent besoin de quelque chose à la dite barque. Le dit sieur de Morenger, m'ayant dit qu'il alloit rendre compte à M. de La Salle de ce qui s'estoit passé, adjousta qu'il seroit à propos l'envoyer au plus tost, à droite et à gauche, voir si l'on ne trouveroit point la chaloupe; il fut arrêté, en conséquence, que je demeurerois audit lieu jusques à ce que l'on eust esté de l'autre costé et qu'on leur eust fait quelques barriques d'eau ou du bois, au cas qu'ils en eussent besoin. J'envoyay alors ledit canot, avec le sieur de Morenger, pour luy faire traverser une espèce de rivière qui estoit dans le fond d'une anse par où il falloit passer, et je restay audit lieu jusqu'au lendemain; mais comme je vis qu'il me faudroit y demeurer trop de temps, je trouvay à propos de laisser un canot à mes hommes et de m'en retourner à l'habitation. Je leur donnay ordre de renvoyer ledit canot, lorsqu'ils auroient achevé d'avoir ce qui leur estoit le plus utile et plustost, au cas qu'ils retrouvassent leur chaloupe; après quoy je m'en retournay à la dite habitation, où nous passasmes un espace de temps sans qu'il soit arrivé rien d'extraordinaire, sinon quelques voyages que je fis à la dite *Belle*.

VI

LA SALLE VA RECHERCHER SA RIVIÈRE

ET LE CHEMIN DU PAYS DES ILLINOIS.

JOUTEL A L'HABITATION. — RETOUR DE LA SALLE.

Comme M. de La Salle avoit dessein de chercher sa rivière, il n'attendoit que la guérison de M. Cavalier, son frère, lequel se portoit bien mieux ; c'est pourquoy le dit sieur se préparoit pour partir, et comme il me proposa de rester au dit poste, en me donnant le commandement, il me dit par plusieurs fois qu'il prétendoit que je prisse des appointements, dont je me défendois, luy disant *que mon dessein n'estoit pas de m'engager*, que je ferois de mon mieux en tout où il s'agiroit du service du Roy et du sien ; mais le dit sieur m'ayant fait voir qu'il y alloit de mon intérêt, en ce qu'il pouvoit mourir, il voulut régler que j'aurois six cents livres par chacun an, et le quart de tous les cuirs qui se pourroient faire au dit poste ; ensuite de quoy il me donna des ordres sur ce que j'aurois à faire en son absence, tant pour le travail qui se pourroit exécuter que pour la distribution ou quelque retranchement des vivres. Au cas qu'il revinst quelques uns de ses gens après son départ, il m'ordonna de ne pas les recevoir, s'ils n'avoient des lettres de luy et formulées d'une certaine manière. Enfin, plusieurs instructions semblables, les quelles il me donna par escrit, comme aussi un inventaire de tout ce qu'il me laissoit entre les mains, à scavoir : huit pièces de canon ; environ deux cents fusils et autant de sabres ou espées ; cent barils de

poudre, qui en contenoient environ neuf mille huit ou neuf cents livres; environ trois mille livres de balles et quelques deux ou trois cents livres d'autre plomb; quarante ou cinquante barres de fer tant carrées que plates et une vingtaine de paquets de fer en verge pour faire des clous, et quantité d'autres ferrailles, que l'on avoit sauvées du débris du navire naufragé; plusieurs barils d'acier, quelques caisses d'outils, environ cent haches.

Nous avons un taillandier qui travailloit quelque peu, mais il ne fit pas grand ouvrage, parce que l'enclume estoit demeurée au fond du vaisseau. — L'on s'estoit alors servi d'un canon pour battre dessus. Il mourut bientost d'ailleurs, ainsi que beaucoup d'autres. Il me resta au dit poste vingt barils de farine, une barrique et demie de vin, environ les trois quarts d'une barrique d'eau-de-vie; en ayant moy mesme acheté deux petits barils à la Rochelle, j'en avois conservé une partie avec une cave que M. de La Salle m'avait donnée. Il me laissa l'ordre que je devois tenir à l'esgard des vivres, tant pour les R. P. Recollects qui restoient au dit poste que pour divers particuliers, lesquels estoient distinguez de la table de M. de La Salle.

A l'esgard des bestiaux de toutes espèces, dont parle l'auteur d'un livre intitulé *le Nouvel Establisement*, ou plutost *le Premier Establisement de la Foy dans la Nouvelle France*¹, ils consistoient d'abord en deux pourceaux, dont

1. L'auteur de ce livre, qui traite du voyage de M. de La Salle, marque avoir tiré ce qu'il allègue des mémoires que lui a fournis le Révérend Père Anastase, avec qui j'ay repassé dudit pays; mais je n'ay pas remarqué que ledit Père ait travaillé à ce sujet; je diray plus: je n'ay pas remarqué qu'il ait escrit une seule ligne pendant notre retour; il s'attendoit mesme que je luy donnerois une copie de ce que j'avois escrit. Je ne scaurois non plus croire qu'il ait voulu avancer quantité de choses fausses. Or il y en a dont la fausseté est évidente, sans qu'on ait besoin d'avoir esté audit pays pour s'en apercevoir. (JOUTEL.)

un mourut, on le trouva dans la rivière; il y avoit aussi quelques truyes dont M. de La Salle avoit fait porter les petits à bord de la *Belle*, au nombre de huit, dans l'espérance que, s'il trouvoit la rivière, il les y feroit desbarquer. Comme ils avoient desjà plus de cinq ou six semaines, il estoit facile de les élever; il y avoit encore une poule et un coq, qui depuis en ont produit quelques autres. M. de Beaujeu, enfin, avoit donné une chèvre et un bouc, mais la femelle restant stérile, on les tua pendant la maladie de M. Cavalier. C'estoient là tous nos animaux, il n'y en avoit point d'autres. La diversité de bestiaux dont parle l'auteur de l'*Establissement de la Foy* n'est pas moins imaginaire que le fort qu'il marque avoir été construit en peu de temps et mis en estat de defense; il n'y avoit, en effet, que la maison dont j'ai cy devant fait mention, ayant huit pièces de canon aux quatre coins, malheureusement sans boulets, et lorsque nous en sommés partis, il n'y avoit pas d'autre forteresse. Quant aux familles, qu'il dit avoir esté neuf ou dix, nous sommes bien esloignez du compte, car il n'y avoit pour lors que le soldat, dont je crois avoir parlé qui avoit sa femme, le nommé Tailon estant mort.

Pour revenir à la suite de nostre discours, M. de La Salle m'ayant donné par escrit ses instructions sur ce que je devois faire en son absence, il m'ordonna qu'au surplus de ce qui pourroit arriver, j'eusse à faire pour le mieux, sans chercher d'avis de personne. Après quoy il ne songea plus qu'à son départ. Il fit faire pour cela quelques espèces de cuirasses avec des douves, que nos hommes attachoient ensemble pour se garantir des coups de flèches, dans le cas où ils entreprendroient quelque chose contre les Sauvages, ainsi que M. de

La Salle marquoit en avoir le dessein. Tout estant disposé, il partit avec tous les canots, dont ledit sieur me promit de m'en renvoyer un avec quatre hommes, entre lesquels devoit estre le chasseur dont j'ay parlé ci-devant, nommé Daneau ¹, le quel j'avois au bord de la mer. — Lorsque l'on commença à se mettre en marche, après les adieux faits, je fis charger cinq pièces de canon, ou plustost descharger avec réserve de la poudre, afin de saluer M. de La Salle à son départ. Le dit sieur prit sa route par le bas de la rivière, ayant dessein de faire marcher la barque jusques au fond de la *baye, laquelle fut nommée baye de Saint-Louis, à la louange du Roi et du pays nommé la Louisiane*. M. de La Salle se proposoit de suivre le long de la dite baye, dans l'espérance que ce pourroit estre un des bras de la rivière surnommée le fleuve Colbert, qui se deschargeoit dans la dite baye. Ce départ eut lieu à la fin d'octobre, quelques jours avant la feste de tous les Saints. Pour nous, nous restasmes au nombre de trente-quatre personnes; de ce nombre estaient trois Pères Recollects, le sieur Hurié, à qui M. de La Salle avoit donné le commandement en mon absence, un des sieurs Duhaut dont j'ay parlé ailleurs, le sieur Thibault, un chirurgien; le reste estoient des soldats avec de jeunes garçons ou des engagez. Les filles et les femmes dont j'ai fait mention cy-devant estoient venues de Paris; l'une d'elles mesme se disoit parente de M. le Curé de Saint-Eustache. Il y avoit ensuite les deux filles du nommé Tallon; une autre, qui estoit de Saint-Jean-d'Angely, avoit esté prise à la Rochelle.

Comme il y avoit bien huit ou dix jours que l'on ne voyoit point de bœufs dans ce canton, peut estre parce qu'il y avoit

1. Davault?

des Sauvages aux environs de nous qui les faisoient escarter, nous n'en faisons pas meilleure chère, attendu qu'il n'y avoit point de boucan, M. de La Salle ayant fait porter sur la *Belle*, quelques jours avant son départ, tout ce qu'il y en avoit : de sorte que je faisois distribuer une livre et demie de pain à chaque personne, et, comme il y avoit un reste de baril de lard, j'en donnois un morceau de tems à autre pour faire du potage. Pour les Pères Recollects, je leur distribuois du vin et de l'eau-de-vie et autre chose.

Ainsi que M. de La Salle me l'avoit ordonné, je commanday à tous nos gens de faire bonne garde, et j'observois, sans exception, de ne point pardonner à ceux qui estoient endormis estant en sentinelles, leur faisant voir que nostre salut dépendoit de là. Je faisois poser quatre sentinelles, sçavoir : une à chaque coin de la maison, que je faisois relever toutes les deux heures, et je voulois qu'on m'advertist toutes les fois qu'on les changeoit. — Outre cela, lorsque je criois : *Alerte !* ils me devoient respondre tous quatre, faute de quoy j'allois aussi tost voir celuy qui avoit manqué à respondre, et, si je le trouvois endormi, il estoit puny sans quartier, c'est-à-dire mis sur une espèce de cheval de bois.

L'intervalle que nous restasmes sans voir de bœufs me donnoit un peu d'inquiétude. Nous n'avions que vingt barils de farine, et ce n'estoit pas assez pour pouvoir passer un grand espace de tems. Or je prévoyois que nous ne devions pas avoir sitost des nouvelles de M. de La Salle, dans le cas où il monteroit aux Illinois, s'il venoit à rencontrer sa rivière. Il falloit prendre patience autant qu'il se pourroit, mais en mesme tems adviser. Je n'en manquois pas les occasions. Un jour que j'estois allé avec quelques uns de

nos gens, comme pour les escorter à une fontaine, distante d'environ deux portées de mousquet de la maison, j'aperceus de loin quelque chose qui marchoit dans les campagnes, à bien cinq quarts de lieue. Je jugeay que ce pouvoient estre des bœufs. En conséquence, lorsque je fus de retour, je montay sur le toit de notre maison pour examiner encore; et, ayant fait les mesmes remarques, je donnay ordre à sept ou huit des plus alertes de prendre leurs armes et de venir avec moy, afin de voir si nous pouvions attraper quelques buffles. Le fascheux, en cette circonstance, c'estoit que nous n'estions pas gens fort experts à cette sorte de chasse. Quant à moy, je n'avois pas esté seulement une fois avec les chasseurs lorsqu'ils y avoient esté. Aussi ne sçavois-je pas comment je m'y devois prendre. Cependant je me mis en chemin et nous en fusmes vers le lieu où j'avois veu lesdits animaux marcher. Lorsque nous y fusmes arrivez, ayant regardé à droite et à gauche, j'aperceus dans un fond deux bœufs couchez. Je donnay ordre à nos gens de rester pendant que je ferois en sorte de les approcher. Il y avoit un Père Recollect, nommé le Père Maxime, qui estoit venu avec moy, lequel estoit à tout. Il s'approcha aussi. Quand nous fusmes à portée, un desdits bœufs s'estant levé, soit qu'il eust aperceu quelque chose, soit autrement, je le couchay en joue et le tiray; mais comme nous ne pouvions le tenir en arrest avec les deux chiennes que nous avions ¹, lesquelles, ayant couru après les bœufs, leur firent prendre la fuite, cela fut cause que nous ne fismes rien. Nous retournasmes à la maison. Le lendemain, lorsqu'il fut grand jour, je remarquay vers le canton où nous

1. L'une avoit esté apportée de La Rochelle par défunt le sieur Legroz; l'autre estoit une petite chienne qui avoit esté trouvée dans les bois dudit pays. (Joutel.)

avons esté le jour précédent plusieurs bandes de bœufs. Cela me donna occasion d'y retourner. Je pris avec moy les mesmes gens que la veille, et, lorsque nous fusmes à environ une lieue et demie de la maison, nous vismes quantité de bœufs. Je fis en sorte d'en approcher quelques bandes, sur lesquelles je tiray plusieurs coups; mais, soit que je fusse maladroit, soit que je ne les frappasse pas où il falloit, je tiray plusieurs coups sans en pouvoir faire tomber aucun; cependant je remarquay que j'avois fracassé l'espaule à plusieurs, qui s'enfuyoient à trois jambes. Je ne me décourageay pas: après en avoir approché plusieurs bandes, ce qui ne se faisoit pas sans peine, parce qu'il me falloit ramper pour n'estre pas aperceu par ces animaux, je me trouvay ledit jour au milieu de cinq ou six mille. Mais, à mon grand chagrin, je n'en abattois tousjours pas: ces sortes d'animaux, ayant l'odorat très-bon, nous sentoient, et ils couroient à droite et à gauche. Cependant le soir s'approchoit sans que j'eusse rien tué. Quoyque bien fatigué, j'approchay de nouveau une bande; je tiray encore plusieurs coups: aucun bœuf ne tomba. Devois-je m'estre donné tant de peine inutilement? J'avois les genoux tout escorchez, à me traïner dessus. Enfin, comme je m'en retournois joindre nos gens, ayant regardé à droite et à gauche autour de moy, je vis un bœuf tombé et couché à terre. Je m'en approchay, et, l'ayant trouvé tout chaud, je l'examinay et le trouvay percé d'une balle au défaut de l'espaule, où je l'avois tiré, ainsi que plusieurs autres. Il estoit mort. Je fis signe alors à nos gens d'accourir. Ils estoient assez faschez de ce que je n'en avois pas tué plustost, et moy encore plus, veu que c'estoient des oiseaux qui donnoient une assez belle visée. Enfin nous travaillâmes à habiller nostre

bœuf, tasche dans laquelle nous estions assez neufs, toustant que nous estions ; comme je l'ay déjà marqué ailleurs, je n'avois pas veu cette sorte de chasse. Enfin, l'habillage de nostre animal achevé, nous en prismes chacun nostre charge. De peur que quelques bestes ne le trouvassent, je fis envelopper le reste dans la peau, afin de l'envoyer chercher le lendemain, et nous reprismes la route de l'habitation, où nous ne pusmes arriver de jour. Heureusement le sieur Hurié, qui estoit resté audit poste, avoit eu soin de faire un feu pour nous guider dessus, ce qui nous servit bien : car, comme il n'y a dans ces cantons de chemin que ceux que les bœufs y font, il n'est pas mal aisé de s'esgarer dans des campagnes qui sont à perte de veue et remplies de grandes herbes. L'heure tardive à laquelle nous arrivâmes fit que j'attendis au lendemain pour distribuer la viande à tous nos gens. Chacun avoit assez envie d'en manger, attendu qu'il y avoit bien trois semaines que nous n'en avions point eu de fraische, à la réserve de quelques poules d'Inde, de quelques canards et autre gibier ; mais ce n'estoit que pour les Pères Récollets et pour les officiers. Je fis distribuer de la viande à tous. Les instructions de M. de La Salle portoient de leur en donner une livre et demie par repas et de faire trois repas par jour, en retranchant le pain, à l'exception des Pères Récollets, de quelques Messieurs volontaires et de nous, qui en devons avoir cinq quarterons par jour, avec une pinte de vin, tant qu'il dureroit ; et, lorsque le vin seroit fini, je devois donner un peu d'eau-de-vie. A l'esgard de ceux à qui M. de La Salle m'avoit commandé de donner du pain, ils devoient en avoir chacun une demi-livre par jour, et les malades ainsi que de raison.

Sur le midi, les gens que j'avois envoyé chercher le reste de

la viande revinrent. J'avois craint que les loups ne l'eussent mangée. Il y a en effet une bonne quantité de ces animaux dans ces cantons, aussi bien que des chiens sauvages ; mais les loups ne sont pas grands comme sont ceux de France. Ma crainte, heureusement, ne se réalisa pas : nos gens rapportèrent le reste de la viande et la peau, que je fis étendre. A partir de ce jour, nous ne manquâmes plus de viande ; les bœufs qui estoient aux environs fournissoient à nos besoins, et, suivant toutes les apparences, si nous avions esté si longtems sans en avoir, c'estoit vraisemblablement que les Sauvages les avoient escartez. Nous en eumes dans la suite aux environs de l'habitation, c'est-à-dire à une lieue ou lieue et demie, tantost plus, tantost moins ; en outre, j'appris la manière d'agir pour les approcher et tirer.

Quelques jours après, il arriva un canot avec trois hommes dedans, dont l'un estoit le sieur Leclerc, et deux soldats. Aucun des trois n'avoit grande vigueur, quoyque ledit sieur Leclerc fust de taille à en avoir, estant jeune ; mais ils n'estoient pas accoutumés à la fatigue, n'ayant jamais rien veu que ce qu'ils avoient fait pendant le voyage. Comme je leur demanday où estoit le chasseur que M. de La Salle me devoit envoyer, ils me dirent qu'il estoit mort. C'estoit un fort bon homme, lequel entendoit fort bien la chasse ; mais il me sembloit que M. de La Salle ne paroissoit pas content de ce que j'avois quelquefois soin de luy donner quelque chose lorsqu'il estoit de retour de la chasse, où il se donnoit de la peine, outre que je le trouvois fort affectionné, ce qui me portoit à luy donner de fois à autre quelque coup à boire. J'eus donc bien du chagrin d'apprendre sa mort et de la manière qu'elle estoit arrivée. Au retour de la chasse, où il avoit tué deux ou trois

outardes, estant fatigué et en sueur, il s'estoit arresté pour se reposer. Or, le vent estant nord et par conséquent fort piquant, comme il voulut, suivant toutes les apparences, se reposer, le froid le saisit. Il ne put se remettre en chemin et demeura dans un fossé, où quelques-uns le trouvèrent, et en advertirent M. de La Salle, qui envoya du monde pour le chercher et luy aider ; mais ils ne le purent secourir à temps. J'appris aussi par ces Messieurs l'expédition que M. de La Salle avoit faite contre les Sauvages ; mais elle ne fut pas si grande que l'auteur dont j'ay parlé cy-devant la fait, puisque le tout ne consista qu'à la prise d'une femme, d'une petite fille et d'une autre femme, qui fut blessée et trouvée sur le champ. Je ne doute point cependant qu'il peust y en avoir d'autres blessez, mais ils s'estoient sauvez. Cette victoire ne nous fut pas bien avantageuse, je puis mesme dire qu'elle nous a cousté cher, ainsi qu'on le pourra voir dans la suite. Nous apprismes aussi que la Sauvagesse qui avoit esté blessée ne vescu pas longtemps après, bien que M. de La Salle la fist panser de sa blessure ; mais soit par caprice, soit par gloire, elle arrachoit les appareils et emplastres qu'on mettoit sur ses playes ; elle ne vouloit pas non plus manger.

Ce qui nous fut le plus avantageux du renfort qui nous arrivoit, ce fut le canot avec le sieur Leclerc. Il nous soulageoit beaucoup pour le transport des viandes, qu'il nous falloit porter quelquefois jusqu'à une lieue et demie, ce qui estoit bien fatigant ; mais, depuis, nous allions au haut de la rivière, d'un costé ou d'un autre, et, lorsque nous avions tué quelques bestes, nous n'avions qu'à les transporter dans nostre canot, et ensuite à l'habitation. Cela fit que nous avions des viandes avec bien plus d'abondance, ce qui m'obligea de faire

un berceau proche de ladite habitation, afin de faire boucaner de la viande lorsque nous en aurions en abondance pour garder en cas de besoin, et si les bœufs venoient à s'escarter, comme ils avoient fait cy-devant. Je ne manquois pas d'occasions d'en faire boucaner et de faire ramasser les graisses et suifs, qui servoient à aider et à assaisonner le boucan lorsqu'il estoit vieux. J'ay remarqué que les graisses ne sentoient pas tant le suif que font celles de France, et mesme les viandes ont un goust bien meilleur. J'avois soin de mettre à part les moelles et les graisses de dessus le pot, que je trouvois aussi bonnes que du beurre ; la coustume du moins nous le faisoit dire. Le temps estoit ainsi presque employé à ces sortes de choses. En effet, il falloit d'abord aller chercher le bois ailleurs, et puis couper la viande bien menu ; de plus, nos gens n'estoient pas trop prests à aller, et il estoit nécessaire de les pousser pour les mettre en train.

M. de La Salle, avant son départ, m'avoit tracé un travail à faire au cas qu'il restast du temps : c'estoit un grand fossé. Je le fis commencer, mais il n'a servi qu'à former une mare où les cochons se vautroient tous les jours. Comme j'ay marqué que nos gens n'estoient pas trop alertes, il importoit que chacun contribuast de son costé. Par cette raison, lorsque je sortois, souvent un des Pères Recollects m'accompagnoit avec un fusil. Nous ne sortions pas sans cette arme. Un jour que le Père Anastase estoit venu avec moy, je m'estois approché d'une bande de bœufs, un desquels s'estant un peu escarté, je le tiray et lui cassay une espaule. Cela n'empeschoit pas cependant qu'il ne s'en fust, ce qui obligea le Père Anastase de courir au-devant pour le faire retourner pendant que je rechargeois mon fusil. Le bon Père ne connoissoit pas plus

que moy la fureur de ces animaux, mais il ne tarda pas à l'apprendre... Comme il s'approchoit un peu trop, ledit bœuf vint fondre sur luy avec furie, et sa robe, ainsi que les herbes, qui estoient grandes, l'ayant empesché de courir, le bœuf le joignit, le terrassa et le foula aux pieds. Par bonheur, il ne l'atteignit point des cornes. Ce qui me faschoit estoit que je n'osois tirer, dans la crainte de blesser le Père avec le bœuf. Je luy criay donc de se retirer, cequ'il fit, après quoy je tiray un second coup, qui fit demeurer l'animal. Le bon Père fut incommodé plus d'un mois ou six semaines de cette affaire, quoyque cela ne l'empeschast pas d'aller et venir autour de l'habitation. Il y avoit un autre Père, nommé le Père Maxime, lequel estoit bien propre pour un : entreprise pareille, c'est-à-dire pour un voyage, en ce qu'il estoit à tout, soit à habiller un bœuf, soit à autre chose; et, comme j'ay desjà dit cy-devant qu'il falloit que chacun mist la main à l'œuvre, attendu que nous n'estions pas un nombre assez considérable pour se faire servir, je faisois marcher les femmes, filles et enfants. Puisque chacun vouloit bien manger, il estoit aussy bien juste qu'ils agissent, d'autant que le travail n'estoit que pour la vie.

Nous passas mes un temps sans qu'il fust arrivé rien de remarquable Il mourut deux ou trois personnes, entre autres le sieur Thibaut, mort dont j'eus bien du chagrin : nous estions bons amis. Il estoit de Rouen, et nous avions commencé le voyage ensemble *dès la partie de Rouen*. Je les fis enterrer le plus honorablement que la commodité du lieu le peut permettre. Il fit, avant de mourir, une espèce de testament où il donna quelques effets qu'il avoit tant aux Pères Recollects qu'à quelques autres particuliers; mais le

retour de M. de La Salle changea les choses. Il m'avoit aussi chargé d'une lettre qui, suivant toutes apparences, devoit estre quelques legs en faveur de quelqu'une de ses sœurs; mais, dans le départ, je la laissay à M. Chefdeville, ne m'attendant pas à ne pas retourner. Le sieur Thibaut ordonna un nombre de messes, lesquelles furent dites par les Pères Recollects.

Le soldat qui estoit marié mourut aussi, de sorte que le nombre de familles ne consistoit qu'en deux femmes veuves quelque temps après.

Un autre jour, comme j'avois esté à la chasse dans les terres où j'avois tué plusieurs bœufs, lorsque nous fusmes de retour avec chacun nostre charge, il fut question d'aller rechercher la viande que j'avois laissée et fait couvrir avec les cuirs. Le Père Maxime me dit alors qu'il alloit prendre un fusil pour escorter, veu qu'il estoit à propos de se tenir sur ses gardes, de peur de la surprise des Sauvages. Il partit donc un certain nombre. Mais le soir, lorsque chacun fut revenu, le Père Maxime manquoit. Cela me donna bien de l'inquiétude. Je fis faire un grand feu dehors afin qu'il le pust apercevoir; mais nous ne le vismes point de la nuit. Le lendemain, qui estoit le jour de saint Thomas, le vent estant nord-ouest et bien froid, nous estions renfermez dans la maison, où l'on faisoit du feu au milieu de la chambre des Pères Recollects. Nous estions fort en peine dudit Père, de ce qu'il pouvoit estre devenu et de la manière dont il s'estoit escarté, quand sur les dix heures du matin nous l'aperceusmes qui revenoit le long de la rivière. Lorsqu'il fut arrivé, il nous conta qu'ayant pris, sur la gauche, une route de bœuf, il s'estoit esgaré par l'idée surtout qu'une estoile qu'il avoit veue à l'horizon estoit un feu allumé dans l'habitation : de sorte

qu'il avoit marché jusqu'à ce qu'il rencontra la rivière, où il se reconneut. Mais, comme il estoit fatigué et qu'il n'estoit pas trop seur, il avoit attendu le jour, mais n'avoit pas eu trop chaud. Chacun fut resjoui de son retour, et moy en particulier. Une autre fois encore, une de nos filles, estant demeurée derrière, se trouva aussi esgarée. Nous la crusmes mesme perdue, attendu qu'elle fut deux nuits dehors, quoique j'eusse envoyé du monde à droite et à gauche, afin de chercher si on ne la verroit pas. Après avoir fait tirer plusieurs coups de fusil, je fis tirer un coup de canon sans en avoir aucunes nouvelles; mais elle revint le second jour. Ce fut aussi la rivière qui la redressa. Après que le Père Maxime nous eut conté son affaire et qu'il se fut un peu reposé, l'on dit la messe, avantage que nous avions tous les jours, ainsi que les vespres, les festes et les dimanches, et tous les jours les prières en commun, soir et matin.

Nous passasmes ainsi un espace de temps sans qu'il nous soit arrivé rien d'extraordinaire.

Comme j'ay marqué qu'il y a dans ce pays des phénomènes de réflexion, lorsque le soleil commence à s'élever sur l'horizon, lesquelles font paroistre des arbres, des montagnes fort hautes et des broussailles, des bois de haute futaye, de fois à autre, suivant la disposition du temps, un matin, la sentinelle m'ayant adverti qu'elle voyoit des hommes dans la campagne, je montay sur la maison pour mieux descouvrir, et, après avoir bien consideré, je voyois en différents endroits comme des troupes d'hommes, lesquels sembloient se disposer à vouloir nous venir attaquer, et mesme nous paroissoient comme en bataille, ce qui m'obligea à faire préparer nos armes et des munitions. comme aussy à préparer nos canons, dans chacun

desquels je fis mettre un petit sac de balles, car, ainsi que je crois l'avoir desjà marqué, nous n'avions pas de boulets. Chacun songeoit à se bien défendre, et il n'y avoit personne qui ne creust que ce fussent des hommes; ils nous sembloient marcher, si bien que nous fusmes dans cette croyance, jusqu'à ce que le soleil fut un peu élevé sur l'horizon, qui dissipa ces sortes de choses. Alors elles nous sembloient retourner en s'esloignant de nous, et mesme, si je n'en avois pas veu depuis de semblables, je serois encore dans la croyance que c'estoient des hommes; mais j'ay remarqué, depuis, qu'il nous paroissoit des bois d'une prodigieuse hauteur, lesquels dans la suite n'estoient que des fredoches et des halliers. Des fois ils nous paroissoient estre des rochers escarpez comme sont ceux qui sont sur les bords des mers et des rivières. J'ai mesme remarqué qu'un petit oiseau sur une branche ou sur une petite plante nous paroissoit grand comme un homme.

Vers la mi-janvier, comme nous estions tous à l'habitation, la sentinelle me dit qu'elle entendoit quelques voix sur la rivière, où l'on fut au plus viste. Nous vismes en effet un homme dans un canot seul, lequel crioit : *Dominique ?* qui estoit le nom du sieur Duhaut, qui estoit resté à ladite habitation avec moy. Lorsque nous fusmes au bord de la rivière et qu'il se fust approché, nous reconneusmes que c'estoit le sieur Duhaut, l'ainé de celui qui estoit audit lieu. Il estoit party avec le sieur de La Salle. Le voyant seul, je fus saisi de crainte, apprehendant qu'il ne fust arrivé quelque malheur à M. de La Salle. Je luy demanday d'abord s'il avoit des lettres du dit sieur; il me dit que non, ce qui me donna encore lieu de soupçonner davantage. C'est pourquoy je me trouvay fort embarrassé de la conduite que je devois tenir :

dans ce rencontre, attendu que M. de La Salle m'avoit donné des ordres par lesquels il m'engageoit de ne recevoir aucun de ses gens sans qu'ils eussent de ses lettres ; il m'avoit laissé mesme l'inscription que j'y devois trouver, qui estoit : *Au nom de la très-sainte Trinité* ; de plus, il m'avoit donné ordre de faire arrester ceux qui pourroient venir, pour, à son retour, leur faire leur procesz. Cependant, après avoir examiné et entendu la manière qu'il avoit quitté le dit sieur, ou plutost qu'on l'avoit quitté et laissé derrière, je trouvay qu'il n'avoit pas à hésiter de le recevoir, et nous fusmes surpris de ce qu'il estoit échappé des mains des Sauvages. Il nous fit un détail de la manière qu'il s'estoit esgaré, détail que j'ay mis ici.

Comme M. de La Salle eut passé quelque temps dans l'endroit où il estoit campé, lorsqu'il m'envoya les trois hommes avec le canot dont j'ay parlé cy-devant, il y avoit fait boucaner de la viande dont il avoit ravitaillé la barque *la Belle*, et il l'avoit fait avancer dans le fond de la baye, espérant y trouver le bras droit du fleuve Colbert, c'est-à-dire la branche qu'il avoit quittée à main droite, lorsqu'il le descendit dans sa descouverte ; mais, premier que de faire avancer ladite barque, il avoit envoyé dans un canot le pilote de ladite barque, avec cinq des meilleurs hommes, pour sonder et voir jusques où elle pourroit aller. Or, après qu'ils eurent sondé et veu de plusieurs costez, se trouvant fatiguez, ils desbarquèrent pour se reposer. Mais la nuit s'approchoit : ils jugèrent, en conséquence, de coucher à terre et de faire du feu pour se chauffer et pour, suivant la coutume, faire cuire quelque chose à manger. Malheureusement ils manquèrent de prudence : selon toutes les apparences, ils ne se tinrent pas sur leurs gardes et se laissèrent surprendre par les Sauvages, qui,

ne leur donnant aucun quartier, les tuèrent tous six et mesme rompirent leur canot. Dans la posture que les trouva M. de La Salle, un jour qu'il estoit allé le long du rivage, ils n'avoient pas deu s'estre mis en défense, ni mesme avoir sorti leurs armes. Les cadavres, d'un costé et d'autre, estoient alors tout descharnez, mangez en partie par les loups ou par les chiens sauvages. Cette perte estoit bien considerable, en ce que c'estoient pour ainsi dire les six meilleurs hommes de la troupe, dont l'un estoit pilote et habile, outre que cela donnoit à connoistre aux Sauvages nos foiblesses. Ainsi, je ne doute pas que cette perte n'ait donné bien du chagrin à M. de La Salle, et je crois que les Sauvages se trouvèrent bien vengez de l'affaire qu'on leur avoit faite cy-devant. Cependant M. de La Salle, sans se décourager, fit mettre sur la barque du boucan et un certain nombre de gens pour la garder, parmi lesquels estoient MM. Chefdeville, prestre, et Planterose. M. Chefdeville n'estoit pas assez de fatigue pour résister au chemin. M. de La Salle fit aussi embarquer la petite Sauvagesse que l'on avoit prise dans l'action dont j'ay parlé, celle qui estoit blessée estant morte. Ensuite M. de La Salle, après leur avoir fait fournir les choses nécessaires, donna les ordres sur ce qu'ils devoient faire, suivant que la commodité des lieux le pouvoit permettre. Il chargea de commander les manœuvres un nommé Tessier, qui estoit dedans dès le départ de Rochefort, et leur enjoignit de rester audit lieu jusqu'à ce qu'ils eussent de ses nouvelles; il les engagea bien, lorsqu'ils iroient faire de l'eau, à prendre garde à eux, de crainte de surprise, et mettre du monde à terre pour escorter. Après quoy ledit sieur estoit parti avec vingt hommes pour voir s'il pourroit tirer quelque connoissance de la rivière; et, comme ils avoient encore deux

canots, ils les menèrent avec eux jusqu'à ce qu'ils eussent gagné les terres. Ils en avoient perdu un quelques jours auparavant, lequel s'en estoit allé à la dérive sans qu'on s'en fut aperçu: aussi, quand ledit sieur voulut gagner dans les terres, il jugea à propos de faire enfoncer lesdits canots, afin qu'ils les pussent trouver. Ceci fait, ils se mirent en route. Chacun estoit fort chargé. M. de La Salle espérant trouver des nations, il avoit fait prendre des marchandises pour leur faire des présents et leur traiter des vivres. Le tout consistoit en haches, couteaux, alènes, rassades, vermillon et plusieurs autres choses, de la poudre et des balles, et aussi des vivres, dont il se faut précautionner, de crainte de tomber dans quelques bois où l'on n'auroit point trouvé de chasse. Après avoir marché quelque temps, ils trouvèrent une assez belle rivière qui, depuis, a été nommée *la Maline*. M. de La Salle, qui marchoit en teste, avoit donné ordre au sieur du Moranger de demeurer à l'arrière-garde, avec ordre de ne laisser personne; mais le sieur Duhaut avoit esté forcé de s'arrêter pour raccommoder son paquet et ses souliers, dont il n'estoit pas trop bien pourveu, attendu que l'on n'en avoit pas fait grande provision, et que la plupart s'en faisoient au moyen de morceaux de cuir de bœufs pour se garantir des espines et des chiccs de bois et cailloux.

Le sieur du Moranger, voyant Duhaut s'arrêter, lui avoit dit de marcher; mais l'autre l'avoit prié d'attendre un peu, ce qu'il n'avoit pas cru pouvoir faire; et, comme il est difficile, pour peu qu'on s'arrête, de rattraper ceux qui marchent tousjours, il se trouva que le dit Duhaut poursuivit son chemin sans pouvoir rejoindre, soit qu'il eust pris une autre route, comme cela est assez ordinaire, n'y ayant que des routes de bœufs,

lesquelles sont tantost d'un bord, tantost d'un autre : de sorte que, le soir estant venu, il se trouva seul, fort embarrassé de sa personne, et non pas sans sujet. A la tombée de la nuit, il tira plusieurs coups de fusil, afin que, si on l'entendoit, on luy répondist; mais la nuit se passa sans qu'il entendist rien. Le jour estant venu, il se leva embarrassé sur la route qu'il devoit tenir, et, ne sçachant de quel côté il devoit aller, il jugea que le mieux estoit de retourner sur ses pas, afin que, si on venoit après luy, on le pust trouver. A cet effet, il se résolut de passer encore la journée au dit lieu; mais comme il n'avoit aucune nouvelle, il s'en revint. Dans sa route, comme il estoit fourni d'un grand appétit, qu'il avoit mangé sa provision de boucan et qu'il avoit quelques coups de plomb, ayant veu un gros dindon à portée, il le tua et s'en accomoda, le mesme jour, avec deux galettes de biscuit, qu'il m'advoua avoir mangées tout en un repas. Après quoy il se dirigea vers l'endroit où l'on avoit laissé les canots, et comme ils avoient esté enfoncez, il se trouva embarrassé pour en pouvoir retirer un. Cependant il fit si bien qu'il en tira un qu'il vida avec sa chaudière, laquelle luy servit bien, tant à cet effet qu'à cuire sa viande. De cette manière, il se résolut de tascher à joindre la barque ou de retourner à l'habitation où j'estois. Mais la difficulté estoit de vivre. Or il n'avoit pas seulement un couteau, de manière qu'ayant tué un bœuf, il ne l'avoit peu habiller, et n'en avoit tiré, en les arrachant, que quelques morceaux des entrailles, en pratiquant un petit trou avec la pierre de son fusil. Ce qu'il y avoit encore de plus embarrassant pour luy, c'estoit qu'il n'osoit marcher de jour, de crainte d'estre surpris des Sauvages. Il ne marchoit donc que de nuit, et le jour il se mettoit dans des joncs et des osiers. Quelques jours après, il approcha quelques chevreuils et en tua

un, qu'il habilla avec une pierre à fusil, la peau n'estant pas si dure que celle d'un bœuf. Le dit chevreuil lui servit bien pour continuer son voyage. Il fut environ un mois en chemin. Lorsqu'il venoit un peu, il faisoit servir sa chemise de voile. Ce fut de cette manière qu'il nous vint joindre en ayant eschappé à la mort ; mais il auroit été avantageux qu'il eust péri plutost que d'avoir commis l'assassinat dont j'auray à parler. Après que j'eus examiné tous les faits qu'il m'avoit exposez, considérant que c'estoit par accident qu'il s'estoit ainsi esgaré, je trouvoy à propos qu'il demeurast, ne pouvant pour ainsi dire faire autrement, sinon que j'observois sa conduite un peu plus que celle des autres.

Nous passasmes encore un long temps sans événement important ; nous agissions tousjours à l'ordinaire pour la chasse. Nous remarquasmes seulement une fois que les Sauvages estoient venus proche de l'habitation et mesme à la fontaine où nous allions chercher de l'eau, sur le bord de laquelle ils avoient planté des flèches. Cela m'obligea à prendre garde et à veiller sur nos gens pour qu'ils fissent bon quart et bonne garde ; et quelquefois, lorsque nous allions à la chasse un peu loin avec notre canot et que nous estions obligez à coucher dehors, j'avois soin de faire un petit abattis de bois autour de nous, afin qu'on ne pust approcher sans faire de bruit ; et, comme nos gens n'estoient pas trop bien cabanez, je trouvoy à propos de leur faire faire une espèce d'appartement avec des pieux plantez de bout et proche les uns des autres, ce que nous fismes. Mais nous n'avions dans nostre voisinage que du bois à brusler. J'en pris occasion, lorsque nous allions à la chasse, d'en faire couper. On le mettoit dans le fond du canot, de sorte que peu à peu cela

se trouva porté; après quoy je fis construire une espèce de bastiment séparé, dont l'un des costez fut affecté aux femmes et aux filles, et l'autre aux hommes. Je fis couvrir ce bastiment avec des roseaux, qui estoient en abondance dans ce canton; je le fis ensuite terrer avec de la terre que j'estois obligé de faire mesler avec d'autre, parce que, quand elle estoit pure et qu'elle venoit à sécher, elle se crevassoit trop. Elle est comme la terre à potier. Je fis encore autre chose: plusieurs gros arbres aux environs de la maison, notamment d'un costé, nous déroboient la vue vers un certain canton et facilitoient l'approche de quelques Sauvages, qui nous auroient pu surprendre un jour et nous tuer quelqu'un. Je trouvay donc à propos de les faire abattre. J'ajouteray aussi quelques détails de peu d'importance pour le lecteur, mais qui n'estoient pas sans intérêt pour nous: nos cochons se multiplioient, les truyes en ayant eu une portée chacune. Comme la chasse estoit abondante, ils en profitoient en ce qu'ils mangeoient de la viande, dont ils s'accommodoient fort bien et chacun, mesme jusqu'à la poule et le coq. Autre détail: je crois avoir desjà marqué que nous avions un homme qui avoit perdu la vue; mais il y en eut un second, lequel estoit borgne et à qui, malheureusement, il vint une taye sur l'autre œil, qui le rendit aussi aveugle. C'estoit un soldat.

Comme je n'ay pas parlé encore de la situation de ladite habitation, j'en diray quelque chose. Elle est postée environ à deux lieues dans les terres, sur le bord d'une rivière que l'on a nommée *aux Bœufs*, sur une petite éminence d'où l'on descouvre fort loin, c'est-à-dire que vers l'ouest et le sud-ouest il y a des campagnes à perte de vue, fort unies, où il croist de fort belles et bonnes herbes, lesquelles

servent de pasturage à un nombre infini de bœufs. — Je ne dois pas dire seulement vers l'ouest et sud-ouest, car le pays est fort beau tout autour. Vers le nord et le nord-est, il y a quelques bois, et ordinairement ils sont situés sur le bord des rivières. Il y a quelques ravines. Vers l'est et le sud-est, tirant vers la baie et la mer, le pays est aussi fort beau, et il y a des bouqueteaux de distance à autre, qui nous donnoient des agréments à la vue, c'est-à-dire qu'il ressembloit à des terres peuplées, telles que l'on voit par exemple dans le pays de Caux, avec des gentilhommières et des bouquets de bois, notamment des chesnes de plusieurs espèces. — Les uns, toujours verts, ne quittent point leurs feuilles; les autres, comme les nôtres de France; d'autres ont la feuille un peu différente. — Il y en a qui portent des noix de galle, mais menues et en quantité; ils portent aussi du gland: j'en ay mangé de fort doux. — Ceux qui portent des noix de galle perdent leurs feuilles l'hiver comme ceux d'Europe. Les chesnes qui sont toujours verts ont la feuille plus menue que les autres. — Ce sont les verts qui portent le gland doux. — Il y en a d'une autre espèce qui ont les feuilles semblables à celles des chesnes d'Europe, mais ils ont une grosse écorce raboteuse. Le bois en est extrêmement doux; mais, lorsqu'ils sont secs, il faut que les haches soient bonnes pour ne pas estre gastées. Il y a aussi une autre espèce d'arbres qui porte de certaines petites graines rouges lorsqu'elles sont meures, et assez douces. — Les arbres portent leurs fruits jusques à deux fois l'année, ainsi que je l'ay remarqué; mais la dernière portée est sujette à ne pas meurir, à cause que les premiers froids les brouillent. — Il ne faut pour cela qu'un vent du nord un peu piquant; du moins, cela

est arrivé, l'année que nous avons passée audit lieu, qu'ils furent tous flétris, comme sont les noyers et les vignes en France lorsqu'il vient des gelées dans le mois de May. Il y a encore une autre espèce d'arbres qui portent du fruit ressemblant quelque peu aux neffles, mais qui sont d'un autre goust, approchant fort de celui de la casse; mesme j'ay remarqué qu'ils en avoient un peu la vertu, en ce qu'ils laschoient le ventre lorsqu'on en mangeoit.

On y voit quantité de vignes rampantes et d'autres qui montent aux arbres, lesquelles portent quantité de raisin; mais les grains sont charnus et âcres, c'est-à-dire qu'il n'est pas comme celui de France. Nous en mangions quantité en verjus, tant en soupe que dans des ragousts que nous faisons. Comme il est charnu, je ne crois pas qu'il fust bon à faire du vin. — Il ne dure cependant pas longtems, attendu que les animaux le sçavent bien trouver. — Des meuriers se trouvent le long de la rivière, lesquels portent des meures comme les nostres, à la réserve qu'elles sont un peu plus menues; mais elles sont très-bonnes et plus douces que celles de France. — Ils ont de très-belles feuilles, ce qui seroit de très-grande utilité pour nourrir des vers à soie, lesquels devroient bien venir dans ce pays, en ce qu'il n'y fait presque point froid et qu'il n'y a presque pas d'hiver.

J'ay remarqué encore de certaines plantes semblables à celles que j'ay veues en France et dans les Isles, que nous appelions des raquettes, parce qu'elles ont des feuilles de la mesme figure, qui portent des fleurs autour des dites feuilles, dont il vient des fruits qui sont faits presque comme des figues; mais les feuilles sont pleines de piquants, mesme jusques aux fruits, qui en ont tout autour, et dont il faut avoir

soin de les nettoyer avant que de les manger, car, bien qu'ils soient fort petits et presque imperceptibles, ils ne laissent pas que d'incommoder lorsqu'ils entrent dans la gorge et dans le palais de la bouche. — Un de nos soldats mesme en mourut, en ayant mangé avec avidité sans les essayer. Tous ces petits piquants luy causèrent une grande inflammation dans la gorge, et par la suite cela l'estouffa. Ces fruits n'ont pas cependant grand goust. Il y en a de plusieurs façons, grosseur et couleur. — Il y a une autre espèce d'arbres qui ont des branches longues d'environ trois ou quatre pieds, et leurs feuilles sont comme celles des lataniers, seulement plus grandes et plus larges. — Ils portent un petit fruit, mais je n'en sçaurois dire le goust, n'en ayant point mangé ; mais un de nos gens me dit qu'il luy avoit semblé bon.

Une autre sorte d'arbres a sa tige approchant comme celui là, mais ses feuilles sont bien différentes : il les a pointues et roides, faites en gouttières, et il ne faut pas s'en approcher rudement, parce qu'elles percent l'estoffe et la peau. Cet arbre pousse une tige en haut, laquelle fleurit et forme un assez beau bouquet d'une couleur blanche tirant sur le jaune. — Il y en a qui ont bien soixante ou quatre-vingts fleurs à la tige. — Les fleurs se rabattent approchant comme les maïs, plus courtes ; et, après que la fleur est passée, il y vient des fruits qui sont gros comme le pouce, et le plus long est comme le doigt, lesquels sont pleins de petits pépins et de graines tout du long et rudes. La superficie seule en est bonne à manger, mais elle n'est guère que de l'épaisseur d'un escu. — Ils sont fort doux et fort sucrez, mais ne rassasient guère. — Comme j'ay parlé des meuriers, je diray aussi qu'il y a quantité de ces meures de ronce qu'on

appelle en Normandie des *meures de renard*; mais elles sont bien meilleures dans ces pays et sont fort douces.

A l'esgard des plantes et des herbes, il y a dans les campagnes d'une certaine petite oseille, laquelle a la feuille faite comme le trèfle; elle est aigrette et aussi bonne que celle de France. Il y en a quantité, ainsi que des petits oignons, lesquels ne sont pas plus gros que le pouce, mais aussi bons que les nostres de France. Lorsque les campagnes ont esté brûlées, ce sont les premières fleurs qui paroissent, ainsi que le verdier. Dans la suite, elles sont estouffées par les autres plantes de plusieurs sortes et couleurs, lesquelles font un esmail bien agréable lorsqu'elles sont fleuries. J'en ay remarqué qui ont la fleur et l'odeur de la tubéreuse; leurs feuilles, toutefois, sont bien différentes, estant, comme celle de la bourache, velues et pleines de petits piquants. Il y a quantité de narcisses blancs, de la mesme odeur que ceux de France, comme aussi des œillets d'Inde, dont l'odeur n'est pas agréable, comme aussi quantité d'anémones de diverses couleurs simples; mais leurs feuilles sont différentes. La plus part des fleurs d'automne estant jaunes, la campagne paroissoit de cette couleur.

Pour achever de parler de la situation de la maison et de la veue que l'on descouvroit vers le sud et jusques dans la baye, je diray que les campagnes qui la bordent vers l'ouest et le sud-ouest sont de grandes campagnes à perte de veue, à la réserve de quelques bouquets de bois. De l'autre costé de la rivière est une espèce de prairie, large d'un demi-quart de lieue, dans laquelle il y a plusieurs lacs d'eau douce. Les herbes n'en sont pas bien bonnes: ce sont presque tous jôncs. Au bout de la prairie règne un petit costeau d'environ quarante à cinquante pieds de haut, que domine encore une grande plaine,

large d'environ une lieue et demie, au bout de laquelle est une espèce de ravine où il y a presque toujours de l'eau. La prairie, qui est bordée d'eau également à droite et à gauche, s'estend fort loin en longueur, tirant du nord-est au nord-est-nord-ouest. S'il y a de belles campagnes, il y a plus de bois, et notamment sur le bord de la rivière ; mais les arbres ne sont pas beaux. Il paroissoit une bordée de bois à environ trois lieues de là, qui régnoit le long d'une rivière que l'on nomme *aux Canes*, à cause qu'il y en a sur ses bords ; mais les bois nous paroissoient estre bien plus beaux que ceux d'autour de l'habitation. Il y a vers le haut de la rivière plusieurs lacs garnis de joncs, dans le milieu desquels se trouvent quantité de canards, sarcelles, poules d'eau et autres semblables. Il seroit facile d'y faire de belles canardières. Il rendroit une grande quantité, veu le nombre qu'il y en a, ainsi que d'autres sortes de gibier.

Il faut commencer par les bœufs, qui y sont très-nombreux et que l'on peut dire estre le pain quotidien ; après quoy sont les chevreuils, les coqs d'Inde, outardes, oyes, cygnes, grues, canards, sarcelles, poules d'eau, pluviers, bécassines, perdrix de deux sortes, les unes grosses et les autres petites, qui sont les meilleures. Les grosses sont comme des faisans ; elles font la roue comme des coqs d'Inde et ont deux espèces de cloches au collet de la gorge, lesquelles sont pendantes. Il y a encore quantité de certains gros oiseaux, que nous appelions *grands gosiers* à cause d'une grande gorge qu'ils ont et qu'ils remplissent quelquefois du poisson qu'ils peschent et qu'ils vont après manger à terre. L'on m'a dit qu'il y en avoit de semblables à Versailles, que l'on nomme *pelicans*. Il y en a encore d'une autre espèce

que nous appelions *spatules*, à cause de leur bec, qui est fait de mesme. Ils sont gros comme des poules, tout charnus et de très beau plumage, d'un rouge pâle, lequel est assez beau. Il y a une espèce de petits oiseaux de nature et couleurs différentes, entre autres un très beau, qui a une partie de son plumage rouge et l'autre noire. Il y en a encore que l'on a appelée *mouches*, qui ont leur plumage d'un gris vert et changeant. Ils sont fort jolis. Ils sont ordinairement à l'entour des fleurs.

Il y a des aigles de deux ou trois espèces. Ceux qui sont en plus grand nombre sont ceux que nous appelons *aigles corbins*. Ils sont noirs et approchent fort du corbeau, tant à cause du carnage, auquel ils sont adonnez, que de leur figure; ils ont la teste comme des poules d'Inde. J'ay remarqué plusieurs fois que, lorsque nous estions à la chasse et que nous avions veu quelques bestes, quoyque nous fussions extremement esloignez, ils s'alloient ordinairement percher. Nous estions surpris qu'en peu de temps il y en avoit des bandes autour de nous, lesquels attendoient que nous nous en allassions pour manger ce qui restoit. Il m'est arrivé souvent, lorsque je tuois quelque bœuf autour de l'habitation, que je le laissois pour venir advertir du monde pour l'habiller; mais, lorsque nous y allions, nous trouvions que les aigles en avoient mangé la langue, ou l'avoient entamé par le fondement, on luy avoient tiré les yeux. Il y en a qui sont gris et d'autres que nous appelions *aigles nonnes*, à cause de certains colliers blancs et d'une partie de la teste. Il y a encore plusieurs sortes d'oiseaux dont je ne sçais pas les noms, et d'autres qui sont communs, comme des estourneaux, de petites corneilles, des pies de mer, des cormorans, hérons et autres semblables.

De mesme que ces pays sont fertiles en toutes sortes d'ani-

maux, les lacs et les rivières le sont aussi en poissons. J'ay desjà parlé de ceux de la baye, qui sont en abondance et de plusieurs espèces. Les plus communs estoient des barbus ; mais elles ne sont pas comme celles de France : elles approchent des molues ; elles n'ont pas d'escailles et ont deux piquants aux costez des ouïes, des barbes au-dessous du museau approchant comme le barbot ; la chair en est mollasse. — Il y a aussi quantité de truites ou saumons, mais non pas si bonnes que celles de France. — Il y a une espèce de poisson que l'on appelle *arme*, lequel a un long bec, fait approchant comme une anguille, mais bien plus gros. — Sa peau est rude et la chair n'en est pas bien bonne. — Nous avions aussi une quantité de tortues, mais moins grosses que celles que nous avons veues aux Isles. Nous en prenions souvent à la ligne. La chair en est assez bonne. — Elles ont des œufs dans le corps qui ne sont pas meschants et servent à lier les sauces. — Il y en a d'une autre espèce dans l'intérieur des terres ; mais elles sont plus petites et plus rondes. Leur escaille est bien plus belle lorsqu'elle est apprestée pour faire des poires à poudre. — Un de nos chirurgiens, cherchant de ces tortues dans des trous où elles se retirent dans la campagne, fut mordu par quelque animal au bras, qui devint fort enflé, et il perdit un doigt ainsi que la moitié d'un autre dans la suite. Nous ne sçusmes si ça avoit esté un serpent qui l'avoit mordu ou quelque autre beste, car j'ay veu de certains animaux presque faits comme des crapauds, ayant quatre pattes et la gueule approchant de mesme ; mais ils ont la peau de dessus le dos relevée en bosse et dure, avec une petite queue ; mais ils ne sautent point : ils marchent. Fut-ce une de ces bestes ou un serpent qui le mordit, je ne sçais. Comme

l'on n'avoit pas encore d'expérience pour ces sortes de venins, cela embarrassoit fort. Nous avons eu depuis plusieurs animaux mordus par serpens, entre autres une chienne, qui en est eschappée : c'estoit celle de défunt sieur Le Gros, dont j'ay parlé. Elle estoit près de moy, un jour que j'estois sur le bord de la mer à pescher, quand elle fut mordue à la maschoire, qui luy enfla fort. — Je luy donnay un peu de thériaque, qui la guérit ainsi qu'une de nos truyes, laquelle revint un jour ayant la teste tellement grosse qu'à peine la pouvoit-elle porter; et, comme je me doutois que ce devoit estre quelque serpent qui l'avoit mordue, je luy donnay un peu de thériaque avec de la farine et de l'eau. J'ay tué plusieurs de ces serpens à sonnettes, pendant que j'ay demeuré à l'habitation, par le moyen de ladite chienne, qui, lorsqu'elle en descouvroit quelques-uns, estoit quelques fois une demi-heure à aboyer autour, ce qui m'obligeoit à prendre mon fusil. — Je les trouvois souvent dans des buissons, faisant du bruit avec leur queue. Lorsque je les avois tuez, nos cochons les mangeoient. — Je prenois souvent plaisir à les voir déchirer, et, lorsque nous estions sur le bord de la mer, où les vivres n'estoient pas en abondance, si quelques uns de nos gens en trouvoient, ils ne les laissoient pas perdre. La chair en est fort blanche.

Il y a aussi dans ces cantons quantité de crocodiles ou caïmans, lesquels sont dans les rivières et en sortent mesme, ce qui me faisoit craindre pour nos cochons, qui estoient souvent dans la rivière à se vautrer pour se rafraischir. — J'en ay tué plusieurs. — Je ne les espargnois pas lorsqu'il s'en rencontroit autour de la maison. — J'en tuay un jour un qui estoit extremement gros, ayant près de quatre pieds et demi de tour et environ vingt pieds de long. — Je n'en ay point

veu depuis d'aussi gros, quoyque j'en aye tué plusieurs. Nos cochons en firent bonne chère et plusieurs repas. Comme ces animaux ont les pattes courtes, ils rampent le ventre contre terre, ce qui fait que lorsqu'ils passent dans quelque endroit où la terre est molle ou sableuse l'on voit leur traînée. Ils ne sont pas si malins que ceux du Nil, suivant le récit qu'en font divers auteurs.

Comme j'avois quelques graines, j'en semay dans le mois de Février. — J'avois réservé environ une quarte de grosses fèves à dessein de les planter, et, avant que de le faire, je les fis tremper afin qu'elles ne fussent pas si longtemps à lever; — mais, soit qu'elles eussent esté mouillées d'eau de mer ou autrement, il n'y en eut pas une qui leva, non plus que du bled que nous avions apporté de France, lequel, suivant toutes les apparences, devoit avoir esté esteint. Mais je semay quelques autres graines, lesquelles levèrent fort bien, entre autres des chicorées, des betteraves et du céleri, des asperges, des melons de France et des melons d'eau, des citrouilles. Le tout leva fort bien. — Je plantay aussi des graines de cotonnier que j'avois prises au Petit Goave; j'en plantay à différents endroits, afin que si elles manquoient d'un costé il en peust échapper d'un autre. Enfin je taschay et fis de mon mieux pour faire venir quelque chose. — Je fus traversé dans ma joye par les animaux qui m'en privèrent dans la suite.

Vers la fin du mois de Mars, comme j'estois monté sur la maison, où je montois souvent afin de mieux découvrir dans les campagnes ce qui pouvoit s'y passer, j'aperceus de loin sept ou huit personnes venant du costé du nord-est, c'est-à-dire vers le lieu que nous appelions *le Boucan*. Lorsque je vis qu'elles venoient de nostre costé, j'appelay et fis prendre les armes

à sept ou huit de nos gens pour venir avec moy les reconnoistre. Je donnay ordre en mesme temps aux autres de se tenir sur leurs gardes. Comme les hommes que j'avois veus dans le lointain s'approchoient, je remarquay qu'ils estoient habillez, ce qui me fit juger qu'ils estoient Européens. Je partis donc pour aller au-devant d'eux, et, lorsque nous fusmes à portée, je reconneus que c'estoit M. de La Salle avec M. son frère, le sieur du Moranger, son neveu, et quelques autres de ses gens, tous dans un assez meschant équipage : leurs habits estoient tout déchiquetez. La soutanelle de M. Cavelier estoit à bandes, et l'on auroit eu de la peine à y trouver un morceau pour envelopper deux liards de sel. Il avoit en outre une vieille bonnette sur la teste, ayant perdu son chapeau en chemin. Le reste de l'équipage d'ailleurs n'avoit rien à se reprocher. Les chemises de chacun estoient propres à l'équipolent. Une partie de la troupe estoit chargée de viande, M. de La Salle ayant appréhendé que nous n'eussions point tué de bœufs, à cause qu'à son départ il n'y en avoit point autour de l'habitation, ce qui l'auroit bien embarrassé, attendu qu'il n'auroit pas trouvé grand monde. En effet, si les vivres nous avoient manqué, nous aurions esté forcez de décamper et d'aller ailleurs. Mais enfin l'abord se fit avec bien des embrassades et bien de la joye à se revoir. Après les compliments faits, M. de La Salle, voyant le sieur Duhaut, dont j'ay parlé cy-devant, me demanda d'un ton comme en colère d'où venoit que j'avois reçu cet homme, qui l'avoit quitté. Je luy marquay de quelle manière il estoit arrivé, et luy dis comment il m'avoit raconté qu'il s'estoit esgaré. Ledit Duhaut se justifia luy-mesme, et la colère de M. de La Salle ne dura guères. Nous retournasmes à la maison. Là, on se

rafraîchit d'abord un peu avec du pain et de l'eau-de-vie, car le vin manquoit, quoiqu'il y en eust bien encore vingt à trente pots que j'avois reservez pour faire du vinaigre, ayant dit aux Pères Recollects, qui en avoient leur part comme moy, qu'il valoit mieux l'employer à cela que de le boire.

Après que le dit sieur se fut un peu reposé, je luy racontay comme tout s'estoit passé pendant son absence et de la manière que j'avois agi, dont il fut bien satisfait. Il me dit que le reste de son monde estoit allé à la baye, afin de voir où estoit la barque de la *Belle*. Le lendemain, le sieur Bihorel (?), capitaine, et le sieur Cavalier, le jeune neveu de M. de La Salle; le sieur Barbier, lieutenant; le chirurgien, nommé *Lioto* (?), et plusieurs autres, arrivèrent. M. de La Salle nous parla des beaux pays qu'ils avoient descouverts, avec quantité de rivières sur le bord desquelles il y avoit de fort beaux bois et de très-belles campagnes derrière, fort peuplées de bœufs et autres gibiers; il nous raconta qu'ils avoient veu quelques nations de Sauvages, avec qui ils avoient formé quelque espèce de liaison, c'est-à-dire qu'on les avoit veus en paix; mais *il n'avoit point trouvé sa rivière*. Ce qui estoit le plus fascheux, ce qui donna encore plus de chagrin, fut, le lendemain, l'avis donné par le sieur Barbier et le reste du monde qu'ils n'avoient point veu ladite barque, et que, suivant toutes les apparences, il falloit qu'elle fust partie depuis longtems de l'endroit où ils l'avoient laissée, car il n'y paroissoit aucun vestige qu'ils eussent mis à terre depuis le départ: de sorte que cela donna bien à penser à M. de La Salle. Tous les effets estoient dedans, et il voyoit la faute qu'il avoit faite de n'en avoir pas laissé une partie au dit lieu. Il est vray que, comme il n'estoit pas d'humeur à prendre conseil de personne, et

qu'il ne suivoit que son propre mouvement, *il s'estoit toujours flatté qu'il devoit y avoir un des bras de la rivière se deschargeant dans la dite baye*; mais en cela il se trouvoit trompé. Ce qui luy donna le plus d'inquiétude dans la disparition de sa barque, c'estoit qu'il ne sçavoit pas si elle avoit péri ou si elle auroit esté emmenée par quelques mescontens. C'est pourquoy il me disoit que, si elle estoit allée aux Isles, M. de Cussy ou autres la luy pourroient renvoyer; mais la chose n'estoit pas seure, et, comme l'on ne sçavoit si elle estoit eschouée, périée ou partie, cela embarrassoit.

Je proposay au dit sieur, s'il me vouloit donner dix hommes et un canot, d'aller de l'autre costé de la baye, afin de tacher d'en avoir des nouvelles certaines. A cette offre il me répondit qu'ayant la guerre avec les Sauvages, lesquels luy avoient tué plusieurs personnes, nous serions en risque qu'il nous en arrivast autant. Je luy dis que nous aurions soin de faire bon quart; mais il ne le jugea pas à propos, s'appuyant sur la pensée qu'elle avoit esté enlevée et forcée de partir, quoyqu'il se representast que le sieur Chefdeville et Planterose estoient dessus, desquels il estoit assuré comme incapables de consentir à une pareille action; mais il me disoit que l'on auroit pu se deffaire de ces Messieurs. — Voyant qu'il persistoit toujours dans sa pensée et qu'il ne jugeoit pas à propos que j'entreprisse le dit voyage, bien que je le luy eusse proposé par plusieurs fois, je cessay d'en parler. Il fut bien plus sensible à cette troisieme perte qu'à toutes les autres, attendu que tout ce qu'il y avoit d'effets, de hardes, estoit dans la dite barque, ainsi que tous ses papiers; et si, par malheur, j'avois esté forcé au dit poste par quelques nations, soit d'Européens ou de Sauvages, ils estoient en grand risque, raison pour la-

quelle il estoit fort inquiet pendant son voyage, ainsi que je l'ay appris par plusieurs personnes qui me dirent que le dit sieur avoit résolu de faire, aussitost qu'il seroit arrivé, raccommoder la dite barque et descharger les effets dans une des rivières trouvées par luy, lesquelles sont plus belles et plus habitables que celles où nous estions, et qu'en suite il enverroit aux Isles la dite barque, sur laquelle le sieur du Moranger et moy devons aller chercher quelques rafraischissements. Nous devons, avant cela, faire en sorte de trouver l'entrée et emboucheure de la rivière en allant jusqu'à la baye de Saint-Esprit. — Mais tous ces projets furent destruits en ne trouvant point la dite barque, ce qui l'obligea à prendre une autre résolution, c'est-à-dire de repartir au plustot par terre et de tascher de trouver la rivière. — C'est pourquoy, après qu'il se fut un peu reposé, le dit sieur se prépara pour ce voyage.

 VII

SECOND VOYAGE DE LA SALLE

POUR ALLER CHERCHER SA RIVIÈRE.

 JOUTEL COMMANDE ENCORE A L'HABITATION PENDANT L'ABSENCE
 DU DÉCOUVREUR.

Ainsi que je l'ay marqué cy-devant, lorsque la fluste s'estoit preparée à entrer, l'on avoit deschargé une partie des choses les plus pesantes afin de l'alléger. — Dans cette circonstance, j'avois esté assez heureux pour que mon coffre, s'estant trouvé au passage, fust mis à terre des premiers, ce qui fit que je ne perdis presque rien. — Je peus donc offrir

un habit de drap presque tout neuf à M. de La Salle, à qui il estoit propre, en ce que nous estions de mesme taille, lequel il accepta. J'offris à M. Cavelier quelque linge et une paire de souliers, les seuls que j'avois. — Je donnay aussi du linge au sieur du Moranger. Enfin, je fis offre de ce que j'avois, comme il convient dans des conjonctures pareilles. — Je possédois encore dix ou douze livres de ruban, quelques couteaux et alènes et choses semblables, que je donnay. Les sieurs Duhaut avoient également plusieurs effets qu'on leur avoit laissez au dit lieu. — M. de La Salle prit des haches, autre chose encore, et mesme quelque toile de traite, qu'il donna à divers particuliers pour faire des chemises, car c'est ce que l'on use le plus dans ce pays, où il ne fait pas froid. On y est le plus souvent en chemise, à moins que d'avoir quelque petit habit plus léger. Pendant qu'on se préparoit à se refaire quelque linge et à s'accommoder des hardes, M. de La Salle en fit aussi distribuer provenant de divers particuliers qui estoient morts, comme le sieur Le Gros, M. Thibaut, M. Lecarpentier. Ces hardes se comptoient aux particuliers par estimation. Comme j'avois un baudrier d'eslan, lequel estoit fort bien passé, M. de La Salle s'en accommoda pour faire des souliers. Chacun en estoit dépourveu; je n'en avois qu'une paire, que je donnay à M. Cavelier, comme j'ay dit, avec un drap pour se faire un berceau pour se garantir des maringouins: de sorte que l'on mettoit tout en usage pour tascher de se tirer d'affaire et contribuer à faire réussir l'entreprise. — Lorsque toutes les choses furent prestes, l'on songea à ajuster des charges; et, comme plusieurs de ceux qui avoient fait le premier voyage n'estoient pas assez robustes pour pouvoir endurer la fatigue de celuy-cy, M. de La Salle en prit d'autres de ceux qui

avoient demeuré avec moy. Le sieur Barbier fut du nombre de ceux qui restèrent, ayant esté estropié par un coppeau qui luy estoit entré dans le pied, dans la descouverte que fit M. de La Salle. Il en estoit demeuré boiteux, ce qui l'empeschoit de faire une grande traite. C'est pourquoy il resta à l'habitation; le sieur Cavalier, le jeune, y demeura aussi avec quelques autres. M. de La Salle en choisit pour les remplacer, et prit vingt personnes avec luy. On mit deux livres de poudre pour chaque personne, et on les enveloppa dans trois différents sacs : le premier de toile, le second d'estoffe et le troisièsmes de toile goudronnée, attendu que l'on ne sçauroit trop avoir de précautions pour conserver la poudre. Chacun prit aussi trois livres de balles et une livre de plomb, et un autre petit sac dans lequel il y avoit cinq livres de farine. En outre, chacun prit des haches, deux douzaines de couteaux, quelques alènes et choses semblables. Le tout ainsi préparé, l'on ne songea qu'au départ.

Avant cela, M. de La Salle me donna des ordres, au cas qu'il vinst quelques chaloupes ou barques de la part de M. de Cussy ou de M. l'Intendant des Isles, pour que j'eusse à leur donner de ce que j'aurois et leur livrer ce que j'aurois cuit de bœuf : car il estoit dans la pensée que la barque seroit partie, et qu'estant allée aux Isles, il en auroit des nouvelles. Il me laissa aussi une lettre pour M. de Cussy, au cas qu'il vinst quelqu'un. D'autre part, il donna ordre au sieur Barbier de chercher quelque endroit dans la rivière aux Cannes, afin de cacher quelques barils de poudre en cas de malheur, soit du feu ou d'autres accidens; il nous donna pareillement ordre d'aller à la chasse avec les canots, au cas où le bœuf manqueroit aux environs, dans la dite rivière, et par mesme moyen

de lever quelque escorce pour entretenir la maison. J'avois fait couvrir celle-cy de cuirs de bœuf, que j'avois bien clouez sur les planches; mais, lorsqu'ils estoient mouillez et que le soleil venoit à donner dessus à plomb, cela les faisoit rider et crever, de manière qu'ils arrestoient plustost l'eau qu'ils n'en garantissoient.

Après que tout eut esté réglé de la sorte, M. de La Salle, m'ayant recommandé de faire bonne garde et d'avoir soin de tout, partit, luy vingtiesme, ainsi que je l'ay marqué, avec M. Cavalier, son frère; un Père Recollect, qui estoit le Père Anastase; le sieur Bihorel, le sieur du Moranger, le sieur Ducler, Hurier, le sieur Duhaut jeune, son chirurgien, un nommé Hiems, canonnier, que le dit sieur avoit engagé au Petit Goave, lequel estoit flibustier, et ses deux domestiques. Au départ, qui eut lieu le 28 avril, je voulois faire tirer le canon; mais M. de La Salle ne le trouva pas à propos.

Pendant que le dit sieur avoit demeuré au dit lieu, l'on n'avoit pas fait grande chasse, ce qui avoit diminué nos provisions de boucan. C'est pourquoy je jugeay nécessaire de songer à le remplacer par d'autre; mais, comme il n'y avoit pas assez de bœufs proche de ladite habitation, il fut question d'aller plus loin. En conséquence, le sieur Barbier se prépara à partir avec deux canots, afin d'aller voir s'il s'en trouveroit ailleurs. Il prit avec luy une partie du monde qui restoit afin de faire boucaner de la viande et de la pouvoir apporter le plustost qu'il pourroit. Il partit le lendemain, et je demeuray au dit poste avec le reste du monde; et, comme le nombre n'en estoit pas bien grand, chacun estoit obligé de faire sentinelle et de garder à son tour. J'obligeay mesme les femmes et les filles de faire leur quart comme les autres, chacun y ayant intérêt.

Le premier jour de May, environ deux heures après midi, comme je me promenois autour de la maison, j'entendis, vers le bas de la rivière, une voix qui croit par plusieurs fois : *Qui vive?* Comme je sçavois que nous avions deux canots dehors, je creus que ce pouvoit bien en estre un qui rapportoit quelques viandes, quoyqu'ils ne fussent pas partis depuis long-temps ; mais je n'y faisois pas trop de reflexion, lorsque j'entendis encore la dite voix. Je respondis : *Versailles*. Mais, quelque temps après, une autre voix que celle que j'avois entendue auparavant cria encore une fois : *Qui vive?* ce qui m'obligea de respondre de nouveau : *Versailles*, attendu que c'estoit le mot d'ordre que j'avois donné au sieur Barbier, au cas qu'il revinst de nuit. Mais, comme je m'approchois du bord de la rivière, j'entendis des voix que je n'avois pas accoustumé d'entendre. Je reconneus entre autres celle de M. Chefdeville, ce qui me donna une appréhension qu'il leur fut arrivé quelque malheur. M. Chefdeville, me reconnoissant alors, me cria. Je descendis au plustost au bord. Les premiers complimens furent de demander où estoit la barque *la Belle*. Ils me respondirent qu'elle estoit périe, ou plustost eschouée de l'autre costé de la baye, et qu'ils n'avoient eschappé que six qui estoient dans ledit canot, à sçavoir : le sieur Chefdeville, prestre ; le marquis de La Sablonnière, lieutenant d'une compagnie d'infanterie ; le nommé Tixier, un des maîtres de ladite barque, l'autre estant mort dès le premier voyage, ainsi que le pilote, un soldat, une fille et un petit garçon. La fille avoit esté prise à La Rochelle, où elle estoit servante. Elle estoit de Saint-Jean-d'Angely. Après les complimens habituels en pareille occasion, je les fis monter à la maison et descharger leur canot, dans lequel il y avoit plu-

seieurs choses, entre autres les habits de M. de La Salle et une partie de ses papiers, quelque linge et quelque rassade, et trente ou quarante livres de farine qu'ils avoient de reste. Je leur fis donner à manger et les laissay un peu reposer de leurs fatigues. Le sieur Chefdeville, qui s'estoit cru perdu, avoit une joye toute particulière de nous avoir joints, et de nostre costé nous eusmes tous bien de la joye de les voir ; mais nous fusmes attristez de la perte des bastimens. Le sieur Chefdeville me fit le lendemain le détail de tout ce qui s'estoit passé depuis le départ de M. de La Salle, lorsqu'il les laissa mouiller au lieu que j'ay dit cy-devant, par le rapport que m'en fit le sieur Duhaut.

Comme ils furent au dit lieu quelque temps après et que l'eau commençoit à leur manquer, ils jugèrent à propos d'envoyer leur chaloupe à terre, avec quatre ou cinq barriques, dans le dessein d'en faire. A cet effet, on choisit les meilleurs hommes pour s'embarquer dans la dite chaloupe. Le sieur Planterose estoit de ce nombre : c'estoit luy qui avoit esté parrain de la petite esclave sauvage prise dans l'action dont j'ay parlé plus haut, laquelle fut baptisée par le sieur Chefdeville. Elle a seule eu l'avantage de jouir du christianisme par le moyen du sacrement de baptesme, et elle mourut quelque temps après. La chaloupe estant partie dans l'ordre que j'ay marqué, ils furent à terre, et sur le soir le vent, ayant un peu fraischi, causa un peu de mer. Peu après le soleil couché, l'on vit paroistre la dite chaloupe au large ; mais ils avoient le vent contraire : ils ne pouvoient pas beaucoup avancer. Le sieur Chefdeville, voyant que la nuit avançoit, dit au maistre de la dite barque qu'il seroit à propos de mettre un feu à un des masts, afin que ceux de la dite chaloupe peussent voir de

loin et plus facilement ; mais le dit maistre, n'ayant pas eu esgard à l'advis que ledit sieur luy avoit donné, se contenta seulement d'allumer une chandelle dans le fanal ordinaire, laquelle ne dura pas longtems allumée ; et, comme le vent fraischit et grossit la lame, cela fit qu'on n'eut point de nouvelles de la dite chaloupe le lendemain : de sorte que, la journée s'estant escoulée dans l'impatience, l'on vit bien qu'ils avoient deu perir, sans que l'on pust dire si la chaloupe avoit esté submergée ou eschouée à la coste.

Le manque d'eau, ajouté à cette perte des cinq meilleurs hommes de leur bord, et dont le reste n'approchoit point, menaçoit les survivans d'un funeste sort. Ils demeurèrent cependant encore quelques jours au dit lieu pour attendre s'ils n'en apprendroient rien. Pendant ce temps, il leur mourut plusieurs personnes par suite du manque d'eau. Ils avoient huit cochons que l'on avoit embarquez et qui estoient venus de l'habitation, lesquels ils mangeoient, n'ayant pas d'eau à leur donner. Ils les firent filer les uns après les autres, et, comme ils virent que leurs espérances estoient vaines touchant les nouvelles, ils comprirent aussy que plus ils attendroient, plus ils seroient hors d'estat de se retirer, en ce qu'ils s'affoiblissoient tousjours. Ils avoient fait cuire de la farine avec de l'eau de mer ; mais cela ne les accommodoit point : ils n'en pouvoient point manger. Ils avoient encore du vin et de l'eau de vie, et mesme une grande cave de vin d'Espagne que M. Cavalier avoit fait embarquer, et dont il fut luy mesme privé, pour dire la messe à son retour, n'en ayant pas laissé à l'habitation. Le maistre de la dite barque s'en empara, et il s'en remplissoit assez bien le ventre, car, suivant le rapport de M. Chefdeville, il ne se passoit point de jour qu'il ne fust ivre.

Voyant donc qu'ils estoient en risque de périr au dit lieu, ils résolurent de lever l'ancre, dans le dessein de s'approcher de l'habitation où j'estois ; mais ils estoient foibles de monde, et le vent, se jetant au nord, les escarta de l'autre costé de la baye. Se voyant alors approchez de terre, ils mouillèrent la seule ancre qu'ils avoient, et, le vent estant fort, ils coururent dessus, ce que le maistre eust évité s'il avoit eu la prévoyance de mouiller un canon avec la dite ancre. Emportez ainsi, ils ne tardèrent pas à s'eschouer, se traissant tousjours sur la dite ancre. Pendant la nuit, le vent s'estant modéré, ils demeurèrent assez tranquilles ; mesme, s'ils avoient eu le lendemain leurs chaloupes pour porter une ancre de l'avant, ils auroient remis leur barque à flot. Mais comme ils n'estoient pas en estat, ils songèrent à envoyer quelques uns à terre afin de voir s'ils auroient de l'eau. Le dit maistre machina une espèce de cajeu avec deux barriques et quelques planches, sur lesquelles deux hommes se mirent pour aller à terre ; mais, lesdites planches n'estant pas bien attachées et les lames venant à remuer, les barriques s'eschappèrent. Les deux hommes s'en furent l'un d'un bord et l'autre de l'autre. Un d'eux, qui ne sçavoit pas nager, se noya. Il est vray que celui qui estoit à terre n'eut pas plus de bonheur. Après avoir couru à droite et à gauche pour trouver de l'eau, voyant qu'on ne se mettoit pas en estat de le secourir, malgré le vent de nord qui souffloit et estoit froid comme en février, il s'estoit jeté de nouveau à la mer pour retourner à bord ; mais, les forces lui ayant manqué, il s'estoit noyé. Ainsi, il sembloit que toute sorte de malheur vinst traverser la dite entreprise. Cependant le tout n'arrivoit que par une grande imprudence et par manque de conduite, car tous ces désordres n'auroient

pas eu lieu sans l'ivrognerie du maistre. Mais enfin, le lendemain, il fut question de faire un autre cajeu. Celuy-cy, heureusement mieux construit, le fut avec des vergues et des planches, lesquelles, bien attachées ensemble, donnèrent le moyen d'aller à terre. Après qu'ils y eurent trouvé de l'eau douce, il fut question de tascher de desbarquer quelque chose avec le dit cajeu ; mais comme il n'estoit pas bien grand, l'on ne pouvoit pas desbarquer bien des choses à la fois, outre qu'il falloit suivre le caprice du dit maistre, qui le plus souvent estoit ivre, ayant mis sur la dunette la cave d'eau de vie dont il s'estoit saisi et à laquelle luy seul touchoit, ce qui fit que, tant qu'elle dura, il ne se pressa pas de sortir de la dite barque. Il se servoit du prétexte qu'il demouroit pour avoir de tout. Enfin l'on sauva plusieurs choses, et entre autres les habits de M. de La Salle, sçavoir un d'escarlate et un autre bleu avec un grand galon d'or, comme aussy une partie de ses papiers, quoyque mouillez ; mais le sieur Chefdeville eut le soin de les faire sécher. Ils eurent soin de mettre à terre quelques barils de farine et quelques barriques de vin, ce qui estoit le plus nécessaire ; après quoy ils taschèrent de sauver quelques hardes de linge appartenant tant à M. de La Salle qu'à M. son frère ou au sieur Chetdeville, quelque rassade également et autres choses semblables. A cet effet, ils alloient presque tous les jours à bord, d'où ils tiroient chaque fois quelque chose, ce qu'ils firent, jusqu'à ce qu'il vint du vent du large qui agita la mer et fit enfoncer le corps du bastiment dans le sable, de sorte que l'eau passoit par dessus, à la réserve de la dunette. Comme ils avoient des vivres à terre, ils ne se préparoient pas à chercher des moyens de se retirer. L'on peut dire, à ce propos, qu'ils ont eu un grand bonheur d'avoir eschappé et qu'il ne

soit point allé de Sauvages vers le dit lieu, qui est cependant leur route ordinaire. Je les y ay veus du moins venir plusieurs fois pendant que j'ay esté au bord de la mer. Nos hommes auroient eu bien de la peine de se tirer de leurs mains, veu qu'on les avoit insultez, estant en petit nombre et de si peu de défense. Mais, s'ils estoient venus d'abord qu'ils eurent fait naufrage, l'on auroit peu sauver le bastiment, où l'on seroit allé avec plusieurs canots qui l'auroient deschargé en diligence. Mais je crois que, si les vivres n'avoient pas manqué, ils n'auroient pas pensé à venir. Ils avoient encore du vin : c'est pourquoy le maistre ne se pressoit point. Ils tuoient souvent des canards et du poisson, ils prenoient des huistres, qu'il y avoit en abondance. Cependant, quand ils virent que les farines diminuoient, ils firent comme le loup que la faim fait sortir du bois, et ils eurent alors, après leur malheur, l'heureuse chance qu'un canot fust allé à la dérive du temps où M. de La Salle estoit campé sur le bord de la baye, avant son départ. Le vent ayant conduit le dit canot de l'autre costé de la baye, où il fut eschouer, ils le trouvèrent, et, par bonheur, il n'estoit point cassé : si bien qu'ils mirent ce qu'ils avoient de meilleur dedans, et se rembarquèrent pour traverser et nous venir joindre. S'ils n'avoient pas trouvé le dit canot, ils auroient esté obligez de faire le tour de la dite baye, et auroient pu trouver des obstacles qui les auroient empeschez. Ils avoient esté presque trois mois au dit lieu. M. Chefdeville me dit qu'ils avoient esté jusqu'à la pointe de cette longue terre qui est vis-à-vis du lieu où estoient campez les Sauvages, lorsque nous les vismes pour la première fois. J'appris aussi que proche du dit lieu il y avoit une grande mare d'eau douce, bien profonde, autour de laquelle il y avoit de grands roseaux, ce qui seroit

fort avantageux au cas qu'on y voulust bastir un fort, attendu que ce poste garderoit l'entrée de la baye et mettroit à l'abri les vaisseaux qui seroient mouillez derrière, où il y auroit place pour en mettre une cinquantaine par les cinq à six brasses d'eau et bon fond.

Quelques jours après son retour et celuy de ses compagnons, M. Chefdeville pria les Pères Recollects de vouloir bien chanter avec luy une grande messe avec le *Te Deum* à la fin, en action de grâces; mais il estoit nouvellement prestre et n'avoit pas dit la messe depuis un certain temps, ce qui fit qu'il avoit presque oublié les rubriques. C'est pourquoy il attendit quelques jours pour se remettre, et, comme j'ay marqué cy-devant que le vin manquoit, il fallut se réduire à ne dire la messe que les festes et dimanches, le tout faute de précaution, attendu que, si l'on avoit gardé un nombre de flacons de vin d'Espagne et qu'il n'eust pas esté mis tout sur la barque, on auroit pu dire la messe à l'ordinaire. M. Chefdeville avoit rapporté un fer pour faire du pain d'autel, et, comme il y avoit de la farine, l'on en fit.

Pour revenir à nostre mesnage, je rappelleray que le sieur Barbier estoit party pour aller chercher de la viande. M. de La Salle luy avoit aussy donné ordre de lever des escorces pour couvrir la maison, dans laquelle il pleuvoit, attendu que, les cuirs dont elle estoit couverte s'estant reত্রécis au soleil après avoir esté mouillez, l'eau qui demeuroid dans les trous les faisoit pourrir, tandis que ces escorces auroient fait un meilleur abri. Je n'avois pas encore veu employer cette méthode, mais je l'ay reconnue très-bonne. Le sieur Barbier, estant de retour, fut surpris, à son tour, lorsqu'il vit ces Messieurs.

Il en eut de la joye et du chagrin en mesme temps : de la joye parce qu'il les avoit creus morts, et du chagrin à cause de la perte trop réelle du bastiment et des effets. Cependant il se falloit consoler. Il me conta que la hauteur des eaux de la rivière aux Cannes avoit empesché la chasse, en ce que les bœufs s'estoient escartez; et, à l'esgard des escorces, il adjousta qu'il n'avoit pas trouvé d'ormes qui levassent. On dit *lever*, parce que, quand les arbres ne sont pas en sève, ils ne lèvent pas. Il n'y a que le tremble qui lève en tout temps, mais son escorce est grossière et cassante. Comme nous n'avions presque plus de viande boucanée, il fallut qu'il repartist, attendu que l'arrivée des autres avoit abregé les vivres de quelques jours, et qu'il estoit sage de ne pas attendre qu'on n'en eust plus du tout. Mais, le lendemain du départ du sieur Barbier, il vint quelques troupes de bœufs assez proche de la maison. C'estoit une occasion à ne pas négliger. J'en tuay cinq ou six, qui nous rendirent l'abondance. Je travaillay à en faire boucaner le plus que je pus, et, comme il en revint encore quelques bandes dans la suite, cela nous ayda bien, et fit que lorsque le sieur Barbier revint il nous trouva bien plus pourvus que luy. Nous avions en effet bien mieux de viande qu'il n'en apportoit. Comme les herbes estoient sèches, je fis courir le feu pour les brusler, afin de les renouveler, ce qui fut cause que les bœufs s'escartèrent un peu; mais ce ne fut pas pour long temps, car, lorsque les herbes commencèrent à pousser, ils y estoient presque tous les jours : de sorte que nous travaillions à nous munir le mieux qu'il nous estoit possible; et, lorsque nous estions tous rassemblez, nous taschions de nous divertir le mieux qu'il nous estoit possible pour chasser le chagrin. J'invitois nos gens à en faire autant de leur costé et à danser les soirs aux chansons,

car lorsque M. de La Salle y estoit la joye estoit souvent bannie. Or il est à propos de ne point se chagriner en pareilles occasions. Il est vray que M. de La Salle n'avoit pas bien sujet de se resjouir après tant de pertes et de voir que toutes les choses n'alloient pas suivant sa pensée, ce qui faisoit qu'il n'estoit pas le seul qui en souffrist. Quoyqu'il m'eust ordonné de ne donner qu'une certaine quantité de viande à chacun par repas, cette règle ne se suivoit que dans le temps qu'elle estoit rare, veu que l'on donnoit alors de la viande boucanée ; mais, à l'égard de la viande fraische, je leur en donnois autant qu'ils en avoient besoin : car, l'air estant extrêmement subtil, l'on est fourni d'un grand appetit. Il faut donc manger et agir si l'on veut se bien porter ; autrement, l'on est tout mal à son ayse. J'en parle par expérience, sur ce que pendant un temps j'avois les fièvres quartes, et lorsque, les jours de mon accès, je me trouvois à la maison sans rien faire, j'estois tout rompu et pesant. Au contraire, si j'estois occupé à la chasse ou à autre chose, ou si je me fatiguois, je pesois moins de la moitié. C'est pourquoy je taschois d'exercer les gens le plus que je pouvois. Comme les chaleurs augmentoient, nous avions de la peine à conserver de la viande fraische, et nous estions obligez d'en faire cuire le second jour pour le troisieme pendant l'été. En conséquence, j'avois résolu de creuser une espèce de cave, ce qui estoit facile en ce que la terre estoit grasse et forte comme de la terre à potier ; j'avois mesme commencé d'en faire une petite, ce qui nous auroit servi à mettre de la viande, laquelle, estant au frais, se seroit conservée quelques jours. Mais, lorsque M. de La Salle vint, il trouva qu'elle seroit trop petite. *Comme il n'avoit que de grands desseins,* il avoit pris des mesures pour en faire une grande, dont il

traça l'entrée; mais, faute du monde suffisant pour entreprendre l'ouvrage, parce qu'il nous falloit tousjours travailler pour la vie, à quoy nous estions occupez la pluspart du temps, ce projet en demeura là pour faire place à un autre. Nous n'avions de retranchemens que la maison, qui n'estoit pas d'une grande deffense; je consultay avec le sieur Barbier qu'il seroit à propos de nous renfermer de palissades, et, comme nous n'avions pas près de nous des bois qui y fussent propres, nous résolumes que lorsque nous passerions en canot l'on en emporteroit tousjours quelques pièces dans le fond du canot, de sorte que peu à peu cela se trouveroit fait. Je donnay ordre de les couper de huit pieds de long, pour qu'on les mist deux pieds en terre et six de haut; mais comme on n'alloit pas tousjours vers le haut de la rivière, où estoient les bois, cela n'avançoit pas. On fut plus expéditif sur un autre objet. L'on disoit la messe dans une allée de la maison: M. Chefdeville et les Pères Recollects me représentèrent, à ce propos, qu'il conviendroit mieux de faire une cabane particulière, laquelle serviroit de chapelle; ils s'offrirent mesme d'y travailler, ce qui fut exécuté; et, comme on la fit un peu longue, M. Chefdeville y fit une séparation, dans laquelle il logea pour estre en particulier. Il avoit jusques là logé avec moy. Quoyque cette chapelle ne fust faite qu'avec des pieux plantez et couverte d'herbe ou de roseaux, le dit sieur ne laissa pas de décorer l'autel avec des images et de ce qu'il pouvoit avoir, suivant que la commodité du lieu le pouvoit permettre.

J'obmettois de rappeler que, M. Chefdeville et les autres m'ayant fait sçavoir qu'ils avoient enfoui dans le sable plusieurs choses vers l'endroit où ils avoient demeuré si longtemps, comme des voiles, des cordages, quelques toi-

les de voiles neuves et autres choses semblables, je dis au sieur Barbier d'y retourner, afin de rapporter le reste, au cas que les Sauvages ne l'eussent point trouvé. A cet effet, le dit sieur partit avec quatorze ou quinze hommes dans un canot, avec le maistre de la dite barque et un soldat; je leur donnay des vivres pour huit jours et leur recommanday de se tenir sur leurs gardes. A leur retour, j'appris que les Sauvages avoient esté au dit lieu depuis que MM. Chefdeville et les autres en estoient partis, qu'ils avoient enlevé quelques morceaux de toile et quelques ferrailles, mesme un pierrier, qui se trouva perdu. Néanmoins nos gens chargèrent ce qu'ils trouvèrent, jusques à une futaille où il y avoit du vin. J'eus soin de faire mettre toutes les toiles et voiles au soleil, de peur qu'elles ne pourrissent. J'en avois agi ainsi avec des hardes qu'ils avoient apportées dans le premier voyage, et mesme avec les papiers. Enfin, il n'estoit plus question que de nostre ménage. Nos animaux augmentoient tous les jours. Il y fallut prendre un peu garde, car, lorsque les truyes eurent mis bas, le troupeau se trouva bien multiplié. Seuls, nostre poule et nostre coq n'avoient pas beaucoup produit, quoyque la dite poule eust couvé plusieurs fois. Il faut croire que les œufs se trouvoient pourris. Or, comme il estoit avantageux d'avoir quelques volailles, je voulus voir d'où pouvoit provenir ce défaut, ce qui fit que, lorsqu'elle eut des œufs, je la mis dans un lieu particulier, et dans la suite nous eusmes un poulet, ce qui estoit pour soulager. Le tout se nourrissoit de viande, aussi bien les poules que les cochons, lorsqu'il y en avoit en abondance. Nous fusmes cinq ou six jours en peine d'une de nos truyes, laquelle s'estoit esgarée avec huit ou dix cochons. Nous creusmes qu'elle estoit perdue et que

les Sauvages l'avoient peut-estre rencontrée et tuée; mais le septiesme jour elle revint avec la troupe.

J'ay fait remarquer cy devant que j'avois planté et semé plusieurs choses, desquelles une partie avoit manqué et l'autre très bien levé, comme les chicorées, dont quelques unes estoient aussy belles que les plus belles que j'ay veues en France. Les melons et les citrouilles vinrent à veue d'œil; malheureusement les lapins, qui estoient en grand nombre, mangeoient les bouts tendres et les fruits; et, outre les lapins, quantité de rats faisoient la mesme chose. Cependant ils ne s'estoient pas advisez tout d'abord: les plantes avoient eu le loisir de croistre; les citrouilles, notamment, avoient grandement poussé, et quatre ou cinq estoient assez grosses et trop dures pour les animaux, ce qui me faisoit espérer que j'en pourrois avoir de la graine pour en semer une autre année. Mais un autre animal, estant entré dans ce lieu, situé sur le bord de la rivière, vers l'endroit où estoit la fontaine, dévora tout, ayant les dents plus dures et une gueule plus grande: c'estoit un caïman ou crocodile. Il n'y eut que les cotoniers qui restèrent et qui profitèrent le mieux. J'avois aussi planté des carottes, lesquelles poussèrent fort bien; mais elles moururent, dont je ne peux remarquer la cause, si ce n'est qu'elles eussent trop de chaleur. Le céleri et les asperges levèrent bien également; mais je ne sçais ce qu'ils seront devenus dans la suite.

Le Père Zénobe avoit aussi fait un jardin dans un endroit particulier, où il avoit semé plusieurs choses, lesquelles estoient fort bien venues, entre autres des betteraves, lesquelles estoient plus grosses que le bras, et des bettes à costes et autres choses semblables; mais il fit moitié aussi bien que moy par d'autres animaux. Certaines mouches, faites comme des

cantharides, dont elles n'avoient pas cependant la couleur, s'attachoient aux feuilles des dites plantes, qu'elles mangèrent. Dans la suite, les rats, ayant trouvé la racine, la mangèrent comme ils avoient mangé les melons et les citrouilles. Il auroit fallu trouver un expédient pour détruire tous les insectes, si l'on avoit voulu profiter de ce que l'on y semoit. Pour les rats, il seroit facile de s'en deffaire par le poison ou par des chats, qui, si la terre estoit cultivée et découverte, en prendroient des quantitez, suivant que j'ay remarqué de quelques uns qui couchoient dans notre magasin aux poudres. J'y en trouvois quelques fois plus d'une douzaine auxquels ces animaux avoient coupé la teste, tout en les laissant, parce qu'ils avoient des petits dans le dit magasin; mais, à l'esgard de ces sortes de mouches, je ne sçais quel remède l'on y pourroit apporter. Il me semble avoir entendu dire que, lorsque l'on ouvre la terre, il y a fort souvent des insectes qui sont incommodés pendant quelques années; qu'il y a eu de pareilles choses au Canada dans le commencement de son établissement, mais que, lorsqu'il y avoit eu un peu de terres défrichées, ce n'estoit plus, de sorte qu'il en pouvoit arriver de mesme dans ces quartiers. Le principal est que toute chose y viendroit bien, par l'expérience que nous en avons eue de celles que nous y avons semées. J'adjousteray que les rats me donnoient souvent de l'inquiétude, à cause qu'ils emportoient tout ce qu'ils trouvoient, et en faisoient magasin, jusqu'à nos couteaux et mesme jusqu'aux tisons: aussi avois-je bien soin de faire esteindre le feu lorsqu'on s'alloit coucher, de crainte qu'ils n'entraïnassent quelque tison ardent dans le magasin, ce qui nous auroit tous perdus sans ressource.

Ainsi que je l'ay déjà marqué, M. Barbier devant alle:

faire boucaner de la viande dans la rivière aux Cannes, le sieur Cavelier, le jeune, me dit qu'il seroit bien aise d'y aller, ce qu'il fit. Il y alloit un nombre de nos gens qui n'estoient pas d'un grand travail, mais qui mangeoient autant que les autres. Lorsqu'on alloit aussi dehors, je les y envoyois pour qu'ils aydassent ; j'y envoyois aussi quelques femmes et filles, jusqu'à ce qu'ayant appris qu'il se passoit quelque commerce, j'y donnay remède.

Dans la suite, le sieur Barbier, estant entré dans la rivière et ayant remonté quelques deux ou trois lieues, plus ou moins, vit de l'autre bord une troupe de Sauvages qui luy firent signe d'approcher et d'aller à eux. Il les examina et remarqua entre leurs mains deux fusils, lesquels devoient leur venir de nos déserteurs ou de gens qui avoient esté tuez, ou de quelque manière que ce fust ; ils en tirèrent deux petits coups, soit qu'ils n'eussent point de poudre, soit qu'ils n'eussent osé en mettre. Le sieur Barbier, les voyant de l'autre costé de la rivière, tira plusieurs coups de fusil sur eux. Je ne sçais s'il en blessa quelques uns, attendu qu'ils ne demeurèrent pas longtemps au dit poste sans s'escarter. En tout cas, ayant fait reflexion qu'il avoit tiré sur eux, il jugea qu'il n'estoit pas à propos de remonter plus avant dans la dite rivière, attendu qu'il y avoit des bois où ils se pourroient embusquer. C'est pourquoy il résolut de retourner, ce que les Sauvages apercevant, une bande d'entre eux se détacha, passa la rivière pour aller au devant de nos gens. Sept ou huit s'allèrent cacher dans des halliers et des broussailles ; puis, lorsque le dit sieur Barbier vint à passer avec son canot, ils décochèrent un nombre de flèches sur ceux du dit canot. Il y en eut deux de blessez : l'un, nommé **Le Meusnier**, qui estoit de Paris, eut le bras

percé et quelques coups à la teste, qui ne furent, heureusement, rien. Le sieur Barbier en receut aussi quelques unes dans ses hardes, ainsi que le jeune Cavalier. Un coup de fusil du sieur Barbier les fit s'esloigner. Mais quand il se vit dans un autre endroit, à découvert, il mit pied à terre, afin de leur montrer qu'il ne les appréhendoit pas; alors il leur faisoit signe de s'approcher. Pendant ce temps-là, l'on pansa les blessez; ensuite de quoy ils se rembarquèrent et poursuivirent leur route, sans laisser voir qu'il y eust personne de blessé. Le sieur Barbier s'en revint ensuite à la maison, et, comme il y avoit des bœufs aux environs, cela fit qu'on se consola. Environ quinze jours après, nous vîmes courir des bœufs qui fuyoient, comme s'ils avoient esté poussez par des Sauvages. Cela se trouva vray, et mesme quelques uns s'approchèrent de la maison, c'est-à-dire à la portée du canon. Comme je ne sçavois pas leur nombre, je fis prendre les armes à nos gens. Le sieur Barbier s'estoit avancé vers eux dans le dessein de les attirer; mais il n'y en eut qu'un qui restoit, comme en attendant, et se retiroit toujours doucement, paroissant se meffier du sieur Barbier. Lorsque je les vis fuir, je fis tirer un coup de canon, non pas tant dans la pensée de les attraper que pour leur faire peur. Un petit boulet fut au delà d'eux, et ils purent l'entendre siffler, attendu que j'avois pointé le canon le plus juste que j'avois pu. Ils s'en furent sans demander leur reste.

Quelques jours après, le sieur Barbier repartit avec une bonne partie de ses gens pour aller boucaner de la viande. Il voulut encore aller revoir la rivière aux Cannes. Le sieur Chefdeville me dit qu'il feroit bien d'y aller aussi avec le sieur de La Sablonnière, le sieur Cavalier, de sorte qu'il ne restoit pas grand monde à la maison. Il falloit pourtant un

peu prendre garde aux surprises. Ils furent bien dix ou quinze jours à revenir, mais il sembloit que lorsqu'ils estoient à la maison ils en escartoient les bœufs, car ils n'estoient pas sitost partis que les bœufs se rapprochoient, ce qui faisoit que nous faisons sécher bien plus de viande qu'eux, quoyque nous fussions très peu de monde. Mais ils perdoient beaucoup de temps à aller et à venir. Lorsqu'il revint de ce voyage, le sieur Barbier me vint trouver en particulier, sur ce qu'il sçavoit que l'on m'avoit adverti de quelque chose qui s'estoit passé entre luy et une des filles; il me dit qu'il avoit eu affaire avec elle, qu'il luy avoit promis de l'espouser, et qu'il estoit prest à le faire, pourveu que j'y consentisse. Il appréhendoit que M. de La Salle, à son retour, ne s'en chagrinst, pensant avec vérité qu'il pourroit n'estre pas content de voir qu'il avoit abusé d'une de ces filles, attendu que le dit sieur m'avoit bien recommandé d'y veiller. Je luy repartis que sa pensée estoit bonne et chrétienne, mais que, pour le mariage, je ne le luy conseillois pas. Quoy qu'il ne fust pas d'une famille distinguée, il estoit officier, et cette qualité d'officier le mettoit au dessus d'une fille que l'on ne connoissoit pas, lorsqu'elle s'estoit embarquée, et, pour finir, je luy fis l'observation que cette raison m'empeschoit de consentir à ce qu'il demandoit, et je l'invitay à attendre le retour de M. de La Salle. Cela ne le satisfaisoit pas. Mais M. Chefdeville et les Pères Recollects m'ayant sollicité et remontré que puisqu'ils se vouloient bien l'un et l'autre, et qu'il y avoit desjà tant de choses faites, il valoit bien mieux les marier, pour éviter également le désordre qui pourroit arriver au cas que cela ne se fist pas. De sorte qu'après y avoir réfléchi, je céday aux sollicitations, et dis au sieur Barbier qu'il estoit le maistre, et qu'il fist là dessus ce qu'il

voudroit. Ils se marièrent donc, et ce fut M. Chefdeville qui en fit la cérémonie. Il eut par là les prémices du pays, en ce qu'il baptisa aussy la petite Sauvagesse. On fit au sieur Barbier et à sa femme un petit appartement pour les séparer d'avec les autres. Quelque temps après, ce mariage fut suivi d'une autre demande de ce genre. Le marquis de La Sablonnière, lieutenant d'une compagnie d'infanterie, vouloit espouser une jeune fille venue de Paris, et à qui mesme on en avoit donné le nom, soit qu'on voulust cacher le sien, soit autrement. Elle estoit fort jeune et n'estoit pas mal faite, mais je dis à nostre espouseur qu'il n'avoit que faire d'y penser, attendu que sa qualité ne le luy permettoit pas. Je leur fis mesme deffense de se parler l'un à l'autre, adjoustant, du reste, que M. de La Salle, lorsqu'il seroit de retour, décideroit de la question.

Nous passames un espace de temps sans qu'il nous arrivast rien d'extraordinaire. Le sieur Barbier s'en fut quelque temps après, comme à l'ordinaire, au haut de la rivière, faire boucaner de la viande. A cette occasion, je le priay d'emmenner quatre cochons d'une de nos truyes, lesquels estoient desjà grands, et qui ne quittoient pas la mère. Je jugeay à propos de les sevrer, afin que la dite truye nous en donnast d'autres plus tost. Mais nos gens ne revinrent qu'avec trois des dits cochons, et me dirent que l'un d'eux leur avoit eschappé dans les herbes, lorsqu'ils les avoient desbarquez, et qu'ils ne l'avoient pas reveu depuis.

Pendant leur absence, il arriva une aventure un peu facheuse pour le Père Zénobe, supérieur de la Mission. Un matin, ayant veu paroistre un bœuf à un quart de lieue de la maison, je pris mon fusil pour tascher de le tuer. Je dis à quelques uns de nos gens de venir avec moy, afin de prendre

garde à droite et à gauche, de crainte de quelque surprise, l'approche de ces animaux ne se faisant pas aisément. En effet, il faut se précautionner, afin de se mettre toujours au dessous, et, en outre, lorsqu'on les veut approcher, il faut ramper sur le ventre comme des serpents, et quelque fois plus d'un quart de lieue, suivant que ledit animal marche et que le terrain est disposé; c'est pourquoy il estoit à propos d'avoir quelques-uns qui veillassent, de crainte que quelques Sauvages ne se glissent dans les herbes et qu'ils ne vinsent fondre tout d'un coup sur moy, après que j'aurois tiré mon coup, et sur un autre en pareille occasion, sans qu'on pust s'en parer.

Comme j'eus approché du bœuf, je luy tiray un coup dont je luy cassay l'épaule; mais comme j'ay dit que, quoyque ces animaux soient blessez à mort, ils ne laissent pas de marcher et de vivre encore quelque temps, allant quelque fois mourir à deux ou trois lieues, suivant leur force et la perte qu'ils font de leur sang, mon bœuf, ayant l'espaule cassée, ne laissa pas de marcher et de se coucher de temps en temps. Je taschay en conséquence de le rejoindre pour luy donner un grand coup, mais, soit qu'il m'eust descouvert ou autrement, lorsque j'approchois, il descampoit. Or, voyant qu'il se couchoit souvent et ne pouvoit pas aller loin de la maison, d'où on l'apercevroit, comme aussi il faisoit extremement chaud et que le soleil donnoit à plomb sur les herbes qui estoient sèches, ce qui rendoit la chasse pénible, je laissay ce bœuf; mais quand je rentray, je donnay ordre à celui qui estoit en sentinelle de prendre garde du costé que tourneroit l'animal, et aussi s'il se couchoit, afin de l'aller habiller. Sur le soir, ledit bœuf estant resté presque au mesme endroit, je repartois pour l'aller achever. Le révérend Père Zénobe m'accompagna;

et lorsque nous fusmes près dudit animal, lequel, nous voyant toujours, s'en alloit son petit pas, je dis à nos gens qu'il nous falloit le faire approcher de la maison, ce que nous ne fismes pas sans peine. Quand nous en fusmes à une portée de fusil, comme il alloit estre nuit, pensant que nous ne verrions pas à habiller le bœuf, je trouvoy à propos de le laisser jusqu'au lendemain; mais, pour qu'il ne fust pas plus loin, je luy tiray un coup de fusil dans la hanche, afin de l'arrester. D'abord qu'il eut ce coup il tomba. Alors le Père Zénobe, qui estoit avec nous, s'en fut au devant dudit animal et luy donna quelque bourrade de son fusil, car, comme je l'ay dit, nous ne sortions pas sans nos armes; mais l'animal voyant près de luy le Père qui l'animoit, quoyque je luy disse qu'il ne s'y falloit pas fier, et le Père insistant néantmoins à le frapper, le bœuf blessé se leva en furie avant que le Père eust eu le temps de se retirer, si bien qu'il le foula aux pieds, luy escorcha le visage en plusieurs endroits et luy rompit son fusil. — Le pauvre Père eut bien de la peine à se tirer de là, et mesme il en fut ensuite incommodé pendant plus de trois mois au point de ne pouvoir presque plus agir. Quoyque cet accident fust fascheux et qu'il en souffrist, il ne laissa pas d'en estre raillé, à cause de sa témérité à vouloir pousser un animal enragé de ne pouvoir s'eschapper de nos mains. — Cependant il en fut quitte pour ce mal.

Quelque temps après, il y eut un autre incident à propos du Père Maxime, lequel avoit escrit sur ce qui s'estoit passé. M. Chefdeville m'advertit qu'il avoit veu une relation dudit Père dans laquelle il y avoit des choses qui estoient contre M. de La Salle. — Je dis audit sieur qu'il me falloit saisir de cette relation, ce qui fut fait, ce dont les Pères se trouvèrent

fort embarrassez, et notamment le Père auteur du mémoire, qui pouvoit avoir ainsi à craindre le retour de M. de La Salle. — C'est pourquoy le Père Zénobe me sollicita pour que cela n'allast pas plus loin. — Je luy dis que je ne pouvois cacher cela, en ce que j'estois obligé de garder les interests de M. de La Salle, outre que ce n'estoit pas de leur caractère d'escrire des choses de cette nature; que, du reste, je n'estois pas le seul qui eust connoissance de cela. Cependant ces Pères firent si bien que ladite relation fut bruslée, afin qu'elle ne parust. — Le Père Zénobe estoit tombé dans une pareille faute envers M. de Beaujeu. Comme ces Messieurs aiment extrêmement à écrire, ils ont peine à s'en empêcher; cependant il n'est pas à propos de dire certaines choses, mais il y en a qui amplifient : cela se passa ainsi.

En raison de nostre petit nombre, il importoit que chacun pust se défendre, au cas que nous fussions attaquez. — C'est pourquoy j'avois soigné de faire exercer nos gens à tirer au blanc. A cet effet, j'avois fait faire une butte afin que nos balles ne fussent point perdues, du moins celles qui seroient dans ladite butte, car nous avions peu de plomb en proportion de la poudre. — Aussi taschois-je de les conserver le mieux que je pouvois, et lorsque nous habillions et débitions les bœufs, l'on recherchoit la balle, et il arrivoit souvent de la trouver. — Il y en a eu qui ont tué jusqu'à trois bœufs de la mesme balle. Je faisais mesme tirer jusqu'aux femmes et aux filles, et, pour leur en donner un peu d'envie, j'avois soin de donner quelque petite chose, c'est à dire à celuy ou à celle qui avoit l'avantage d'estre le plus près du but : aux hommes, quelques coups d'eau-de-vie, et aux filles et femmes, quelque autre chose, ce qui faisoit que chacun faisoit de son mieux. Un jour

que j'estois dans cet exercice, il arriva un accident au Père Maxime. Je ne sçais quelle haine un gros verrat avoit contre luy, soit qu'il l'eust maltraité ou battu, toujours est-il que je vis alors le Père qui fuyoit en criant, et ledit verrat qui courroit après luy. J'allay au secours; mais, comme j'estois un peu esloigné, je ne pus arriver assez à temps pour empescher ledit verrat de donner un coup de défense dans un bras dudit Père, l'animal allant plus viste que luy. Le Père s'estoit baissé et, pour garantir les jambes de sa robe, il avoit exposé son bras, où le coup luy déchira quelques nerfs, dont il est demeuré estropié de quelques doigts et d'une partie du bras, quoyque le chirurgien y eust apporté tous les soins. Ainsi nos trois bons Pères Recollects faillirent estre victimes des animaux.

J'obmettois de dire que lorsque je fus arrivé audit verrat avec un gros baston, je me mis à le frapper sur la teste et sur le corps; de sorte que, se voyant maltraité, il se voulut venger sur moy, ce qui fit que, le voyant en furie, je m'enfuis moy-mesme à la maison et fermay la porte sur moy. Le sieur Chefdeville, qui estoit dans ladite maison, m'ayant veu arriver un peu eschauffé et ayant entendu que le P. Maxime estoit blessé, crut que je l'avois bïessé d'un coup de fusil, en ce qu'il avoit entendu tirer un peu auparavant. Après cet accident, je balançay si je ferois tuer ledit verrat; mais, comme je n'estois pas bien aise que M. de La Salle trouvast sujet d'estre mescontent, et que ledit animal n'avoit fait de mal à personne, et que ce qu'il avoit fait à mon esgard n'avoit esté qu'à cause de la quantité de coups que je luy avois donnés, il eut la vie sauve, au grand ennuy du P. Maxime, son ennemi, le seul contre qui il en avoit.

Pour revenir à la suite de nostre discours, il ne se passa rien d'extraordinaire : nous allions à la chasse tantost d'un bord,

tantost d'un autre, rapportant tousjours quelque palissade pour nostre retranchement quand nous allions du costé du bois. Ce qu'il y avoit de fascheux dans nostre situation, c'estoit que plusieurs de nos gens s'ennuyoient de n'avoir point de nouvelles, et désespéroient de sortir du pays, voyant les accidens qui estoient arrivez. Un jour qu'ils s'entretenoient de cela, disant qu'il ne croyoient pas que M. de La Salle retornast, j'appris par quelques-uns que le s^r Dahaut leur avoit dit qu'ils n'avoient que faire de se mettre en peine, et qu'il avoit des effets dont il les aideroit, et qu'il trouveroit moyen de se tirer de costé ou d'autre. J'advertis ledit s^r Duhautet luy dis qu'il ne songeoit pas de tenir de pareils discours, qui pourroient donner lieu à quelque émulation. Ensuite de quoy je rassuray nos gens, en leur représentant qu'il ne falloit pas s'impatienter, attendu que si M. de La Salle trouvoit sa rivière et qu'il montast aux Illinois, il luy falloit bien du temps, et que nous pouvions attendre un an et davantage sans nous impatienter ; qu'à l'esgard des vivres, ils n'auroient que faire de craindre, à moins qu'il n'arrivast malheur à nos poudres, dont nous avons plus que nous n'en pouvions user de nostre vie. Aussi appréhendois-je fort que le feu n'y prist par accident ou mesme par le tonnerre, qui est fort fréquent dans ces cantons, où j'ay remarqué plusieurs fois qu'il avoit mis le feu aux campagnes. C'est pourquoy j'avois mis des poudres en différents endroits pour prévenir les malheurs impréveus, et avoir de quoy tirer et subsister un temps.

Lorsque nous n'estions pas bien occupez et que tout le monde restoit à l'habitation, j'en employois une partie à couper des halliers¹, lesquels pouvoient faciliter l'approche de

1. L'auteur du Résumé a tu *hasiers*. Le *Dictionnaire de l'Académie*, qui ne donne pas ce mot, définit le Hallier « un buisson fort et espais ».

quelques Sauvages et leur permettre, en se cachant derrière, de nous tuer quelqu'un de nos gens. C'estoit en partie ce qui m'avoit obligé cy-devant de faire couper les arbres qui nous couvroient la vue, outre que lesdits halliers pouvoient servir de refuge aux maringouins, que nous appelons en France cousins, lesquels sont fort incommodes dans ce pays, lorsque le temps se brouille et qu'il veut pleuvoir. Je suis seur que je n'ay point trouvé de difficulté plus pénible à surmonter que celle de ces insectes qui empeschent le repos. Ce n'est pas qu'il soit malaisé de s'en garantir lorsqu'il y aura des maisons bien closes, ou que l'on aura des toiles ou estamines claires pour se faire des berceaux, dans lesquels ces petits animaux ne puissent entrer. Comme ils n'aiment ni le froid ni la grande chaleur, nous aspirions souvent à ce que le vent se tournast vers le nord, pour nous donner lieu de reposer.

J'avois fait nettoyer une grande place où, lorsqu'il venoit un peu de vent, nous estions bien mieux. J'avois fait peler l'herbe à une certaine distance autour de la maison, de sorte que, les soirs, j'exhortois nos gens à se divertir ainsi qu'ils jugeroient à propos, et, de notre costé, nous taschions à ne point prendre chagrin. Nous estions, de notre bande, les deux Pères Recollects, le sieur Chefdeville, le sieur Cavalier et moy. Le sieur Barbier, estant marié, tenoit compagnie à sa femme. — Chacun se divertissoit à sa façon. Dans ces pays les nuits sont presque égales aux jours, c'est pourquoy l'on avoit loisir de dormir.

Un soir que nous estions ainsi à nous divertir, l'on entendit quelques voix de l'autre costé de la rivière. Je criay alors : « Qui vive ? » L'on me respondit : *France!* ce qui me donna d'abord de la crainte qu'il ne fust arrivé encore quelque

accident; mais peu de temps après je reconnus la voix de M. de La Salle, qui nous cria qu'il avoit des chevaux. Je fus au plus viste au bord de la rivière prendre un canot pour les passer. Ce ne furent qu'embrassades d'abord de part et d'autre. Il y avoit du temps que nous ne nous estions veus. M. de La Salle nous dit qu'il avoit laissé ses chevaux à une portée de fusil, dans un endroit où les herbes estoient fines et bonnes, en ce qu'il estoit trop tard pour leur faire passer la rivière, et, de plus, qu'il ne sçavoit pas l'estat dans lequel estoient les choses, si nous y estions encore, attendu qu'il luy estoit arrivé plusieurs fois de n'avoir pas retrouvé le monde dans les endroits où il l'avoit placé. Enfin, la soirée se passa à raconter les nombreuses aventures qui leur estoient arrivées dans leur voyage. Quoyque j'eusse sujet d'estre joyeux, en ce que M. de La Salle estoit de retour en bonne santé, je voyois cependant que son voyage n'avoit encore rien avancé, malgré le longtems que nous estions dans le pays. Avant qu'il nous en eust rien dit, j'avois compris qu'il ne pouvoit estre allé jusqu'aux Illinois; par conséquent il n'y avoit rien de fait.

M. de La Salle me demanda d'abord si le sieur Duhaut jeune, Hurier et deux autres, qui sont venus, à qui il avoit donné permission de retourner depuis deux ou trois mois; et comme je lui respondis que je n'en avois point eu de nouvelles, il dit qu'il falloit qu'ils eussent esté tuez des Sauvages. Après plusieurs discours, et lorsque le dit sieur se fut un peu rafraischi, je le laissay reposer, et le lendemain je vis arriver les dits chevaux, au nombre de cinq, sur lesquels il y avoit du bled d'Inde, des fèves, des graines de citrouilles, des melons d'eau, que l'on mit dans la maison: mais je ne voyois que

huit hommes, de vingt qui estoient partis avec le dit sieur ; je m'enquis de ce qu'ils estoient devenus. J'appris que le sieur Bihorel, capitaine d'infanterie, s'estoit perdu peu après leur départ, de mesme que le sieur Duhaut, et que l'on n'avoit eu de nouvelles ni de l'un ni de l'autre, soit qu'ils eussent esté tuez par les Sauvages, soit qu'ils fussent morts de faim. J'appris aussi qu'un autre avoit péri, entraîné par un crocodile en passant une rivière. C'estoit un des domestiques du dit sieur, nommé Dumesnil, qui l'avoit abandonné au village où l'on avoit trouvé les chevaux et le mahis. Toutes ces nouvelles ne me donnoient pas bien de la joye, non plus qu'aux autres, attendu que nous restions en petit nombre. Cependant il n'y avoit pas de remède ; il falloit se résigner.

M. de La Salle fut bien aise lorsqu'il vit M. Chefdeville, et de retrouver en mesme temps ses papiers et une partie de ses hardes. Il eut ainsi le moyen de remplacer l'habit du sieur de Moranger, son neveu, qui ne valoit rien. Il fut question, d'abord de se restablir un peu ; puis, comme les voyages n'avoient encore rien produit, l'on songea à entreprendre celuy des Illinois, et à trouver le fleuve pour avoir du succès. Cependant, les chaleurs estoient incommodes ; le dit sieur trouva à propos de les laisser passer, après quoy l'on pourroit partir et retourner droit au village, où l'on avoit pris les chevaux et les graines. Le dit sieur me dépeignit ce village comme fort grand.

Après que l'on eut passé quelques jours, le dit sieur, qui avoit apporté quelques graines dans le dessein de les semer au dit lieu, crut ne le pouvoir faire sans enclos, pour les garantir des cochons, dont nous avions un assez bon nombre. A cet effet, il ordonna d'aller couper des pieux

dans des petits bois aux environs et les plus proches de la rivière, pour qu'on les pust embarquer sur les canots. Comme parmi ceux que j'avois fait assembler pour nous enclorre il y en avoit un certain nombre lesquels estoient de dix pieds de haut, en ce que je devois les mettre trois pieds en terre, M. de La Salle les consacra à faire un autre magasin, celuy où estoient les poudres n'estant pas trop bon. Cela fut exécuté dans la suite; de sorte que lorsqu'on n'alloit pas loin à la chasse, on destachoit un nombre de gens pour aller couper des pieux.

Un jour que le sieur Barbier et le Sauvage du sieur de La Salle estoient à la chasse avec plusieurs autres, au nombre de sept ou huit, ils firent rencontre d'une bande de Sauvages, lesquels, voyant que les nostres estoient en petit nombre, voulurent les attaquer. Mais quand les nostres virent qu'ils s'avançoient, ils se mirent en estat de leur tirer quelques coups de fusil: un Sauvage fut blessé, et les autres le transportèrent, soit qu'il fust mort ou autrement, ce que les nostres ne purent sçavoir au vrai, attendu que les dits Sauvages, voyant que les balles portoient plus loin que leurs flèches, et qu'ils avoient eu des leurs blessez, n'appuyèrent pas leur attaque. Les dits Sauvages s'estant retirez, nos gens reprirent aussi leur route; mais comme j'ay marqué ailleurs que ces peuples sont vindicatifs, nous ne fusmes pas long temps glorieux de ce prétendu avantage; en effet, quelques jours après ils nous tuèrent un homme tout proche de l'habitation. Comme l'on alloit presque tous les jours, pour faire la cuisine, chercher du bois à un petit bosqueteau situé à une portée de fusil, il n'y avoit qu'un homme ou deux qui prenoient des armes pour escorter, pendant que les autres faisoient leurs fagots; de sorte qu'au retour, un de la troupe s'estant arrêté pour

ramasser quelque herbe, comme du pourpier, dont il y a une assez grande quantité dans le pays, les Sauvages qui, suivant toutes les apparences, se devoient estre embusquez dans quelque hallier, ayant trouvé cet homme seul, ne balancèrent point de luy tirer deux ou trois flèches, après quoy ils gagnèrent au pied; mais quelqu'un qui les vit fuir en vinst au plus viste donner advis, mais trop tard, car, de courir après eux, l'on peut dire que c'est du temps perdu. L'on prit cependant les armes une douzaine, mais ils avoient le jarret bien plus souple que nous. Ils estoient dix. Nous en fusmes ainsi pour un homme qui mourut et un nombre de pieux. L'on commença ce retranchement ou plutost l'enclos pour enfermer le bled d'Inde et les autres graines.

Le soin que j'avois pris de faire courir le feu aux herbes servit alors bien aux chevaux que le dit sieur avoit amenez, en ce que l'herbe, estant revenue, estoit tendre et bonne; ce qui fait voir que l'on pourra avoir des bestiaux en abondance dans ce pays, où l'on n'aura que faire de foins pour les nourrir. Ils pourront, en effet, pasturer tout le long de l'année et avoir tousjours de bonnes herbes, car il n'y a presque point d'hiver. Il ne faudra que de la précaution. Par exemple, j'ay marqué ci-devant que nous avions eu plusieurs animaux mordus de serpents à sonnettes. Il y eut aussi un de nos chevaux qui en fut mordu à la maschoire, c'est à dire au droit de la maschoire, soit que ce cheval eust marché sur le serpent ou autrement. Quoy qu'il en fust, l'on s'aperceut qu'il se couchoit souvent, sans pouvoir demeurer longtems; on trouva ensuite qu'il avoit d'un costé la teste fort grosse: on luy donna une prise de thériaque; puis on luy scarifia l'endroit de la morsure, qu'on lava

avec de la saumure de lard, du vinaigre et du savon; il fut guéri; mais ce ne fut pas sans bien souffrir pendant sept ou huit heures, qu'il ne pouvoit demeurer en place. Je remarquay mesme, qu'il luy sortoit des gouttes d'eau par tout le corps, grosses comme les doigts, ce qui fait assez voir combien il faut que le venin de ces animaux soit fort et malin; cependant il y a du remède. Il y a aussi des serpents dans le canton, mais ils ne sont pas bien dangereux, comme en Europe, où j'ay veu plusieurs de nos gens qui en avoient esté piquez, en maniant parfois quelques vieux morceaux de bois dans lesquels il s'en trouvoit, mais ils en estoient quittes pour un peu de douleur et une légère enflure qui leur cuisoit pendant une heure ou deux.

Enfin, pendant que l'on travailloit à tout ce que j'ay marqué, l'on ne laissoit pas de s'entretenir du voyage que l'on devoit entreprendre, afin d'avoir connoissance de la dite rivière, dont j'ay parlé plusieurs fois. M. de La Salle me demanda un jour, si je serois d'humeur à entreprendre ce voyage, afin d'aller ensuite en Canada, et de là en France, pour conduire un bastiment au destour (*sic*), à ce que j'avois une petite teinture¹; il me dit que si j'avois quelque desgoust du pays, je le luy pouvois dire, afin qu'il ne fist pas son compte sur cela. Je luy marquay qu'il se pouvoit assurer sur moy dans tout ce qu'il me seroit possible de faire. L'on songea donc à se préparer.

Comme le sieur Duhaut avoit, ainsi que je l'ay marqué plusieurs fois, des haches, des couteaux et aussi autres choses, entre autres quelque toile de traite ou de ballots, M. de La Salle en prit qu'il distribua à divers particuliers, pour

1. De la marine?

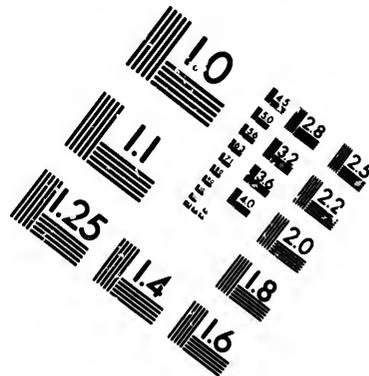
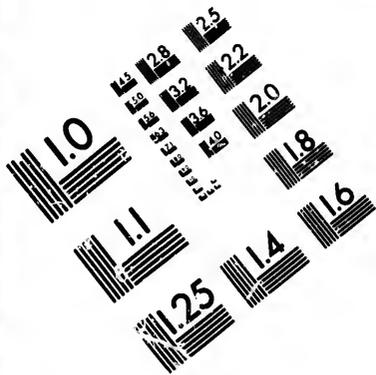
leur faire des chemises; une bonne partie ayant aussi leurs habits usez, l'on en fit faire pour les soldats avec les voiles que l'on avoit sauvées de la *Belle*. De mon costé, j'avois deux paires de draps de grosse toile; le dit sieur me dit de les luy donner; et, pensant que dans des conjonctures pareilles il ne faut avoir rien à soy, qu'il se faut ayder les uns les autres de ce que l'on a, je donnay également plusieurs chemises au sieur du Moranger, avec quelques paires de caleçons. De plus, le sieur Hurié, à son départ, m'avoit légué et donné une partie de ses effets, au cas qu'il ne revinst point. Je fis voir ce billet à M. de La Salle, mais celuy-cy ayant besoin de ces choses, s'en saisit, à la réserve d'une paire de draps, dont je fis faire des chemises.

Pendant que l'on se préparoit de la sorte, il arriva à M. de La Salle de se trouver incommodé d'une descente, que le dit sieur avoit eue pendant sa jeunesse, et dont il disoit n'avoir pas souffert depuis vingt-cinq ans. Cet accident retarda naturellement le voyage. Il me marqua mesme qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il pust entreprendre le voyage, à moins qu'il ne luy amendast. Je luy proposay que, s'il me vouloit donner son Sauvage avec une quinzaine d'hommes, je ferois mon possible pour passer. Je demandois le Sauvage, parce qu'il estoit nécessaire pour la chasse, ce qui estoit la chose la plus utile pour une entreprise pareille, attendu qu'il est impossible de pouvoir marcher sans estre nourri; mais il me respondit que sa présence estoit nécessaire aux Illinois, et que je ne pourrois pas faire ce qu'il prétendoit, outre qu'il estoit à propos que M. Cavalier, son frère, fust en France, et qu'il ne le pouvoit pas abandonner qu'il ne l'eust mis en un lieu de seureté et de connoissance. Enfin, je luy marquay que je ferois de mon

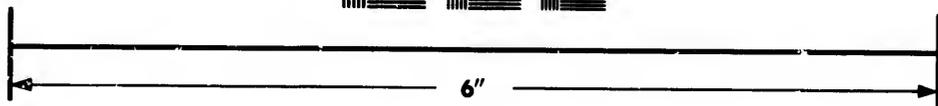
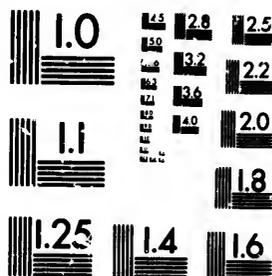
mieux, et tout ce qu'il me seroit possible, au cas qu'il jugeast la chose faisable; mais il ne le trouva pas à propos; il fallut donc attendre encore quelque temps. Il auroit esté à souhaiter qu'il nous eust expédié des ordres; le malheur qu'on verra par la suite ne seroit pas arrivé.

Nous restasmes encore quelque temps dans ce lieu. Le dit sieur, voulant éviter des désordres, fit tuer le verrat qui avoit blessé le Père Maxime, quoiqu'il eust une quinzaine de truyes et plus qu'il dominoit, car il ne permettoit pas à d'autres jeunes de s'en approcher. La viande de ce verrat se trouva fort bonne; il s'estoit, à la verité, tousjours maintenu gras, en ce que nos animaux avoient souvent de la viande et qu'ils trouvoient dans ces campagnes des herbes et des racines qui les faisoient subsister. Quelque temps après, nous trouvâmes aussy celuy qui estoit perdu, et dont j'ay parlé. Il y avoit bien trois mois qu'il estoit perdu, ce qui fait voir que les loups et les chiens sauvages, dont il y a quantité dans ces cantons, ne doivent pas être si meschants qu'en Europe, ou bien c'est qu'ils ne connoissoient pas l'animal, n'en ayant point veu parmi eux : car ce ne pouvoit pas estre la défense qu'il devoit avoir faite, puisqu'il n'avoit pas plus d'un mois ou six semaines lorsqu'il fut perdu. Comme on le trouva, en allant à la chasse, et qu'il estoit devenu sauvage, à bien dire, on le tua d'un coup de fusil, et il fut mangé; l'on en mangea aussi quelques petits à lait qui, bien qu'ils eussent couru après leur mère et mangé de la viande, ne laissoient pas d'estre fort bons. C'est pourquoy ce sera un grand avantage dans ce pays, de ce que l'on pourra faire des nourritures commodément, et de toutes sortes de bestiaux, sans grand travail.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

155 128 125
132 122
20

01

J'ay cy-devant dit que j'avois planté plusieurs choses, entre autres plusieurs cotonniers; ils estoient fort bien venus et estoient fort beaux; nous eusmes mesme le plaisir de les voir fleurir, ils avoient une quantité de fleurs. — Mais, ainsi que je l'ay marqué ailleurs, lorsque les vents se jettent au nord pendant les trois ou quatre mois de l'hiver du pays, ils sont extrêmement froids et piquants, cela fut cause que nous n'eusmes pas toute la satisfaction que nous nous promettons de nos cotonniers. En les plantant, je n'avois pas eu la précaution de ne pas les exposer au vent du nord, et, de plus, j'ignorois que ces sortes d'arbres fussent si tendres au froid, ce qui fit qu'une fois, le vent du nord ayant duré trois ou quatre jours et bien froid, j'eus le desplaisir de voir mes pauvres cotonniers qui furent tous brouis, c'est à dire que toutes les fleurs, dont il y avoit quantité, furent toutes brûlées, ainsi que les feuilles, de la mesme manière que sont celles de la vigne et des noyers en France lorsqu'il vient quelque gelée. Je ne sçais ce que lesdits arbres seront devenus depuis, attendu que nous partismes quelque tems après. M. de La Salle en fut fasché, tant c'estoit un plaisir de les voir si grands en si peu de tems. C'estoit encore une commodité pour l'usage du pays, quand mesme ce n'auroit esté que pour faire de la chandelle, mais ils auroient bien servi à autre chose. Il y auroit lieu assurément d'en planter dans les endroits, qui ne sont pas exposez audit vent du nord.

Je ne dois pas oublier de dire que M. de La Salle ayant appris par quelques uns que le Pere Maxime avoit escrit quelque chose sur sa conduite, ledit sieur fit un peu de bruit, et il fut un espace de temps qu'il ne mangeoit pas avec lesdits Pères. Il me réprimanda mesme un peu, disant que je

luy devois avoir donné avis de cela à son arrivée, ainsi que de quelques autres choses, c'est à dire de quelques contestations que j'avois eues avec le sieur Duhaut. Mais je luy dis que je sçavois bien qu'il le sçauroit par d'autres, outre que, ces sortes de choses estant passées, il n'estoit pas nécessaire de les renouveler, veu que nous avions à penser à bien d'autres.

Je mentionneray encore une contestation qui arriva audit lieu sur les privilèges que le Roy donne aux premiers nés, dans un pays nouvellement habité, qui est de les anoblir. Comme j'ay marqué plus haut qu'il y avoit un nommé Tallon, lequel avoit esté cy-devant en Canada, qui avoit de la famille, et dont la femme estoit enceinte lorsqu'on s'embarqua, ce qui fit qu'elle accoucha sur le vaisseau, et M. de La Salle fut prié de donner le nom à son enfant, qui fut nourry pendant la traversée et vivoit encore lorsque nous sommes partis; mais son père mourut dans le commencement qu'on fut dans le pays, et la veuve se maintenoit tousjours avec ses enfants. Or la femme du sieur Barbier, qui s'estoit marié en l'absence de M. de La Salle, estoit grosse, et il prétendoit que, si elle accouchoit d'un fils, il devoit jouir des privilèges que le Roy accordoit aux premiers nés; mais ladite veuve représentoit que son fils, estant né en chemin, devoit estre l'aisné, comme s'il estoit né dans le pays, de sorte que c'estoit une dispute entre les deux parties. Ledit sieur Barbier représentoit que, comme officier, le privilège luy devoit plutost appartenir. M. de La Salle, qui n'estoit pas trop satisfait du mariage du sieur Barbier, et voyoit avec ennui commencer la colonie par un enfant né avant le temps convenable, trouvoit qu'il n'estoit pas juste qu'il jouist dudit privilège. Ces

sortes de matières nous servirent d'opéra pendant un temps. Mais la dispute fut terminée par une fausse couche que fit la femme du sieur Barbier.

Le sieur de La Sablonnière, à qui j'avois dit d'attendre la décision de M. de La Salle, sur le projet qu'il avoit d'espouser une jeune fille de Paris, luy en ayant demandé la permission, ledit sieur luy dit qu'estant d'une famille distinguée, comme il estoit, cela ne se pouvoit pas, et que ses parens n'y consentiroient pas, non plus que luy; que, bien loin d'y consentir, il le luy défendoit; de sorte que cela se passa.

Quelque temps après, M. de La Salle, se sentant soulagé de son incommodité, songea à reprendre son voyage. Nous passasmes cependant encore les festes de Noël audit lieu; l'on y solennisa la messe de minuit avec tout l'ordre possible, ainsi que le reste de l'office, où chacun fit ses dévotions pour offrir nos vœux à Dieu et le prier de nous vouloir conduire. Nous passasmes aussi la feste des Rois, qui fut célébrée avec bien de la présence d'esprit, la boisson ne nous l'ayant pas fait esgarer. Nous ne laissasmes pas de crier : *Le Roy boit!* avec de l'eau; quoyque j'eusse encore un flacon ou deux d'eau-de-vie, mais il estoit bien plus à propos de la garder, au cas qu'il y eust quelqu'un de blessé, ou pour quelque autre sujet nécessaire. Après, il ne fut plus question que de partir et de s'équiper a cet effet.

Comme j'estois nommé pour ce dernier voyage, M. de La Salle donna le commandement dudit poste au sieur Barbier,Il resta dans ladite habitation, avec le sieur Barbier pour commandant, le sieur Chefdeville et deux Recollects, savoir : le Père Zénobe Membré, et le Père Maxime Leclerq, le sieur marquis de La Sablonnière, un chirurgien et autres

au nombre de vingt ou vingt-un y compris, les filles et les femmes, lesquelles estoient au nombre de sept. — Il n'y avoit pour lors que le sieur Barbier de marié.

Ceux qui restoient audit lieu ne devoient pas avoir peur de mourir de faim, attendu la quantité des cochons, qui n'estoient pas moins de soixante-quinze; d'autre part, le bled d'Inde qu'on leur laissoit venoit à bien; il y avoit encore beaucoup de volailles, sçavoir : dix-huit à vingt poules; de sorte qu'ils n'avoient qu'à se bien garder et à faire bon quart.

M. de La Salle ayant donné aussi ses ordres pour ceux qui restoient, nous partismes le douziesme jour de Janvier 1687 de ladite habitation, située sur la rivière aux Bœufs, proche de la baye Saint-Louis. L'on prit environ cent livres de poudre et des balles à proportion, avec sept ou huit douzaines de haches et quelques grosses de couteaux, et autre choses semblables qui estoient venues de la barque. Les haches et les couteaux appartenoient, comme j'ay dit ci-dessus, au sieur Duhaut, tous les effets de M. de La Salle ayant demeuré dans la barque. L'on se munit aussi de quelque farine; il en resta quelques barils à ladite habitation, que l'on conservoit pour les malades ou pour un besoin. M. de La Salle prit ses habits et *ses papiers qui avoient esté sauvez du naufrage*; chacun, de son costé, une partie de ce qu'il avoit de meilleur. Je pris, moy, quelques chemises, des cravates, des mouchoirs et aussi le reste de la rassade et les couteaux que j'avois, pour traiter, en cas de besoin et de rencontre de quelques nations; et comme j'avois encore du linge et des hardes, des marchandises telles que couteaux et choses semblables, je les baillay entre les mains de M. Chefdeville. M. du Morenger ayant besoin de linge,

je luy en donnay. M. de La Salle luy avoit desjà donné le justaucorps que j'avois offert audit sieur. Tout estant prest, M. de La Salle donna ordre d'aller camper à une lieue et demie environ dudit lieu nommé le Boucan, afin d'achever de s'équiper audit lieu; de sorte que nous prismes congé, ce qui ne se fit pas sans chagrin de part et d'autre, et le Père Zénobe marqua qu'il n'avoit jamais eu tant de regret à une séparation qu'à celle-là. — Enfin, nous fusmes camper audit lieu. L'on y prépara les charges de nos chevaux du mieux qu'il fut possible, puis on les fit passer de l'autre costé de la rivière à la nage, et l'on passa les hardes et ce qu'il y avoit dans un canot, que le sieur Barbier avoit amené avec quelque autre de l'habitation et qu'il ramena, après nous avoir passez. M. de La Salle luy recommanda encore une fois d'avoir soin de tout et surtout de se tenir bien sur ses gardes, et qu'il fist en sorte de semer le bled et les fèves qu'on luy laissoit.

VIII

LA SALLE PART AVEC JOUTEL

ET L'ABBÉ JEAN CAVELIER, POUR LES MENER AU MISSISSIPPI
ET REVENIR A LA RIVIÈRE AUX BŒUFS.

Nous nous mimes en route au nombre de dix-sept, sçavoir : M. de La Salle, M. Cavelier le jeune, le Révérend Père Anastase, Recollect, le sieur Duhaut, son chirurgien et autres, parmi lesquels estoit un petit garçon de ce Tallon, lequel

avoit esté en Canada, M. de La Salle ayant dessein de le laisser aux Cenis, pour apprendre la langue. ainsi que le Père Anastase et quelques autres. Nous ne fismes pas grand chemin sans estre obligez de nous arrester. Il nous fallut raccomoder les charges de nos chevaux. Nous relaschames près du lieu où nous avions campé, à cause de la quantité de bœufs qu'il y a dans ce canton, où l'on en avoit boucané un grand nombre. Nous campasmes dans un bouquet de bois, où nous fismes bon quart, parce que nous remarquasmes plusieurs pistes d'hommes nouvellement imprimées sur le sable et qu'il y avoit plusieurs fumées aux environs. Le lundi 13, nous traversasmes une campagne, large d'environ une lieue et demie ou deux lieues, dans laquelle nous vismes plusieurs bandes de bœufs, chevreuils, coqs d'Inde, outardes et autres sortes de gibier en abondance. Ces terres me parurent très-bonnes, quoyqu'il s'y rencontra des endroits marescageux causez par le croupissement que l'eau des pluyes fait dans certains endroits où il n'y a pas d'esgoust, les terres estant un peu enfoncées. La hauteur des herbes empeschoit aussi que le soleil ne peust pénétrer, ce qui nous fatiguoit aussi bien que nos chevaux, attendu que ces herbes s'entremesloient dans nos jambes, et, parmi elles, il s'en trouvoit de coupantes, lesquelles nous faisoient bien du mal, avec de l'eau que nous avions parfois jusqu'aux genoux, à cause des pluyes tombées les jours précédents.

Cette campagne se termine à un grand bois, où il y a toutes sortes de beaux arbres, entre autres de grands chesnes, lesquels seroient fort propres à bastir. Au milieu dudit bois passe la rivière *aux Cannes*. Ces cannes ne sont, à proprement parler, que de grands roseaux; elles sont creuses et fort in-

commodes dans les lieux où elles sont en quantité, espaises et hautes, parce qu'on n'y peut passer à moins de s'y faire ouverture. Cette rivière fut changée de nom par M. de La Salle et fut nommée la rivière à la Princesse, à cause des amours du sieur Barbier, qui s'estoient pratiquées sur les bords et qu'il y traitoit sa belle de *Princesse* et de *Mignonne*. Le proverbe est bien vray, qu'il n'y a point de laides amours, attendu que l'objet n'estoit pas trop charmant; et comme d'ordinaire on donne le nom aux rivières et autres lieux des aventures qui y arrivent aux particuliers, soit d'estre tombez dedans ou de s'y estre esgarez, ou fait semblable, ainsi celle-ci fut nommée la Princesse. Elle se descharge, environ cinq lieues au-dessous dudit lieu où nous estions, dans la baye Saint-Louis, après avoir joint l'autre bras qui fourche et se sépare au-dessus. Si l'on estoit venu s'establir audit lieu, il ne seroit pas mort autant de monde, attendu que ces bois sont une commodité et qu'il y en a quantité de plusieurs espèces fort propres à ce qu'on voudroit faire. Cette rivière peut porter de moyens bateaux jusques audit lieu. L'on tua cinq bœufs à l'entrée du bois. Nous passasmes ladite rivière à gué avec les charges de nos chevaux.

Les terres me paraissoient fort bonnes dans le canton, produisant de fort bonnes herbes et fort hautes, ce qui me faisoit juger qu'elles produiroient bien du bled et autres choses, si elles estoient cultivées. Nous remarquasmes qu'il y avoit campé des Sauvages en assez grand nombre, suivant la disposition de leur camp et le nombre des cabanes qu'ils y avoient faites. — Les bœufs et les coqs d'Inde y estoient en assez grand nombre.

Après que nous fusmes campez, M. de La Salle envoya

une partie du monde avec des chevaux pour chercher la viande des bœufs, que l'on avoit tuez de l'autre costé de la rivière, ainsi que les cuirs, pour s'en servir à couvrir les hardes et à cabaner en cas de pluye, et comme il ne manqua pas d'en tomber, lesdits cuirs vinrent assez à propos.

Le mardi 14, la pluye ayant cessé, nous nous mîmes en chemin, où nous traversâmes une campagne, large d'environ trois lieues et de six à sept lieues de long, allant vers le nord. Nous vîmes toujours quantité de bœufs et d'autre gibier, comme aussi quantité de routes ou chemins battus, allant de costé et d'autre, faits par lesdits bœufs. Nous remarquâmes qu'ils marchaient tousjours sans s'arrester à manger, et mesme quelques bandes couraient. Ce qui nous fit juger qu'ils devoient estre poursuivis par quelques bandes de Sauvages, fuyant tous d'un mesme costé et suivant la mesme route allant vers l'est. Nous ne fusmes pas trompez dans nos pensées, car un de nos chevaux s'estant abattu, l'on fut obligé d'arrester pour attendre qu'il fust rechargé. Pendant ce temps-là chacun regardoit de tous costez. Nous vîmes alors une bande de bœufs courant fort viste, et peu après nous vîmes un Sauvage qui les suivoit de près. M. de La Salle, l'ayant descouvert, donna ordre qu'on deschargeast un cheval pour courir après luy. Ce qui fut fait, et, comme ledit Sauvage estoit tout à sa chasse, il ne s'aperçeut que trop tard que nostre cavalier courait sur luy, quoyqu'il eust changé de route. Lorsqu'il le vit à portée, il s'arresta, et le cavalier l'ayant joint luy fit signe d'avancer, ce que le Sauvage fit et il l'amena droitâ nous, où, estant arrivé, il estoit fort embarrassé de sa contenance. Or je puis asseurer qu'il n'estoit pas seul, la peur luy tenoit bonne compagnie, et ce n'estoit pas sans raison, car

parmi eux, lorsqu'ils tombent entre les mains de leurs ennemis, ils ne donnent point de quartier, et une partie de nostre bande juroient sa mort, en ce qu'ils nous avoient tué plusieurs personnes. Mais M. de La Salle ayant fait réflexion qu'il n'estoit pas resté grand monde à l'habitation et que nous ne leur avions rien fait qu'ils ne s'en fussent vengez, à bien plus de perte de nostre costé, jugea à propos de le traiter avec douceur, en ne luy faisant aucun mal. Il luy fit entendre par signes que nous ne voulions de guerre avec personne, et que nous portions la paix partout. Ensuite de quoy, l'on fit du feu et on luy donna à fumer. Mais quelque convenue qu'il peust avoir, il ne se peut empescher de trembler. Après qu'il eut fumé, M. de La Salle luy ayant fait donner quelque bout de tabac, nous représentasmes qu'il estoit à propos de le laisser aller; que si nous le traitions en ennemi, les gens restez à l'habitation seroient en grand risque, estant obligez de sortir pour la chasse, outre que ledit Sauvage pouvoit estre d'une autre nation que ceux avec qui nous avions esté en guerre, quoyqu'il nous eust fait entendre que l'on avoit fait tirer des coups de fusil sur eux dans le bas de la rivière aux Cannes. Ce devoit estre le sieur Barbier, lorsqu'il fut avec trois canots dans le bas de ladite rivière, où le nommé Meunier fut tué, ainsi que je l'ay marqué ailleurs; et, comme le sieur Barbier avoit tiré sur eux le premier, ils n'avoient pas eu tout le tort de se venger, ayant cette méthode parmi eux; de sorte qu'après plusieurs questions que M. de La Salle luy eut faites et lorsqu'il luy eut donné quelques bagatelles, il luy fit signe de partir, ce qu'il fit, où nous admirions sa manière: il s'en alla fort doucement, jusqu'à ce qu'il fust un peu esloigné et hors de portée, après quoy il doubla le pas

d'une grande vistesse. M. de La Salle nous dit alors qu'il estoit à propos de faire la paix avec ces peuples, afin qu'ils n'eussent point sujet de fatiguer ceux de l'habitation. Mais ces précautions auroient dû estre prises dès le commencement que nous arrivâmes dans le pays; il ne nous seroit pas alors mort tant de monde; l'on auroit aussi pu tirer, en peu de temps, bien des renseignemens de ces peuples, lesquels nous auroient bien servi, soit pour la connoissance du pays et pour l'establisement, soit pour avoir des nouvelles de la grande rivière, dont ledit sieur n'en avoit encore aucune. Outre cela, si l'on eust conneu le pays, l'on se seroit établi dans un endroit plus avantageux que celuy où est l'habitation, tant pour les bois qui en sont esloignez, que pour l'eau, qui n'en est pas trop bonne, se trouvant bien souvent saumastre et notamment lorsque les vents viennent de la mer, ce qui n'a pas peu contribué à la mort d'une partie du monde, tandis que nous n'estions pas plus avancez qu'au premier jour. Au contraire, nous l'estions bien moins, en ce que nous estions plus affoiblis de tout; les vivres estoient mangez, les effets perdus et la plus grande partie des hommes morts, sans avoir rien fait.

Pour revenir au récit de nostre voyage, après que ledit Sauvage fut party, nous rechargeâmes nos chevaux, et poursuivîmes nostre route, où nous ne fîmes pas demi lieue que nous aperçûmes un autre Sauvage, qui faisoit le mesme manège après une bande de bœufs. M. de La Salle envoya encore après luy, ayant fait monter deux hommes chacun sur un cheval; ils joignirent le Sauvage comme l'on avoit fait le premier, et l'amènèrent devers nous. On luy fit le mesme traitement que l'on avoit fait au premier, après quoy on le renvoya, et nous poursuivîmes nostre route. Nous n'avions pas fait

encore grand chemin, que nous aperceusmes une troupe d'hommes, venant à nous vers nostre gauche. Nous ne laissasmes pas de marcher jusqu'à ce qu'ils fussent à nostre portée, après quoy M. de La Salle nous fit faire halte pour les attendre, et, lorsqu'ils nous virent arreztez, ils s'arrestèrent aussi, n'osant avancer. Mais comme M. de La Salle sçavoit la manière d'agir avec ces sortes de peuples, il quitta son fusil et s'avança vers eux, en leur faisant signe de s'avancer. Aussitost celuy qui commandoit la troupe vint; il estoit fort bien fait et paraissoit fort humain. M. de La Salle nous avoit donné ordre de nous tenir sur nos gardes, et après que ledit Sauvage eut joint et fut venu vers nous, les autres s'approchèrent aussi et nous firent quelques caresses; il fut question de les faire fumer, attendu que c'est le premier régal qu'il faut faire avec les Sauvages. Après quoy, M. de La Salle leur fit entendre que nous allions vers les Cenys et que nous irions ensuite dans nostre pays; il leur marquoit qu'au retour on leur porteroit les choses dont ils auroient besoin, comme couteaux, haches, rassades et choses semblables. Il leur faisoit entendre par signes, et ils nous marquoient qu'ils en comprennoient une bonne partie; ledit sieur leur distribua ensuite quelques bouts de tabac, les congédia en leur faisant entendre que nous voulions la paix avec tous, ce dont ils parurent estre fort contents et satisfaits, et s'en furent chacun de leur costé, vers plusieurs bouquets de bois, lesquels estoient esloignez d'environ une lieue de nous.

Nous avançasmes encore environ une demi lieue pour gagner un bouquet de bois, dans lequel M. de La Salle avoit campé l'automne dernier. Ledit bouquet de bois estoit défendu d'un costé par un grand marais, et le reste

estoit environné de campagnes; nous le fortifiâmes par des abattis de bois, que nous fîmes tout au tour, à cause qu'il y avoit quantité de Sauvages aux environs, et que nous avions veu ceux qui nous estoient venus joindre prendre plusieurs routes en s'en retournant, ce qui nous fit juger qu'ils devoient estre allez advertir quelques bandes de leurs gens. Nous ne fusmes pas tout à fait trompez dans nos conjectures, car à peine avions nous fait la moitié de notre retranchement que nous aperçusmes un homme, puis deux, puis trois, lesquels venoient les uns après les autres, si bien qu'en peu de tems nous en vîmes quatorze près de nous. M. de La Salle donna ordre de prendre les armes à une partie d'entre nous, pendant que les autres continueroient ce travail. Ledit sieur s'avança ensuite vers eux pour leur parler, et nous advertit de nous tenir sur nos gardes, en ce qu'il avoit remarqué que lorsqu'ils ont dessein de faire quelque meschant coup, ils agissoient environ de la mesme manière, c'est-à-dire en venant les uns après les autres, comme ceux-cy estoient venus. En conséquence il plaça du monde en différens endroits, à portée les uns des autres, car ils ne sont pas assez hardis pour attaquer lorsqu'il y a du risque, mais seulement lorsqu'ils voyent leur belle; pour lors ils font leur coup, par le moyen de quelque signal entre eux, soit en tirant quelque flèche en l'air, soit par quelque éclat de voix ou quelque cri. Lorsque ledit sieur les fut joindre, ils luy marquèrent qu'ils venoient pour nous voir, ayant appris par quelques-uns de leurs gens que nous ne faisons de mal à personne et que cela estoit bien. M. de La Salle leur donna à fumer, et leur fit entendre que nous allions aux Ceniz, et, ensuite, dans notre pays pour chercher plusieurs choses, et, entre autres, des hommes pour aller à la guerre avec eux.

Après qu'on eut esté quelque temps, on leur fit entendre que la nuit s'approchoit et qu'il falloit se reposer; ledit sieur leur donna quelque chose, car il faut toujours leur faire quelque petit présent, attendu qu'ils n'ont rien que quelques meschantes peaux passées, dont ils se couvrent lorsqu'il fait froid, ce qui est rare dans ces cantons, quoyque cependant les nuits, qui sont longues et presque égales au jour, soient assez fraiches. Après qu'on leur eut fait signe de s'en aller, ils s'enfurent chacun de leur costé. Ils virent bien que nous fortifions nostre campement; je remarquay, en effet, qu'ils avoient souvent la veue tournée de ce costé là. M. de La Salle nous re-commanda de faire bon quart, mais de veiller principalement sur nos chevaux, de crainte qu'ils ne nous en vinsent dérober quelques-uns: nous avons remarqué parmi ces derniers Sauvages qu'il n'y en avoit pas un de ceux que nous avons veus les premiers. Cependant la nuit se passa fort tranquille et sans avoir rien veu ni entendu.

Le mercredi 15 nous poursuivismes nostre route et chercasmes le gué, par où on avoit passé la rivière le printemps dernier; mais, comme l'on avoit marché pour lors la nuit à travers ledit bois, par où ladite rivière a son cours, nous manquasmes ledit gué, et la rivière estant grossie à cause des pluyes, l'on ne voulut point risquer les chevaux à celuy que l'on avoit passé l'automne dernier. C'est pourquoy nous continuasmes, en remontant ladite rivière, allant vers l'ouest et l'ouest-nord-ouest, où nous trouvasmes des pays de toutes natures, tantost de belles campagnes, en d'autres endroits de belles rivières séparées des campagnes par de grandes futayes, composées de différentes espèces de bois de grosseurs diverses, lesquels, quand ils auroient esté plantez à plaisir, n'auroient

pas esté mieux rangez. La rivière passe au milieu dudit bois, et, outre cela, plusieurs ruisseaux s'y deschargent, lesquels tiennent d'un bord et d'autre. Le terrain est très-bon en apparence, le long de cette rivière, car, quoyqu'il y ait de gros arbres, il ne laisse pas d'y avoir de très-belles herbes dessous.

Nous trouvions de temps en temps de petites prairies séparées par des lisières de bois qui ont, les unes une lieue de long et les autres plus ou moins larges, où les bois les plus ordinaires sont des charmes et des noyers, des ormes et une manière de fresne; à l'esgard des chesnes, il y en a de différentes espèces. Nous trouvions quelquefois des bois fort espais dans certains endroits, dans lesquels nous estions obligez de faire ouverture à coups de hache pour passer nos chevaux, des hommes ayant desjà bien de la peine à y passer. Le soir on tua un bœuf. Pendant que les uns estoient occupez à l'habiller, les autres travailloient à faire retranchement afin de passer la nuit dans un bouquet de bois, situé sur le bord d'une petite prairie. Nous fismes un abattis de bois autour de nous à la portée de la flèche; les arbres estant ainsi meslez les uns avec les autres, il estoit impossible d'approcher sans faire du bruit. On coupa aussi des herbes qui nous ostoient la veue dans ladite prairie, afin que personne ne vinst se glisser et cacher dedans. Nous fismes nostre feu dehors, afin que nous peussions mieux découvrir dehors et autour de nous: car ces peuples sont fort subtils et ont la veue meilleure que nous. L'on tua encore plusieurs bœufs. Nous passames la nuit en faisant bon quart, sans avoir rien entendu.

Le jeudi 16 nous poursuivismes notre chemin en longeant ladite rivière, trouvant presque tousjours mesme pays. Nous remarquasmes une espèce de costeau qui régnoit d'un costé

de la rivière, et presque à égale distance quelque pointe de bois. Nous en trouvions tousjours de temps en temps où il falloit se frayer le chemin à coups de hache, ce qui ne laissoit pas de nous fatiguer ; mais ce qui nous estoit avantageux, c'estoit l'abondance de la chasse, car nous voyions toujours quantité de bœufs et de coqs d'Inde. Nous avions une chienne qui les couroit, lorsqu'elle les descouvroit, et les obligeoit à se brancher ; nous allions ensuite les débusquer. Nous fismes environ trois lieues ledit jour, tirant vers le nord-ouest.

Le vendredi 17, suivant tousjours la mesme route avec assez de difficulté, à cause des bois que nous trouvions de temps en temps et de plusieurs ruisseaux qu'il nous fallut traverser, nous trouvâmes un costeau sur lequel il y avoit bien deux ou trois cents cabanes de Sauvages, c'est-à-dire les perches seulement, attendu qu'ils emportent avec eux les cuirs, ou les *apaquois*, qui sont des nattes de joncs, dont elles sont couvertes. Les Sauvages n'en estoient pas partis depuis longtemps, et, suivant le nombre desdites cabanes, il falloit qu'ils fussent bien mille ou douze cents personnes. Nous fismes environ deux lieues ; pendant cette course notre Sauvage, ayant trouvé une bande de bœufs et vaches, en tua sept ou huit, dont on prit du meilleur et du plus gras. Après quoy, nous poursuivîmes notre route. Nous rentrâmes dans les bois où, après avoir fait encore une lieue et demie ou environ, nous traversâmes une branche de rivière dont le fond estoit fort meschant. Après que nous eûmes traversé un autre petit bois, nous rencontrâmes une autre petite rivière dans laquelle plusieurs se deschargent, et, le fond s'en estant trouvé trop mauvais, l'on ne voulut pas risquer les chevaux, en ce qu'ils auroient couru risque d'y rester ; nous fusmes obligez de cou-

cher sur le bord, attendu que la nuit s'approchoit. Nous fis-
mes un petit retranchement comme à l'ordinaire, et la pluye
estant survenue pendant la nuit, elle demeura aussi le lende-
main 18, que l'on fut obligé de séjourner assez fraîchement,
attendu que nous n'avions que nos couvertures pour nous
garantir de la pluye, n'y ayant pas de commodité pour caba-
ner; outre cela, nos chevaux n'estoient pas trop bien, n'y ayant
pas d'herbes dans ce lieu. M. de La Salle envoya voir si l'on
trouveroit quelques passages et quelque endroit, où il y eust
plus d'herbes; mais la pluye fut si forte qu'il n'y eut point
d'apparence de camper, les ravines faisant de grandes rivières.

Le 19, dimanche, la pluye s'estant un peu modérée, nous
nous mîmes en chemin, quoyqu'il fist un gros brouillard fort
espais, avec la difficulté des chemins, où nous avions de l'eau
jusqu'à my-jambes, et bien souvent jusques aux cuisses; de plus,
il nous falloit couper les bois, ainsi que je l'ay marqué ci-
devant : nous en trouvions en effet d'aussi espais que les
forts taillis de France. Nous continuâmes cependant à
remonter jusques au haut des ravines avec bien de la peine;
une partie de nous estant obligez de marcher devant pour
ouvrir la route, lorsqu'il se trouvoit quelque difficulté, les
autres menoient les chevaux, et nous aurions eu encore bien
plus de peine à en venir à bout si ce n'avoit esté que nous
trouvions des routes de bœufs, que nous suivions tant d'un
costé que d'un autre. C'est à quoy il convient de prendre
garde: lorsqu'on marche dans les bois, il faut suivre leur route
pour éviter les embarras, dont ces animaux ont l'instinct de
se détourner en prenant des passages moins difficiles, la terre
plus forte, les bois et les cannes ayant moins d'espaisseur,
ainsi que les gués les meilleurs des rivières. Quoyque les

chemins que prennent les bœufs destournent souvent de la route que l'on veut tenir, l'on en trouve d'autres qui regagnent ou en approchent. Quand l'on a passé ces mauvais pas, il faut toujours prendre les plus nouvelles et les plus grandes routes, car, lorsque les bœufs trouvent quelque difficulté, soit de quelque arbre tombé ou autre chose semblable, ils en cherchent un autre. Ce n'est pas que ces sentiers ostent la difficulté des chemins; ce sont, en effet, autant de ruisseaux après les pluies, et dans d'autres endroits il s'y fait de grands trous de pied à autre. Quand ces sortes de routes sont sèches, elles sont fort incommodes, estant raboteuses et dures, ce qui ne nous estoit pas fort agréable, attendu que nous n'estions pas chaussez comme il eust fallu pour ces sortes de chemins, nos souliers ne consistant, pour la plupart, qu'en un morceau de peau de bœuf ou de chevreuil, que nous cousions comme un chausson. Si nous avions eu des peaux passées, ce n'auroit esté que demi-mal, mais nous estions obligez de nous servir des peaux des bœufs que nous tuions, lesquelles estant toutes fraîches s'ajustoient bien, mais lorsqu'elles venoient à sécher dans nos pieds, nous ne pouvions plus les en tirer; nous estions forcez alors de demeurer un espace de temps dans l'eau pour les y laisser tremper. Il y avoit encore une autre incommodité à ces chaussures, c'estoit qu'elles nous eschauffoient les pieds au point d'y avoir du mal. Mais, pour revenir à nos chemins, quoiqu'ils fussent battus, nous ne laissons pas d'y trouver de grandes peines. Les bœufs, malgré l'espaisseur des bois, trouvaient le moyen de s'y faire passage par force ou entre deux arbres; mais nos chevaux chargez ne pouvoient passer, à moins que nous ne leur fissions ouverture nous-mesmes, ce qu'il nous falloit faire

sou
cou
pre
qu'i
esté
P
sage
ce q
les b
nous
Nou
espèc
fraisc
pliss
c'esto
ce car
qu'ils
autre
Le
pas d
lieue
pagné
qui al
avoir
les dit
conno
courar
loin. C
arbres
moyen

souvent. Nous marchâmes ainsi tout le jour sans faire beaucoup de chemin et sans trouver un seul endroit qui fust propre à camper et qui ne fust point noyé, à cause des pluies qu'il avoit fait les jours précédents, quoyque nous eussions esté de bord et d'autre.

Pendant que l'on coupoit quelque bois pour ouvrir un passage, nous entendîmes un bruit comme d'une cheute d'eau, ce qui nous fit juger que ce pouvoit estre quelque ravine dont les bords seroient escarpez et elevez, et qui, par conséquent, nous promettoient quelque endroit propre pour camper. Nous fusmes vers ledit lieu, où nous campâmes et fîmes une espèce de fort, à l'ordinaire. Nous passâmes la nuit assez fraîchement, la terre estant si pénétrée d'eau qu'elle remplissoit tous les pas que l'on faisoit; et ce qui estoit fâcheux, c'estoit que nos chevaux n'avoient presque point d'herbe dans ce canton pour leur subsistance, et qu'il fallust encore que ce qu'ils trouvoient leur servist de foin et d'avoine, n'ayant rien autre chose.

Le 20 il tomba une petite pluie, mais nous ne laissâmes pas de marcher, et, après avoir passé et traversé une demi-lieue de bois et autant de marais, nous trouvâmes une campagne dans laquelle il y avoit de grands chemins de bœufs qui alloient vers la rivière; cela nous fit juger qu'il devoit y avoir un gué. Nous marchâmes environ une lieue, suivant les dites routes, ensuite de quoy M. de La Salle envoya reconnoître, mais la dite rivière se trouva desbordée, et son courant estoit si violent que l'on en entendoit le bruit de bien loin. Ce bruit avoit pour cause le renversement de plusieurs arbres qui estoient tombez dedans; ne trouvant donc pas moyen de passer la dite rivière, nous fusmes obligez de cam-

per sur son bord. En attendant que les eaux fussent un peu escoulées, l'on fut à la chasse, où l'on tua quelques bœufs, et l'on séjourna le dit jour.

Le 21 on s'avança vers le haut, environ une lieue au nord-ouest. Après avoir passé une petite rivière ou un bras d'icelle, et l'ayant trouvée étroite et profonde de huit à dix pieds, M. de La Salle donna ordre d'abattre un grand arbre que l'on fit tomber de l'autre costé, et un autre que l'on fit tomber à la rencontre, et après que cela fut fait, nous passâmes nos hardes de main en main, et après que l'on eut passé les dites hardes, l'on fit traverser les chevaux à la nage et au-dessous, où il y avoit une sortie à l'autre bord. Nous y fusmes camper près de ladite rivière, sur une hauteur fortifiée d'un costé par un petit fond avec un petit ruisseau; de l'autre costé estoit une assez belle campagne. Il y avoit autour du dit lieu d'assez beaux arbres de différentes natures. Comme les herbes estoient sèches et qu'il s'en trouve peu de vertes dans cette saison, à moins que ce ne soit dans de certains fonds humides, où il y en a toujours un peu de vertes; comme également nos chevaux n'avoient que ce qu'ils trouvoient, nous estions obligés de leur chercher quelque endroit. Aussi pendant que nous travaillions à faire un petit fort par un abattis de bois, à l'ordinaire, M. de La Salle s'en fut un peu à l'escart pour voir s'il ne trouveroit point d'herbe.— Pendant ce temps, nous entendismes des voix pousser un cri. Nous sautâmes sur nos armes et allâmes voir ce que c'estoit, vers le lieu où nous avions entendu le bruit. Lorsque nous y fusmes arrivez, nous aperceusmes une bande de Sauvages venant droit à nous. A nostre veue ils s'arrêtèrent et nous firent signe d'aller droit à eux, nous marquant qu'ils venoient en paix, en met-

tant leurs arcs à terre. — Je leur fis à mon tour signe d'approcher, ce qu'ils firent aussitost, et, nous ayant joints, ils nous caressèrent à leur manière, se frottant leurs mains sur leur poitrine, et ensuite ils nous les venoient passer sur la nostre. Ils nous tesmoignoient bien de l'affection par leurs gestes, soit en se mettant la main sur le cœur, soit en faisant certains crochets avec leurs doigts pour marquer l'alliance qu'ils avoient envie de faire avec nous; du moins c'estoit l'interprétation que j'en ay pu faire, car je n'avois pas l'avantage des langues. M. de La Salle n'estant point au camp, je ne jugeay pas à propos de les y conduire. C'est pourquoy je les fis arrester à une portée de pistolet, jusqu'à ce que le dit sieur fust arrivé; on le fut chercher; pendant ce temps-là, je les fis fumer. Ils estoient une quinzaine.

Lorsque M. de La Salle fut de retour, nous les conduisimes au camp, où ils remarquèrent l'espèce de fort que nous faisons, suivant nostre coustume; on leur fit connoistre que c'estoit pour nous garantir des surprises, et qu'outre cela, nous faisons toujours bonne garde. Ensuite on leur fit voir l'effet que faisoient nos armes : nous en tirasmes quelques coups dans un arbre en leur présence; ils en demeurèrent surpris, en admirant le trou qu'avoit fait la balle; ils admiroient de mesme les trous faits dans les bœufs tuez et leurs os fracassez. Ils nous firent comprendre qu'ils estoient venus aux coups de quelques fusils qu'ils avoient entendus et qui les avoient estonnez. — M. de La Salle, de son costé, leur fit entendre que nous allions aux Cenis, et, comme le dit sieur, au dernier voyage qu'il y avoit fait, avoit desjà esté chez cette nation, où il avoit demeuré quelque temps dans leur village, il avoit pris plusieurs mots

de leur langue par escrit. Or il se trouva parmi cette troupe un homme qui entendoit la langue des dits Cenis, ce qui fit que M. de La Salle luy répéta plusieurs choses, les quelles il avoit escrites au dit village, afin de sçavoir si ces choses estoient exactes; cela se trouva assez juste.— Ils nous firent entendre que leur nation s'appelloit *Ebahamo*, et que leur village n'estoit pas esloigné, qu'ils estoient alliez des Cenis et amis de beaucoup de nations situées aux environs. M. de La Salle leur donna quelques petits présens, et, après qu'ils eurent esté quelque temps, ils s'en retournèrent assez satisfaits en apparence, et nous firent entendre qu'ils reviendroient le lendemain nous voir. Nous passasmes la nuit sans avoir rien entendu; nous appréhendions qu'ils ne nous dérobaissent quelqu'un de nos chevaux, à cause que nous estions obligez de les mener paistre un peu à l'escart dans certains endroits marescaugeux et frais, où il y avoit un peu d'herbe verte, le feu y ayant couru l'été, suivant toutes les apparences. Il y avoit tousjours quelqu'un pour y prendre garde, et aussi parce qu'une partie des chevaux estoient blessez, à cause que nous n'avions pas toutes les choses nécessaires pour les harnacher, non plus que des basts et des selles. Ils avoient donc besoin d'un peu de repos aussi bien que nous, en ce que nous avons eu bien du mal dans ces bois, qu'il nous avoit fallu couper pour nous ouvrir les passages, outre que, quoyque nous eussions cinq chevaux, nous estions obligez de porter nostre petit ballotage, c'est à dire ceux qui avoient quelque chose à leur particulier, attendu que M. de La Salle avoit pris tout ce qu'il avoit de hardes et ses papiers; M. Cavalier, de mesme, avoit pris plusieurs ornemens d'église, jusqu'à une douzaine d'habits, avec ce qu'il y avoit d'effets et les vivres; de sorte que nous avons

la peine de mener les dits chevaux et n'en estions pas trop soulagez.

Pour revenir à nos Sauvages, ils ne manquèrent pas à leur promesse : sur les neuf heures du matin, nous en vismes arriver une bande de vingt-cinq, dont une partie avoit des boucliers en forme de rondache, qu'ils font avec du plus fort cuir de bœuf qu'ils ont l'industrie de passer, et ils s'en servent pour se garantir des coups de flèche. Tous n'en avoient pas. Une partie d'entre eux avoit laissé les leurs dans le bois, et lorsqu'ils eurent esté quelque temps avec nous, ils les furent chercher. Ils nous firent entendre qu'ils alloient en guerre du costé du nord-ouest contre des nations ennemies. Quelques-uns aussi nous marquèrent avoir veu des hommes comme nous, et nous les montroient à l'ouest, en nous faisant entendre qu'il n'y avoit que dix journées, qui font environ deux cents lieues, et que, dans l'intervalle, il y avoit presque toujours des bœufs, à la réserve de quelque journée, avant que d'arriver à eux. Ils nous marquèrent aussi qu'il n'y avoit que quatre grandes rivières à traverser, ce qui nous faisoit juger que ce devoit estre la Nouvelle-Espagne, suivant la situation où ils nous la marquoient. M. de La Salle prit plusieurs mots de leur langue qu'il mit en escrit, laquelle, paroist-il, est fort mal aisée, en ce qu'ils parlent beaucoup du gosier, et, suivant ce que j'en ay pu remarquer depuis, elle est plus difficile que celle des Cenis, et il y a des différences entre elles.

Comme nous leur marquasmes que nous allions chez ces derniers, ils nous advertirent que nous trouverions de grandes difficultez à cause de la quantité des bois, et qu'ils nous faisoient entendre estre bien malaisez, le tout ce-

pendant par signes; or l'on est souvent trompé dans l'interprétation que l'on en fait, en prenant les choses d'une manière, quand souvent elles sont d'une autre. Cependant M. de La Salle fut d'avis de suivre la route qu'ils nous enseignoient, dans l'appréhension de ces bois qui nous avoient donné tant de peine cy-devant. Comme les dits Sauvages furent une partie de la journée avec nous, le dit sieur leur fit donner à manger et les envoya couper de la viande à plusieurs quartiers de bœufs que nous avions au dit lieu, ce qu'ils firent, et, après qu'ils eurent mangé, M. de La Salle leur fit présent de quelques couteaux et quelques branches de rassade, dont ils furent bien satisfaits, du moins en apparence. Quelques-uns de nos gens leur changèrent quelques peaux de chevreuil passées. Après qu'ils eurent esté quelque temps avec nous, ils s'en allèrent en nous marquant qu'ils alloient à la guerre.

Après qu'ils furent partis, nous travaillâmes à raccommoder les charges de nos chevaux et à reformer des manières de panneaux que nous avions faits, garnis avec de l'herbe sèche. — Nous eusmes l'idée de leur faire des espèces de basts de Picardie, car il estoit nécessaire d'inventer quelque chose pour empêcher qu'ils ne se blessassent, ce que nous avions bien de la peine à faire, quoyque chacun taschast de donner son avis; mais M. de La Salle n'estoit pas d'humeur d'en suivre d'autre que le sien. Enfin la journée fut employée à ce que j'ay marqué : la nuit il survint de la pluye, laquelle dura le lendemain, et fut cause que nous ne marchâmes point. Le 24 et le 25, nous ne fîmes pas grand chemin non plus, à cause de la pluye qu'il tomba encore de temps en temps. Nous trouvâmes sur nostre route plu-

sieu
que
abor

L
borc
acci
qu'il
baye
sasm
chev
nous
outr
faire
qui a
tour
ter q
dits
mard
roit
leur

Po
indis
j'avo
rivier
qu'ai
n'est
passé
à env

r. M
des sal

sieurs rivières, lesquelles nous firent bien de la peine à cause que les eaux estoient grosses; le pays estoit assez beau et abondant en chasse.

Le 26, nous continuâmes nostre route et arrivâmes sur le bord d'une rivière nommée *la Sablonnière*, à cause d'un accident qui arriva au dit sieur¹ dans le premier voyage qu'il fit avec M. de la Salle lorsqu'ils allèrent du costé de la baye. Comme les eaux estoient un peu escoulées, nous passâmes la rivière à gué. Il nous fallut porter les charges des chevaux en plusieurs voyages les uns après les autres, ce qui nous chagrinoit assez, attendu que cela arrivoit souvent; car, outre qu'il falloit faire ce manège aux rivières, il falloit le faire à la pluspart des ravines, par ordre de M. de La Salle, qui appréhendoit que les chevaux ne se donnassent quelque tour de reins; de sorte que cela nous fatiguoit fort, sans compter qu'il nous falloit porter notre petit ballotage sur le dos, les dits chevaux estant chargez d'autres choses, ainsi que je l'ay marqué, de hardes et de linge à ces messieurs, dont on se seroit bien passé; mais ils n'en avoient pas la peine, et cela ne leur coustoit pas.

Pour moy, il y avoit quelques jours que je me trouvois indisposé : j'appréhendois de tomber malade, attendu que j'avois bien du mal à me tirer des boues en traversant les rivières. Dans cette dernière, nous avions souffert plus qu'ailleurs à faire passer nos chevaux, à cause du fond qui n'estoit pas ferme; il avoit donc fallu leur chercher un autre passage que celuy où nous traversâmes. Nous fusmes camper à environ une demi-lieue, dans un bois; là, je taschay de me

1. Marquis de La Sablonnière. L'auteur du résumé, M. de Michel, dit : « à cause des sables dont elle est remplie ».

remettre de mon malaise. Je fis pour cela un grand feu le long duquel je me couchay, et comme j'estois degousté de viande, le seul aliment que nous eussions, je tiray d'un petit paquet que j'avois une galette de biscuit que je conservois depuis plus d'un an; je m'en servis pour me remettre un peu l'appétit. Cela me reussit, je me trouvay mieux.

Ce pays, le long de cette dernière rivière, ne me parut pas trop bon, estant sableux, et mesme les arbres n'estoient pas si beaux. Il y avoit de la différence avec ceux que nous avions passez cy-devant, y ayant quantité de sable, et mesme il y avoit apparence que cette rivière desbordoît souvent et entraisoit alors après elle quantité de sable, qu'elle laissoit dans certains endroits, suivant ce que j'en ay pu remarquer. Le 27 nous continuâmes nostre route et fusmes camper sur le bord d'une autre petite rivière, mais qui estoit bien profonde, ce qui fut cause que nous deusmes la remonter plus d'une lieue et demie, afin de trouver un endroit guéable, où nous la passâmes, ayant de l'eau jusqu'au haut des cuisses.

Nous fusmes obligez de camper dans un petit bouquet de bois situé sur le bord de la dite rivière, à cause qu'il survint de la pluye et en abondance; la rivière mesme en grossit en peu de temps. M. de La Salle, ayant remarqué dans le dit bois qu'il y avoit des endroits où il estoit resté de la vase et du sable, ce qui faisoit voir que la dite rivière devoit avoir desbordé autrefois, donna ordre de couper des fourches et des pieux pour faire une espèce d'eschafaud pour mettre les hardes et la poudre dessus, au cas d'un pareil événement, la pluye continuant tousjours. La précaution fut bonne, en effet, la dite rivière ne manqua pas à grossir et à desborder, et mesme elle menaça une partie de nos gens, qui s'estoient

campez dans un petit islet pour se garantir des maringouins, parce qu'il n'y avoit point d'arbres autour et très peu d'herbes; mais s'ils n'avoient pas décampé, ils auroient esté entraînez. Ils perdirent quelques hardes, qu'ils n'eurent pas le temps de prendre. Nous fusmes surpris d'un débordement si prompt et si violent. Or cela nous estoit encore peu favorable par un autre point, en ce que l'on avoit mis toutes les hardes sur le dit eschafaud et qu'il avoit fallu se servir, pour les protéger, des couvertures, c'est à dire de ceux qui en avoient, car une partie de nos gens n'avoient pour se couvrir que des peaux de bœuf, que l'on avoit eues des Sauvages. Aussi estions-nous exposez à la rigueur du temps, et, par malheur pour nous, le vent et la pluye venoient du nord, qui estoit bien froid; avec cela que nous estions mouillez et percez, de sorte que le plus eschauffé avoit bien de la peine à s'empescher de trembler. Enfin, pour comble d'infortune, nous estions très mal postez pour faire grand feu, bien que nous fussions campez dans un bois : c'estoient, en effet, tous chesnes verts de moyenne grosseur, et il n'y avoit point de bois sec; ce n'estoit qu'un petit bosqueteau. Nous fusmes obligez de faire un eschafaud pour mettre dessus nostre feu, que nous eusmes bien de la peine à allumer et à entretenir à cause qu'il estoit sur l'eau. Nous passâmes donc une assez meschante nuit; mais il n'y avoit pas moyen de faire autrement, et lorsqu'il fut jour nous cherchâmes un endroit plus élevé pour y aller camper, attendu que l'eau avoit gagné où nous estions et y gaignoit toujours. Nous fusmes camper à environ un quart de lieue du dit endroit, au milieu de la campagne, et nous laissâmes tout l'équipage sur l'eschafaud que nous avions fait. Il nous falloit, pour nous chauffer,

aller chercher du bois au dit bosqueteau ou à un autre, lequel n'estoit pas plus proche, et pour cela nous devions traverser dans l'eau jusques aux cuisses, encore n'estoit-ce que du bois verd; mais le froid nous faisoit faire de nécessité vertu. Nous passasmes cependant la journée au dit lieu, où nous eusmes assez de peine à nous sécher; nos chevaux aussi souffrirent assez, et je remarquois qu'ils s'acculoient contre le bois afin de se mettre à l'abri du vent; de sorte que chacun souffrit en ce lieu, en ce qu'il estoit despourveu de tout. Si ce temps nous avoit pris dans un autre endroit, nous ne nous en serions pas souciez; le bois ne nous ayant pas manqué, nous n'aurions pas souffert. — Ce pays est cependant fort beau dans ce canton; il y a des campagnes à perte de veue avec quelques bouquets de bois de distance à autre; les campagnes sont aussi remplies de très belles herbes, où il y a ordinairement quantité de bœufs. Il est vray que dans ce temps il n'y en avoit pas beaucoup; mais M. de La Salle nous disoit que, lorsqu'il avoit passé aux environs du dit lieu, il y en avoit un grand nombre, et il estoit facile de le croire, en ce qu'on le voyoit bien par la quantité de fumier ou fiente qu'il y avoit dans ces campagnes, et de la manière qu'elles estoient pasturées. — Le 29 nous continuasmes nostre route: nous fismes environ trois lieues par de fort meschants chemins, ayant tousjours de l'eau jusques aux genoux; nous fusmes camper sur le bord d'une rivière, que nous passasmes le lendemain matin 30, et fusmes dans un bois de l'autre costé. M. de La Salle envoya alors son Sauvage avec quelques autres à la chasse, où ils tuèrent quelques bœufs, et, à leur retour, ils nous dirent avoir veu quelques cabanes de Sauvages et mesme quelques pistes de chevaux. En outre, ils avoient entendu

aboy
rien
fism
La
frère
tres,
chasse
dreg
de cra
dits S
toient
au bo
quelq
bois d
cinq c
beauc
qui es
d'eux
chef, l
cun vo
dirent
asseoi
nèrent
estoi
de bœ
grai
M. de
tes et
nous
venir

aboyer des chiens. Nous passâmes cependant la nuit sans rien entendre, en faisant toujours bon quart, mais nous ne fîmes pas de fort, comme l'on avoit fait cy-devant.

Le lendemain, M. de La Salle, accompagné de M. son frère, des sieurs du Moranger et Cavalier, et de quelques autres, au nombre de huit, s'en furent vers ledit lieu, où les chasseurs avoient vu ces cabanes, et il me donna ordre de prendre garde au camp, me recommandant de ne me point escarter, de crainte de quelque surprise. Ils s'en furent aux cabanes des dits Sauvages sans que ceux-cy les eussent aperçus. Ils estoient établis sur une hauteur presque entourée par la rivière, au bord de laquelle nous estions aussi postez, couverts de quelques bois par intervalles qui faisoient voir derrière ces bois de grandes campagnes. Il y avoit vingt-quatre ou vingt-cinq cabanes, et, dans chacune d'elles, cinq à six hommes et beaucoup de femmes et d'enfans. Lorsqu'ils virent nos gens qui estoient tout proche, ils sortirent et vinrent au-devant d'eux ; ensuite de quoy ils les conduisirent dans la cabane du chef, laquelle fut bientôt remplie de monde, en ce que chacun venoit pour voir. Les anciens qui s'y assembloient estendirent alors des peaux de bœufs passées, sur lesquelles ils firent asseoir M. de La Salle et ceux de sa suite, puis ils leur donnèrent de la viande boucanée et de la fraîche. Leurs cabanes estoient faites comme des espèces de fours, couvertes de peaux de bœufs, grattées et passées à sec, et peut estre pénétrées de graisses, de sorte qu'elles ne se retirent point. Ils dirent à M. de La Salle que, plusieurs de leurs alliez ayant vu nos pistes et sçachant que nous allions aux Cenis, ils avoient jugé que nous devions passer audit lieu, ce qui les avoit engagez à y venir pour nous voir, du moins suivant l'interprétation que

ledit sieur en fit, et il y avoit quelque apparence à cela, veu la quantité et les différentes nations que nous avons veues dans la suite. M. de La Salle leur fit présent de quelques couteaux et de tabac, à quoy ils respondirent par quelques peaux passées, qu'ils ont l'industrie de bien apprester avec leur laine et fort propres. On leur donnoit pour chaque peau un couteau, dont ils estoient bien satisfaits. Mais comme ils en apportoient quantité, nous estions assez embarrassez, nos chevaux ayant assez de peine à porter ce qu'il y avoit. C'est pourquoy on leur fit entendre que nous n'en voulions pas davantage, mais que s'ils avoient des chevaux à traiter, on leur donneroit des haches et autre chose en eschange. Ils firent entendre qu'ils n'en avoient que deux, dont ils ne vouloient pas se deffaire. A l'esgard de leurs peaux, dont je viens de parler, elles sont très-bien passées, mais elles ne sont pas propres à la pluye, attendu qu'elles durcissent lorsqu'elles sont mouillées; nous nous en servions pour nous couvrir, et nos couvertures estoient soit pour cabaner, soit pour couvrir des hardes. Je n'aurois pas cru qu'elles eussent si bien resisté, veu qu'elles sont si espesses et spongieuses, et que le poil est long.

M. de La Salle retourna, et l'on séjourna encore le 1^{er} Février. Il vint plusieurs Sauvages nous voir, ou plutost voir si on leur donneroit quelque chose, car, comme ils sçavoient que l'on avoit donné au village et ailleurs, ils espéroient que ce pourroit estre de mesme. Ils apportoient des peaux, en eschange des quelles ils s'efforçoient qu'on leur donnast des couteaux; mais, comme j'ay desjà marqué, nous estions assez embarrassez. M. de La Salle envoya à la chasse, où ceux qui estoient d'escorte eurent assez leur plaisir au spectacle d'un Sauvage de quelqu'une de ces nations qui poursuivoit un

bœu
peu
que
à le
dit S
s'en
ce q
seur
ledit
Le
droit
ron u
gratte
du c
serve
viron
mette
d'env
tache
dits c
comm
mens
utiles
pléoi
bien n
prend
soient
qu'ell
pou
outr

bœuf; or ledit bœuf qu'il avoit blessé, se voyant poussé d'un peu près, se vouloit revancher contre ledit Sauvage; de sorte que ce bœuf et le Sauvage couroient l'un après l'autre, chacun à leur tour, et cela pendant un bon espace de temps; mais ledit Sauvage, ayant aperçu de loin nos gens, tourna bride et s'en fut vers l'endroit où pouvoit estre le reste de sa cabane, ce qui termina le combat et abrégea les plaisirs de nos chasseurs, lesquels nous en firent leur rapport à leur retour, et ledit Sauvage s'en fut droit au nord.

Le dimanche 2 nous continuâmes notre route et fûmes droit au village desdits Sauvages, où nous arrestâmes environ une heure; nous y traitâmes quelques peaux de bœufs grattées et sechées, avec quelques colliers qu'ils font avec du cuir de bœuf. On les appelle ainsi à cause qu'ils s'en servent pour porter des charges sur le dos; ils ont environ un quartier de long et quatre doigts de large, et se les mettent à la teste avec deux courroyes à chaque bout, longues d'environ deux brassées, avec quoy ces Sauvages lient et attachent leurs paquets, soit de bois ou autre chose. Ils font lesdits colliers assez proprement, ils les peignent et les enlignent comme leurs peaux de bœufs, et ils y font de petits compartimens assez justes. Ces sortes de colliers nous estoient bien utiles pour faire tenir les charges de nos chevaux et suppléaient aux sangles que nous n'avions pas, et ils estoient bien meilleurs que les courroyes que nous estions obligez de prendre de cuir nouvellement despouillé, lesquelles durcissoient si fort qu'il n'y avoit pas moyen de s'en servir lorsqu'elles estoient sèches, à moins que de les faire tremper. C'est pourquoy nous leur traitâmes un nombre de ces colliers, outre qu'ils ne nous coustoient pas grand chose, veu que nous

les avions pour une aiguille ou deux. Ils nous présentèrent aussi quelques morceaux de boucan. Nous remarquâmes qu'ils avoient tiré les deux chevaux qu'ils avoient lorsque M. de La Salle y fut, soit parce qu'on leur avoit demandé s'ils les vouloient traiter, soit qu'il appréhendassent qu'on les leur voulust prendre de force, mais ils ne les avoient point chez eux; de sorte qu'après que nous eusmes esté quelque temps avec eux, nous reprismes nostre route.

Ce pays est assez beau le long de cette rivière, mais il ne me paroist pas trop bon, attendu qu'il estoit sableux ou à cause du voisinage de la rivière ou autrement. Cette rivière est la plus rapide que nous ayons veue. Il seroit facile d'y faire des moulins. Les arbres de ces cantons sont presque tous chesnes, mais ils ne sont pas trop gros, peut estre par la raison que le terrain n'est pas bon. Desjà après que nous fusmes sortis dudit lieu nous traversâmes une belle campagne, laquelle avoit bien une lieue et demie de large, et de long à perte de veue, de costé et d'autre fort unie, dans laquelle il y avoit quantité d'herbes. Nous arrivâmes ensuite sur le bord d'une fort belle rivière, nommée la Maligne, à laquelle ce nom avoit esté donné parce que, dans le voyage précédent de M. de La Salle, un crocodile avoit pris par une espaule et entraîné à fond le valet de chambre dudit sieur, nommé du Mesnil. Il avoit esté pris en traversant ladite rivière à la nage, avec le Sauvage de M. de La Salle, allant voir si le terrain de l'autre bord estoit ferme pour l'arrivée des chevaux. C'est le seul de nos gens qui a eu ce malheur, car j'ay remarqué, tant que j'ay demeuré à l'habitation, que ces animaux fuyoient tousjours les hommes, et mesme depuis, dans nostre route, où les Sauvages se baignoient, ils les faisoient fuir. La Maligne est large comme la

Se
de
de
ver
a d
hur
aut
che
M
une
fusn
nous
esco
avoit
fatig
passé
herbe
saiso
chev
marq
mais
parer
muse
costé
assez
Ils so
proch
c'est
M.
précé

Seine devant Rouen, et son courant approchant de mesme, de manière qu'elle paroist bien navigable, point embarrassée de bois; elle arrose un fort beau pays. La campagne que nous venions de traverser la longe d'un costé, et, sur ses bords, il y a des arbres de différentes espèces et grosseurs; dans les lieux humides et tout à fait sèches sont des saules, tilleuls et autres semblables, et, un peu avant dans les terres, il y a des chesnes, ormes, noyers et plusieurs autres sortes.

Nous campasmes sur le bord de ladite rivière, à environ une portée de pistolet de la lisière d'un bouquet de bois. Nous fusmes lever des escorces pour nous cabaner, attendu qu'il nous falloit rester quelques jours audit lieu, tant pour laisser escouler les eaux, qui estoient grossies à cause des pluies qu'il avoit fait, que pour laisser un peu reposer nos chevaux, fatiguez d'avoir trouvé de meschants pasturages par le passé, et que, dans cet endroit, il y avoit de fort bonnes herbes, quoyqu'elles fussent sèches et dures, en raison de la saison. On tua plusieurs bœufs et coqs d'Inde et quelques chevreuils, canards, tourtres et autres espèces de gibier. Je remarquay de certains animaux qui sont faits comme des rats, mais plus gros, estant comme de moyens chats, mais de l'apparence et de la couleur des rats, à la réserve qu'ils ont le museau plus long, ils ont une espèce de sac sous le ventre à costé, dans lequel ils portent leurs petits, ce qui me parut assez particulier; l'on en tua plusieurs que nous mangeasmes. Ils sont fort bons lorsqu'ils sont gras, et ils ont le goust approchant du cochon de lait. Ces animaux vivent de fruits, c'est à dire de glands et de noix.

M. de La Salle, lorsqu'il avoit campé audit lieu dans son précédent voyage, avoit fait cacher quelques balles de rassade

dans le creux d'un arbre, dans l'espérance qu'il avoit d'y repasser, outre que ses chevaux estoient chargez de bled d'Inde. Cela fut retrouvé. Pendant que nous fusmes en cet endroit, il y vint presque tous les jours des Sauvages nous voir, lesquels se disoient de différentes nations et nous faisoient entendre qu'ils venoient pour nous voir, sur ce que leurs alliez et amis leur avoient dit que nous ne faisons de mal à personne. Ce que M. de La Salle leur confirmoit en leur marquant que nous portions la paix. Il y en avoit qui demeuroient depuis le matin jusqu'au soir. On les faisoit fumer et manger, et, en outre, ledit sieur leur donnoit tousjours quelque petite chose, car sans cela l'on n'est pas bien venu parmi ces peuples, lesquels n'ont pour ainsi dire rien, sinon que quelques peaux. Ils nous donnèrent les noms de plusieurs villages ou plutost de plusieurs nations tant de leurs alliez que de leurs ennemis. J'ay mis leurs noms ci-dessous. Ceux qui sont au nord de la Maligne sont les :

Spichehat,	Exepiahohé,	Ahehouen,
Kabayé,	Ahouergomahé,	Meghey,
Teheaman,	Kemahopihein,	Telamené,
Tehauremet,	Koïenkahé,	Ointemarhen,
Kiabaha,	Komkomé,	Kouyam,
Chaumené,	Omenaossé,	Meraquaman.
Quouan,	Keremen,	
Arhau,	Korimen.	

En tirant vers l'ouest et nord-ouest, sont les autres qui suivent et qui sont :

Les Kannehouan,	Piechar,	Chancre,
Feissaquo,	Tohaha,	Tohau,

Il
 que
 esto
 dina
 rent
 nous
 leur
 aupan
 regar
 en gu
 leurs
 ils ma
 estoie
 de qu
 taires,
 que d
 rencor
 divers
 bœufs
 rivière
 avoit
 pas la
 Dur
 La Sa
 faut p

Panequo,	Petaro,	Pechir,
Kuassé,	Petao,	Petsaré,
Coyabegux,	Tserabocherete,	Serecoutcha,
Orcan,	Onapiem,	Tsepcoen.
Peinhoum,	Piohum.	

Ils nous nommèrent aussi les Cenis et quelques autres aussi que je n'ay pas escrits. Ils nous marquèrent que leurs bornes estoient la rivière la Maligne, laquelle ils ne passent pas d'ordinaire, à moins qu'ils n'aillent en guerre. Ils nous marquèrent qu'ils estoient amis et alliez des Cenis, au moins à ce que nous pusmes entendre. Ils estoient surpris de voir que nous leur répétions ce qu'ils nous avoient nommé quelques jours auparavant, lorsque nous avions escrit et qu'ils nous voyoient regarder dans le papier. Ils nous marquèrent qu'ils alloient en guerre quelquefois à des nations qui sont à l'est, mais que leurs plus grands ennemis estoient du costé du sud-ouest, où ils marquoient avoir quantité de nations contre lesquelles ils estoient en guerre. Ils nous dirent aussi qu'ils estoient alliez de quarante-cinq nations, mais qu'il y en avoit peu de sédentaires, que la plus grande partie estoient errantes, ne vivant que de la chasse et de la pesche, comme celles que nous avons rencontrées cy-devant. C'est ce qui fait qu'ils se dispersent en divers endroits, afin de mieux subsister, et se renvoient les bœufs les uns aux autres. Il semble par là que les bois et les rivières soyent leurs bornes pour la chasse, et comme il y en avoit quantité dans ces cantons, cela faisoit que nous n'avions pas la chasse trop abondante.

Durant le temps que nous restasmes audit lieu, M. de La Salle fit travailler à faire un canot, ou bateau, s'il faut parler françois, ce que nous fismes avec des peaux de

bœufs, auxquelles nous avons arraché la laine; après quoy on les estendoit pour les faire sécher, et, lorsqu'elles estoient sèches, on les coupoit en carré, afin de les ajuster ensemble pour les coudre. Nous en mîmes quatre, que nous cousîmes bout à bout avec du nerf, car l'avantage qu'il y a avec ces bœufs, c'est qu'on trouve en eux une partie de ce qui est nécessaire tant à la subsistance qu'à l'habillement. La viande d'abord en est très bonne, bien meilleure que celle de nos bœufs de France. Outre cela, i's ont une laine très fine, laquelle seroit fort propre tant à faire des estoffes qu'à autre chose semblable; les cuirs sont, d'après toutes les apparences, très bons à apprester de différentes facons et mesme jusques aux cornes, lesquelles, noires comme du jais, seroient propres à bien des choses, quoyqu'elles ne soient pas bien longues. Mais il y en a de bien espaisées, venant de vieux bœufs. Nous nous servions de leurs nerfs non-seulement pour coudre leurs peaux, mais encore les hardes.

Pour revenir à la construction du canot, lorsque les peaux furent cousues, on dressa une espèce de gabarit avec deux perches que l'on attacha par les deux bouts; après quoy on y fixa des espèces de barres de distance en autre; ensuite on y dressa lesdites peaux, que l'on cousit dessus ledit gabarit en y passant de petites varangues que l'on faisoit avec des bastons plians. Quand ledit bateau fut construit, on le renversa sens dessus dessous pour graisser les coutures avec du suif meslé à du charbon, afin de boucher les trous et d'empescher que l'eau ne rentrast dedans par lesdites coutures. Le canot estant prest, l'on n'attendit plus que l'escoulement des eaux pour passer ladite rivière.

Les Sauvages, qui nous venoient voir tous les jours pendant

que nous demeurâmes au dit lieu, nous contôient assez de choses, mais il estoit bien malaisé de les comprendre, tant leur langage estoit difficile. Chaque nation, d'ailleurs, avoit pour ainsi dire le sien, ou, du moins, il y avoit quelque changement, ce que l'on admettra sans peine, puisque nous voyons en France que d'une province à une autre le langage change, quoique l'on commerce ensemble. Je trouve une grande difficulté à apprendre leur langue, à moins d'estre un espace de temps avec eux. C'est pourquoy je suis surpris que l'auteur dont j'ay parlé cy-devant se vante de leur avoir enseigné quantité de choses et dise avoir veu un si bel ordre parmi ces nations. Pour moy, je n'ay pas remarqué cela, ni mesme veu qu'ils ayent de la religion; j'estois cependant assez souvent avec ceux qui venoient nous voir pour fumer avec eux. M. de La Salle, ne prenant pas de tabac, me disoit de leur tenir compagnie, parce qu'il falloit avoir de la politique à leur esgard, afin de ne les point butter. En effet, peu nombreux, ainsi que nous estions, nous ne pouvions espérer de passer de force.

Comme le pays n'est point froid, ils sont tout nuds, à la réserve des femmes, lesquelles couvrent leur nudité; mais quand les vents du nord, qui sont un peu piquans, soufflent, ils prennent une peau passée. Les dites peaux sont fort propres et bien molletes, aussi bien que celles que nous passons en France en blanc. Les femmes se servent de ces peaux pour couvrir leurs nuditez; elles se les ajustent comme une espèce de jupon qui les couvre depuis la ceinture presque jusques aux genoux. Je remarquay aussi que ces Sauvages avoient quelques poteries de terre, dans lesquelles ils font cuire leurs viandes et leurs racines; ils ont aussi quelques petits paniers

de canne ou de jonc. J'ay dit que je n'avois pas remarqué de religion parmi eux; cependant ils nous marquoient quelquefois qu'il y avoit quelque chose de grand en haut en nous montrant le ciel; quelques-uns, nous voyant lire dans nos Heures où il y avoit quelques images, nous faisoient entendre qu'ils avoient veu des choses semblables, nous montrant environ l'ouest de nous, ce qui nous faisoit bien juger que ce devoient estre les Espagnols.

Il n'y a pourtant pas bien de l'apparence qu'ils fassent grand négoce avec ces derniers, n'ayant pas mesme une hache ny un couteau, ny autre chose. Il est vray que les chevaux qu'ils ont doivent venir des Espagnols, mais par quelle voye? Est-ce par vol ou autrement? Les dérobent-ils aux Espagnols directement, ou à d'autres qui les peuvent tirer des dits Espagnols? Je l'ignore. Ils ont des chiens, lesquels ont les oreilles droites et le museau comme les renards, et qui n'aboyent pas comme les nostres de France. Enfin, ces peuples, quoyque errants et vagabonds, n'ont ny un usage ny une façon de vie bien cruels; à la vérité, il ne faut pas s'y fier, car ils se font une gloire lorsqu'ils peuvent tuer des hommes, et il est à croire qu'ils en devoient avoir davantage de tuer des hommes armez comme nous, lesquels ils réputent presque comme des esprits. Aussi faisons-nous tousjours bon quart et bonne garde, de crainte de surprise. Ces sortes de nations sont, en effet, plus à redouter que celles qui sont sédentaires, en ce que, n'ayant ni feu ni lieu qui les arreste, elles vont où la chasse les attire, où la pesche se trouve abondante.

Mais pour revenir à nostre route, nous restasmes au dit lieu jusqu'au 9 de février, que nous mismes nostre canot à

l'eau pour passer notre petit ballottage, et nous fîmes passer nos chevaux à la nage les uns après les autres, mais avec un peu de difficulté; les eaux, comme j'ay marqué cy-devant, ayant esté extrêmement grosses, avoient laissé beaucoup de vase, et il y avoit à craindre que quelques uns de nos chevaux ne s'embourbassent, d'où ils auroient eu de la peine à se tirer : de sorte que l'on avoit soin de sonder devant si le débarquement estoit bon. Après que nous eusmes passé, nous fusmes camper environ à une demi-lieue du dit passage, à cause que l'herbe y estoit assez bonne, quoyqu'il n'y en eust pas beaucoup, les bœufs l'ayant presque toute pasturée aux environs, à la réserve de quelques petits endroits. Le 10, nous nous mîmes en route.

Ayant fait environ une demi-lieue, nous trouvâmes les campagnes toutes brûlées et des fumées tout autour de nous, ce qui nous fit juger qu'il y avoit des Sauvages dans ces lieux-là. En conséquence, M. de La Salle, voyant qu'il y avoit des bœufs dans cet endroit, jugea à propos de s'y arrêter et d'en faire boucaner, craignant de ne pas trouver de chasse dans la suite parmi un si grand nombre de Sauvages, lesquels ne vivent que de la dite chasse, et sont bien plus habiles à cet exercice que nous, attendu que, lorsqu'ils ont blessé un bœuf ou un chevreuil, ils le suivent et finissent par l'avoir, lorsqu'ils veulent s'en donner la peine, ce que nous ne pouvions pas faire. Ils ont, de plus, une connoissance particulière du pays et des lieux où les bœufs sont plus fréquents. Il s'en trouvoit un assez bon nombre, ce qui estoit surprenant, au milieu de plusieurs troupes de gens qui parcouraient ces cantons, outre que les herbes estoient brûlées et qu'il n'en paroisoit presque point; mais ces animaux

s'amusoient à chercher les petites pointes d'herbes qui commençoient à pousser. Nous demeurâmes au dit lieu deux jours; l'on tua, pendant ce temps, plusieurs bœufs que l'on fit boucaner pour notre provision.

Donc le 12, vers midi, nous reprîmes notre route et fîmes environ deux lieues; l'on ne vouloit point presser les chevaux. Nous campâmes sur le bord d'une rivière à laquelle M. de La Salle avoit donné le nom de *Dure* dans son autre voyage. La nuit, le vent, s'estant jeté au nord, nous donna un grand orage avec tonnerre et pluie, ce qui nous contraignit de séjourner le 13, quoique la pluie eust cessé sur le midi. Mais comme l'on apprehendoit que ces ravines ne fussent trop grandes, l'on jugea à propos de rester jusques au 14. Nous continuâmes alors nostre route; nous traversâmes d'abord quatre ou cinq gros ruisseaux, lesquels forment la rivière où nous avons cy-devant campé. Nous trouvâmes un fort beau paysage, bien que les terres me parussent ne pas estre trop bonnes, estant un peu sablonneuses. Cependant elles ne laissent pas d'estre d'un fort bon rapport en apparence et suivant les herbes qui y poussent. Il est vray que c'est d'un sable gras meslé. Il y avoit de fort beaux bouquets de bois avec de petits costeaux et vallons de costé et d'autre, fort agréables, arrosez de fort beaux ruisseaux, où il couroit des eaux très belles et fort bonnes. Dans d'autres endroits, nous voyions de grandes campagnes bordées de fustaye, de fort beaux bois de différentes espèces, et où le gibier estoit en abondance.

Nous fîmes environ trois ou quatre lieues vers le nord-ouest pour éviter un grand bois, lequel nous sembloit embarassé. M. de La Salle, qui l'avoit traversé l'automne dernier,

y avoit trouvé assez de difficultéz, et comme il y avoit un costeau, on voulut voir si le dit bois alloit bien loin. L'on remarqua qu'il formoit une espèce de demi-cercle autour de nous, de sorte qu'il n'y avoit pas moyen de l'éviter, et qu'il le falloit traverser. Une route de bœufs nous fut assez favorable, en ce qu'elle nous conduisit par un endroit moins espais. Après y avoir fait environ une lieue, nous campasmes dedans; le vent, qui avoit esté du nord tout le jour et un peu froid, le fut encore davantage la nuit.

Le 15, nous continuasmes toujours notre mesme route au nord-nord-ouest. Nous nous efforçasmes de traverser le dit bois, lequel estoit fort embarrassé et le chemin fort meschant, non-seulement parce qu'il nous falloit faire le manège que nous avons fait cy-devant, c'est à dire de nous ouvrir un passage à coups de hache en plusieurs endroits. Mais ce qui nous estoit encore pire, c'estoit que nos chevaux avoient bien de la peine à en sortir. Sur les neuf heures, nous passasmes par un des campemens où M. de La Salle s'estoit arresté l'automne dernier. Sur le midi, nous arrivasmes à une fort jolie prairie, où nous remarquasmes une quantité de pistes d'hommes, lesquels devoient avoir passé le mesme jour. Nous descouvrismes aussi deux fumées qui nous parurent fort proches, l'une au nord-est et l'autre au sud-ouest. Nous fismes encore environ deux lieues au nord-nord-est. Je trouvay la terre meilleure dans ce canton que par le passé; elle estoit grasse et noire par endroits, et avoit plus de douze pieds de profondeur; elle estoit entrecoupée de nombreux ruisseaux formez par des sources fort claires. Une partie de ces sources sortent de rochers qui sont sous cette bonne terre. Les dites roches et pierres seroient fort propres à bastir et à

faire de la chaux. Les bœufs n'estoient pas en abondance dans ce canton : les Sauvages, qui avoient fait courir le feu dans les herbes, les en avoient escartez, outre qu'ils y avoient chassé quelque temps. Cependant, quoyque les dites herbes fussent brulées, cela n'empeschoit pas que nous ne vissions un grand nombre de chevreuils, mais ils partoient de fort loin. Il y avoit aussi quantité de coqs d'Inde et d'autres sortes de gibier. Le paysage estoit fort agréable à la veue : des bouquets de bois se trouvoient de distance en distance, et dans le lieu où les herbes avoient esté brulées quelque temps auparavant, elles commençoient à verdir et nous paroissoient comme sont les campagnes de blés en France dans le mois d'avril.

Sur les cinq heures du soir, nous traversasmes un grand chemin battu qui alloit vers le levant, où quantité de pistes d'hommes, de femmes et de chevaux estoient imprimées. Peu de temps après, nous traversasmes un autre chemin qui gaignoit vers le nord-ouest. Nous fusmes camper sur le bord d'un ruisseau qui formoit un demi-cercle et estoit garni de buissons et halliers fort espais, au coin desquels nous nous postasmes pour estre à couvert de ce costé là. Nous l'estions d'un autre par un bouquet de bois à l'abri duquel nous mismes des sentinelles, ainsi que nous fismes également du costé de la campagne, par où nous aurions peu estre attaquez. Il leur fut commandé de prendre garde aux ravines et aux grandes herbes, par où les Sauvages pouvoient se glisser. Nous mismes nos chevaux paistre dans un coin de prairie que le feu avoit espargné ou plutost n'avoit peu gagner. Nous vismes aussi aux environs du dit lieu quantité de pistes d'hommes qui avoient passé du dit jour, ce qui nous fit juger qu'il devoit

y avoir non loin de là quelque village, et, de fait, l'on entendit hurler des chiens pendant la nuit. C'est pourquoi l'on se tint sur ses gardes.

 IX

RENCONTRE DE SAUVAGES

TEAO ET PALAQUECHAURÉ. — MARCHÉ VERS LE VILLAGE
DES CENYS.

Le matin 16 février, M. de La Salle, M. son frère et plusieurs autres, au nombre de sept, s'en furent du costé où l'on avoit entendu hurler les chiens, afin de voir s'il n'y avoit point quelque village de Sauvages. Il me donna ordre de prendre garde et que je fisse tenir tout prest pour partir à son retour. Il fit mesme mettre un homme en sentinelle sur une petite éminence d'où l'on pouvoit descouvrir de plus loin, et s'en fut dans l'ordre que j'ay marqué. A peine eurent-ils fait un quart de lieue qu'ils descouvrirent des chevaux et ensuite un nombre de cabanes, sans que les Sauvages les aperceussent. Le village estoit posté sur la pente d'un costeau, à l'abri d'un bouquet de bois. Il y avoit environ quarante cabanes ensemble et plusieurs autres qui paroisoient escartées du costé du nord-est, où n'allèrent ni M. de La Salle ni le reste de la troupe. Lorsqu'ils furent dans le village et que les dits Sauvages les eurent veus, ils vinrent au devant d'eux, et, ainsi qu'ils ont coustume de faire, les conduisirent à la cabane du

chef, où ils firent leur réception à leur manière, ayant estendu des peaux sur lesquelles ils firent asseoir ceux qui entrèrent dans la cabane : car M. de La Salle donnoit tousjours ordre à quelques uns de faire sentinelle, afin de prendre garde à leurs manières et d'examiner leur conduite. Lorsque le dit sieur fut dans leur cabane, les anciens s'y rendirent avec quantité d'autres. Le dit sieur leur fit entendre que nous allions aux Cenys et qu'il vouloit porter la paix partout, notamment avec eux et leurs amis et alliez ; que nous irions ensuite dans nostre pays pour chercher des couteaux et des haches dont on leur donneroit dans la suite, ainsi que d'autres choses dont ils auroient besoin et qu'on leur changeroit pour des peaux de bœufs. Ils tesmoignèrent estre fort satisfaits et contents. M. de La Salle fit présent de quelques couteaux et de rassade, ainsi qu'il avoit coutume de faire, et, pour respondre aux dits présents, ils auroient volontiers chargé nos chevaux de peaux passées ; mais le dit sieur leur marqua que nous estions assez empeschez à porter notre ballotage, mais que, lorsque nous serions de retour, nous leur traiterions tout ce qu'ils auroient. Il leur fit entendre également que nous avions aussi trouvé plusieurs nations en chemin, avec qui nous avons fait alliance, et que son dessein estoit de porter la paix partout. Il leur nomma les nations que nous avons veues, dont il avoit mis les noms par escrit. Ils luy dirent aussi le leur, qui estoit Teão, dont nous n'avions pas encore entendu parler. Ils présentèrent, selon leur usage, à manger à ceux qui entrèrent dans la dite cabane.

Leurs cabanes estoient faites comme celles que nous avons veues cy-devant, mais elles paroisoient estre plusournies

d'
av
suc
que
tro
qu'
ami
mar
avec
gran
quel
vau
dis t
pouv
de d
pour
pagn
qu'ay
nous
bles
n'avo
sance
M.
avion
les a
prend
qui lu
guerr
par o
tendr

d'hommes. Ils confirmèrent ce que les autres cy-devant nous avoient dit touchant les Européens qu'ils nous montroient au sud-ouest de nous, ou plutôt à l'ouest. Ils faisoient entendre que plusieurs de leurs gens y estoient allez, et que mesme une troupe d'entre eux estoit entrée en relations avec une nation qu'ils nommèrent Chouman, lesquels ils marquèrent estre amis des dits Européens, qui devoient estre les Espagnols. Ils marquèrent également que les Choumans se vouloient joindre avec eux et les Cenys pour marcher en guerre contre une grande nation qu'ils appeloient Ayano et Cannohatinno, lesquels font la guerre aux Espagnols et leur dérobent des chevaux, lorsqu'ils en peuvent surprendre quelque troupe. Je ne dis tout ceci, cependant, que d'après l'interprétation que l'on pouvoit faire de leurs signes, langage dont il est bien malaisé de déterminer le sens au juste, prenant souvent une chose pour une autre. Ils nous firent mesme entendre que cent Espagnols devoient venir aux Cenys pour cette guerre, mais qu'ayant appris notre marche, ils avoient relasché, ce qui nous fit bien juger qu'ils n'estoient pas informez de nostre foiblesse, ou il falloit qu'ils ne fussent guères hardis, puisqu'ils n'avoient osé se risquer, devant avoir bien plus de connoissance du pays que nous.

M. de La Salle leur fit entendre, à son tour, que nous avions la guerre contre ces peuples, mais que nous ne les appréhendions pas. Enfin il tascha de leur faire comprendre qu'il estoit envoyé du plus grand capitaine du monde, qui luy avoit recommandé de leur faire du bien et d'aller à la guerre avec eux contre leurs ennemis, ce qui estoit les flatter par où il leur démangeoit, si on le leur avoit bien pu faire entendre, car c'est leur plus grand souhait. Le dit sieur leur dit

que pour ce sujet il vouloit laisser du monde aux Cenys pour apprendre leur langue, afin que, quand nous serions de retour, ils nous peussent servir d'interprètes. Mais il sembla que ces peuples en concevoient quelque jalousie, en ce qu'ils marquoient que les dits Cenys ne le souffriroient pas. M. de La Salle, qui connoissoit la manière des Sauvages, jugea bien quel sentiment les faisoit parler de la sorte, en ce qu'ils ne sont pas bien aises que l'on porte chez leurs voisins des choses qu'ils auroient l'ambition de porter eux-mêmes. M. de La Salle leur marqua qu'il ne croyoit pas estre mal venu chez les Cenys, sur ce qu'il y avoit desjà esté et leur avoit promis d'y retourner. Un vieillard nous dit que nous trouverions aux dits Cenys trois hommes de nos gens, marquant qu'ils estoient faits comme nous, ce qui embarrassoit M. de La Salle de sçavoir qui ce pourroit estre : si ce seroient ceux qui luy avoient deserté au dernier voyage, ou bien trois des cinq à qui il avoit donné congé, ainsi que je l'ay desjà marqué ailleurs, pour retourner à l'habitation, dont estoient le sieur Hurier et Duhaut le jeune. Dans leurs discours, les Sauvages nommoient souvent les Ebahumo, et il sembloit qu'ils marquoient que ces nations avoient emmené les trois hommes qu'ils disoient, ce qui faisoit douter que ce peust estre les trois hommes dont j'ay parlé. M. de La Salle leur demanda quelques chevaux à traiter contre des haches, mais ils marquèrent qu'ils n'en avoient que peu et en avoient besoin pour remporter de la viande. Ils semblèrent mesme avoir apprehendé que nous ne voulussions les leur prendre de force. En effet, ils les avoient fait évader, à l'exception d'un grand rouge, lequel estoit tout escorché sur le dos, car ces sortes de peuples n'ont pas l'industrie de faire des selles, ni

bâ
de
Sal
dar
luy
I
Sau
à p
rou
que
chev
cloch
tirer
mati
fait u
petite
l'aut
Ensu
avoie
peu d
terra
soleil
M.
chass
fumé
et, lo
bois;
chass
nuit
vent

bâsts, ni panneaux, ce qui fait qu'ils ont peine à les garantir de se blesser lorsqu'ils leur font porter une charge. M. de La Salle ne laissa pas de traiter le cheval, quoyqu'il fust blessé, dans l'espérance qu'il se pourroit guérir chemin faisant, ne luy faisant rien porter jusqu'à ce qu'il fust guéri.

Ledit sieur, ayant donc esté un espace de temps avec lesdits Sauvages, revint nous joindre, et, nous ayant trouvez prests à partir, suivant qu'il l'avoit ordonné, nous prismes nostre route. Nous n'avions pas fait plus d'un quart de lieue, lorsque nous fusmes arrestez par un grand ruisseau, où un de nos chevaux s'embourba, et n'en sortit qu'avec bien de la peine, clochant tout bas des grands efforts qu'il avoit faits pour se tirer de là. Cela fut cause que nous perdismes le reste de la matinée pour chercher un autre passage plus aisé. Après avoir fait une lieue ou lieue et demie, nous fusmes arrestez par une petite rivière, où il nous fallut porter tout notre ballottage de l'autre bord, ayant de l'eau jusqu'au dessus de la ceinture. Ensuite de quoy nous rechargeasmes nos chevaux, lesquels avoient bien du mal, en ce que ladite rivière, ayant débordé peu de temps auparavant, avoit laissé quantité de vase, que le terrain s'estoit détrempé, et, de plus, c'estoit dans un bois où le soleil pénétroit trop difficilement pour pouvoir sécher la terre.

M. de La Salle, ayant envoyé à la chasse, donna ordre aux chasseurs, au cas qu'ils tuassent quelque chose, de faire une fumée, afin que l'on fust chercher de la viande, ce qu'ils firent; et, lorsqu'on eut veu la fumée, l'on alla de l'autre bord dudit bois; après quoy l'on fut chercher les deux bœufs que ces chasseurs avoient tuez. Nous campasmes en cet endroit. La nuit il s'éleva un orage qui dura jusqu'au lendemain, et le vent du nord ne cessa de souffler. Sur les neuf heures du ma-

tin, deux Sauvages vinrent tuer un bœuf tout près de notre sentinelle; mais, l'ayant aperceue, ils laissèrent leur chasse. Nous séjournâmes là pour laisser escouler les eaux. Le 18, le vent ayant remonté au nord, il fit un peu froid jusqu'à ce que le soleil se fut un peu élevé et qu'il eut réchauffé l'air. Sur le midi, comme nous continuions notre route, un de nos chevaux s'abattit dans un fossé ou plutost une ravine. Il se blessa à l'espaule: cela nous obligea à nous arrester; mais, après qu'il se fut un peu reposé, on luy donna une partie de sa charge, qu'il porta assez bien. Nous fîmes environ une lieue et demye au travers d'un bois où le chemin se trouva assez bon; nous arrivâmes sur le haut d'un costeau d'où l'on descouvroit une fort agréable ceinture de collines, certaines couvertes de bois, d'autres qui ne l'estoient qu'à demi, les autres tout à fait descouvertes. Elles environnoient un grand fond, où plusieurs ruisseaux couloient dans des espèces de prairies et y formoient des espèces d'estangs d'espace à autre; ensuite de quoy ils entroient dans une grande forest située sur nostre route et qu'il nous falloit passer. Le pays estoit aussi agréable aux yeux que l'on puisse souhaiter, entrecoupé comme il l'estoit de quantité de ruisseaux d'une eau claire et bonne; il sembloit que la nature eust pris plaisir à former ce pays et à y placer, à y ranger, pour ainsi dire, les bois de distance en distance. La plus grande partie de ces bois est de chesnes et de noyers dont les noix sont très bonnes et du mesme goust que celles de France, mais elles ont la coquille ou l'écale plus dure. Nous en trouvions encore quantité sous les noyers, lesquelles estoient fort bonnes.

Le 19, nous fîmes un circuit d'environ trois quarts de lieue par la cime de ces costeaux, afin de pouvoir tra-

verser ce fond par un endroit plus estroit; mais l'on n'en pouvoit pas approcher à cause que les eaux estoient grosses et que des rochers, escarpez par endroits, formoient le pied de ces costeaux. Nous en trouvâmes un, quoyque bien malaisé. En effet, lorsque nous fusmes au fond, nos chevaux, mesmes deschargez, enfonçoient dans ces terres détrempees, et nous estions obligez de les faire courir, pour ne pas leur donner le temps d'enfoncer : de sorte qu'il nous fallut porter toutes les charges jusqu'à ce que nous eussions trouvé un terrain plus ferme. Cela nous mena jusque sur le bord d'une petite rivière; mais elle estoit profonde, ce qui nous empescha de la passer à gué. Par cette raison, nous abattîmes, dans un endroit où elle estoit plus estroite, un grand arbre que l'on fit tomber de l'autre bord, et sur lequel nous passâmes nos hardes en les donnant de main en main. Nous fîmes ensuite passer nos chevaux, à un autre endroit, à un gué, à la nage. Au moment où nous estions à faire cette manœuvre, nous entendîmes quelques chiens qui lançoient des bœufs, desquels il en vint deux vers l'endroit où nous estions. Nous tirâmes sur eux quelques coups de fusil. Un bœuf demeura sur la place; le second s'enfuit, quoyque blessé; et comme ces chiens que nous avions entendus estoient à des Sauvages, ceux-cy, qui n'estoient pas accoustumez au bruit des coups de fusil et estoient en peine de ce que ce pouvoit estre, ne manquèrent pas de venir voir de nostre costé. Or, pendant que nous travaillions à raccommoier les charges de nos chevaux, nous aperçusmes deux Sauvages rampant d'arbre en arbre, jusqu'à ce que, nous ayant veus et ayant remarqué que nous les avions descouverts, ils s'arrêtèrent tout court, n'osant avancer. Ils se levèrent; nous leur fîmes

signe d'approcher, ce qu'ils firent. Nous leur donnâmes alors à fumer, en attendant que M. de La Salle fust de retour. Ledit sieur avoit suivi quelques pistes d'ours toutes fraîches que l'on avoit veues sur le bord de la rivière, outre qu'il estoit bien aise de connoistre la situation du pays. On le fut chercher. Lesdits Sauvages n'avoient ny arcs ny flèches. Lorsque M. de La Salle fut de retour, il leur marqua qu'il vouloit la paix avec eux, leur faisant entendre que nous ne voulions de mal à personne. Ils avoient une laine de bœuf qu'ils donnèrent, soit que ce fust de l'animal que nous avions blessé, lequel pouvoit estre allé tomber vers le lieu où ils estoient, soit que ce fust d'un de ceux qu'eux-mesmes avoient tuez. M. de La Salle leur fit entendre que nous allions aux Cenys. Ils marquèrent qu'ils estoient leurs amis et que leur village se trouvoit environ à une demi-journée de là. M. de La Salle les croyoit de cette nation, dont ils avoient l'accent et mesme quelques mots, en ce que ledit sieur, lorsqu'il avoit esté chez les Cenys, avoit escrit plusieurs termes de leur langue, qu'il redit à ceux-cy. Comme nos chevaux estoient chargez, on leur fit entendre que nous voulions marcher. Ils nous indiquèrent, en conséquence, un endroit par lequel nous devons trouver plustost les campagnes; ils marchèrent mesme avec nous jusqu'au lieu où nous campâmes le soir. Ce fut environ à une lieue et demie de là. Ils nous invitèrent alors à aller à leur village, et, après estre restez un espace de temps avec nous, ils s'en furent. Ils avoient avec eux aussi leurs chiens, qui ne manquoient pas d'appétit. Lorsqu'ils se préparèrent à partir, M. de La Salle leur donna quelques branches de rassade et d'autres bagatelles, puis ils s'en furent.

Le lendemain 20, M. de La Salle envoya à leur village le

sieur du Morenger avec son Sauvage et quelques autres, pour voir s'ils n'auroient point à traiter quelque cheval dont ils voulussent se défaire. Peu de temps après, nous vismes venir deux Sauvages, l'un desquels estoit de ceux qui nous avoient joints le jour précédent. A leur arrivée, on leur fit comprendre qu'une troupe de nos gens estoit allée à leur village; ils ne les avoient pas rencontrés. Ils nous firent bien des caresses et nous marquèrent beaucoup d'amitié. Après qu'ils nous eurent conté plusieurs choses et que M. de La Salle leur eut nommé quelques nations que nous avions trouvées dans notre route, ils nommèrent aussi la leur et nous dirent qu'ils s'appeloient Palaquechauré, qu'ils estoient alliez des Cenis, que leur chef avoit esté aux Espagnols avec les Choumans, nation ayant quelque commerce avec lesdits Espagnols, qui leur donnoient des chevaux. Ils nous dirent, sur ces derniers, presque les mesmes choses que la nation précédente avoit dites, ce qui ne nous laissoit pas douter que les Choumans avoient fait quelque présent à leur chef pour l'inviter à nous mener chez eux, afin qu'ils nous pussent parler: de sorte qu'il falloit que les Espagnols ne fussent pas bien esloignez dudit lieu et que ces nations devoient les avoir veus, comme on le pouvoit interpréter, notamment M. de La Salle, lequel avoit bien plus d'expérience qu'aucun de la bande, et de plus avoit soin de prendre tousjours quelques mots de leur langue qu'il escrivoit. Il en prit aussi de ceux-là. Ils demeurèrent jusqu'environ quatre ou cinq heures après midi avec nous à nous conter toutes sortes de choses, dont nous n'en entendions que très peu. Ils nous marquèrent qu'ils alloient en guerre vers l'est, où ils nous montroient des fumées, et nous disoient qu'une partie de ces nations avoient la teste plate, ce qui donnoit lieu à M. de

La Salle de croire que ce pouvoit estre des nations qu'il avoit veues dans sa descouverte, et qu'il falloit que le fleuve Colbert ou Mississipi fust de ce costé. Il fut confirmé dans cette pensée parce qu'ils nous dirent aussi que ces nations semoient du bled d'Inde ou maïs. Ils nous marquèrent que leur nation n'avoit pas de demeure fixe, que cependant ils ne laissoient pas de semer du bled d'Inde et des fèves lorsqu'ils se trouvoient dans un endroit commode, où ils avoient envie de demeurer quelque tems. Cependant je remarquay qu'ils ne devoient pas avoir grand bled, attendu qu'ils en auroient porté, estant partis de leur village pour nous venir voir; mais comme la chasse est bonne et abondante dans ces cantons, et qu'ils ont en outre la pesche, cela fait qu'ils ne se soucient pas beaucoup de semer, outre qu'ils ont des ennemis, lesquels les débusquent lorsqu'ils en trouvent l'occasion. C'est ce qui fait que, quand ils sont dans un endroit un peu abondant, ils y demeurent un espace de temps, jusqu'à ce que tout soit consommé et qu'ils ont mesme mangé le bled, s'ils y en ont semé. Un d'eux avoit une peau de chevreuil passée, laquelle estoit blanche comme neige; je luy fis signe s'il vouloit me la troquer pour quelques aiguilles; je luy en montray deux et luy fis voir à quoy elles servoient. Ayant passé du fil dans chacune, je luy indiquay de quelle manière il falloit coudre: de sorte que, bien que lesdites aiguilles ne leur fussent pas fort utiles, il me fit signe de luy en donner encore quelques unes; je luy en donnay encore deux, et ladite peau nous procura le moyen de faire des souliers, lesquels nous estoient bien plus commodes que ceux que nous avons faits avec des peaux de bœuf vertes ou fraîchement habillées, lesquelles nous faisoient venir du mal aux pieds lorsqu'ils estoient eschauffez. Enfin, après

qu'ils eurent passé une partie de la journée avec nous, on leur donna à manger; ensuite on leur fit present de quelques bagatelles; puis ils s'en retournèrent vers leurs villages.

Quelque temps après, le sieur du Moranger arriva avec ceux qu'il avoit emmenez, et fit le détail à M. de La Salle de ce qu'il avoit veu : premièrement, ils avoient eu bien de la peine à trouver le dit village, mais ils y avoient esté très-bien receus; un des deux qu'on avoit veus le jour précédent estoit venu au devant d'eux avec quelques autres, et les avoit ensuite conduits à la cabane du chef, où quantité d'autres Sauvages les attendoient. Ils avoient remarqué que le chef tenoit au bout d'un grand roseau le feuillet d'un livre françois pour lequel ils sembloient ou du moins marquoient avoir de la vénération. Après qu'ils furent entrez dans la dite cabane, on les fit seoir sur des peaux passées; on leur présenta ensuite à manger, comme c'est l'ordinaire; puis le chef leur conta plusieurs choses par signes, entre autres qu'ils avoient esté conduits vers l'habitation où nous estions par un homme comme nous, et que l'on avoit tiré sur eux, ce qui pouvoit estre, lorsque le sieur Barbier les rencontra dans la rivière aux Cannes, où il y en eut quelques uns de blessés, peut estre encore dans d'autres occasions où j'ay fait tirer sur eux. L'homme qu'ils avoient avec eux devoit estre un de nos déserteurs. Ce qui portoit à penser que ce pouvoit estre ceux sur qui le sieur Barbier avoit tiré dans la rivière aux Cannes, c'est qu'ils avoient des fusils et qu'ils avoient fait signe d'aller à eux en disant : « Vene a qua, seignore. » Peut-estre estoit-ce l'Espagnol qui avoit deserté dès le commencement et qui leur avoit promis de les faire aboucher avec nous; mais, n'ayant pas réussi, nous supposons encore qu'ils avoient pu le tuer

pour se venger de ce que quelques uns de leur bande avoient esté blessez et d'autres tuez dans cette rencontre. Je n'insisteray pas sur cecy, dont je ne suis pas certain, et cela ne fait d'ailleurs rien à la chose.

Après plusieurs autres discours, le sieur du Morenger leur fit quelque petit présent, suivant l'ordre que luy en avoit donné M. de La Salle; ils y respondirent par des peaux passées, tant de bœufs que de chevreuils, qui sont leur richesse. Le dit sieur leur demanda ensuite quelques chevaux, mais ils dirent qu'ils n'en avoient guères et qu'ils en avoient besoin pour leur chasse, ce qui fit qu'il n'en eut point, et ce fut tout le fruit de leur voyage.

Nous passasmes le reste de la nuit sans rien entendre. Le 21, nous reprismes nostre route; mais comme le cheval qui s'estoit abattu dans la ravine s'estoit donné un tour de reins dont il ne s'estoit pas senti d'abord, et que, l'ayant senti après s'estre reposé, il ne pouvoit marcher qu'à peine, il fallut trouver un moyen pour porter le ballotage. Dans ces circonstances, M. de La Salle jugea nécessaire de faire deux voyages, quoyque, à la vérité il y eust bien du risque à nous séparer, estant aussi peu nombreux que nous l'estions. Cependant cela fut ainsi résolu et la résolution exécutée.

M. de La Salle partit au premier voyage et me donna ordre de rester avec cinq hommes pour garder; ils firent environ deux lieues, après quoy ils deschargèrent leurs chevaux, et le dit sieur les renvoya avec deux hommes pour chercher le reste, et l'on menoit le cheval blessé, ou plutost les chevaux blessez; en effet, celuy que l'on avoit eu le dernier n'estoit pas en estat de pouvoir servir, ayant le dos escorché presque tout le long. Pendant que les chevaux retournèrent, M. de la Salle

envoya à la chasse. Le pays, dans l'espace de ces deux lieux, estoit assez beau, encore qu'il ne fust pas pour lors dans sa beauté; les Sauvages ayant fait tout récemment couvrir le feu dans les campagnes, elles estoient toutes noires et pleines des cendres des herbes bruslées. Le pays estoit rempli de petits costeaux et vallons, partout entrecoupé de ruisseaux dont les eaux sont très belles et très bonnes.

Comme le vent varia de plusieurs costez et advertissoit les bœufs, dont l'odorat est fort subtil, de la présence des chasseurs, ceux-ci n'en purent tirer, faute d'avoir pu en approcher. J'ay remarqué cela plusieurs fois : c'est la principale chose à quoy il faut que les chasseurs prennent garde lorsqu'ils font ces sortes de chasses. Nous campasmes proche d'un grand bois, où nous fismes tousjours bon quart, de crainte de surprise.

Le 22 du mois, nous traversasmes le dit bois dont j'ay parlé, large d'environ une lieue et demie, allant vers le nord-nord-est. Il est coupé de plusieurs ruisseaux et d'une petite rivière qui se joint plus bas à celle que nous avons passée la veille et que nous avons laissée, ayant pris un peu au dessus. Le terrain est fort bon dans le fond et sur quelques unes des hauteurs, mais il y en a d'autres qui sont plus arides. Nous fusmes camper sur une de ces hauteurs, c'est à dire sur un rocher, au pied duquel passoit une petite rivière dont le fond estoit pavé de roches plates, lesquelles auroient esté et seroient bonnes à bastir et à faire de la chaux. Comme nous faisons deux voyages, ainsi que je l'ay marqué cy-devant, j'estois le jour à l'avant-garde, c'est à dire devant. C'est pourquoy, lorsque je fus arrivé, je fis descharger les chevaux pour les renvoyer

chercher le reste des hardes, M. de La Salle estant resté derrière.

Le jour après que j'eus renvoyé les dits chevaux, le Sauvage de M. de La Salle s'en fut à la chasse, et je mis à la pasture les chevaux qui ne retournoient point. Je fus chercher à cet effet un endroit où l'herbe fust un peu bonne, attendu qu'ils n'avoient que ce qu'ils pouvoient attraper dehors. Or les dites herbes n'estoient point trop bonnes dans cette saison, estant toutes sèches, à la réserve de quelques endroits où le feu avoit couru l'automne, mais où eiles estoient repoussées. A mon retour, j'aperceus quelques bœufs qui sortoient d'un bois, proche du lieu où nous estions campez. Comme j'avois mon fusil, je fus pour les approcher; mais je vis deux Sauvages, sortant du mesme bois, qui poursuivoient les dits bœufs dans le dessein de les joindre; et, comme je ne sçavois pas le nombre d'hommes qu'ils pouvoient estre, je retournay au camp, où je fis prendre les armes à ceux qui y estoient. Je pris ensuite le jeune sieur Cavalier avec moy pour les aller reconnoistre; nous gagnasmes dans une ravine au devant d'eux.

Comme le Sauvage de M. de La Salle estoit parti seul, j'appréhendois qu'il n'eust esté surpris, en ce que j'en voyois deux; mais, après les avoir examinez, je reconneus que c'estoit nostre Sauvage, lequel en avoit joint, dans la campagne, un autre qui estoit de la nation des Cenys et qu'il avoit veu dans *ledit village au voyage précédent* de M. de La Salle: de sorte que, s'estant joints, ils s'estoient reconneus. Notre Sauvage alors l'avoit engagé à venir voir M. de La Salle. Nous retournasmes au camp; là, je donnay à fumer et ensuite à manger audit Sauvage, en attendant l'arrivée de M. de La Salle, sçachant

qu'il seroit bien aise de le voir. Il nous marqua qu'ils estoient plusieurs bandes de leurs gens en chasse dans ce canton, dispersées en divers endroits afin de mieux subsister, ainsi qu'ils ont coutume de faire. Il nous dit que le lieu où ils estoient campez estoit à une demy lieue de celuy où nous estions. Nostre Sauvage me conta de la manière qu'il l'avoit joint. Ledit Cenis poursuivoit une bande de bœufs avec activité. Le nostre, l'ayant veu de loin, avoit fait en sorte de le devancer sans qu'il s'en fust aperceu et l'eust decouvert, ayant mesme caché son fusil le long de son corps, de sorte qu'il se vit surpris et pour ainsi dire hors d'estat de fuir. Mais lorsqu'ils se furent approchez et envisagez, ils se reconneurent l'un et l'autre et se firent caresse à leur manière. Lorsque M. de La Salle fut de retour ou plutost arrivé, il fut bien aise de voir ledit Sauvage, à qui il demanda d'abord s'il n'avoit point veu les quatre hommes qui luy avoient déserté à son dernier voyage. Il luy dit qu'il y en avoit trois dans leur pays, savoir : un aux Cenys et deux aux Assonis. Ledit Sauvage marqua estre bien resjoy de voir M. de La Salle; nous avions mesme un de nos chevaux qu'il avoit traité, et comme M. de La Salle leur avoit promis de retourner le voir, cela prouvoit que l'on estoit de parole. Ledit sieur fit plusieurs questions à ce Sauvage au sujet des cinq hommes à qui il avoit donné congé de me venir joindre à l'habitation, ainsi que je l'ay marqué ailleurs; mais il fit comprendre qu'il n'en avoit point entendu parler, ce qui fit penser qu'ils devoient avoir esté surpris et tuez par les Sauvages, puisque l'on n'en avoit point eu de nouvelles, non plus que du sieur Bihorel, lequel demeura perdu, ayant esté laissé derrière. Ledit Sauvage, après avoir esté un espace de temps avec nous, comme le soir s'approchoit, nous fit entendre qu'il

s'en alloit retourner ; ledit sieur luy donna quelque bagatelle et luy marqua que nous allions à leur village et qu'il vouloit vivre en paix avec eux. Le Sauvage nous fit encore connoistre qu'ils estoient une quinzaine de personnes en quatre ou cinq cabanes, et qu'il y avoit de leurs gens en plusieurs endroits aux environs. Comme j'ay marqué que lorsque notre Sauvage l'avoit joint il poursuivoit une bande de bœufs, une fois ensemble, ils approchèrent une bande de vaches sur lesquelles ledit Cenis, sans les attendre, avoit tiré plusieurs flèches ; mais le nostre, ayant tiré un coup de fusil sur une, l'avoit percée et tuée, quoyque de très-loin. Ce succès avoit surpris ledit Cenis, lequel fut voir le trou de la balle, qui avoit passé outre. Fort estonné, il demeura un espace de temps sans rien dire, admirant l'effet de nos fusils. Après qu'il fut parti, nous fusmes chercher la viande de ladite vache et passasmes la nuit à l'ordinaire. Le lendemain 23, nous continuasmes nostre route vers le nord-est ; l'on passa à l'endroit où estoient campez lesdits Sauvages, esloignez d'environ une lieue et demie, suivant que l'avoit marqué celuy que nous avions veu. Il n'y avoit que trois cabanes ; ils avoient leurs femmes et leurs enfants. M. de La Salle fit faire halte auprès d'eux et renvoya chercher le reste des hardes, ainsi que l'on avoit fait précédemment. Lesdits Sauvages avoient deux chevaux, dont un petit gris estoit fort joly et entier. M. de La Salle leur demanda s'ils vouloient le traiter, mais ils marquèrent en avoir besoin pour porter leur viande tant fraische que boucanée, laquelle ils font boucaner au soleil, estant coupée bien mince. M. de La Salle leur fit présent de quelques couteaux en remerciement de ce qu'ils avoient donné tant de leur viande que de quelques peaux passées. Ils firent entendre qu'un petit parti

de leurs gens estoit en guerre avec une nation de leurs ennemis, mais qu'ils avoient envie d'aller une grande bande de ce costé lorsqu'ils seroient de retour de leur chasse. Ils s'estoient postez dans un petit bois, sur le bord d'un ruisseau. Nous restasmes dans ce lieu jusqu'au retour de nos chevaux, après quoy l'on repartit et l'on fut camper sur le bord d'un grand ruisseau, lequel coule au pied d'une des plus hautes montagnes que j'aye veues dans ce canton. Ledit ruisseau fait plusieurs petites cascades entre quelques petits rochers par où il passe, et se grossit au-dessous par plusieurs autres ruisseaux qui tombent dedans, et celui-cy va tomber à son tour dans une vallée où il y a apparence qu'il y a bien de l'eau l'automne, l'hyver et le printemps, mais qui est à sec l'été, ou du moins il y en a très-peu, suivant le rapport de M. de La Salle, lequel l'avoit passée à sec l'été dernier. Il avoit trouvé à cette époque le terrain fort aride, et, pour lors, tout estoit inondé, du moins bien une demi-lieue de large.

On s'aperceut en marchant qu'une de nos grosses haches manquoit. Or nous n'en avions que deux, lesquelles ne seroient que lorsqu'on vouloit couper quelques arbres pour passer une rivière ou pour chose semblable. Cette perte estoit donc importante. M. de La Salle renvoya, en conséquence, son Sauvage au village ou plutost aux cabanes où nous avions passé, voir s'ils ne l'auroient point veue, leur en promettant une autre; il fut mesme jusqu'au campement que nous avions fait devant, mais il ne la trouva point, et elle demeura perdue. J'obmettois de rappeler que les Sauvages avoient dit au nostre que, si nous les voulions attendre trois jours, ils viendroient avec nous et nous conduiroient à leur

village. Cette proposition n'avoit pas empesché M. de La Salle de se mettre en route.

Le 24, nous fusmes camper sur le bord du marais dont j'ay parlé, où nous trouvâmes d'assez meschans chemins. Le 25, nous ne marchâmes point, à cause de la pluye, qui nous arrosa largement. Nous y avions esté preparez par l'avertissement que nous avions eu de la lune, laquelle avoit un grand cercle rougeastre de fascheux pronostic. Nous estions cependant assez mal campez, à cause que les eaux qui couloient des montagnes venoient dans nos cabanes, quoyque nous fissions du mieux qu'il nous estoit possible pour les destourner; outre cela, les terres estoient si fort imbibées que l'on avoit bien de la peine à s'en tirer, et notamment les chevaux.

Le chemin estoit très-mal aisé en raison de quantité de fonds et de costeaux que nous avons trouvez. Le dit sieur vit alors la difficulté qu'il y avoit à traverser ce marais, lequel estoit inondé presque une demi-lieue de large; il reconneut aussi plusieurs courans, dont il eust fallu trouver les gués pour les pouvoir faire traverser à nos chevaux. C'est pourquoy il jugea à propos de renvoyer son Sauvage voir si les autres seroient prests à partir. Quelque temps après, un de ceux chez lesquels il alloit arriva à nostre camp, venant de la chasse, lequel marqua à M. de La Salle qu'ils estoient prests à partir, mais qu'il nous falloit retourner vers le lieu où nous avions campé cy-devant, proche cette montagne. Nostre Sauvage, estant de retour, nous répéta la mesme chose, et, le 27, nous décampâmes pour exécuter ce qu'ils nous disoient. Mais comme nous avons trouvé un très-meschant chemin le long du dit marais, nous prîmes sur la droite, dans les terres, où nous trouvâmes un assez beau pays, coupé de quantité de

ruisseaux et couvert, de distance en distance, de différentes sortes de bois avec de belles campagnes. Le 28, nous continuâmes notre route, et nous vîmes de loin les Sauvages, lesquels estoient en marche. Un d'eux vint nous joindre, lequel nous dit qu'il nous montreroit le chemin et un passage pour traverser le dit marais. M. de La Salle luy dit qu'il luy donneroit quelques couteaux et autres choses, au cas qu'il le fist. Nous fûmes camper proche de cette montagne dont j'ay parlé cy-devant comme des plus élevées de ce canton, quoyqu'elle ne le soit pas beaucoup, mais seulement par rapport au pays tout plat que nous avons depuis que nous estions en marche. Cette montagne est fortifiée naturellement, estant escarpée d'un costé et nullement commandée, avec une plate-forme dessus, contenant environ deux arpents et de fort bonnes terres, ainsi que dans les lieux circonvoisins. Ces terres seroient propres à tout, soit pour des grains, soit pour de la vigne. L'on descouvre fort loin, et les pays sont fort agréables à la vue, à la réserve du costé du marais, quoyqu'il ne fust pas désagréable. Il y auroit moyen de faire en ce lieu du bon vin, à cause de la belle exposition des costeaux. Enfin, il seroit difficile de trouver un pays mieux accompli que celui-là pour toutes les choses nécessaires à un établissement. Il y a, en effet, de très-belles campagnes et des prairies plantées de distance à autre de beaux bouquets de bois de différentes espèces, dont la plupart sont chesnes et noyers. Les pierres sont fort propres à bastir avec la commodité des eaux, de sorte que les peuples qui habiteroient ce pays se pourroient dire heureux : car, outre la bonté, c'est qu'il est abondant en chasse, de sorte qu'ils n'auroient pas de peine à s'establir et à s'installer.

Le premier jour de Mars, nous continuâmes notre route

et fusmes joindre les dits Sauvages, lesquels estoient campez sur le bord du marais, où les pluyes nous arrestèrent jusqu'au 5 du dit mois. Pendant ce temps-là, l'on fut reconnoistre le lieu par où l'on pourroit traverser une grande ravine qui reçoit toutes les eaux de cette vallée, et laquelle porteroit des bateaux une partie de l'année. Cette ravine se va descharger dans une grande rivière que l'on a nommée rivière aux Canots à cause que M. de La Salle l'avoit descendue dans des canots de cuir, ainsi qu'il se verra ailleurs. Il y a sur le bord de cette ravine de très-belles pierres fort propres à bastir, estant de differente espaisseur, et dont le transport seroit facile par le moyen de cette ravine. Comme il nous falloit un canot pour la traverser, parce qu'elle formoit pour lors une rivière, et mesme une grande, nous travaillâmes à en faire un, comme nous avions coutume, avec des cuirs de bœufs. Les Sauvages nous venoient voir et ne sçavoient ce que nous voulions faire, attendu qu'ils ne prennent pas tant de précautions lorsqu'ils ont des rivières à traverser, en ce qu'ils nagent fort bien et que leur équipage n'est pas bien considérable.

Le 6, nous décampâmes et traversâmes ladite ravine; nous ne fîmes pas grand chemin. Nous desbastâmes notre canot, que nous mîmes sur un de nos chevaux, attendu qu'il y avoit encore d'autres rivières à traverser. Le 7 et le 8, nous continuâmes nostre route; nous trouvâmes un assez beau pays par endroits. Le 9, nous ne marchâmes point, à cause de la pluye. Le 10, nous fusmes camper sur le bord d'une petite rivière où il nous fallut faire un canot, et, le 11, nous la passâmes. Nous fusmes camper sur le bord d'une autre, où nous abattâmes un grand arbre, sur lequel nous la traversâmes. Nous trouvâmes un pays assez incommode

pour la quantité de ses rivières, lesquelles, ayant débordé peu de temps auparavant, avoient laissé de la vase sur la terre, qui rendoit incommode la marche. Nos chevaux en souffroient encore plus que nous, en ce qu'ils ne trouvoient presque point d'herbes. L'établissement en ces lieux ne seroit pas avantageux, quoyqu'il seroit bon à y établir et à nourrir des vers à soie, en ce qu'il y a quantité de meuriers, qui aiment le terrain frais. Ils ont leurs feuilles plus grandes que les nostres et viennent bien plus haut. Les Sauvages se servent de leurs escorces tant pour cabaner que pour faire des espèces de cordes, parce qu'elles sont coriaces et fines.

Le 12, nous traversâmes encore une rivière sur deux arbres que nous abattîmes, l'un d'un côté et l'autre de l'autre, en nous donnant nos hardes de main en main, car l'on peut bien juger que ces sortes de ponts ne sont pas trop aisez; mais l'on fait du mieux que l'on peut. Nous fusmes camper sur le bord d'une autre rivière où il nous fallut faire la mesme manœuvre. Le 13, nous campâmes sur le bord de la rivière aux Canots, nommée ainsi, comme je l'ay marqué cy-devant, à cause que M. de La Salle l'avoit descendue en des canots de peaux dans son premier et dans son second voyage¹. Il estoit arrivé dans celui-là qu'ayant fait un cajeu pour la traverser, comme cette rivière est bien rapide, lorsqu'ils s'estoient trouvez au milieu, ils avoient esté emportez par le courant plus de trois lieues sans pouvoir aborder, de sorte qu'ils avoient couru risque d'estre entraînez jusqu'à la mer; et cela fut causé qu'ils furent séparés les uns des autres, en ce qu'il n'y en avoit qu'une partie sur ledit cajeu et le reste à terre. Or le Sauvage,

1. Ce fait se trouve raconté dans *l'Établissement de la Foy*, page 314. Le Père Leclercq appelle cette rivière : la Rivière des Malheurs.

qui estoit passé de l'autre bord et estoit allé à la chasse, se trouva esgaré, ne les ayant pas trouvez au passage, suivant qu'il se l'estoit proposé. Il ne sçavoit où ils estoient, ce qui fit qu'il ne les joignit que quelques jours après. Mais ceux qui estoient restez à terre estoient bien plus embarrassez, en ce qu'ils ne pouvoient presque pas avancer en chemin à cause des cannes, lesquelles estoient si espaises qu'ils estoient obligez de couper par endroits pour se faire ouverture, avec la crainte qu'ils avoient de ne pouvoir rejoindre. Le Père Anastase estoit du nombre de ces derniers.

X

ASSASSINAT DE CAVELIER DE LA SALLE.

Pour retourner à la suite de nostre voyage, il fut question de restablir notre canot afin de traverser ladite rivière, laquelle est fort belle et plus grande que la Maligne, dont j'ay parlé cy-devant. Son courant n'est pas si agréable, estant plus rude; elle paroist cependant bien plus navigable, et elle doit estre bien grande vers son emboucheure, veu la quantité d'autres qui se jettent dedans. Nous la traversasmes le 14, et fusmes camper de l'autre bord, où nous joignismes les Sauvages, lesquels nous avoient quittez, après avoir passé le marais et cette grande ravine. Ils estoient restez derrière et mesme avoient pris un autre chemin. Il en vint quelques autres nous voir.

Ils estoient de la mesme nation. Après qu'ils eurent esté quelque temps avec nous, ils s'en retournèrent le soir joindre leurs gens, qui estoient campez à environ une demi-lieue ; mais ceux qui nous avoient accompagnez campèrent proche de nous.

La chasse commençoit à manquer, à cause que c'estoit la route par où ils alloient et venoient à leur village. Le 15, nous continuasmes nostre chemin avec nos Sauvages. Nous trouvâmes le pays plus agréable que nous ne l'avions rencontré cy-devant. Les terres estoient ou du moins paroisoient estre bonnes, quoyque sableuses ; mais elles ne sembloient pas estre de bon rapport, suivant les herbes qu'elles pousoient. Nous ne fismes pas grand chemin, attendu que lorsque M. de La Salle estoit revenu des Cenis, ayant du bled d'Inde et des fèves plus que ses chevaux n'en pouvoient porter, il avoit jugé à propos d'en cacher une partie, à deux fins : la première, en ce qu'il ne pouvoit tout porter, et, en second lieu, qu'il voyoit qu'il n'y avoit plus de chasse jusqu'au village desdits Cenis, à la réserve de quelques poulets d'Inde. Or ce n'estoit pas là une chasse sur laquelle il fallust faire un grand fonds ; en outre, nous n'avions pas beaucoup de plomb. C'est pourquoy, voyant que *nous n'avions pas de vivres pour entreprendre* le voyage dudit village, M. de La Salle jugea à propos d'envoyer du monde chercher ledit bled de sa cache, lequel estoit à environ deux ou trois lieues de l'endroit où nous estions. A cet effet, il donna ordre à sept ou huit, au nombre desquels estoient le sieur Duhaut, son chirurgien ; le Chaouanon, qui estoit son Sauvage ; Hiems, Tessier et autres, et le laquais du dit sieur, nommé Saget. Quelques-uns des Sauvages qui estoient venus avec nous les accom-

pagnèrent. Mais lorsqu'ils furent arrivez au dit lieu, ils trouvèrent tout le bled gasté et pourri, soit que la cache eust esté ouverte, soit qu'elle n'eust pas esté bien faite, l'eau y ayant penetré dedans : de sorte qu'ils s'en retournèrent. Le Chaouanon, ayant veu deux boeufs, fut après et les tua ; après quoy ils destachèrent un homme pour en venir donner avis à M. de La Salle, afin que, s'il jugeoit à propos de les faire boucaner, il envoyast quelques chevaux pour porter la viande. Celuy qui fut député fut le laquais du dit sieur, lequel arriva le soir avec un des Sauvages qui estoient allez avec eux, comme je l'ay marqué. M. de la Salle attendit au lendemain à renvoyer du monde, et donna ordre au sieur du Morenger, son neveu, d'y aller avec le sieur de Marle et Monnier, et le dit laquais pour les y conduire. Il commanda qu'aussitost qu'ils seroient arrivez, il envoyast un cheval avec de la viande, pendant que l'on feroit sécher le reste. Ils partirent le 17, mais la journée se passa sans que l'on eust de leurs nouvelles. Le 18, M. de La Salle se montra fort inquiet de ce qu'il ne venoit personne ; il appréhendoit qu'il ne leur fust arrivé quelque malheur, soit qu'ils eussent été surpris des Sauvages, soit qu'ils se fussent esgarez. Ne sçachant que penser, lorsque le soir fut venu, il résolut d'aller voir. Mais, comme il ne connoissoit pas le lieu et que des Sauvages qui estoient campez proche de nous estoient allez et estoient retournez avec ledit Saget, M. de La Salle leur fut dire que s'ils vouloient le conduire vers ledit endroit, qu'il leur donneroit une hache. Un d'eux s'accorda d'y aller. Ces sortes de peuples ont l'idée bien meilleure que nous pour trouver les chemins et les lieux où ils ont esté ; mais ils sont faits à cela dès leurs plus tendres années, la chasse estant une de leurs plus gran-

des occupations. Le dit Sauvage ayant promis de conduire M. de La Salle, celui-cy se prépara à partir le lendemain matin, et me donna ordre de me tenir prest à partir avec luy, quoyque l'apprest fust aisé à faire, puisque nous estions tous les jours en marche. Le soir, comme nous conversions ensemble sur ce qui pouvoit estre arrivé à ceux qui estoient partis, il sembloit qu'il eust un pressentiment de ce qui devoit arriver. Il me demanda si je n'avois point entendu machiner quelque chose entre eux, et si je n'avois point remarqué qu'ils eussent quelque meschant dessein. Je luy respondis que je n'avois rien entendu, sinon dans certaines rencontres qu'ils se plaignoient d'estre souvent querellez, et que je ne sçavois pas autre chose; qu'en outre, comme ils estoient persuadez que j'estois dans ses intérêts, s'ils avoient eu quelque meschant dessein, ils ne se seroient pas declarez à moy. Le reste de la soirée se passa avec bien de l'inquiétude. Enfin, le jour estant venu, il fut question de partir. Ce fut le 19. et quoyqu'il eust résolu que je devois partir avec luy, il se ravisa le matin, sur ce qu'il ne restoit personne audit lieu pour veiller. Il dit alors au Père Anastase de l'accompagner. Il me dit ensuite de luy donner mon fusil, en ce qu'il estoit des plus seurs de ceux de nostre troupe; je le luy donnay avec mon pistolet. Ils partirent ainsi trois, sçavoir : M. de La Salle, le Père Anastase et le Sauvage qui les conduisoit. Le dit sieur m'ordonna, en partant, que j'eusse à prendre garde à tout, et d'avoir soin de faire des fumées de temps en temps sur une petite éminence proche de nostre camp, afin que, s'ils s'esgaroient, cela peust servir à les redresser, en les dirigeant vers la fumée. Ils partirent ainsi. Nous ne restions audit lieu que cinq, qui n'estions pas d'une grande défense, en ce qu'il y

avoit un petit garçon de ce Tallon dont j'ay parlé, et un autre lequel ne valoit pas beaucoup mieux. Il n'y avoit à bien dire que M. Cavalier, prestre, le sieur Cavalier son neveu et moy. M. de La Salle m'ayant recommandé, en s'en allant, de faire des fumées d'heure en heure, en mettant le feu à des petits cantons d'herbes sèches qui flamboyent pendant un espace de temps, je fis cette manœuvre pendant le jour; mais vers le soir je fus bien surpris, comme j'estois allé sur la petite éminence dont j'ay parlé, de voir venir un des hommes partis des premiers pour aller chercher le bled. Lorsqu'il m'eut joint, je le vis tout interdit ou plutost esgaré. En m'abordant, il commença à me dire qu'il y avoit bien des nouvelles et du malheur arrivé. Je luy demanday ce que c'estoit. Il me respondit que M. de La Salle estoit mort ainsi que le sieur du Morenger, son neveu, et deux autres qui estoient le Sauvage et le laquais dudit sieur. A cette nouvelle, je demeuray tout déconcerté et ne sçachant pas que dire, ayant appris qu'ils avoient esté assassinez. Celuy qui m'apportoit cette meschante nouvelle adjousta que les meurtriers d'abord avoient aussi juré ma mort. Je n'avois pas de peine à me le persuader, attendu que, comme j'ay dit cy-devant, j'avois tousjours esté dans les intérests de M. de La Salle ou ayant eu le commandement. Il est difficile de pouvoir satisfaire tout le monde, et d'empescher qu'il n'y ait quelques mescontens. Dans cette conjuncture, j'estois fort embarrassé sur le parti que je devois prendre, et si je ne devois pas m'en aller dans les bois, où la Providence de Dieu me conduiroit; mais par malheur ou par bonheur, je n'avois pas de fusil, n'ayant pris qu'un pistolet et mesme je n'avois ny poudre ny balles que ce qui estoit dans ma corne. De quelque costé que je me.tour-

nasse, ma vie estoit en grand risque. Il est vray que celuy qui m'avertissoit m'asseuroit qu'ils avoient, en venant, changé de résolution, et estoient convenus de ne plus faire de meurtre, à moins qu'ils ne trouvassent de la résistance, et que je fusse en défense. Celuy qui m'apportoit ces nouvelles s'appeloit l'Archevesque, natif de la ville de Bayonne, que le sieur Duhaut avoit pris au Petit-Goave, où il estoit engagé. Quoiqu'il me dist qu'il ne m'arriveroit point de mal, je ne m'y fiois que de sorte, mais comme je n'estois pas en estat, ainsi que je l'ay dit, d'aller bien loin, n'ayant ny armes ny poudre, je m'abandonnay à la Providence et à tout ce qui pouvoit arriver. C'est pourquoy je retournay au camp, où je trouvay que ces malheureux meurtriers s'estoient emparez de tout ce qu'il y avoit d'effets et hardes de M. de La Salle et mesme de ce qui estoit à moy particulier. Ils s'estoient aussi saisis de toutes les armes. Lorsque j'arrivay, les premières paroles que m'adressa ledit Duhaut, qui estoit celuy qui avoit tué M. de La Salle, furent que chacun commanderoit à son tour, à quoy je ne respondis rien. J'aperceus dans un coin M. Cavalier, priant Dieu et le Père Anastase d'un autre costé, lequel ne m'osoit aborder, non plus que je n'osois aller vers luy, jusqu'à ce que j'eusse veu le dessein des assassins. Ils estoient comme des furieux, et cependant fort inquiets autant qu'embarrassez. Je fus quelque temps sans parler et pour ainsi dire immobile, car, comme je l'ay desjà dit, je ne m'osois accoster de M. Cavalier ny du Père Anastase, de crainte de donner quelque ombrage à nos ennemis.

Comme ils avoient mis cuire de la viande à leur arrivée, lorsque le soir fut venu, il fut question de souper; ils distribuèrent de la viande, comme bon leur sembla, disant qu'on

leur avoit autrefois fait leur part, mais qu'ils la feroient dans la suite. Ils me vouloient sans doute obliger à dire quelque chose, afin d'avoir lieu d'en venir à quelque bruit; mais je faisois en sorte, à tout, de fermer la bouche. Lorsque la nuit fut venue, et qu'il fut question de faire le quart, ils se trouvèrent embarrassés, en ce qu'ils ne le pouvoient pas faire seuls; c'est pourquoy ils dirent à M. Cavelier, au Père Anastase, à moy et à ceux qui n'estoient pas de leur complot, que nous n'avions qu'à faire le quart à l'ordinaire, qu'il ne falloit point penser à ce qui estoit arrivé, que c'estoit une chose faite, et que ç'avoit esté un coup de désespoir qui les avoit poussez à cela; qu'ils en estoient faschez et qu'ils n'en vouloient plus à personne. M. Cavelier prit la parole et leur dit qu'ils s'estoient tuez eux mesmes en tuant M. de La Salle, puis qu'il n'y avoit pour ainsi dire que luy qui nous peust tirer de ce pays, et qu'il n'y avoit pas bien de l'apparence que nous en peussions sortir. Enfin, après plusieurs raisons alléguées de part et d'autre, ils nous donnèrent nos armes. Un d'eux s'estoit emparé de mon fusil, parce qu'il estoit meilleur que les autres, et l'avoit pris des mains de M. de La Salle; il s'estoit emparé aussi de mon petit ballotage, tant de linge que de couteaux, rassades, colliers et autres choses semblables. Mais il me fut rendu dans la suite. Nous fismes donc le quart, pendant lequel M. Cavelier me conta de quelle manière ils estoient arrivez, et comme ils entrèrent en furieux dans la cabane du dit sieur, où ils s'estoient saisis de tout. M. Cavelier, ayant appris alors la mort de M. de La Salle, leur avoit dit que, s'ils vouloient luy en faire autant, ils luy donnassent un peu de temps pour demander pardon à Dieu. Sur quoy ils avoient respondu qu'ils luy aideroient de ce

qu'ils pourroient, comme ils avoient fait jusques-là; qu'il falloit qu'il oubliast ce qui estoit fait, qu'ils en estoient faszehz, mais qu'il n'y avoit point de remède; que c'estoit le sieur du Morenger qui avoit esté la cause de ces malheurs et qu'il les avoit obligez de faire ce meschant coup. M. Cavelier leur dit qu'il leur pardonnoit, quoy qu'il eust tout sujet de ressentiment, ayant perdu monsieur son frère et son neveu.

Pendant la nuit nous consultasmes sur ce que nous pourrions faire; je luy marquay que je ne l'abandonnerois, ni luy ni le père Anastase, ni le jeune sieur Cavelier, son neveu. Nous promismes de ne nous quitter qu'à la mort, quelque chose qui peust arriver, jusque à ce que nous fussions en lieu de seureté. Nous arrestasmes de faire en sorte de nous tirer d'avec ces malheureux meurtriers, cependant nous convinsmes de ne nous parler que peu en leur présence, afin de ne point leur donner de defiance ni de soupçon. Nous passasmes ainsi jusqu'au lendemain sans que le sommeil m'eust tenté, attendu que je ne me fiois pas trop à leurs promesses, après une action si énorme. Lorsque le jour fut venu, ils balancèrent sur la route qu'ils devoient tenir, c'est à dire s'ils devoient retourner à l'habitation ou pousser de l'avant; ils résolurent de marcher droit aux Cenis. A cet effet, ils demandèrent aux Sauvages s'ils continueroient avec nous, pendant les quarante lieues qu'il nous restoit à peu près à faire, leur promettant quelques couteaux pour qu'ils nous montrassent le chemin. Ils acceptèrent. Nous nous mismes en route; mais, après avoir fait environ une lieue et demie, les dits Sauvages s'arrêtèrent et, faisant semblant d'avoir oublié quelque chose, retournèrent sur leurs pas. Ils nous firent signe que nous n'avions qu'à continuer et qu'ils nous joindroient.

Comme les Sauvages voyoient qu'il nous manquoit trois hommes, outre M. de La Salle, comme aussi celuy qui les avoit conduits avoit veu un mort, et qu'ils sçavoient bien le nombre que nous estions, puisqu'ils avoient marché un espace de temps avec nous, et qu'ils voyoient que le Chaouanon manquoit, j'ay creu qu'ils retournoient sur leurs pas pour voir ce qui en pourroit estre; or cela ne pouvoit produire qu'un mauvais effet. Mesme lorsque je vis la figure des dits Sauvages, cela me donna quelque crainte qu'ils n'eussent conceu quelque meschant dessein contre nous, et qu'ils n'ensent l'idée de demeurer derrière pour trouver occasion de nous surprendre. Cependant, comme il n'y avoit point de milieu ni de mesure à prendre là dessus, nous continuasmes la route et marchasmes droit au nord pour gagner un petit chemin qui conduit au village que nous cherchions, et par où tous les dits Sauvages vont et viennent dans ces cantons, soit que la route soit meilleure ou autrement. Nous trouvâmes un assez beau pays, de belles campagnes et des bois de distance à autre. Nous fismes environ cinq lieues et fusmes camper sur le bord d'un bouquet de bois. Lorsque nous y arrivâmes, un de nos gens mit le feu aux herbes, lequel s'estendit en peu de temps, de sorte qu'on le pouvoit voir de bien loin, le pays estant descouvert. Or, comme nous allions changer les chevaux de place pour qu'ils pasturassent plus à leur aise et choisissent la meilleure herbe, n'ayant pas autre chose à leur donner, nous vismes venir à nous un Sauvage, lequel, après nous avoir joints, nous fit entendre qu'il avoit encore avec luy un autre homme et deux femmes à environ une demi lieue de là, que la veue du feu l'avoit fait venir pour voir ce que c'estoit. Ils estoient de la

nation des Cenis et s'en retournoient au village. On fit entendre au dit Sauvage que nous y allions aussi; que, s'ils nous vouloient conduire, on leur donneroit quelques couteaux et de la rassade. Il tesmoigna en estre fort content et nous fit signe qu'il alloit dire à son camarade de venir avec leurs femmes. En effet, le soir ils vinrent coucher près de nous. Nous passasmes la nuit en faisant toujours bon quart. Ce fut cependant cette nuit que Larchevesque me raconta les détails de la mort de M. de La Salle. Comme je n'avois eu le temps jusques là de parler à personne, j'ignorois encore par quel malheureux stratagème il avoit succombé. Je rapporteray ici les faits tels que Larchevesque me les a racontez.

On se souvient que j'ay parlé cy-devant des deux bœufs que le Chaouanon avoit tuez et de l'avis que l'on en estoit venu donner à M. de La Salle, lequel y envoya le sieur de Morenger et les autres. Comme ces derniers avoient travaillé à faire boucaner la viande desdits bœufs, afin que, lorsque quelqu'un seroit venu, l'on n'eust qu'à la charger sur les chevaux pour s'en aller, toute la viande estant boucanée, ils avoient fait griller, pour manger entre eux ainsi que de coutume, les os à moelle et autres issues, qui ne sont pas propres à garder. Mais lorsque le sieur de Morenger fut arrivé audit lieu, il se saisit de la dite viande et mesme des issues, en leur disant qu'il prétendoit bien mesnager doresnavant la viande, et qu'ils n'en mangeroient pas, comme ils avoient fait par le passé. Il leur osta mesme tout ce qu'ils avoient, en les brusquant. Ce qui les indigna contre luy, outre qu'il y avoit longtems qu'ils en vouloient audit sieur, en ce qu'il avoit maltraité quelques-uns, mesme le chirurgien, quoiqu'il luy fust

obligé presque de la vie par l'assiduité avec laquelle ce dernier s'estoit attaché à luy lorsqu'il avoit esté blessé au bord de la mer. Le chirurgien s'estant veu maltraiter, après tant de protestations de service et d'amitié, en avoit conçu de la haine. D'un autre costé, le sieur Duhaut, à qui il estoit arrivé quelque autre chose, notamment lorsqu'il s'estoit esgaré dans le premier voyage, en avoit attribué la faute audit sieur, en ce qu'il ne l'avoit pas voulu attendre, et il en gardoit le ressentiment. Les anciens griefs contre M. de Morenger leur estant remontez au cœur avec cette dernière action, le malin esprit se mit dans le leur, et les excita à faire ce malheureux coup. Le sieur Duhaut dit qu'il ne vouloit pas souffrir davantage et qu'il falloit se venger. Ils se concertèrent alors ensemble à cinq qu'ils estoient, le dit sieur Duhaut, le nommé Liotot, chirurgien, le nommé Hiems, Tessier, cy-devant maistre de la barque, et Larchevesque, qui estoit celuy qui me vint advertir. Après avoir délibéré, ils résolurent de massacrer M. de Morenger, et donnèrent lieu mesme de soupçonner quelque chose par les discours qu'ils tinrent : car, le soir, après le souper, où ledit sieur de Morenger ne leur avoit donné que très-peu de viande et s'estoit réservé tout ce qu'il y avoit, ils commencèrent à dire qu'ils alloient couper des casse-teste, qui sont des espèces de massues que les Sauvages font et dont ils se servent dans leurs surprises pour casser la teste à ceux qui ont le malheur de tomber entre leurs mains. Les conjureurs furent donc couper quelques morceaux de bois, ainsi qu'ils l'avoient projeté, et lorsque ledit sieur de Morenger fut endormi avec le Chauanon et le laquais de M. de La Salle, nommé Saget, ces malheureux, voyant leur belle, ne pensèrent qu'à exécuter leur exécrable dessein. Comme il n'y avoit qu'eux

d'esveiller, ils balançoient de la manière qu'ils agiroient; mais le chirurgien, plus inhumain que les autres, ayant pris une hache, se leva et s'en fut commencer sur ledit sieur du Morenger; il luy donna plusieurs coups sur la teste, dont il n'en faut pas nombre pour tuer un homme; ensuite il fut sur le nommé Saget et ensuite sur ce malheureux Chaouanon, lequel n'en pouvoit mais de tout ce qui s'estoit passé entre eux, de sorte que ce misérable les massacra tous trois en quelques instans, sans qu'il eussent le temps de dire une parole. Seulement, le sieur de Morenger, n'estant pas mort tout à fait, se leva sur son séant, sans parler cependant; mais ces meurtriers obligèrent un nommé le sieur de Marle de l'achever, quoyqu'il ne fust pas de leur complot.

Pendant que ledit chirurgien exécutoit son dessein, les autres estoient en embuscade, leurs armes à la main, au cas que quelqu'un se fust réveillé et mis en défense. Ce meurtre commis, ce n'estoit pas tout. Ils n'avoient encore rien fait, en ce qu'ils n'avoient plus moyen d'approcher de M. de La Salle; c'est pourquoy ils résolurent de se deffaire de luy, voyant bien qu'ils ne pouvoient couvrir leur meffait d'aucun prétexte. En conséquence, ils conclurent qu'il falloit nous venir joindre, et qu'à leur arrivée ils nous casseroient la teste à tous deux, audit sieur et à moy, et, qu'ensuite, ils viendroient à bout du reste. Mais comme il avoit plu les jours précédens, la rivière qu'ils avoient sur leur chemin estant grossie de manière qu'ils ne la pouvoient passer à gué ny passer avec eux leur viande, ils avoient esté obligez de faire une espèce de cajeu, ce qui avoit causé un retard dans l'exécution de leurs projets, et ce qui fit que M. de La Salle partit pour aller les chercher.

Voicy maintenant ce que le Père Anastase m'a conté de l'assassinat dudit sieur.

Comme j'ay dit desjà qu'ils estoient partis tous deux avec un Sauvage pour les conduire, lorsqu'ils vinrent à approcher dudit lieu, sans que M. de La Salle aperceust personne, il estoit en peine, quand il vit une bande d'aigles qui estoient en l'air. Cette veue luy fit juger que ceux qu'il cherchoit n'estoient pas loin, c'est pourquoy il tira un coup de fusil, afin que s'ils estoient proches de là, ils peussent l'entendre et luy respondre. Cela fit son malheur, car cela servit pour advertir les assassins, qui se préparèrent. Ayant entendu ce coup, ils se doutèrent bien que ce devoit estre ledit sieur, qui venoit au-devant d'eux ; ils se disposèrent donc pour le surprendre. Le nommé Duhaut avoit passé la rivière avec Larchevesque, et comme ledit Duhaut entrevit de loin M. de La Salle qui venoit droit à eux, il se cacha dans de grandes herbes pour attendre au passage ledit sieur, qui ne songeoit à rien et n'avoit pas mesme rechargé son fusil après qu'il l'eut tiré. M. de La Salle aperceut d'abord le nommé Larchevesque, qui parut un peu plus loin, et luy demanda où estoit le sieur de Morenger, son neveu. Larchevesque luy respondit qu'il estoit à la dérive. En mesme temps il partoit un coup de fusil tiré par ledit Duhaut, lequel estoit tout proche dans les herbes ; le coup frappa ledit sieur à la teste, il tomba mort sur la place, sans prononcer une parole, au grand estonnement du Père Anastase, qui estoit proche de luy et qui crut qu'il en alloit recevoir autant ; de sorte qu'il ne sçavoit ce qu'il devoit faire, c'est-à-dire d'avancer ou de fuir, suivant qu'il me l'a marqué depuis. Mais ledit Duhaut, ayant paru, luy cria qu'il n'avoit pas à avoir peur, et qu'on ne luy vouloit point de mal ; que c'estoit un coup

de désespoir qui l'avoit obligé de faire cela, qu'il y avoit longtems qu'il avoit envie de se venger du sieur du Moren-ger, qui l'avoit voulu perdre, qu'il estoit cause en partie que son frère estoit perdu et avoit péri, et plusieurs autres choses. Ledit Père estoit bien embarrassé de sa contenance.

Lorsque les assassins se furent tous rassemblez, ils despoillèrent M. de La Salle avec la dernière cruauté et luy ostèrent mesme jusqu'à sa chemise ; le chirurgien, notamment, le traitoit avec dérision, tout nud qu'il estoit, l'appelant grand bacha. Après l'avoir ainsi despoillé, ils le traînèrent dans des halliers, où ils le laissèrent à la discrétion des loups et autres bestes sauvages. Quand ils eurent ainsi assouvi leur rage, ils songèrent à reprendre leur chemin pour nous venir joindre, où ils songeoient encore à se deffaire de moy, au cas qu'ils me trouvassent en défense. Mais comme ils vouloient emporter leur viande en partant, ils firent l'offre aux Sauvages de quelques couteaux pour les aider à la passer, et ils nous arrivèrent.

Pour revenir à nostre marche, le 21, nous décampasmes jusques à midi, que la pluye nous obligea d'arrester deux jours sur le bord d'une grande rivière, où un des Sauvages qui estoit cy-devant avec nous arriva avec sa femme et deux chevaux. Nous y passasmes la nuit et le jour suivant, pendant lesquels de tristes idées passèrent dans mon esprit. Il estoit difficile en effet que nous ne fussions pas tousjours en crainte avec ces sortes de gens, que nous ne pouvions envisager sans en avoir une grande horreur. Lorsque je réfléchissois à la cruauté avec laquelle ils avoient agi et au danger où nous estions, cela me donnoit envie de venger le mal qu'ils nous avoient fait ; cela cust esté bien aisé dans le tems qu'ils estoient endormis, mais M. Cavalier nous en destournoit, disant qu'il falloit

laisser la vengeance à Dieu qui se la réservoir, et qu'il avoit plus sujet de le venger que moy, ayant perdu son frère et Monsieur son neveu. Le jeune sieur Cavalier, son autre neveu, avoit autant d'envie que moy de rendre aux meurtriers le réciproque, l'occasion s'en trouvant souvent favorable; mais comme M. Cavalier nous en destourna tousjours, ces idées nous passèrent.

Le 23 nous continuâmes notre route vers le nord-est, où nous joignîmes ce petit chemin dont j'ay parlé, lequel conduit au village des Cenis. Nous fusmes camper sur le bord d'une rivière, laquelle nous donna bien de la peine à passer, en ce quelle estoit débordée; or il n'y avoit point aux environs de bois propres à faire un cajeu, et nous n'avions pas assez de cuirs pour faire un canot, outre que nous y aurions employé trop de tems. Les Sauvages nous tirèrent d'embarras en nous offrant de se charger de nos hardes, moyennant qu'on leur donneroit quelques couteaux, ce qu'ils firent. J'ay marqué ailleurs qu'ils ont des peaux passées à sec, dont ils se servent, en les repliant par les coins au moyen de courroyes, après quoy ils y mettent quelques branches pour les tenir plus fermes; ils les remplissent alors, suivant ce qu'elles peuvent contenir, et les poussent devant eux en nageant. Ce fut ainsi qu'ils passèrent tout nostre équipage et ceux qui sçavoient nager passèrent de l'autre bord. Mais plusieurs de nostre bande ne le sçavoient pas, et j'estois de ce nombre. Nous estions assez embarrassés, quand un des Sauvages me fit signe d'aller chercher un arbre à demi sec, qu'il avoit veu assez proche de là, et, lorsque nous l'eusmes porté, il me dit de le mettre à l'eau; attachant ensuite une courroye à chaque bout, il nous fit entendre de nous

appuyer d'un bras sur ladite pièce de bois et de tascher de nager de l'autre bras, et des pieds. M. Cavalier se mit le premier à l'eau et moy ensuite. Le père Anastase s'y mit aussi, les Sauvages alors nagèrent, en soustenant d'un bras ladite pièce de bois, mais le père Anastase faillit nous faire noyer, en ce qu'il ne se soulageoit point, s'appuyant simplement sur ladite pièce de bois. Comme je taschois de nager, lorsque je vins à m'allonger et à nager des pieds, je luy attrapay le ventre, il se crut perdu dans ce moment, et je puis assurer qu'il invoquoit le patron de son ordre, saint François, de tout son cœur. Je ne pus m'empescher de rire, quoyque je me visse en péril d'estre noyé; mais les Sauvages qui estoient de l'autre costé et qui s'en aperceurent vinrent nous secourir et nous passèrent de l'autre bord. Il y en avoit encore d'autres à passer, c'estoient le jeune sieur Cavalier et le petit Talon avec le nommé Tessier. Nous fismes entendre aux Sauvages qu'il falloit qu'ils les allassent ayder, mais comme ils avoient esté rebutez du précédent voyage, ils n'y vouloient plus retourner. Ce qui nous chagrinoit fort. Cependant il falloit prendre patience. Ce qu'il y avoit de fascheux, c'estoit qu'il faisoit un vent de nord assez froid et que ceux qui estoient de l'autre bord avoient envoyé leurs hardes devant et n'avoient que leurs chemises; aussi ils avoient bien de la peine de s'empescher de trembler, et de froid et de la cruauté des Sauvages qui menaçoient de les laisser là. Mais ces derniers, après que nous les eusmes sollicités et que nous leur eusmes promis encore quelque rassade et d'autres bagatelles, résolurent de retourner. Cette fois ils ne voulurent point prendre la pièce de bois, se souvenant qu'ils avoient eu trop de mal. Ils portèrent une des ces

peaux dans lesquelles ils avoient passé les hardes, et y mirent le jeune sieur Cavalier avec le petit Tallon. Comme ils n'estoient pas trop grands tous les deux, ils les rangèrent ensemble et les passèrent, de mesme qu'ils avoient fait des hardes; quant au nommé Tessier, qui sçavoit un peu nager, il se risqua et traversa. Nous fusmes resjouis de nous voir tous rassemblez : nostre conduite n'avoit pas esté trop sage en effet de nous estre abandonnez aux Sauvages, qui, s'ils avoient esté mal intentionnez, auroient peu facilement se deffaire de nous pour avoir notre butin, estant séparéz les uns des autres. Nous campasmes la nuit audit lieu. Le pays de ce canton ne me parut pas trop bon : il inondoit quelque fois et il y restoit du sable et de la vase sur la terre, néantmoins il y avoit d'assez beaux arbres.

Le 24 nous continuasmes nostre route; nous passasmes ce jour-là un meschant pays marescageux, dont nos chevaux avoient bien du mal à se tirer. Les 27 et 28 nous suivismes tousjours le petit sentier dont j'ay parlé, lequel conduit au village, quoyqu'on le perdist souvent, attendu que, comme on n'y marche pas constamment, il n'est pas battu, mais on le trouve à peu près en suivant le rumb de vent, qui est le nord-est. Mais les Sauvages, qui ont l'idée bien meilleure que nous lorsqu'ils ont passé dans un endroit, s'en souvenoient. C'est pourquoy nous n'estions pas en peine lorsqu'ils estoient avec nous. Nous passasmes deux grandes ravines, qui nous avoient bien donné de l'inquiétude, à cause de leur extrême profondeur et aussi parce qu'elles estoient embarrassées de bois, lorsque M. de La Salle les avoit passées dans son voyage précédent. Heureusement nous les trouvasmes à sec. Nous fusmes camper sur le bord d'une rivière assez belle, que l'on a nommée la

rivière des Cenis, quoyqu'elle en soit esloignée d'environ dix ou douze lieues. Nous espérions la passer à gué, malgré sa grandeur; on l'avoit passée ainsi le voyage précédent, mais les eaux se trouvèrent grosses; il n'y avoit donc pas moyen de la passer sans bateaux. C'est pourquoy nous fusmes obligez d'attendre et de faire un canot avec quelques peaux de bœuf que nous avions; nous commençâmes à y travailler le 28. Les Sauvages, voyant que nous nous arrestions, passèrent ladite rivière et s'en furent devant. Le pays est beau dans ce canton et sur le bord de ladite rivière, quoyque les terres ne me parussent pas des meilleures, estant sableuses dans plusieurs endroits; mais il est bien agréable, à cause de la quantité de très beaux arbres de plusieurs especes. Il y en a une à laquelle M. de La Salle avoit donné le nom de Copal, qui est un fort bel arbre, lequel a ses feuilles à peu près semblables à celles des érables et au tilleul. Cet arbre respand une fort bonne odeur ainsi que ses feuilles. Ledit arbre vient fort droit, mais le bois n'en est pas bien dur. Nous vismes audit lieu un arbre où M. de La Salle avoit fait marquer les armes du Roy, et quelques autres auxquels divers particuliers avoient fait des croix, le tout taillé dans l'escorce.

XI

LES FRANÇAIS CHEZ LES CENIS.

JOUTEL RENCONTRE TROIS DÉSERTEURS DE M. DE LA SALLE.

AVIS D'UN VILLAGE AU NORD-EST,
DANS LEQUEL IL Y A DES EUROPÉENS.

Nous ne trouvions plus de bœufs depuis l'endroit, où le malheur estoit arrivé; il y avoit en revanche quantité de coqs d'Inde. Si nous avions eu bien du plomb, nous en aurions tué assez, mais c'estoit ce qui nous manquoit. Sans doute, nous avions deux ou trois mille balles, mais il eust fallu les couper, et il estoit dangereux de gaster les canons de nos fusils; cela faisoit que l'on ne tiroit pas tant, outre que l'on ne sçavoit pas si l'on ne pourroit pas avoir à faire de ces balles, dans le cas où nous viendrions à estre attaquez par quelques troupes de Sauvages ou d'Espagnols, dont plusieurs nations nous avoient donné advis. Nous n'avions donc pas beaucoup de vivres, et l'on n'estoit pas seur d'en trouver au village. En conséquence, quoyqu'il fust un peu tard de songer à cette précaution, qu'il auroit fallu prendre aussitost après le malheur, l'on tint un conseil, où il fut jugé à propos d'aller voir à ce village s'il y avoit du bled d'Inde et si les Sauvages nous en voudroient traiter. A cet effet, il fut nommé quatre hommes de la troupe, du nombre desquels je fus: l'un estoit le nommé Hiems, flibustier, que M. de La Salle avoit engagé au Petit-Goave pour canonnier; le second, le chirurgien, nommé Liotot, et le nommé Tessier, cy-devant maistre de la barque, tous trois du complot, auteurs ou complices de l'assassinat de M. de La

Salle. Lorsque l'on m'annonça cette nouvelle, je n'en fus pas bien joyeux et j'aurois bien voulu m'en tirer, mais il falloit, en quelque sorte, dissimuler, et ne pas marquer la haine que je pouvois avoir, puisqu'ils estoient, pour ainsi dire, les maîtres. Le nommé Duhaut s'estoit emparé des effets, disant que la plus grande partie luy appartenoit. A la vérité, toutes les haches et les couteaux estoient à luy, M. de La Salle ayant tout fait embarquer sur la barque, laquelle ayant demeuré eschouée, tous ses effets avoient esté perdus.

J'estois fort embarrassé de ma contenance, me voyant contraint de quitter M. Cavelier et le Père Anastase, avec qui je taschois de me consoler, et de me voir avec trois malheureux, en qui je ne pouvois avoir confiance après le crime qu'ils avoient commis. Je conféray avec M. Cavelier et le Père Anastase, sur ce que je devois faire. Nous conclusmes qu'il n'y avoit pas lieu de refuser, que cela pourroit produire un meschant effet; de sorte que je m'abandonnay à la Providence, comme j'avois fait cy-devant, mettant toutes choses entre les mains de Dieu. Après que, la chose estant résolue, le canot eut esté achevé, l'on fit passer deux chevaux à la nage; l'on nous donna une douzaine et demie de haches et trois ou quatre douzaines de couteaux, une masse de rassade et quelques autres bagatelles, que ledit Duhaut me mit entre les mains, en me disant de traiter quelques chevaux, au cas que j'en trouvasse. Nous fusmes camper de l'autre costé de ladite rivière, à environ trois lieues de là, où nous trouvâmes un pays par costeaux et vallons de moyenne hauteur, sur lesquels il y a quantité d'arbres, la plupart chesnes et noyers, mais qui ne viennent pas si gros que ceux que nous avions veus par le passé, peut-estre à cause du terrain qui est

caillouteux ; à la vérité, les arbres sont bien plus beaux dans le fond et les terres meilleures, produisant de très-belles herbes. Comme nous n'avions pour tout vivre qu'une poule d'Inde, lorsque nous partismes du camp, elle nous servit pour souper.

Le lendemain 30, qui estoit le jour de Pasques, nous continuâmes nostre route, en trouvant presque mesme pays, à la réserve de quelques cantons où nous rencontraâmes de grandes pinières ; les pins sont fort beaux et bien droits, mais leurs pommes fort petites ; le terrain me sembloit comme des mines de fer, la terre et les cailloux estant rougeâtres et pesants, les eaux elles mesmes en donnent des indices dans différents endroits, n'ayant pas trop bon goust.

Sur les deux heures après midi, nous aperçusmes trois hommes, dont l'un estoit à cheval ; ils venoient du costé du village, et, par conséquent, droit à nous. Lorsqu'ils approchèrent, je remarquay qu'un d'eux estoit habillé à l'espagnole, ayant un petit pourpoint ou casaquin dont le corps estoit bleu et les manches blanches, comme brodées sur une espèce de futaine ; il avoit de petites culottes fort justes, des bas d'estame blancs, des jarretières de laine et un chapeau à l'espagnole, à forme plate et large, des cheveux longs et plats, et noirs, le visage basané ; de sorte que je n'avois pas bien de la peine à me persuader que ce fust un Espagnol, après tout ce que nous avoient dit les nations précédentes, où nous avions passé, qui nous avoient marqué qu'ils devoient venir, et, pour ne pas mentir, j'estois assez embarrassé, appréhendant qu'il n'y en eust quelque party dans ledit village. Assurément, je n'aurois pas voulu tomber entre leurs mains, persuadé comme je l'estois qu'il n'y avoit guères de quartier à espérer de cette na-

tion, et que le meilleur marché que je pouvois espérer d'elle estoit l'esclavage dans leurs mines; mais je n'estois pas d'homme à me laisser prendre et je me préparois à casser la teste à celui-cy, au cas que je me fusse aperçu de quelque chose, ou que j'en eusse veu venir un autre. Lorsqu'ils nous eurent joints, je parlay à cet homme un espagnol ou italien corrompu, à quoy il ne me répondit rien, sinon qu'il me dit plusieurs fois : *Coussiqua*, ce qui veut dire, en langue de Cenis Je n'en ay point, ou : Je ne l'entends pas. Les deux autres hommes estoient nuds. L'un avoit une fort jolie cavale grise, assez en vigueur, quoyqu'elle ne mangeast que de l'herbe, attendu qu'ils n'ont dans ces cantons l'usage ny de l'avoine ny de l'orge. Ils avoient chacun un petit panier plein de farine grulée très-fine, et, après que nous leur eusmes fait plusieurs questions, nous tirasmes du feu avec un pistolet, afin de leur donner à fumer. Ils nous présentèrent tous deux leur panier de farine et nous marquèrent que les chefs nous attendoient à leur village, nous faisant entendre qu'ils avoient quantité de bled d'Inde, sur la demande que nous leur en fismes. Nous leur donnasmes un couteau et quelques branches de rassade. Nous leur demandasmes s'il y avoit des hommes, comme nous, à leur village. Ils nous dirent qu'il y en avoit un et que deux autres estoient à un autre endroit, qu'ils nommoient Saponi. Celuy qui estoit habillé en Espagnol me montra un papier imprimé, qui contenoit des indulgences accordées par le Pape aux Missionnaires de l'ancien et nouveau Mexique, le tout en espagnol, ce qui me confirmoit assez ce que les nations précédentes nous avoient dit, et qu'il ne falloit pas douter qu'il n'y eust des Espagnols; et mesme ledit Sauvage nous marquoit qu'il avoit esté chez eux; il nous les dépeignoit avec des

barbes noires. Mais enfin, après qu'ils eurent fumé, ils nous firent entendre qu'ils alloient vers le lieu où estoient nos gens; c'est pourquoy je trouvay à propos d'escire un petit billet pour leur porter, que je donnay aux Sauvages comme une marque que nous les avions veus.

Quoyque nous fussions fournis d'un grand appétit et que la farine goulée qu'ils nous avoient donnée nous excitast à manger, nous ne voulions pas leur faire connoistre que nous avions faim. D'abord qu'ils nous eurent quittez, nous reprismes nostre route et fismes environ un quart de lieue, jusques à ce que nous trouvâmes un ruisseau, sur le bord duquel nous nous arrestâmes et mîmes paistre nos chevaux, et, en mesme temps, nous fismes du feu pour faire cuire de la sagamité, qui est de la bouillie, quoyque l'on mange le plus souvent cette farine goulée sans la faire cuire davantage, en ce qu'elle est desjà cuite, le bled ayant esté goulé dans les cendres chaudes. A peine notre feu estoit il allumé, que nous aperçusmes nos trois Sauvages qui retournoient sur leurs pas, s'estant apparemment ravisez; ils se vinrent poster à une portée de pistolet de nous, mais nous leur fismes signe d'approcher, lorsque la sagamité fut faite et cuite, pour en venir manger avec nous, ce qu'ils firent; et, après que nos chevaux furent repus, nous reprismes nostre route, lesdits Sauvages avec nous, et nous tenant divers discours, où nous n'entendions pas grand chose. Sur le soir, nous résolusmes de ne point entrer dans le village, attendu qu'il se faisoit tard; ayant jugé qu'il n'estoit pas à propos d'y entrer de nuit, nous nous arrestâmes sur le bord d'un ruisseau, où nous campâmes. Deux des Sauvages s'en furent par un petit chemin qui prenoit sur la droite de celui que nous suivions, et celui qui es-

toit habillé demeura avec nous et y passa la nuit. Nous fismes toujours bon quart, de crainte de surprise, en ce que nous estions proches dudit village, n'en estant esloignez que d'environ une demi lieue. Nostre Sauvage passa la nuit assez tranquillement ; c'estoit un homme fort posé, lequel ne parloit pas beaucoup ; les deux autres parloient beaucoup plus que luy. Il nous conta, comme j'ay desjà dit, qu'il avoit esté aux Espagnols, lesquels luy avoient donné cet habit et nous marquoit qu'ils devoient venir à leur village. Tout cela cadroit assez avec tout ce que les autres nous avoient dit, ce qui ne me satisfaisoit pas trop, attendu que je ne voulois pas de leur approche, et j'appréhendois d'en trouver dans le village. Cependant le jour estant venu, qui estoit le 31, nous prismes la route dudit village, où ledit Sauvage nous conduisit à la cabane du chef, laquelle estoit distante de l'entrée dudit village d'une grande lieue.

Pendant le chemin nous fismes rencontre de plusieurs cabanes, lesquelles estoient par hameau, y en ayant sept ou huit, douze ou quinze ensemble, de distance à autre, et les champs autour des dites cabanes. Avant que d'arriver à la cabane du chef, nous rencontrasmes tous les anciens qui venoient au devant de nous en cérémonie, ayant tous leurs beaux atours, lesquels consistoient en quelques peaux passées de plusieurs couleurs qu'ils avoient sur leurs espauls en escharpe, comme leurs jupes, avec quelques bouquets de plumes sur leurs testes, en manière de turbans, peintes aussi de différentes couleurs. Il y en avoit sept ou huit lesquels avoient des lames d'espées. avec de grands bouquets de plumes à la poignée. Ces lames estoient carrées comme celles des Espagnols ; ils avoient aussi plusieurs gros grelots, les-

quels faisoient du bruit comme ceux des mulets, et à l'esgard des armes, les uns avoient leurs arcs avec quelques flèches, et les autres avoient un casse teste et avoient le visage barbouillé, ceux cy de noir et ceux là de blanc et de rouge. Quelques uns aussi avoient quelque morceau d'estoffe bleue qu'ils devoient avoir tirée des Espagnols, et, dans cet équipage, ils venoient au devant de nous. Celuy qui nous conduisoit nous fit signe de nous arrester, ce que nous fismes. Ils estoient environ une douzaine d'anciens ou chefs qui marchoient dans l'équipage que j'ay decrit, et les guerriers et la jeunesse estoient sur les ailes. Ils avoient avec eux un des François qui avoient délaissé M. de La Salle dans le voyage précédent. Lorsqu'ils approchèrent, les anciens levèrent tous leurs mains audessus de leurs testes et vinrent droit à nous, faisant un certain hurlement unanime, et l'orsqu'ils nous eurent joints, ils nous vinrent embrasser, les uns après les autres, en nous marquant bien des caresses. Après le premier salut, ils nous presentèrent à fumer et nous amenèrent le François dont j'ay parlé. Cestoit un Provençal; il estoit nud, comme eux, et, ce qui me surprit davantage, c'est qu'il avoit presque oublié sa langue, et ne pouvoit pas dire deux mots de suite, ne faisant que baragouiner. Enfin, m'ayant reconnu, il me vint embrasser; il n'osoit d'abord se présenter, appréhendant que ce fust M. de La Salle, quoy qu'il me dist qu'il avoit esté malade, lorsqu'il quitta le dit sieur; il nous marqua que lesdits Sauvages l'avoient bien sollicité, et avoient eu bien soin de luy pendant sa maladie, et qu'ils luy marquoient bien de l'amitié. Je luy demanday s'il n'y avoit point d'Espagnols dans ledit village et s'il n'en avoit point veu. Il me dit que non, mais que lesdits Sauvages en par-

loient souvent, disant qu'il en devoit venir un nombre.

Pour revenir aux cérémonies que les Sauvages nous firent, après que nous eusmes fumé, ils nous conduisirent à la cabane du chef, où nous fusmes fort peu de temps, en ce qu'ils estoient tous dans une grande cabane qu'ils avoient environ à un quart de lieue de là, où ils faisoient leurs resjouissances et leurs préparatifs de guerre, où ils nous menèrent. A nostre arrivée, nous trouvâmes des nattes estendues à terre, sur lesquelles ils nous firent signe de nous asseoir, et les anciens se mirent aussi autour de nous, ensuite de quoy ils nous firent porter à manger de ce qu'ils avoient, sçavoir de la sagamité ou bouillie de fèves de Brésil, du pain de bled d'Inde bouilli et d'autre cuit sous la cendre, avec de la farine goulée, des noix et d'autre pain avec des noix et des graines de soleil. Ils nous forçoient de manger, et comme il y avoit un bon espace de temps que nous n'avions gousté de pain, quoyque celui-ci fust de bled d'Inde, il me sembloit très bon, et il l'est en effet lorsqu'il est nouvellement cuit. J'appréhendois mesme qu'il ne me fist mal, à cause de la quantité que j'en avois prise, en ce que, depuis le malheur arrivé, nous n'avions pas eu bien de l'abondance, et aussi comme nous ne nous nourrissons que de viande, depuis longtemps, nous estions bien aises de trouver ce changement. Après que nous eusmes mangé, les Sauvages, nous donnèrent derechef à fumer, pendant quoy ils nous entretenirent du dessein, qu'ils avoient d'aller à la guerre contre une grande nation, qu'ils nommoient Canohatinnno. Ils vouloient, en quelque manière, nous y exciter d'y aller avec eux, le tout cependant par signes. Je pensay ensuite à leur faire quelque présent pour les remercier de leur accueil; je tiray

à cette intention une douzaine de couteaux et quelque peu de rassade pour donner aux femmes, mais nous leurs fismes entendre qu'il falloit qu'ils nous donnassent des vivres, et que nous leur donnerions quelque autre chose en eschange. Ils nous firent signe qu'ils le feroient. Je remarquay que quantité de jeunesse servoit les anciens, et qu'ils s'exercent à tirer de l'arc, et à la course. Lorsque nous eusmes esté là quelque temps, le Provençal nous dit qu'il demeroit à une autre cabane, et dans un autre canton ou hameau. Il nous invita à y aller; nous le proposasmes aux anciens, lesquels nous marquèrent qu'ils y viendroient avec nous. En conséquence, nous rechargeasmes nos chevaux et nous nous mîmes en chemin avec une partie des anciens et quelque jeunesse. Je croyois qu'il n'y avoit pas bien loin, mais il y avoit presque cinq lieues.

Nous trouvâmes au milieu du chemin une rivière, que nous traversâmes sur des arbres que M. de La Salle avoit fait abattre dans son voyage. Nous rencontrâmes sur nostre route des cabanes de distance à autre, lesquelles sont, comme je l'ay desjà marqué, par hameau, suivant que le terrain est bon et commode, propre à cultiver, car ils ont leurs champs autour de leurs cabanes; mais il y a de grands espaces de pays, où il n'y a personne pendant plus d'une lieue. Enfin nous arrivâmes à la demeure dudit François, laquelle estoit à une cabane de chef, où une autre bande d'anciens nous vint recevoir en cérémonie et nous conduisit à leur cabane d'assemblée. Ils la nomment ainsi parce qu'ils font lesdites cabanes, lorsqu'ils se préparent à la guerre, et font leurs festins pour exciter les jeunes hommes à y aller. Nous trouvâmes là des nattes estendues, sur lesquelles ils nous firent asseoir et nous présentèrent à fumer, mais ils

ne nous firent pas tant de cérémonies que les premiers, et après que nous eusmes esté un espace de temps avec eux, nous leur marquasmes que nous estions fatiguez, que nous serions bien aises de nous reposer. Le Provençal nous dit qu'il falloit aller coucher à sa cabane, ce que nous fismes. C'estoit la cabane d'un chef, où il demouroit n'en ayant pas à luy. Ils sont ordinairement huit ou dix familles dans ces cabanes, qui sont fort grandes, car il y en a qui ont jusqu'à soixante pieds de diamètre; elles sont faites d'une autre manière que celles que nous avions veues par le passé. Elles sont rondes, en forme de ruches à miel, ou plutost comme de grandes meules de foin, estant composées de mesme, à la réserve qu'elles sont plus hautes; elles sont couvertes d'herbe depuis le pied jusqu'en haut. Ils font le feu dans le milieu, la fumée sort par le haut, au travers des herbes. Ces Sauvages les font d'une autre manière que les autres: ils coupent de longs arbres gros environ comme la cuisse, ils les plantent debout en rond et les font rejoindre par le haut, après quoy ils les lattent et les couvrent depuis le pied jusqu'en haut.

Lorsque nous fismes dans ladite cabane, une des plus grandes du canton, l'on nous marqua un endroit, pour mettre notre petit ballotage, et pour nous coucher, car elles sont bien plus convenables que celles que nous avions trouvées par le passé, en ce que les Sauvages élèvent les lits où ils couchent de trois pieds de haut; ils les accommodent avec de ces grands roseaux assez proprement, séparant chaque lit avec des nattes, dont ils forment comme des berceaux. Après que nous eusmes posé notre petit équipage et mis nos chevaux à la pasture, où ils avoient pour lors de très-belle herbe, lesdits Sauvages ayant fait courir le feu pen-

dant l'automne. Elle estoit repoussée, et fort belle, et verte, et les femmes ayant fait de la sagamité, ils nous en présentèrent. Après que nous eusmes mangé, comme nous estions fatiguez et que nous avions besoin de nous reposer, je demanday au Provençal si nous estions en seureté. Il nous dit qu'il n'y avoit rien à craindre, de sorte que nous nous couchasmes, mais je ne dormis pas d'un profond sommeil, ne connoissant pas ce peuple. Environ trois heures et demie, j'entendis des gens qui marchoiēt autour de ladite cabane et marmottoiēt quelque chose. Je sortis pour voir ce que c'estoit, j'aperceus alors des Sauvages au nombre de cinq, des anciens que nous avions veus en arrivant, lesquels faisoient la ronde autour de ladite cabane. J'appris du Provençal qu'ils faisoient cela de temps en temps, à cause que le chef de ladite cabane estoit mort, il n'y avoit pas longtemps. A quelle intention faisoient-ils ces sortes de cérémonies, je ne le pus apprendre, ne sçachant pas leur langage. Le reste de la nuit se passa sans que j'entendisse autre chose.

Le lendemain, lorsque le soleil fut un peu élevé, c'est-à-dire sur les huit à neuf heures, les anciens nous vinrent chercher à ladite cabane et nous conduisirent à celle où ils estoient assemblez; nous y trouvâmes des nattes, sur lesquelles ils nous firent asseoir. Comme le soir je leur avois dit le sujet qui nous amenoit, pour voir s'ils nous vouloient donner des vivres en eschange de quelque autre chose, et particulièrement s'ils avoient quelques chevaux, contre des haches, comme avoit fait M. de La Salle dans son voyage précédent, après que nous eusmes esté un espace de temps, et qu'ils nous eurent fait fumer, ils nous donnèrent à manger et, pour les remercier, nous leur fismes présent de quelques couteaux et de rassade

pour les femmes. Les anciens advertirent alors celles-cy de nous porter des vivres, ainsi que nous leur demandions, et quelque temps après il en vint plusieurs, les unes nous portant du bled d'Inde, les autres de la farine, et des fèves et choses semblables, et je donnay de la rassade, des bagues de cuivre, des aiguilles et autres bagatelles en eschange. Un Sauvage nous mena un cheval entier fort beau; je luy donnay une hache et un couteau. Je croyois d'abord quelque défaut à ce cheval, qui estoit très beau, et auroit valu quinze ou vingt pistoles en France, encore à bon marché, mais il n'en estoit rien; de sorte que si ledit Sauvage se trouva content de son marché, je le fus moy aussi. Le reste du jour se passa à traiter des vivres aux femmes et filles, lesquelles nous en portoient pour avoir de la rassade et autre chose. J'appris du Provençal que lesdits Sauvages n'entroient point dans leurs cabanes depuis qu'ils avoient fait la cabane d'assemblée, et que les femmes avoient soin de leur porter à manger, et que les jeunes gens les servoient.

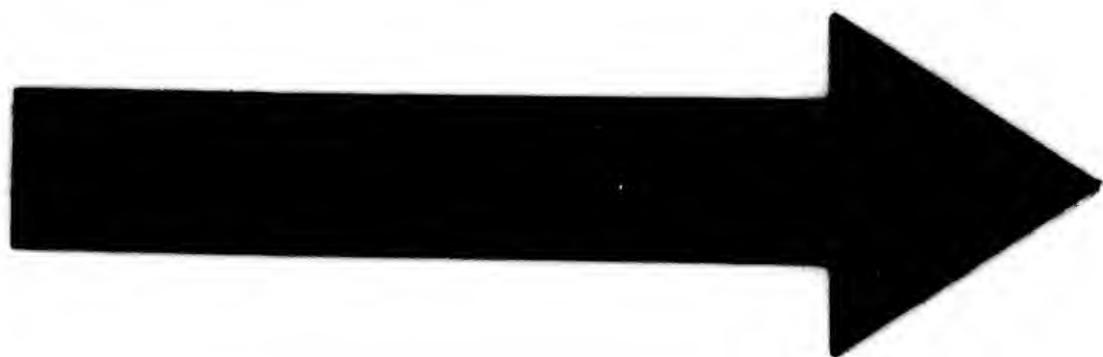
Comme il falloit porter des nouvelles et des vivres à ceux de nos gens qui estoient restez au bord de la rivière, nous resolumes entre nous, puisqu'il y avoit des vivres plus qu'il ne leur en falloit pour venir, qu'un de nous resteroit dans ledit village, et en traiteroit, afin qu'à leur arrivée l'on peust voir de quel costé l'on pourroit tirer, que les trois autres partiroient pour leur porter ce qu'il y avoit avec les trois chevaux. Le sort tomba sur moy pour rester, non pas que nous eussions tiré au hasard, mais ce fut d'un commun accord. Quoyque je ne me trouvasse pas trop seur parmi ces peuples, que je n'entendois point, j'estois en quelque sorte content d'y rester, dans l'espérance que j'avois de voir les

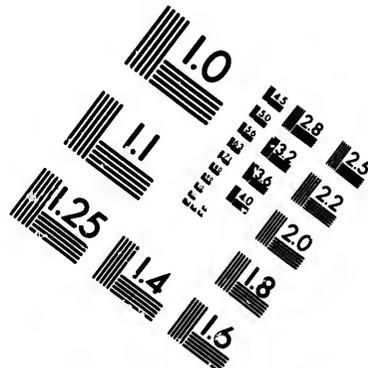
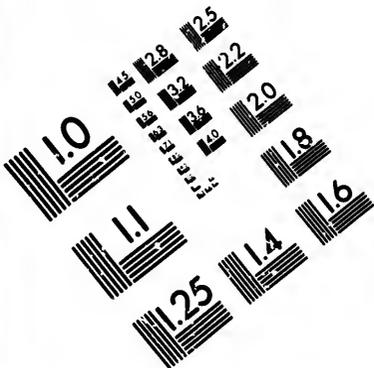
deux autres François, que les Sauvages nous marquoient n'estre pas esloignez, et qui peut estre me donneroient quelque moyen de nous tirer d'avec ces malheureux meurtriers, que je ne pouvois voir qu'avec horreur. La chose estant ainsi résolue, les trois autres s'en furent avec les trois chevaux et des vivres; le Provençal les accompagna, ayant envie de voir M. Cavelier. Quelques Sauvages furent aussi avec eux. Dans cette circonstance, la femme que les Sauvages avoient donnée au Provençal lorsqu'il avoit esté guéri, le voyant aller, creut qu'il ne retourneroit point; cela la rendit d'assez meschante humeur, suivant ce que j'en remarquay, car elle estoit dans ladite cabane, où je vis qu'elle prit quelque chose, qui appartenoit audit Provençal et qu'elle luy jeta, comme si elle eust voulu dire qu'elle ne vouloit rien de luy.

Enfin, après leur départ, qui fut le second jour d'Avril, je donnay un couteau à un jeune Sauvage pour qu'il fust advertir les deux François et leur dist qu'ils eussent à venir, que je serois bien aise de leur parler; j'avois, il est vray, lieu de croire qu'ayant déserté d'avec M. La Salle, ils y feroient quelque difficulté, dans la pensée que ce pouvoit estre ledit sieur. Neantmoins le Sauvage fit ma commission. Pendant le temps que je fus audit lieu, je ne manquay pas de visites : les femmes et les filles m'apportoient du bled, des fèves et de la farine, du pain de noix et de soleil, ce que je leur échangeois. Il y avoit aussi tousjours des anciens qui me venoient rendre visite pour m'exhorter à aller à la guerre avec eux, me disant que nous gagnerions des chevaux, dont la nation qu'ils se proposoient de combattre avoit un grand nombre. Ils me contoient quantité d'autres choses, auxquelles je ne respondois point, ne les pouvant comprendre. L'orsqu'ils me con-

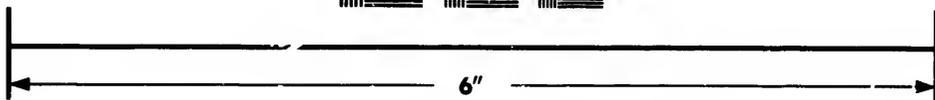
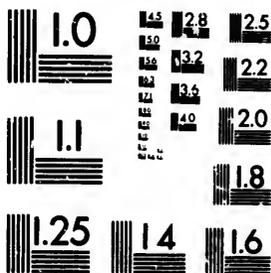
toient leurs victoires sur leurs ennemis, je ne laissois pas de dire oui, et que cela estoit bien. Ce que je comprenois fort bien, c'estoit leur goust pour les couteaux et les haches, qu'ils aiment beaucoup, dont ils ont grand besoin, n'en ayant point, quoyqu'ils ayent esté aux Espagnols, ce qui fait voir que ceux cy ne leur donnent pas grand chose. Les femmes seulement ont quelques morceaux d'estoffe bleue fort grosse, dont elles se font des espèces de petites tuniques, qu'elles mettent devant et derrière, mais il y en a peu.

Ces Sauvages ont une singulière méthode : c'est celle de se piquer sur le corps, où ils se font toutes sortes de figures, qui restent toujours marquées, en ce qu'après qu'ils se sont piquez, ils y font entrer du charbon pilé fort menu, ce qui fait que les marques durent toujours. Les hommes se font des oiseaux et des animaux; d'autres se piquent la moitié du corps par zig-zag; les femmes se piquent le sein par petits compartiments fort justes, et, sur leurs espauls, ils ont de grands fleurons que nous appelons du point d'Espagne. Je ne doute point qu'ils ne souffrent bien du mal lorsqu'ils se font ces sortes de choses, mais ce n'est qu'une fois et pour tousjours. Le Provençal, luy-mesme, s'estoit fait piquer, comme les hommes. Dans les visites que je receus et qui ne me manquoient pas, mais desquelles je ne profitois pas beaucoup, ne les entendant que par signes, j'en eus une d'un Sauvage qui me conta, entr'autres choses, qu'il avoit esté aux Espagnols, mais comme je n'entendois pas encore trop bien leurs signes, celuy cy me marquoit qu'il me vouloit mener aux Espagnols; il me faisoit à ce sujet plusieurs figures qui ne me plaisoient pas trop, attendu qu'il me marquoit qu'il me tiendroit par le bras, ce qui me faisoit juger qu'il me vouloit conduire de force, à





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

1.5 2.8
1.8 3.2
2.2 3.6
2.0
1.8

10

quoy je ne me serois pas abandonné librement. Pour lors, je me disois que, si j'avois eu à recommencer, je ne serois pas resté aussi seul; mais comme il n'estoit plus temps d'y songer, il me falloit prendre un autre parti. Pendant qu'il m'entretenoit de ces discours, je remarquay qu'il me destournoit une hache; mais, m'en estant aperceu, je la serray avec environ une douzaine que j'avois; le soir il s'en fut. Comme j'estois seul, j'estois assez embarrassé, en ce que je n'osois quitter, de crainte qu'on ne me derobast quelque chose.

J'eus une autre visite plus singulière qui me toucha vivement. Un soir, environ à une heure de nuit, j'estois couché, lorsque j'aperceus un homme nud, ayant un arc et quelques flèches dans les mains, lequel se vint seoir près de moy, sans me parler. Comme j'avois à l'esprit celuy qui m'avoit voulu attraper une hache, je creus que celuy-cy me vouloit aussi subtiliser quelque chose, me pensant endormi; j'avois d'ailleurs entendu dire plusieurs fois à M. de La Salle que les Sauvages estoient adroits à voler, et qu'il falloit se deffier autant de leurs pieds que de leurs mains, quoyque je puisse assurer que ces peuples ne doivent pas estre confondus avec ceux dont M. de La Salle parloit, en ce qu'ils ne sont pas voleurs. Quoy qu'il en fust, relativement à celuy qui s'estoit venu seoir près de moy, je ne sçavois qui il pouvoit estre, et je songeois aux contes qu'on m'avoit faits touchant les Espagnols. Ils me donnoient une certaine inquiétude. Je demanday donc à cet homme ce qu'il désiroit. Voyant qu'il ne me respondoit rien, je pris mon pistolet, que j'amorçay de frais, ainsi que mon fusil, pour me mettre en estat de venger ma mort, avant de la recevoir, au cas que je fusse attaqué. Le dit homme, m'ayant veu prendre mes armes, se leva et s'en tut proche du feu, lequel ne meurt

point d'ordinaire dans les cabanes, en ce que les Sauvages y mettent de gros arbres, qui le maintiennent longtemps. Lorsqu'ils sont coupez, les Sauvages attisent les deux bouts proche l'un de l'autre avec du mesme bois autour. J'ay veu mettre des arbres qu'ils estoient huit ou neuf hommes à porter, de sorte que, pour peu qu'il y ait du menu bois, cela fait bon feu. Mais, pour en revenir à mon homme, lorsqu'il fut près du feu, seul, je me levay, pris mes armes et m'approchay de luy, et, l'ayant regardé à la lueur que projetoit la flamme, je remarquay qu'il estoit marqué au visage comme les gens de cette nation. De son costé, il vit que je le regardois, et, m'ayant reconneu, il commença à parler, puis se vint jeter à mon cou : c'estoit un des François qui avoient quitté M. de La Salle et que j'avois envoyé advertir. Après les premiers saluts, il me demanda de quelle manière nous estions venus, combien nous estions et où estoit M. de La Salle. Il me dit qu'il n'avoit osé venir de jour, de crainte d'estre rencontré par le dit sieur, sur ce qu'il l'avoit quitté. Je luy racontay le malheur arrivé, dont il demeura bien surpris et fâché en apparence, et, après plusieurs questions, je luy demanday s'il n'avoit pas son camarade avec luy et pourquoy il n'estoit point venu. Il me dit qu'il n'avoit osé, appréhendant de trouver M. de La Salle. Ils estoient tous deux matelots : celui-cy estoit Breton, nommé Ruter, et l'autre estoit des environs de La Rochelle, nommé Grollet. Il me dit que le troisieme, qui avoit déserté avec eux estoit mort, qu'ils avoient esté malades et que les Sauvages les avoient bien soulagez, ayant eu bien soin d'eux, leur donnant tout ce dont ils avoient besoin. Je luy demanday s'il n'avoit point entendu parler qu'il y eust des Européens dans ces cantons. Il me dit que non, mais que

quelques-uns parloient de leur existence, qu'ils les marquoient, il est vray, bien loin, à la réserve des Espagnols, qu'ils marquoient estre plus proches. Il me conta que luy et son compagnon estoient tous deux dans une cabane, où ils estoient chéris des Sauvages, ayant esté avec eux à la guerre. Il y avoit tué un de leurs ennemis d'un coup de fusil assez à propos, ce qui les avoit mis en crédit et en réputation parmi eux, quoiqu'ils n'eussent qu'un fusil à eux deux. Ils n'avoient plus environ que deux coups de poudre, n'en ayant pu prendre lorsqu'ils s'en furent, et ils n'avoient que quelques balles, de sorte que leur fusil devenoit presque inutile.

Je m'informay de luy s'il n'avoit rien appris du fleuve Colbert ou Mississipi, mais il me dit que non, sinon qu'il y avoit une nation vers le nord-est, sur une grande rivière, que ce village estoit esloigné d'environ quarante lieues. Ces Sauvages, me dit Ruter, marquoient qu'il y avoit quantité de nations sur la dite rivière et que le village dont il parloit leur estoit amy. Ces renseignemens me donnèrent quelque satisfaction, par l'idée que ce village estoit sur la route que nous devons tenir, au cas que nous peussions pousser de l'avant : car, ainsi que je l'ay dit, je n'avois pas envie de rester avec ces malheureux meurtriers ; j'aimois mieux demeurer avec les Sauvages. De sorte qu'après plusieurs questions je luy donnay à manger de ce que j'avois ; ensuite nous fusmes reposer.

Le lendemain, plusieurs anciens vinrent nous voir. Le dit Ruter leur dit qu'il avoit esté à la guerre, ce qu'ils sçavoient bien, attendu que c'estoit presque la mesme nation et qu'ils estoient tous alliez. Les anciens me marquoient qu'il falloit faire comme luy et aller avec eux à la guerre, que nous

en ramènerions des chevaux. Pour leur plaire, je disois souvent *amen*; mais je taschois de leur faire comprendre que nous allions chercher des hommes, et que, quand nous serions de retour, nous irions avec eux. Le dit Ruter leur fit entendre que j'estois un chef de nostre nation, ou capitaine, qu'ils appellent entre eux *cadi*, et, lorsqu'ils vouloient exprimer le nom de chef ou de capitaine pour me parler, ils me disoient *cady capita*. Ils avoient deü prendre des Espagnols ce dernier mot de *capita*. Le mot *cady* se prononce par deux *a* (*caady*). Outre le mot de *capita*, ils en avoient encore un à l'esgard de leurs chevaux, qu'ils appellent *cahouaille*, qui peut venir de *caraille*, que disent les Espagnols. En m'entretenant avec Ruter, dès qu'il fut jour, j'admiray ses maximes. Il sembloit qu'il y avoit dix ans qu'il estoit Sauvage : il estoit nud et nu-pieds; il avoit pour tout habit une meschante couverture, que les Sauvages du canton, où ils estoient, font avec des plumes de coq d'Inde et ajustent avec de petites ficelles, qu'ils font fort proprement. Mais ce que j'admiray surtout, c'estoit qu'il s'estoit fait piquer comme eux et marquer au visage, de sorte qu'il n'avoit presque rien de dissemblable à eux, sinon qu'il n'estoit pas si alerte. Pour la religion, c'estoit, je crois, ce qui l'embarassoit le moins : cette vie libertine luy plaisoit assez. Je luy dis d'aller chercher son camarade, afin de voir ensemble, dans le cas où il n'appréhenderoit point quelque autre chose, s'il ne seroit point d'humeur à poursuivre la route avec nous, au cas que nous y trouvassions quelque jour. Il me demanda quelques branches de rasside pour en faire présent aux femmes de la cabane. Je les luy donnay; j'y adjoustay mesme quelques bagues et couteaux; après quoy il s'en alla, et je demeuray seul, à mon grand ennuy, quoique j'eusse souvent compagnie, les

anciens me venant souvent rendre visite et m'entretenant toujours de leurs desseins de guerre. Ils pensoient que leurs ennemis, voyant l'effet de nos armes, s'enfuioient, que par ce moyen ils en seroient maîtres et qu'ils apporteroient des chevelures. C'est, en effet, leur manière de faire la guerre, à la turque, sans quartier, rapportant ces chevelures pour trophées, de manière que l'on distingue les cabanes des guerriers et des braves par la quantité de chevelures qui y sont, car ils les tannent fort proprement et les mettent en parade dans un des lieux de la cabane le plus en vue. Lorsqu'ils sont plusieurs à partager une chevelure, ils en prennent et séparent les cheveux, c'est-à-dire ceux qui sont longs; ils en font de petites cadettes, qu'ils attachent le long d'un roseau, lequel est mis au rang des chevelures.

J'ai dit que les hommes avoient une grande cabane d'assemblée, où ils se préparoient à la guerre par des festes et des rejouissances, de sorte qu'ils ne rentroient point dans leurs cabanes ordinaires. Les femmes leur portoient alors à manger audit lieu, où les jeunes gens les servoient et mangeoient après eux, et, lorsqu'ils avoient mangé et fumé, ils exerçoient les jeunes gens à la course. J'eus le plaisir de leur voir faire plusieurs fois leurs exercices, en ce que la cabane que j'habitois se trouvoit fort proche de celle dans laquelle ils estoient, de sorte que je voyois tout ce qu'ils faisoient. Deux des chefs les plus alertes faisoient ranger tous les jeunes gens en file, et, après qu'ils estoient tous rangez, ils partoient à un signal donné, ce qui se faisoit tout en un instant, et c'estoit à l'envi à qui pourroit gagner le devant. Ils plantoient ensuite deux poteaux à quelque distance l'un de l'autre, et un nombre se mettoient à courir, à qui l'emporteroit de vitesse dans plus ou moins de tours, après

quoy ils les faisoient exercer à tirer de l'arc. Ils passoient ainsi leurs journées.

Il y avoit un ancien, lequel me venoit souvent voir : c'estoit un des Sauvages les plus escoutez ; il me sollicitoit tousjours d'aller à la guerre. Après le départ de Ruter, il vint un matin que je travaillois à coudre des souliers d'une peau de chevreuil que j'avois traitée ; il m'amena une fille qu'il fit seoir près de moy, et me dit de luy donner des souliers à coudre ; enfin il me marquoit en quelque façon qu'il me la donnoit pour femme. Mais, comme j'avois bien d'autres soucis que de songer aux femmes, je ne luy tins pas grand discours, quoyqu'elle fust bien faite : de sorte qu'après avoir esté un espace de temps proche de moy, lorsqu'elle vit que je ne luy disois rien, elle se retira, et la nuit se passa sans que j'aperceusse rien d'extraordinaire. Je ne dormois pas d'un profond sommeil, à cause de la crainte, dans laquelle j'estois à tous moments. Quand je voyois arriver quelqu'un d'extraordinaire, cela m'embarassoit, en ce que je ne sçavois point leurs maximes et leurs manières. Comme le vieillard dont j'ay parlé cy-devant venoit souvent, je luy faisois entendre que cela me faisoit de la peine de n'entendre point leur langue, et il me monroit qu'il falloit que je demeurasse avec eux, et qu'ils me souffleroient leur langage dans les oreilles : de sorte qu'il venoit tous les jours du monde me voir. Celuy qui m'avoit parlé des Espagnols, ou dit plutost qu'il avoit veu des hommes comme moy, mais qu'ils avoient la barbe plus longue, me voyant lire dans mes Heures, me marqua que ces gens avoient aussi des livres. Il me faisoit entendre qu'il avoit tousjours envie de me mener vers ces nations, mais je marquois tousjours n'y vouloir point aller, en luy disant qu'elles ne nous estoient point amies.

Toutes ces sortes de discours ne laissoient pas de m'inquiéter, en ce que je ne voulois pas du voisinage de ces nations, quoyque, suivant toutes les apparences, les Sauvages en doivent estre esloignez d'au moins deux cents lieues.

Je demeuray ainsi, sans avoir de nouvelles, jusqu'au dimanche 6 avril, que les deux François dont j'ay parlé cy-devant arrivèrent habillez aussi bien l'un que l'autre, ayant seulement chacun une couverture de plumes de coq d'Inde sur leurs espaules, ayant la teste nue et nu pieds. Le dernier ne s'estoit point fait marquer à la manière des Sauvages, comme avoit fait l'autre, ny couper les cheveux comme la plus grande partie des Sauvages, qui ont leurs cheveux coupez, à la réserve de quelques cadenettes, qu'ils attachent ou entortillent autour d'un petit morceau de bois, qu'ils réservent d'un costé; mais ils ont tous un petit toupet sur le haut de la teste, par derrière, comme les Turcs. Cependant quelques uns ont tous leurs cheveux et ne les coupent point; ils sont tout plats, gros et noirs comme jais. De sorte que ce dernier François me sembloit un peu plus raisonnable que l'autre, paroissant avoir plus de religion. Je luy marquay, après luy avoir conté tout ce qui s'estoit passé pendant nostre voyage et le malheur qui estoit arrivé, la manière dont les meurtriers s'estoient rendus maistres de tout ce qu'il y avoit d'effets et d'autres choses, et le dessein que nous avions de nous tirer d'avec eux, quand mesme nous serions obligez de rester avec les Sauvages, veu qu'il ne nous pouvoit arriver que du malheur avec eux. Il me raconta, à son tour, toutes leurs aventures depuis qu'ils avoient quitté M. de La Salle, et comme ils avoient fait un party de guerre avec les Sauvages, où ils avoient tué un de leurs ennemis, et, outre cela, mis les autres en dérouté et en fuite, ce

qu
Sa
cité
je
au
por
des
loin
quel
que
nor
rens
moie
M.
seroi
cas q
nous
conté
mieu
les vo
que j
lier, j
des a
autre
sçavo
qu'ils
velier
Sauva
leur r
après

qui avoit fait un bon effet pour eux en ce que les dits Sauvages en avoient conceu de l'estime et qu'ils les sollicitoient pour y retourner en bref. Après plusieurs discours, je luy demanday ce qu'il avoit appris de ce village, situé au nord-est, dont son camarade m'avoit parlé. Il me répondit qu'il avoit entendu dire à des Sauvages qu'il y avoit des gens comme luy vers le nord-est, mais qu'ils estoient bien loin, et que mesme les dits Sauvages luy avoient montré quelque peu de rassade, qu'ils disoient venir de ces costez-là; que relativement à ceux du village qui, selon eux, estoit vers le nord-est, ils marquoient qu'ils leur estoient amis et alliez. Ces renseignemens me donnoient bien de l'espérance et me confirmoient dans la pensée que j'avois d'avancer, au cas que M. Cavelier me voulust croire. Je luy demanday, s'il ne seroit pas bien aise d'entreprendre le voyage avec nous; au cas qu'on le peust, que nous luy ferions part de ce que nous avions, ainsi qu'à son camarade. Il marqua en estre bien content, et son camarade aussi; qu'ils ne demandoient pas mieux que d'estre avec nous, au cas que M. Cavelier les voulust bien recevoir. Je leur dis que je leur aiderois de ce que je pourrois; et, comme ils avoient envie de voir M. Cavelier, j'adjoustay qu'ils pouvoient aller au devant de luy et des autres qui venoient, les invitant à ne point parler aux autres du dessein que j'avois, et mesme de ne leur pas faire sçavoir qu'il y eust un village vers le nord-est; en un mot, qu'ils n'eussent à parler de rien à personne, sinon à M. Cavelier. Ils s'en furent. Je demeuray encore seul avec les dits Sauvages. Je ne sçais s'ils avoient dessein, pour continuer leur resjouissance, de quitter le canton dans lequel ils estoient, après avoir mis le feu à leur cabane d'assemblée pour la con-

sumer, comme si elle n'avoit esté faite et dédiée que pour servir à cette occasion, pendant un espace de tems. Malheureusement je ne sçavois pas leur langue et ne pouvois pénétrer la raison, pour laquelle ils agissoient. Tout ce que j'ay pu apprendre, ç'a esté que ces sortes d'assemblées ne se faisoient que pour délibérer sur un projet de guerre, qu'ils exécutèrent dans la suite, ainsi qu'il se verra.

XII

PROJET DES ASSASSINS

DE REGAGNER L'HABITATION DE SAINT-LOUIS, AU TEXAS.
 ILS RÉSOLVENT ENSUITE D'ACCOMPAGNER L'ABBÉ CAVELIER ET JOUTEL
 QUI VEULENT ALLER AU NORD-EST CHERCHER
 LE MISSISSIPI.

AU MOMENT DU DÉPART, HIEMS, QUI N'EST PAS DE CET AVIS,
 DEMANDE A PARTAGER LES DÉPOUILLES DE M. DE LA SALLE ET TUE
 DUHAUT QUI S'Y REFUSE.

Le mardi 8, il arriva trois hommes, sçavoir le Provençal, l'un des deux derniers et un de ceux de notre bande, chacun avec un cheval, pour chercher les vivres que j'avois traitez. J'appris alors le dessein qu'avoient formé les meurtriers de retourner à l'Habitation, où ils devoient construire une chaoupe, avec laquelle ils devoient aller aux Isles; mais je jugeay que c'estoit assez pour eux d'en avoir la pensée. Quant à l'effectuer, c'estoit autre chose: nul d'entre eux n'en eust pu donner seulement un modèle; il n'y avoit ny charpentiers ny

calfats, et de plus ils n'avoient pas les choses nécessaires, pres- que pas d'outils ny de clous, le tout ayant demeuré dans la barque, outre que dans le commencement que nous avions les outils et les ouvriers on n'avoit rien fait. C'est pourquoy je ne voyois pas qu'ils peussent réussir. Quoy qu'il en fust, tel sembloit leur projet. Cependant, si les vivres, que je leur avois envoyez, n'avoient pu suffire pour les conduire jusqu'au pas- sage de la rivière aux Canots, un peu au delà où ils avoient commis leur assassinat, ils s'en seroient allez et m'auroient laissé au dit village pour gage. A cet effet, ils estoient de- meurez à l'entrée du village, afin de s'en retourner, dès que nous aurions des vivres suffisamment pour les conduire. Je n'estois pas faché de leur dessein, en ce que c'estoit un moyen facile pour les quitter, en leur représentant que je ne pouvois sup- porter la fatigue du chemin, de sorte qu'il n'y avoit que M. Cavelier que j'eusse à consulter là-dessus. C'est pourquoy nous songeasmes à les joindre. Comme j'avois traité toutes sortes de graines, sçavoir : bled, fèves, farine et autres choses semblables, il falloit faire des sacs pour mettre chaque chose en son particulier, ce que nous fismes avec des peaux de che- vreuil, que je traitay aux Sauvages, et le lendemain, qui estoit le 9, nous partismes, où nous ne peusmes faire grand chemin, la pluye nous ayant empeschez. Nous fusmes obligez de rester dans une cabane pour ne pas mouiller nos vivres ; nous y passasmes le reste de la journée et la nuit. Nos chevaux, estant à la pasture à de fort bonnes herbes, qui estoient repoussées d'un demy pied de haut, récompensoit le temps perdu. Tout le terrain de ces cantons est presque de mesme nature , tout par costeaux et par vallons, dont les fonds sont assez bons ; mais les costeaux me

paroissoient arides et caillouteux, quoyqu'il ne laissast pas d'y avoir de belles herbes et des arbres partout. La plus grande partie de ces arbres est de chesnes et de noyers. Il y a quantité d'endroits qui m'ont semblé des mines de fer, suivant ce que j'en ay pu remarquer, et les autres aussi bien que moy.

Le jeudi 10, nous joignismes le reste, où j'appris de M. Cavalier et du Père Anastase la résolution que ces malheureux avoient prise, et la manière, dont ils avoient agi à l'esgard du dit sieur et du Père Anastase touchant les vivres, quoyqu'ils en eussent suffisamment pour en donner. Mais, comme ils faisoient les maistres et qu'ils alléguoient qu'on leur avoit mesnagé la nourriture par le passé, ils prétendoient avoir leur tour; et, comme il n'y avoit personne qui leur voulust disputer, ils avoient bien aisément raison. Enfin, après que nous fusmes arrivez, je rendis au dit Duhaut le reste des haches et des couteaux, rassade et autres choses qu'il m'avoit donnez. Les cinq du complot arrestèrent alors de manger ensemble, et que nous mangerions nous quatre, sçavoir : M. Cavalier, le Père Anastase, le jeune sieur Cavalier et moy. Je me resjouis d'une décision qui nous permettoit de nous parler librement, sans leur donner d'ombrage. Comme il avoit passé quelques bandes de Sauvages venant de la chasse, ils leur avoient traité quelque viande et quelque graisse, qu'ils se réservèrent pour eux, sans en offrir seulement un morceau à M. Cavalier ny au Père Anastase; ils ne nous donnoient que du bled, que nous estions obligez de faire piler aux Sauvages, en leur donnant quelques aiguilles. Heureusement j'en avois un assez bon nombre à mon particulier.

Le vendredi 11, comme le dessein des meurtriers estoit de

retourner, ainsi que je l'ay marqué, ils résolurent que quelques-uns d'eux retourneroient dans le village pour tascher d'avoir quelques chevaux, afin que chacun eust le sien. Dans cette intention, ils partirent quatre, sçavoir trois d'entre eux et un de ceux qui avoient demeuré avec les Sauvages.

Le lendemain 12, les deux autres partirent aussi pour aller joindre le troisieme, de sorte qu'ils estoient six dehors, et des meilleurs. C'est pourquoy il nous estoit facile de nous deffaire de ceux qui restoient, si nous avions voulu; mais M. Cavalier nous en ostoit toujours l'envie, en nous représentant que ce n'estoit pas à nous à nous venger, que Dieu se sçauroit venger luy-mesme. Nous prîmes donc patience; mais comme il estoit à propos qu'ils sceussent que nostre dessein n'estoit pas de retourner à l'Habitation, je dis à M. Cavalier qu'il convenoit qu'il leur en donnast avis et qu'il fist en sorte de leur demander quelques haches et quelques couteaux, de la poudre et des balles, dont nous avions notre part aussi bien qu'eux, puisqu'ils estoient au Roy. Pour les haches et couteaux, je ne trouvois pas estrange que le dit Duhaut s'en fust emparé, puisqu'ils estoient à luy; mais il falloit trouver un biais pour qu'ils ne se butassent pas contre nous, ce que M. Cavalier fit en leur disant que nous estions fatiguez et que nous ne pouvions pas supporter la fatigue du chemin comme nous avons fait cy-devant; qu'en conséquence, nous estions résolus de rester au dit village avec les Sauvages. Ils ne s'attendoient pas à ce discours, qui les surprit: aussi le sieur Duhaut dit à M. Cavalier, lorsqu'il luy eut proposé cela, qu'il lui rendroit réponse le lendemain, le dit sieur luy ayant dit que, s'il luy donnoit quelques haches, couteaux et autres choses, il luy en

feroit son billet. Nous estions ainsi dans l'attente de la response du dit Duhaut, qui se trouva pour lors fort embarrassé. Le lendemain, après qu'ils se furent consultez, luy et le chirurgien, son compagnon de malheur, ils dirent à M. Cavalier qu'ils avoient envie d'en bien agir avec nous, et qu'ils nous laisseroient la moitié des munitions et plus, et presque toutes les haches et les autres ustensiles, nous marquant qu'ils avoient dessein de faire diligence, au cas qu'ils peussent venir à bout de leur dessein, qui estoit de construire une chaloupe. Ils nous dirent que, s'ils ne pouvoient pas réussir, ils retourneroient nous joindre, et qu'ils mèneroient le Père Zénobe, qui avoit esté dans la descouverte avec M. de La Salle, en ce qu'il pourroit connoistre quelques nations et sçavoit mieux leurs manières, comme aussi, s'ils réussissoient, qu'ils feroient en sorte de nous le mander, afin que nous les fussions joindre. Ils adjoustèrent qu'il nous faudroit, pendant qu'ils seroient absents, faire bonne provision de toutes sortes de vivres, afin que, s'ils revenoient nous joindre, l'on n'eust qu'à poursuivre la route. M. Cavalier leur marquoit que cela seroit bien; mais ce n'estoit pas ma pensée de les attendre; mon idée, au contraire, estoit tousjours de gagner pays et de nous esloigner d'eux, en taschant de gagner le village que les deux François m'avoient indiqué cy-devant. Mais comme nous voulions ne pas leur marquer notre dessein, nous leur disions que nous demeurerions dans le dit village, que nous y ferions bonne provision de vivres, et mesme que nous en sèmerions, aussi bien que les Sauvages.

Nous fusmes un bon espace de temps au dit lieu, ceux qui estoient allez dans le dit village ne revenant point, à cause du débordement de la rivière qui estoit dans nostre

village, ce qui les empeschoit de repasser. De plus, ils s'accommodoient fort bien avec les Sauvages, tant à cause de la vie molle et oisive, dans laquelle ils se plaisoient, que du libertinage des femmes, qui ne font pas grande difficulté de s'abandonner, pour peu qu'on les en presse. Elles ne se prostituent cependant pas publiquement, du moins je n'ay rien remarqué d'impudique pendant que j'ay demeuré avec ces peuples. S'ils le font, ils ont du moins la pudeur de se cacher. Les femmes sont assez bien faites de corsage, les traits de leur visage sont assez beaux, mais elles se les gastent en différents endroits : celles-cy se font une raye qui prend depuis le haut du front jusques au menton, celles-là une espèce de triangle au coin des yeux, avec ceux qu'elles se font sur les seins et les espauls ; elles se piquent aussi tout à fait les lèvres, et lorsqu'elles sont ainsi piquées, c'es pour le reste de leur vie. Je ne doute pas qu'elles ne souffrent lorsqu'elles se font ces sortes de choses, attendu qu'il faut que le sang en sorte pour que le charbon y puisse pénétrer. Or, le sein est une partie très sensible. Ce sont les femmes qui font presque tout le travail de la cabane, soit d'aller chercher du bois, de piler le bled d'Inde et presque tout ce qu'il y a à faire, mesme à la chasse. Lorsque les hommes ont tué quelques bestes, ce sont ordinairement elles qui vont chercher la viande, et mesme pour la culture des terres ce sont elles encore qui en font la plus grande partie, quoique j'aye remarqué dans la suite une assez bonne méthode dans cette nation, c'est qu'ils font une espèce d'assemblée, lorsqu'ils veulent piocher le terrain d'une cabane, où il se trouve quelque fois plus de cent personnes des deux sexes, comme l'on fait en France, et notamment dans le pays de Caux, lorsque l'on veut moissonner quelque champ de rabettes, où chacun va

travailler, et celui à qui est le champ traite tous les ouvriers. Ils en agissent de mesme : le jour estant donné, tous ceux qui sont advertis viennent travailler avec une espèce de pioche, qu'ils font les uns d'une palette de bœuf et les autres d'un esclat de bois ajusté avec des cordes, qu'ils font avec des escorces de bois. Pendant que tous ces ouvriers travaillent, les femmes de la cabane pour laquelle est l'ouvrage ont soin de préparer à manger, et lorsqu'ils ont travaillé un espace de temps, c'est-à-dire jusque à midi environ, ils quittent et on leur sert ce qu'il y a de meilleur. Lorsque quelqu'un venant de la chasse rapporte de la viande, elle sert pour le festin; s'ils n'en ont point, ils font cuire du bled d'Inde sous la cendre ou le font bouillir, en y meslant des fèves du Brésil, ce qui n'est cependant pas un trop bon mets, mais c'est leur méthode. Ils enveloppent celui qu'ils font bouillir avec des feuilles de bled d'Inde. Après le repas, la plus grande partie se divertissent le reste du jour; de sorte que, lorsqu'ils ont ainsi travaillé pour une cabane, ils vont un autre jour à une autre. Les femmes de la cabane ont également soin de planter le bled, les fèves et autres choses, les hommes ne s'en occupant point. Ces Sauvages n'ont aucun outil de fer, aussi ne font-ils qu'escotcher la terre, ne la pouvant pas piquer bien avant; cependant les choses y viennent à merveille. Nous estions dans la saison des semences dans ce canton, c'est pourquoy je remarquois leurs manières, et comme je leur faisois entendre que nous avions envie de demeurer avec eux, ils me disoient qu'ils nous feroient une cabane et nous donneroient des femmes; mais leurs plus fréquentes sollicitations estoient de me dire qu'il falloit aller à la guerre avec eux. Il ne se passoit point de jour qu'il ne vinst quelques Sauvages ou Sau-

vagesses à nostre camp : nous estions esloignez d'environ un quart de lieue de leurs cabanes, des jeunes gens mesme passoient les jours entiers avec nous. J'allois souvent aussi à leurs cabanes pour y traiter, soit du bled, des fèves, de la graisse ou quelque chose semblable, que les femmes nous livroient contre de la rassade, des aiguilles, espingles, bagues ou autres objets que nous pouvions avoir.

Comme le sieur Duhaut sçavoit que j'avois quelques colliers façon d'ambre, des bagues de cuivre, des aiguilles, des espingles et autres bagatelles, il me dit que je pouvois m'acheter des vivres, qu'il ne prétendoit pas m'en fournir. Pour ne pas avoir de prise avec eux, je ne m'en défendis pas. De son costé, le Père Anastase avoit un nombre de chapelets rouges et blancs : nous les défilions pour en faire des bracelets et des colliers que nous changions pour du bled et de la farine; nous faisons ainsi du mieux qu'il nous estoit possible pour nous maintenir en amitié avec les Sauvages, avec qui nous estions résolus de rester pour quelque tems. Par cette raison je leur promis d'aller à la guerre avec eux, ce qu'il m'auroit fallu faire si les choses avoient esté, comme nous les avions projetées. Mais il y arriva du changement, en ce que l'un de ceux qui avoient demeuré avec les dits Sauvages advertit le sieur Duhaut du dessein que nous avions, suivant ce que je luy en avois dit, lorsqu'il me vint joindre, et luy raconta qu'il y avoit un village vers le nord-est distant d'environ quarante ou cinquante lieues, que cette nation estoit amie de ceux au milieu de qui nous vivions et que, suivant ce qu'il avoit entendu de la bouche des Sauvages, il y avoit une grande rivière au dit village. Or, le dit Duhaut avoit communiqué ceci à son compagnon de malheur, le chirurgien, et adjousté que

nous avions dessein d'aller au dit village. D'après ces renseignements, Duhaut et Liotor ayant fait réflexion sur mon dessein, changèrent d'avis, voyant bien que leur projet de retourner à l'Habitation pour y construire une barque ou chaloupe n'estoit pas bien fondé et qu'il n'y avoit pas d'apparence d'y pouvoir réussir; ils nous dirent donc un jour que, suivant ce qu'ils avoient appris, ils avoient envie de poursuivre avec nous. Aucune nouvelle ne pouvoit plus me chagriner, car ma plus grande passion estoit d'estre séparé d'avec ces malheureux, que je ne pouvois envisager sans horreur au souvenir de la cruauté avec laquelle ils avoient agi, pensant d'ailleurs que nous estions toujours menacez d'estre traitez de mesme, puisqu'ils devoient estre persuadez que, si nous arrivions à bon port chez quelque nation, il seroit malaisé que leur crime ne fust pas révélé. Je fus en conséquence fort embarrassé, ou plutost nous estions fort embarrassez. En effet, M. Cavalier, le Père Anastase et le jeune sieur Cavalier, se voyoient dans le mesme risque, le bon sens voulant que, tost ou tard, ils se deffissent de nous; mais ce qu'il y avoit de fascheux, c'estoit qu'il n'y avoit à cela presque point de remède. Nous consultions souvent sur ce que nous devons faire: M. Cavalier insistoit toujours sur ce que nous ne devons point nous venger nous-mesmes. Quoyque je luy représentasse que, si nous estions assez heureux pour trouver quelques nations d'Européens, Anglois ou autres, les meurtriers ne doutoient pas que quelqu'un ne les accusast de leurs crime; néantmoins M. Cavalier nous répétoit qu'il falloit prendre patience, tascher de se mettre à la garde de Dieu et nous résigner à sa volonté.

Nous fustes campez au dit lieu le reste du mois, pendant lequel l'on fit piler du bled d'Inde afin de poursuivre le

voyage, ce qui fit que je sortois presque tous les jours pour aller aux cabanes des Sauvages pour faire piler nostre bled et en traiter lorsque j'en trouvois. Les femmes le faisoient grouler et ensuite le piloient et mettoient en farine très menue. Si ces Sauvages avoient des moulins, cela les soulageroit bien, attendu que c'est d'un grand travail. Ils ont de gros mortiers qu'ils font du tronc d'un arbre creusé avec le feu jusques à une certaine profondeur, après quoi ils le grattent et l'approprient. Il y a jusqu'à quatre femmes, à piler le bled : chacune tient un gros pilon d'environ cinq pieds, et elles prennent la cadence, comme font les mareschaux, lorsqu'ils frappent sur leur enclume ; lorsqu'elles ont pilé un certain temps, elles tirent la dite farine, et d'autres femmes la passent dans de petits cribles qu'ils fabriquent assez proprement avec de grands roseaux, et lorsqu'elles en veulent avoir de très fine, elles ont de petites vannettes sur lesquelles elles secouent la dite farine, où la plus fine demeure attachée au fond ; le gruau et le son viennent dessus. De cette manière ils en ont d'aussi fine que l'on en puisse faire et que j'en aye veu en France et ailleurs. Nous les payions de leurs peines avec de la rassade, des aiguilles, des bagues et autres choses.

Comme j'ay desjà dit que la rivière qui est au milieu du village où nous estions se trouvoit grossie et desbordée, ceux qui estoient allez de l'autre costé ne pouvoient la repasser avec les vivres qu'ils avoient traitez et quelques chevaux. Le sieur Duhaut dont le dessein estoit maintenant de poursuivre la route avec nous, nous dit qu'il seroit à propos de nous rapprocher de la dite rivière, afin que, lorsqu'elle seroit basse, nous fussions à portée pour la passer. Elle estoit esloignée d'environ trois lieues de l'endroit où nous estions ; l'on conclut, en consé-

quence, de s'aller camper sur le bord, mais nous n'avions pas assez de chevaux pour porter tout le ballottage et les vivres que nous avions ramassez, en ce que les autres en avoient emmené; l'on résolut, pour cette raison, de faire deux voyages au bord de la dite rivière pour pouvoir, lorsqu'elle seroit assez basse, passer sur les arbres, que l'on avoit coupez cy-devant et joindre les autres.

Cela se fit le premier jour de May. Quoyque nous fussions plus esloignez des cabanes à ce poste que nous n'estiois au précédent, les Sauvages ne laissoient pas de nous venir voir par intervalles, mais moins qu'aparavant. Dans ces circonstances, quelques-uns de ceux qui estoient de l'autre costé, et entre autres le nommé l'Archevesque, créature du dit Duhaut et complice de l'assassinat, luy apprirent que le nommé Hiems, aussi du mesme complot, estoit adverti de son dessein de pousser outre et qu'il ne l'approuvoit pas à cause des dangers qu'il y voyoit, les Sauvages les en détournant et leur faisant croire que nous ne passerions point, veu qu'ils avoient des ennemis, suivant qu'ils le leur faisoient accroire. Mais le dessein des dits Sauvages estoit plutost de les attirer à demeurer avec eux, que réellement pour ce que nous aurions à craindre de leurs ennemis; de plus, ces hommes s'estoient adonnez au libertinage des femmes, lesquelles leur avoient desjà donné une certaine attache, et les dits Sauvages avoient fait en sorte de les engager d'aller à la partie de guerre qu'ils avoient projetée; de sorte que nous fusmes au dit lieu jusques au 8 du dit mois, jour de l'Ascension de Nostre-Seigneur. Ce jour-là, plusieurs de nos messieurs s'exerçoient à tirer au blanc pour nettoyer leurs armes dans la suite, quand, sur les dix heures du matin, arrivèrent avec une vingtaine de Sauvages, le

non
avo
ton
esto
dit
join
fure
puis
d'eu
désir
pas s
butir
Salle
que
avan
prolo
qu'al
patro
c'esto
s'en f
ceux
tira s
passa
Au
m'en
pour
veu, n
avoit
haut d
puisqu

nommé Hiems, flibustier, accompagné de deux de ceux qui avoient demeuré avec les Sauvages, l'un nommé Ruter, Breton, et l'autre, Grolet, des environs de La Rochelle, lesquels estoient de ceux qui estoient de l'autre costé de la rivière. Le dit Hiems nous salua tous assez froidement. Il s'en fut joindre le dit Duhaut, son compagnon de malheur, et là, ils furent quelque temps à discourir ensemble, sans que j'en puisse rapporter rien, en ce que j'estois un peu esloigné d'eux. Je sçais seulement qu'il luy dit qu'il avoit appris son désir de continuer la route avec nous; que, pour luy, telle n'estoit pas son intention, et il luy réclamoit, en conséquence, sa part de butin, c'est-à-dire les effets et les hardes de feu M. de La Salle, dont ils s'estoient saisis. A quoy le dit Duhaut repartit que tout luy appartenoit, en ce qu'il avoit fait plusieurs avances à feu M. de La Salle. La contestation s'estant prolongée et eschauffée, le dit Hiems finit par dire à Duhaut qu'alors il eust à luy payer ses gages, puisqu'il avoit tué son patron, et en mesme temps j'entendis un coup de pistolet; c'estoit le dit Hiems qui avoit tiré sur le dit Duhaut, lequel s'en fut tomber à quatre pas de là. Au mesme instant, un de ceux qui accompagnoient le nommé Hiems, nommé Ruter, tira sur le chirurgien, nommé Liotot, un coup de fusil qui luy passa trois balles au travers du corps.

Au milieu de cette tuerie, ne sçachant s'il n'alloit pas m'en arriver autant, je courus au plus viste à mon fusil, pour me mettre en défense, mais le dit Hiems m'ayant veu, me cria que j'eusse à mettre bas les armes, qu'il n'en avoit pas à moy, que cela estoit fait, qu'il avoit puni Duhaut qui ne s'estoit pas contenté d'avoir tué son patron, puisqu'il se vouloit approprier tout. Je n'en estois pas

moins fort embarrassé, car, depuis le malheur arrivé, je n'avois pas eu grande conversation avec le dit Hiems, ny mesme jamais grande liaison, attendu qu'il estoit Allemand de nation et luthérien. Cependant, après avoir un peu repris mes sens, je regarday M. Cavelier et le Père Anastase, qui n'estoient pas plus assurez que moy, qui m'estois jeté sur un fusil sans faire réflexion; or, j'avois pris celuy du jeune sieur Cavelier, lequel n'estoit pas chargé, en ce qu'il venoit de tirer au blanc avec les autres. Le dit Hiems vint alors vers nous et nous dit que nous n'avions que faire d'avoir peur, qu'il ne nous vouloit point de mal, et que, quoy qu'il eust esté du complot, ç'avoit esté contre son sentiment, et que, s'il avoit esté proche de M. de La Salle, lorsque le dit Duhaut le tua, il l'en auroit bien empesché, et il s'excusoit envers M. Cavelier.

Mais pour en revenir aux coups tirez, le dit Duhaut, ayant receu le coup de pistolet à bout touchant, estoit tombé roide mort sans rien dire, et lorsque nous le joignismes nous trouvâmes sa chemise en feu, bruslée du coup, en partie. Le chirurgien, quoiqu'il eust trois balles au travers du corps, ne cessa pas de vivre quelques heures, où il eust l'avantage de se confesser, quoyque celuy qui luy avoit tiré le dit coup de fusil le voulust achever d'un coup de pistolet, ce qu'il fit après qu'il se fut confessé. Malgré les représentations répétées de M. Cavelier, que cela estoit trop cruel et inhumain, il ne laissa pas d'achever son dessein, alléguant qu'il avoit, en se confessant, un bonheur que n'avoient pas eu ces messieurs qu'il avoit massacrez. Ainsi, ces malheureux reçurent le salaire de leur crime, et je fis alors réflexion sur ce que M. Cavelier nous avoit dit par le passé, que Dieu le sçauroit bien venger luy

mesme, et j'eus bien de la joye de n'avoir pas trempé dans leur sang. Ils furent presque payez en mesme monnoye qu'ils avoient presté; mais tout cela ne nous mettoit pas hors de risque et ne m'ostoit pas la crainte que je pouvois avoir.

Vingt Sauvages avoient esté spectateurs de ce qui s'estoit passé, et cela ne pouvoit que produire un très meschant effet parmi ces peuples, qui pouvoient conjecturer, et avec grande raison, que nous estions de meschantes gens de nous tuer ainsi les uns les autres, de sorte qu'après la première émotion, il fut question de trouver un biais et un prétexte; pour faire voir aux dits Sauvages que l'on avoit eu raison de faire ce que l'on avoit fait, et, comme le dit Hiems avoit promis aux dits Sauvages d'aller à la guerre avec eux, on leur fit entendre que ceux cy ne vouloient pas leur faire donner de poudre ny de balles pour aller avec eux, et que c'estoit la raison pour laquelle ils avoient agi ainsi. Les Sauvages, voyant que c'estoit pour leurs interests, prirent cela pour argent comptant, du moins en apparence, de sorte que l'on fit un trou, dans lequel on mit les morts, avantage que n'avoient pas eu M. de La Salle et M. de Moranger, qu'ils avoient laissez à la discrétion des bestes, n'ayant pas eu la charité de les enterrer, leur ayant mesme osté jusqu'à leurs chemises. Je remarqueray que ce malheureux chirurgien, quoiqu'il eust trois balles dans le corps, prioit qu'on le laissast vivre, espérant que les Sauvages le pourroient guérir, mais sa prière fut vaine.

Après que tout fut un peu calmé, comme un de la troupe manquoit, qui estoit le nommé Larchevesque, lequel estoit créature du sieur Duhaut, estant de son pays, et que cela donnoit bien de l'ombrage à Hiems, il se proposoit de le tuer à son arrivée, pour éviter ses coups; mais nous luy mar-

quasmes que cela seroit trop cruel, et qu'on feroit en sorte de les pacifier ensemble. Dans cette intention, Larchevesque estant allé à la chasse pour voir s'il ne trouveroit point quelque coq d'Inde, je pris mon fusil et fus du costé par où il devoit revenir; l'ayant aperceu, je luy appris ce qui s'estoit passé, et de la manière dont il se devoit comporter, que nous avions fait en sorte de tranquilliser Hiems, en l'assurant qu'il n'arriveroit rien de son costé mal à propos. Je luy rendis par là le service qu'il m'avoit rendu lorsqu'il me vint apporter la mauvaise nouvelle de M. de La Salle, et la meschante volonté que les autres avoient eue contre moy. Je luy dis qu'il ne falloit pas qu'il pensast au passé, je luy donnois pour exemple M. Cavelier, et la manière dont il avoit agi. Il me promit qu'il ne diroit rien à Hiems, de sorte que nous nous en fusmes et lorsque nous fusmes arrivez, je le fis parler au dit Hiems, qui luy dit qu'il ne luy vouloit point de mal; le dit Larchevesque luy repartit réciproquement qu'il ne luy en vouloit pas non plus, de sorte qu'après tous ces funestes coups, il fut question de sçavoir ce que nous devons devenir et de quel costé nous devons tirer. Le dit Hiems nous dit qu'il avoit promis aux dits Sauvages d'aller à la guerre avec eux, et qu'il leur vouloit tenir sa parole; que si nous voulions attendre qu'il fust de retour, luy et ceux qui devoient aller avec luy, nous verrions ensuite le parti à prendre, et qu'en attendant, nous pourrions demeurer avec les Sauvages dans leurs villages.

D
lieu
chef
lorsq
signe
nous
droit
caba
douv
donn
avoie
ils fu
les di
lier e
ce qu
prom
parol
entre
de qu
solu,
pas d'
prend

HIEMS SUIVIT UN PARTI EN GUERRE.

JOUTEL ET L'ABBÉ CAVELIER ATTENDENT SON RETOUR.

Dans ces circonstances, il fut jugé à propos de retourner au lieu d'où nous étions partis, c'est-à-dire à la cabane d'un des chefs, lequel nous avoit toujours affectionné; et, pour cet effet, lorsque nous fûmes arrivés à la dite cabane, le chef nous fit signe d'en prendre la moitié, nous montrant un costé, ce que nous fîmes, et nous mîmes tous nos ustensiles dans un endroit. Comme j'ay marqué qu'ils sont sept ou huit dans une cabane, où ils séparent leurs lits avec des nattes en forme de douves, nous séparâmes le terrain que le chef nous avoit donné. Après, nous donnâmes à manger aux Sauvages qui avoient esté présents au meurtre des sieurs Duhaut et Liotot; ils furent ensuite coucher de bord et d'autre. Le soir, lorsque les dits Sauvages furent partis, le dit Hiems dit à M. Cavalier et à moy que nous pouvions demeurer au dit lieu jusqu'à ce qu'ils fussent de retour de la guerre, selon qu'ils l'avoient promis aux dits Sauvages, ne leur voulant pas manquer de parole. Il laissoit, disoit-il, toutes les hardes et autres effets entre mes mains; et, lorsqu'ils seroient de retour, l'on verroit de quel costé nous tournerions: de sorte que, cela estant résolu, nous luy promîmes d'attendre son retour. Il n'y avoit pas d'apparence, d'ailleurs, de faire autrement et de rien entreprendre, puisqu'ils avoient pour eux les Sauvages, qui auroient

peu nous nuire. C'est pourquoy nous remismes le tout à la Providence.

Le lendemain, il partit six de nos François, sçavoir quatre de nostre bande et deux de ceux qui avoient demeuré avec les dits Sauvages de ce canton et qui estoient venus avec le dit Hiems. Ils prirent chacun un cheval et s'en furent joindre les autres Sauvages, qui avoient pris un autre chemin. Nous restasmes six également dans nostre cabane : M. Cavelier, le Père Anastase, le jeune sieur Cavelier, un petit garçon de ce Tallon dont j'ay parlé, que M. de La Salle avoit mené à dessein de le laisser au dit pays pour apprendre la langue, un jeune garçon de Paris et moy. Deux autres estoient restez de l'autre costé de la rivière, dont l'un estoit Tessié, cy-devant maistre de la barque *la Belle*, et le Provençal. Nous demeurasmes dans ledit lieu avec quelques vieillards, qui ne pouvoient aller à la guerre, et les femmes. Le samedi 10, les deux qui estoient de l'autre costé de la rivière nous vinrent joindre. Le Provençal devoit aller à la guerre avec les autres, mais il en avoit esté empesché par un chet de bois qui l'avoit blessé à la jambe. Pendant l'absence des guerriers, nous ne voyions que les vieillards, qui nous venoient voir de temps à autre et nous contoient des nouvelles que nous avions bien de la peine à entendre. Ne les pouvant interpréter que par des signes, je me trouvois souvent bien embarrassé. Ce qui me faisoit surtout de la peine, c'estoit que quelquefois les femmes se mettoient à pleurer, sans que je pusse endeviner le motif; et comme j'avois appris de M. de La Salle qu'ils pleuroient lorsqu'ils avoient envie de faire quelque meschant coup, comme s'ils eussent pleuré la mort de ceux qu'ils avoient envie de tuer, c'est pourquoy cela ne me plaisoit pas trop, attendu que je voyois sou-

vent ces sortes de figures. J'ay appris depuis que ces pleurs avoient pour cause le souvenir de quelques-uns de leurs amis ou parens, qui avoient esté tuez dans des partis de guerre tels que celuy qu'ils estoient allez faire. Comme je l'ignorois, cela me donnoit, souvent l'alarme. Cependant nous fusmes un espace de tems sans entendre parler de rien; seulement les vieillards continuoient leurs visites, et, comme nous faisons tous les jours, tant soir que matin, les prières en commun, ils nous venoient examiner. Nous taschions alors de leur faire comprendre la grandeur de celuy qui nous donnoit la vie, faisoit croistre les bleds et les autres plantes; mais, nous ne sçavions pas leur langue, et il estoit bien difficile de pouvoir leur faire comprendre un Dieu. C'est pourquoy je suis surpris que l'auteur dont j'ay parlé plusieurs fois ose alléguer qu'il les preschoit et les catéchisoit, ce qui ne se peut faire sans avoir passé plusieurs années chez eux pour apprendre leur langue.

Nous fusmes dans toutes les inquiétudes jusqu'au 18 du présent mois, qu'à nostre grande surprise nous vismes le matin, au point du jour, entrer dans nostre cabane une troupe de femmes le visage et le corps matachez et barbouillez. Lorsqu'elles furent toutes arrivées, elles commencèrent à chanter des chansons différentes en leur langage et à pleine gorge; ensuite de quoy elles commencèrent une espèce de danse ronde, se tenant toutes par la main. A quel dessein faisoient-elles cette cérémonie, laquelle dura bien deux ou trois heures? Nous sceusmes que c'estoit parce que leurs gens avoient remporté la victoire sur leurs ennemis, et que, sitost que le village l'avoit appris, ils s'estoient assemblez de la manière que je l'ay marqué. Leur danse se termina par quel-

ques présens de tabac, que ceux de la cabane firent aux femmes qui estoient venues. J'ay remarqué, pendant la danse de celles-cy, qu'il y en avoit qui prenoient de tems en tems une des chevelures qui estoient dans la dite cabane, et qu'elles faisoient avec elle des figures, la présentant tantost d'un costé, tantost d'un autre, comme pour se moquer des nations desquelles la dite chevelure pouvoit estre provenue. Sur le midi, il arriva aussi à nostre cabane un des guerriers, qui apparemment devoit estre celuy qui avoit porté la nouvelle de la défaite des ennemis. Le dit Sauvage nous dit que les gens de son village avoient bien tué une quarantaine de personnes, et que les autres avoient pris la fuite, ce dont chacun marquoit avoir bien de la joye. Mais ce qui me déplut alors, ce fut de voir que de joyeuses qu'estoient ces femmes, elles se mettoient à pleurer. J'appréhendois tousjours quelque meschant dessein sur nous, d'après ce que j'avois entendu dire par le passé. Après toutes ces cérémonies, toutes les femmes se mirent à travailler, à piler du bled d'Inde, les unes à le faire grouler et les autres à faire du pain ; elles se préparoient à porter des vivres aux guerriers.

Elles partirent le lendemain 19 pour aller au devant d'eux, et, comme il falloit user d'un peu de politique à l'esgard du dit Hiems et des autres François qui estoient allez à la guerre, je jugeay à propos de leur envoyer aussi des vivres. Je le dis à M. Cavalier, qui m'approuva ; et comme le Provençal, qui avoit demeuré un espace de temps avec les dits Sauvages, sçavoit en partie leurs maximes, je luy dis d'y aller avec les femmes, ce qu'il fit, et sur le soir ils arrivèrent tous. Nous conneusmes alors la manière dont ils avoient agi : ils avoient joint, surpris, espouventé leurs ennemis par quelques coups

de fusil tirez par nos gens, qui, en ayant tué quelques-uns portèrent les autres à prendre la fuite. Et, de fait, avant que l'on en eust tué, les ennemis attendoient de pied ferme et ne marquoient pas avoir de peur; mais aux coups de fusil, dont ils ne se rendoient pas compte, ils avoient gagné au pied au plus viste: de telle sorte que nos Sauvages tuèrent ou prirent quarante-huit personnes, tant hommes et femmes qu'enfans. Ils tuèrent plusieurs femmes montées sur des arbres, dans lesquels elles s'estoient cachées, prévoyant de ne pouvoir courir, et n'ayant pas eu assez de temps pour gagner au pied avec les autres. Peu d'hommes se trouvèrent dans cette defaite, mais les femmes demeurèrent pour victimes, car ce n'est pas la méthode des Sauvages de donner de quartier, si ce n'est à des enfans. Ils levèrent la chevelure à une femme toute en vie, après quoy ils demandèrent un coup de poudre et une balle à nos gens, qu'ils donnèrent à la dite femme, et ils la renvoyèrent à sa nation, luy ayant dit de donner cela à ses gens et de les advertir qu'ils s'attendissent à l'avenir d'estre traitez de mesme.

Je crois avoir parlé ailleurs de ce levage de chevelures, qui consiste à couper la peau tout autour de la teste, jusqu'aux oreilles et au front; ils lèvent ensuite toute la peau, qu'ils ont soin de tanner et de mégisser pour la garder et en faire parade dans leurs cabanes. Ils laissent ainsi le patient le crâne découvert, ainsi qu'ils firent à la dite femme qu'ils renvoyèrent porter des nouvelles à sa nation. Ils menèrent l'autre jusqu'à ce que les femmes et les filles les eussent joints avec les vivres qu'elles leur portoient. Ils leur donnèrent alors la malheureuse pour estre sacrifiée à leur rage et à leur passion, suivant que me contèrent ceux de nostre bande, lesquels en furent specta-

teurs. Lorsque les dites femmes furent arrivées et qu'elles eurent appris qu'il y avoit une esclave, elles s'armèrent toutes, sçavoir les unes d'un baston, les autres d'une brochette de bois qu'elles appointoient, et chacune frappoit, suivant que le caprice luy prenoit et à l'envi l'une l'autre. Cette malheureuse ne faisoit qu'attendre le coup de grâce, souffrant pour ainsi dire le martyr, car l'une luy arrachoit une poignée de cheveux, l'autre luy coupoit un doigt, une autre luy crevoit un œil, de sorte que chacune s'estudioit à la faire souffrir quelque mal; et à la fin il y en eut une qui luy descarga un grand coup de baston sur la teste, et une autre luy enfonça plusieurs coups de broche dans le corps; après quoy elle expira. Alors elles en coupèrent plusieurs morceaux, que les vainqueurs apportèrent avec eux, et dont ils firent manger à différents esclaves qu'ils avoient du passé. Ils revinrent ainsi triomphants de leur guerre, et des quarante-huit personnes qu'ils prirent, ils ne firent quartier qu'à de jeunes enfans, rapportant toutes les chevelures, et mesme, plusieurs femmes qui estoient allées à la guerre avec les autres, s'estoient chargées des testes qu'ils rapportèrent.

Le dit Hiems et ses confrères, c'est-à-dire ceux qui estoient avec luy à la dite guerre, participoient ainsi à la gloire de cette victoire. Ils m'apprirent aussi de quelle manière ils avoient approché leurs ennemis. Ils avoient laissé leurs chevaux, deux jours auparavant, de peur qu'ils ne fissent du bruit en hennissant, comme aussi ils avoient esté deux ou trois jours sans faire du feu; en un mot, ils avoient si bien fait qu'ils avoient joint leurs ennemis, lesquels, ne les croyant pas si forts, les attendoient; et, si ce n'avoient esté les coups de fusil que les nostres tirèrent, ils n'auroient peut-estre pas pris la fuite. C'est

ce qui fit dire aux dits Sauvages, lorsqu'ils renvoyèrent cette femme, qu'elle pouvoit dire à ses gens qu'ils ne les appréhendoient plus, en ce qu'ils avoient des armes à feu, qui valoient mieux que leurs arcs. Toute la soirée se passa à parler de cette bataille ; après quoy chacun se fut reposer.

Le lendemain, vingt Sauvages firent une assemblée et s'en furent à la cabane du chef, où toutes les chevelures furent portées en trophées, ainsi que les testes. Ils commencèrent alors à faire de grandes resjouissances, qui durèrent toute la journée à la dite cabane ; mais la cérémonie dura trois jours, attendu qu'ils furent ensuite aux cabanes des plus considérables d'entr'eux, qu'ils appellent *cadis*, qui signifie chefs ou capitaines. Ils invitèrent les six François qui les avoient accompagnés à participer à leurs resjouissances, de me. me qu'ils avoient eu part à leur victoire : de sorte que, comme nous estions dans une cabane des plus considérables, ils y vinrent, après avoir achevé à la cabane du premier chef.

J'admiray la manière dont ils se comportoient.

Après qu'ils furent tous arrivez, les anciens et les plus considérables prirent place sur des nattes, sur lesquelles ils s'assirent. Alors un des dits anciens, lequel n'estoit pas avec ceux-ci, et qui paroissoit estre l'orateur, qui portoit la parole comme chef des cérémonies, leur fit une espèce d'éloge ou discours auquel je n'entendis rien. Peu de temps après, les guerriers qui avoient tué dans la bataille et qui avoient les chevelures, marchoiént précédés par une femme portant un grand roseau et une peau de chevreuil ; puis marchoit la femme du dit guerrier portant la chevelure, et le dit guerrier suivoit avec son arc et deux flèches, et, lorsqu'ils estoient arrivez au lieu, où estoit l'orateur ou chef des

cérémonies, le dit guerrier prenoit la chevelure et la mettoit entre les mains du dit orateur, lequel, l'ayant reçue, la présentoit aux quatre parties du monde en disant plusieurs choses, lesquelles je ne comprenois pas ; après quoy il posoit la dite chevelure à terre, ou plutost sur une natte estendue pour ce sujet. Un autre s'approchoit ensuite jusqu'à ce que chacun eust apporté sa chevelure pour trophée. Quand tout cela fut fini, l'orateur fit une espèce de discours, et l'on servit à manger, les femmes de la dite cabane ayant eu soin de faire cuire de la sagamité dans plusieurs grands pots, sachant que l'assemblée devoit venir. Lorsqu'ils eurent mangé et fumé, ils commencèrent une danse, en forme de danse ronde, mais qu'ils ne ferment point. Ils avoient une espèce de cadence qu'ils marquoient des pieds et avec des éventails faits de plumes de coqs d'Inde : de sorte qu'ils accommodoient tout cela avec leurs chansons, lesquelles me sembloient trop longues, en ce que je n'y comprenois rien.

Leur cérémonie se termina par quelques présens de tabac, que ceux de la dite cabane firent aux anciens et aux guerriers. Je dois rappeler aussi que le chef des cérémonies avoit porté aux chevelures de la sagamité et du tabac, comme si elles avoient esté en estat de manger ou de fumer. Ils avoient aussi deux jeunes garçons qu'ils avoient pris et à qui ils avoient donné quartier. L'un d'eux estoit blessé et ne pouvoit marcher ; ils l'avoient en conséquence placé sur un cheval, et, comme ils apportoit des morceaux de viande de cette femme qu'ils avoient torturée, ils en faisoient manger à ces deux jeunes garçons, ainsi qu'à quelques autres esclaves, qu'ils devoient avoir pris dans d'autres temps. Pour eux, je n'ay pas remarqué qu'ils en eussent mangé. Après qu'ils

eurent fini, ils s'en furent encore à quelques autres cabanes, et cette cérémonie dura trois jours dans ces cantons.

Nous creusmes devoir laisser reposer les six de nos gens qui avoient esté à la guerre avec eux, avant que de parler de nos projets de départ. Je ne cessois pas d'incliner à pousser de l'avant, c'est-à-dire pour aller au village dont j'ay desjà parlé cy-devant, afin de pouvoir tirer connoissance de la grande rivière de M. de La Salle appelée Mississipi ou le fleuve Colbert, dont je gardois tousjours bonne espérance. C'est pourquoy je faisois tout mon possible pour disposer les autres à poursuivre. Le nommé Tessier, quoyque complice de l'assassinat de M. de La Salle, proposa à M. Cavelier que, s'il vouloit luy promettre de ne luy point faire de tort et de ne le point accuser, de poursuivre la route avec nous, ainsi que le nommé Larchevesque. M. Cavelier leur promit de n'en point parler, adjoustant que pour luy il leur pardonnoit, et qu'il feroit en sorte de leur faire pardonner. Ainsi, nous ne songions qu'à nous disposer lorsque l'occasion s'en présenteroit.

Le 22 May, il arriva aux Sauvages un de leurs guerriers, qu'ils croyoient avoir esté tué, ayant demeuré blessé sur le champ du combat et abandonné comme mort. Il raconta que, depuis six jours, il n'avoit mangé que quelques petites racines, sans les cuire; cinq ou six coups de flèches, dont trois dans le corps, luy avoient fait perdre beaucoup de sang. Le jeusne, la fatigue, joints à la peur qu'il avoit eue, laquelle ne devoit pas estre petite, de se voir abandonné, tout cela avoit contribué à l'affoiblir : de sorte qu'on luy fit une petite cabane en particulier, afin qu'il fust plus en repos, où ils le pensèrent à leur manière, qui est de bien nettoyer les playes. Des gens parmi eux les sucent, crachant le sang et le pus

qu'ils en tirent. Ils se servent aussi de quelques simples pour estancher les playes. Comme ce guerrier avoit esté longtems sans manger, ils luy firent faire de la sagamité fort claire et luy en donnèrent fort peu à la fois. Les autres Sauvages furent bien resjouis de son retour. Il conta la manière, dont il s'estoit retiré du champ de bataille, après qu'il estoit revenu de ses blessures, et comme il avoit aperçu une bande d'ennemis qui, par bonheur pour luy, ne l'avoient point veu, car il est à croire qu'ils n'auroit pas eu de quartier.

Enfin nous passasmes le 23 et le 24 sans qu'il soit arrivé rien d'extraordinaire. Le 25, il vint à nostre cabane ceux de nos gens qui avoient esté à la guerre avec les Sauvages, et qui, depuis leur retour, avoient tousjours esté avec les chefs et les guerriers à se divertir. Après plusieurs discours, un d'entre eux, sur ce que j'avois parlé de poursuivre la route, objecta qu'il n'y avoit pas d'apparence à une telle entreprise, à laquelle il y avoit trop de risque, ne sachant ni route ni sentier et n'entendant point la langue de ces peuples; que les Sauvages leur avoient dit qu'ils avoient des ennemis tout autour d'eux, de sorte qu'il estoit impossible d'eschapper à leurs ennemis, dont il n'y avoit pas à espérer de quartier. Après que celui-cy eust fini son discours, Hiems prit la parole et dit qu'il n'estoit pas homme à s'aller faire couper la teste, que les Sauvages luy avoient asseuré que nous ne passerions point. Il termina en disant qu'il falloit séparer le butin, à quoy personne ne respondit rien. Comme il s'estoit attribué le tout après avoir tué le sieur Duhaut, et qu'ils s'en estoient rendus les maistres dès la mort de M. de La Salle, que pas un de nous n'avoit voulu disputer, nous le vismes, après qu'il eut achevé, prendre les haches, en mettre une trentaine à part

avec quatre ou cinq douzaines de couteaux, environ trente livres de poudre et des balles. C'estoit la part qu'il faisoit pour nous quatre, sçavoir : M. Cavalier et M. son neveu, le Père Anastase et moy. Il donna à chacun des autres une couple de haches et autant de couteaux et deux ou trois livres de poudre, et garda le reste pour luy, s'estant associé ceux qui estoient demeurez avec les Sauvages; après quoy ils s'en furent à une autre cabane, distante d'environ une lieue et demie de celle où nous estions. Ils prirent aussi les meilleurs chevaux. Ces quatre hommes, qui s'estoient liez ensemble, s'en furent ensuite. M. Cavalier dit au dit Hiems qu'il eust à luy donner un peu de rassade, quoyqu'il en eust une masse de quatre ou cinq livres, que le nommé Duhaut luy avoit mise entre les mains, lorsqu'il estoit dans la pensée de retourner à l'Habitation. Mais nous n'estions pas bien aise de leur donner à connoistre que nous l'eussions. Cela fit qu'on leur en demanda. Le dit Hiems se saisit de toutes les hardes de M. de La Salle et du reste des effets, aussi bien que de mille livres ou environ en or, appartenant au défunt sieur Le Gros, M. de La Salle les ayant prises après sa mort, ainsi que quelques autres effets. Comme il y avoit beaucoup de papiers à M. de La Salle, M. Cavalier, en ayant examiné quelques-uns des principaux, les prit et fit brusler le reste, afin que, si quelques Sauvages alloient vers les Espagnols, ils n'eussent point de marque certaine à leur donner de nous.

Je fus cependant surpris, lorsque je vis ce changement si prompt, en ce que j'appréhendois que cela ne dégoutast M. Cavalier et les autres, dont il n'y avoit pas grand nombre. Je voyois M. Cavalier près de retourner à l'Habitation, à quoy je ne me sentoie point de penchant. J'estois cependant bien

aise d'estre séparé du dit Hiems et de quelques autres, en ce qu'ils estoient adonnez au libertinage avec les Sauvages, dont il n'y avoit pas lieu d'espérer qu'ils se peussent retirer facilement, outre qu'il y avoit toujours à appréhender quelque meschante suite. D'un autre costé, ma principale envie estoit de pouvoir donner quelque nouvelle en France, soit par le Canada ou ailleurs. Ces motifs faisoient que j'excitois toujours à pousser de l'avant, afin que l'on pust secourir ceux de l'Habitation, projet qui auroit réussi, si l'on n'avoit pas trouvé les obstacles que l'on verra dans la suite.

Après que Hiems et les siens furent arrivez à leur cabane et qu'ils eurent visité toutes les hardes, n'ayant pas tant trouvé de rassade qu'ils espéroient, ils creurent que je devois l'avoir prise, ou peut-estre que quelqu'un d'eux en avoit pris, ce qui les obligea de revenir le lendemain, où ils nous dirent que, n'ayant pas trouvé la rassade qu'ils devoient avoir, il falloit que nous l'eussions prise. Je leur montray mon paquet sçachant bien qu'il n'y en avoit point, et M. Cavelier, qui avoit la dite malle, ayant esté adverti, la mit dans ses poches. Quoique cela ne fust pas d'une si grande valeur, si est-ce que cela est d'une grande utilité pour avoir des vivres des Sauvages, qui la regardent, comme font les femmes de France des perles et autres choses semblables : de sorte qu'après avoir cherché ils s'en retournèrent. Après qu'ils furent partis, je dis à M. Cavelier et au Père Anastase qu'il falloit se tirer d'avec ces sortes de gens le plus tost possible, attendu qu'ils ne tarderoient pas à dissiper ce qu'ils avoient, et qu'il faudroit ensuite leur donner du nostre, sans parler du risque que nostre vie pourroit courir. A cet effet, nous disposasmes les charges de chacun de nos chevaux, et nous nous pré-

parasmes à partir le lendemain 26. Ce projet surprit beaucoup les Sauvages, et notamment les chefs, qui marquoient nous affectionner beaucoup et qui ne cessoient de nous engager à demeurer avec eux, nous disant qu'ils nous donneroient des femmes et qu'ils nous bastiroient une cabane. Leurs discours et leurs offres ne nous empêchèrent pas de partir. Nous espérions estre neuf de nostre bande, mais il y en eut deux qui, ayant entendu dire aux Sauvages que leurs ennemis nous couperoient la teste et que nous ne passerions point, reculèrent au moment du départ. De ces deux, l'un, nommé Meunier, se disoit fils d'un trésorier de France, et l'autre le nommé Larchevesque, dont j'ay parlé cy-devant. Nous ne laissasmes pas toutesfois de partir, au grand regret des Sauvages, qui faisoient ce qu'ils pouvoient pour nous en destourner.

Nous prîmes la route par la cabane où estoient les autres, sçavoir Hiems et ses camarades, et nous leur fîmes nos adieux. Le dit Hiems fut surpris de nous voir partir, et nous dit qu'il ne croyoit pas que nous allions bien loin ; qu'il espéroit nous revoir en bref ; que, si nous voulions attendre qu'ils fussent de retour d'une partie de chasse qu'ils alloient faire avec les Sauvages, il verroit à poursuivre ou à retourner à l'Habitation. Je luy dis que nous allions aux Assonis, qui estoit le lieu où avoient demeuré les nommez Groslet et Ruter ; que nous les pourrions attendre au dit endroit, lequel estoit distant de la dite cabane d'environ quinze à dix-huit lieues. Après que nous eusmes esté quelque tems avec eux, nous prîmes congé. Le nommé Groslet me satisfît un peu, en ce que c'estoit un garçon bon et sage, lequel n'avoit pas fait comme son camarade Ruter, qui menoit la vie des Sauvages, sans songer à Dieu ni à la religion, n'aimant que le libertinage et la vie

oisive. Nous demandasmes encore quelque cheval au dit Hiems, qui nous l'accorda; mais ce qui me faisoit bien de la peine estoit que ce malheureux se quarroit des habits et des hardes de feu M. de La Salle, dont l'un estoit d'escarlate, et l'autre d'un drap bleu avec un galon d'or de trois ou quatre doigts de large dessus. Il nous estoit cruel de voir ce misérable se braver des despoilles de celuy qu'il avoit trahi. Hiems pria M. Cavalier de luy donner un billet comme quoy il estoit innocent de l'assassinat de M. de La Salle, afin que, s'il retournoit à l'Habitation, qu'il fist voir à M. Chefdeville et au sieur Barbier et aux autres qu'il n'estoit point coupable. M. Cavalier luy donna un billet en latin; ainsi qu'il l'avoit demandé, car cet homme parloit bon latin, il sçavoit aussi une bonne partie de mathématiques. C'est pourquoy il se vançoit qu'il n'y en avoit pas dans la bande capable de nous tirer de ces pays que luy, et il avoit l'idée de chercher le fort de la Caroline, où il espéroit de trouver des Anglois, ayant servi dans cette nation, dont il parloit fort bien la langue. Enfin nous nous séparasmes après nous estre embrassez et avoir fait les adieux qui se font en pareille occasion.

Nous partismes au nombre de sept, sçavoir : nous quatre, le nommé Tessier, le sieur de Marie, lequel se disoit descendre de famille noble, un jeune garçon nommé Barthélemy, lequel estoit de Paris. Nous avions six chevaux, sur lesquels nous mismes tout nostre petit avoir. Il ne consistoit pas à grand chose, mais il nous estoit fort utile pour nostre entreprise.

XIV

LES FRANÇAIS CHEZ LES ASSONIS

ET LES CADODAQUIOUS.

Nous commençâmes nostre route, nous abandonnant à la Providence divine. Nous fusmes camper sur le bord de la rivière où nous avions esté cy-devant, nous y demeurâmes la nuit et le lendemain. Nous coupâmes quelques arbres que nous ajustâmes sur d'autres, qui avoient esté coupez l'esté dernier, lorsque M. de La Salle y avoit passé, et sur les quels nous traversâmes la rivière. en nous donnant nos hardes de main en main, non sans bien de la peine ; mais, comme chacun faisoit de son mieux, l'on oubloit le mal. Nous fîmes traverser nos chevaux dans un autre endroit où les bords estoient plus aisez, car cette rivière est fort embarrassée de bois, et, de plus, il y a des escotes fort hauts lorsqu'elle est basse. C'est pourquoy, lorsque je vis que nous avions passé celle-là, j'eus bonne espérance d'en passer d'autres. Nous poursuivîmes nostre route vers l'est et nous fîmes environ cinq lieues, trouvant de temps à autre des cabanes par hameaux ou par cantons, car nous faisons quelquefois une lieue et demie sans en trouver une. Le terrain me parut presque de mesme que cy-devant, sçavoir : de costeaux et de vallons couverts de bois à quelque petite distance les uns des autres ; mais les chesnes et les noyers qui formoient ces bois n'estoient pas

aussi gros que ceux que j'avois veus ailleurs. Les costeaux, qui estoient caillouteux, ressembloient généralement à de la mine de fer. Les fonds de ces costeaux sont fort bons; ceux que les Sauvages cultivent rapportent de très beaux bleds d'Inde, des fèves et autres choses semblables, et il vient de très belles herbes ailleurs. Nous trouvions par endroits des points très beaux, et sur le bord des eaux il y avoit des ormes, des trembles et autres arbres qui se plaisent sur le bord des eaux. Nous coupasmes proche d'un hameau, où nous traitasmes avec des femmes du bled d'Inde et de la farine. J'avois toujours soin de me procurer des vivres, lorsque j'en trouvois l'occasion.

Le 28, nous continuasmes toujours suivant le mesme rumb de vent, et le village, où nous trouvasmes presque le mesme terrain. Nous fismes environ quatre lieues, et campasmes encore proche d'un grand nombre de cabanes. Le 29, nous poursuivismes la mesme route, nous passasmes par un hameau où les Sauvages nous firent entendre qu'ils s'appeloient Naodiche, et estoient alliez des Cenis, dont ils avoient les usages. Nous y demeurasmes pour faire repaistre nos chevaux, et y traitasmes encore du bled d'Inde et de la farine. Le chef du dit hameau nous marqua qu'il viendroit avec nous aux Assonis, esloignez d'environ trois lieues. Après avoir demeuré quelque temps en cet endroit, nous rechargeasmes nos chevaux; le dit chef nous conduisit, mais le temps s'estant mis à la pluye, nous ne fusmes pas trop bien receus par les Assonis, qui n'avoient pas esté informez de nostre arrivée, comme l'avoient esté les Cenis; de sorte que nous fusmes menez à la cabane du chef. Les anciens s'y rendirent ensuite, ayant esté advertis, pendant quoy nous deschargeasmes nos chevaux. Nous po-

sasmes nos hardes dans un canton de la cabane que le chef nous marqua, puis, nous mîmes nos chevaux au pasturage, et le soir, lorsque tous les anciens furent rassemblez, nous fîmes entendre que nous venions pour les voir, et faire la paix avec eux, que nous voulions aller dans nostre pays chercher des marchandises pour leur donner et à leurs allies, que nous amènerions des hommes pour nous establir et demeurer avec eux, ce dont ils parurent tous contens, quoyque le tout ne fust que par signes. Le soir, ils nous présentèrent à manger de la viande boucanée, qui avoit été apportée dans la dite cabane pour ce sujet. Quelque tems après, ils nous servirent d'une espèce de bouillie, faite avec de la farine de gland, qu'ils avoient fait cuire dans le bouillon de la dite viande, mais cela ne me sembla pas bien délicieux. Je puis mesme assurer qu'il faut avoir bon appétit pour en manger. Les anciens passèrent une partie de la soirée avec nous dans la dite cabane, où je les voyois faire de certaines figures en regardant autour de nos hardes, ce qui ne me plaisoit pas. Aussi le sommeil ne me pressoit point; nous résolusmes, à ce propos, de faire le guet les uns après les autres, sans leur donner à connoistre que nous nous meffions d'eux. Le chef nous paroissoit d'une humeur fière et sévère, tenant tousjours sa gravité. Cependant la nuit s'escoula sans qu'il parust rien d'extraordinaire. Le lendemain 30, les anciens se rassemblèrent; ils préparèrent des nattes et des sièges hors la cabane, où ils nous marquoient de nous aller seoir; mais comme toutes nos hardes estoient dans la dite cabane, je n'estois pas bien aise que nous les quittassions. C'est pourquoy nous résolusmes de rester tousjours quelqu'un pour y prendre garde. A cet effet, nous ne fusmes que cinq à leur assemblée, où, dès que nous fusmes arrivez,

nous leur fismes présent de deux haches, de six couteaux, de quelque rassade, de bagues, d'aiguilles et autres choses semblables, leur marquant que lorsque nous serions de retour, nous leur en donnerions davantage. Ils nous marquèrent estre contents; mais, sur ce que nous leur indiquasmes nostre intention d'aller plus loin, ils nous tesmoignoient avoir du chagrin, nous faisant entendre qu'ils avoient des ennemis presque autour d'eux, d'où nous aurions bien de la peine à eschapper et qu'il falloit bien mieux que nous demeurassions avec eux. Nous leur promismes de retourner avec des marchandises et des hommes, pour aller à la guerre contre leurs ennemis; nous leur fismes entendre aussi que, si les femmes nous vouloient apporter des vivres, nous leur donnerions de la rassade et autres choses en eschange, ce qui fut fait. Pendant ce discours, le jeune sieur Cavalier vint nous dire que des Sauvages alloient voir nos hardes, qu'ils sembloient avoir quelque meschant dessein, d'après les figures qu'ils faisoient, et qu'ils avoient allumé des cannes sèches pour mieux voir, car ils n'ont pas l'industrie de faire des chandelles, ny mesme de brusler de l'huile, quoyqu'ils en fassent avec des noix. J'estois embarrassé, car il y avoit cecy de plus fascheux, c'estoit que nous ne les entendions point. Cependant je fus dans la cabane, où, faisant semblant de serrer la farine que les dites femmes nous apportoient, je pris mes pistoléts dans ma chemise, dans le cas où j'aurois veu quelque mauvaise entreprise de leur part, mais il ne se passa rien d'extraordinaire. Je faisois en sorte de les contenter de promesses, en leur disant que nous allions en nostre pays et que nostre dessein estoit de retourner, que nous amènerions bien du monde avec nous pour les deffendre de tous ennemis, comme aussi que nous porterions

des haches et des couteaux et des pioches pour labourer la terre. Enfin, ils marquoient estre contents; néantmoins ils nous objectoient tousjours les difficultez qui devoient résulter de leurs ennemis, et, en outre, des meschans chemins où nos chevaux enfonceroient, et d'où ils ne pourroient pas se tirer. En conséquence, ils ne cessoient de nous exhorter à rester avec eux, et de nous engager à les accompagner à la guerre. Ce qui les excitoit tant sur ce point, c'estoit que les deux François, Ruter et Groslet, avoient esté à la guerre avec eux, où ils avoient tué, comme je l'ay dit, un de leurs ennemis assez à propos d'un coup de pistolet ou de fusil. Nous employasmes le reste de la journée à traiter de la farine et du bled que nous leur changions pour autres choses. Nous ne manquasmes point de compagnie. Je taschois de traiter tousjours des vivres, afin de poursuivre la route. Le 31, nous eusmes également des visites; le temps se mit à la pluie.

Le 1^{er} juin, des Sauvages qui nous vinrent voir nous répétèrent tout ce que nous avoient dit les Assonis. Mais comme j'avois entendu plusieurs fois M. de La Salle dire que la politique des Sauvages estoit d'empescher les estrangers d'aller chez leurs voisins, nous ne tenions pas compte de leurs représentations; toutefois, comme il pleuvoit tous les jours par orages, nous ne nous pressions pas de partir. En outre, j'avois promis au nommé Groslet, qui devoit venir nous joindre, de l'attendre huit jours, et nous demandasmes donc où estoit la cabane dans laquelle il avoit demeuré, et dont les maistres avoient eu fort soin d'eux. Le chef chez qui nous estions logez ne nous plaisoit pas trop; sa mine trop sévère ne paroissoit pas non plus sincère, c'est pourquoy nous taschasmes de nous en tirer. Le chef de la cabane de Gros-

let, informé de nostre demande, nous vint voir et nous invita à aller chez luy ; nous le luy promismes pour le lendemain, ce que nous fismes ; mais, avant que de sortir de la cabane où nous estions, nous donnâmes au chef quelques couteaux et aux femmes de la rassade et des bagues. Celuy qui nous avoit invitez vint alors au devant de nous et nous conduisit chez luy, à environ un quart de lieue, où estoit sa cabane. Nous passâmes, avant d'y arriver, par diverses autres ; et sur nostre chemin nous trouvions les hommes et les femmes qui travaillent à cultiver leurs champs pour semer du bled, des fèves et des citrouilles ; il y avoit du bled bien avancé, presque prest à estre mangé, et quantité de fèves dont ils mangeoient. Pour lors, quand nous fûmes à la dite cabane, le chef nous marqua un quartier pour mettre nos hardes, ou plutost tout le reste de la cabane. Ceux qui l'habitoient nous receurent très bien. Après avoir deschargé nos chevaux, nous les menâmes au pasturage, lequel ne manquoit pas dans ce canton ; mais il falloit bien avoir soin de les attacher, à cause du bled d'Inde qu'ils alloient manger, et nous les attachions avec des espèces de courroyes de cuir, dont nous avons fait des tresses ; mais les chiens, qui ne manquoient pas d'appétit, parce que les Sauvages ne les nourrissoient pas trop bien, notamment dans cette saison, ou ils sont à bout de leur bled d'Inde, à moins qu'ils ne soient pas à la chasse, — les chiens mangeoient les courroyes de nos chevaux, et comme nous estions en peine de quoy nous en ferions, les dits Sauvages nous montrèrent de petits noyers, dont ils nous dirent de prendre l'escorce, laquelle se levoit d'un bout à l'autre et estoit fort propre et bonne à remplacer nos courroyes. Nous le fismes, et les chiens n'en mangèrent pas.

Dès que nous fusmes installés tous à la cabane, le chef d'icelle nous marqua bien de l'amitié. La maîtresse des femmes, qui apparemment devoit estre la mère du chef, en ce qu'elle estoit âgée, avoit soin des vivres, car c'est l'usage et l'ordinaire de tous chaque cabane, qu'une femme ait la suprématie pour les vivres, et fasse la distribution à un chacun, quoiqu'ils soient plusieurs familles dans une cabane. C'est ainsi qu'ils font pour la sagamité : l'on en fait pour tous, suivant ce que j'en ay remarqué ; les uns et les autres fournissent du bled ou de la farine, mais lorsque le tout est cuit, la maîtresse ou matrone a soin de distribuer la part à chacun ; nous estions tousjours les premiers partagez. J'avois soin aussi de luy donner tousjours quelque chose, tantost c'estoit un couteau, une autre fois c'estoit de la rassade ou quelques bagues et aiguilles, comme aussi quelques colliers de faux ambre, dont j'avois un certain nombre. Je luy promis aussi de luy donner une hache, afin de l'exciter tousjours à nous faire du bien, de sorte que nous estions bien mieux dans cette cabane que dans celle où nous avions esté cy-devant et mesme ailleurs, et bien plus proprement.

Les cabanes de ces Sauvages sont faites comme celles des Cenis, dont j'ay parlé cy-devant, à la réserve qu'elles ne sont pas si hautes ; il y a un grand plancher au-dessus de la porte, fait avec des pièces de bois plantées de bout avec d'autres de travers, et des cannes rangées et serrées fort proche, sur quoy ils mettent leurs bleds en espis. Il y en a un autre opposé sur lequel ils placent des tonnes ou boucaux, qu'ils font avec des cannes et des escorces, dans lesquels ils mettent leurs bleds esgrenés, des fèves et des noix, des glands et autres choses, et au-dessous de celuy-là ils mettent leur poterie. Chaque fa-

mille a ses tonnes en particulier ; ils ont leurs lits à droite et à gauche, et de la manière que je l'ay marqué ailleurs. (Ceux-cy ont encore un grand plancher devant leurs cabanes, qui est élevé de dix à douze pieds, sur lequel ils mettent sécher leurs espis, après qu'ils les ont cueillis, et où ils avoient soin de balayer tous les jours. Nous restasmes au dit lieu un espace de temps, attendant que les pluyes fussent passées, pendant quoy nous faisons en sorte de subsister de ce que nous pouvions tirer des Sauvages, attendu que je ne voulois pas toucher aux vivres que nous avions, afin de les espargner pour gagner pays et poursuivre nostre route, c'est ce qui m'obligeoit d'avoir soin de notre bonne vieille, pour qu'elle nous fournist la portion. Il est vray qu'elle ne consistoit le plus souvent qu'en des fèves vertes, dont ces Sauvages font un bon nombre, parce qu'elles viennent très bien dans ce canton ; mais ils ne font pas grand mystère pour les accommoder ; ils se bornent à les mettre dans un grand pot, sans mesme leur oster les filets, puis ils les couvrent avec des feuilles de vigne, jusqu'à ce qu'elles soyent presque cuites. Ils ont un certain sable qu'ils vont chercher vers le hameau que nous trouvâmes le dernier, qui s'appelle Naouidiche, ce qui signifie sel, et, suivant ce que j'ay remarqué, ceux de ce hameau en ont pris le nom de ce sable. Ils en prennent une poignée ou deux, plus ou moins, suivant les choses qu'ils ont à saler, ils le mettent dans de l'eau tremper un espace de temps, après quoy ils versent la dite eau dans les fèves ou viandes qu'ils veulent saler, et c'est ce qui y donne le goust. C'estoit là le seul assaisonnement que nous avions pour manger les dites fèves. Lorsqu'elles estoient cuites, la bonne vieille avoit soin de nous donner à chacun nostre portion dans une bannette d'escorce,

et n
de v
Ca
vent
toit l
par c
s'inv
mais
allois
à gar
tamm
sien,
tre bo
de no
souve
Con
avoien
cabane
Cadod
blable
sorte d
auquel
luy et
s'ils vo
nous le
comme
nous l
mions
qui fa
point,

et nous les espluchions en les mangeant. Nous fusmes obligez de vivre une partie du temps de ces sortes de choses.

Ce n'estoit pas que les Sauvages ne fissent pas assez souvent des festins, auxquels ils venoient nous convier, car c'estoit la saison pendant laquelle ils travailloient à leurs champs, par conséquent les festins estoient communs, en ce qu'ils s'invitent alors les uns les autres et qu'ils se resjouissent; mais je n'estois pas d'humeur à quitter nos hardes, et je n'y allois point. Il n'y avoit que M. Cavelier et moy qui restions à garder. Les autres y alloient le plus souvent manger et notamment le jeune M. Cavelier, le sieur de Marle et le Parisien, car les dits Sauvages aiment bien les jeunes gens. Notre bonne vieille avoit soin, lorsqu'il y avoit festin de viande, de nous en apporter quelquefois, et elle nous demandoit souvent si notre ventre estoit plein, et si nous avions faim.

Comme j'avois entendu raconter aux deux François qui avoient demeuré au dit lieu qu'un jeune homme de la dite cabane leur avoit proposé de les conduire vers le village des Cadodaquis, et leur avoit dit qu'il y avoit du monde semblable à eux de ce costé là, mais que c'estoit bien loin, je fis en sorte de l'accoster. Ils luy avoient donné le nom de Marquis, auquel il respondoit, de sorte que j'estois tous les jours avec luy et le chef de sa cabane, et je leur faisois entendre que, s'ils vouloient nous conduire au dit village dont j'ay parlé, nous leur donnerions à chacun une hache et un couteau; et comme ils m'alléguoient qu'ils avoient des ennemis qui ne nous laisseroient pas passer, je marquois que nous ne dormions jamais tous à la fois, et qu'il y en avoit tousjours un qui faisoit le guet, c'est pourquoy nous n'apprehendions point, outre que nous ne faisons de mal à personne, ce qui

faisoit que nous passions partout. De sorte qu'un jour il me dit qu'il nous conduiroit et que le chef viendroit aussi. Il me marqua que, lorsque le soleil auroit fait cinq fois le tour du monde, ce qui signefoit autant de jours, qu'ils partiroient, de sorte que nous leur promettions de leur donner plusieurs choses. Ainsi nous n'attendions plus que Groslet, lequel m'avoit marqué qu'il avoit bien envie de poursuivre avec nous, ce dont j'aurois esté bien aise. C'est pourquoy je donnay un couteau à un des deux Sauvages pour qu'ils allassent voir si les deux François estoient encore au lieu où nous les avions laissez.

Estant tous les jours avec les dits Sauvages, je taschois de prendre quelques mots de leur langue, que je mettois en escrit; mais je remarquois qu'ils avoient souvent la malice de me dire des sottises pour les choses que je leur demandois, en ce que, quand je leur répétois ce qu'ils m'avoient nommé, ils s'esclatoient de rire à certains mots, ce qui me faisoit juger qu'ils m'avoient dit un mot pour l'autre; ils estoient cependant bien estonnez, quand ils me voyoient trouver sur le papier ce qu'ils m'avoient dit. Cela les embarrassoit; ils admiroient également, lorsque nous lisions tout haut dans nos Heures, sur quoy je taschois de leur faire entendre que nous priions un grand maistre, que je leur montrois en haut, et leur disois que c'estoit luy qui faisoit croistre tout, qui nous esclairoit et nous donnoit toutes choses; mais cela n'estoit pas aisé à leur faire comprendre, à moins que de sçavoir leur langue 1.

1. C'est pourquoy je suis surpris que l'auteur dont j'ay parlé cy-devant puisse avancer que le Père Anastase leur faisoit des exhortations et leur faisoit comprendre les mystères de notre religion, ce qui ne se peut faire sans sçavoir parfai-

Lorsque les cinq jours que nostre Sauvage avoit promis furent eschus, et qu'il vit que nous nous préparions pour partir, il vint nous dire qu'il estoit malade. Nous montrant ses costes comme s'il s'estoit donné quelque effort, il nous dit qu'il ne pouvoit pas marcher, et que si nous voulions attendre quelques jours qu'il fust guéri, qu'il viendrait, à quoy nous accordasmes, en ce que nous estions bien aises qu'ils nous vissent conduire, bien qu'il eust fait semblant d'estre malade, suivant que je l'ay remarqué depuis, car il sçavoit très bien mentir. Le lendemain, plusieurs Sauvages vinrent à nostre cabane nous voir, et après qu'ils eurent esté un espace de temps avec nous, ils nous dirent qu'il y avoit des gens comme nous, qui venoient en grand nombre du costé de l'est, et faisoient route vers l'ouest sur ouest, comme s'ils avoient voulu gagner sur les Espagnols; de sorte que nous ne sçavions que penser quel monde ce pouvoit estre, ce qui ne nous donnoit pas peu d'inquiétude, en ce que je ne voulois pas tomber entre les mains des Espagnols, qui sont fort jaloux du pays qu'ils possèdent dans ces cantons. Nous nous demandions si ce n'estoit pas des gens de cette nation que l'on auroit desbarquez vers la Caroline, venant de la Havane, et que l'on faisoit traverser l'Amérique vers les mines de Sainte-Barbe. Cependant, quoyque nous fussions fort embarrassés, il ne falloit pas le faire connoistre aux dits Sauvages, ny que nous en eussions peur. C'est pourquoy lorsqu'ils en parloient je leur marquois que si c'estoient de leurs ennemis, nous les défendrions. Ils nous amusèrent de ces sortes de nouvelles et nous venoient souvent répéter la mesme chose. Comme nous

tement bien leur langue, ce que je n'ay pas remarqué au dit Père, lequel ne prenoit pas mesme la peine d'en escrire un seul mot. (JOURTEL.)

devant puisse
faisoit com-
sçavoir parfai-

croions la chose vraie, il estoit question entre nous de voir de la manière que l'on agiroit. A l'égard de M. Cavelier et du Père Anastase, ils estoient presque résolus d'aller au-devant de ces peuples, en ce qu'ils sçavoient que les Espagnols avoient du respect pour les ecclésiastiques et religieux; aussi cela ne les embarrassoit pas trop. Mais ce n'estoit pas mon advis à moy d'aller au devant d'eux, attendu que le plus grand quartier que j'en espérois estoit de travailler aux mines, ce qui ne m'accommodoit point. C'est pourquoy j'aurois pris le party de gagner les bois, dans le cas où ils fussent venus; mais comme les Sauvages virent que nous marquions ne nous en mettre pas beaucoup en peine et que M. Cavelier et le Père Anastase leur dirent de les mener vers ces gens, ils se mirent à rire et dirent qu'il n'y avoit personne et qu'ils ne venoient point. Cependant je ne sçavois que penser là dessus; j'avois peine, en effet, à m'imaginer où ils avoient esté pescher ces sortes de mensonges, si c'estoit de leur invention pour nous empescher de partir, ou s'ils les tenoient de ceux que nous avions quittez, qui pouvoient leur avoir dit ces choses pour nous intimider.

Quoy qu'il en fust, lorsque je vis que celuy qui avoit feint d'estre malade estoit guéry, je luy dis de rechef que nous estions prests à partir, et que, s'il vouloit venir nous montrer le chemin, nous luy donnerions ce que nous luy avions promis. Il nous dit encore en riant que, si nous voulions encore attendre cinq jours, qu'il viendroit. Voyant alors qu'il se moquoit de nous, je dis à M. Cavelier et au Père Anastase qu'il falloit prendre une résolution et qu'il estoit tems d'y penser, attendu que le temps se passoit à ne rien faire. M. Cavelier nous représentoit qu'il y avoit bien du risque d'entre-

prendre un voyage de cette conséquence, sans sçavoir le chemin; d'autre part, que nous n'avions pas de grands vivres et que nous courions tous le risque de périr de faim, soit d'estre tuez par les Sauvages, qui nous pouvoient attaquer et surprendre, comme ennemis de ceux chez qui nous estions, et il adjoustoit qu'il n'y auroit pas tant de risque à retourner vers l'Habitation, en ce que la chasse y estoit plus abondante. Mais comme je voyois que le chemin de l'Habitation n'estoit pas le meilleur ni le plus seur, et que mesme quand nous aurions eu le bonheur d'y arriver, nous n'aurions pas esté plus avancez, au contraire, puisqu'il auroit toujours fallu revenir; je prévoyois, en outre, plus de difficultez et de risques à y retourner qu'à poursuivre nostre route, attendu que la nation où les Cenis avoient esté en guerre avec six de nos gens estoit de ce costé-là, et que, suivant le rapport de la femme qui avoit esté torturée, ç'avoit esté cette mesme nation qui avoit tué les cinq hommes à qui M. de La Salle avoit donné congé pour venir me joindre à l'Habitation, ainsi que je crois l'avoir marqué ailleurs. De plus, nous aurions été obligez de rejoindre ceux dont je loue tous les jours Dieu de nous avoir délivrez, de sorte que j'insistois tousjours pour aller de l'avant. Le Père Anastase ayant un peu penché de mon costé, nous représentames à M. Cavalier que nous aurions moins de risque, et qu'à l'esgard des vivres, nous avions de la farine, du bled d'Inde et des fèves pour quinze jours, pendant lesquels nous ferions du chemin; que, de plus, nous avions six chevaux, les quels nous pourroient servir les uns après les autres, et que par ce moyen nous pourrions gagner pays; que d'ailleurs les villages que les Sauvages nous marquoient n'estoient esloignez que d'environ quarante à cinquante lieues, et que lorsque

nous y serions, si nous ne trouvions pas moyen de passer outre, que nous y pourrions rester quelque temps, où nous pourrions apprendre quelque chose, soit par eux, soit de quelque autre nation, sur la rivière ou sur la nouvelle Angleterre, ou sur le Canada.

Comme le bled d'Inde commençoit à meurir, je remarquay une cérémonie qui se fit à la dite cabane par un des anciens qui y vint. Après son arrivée, les femmes furent cueillir un grand nombre d'espis de bled; elles les firent grouler et les mirent dans une bannette, qu'elles portèrent sur l'escabeau des cérémonies, lequel ne sert que pour cela et sur lequel personne ne s'asseoit: car un jour je me voulus seoir dessus, et la bonne vieille me dit que j'eusse à me lever, attendu que je mourrois. Pour revenir à la cérémonie, lorsque le tout fut disposé, ledit ancien s'approcha du dit escabeau, accompagné du chef de la cabane, et là ils furent bien une heure, une heure et demie, à marmotter sur les dits espis, apres quoy ils les distribuèrent aux femmes, les quelles en donnèrent à la jeunesse et nous en présentèrent aussi. Mais le dit ancien ou le chef de la dite cabane n'en mangeoit pas; j'en demanday la raison au dit chef. Il me marqua qu'il en mangeroit, lorsque le soleil auroit fait huit fois le tour du monde. Comme je ne sçavois point leur langue, je ne peus en avoir d'autres explications. J'ay remarqué qu'après la dite cérémonie les femmes alloient tous les jours cueillir du bled pour en manger. Ces mets ne nous manquoient pas, mais le bled n'estant pas encore en estat d'estre mis en farine pour en faire du pain, on faisoit alors grouler les espis pour les manger, et les Sauvages ne nous les espargnoient pas. Je remarquay encore dans ce temps leurs précautions contre leurs chiens, dans la crainte qu'ils n'al-

lassent manger les bleds nouveaux; ils leur lioient la gueule et attachoient une patte de devant sous la gorge, pour qu'ils n'attrassent pas la tige du bled.

Nous passâmes ainsi quelques jours, puis nous nous préparâmes au départ; j'avois enfin amené M. Cavelier et les autres à prendre la route des Cadodaquiou, quoique le dit sieur y trouvast toujours des difficultez; mais nous passâmes outre en nous abandonnant à la grâce de Dieu, en qui nous mîmes toute nostre confiance. C'est pourquoy, lorsque nous fusmes prests, voyant que le nommé Grosley ne venoit point, je dis un soir au chef de nostre cabane que nous avions dessein de partir le lendemain; il ne manqua pas de le faire sçavoir aux anciens, qui se rendirent dès le matin pour nous voir partir. Nous donnâmes une hache à notre bonne vieille en reconnaissance de ses bons soins, et quelques bagues et de la rassade aux autres femmes. Je renouvelay alors à ceux qui nous avoient promis de nous guider les offres que nous leur avions faites. Nous fîmes ensuite entendre aux anciens, du mieux qu'il nous fut possible, le dessein que nous avions d'aller à nostre pays pour leur aller chercher les choses dont ils avoient besoin, et l'envie que nous avions de venir nous établir avec eux, ce dont ils parurent satisfaits, tout en manifestant leur chagrin de nous voir partir. Je leur marquois alors que, quand les feuilles tomberoient, ils nous verroient de retour. Nos chevaux chargez, nous prîmes congé d'eux, en embrassant une partie, ceux notamment qui nous avoient tesmoigné de l'amitié. Nous nous mîmes en chemin le vendredi treizième jour de juin, vers midi. Les deux qui nous avoient promis de nous guider vinrent nous conduire environ une demi-lieue dans une espèce de petit sentier, lequel ne durait

pas toujours, ce qui nous embarrassoit ; puis ils nous quittèrent. Un d'eux cependant me marqua que, lorsque le soleil auroit fait le tour et seroit au point où il estoit, ce que je creus devoir estre le lendemain, ils nous viendroient joindre ; en leur réitérant nos promesses, je leur dis que cela seroit bien. Nous poursuivistes seuls nostre route dans la direction du nord-est qu'ils nous avoient indiquée, du moins ils nous avoient toujours montré le village : c'est pourquoy nous nous guidions au soleil, quoyque l'on s'y trouve souvent embarrassé, principalement lorsque le soleil est haut et que l'on est dans des bois et qu'il faut marcher à droite et à gauche ; mais j'avois une petite boussole qui servoit à nous guider¹.

Nous fîmes nostre route au N.-E. environ trois lieues.

Le 14, quatre à cinq lieues.

Le 15, toujours de mesme. Nous fîmes cinq à six lieues et campasmes sur le bord d'un ruisseau.

³ Nous trouvions souvent des ravines qui nous fatiguoient beaucoup, parce qu'il falloit descharger nos chevaux pour les faire passer et empescher d'enfoncer dans les boues et les terres grasses, d'où nous ne les aurions peu retirer, et qu'il falloit pour cela porter sur nos espaulles tout nostre ballottage.

Estant arrestez sur le midy pour faire paistre nos chevaux, comme nous avions accoustumé, nous aperceusmes nos deux Sauvages Assonis qui revenoient, ⁴ ce qui nous resjouit beaucoup, car ils avoient esté au dit village, et ils remarquent

1. Ici finit le neuvième cahier de la Relation ; le dixième manque du 13 juin au 9 juillet 1687. — Le résumé de M. Delisle, complété par celui de M. de Michel, nous servira, comme plus haut, à combler cette lacune.

2. Résumé de Delisle — 3. Résumé de Michel. — 4. Résumé de Delisle.

très bien les routes qu'il faut tenir, y estant accoustumez de jeunesse.

¹ On les fit manger et fumer, et nous nous remismes en chemin.

² Le 16, nous passames une rivière grande environ comme celle des Cenis; nous continuâmes à marcher et fismes environ quatre lieues.

³ Nous trouvâmes des chemins fort mauvais.

⁴ Le 17, nous fismes trois lieues.

⁵ Un de nos gens, s'estant trouvé mal, nous fit différer nostre départ jusques à midy.

⁶ Le 18, nous passâmes une rivière profonde et fismes cinq lieues.

Le 19, nous continuâmes la mesme route, nous passâmes encore une rivière.

Le 20, nous fismes quatre à cinq lieues, tirant tousjours vers le N.-E. Nous trouvâmes plusieurs marais dont nous avions assez de peine à nous tirer.

Le 21, nous passâmes une rivière qui n'estoit pas profonde. Nous fismes trois lieues.

⁷ L'un de nos Sauvages, s'estant trouvé incommodé, nous obligea de rester au bord de la rivière que nous avions passée. L'autre de nos conducteurs, voyant son camarade malade, fut à la chasse⁸ et tua un chevreuil, dont il y a bon nombre en ce pays là. Ils sont, il est vray, difficiles à approcher; mais les Sauvages ont de l'industrie pour cela: ils approprient des testes de chevreuils qu'ils tannent et s'ajustent

1. Résumé de Michel. — 2. Résumé de Delisle. — 3. Résumé de Michel. — 4. Résumé de Delisle. — 5. Résumé de Michel. — 6. Résumé de Delisle. — 7. Résumé de Michel. — 8. Résumé de Delisle.

si bien qu'en les contrefaisant ils les font souvent venir à leur portée. Ils font la mesme chose à l'esgard des coqs d'Inde. Il y avoit beaucoup de cannes sur le bord de cette rivière.

¹ Le 22, nostre Sauvage se trouvant mieux, nous descampasmes par un pays plus commode et plus beau que celui que nous quittions.

² Nous fismes cinq ou six lieues. Nos Sauvages nous nommèrent plusieurs nations à droite et à gauche, et par delà celle des Cadodaquiou, entre autres celle des Cappas, qu'ils nous firent entendre estre sur la mesme route que celle que nous faisons et bien au delà du dit village que nous cherchions. Or M. Cavelier se souvint bien qu'il les avoit ouy nommer à M. de La Salle, ce qui nous resjouit fort.

Le 23, nous fismes environ quatre à cinq lieues.

³ Nous passasmes de belles campagnes et des prairies bordées de futayes de très beaux arbres, et où les herbes estoient si hautes qu'elles incommodoient de telle sorte qu'il falloit frayer le chemin pour passer.

⁴ Nous nous trouvasmes ainsy à une demi-lieue des Cadoquiou. Un de nos Sauvages les alla advertir. Ils vinrent au devant de nous, le chef monté sur une belle cavale ⁵ grise.

Ce chef nous tesmoigna bien de l'amitié à son arrivée. Nous luy marquasmes que nous ne faisons de mal à personne, à moins que l'on ne nous attaquist les premiers; nous le fismes fumer, après quoy il nous fit signe de le suivre, et nous arrivasmes avec luy au bord d'une rivière, où ce chef sauvage nous fit signe d'attendre et qu'il alloit advertir les anciens.

Peu de temps après, ils vinrent une troupe, et, nous ayant

1. Résumé de Michel. — 2. Résumé de Delfisle. — 3. Résumé de Michel. — 4. Résumé de Delfisle. — 5. Résumé de Michel.

joint, ils nous firent entendre qu'ils venoient pour nous porter en leur village. Nos Sauvages nous firent signe que c'estoit la coustume du pays, et il fallut nous soumettre et les laisser faire. Bien que nous fussions embarrassés de cette cérémonie, sept des plus considérables nous présentèrent le dos ou leurs espaules. M. Cavelier, comme le chef, fut le premier qui prit sa monture, et les autres en firent de mesme.

Pour moy, qui suis d'assez belle taille et estois, de plus, chargé d'habits, d'un fusil, de deux pistolets, de plomb, de poudre, d'une chaudière et de diverses nippes, je pesois assurément à mon porteur autant qu'il en pouvoit supporter; et parce que j'estois plus grand que luy et que mes jambes auroient touché à terre, deux autres Sauvages me les soustenoient. Ainsi j'avois trois porteurs. D'autres Sauvages prirent nos chevaux pour les conduire, et nous arrivâmes en ce ridicule équipage au village. Nos porteurs, qui avoient fait un grand quart de lieue, avoient besoin de repos, et nous d'estre délivrés de nos montures : car rir en nostre particulier, car il falloit bien se garder de rire devant eux.

Sitost que nous fusmes arrivés à la cabane du chef, où nous trouvâmes plus de deux cents personnes venues pour nous voir, et lorsque nos chevaux furent deschargés, les anciens nous firent entendre que c'estoit la coustume de laver les estrangers à leur arrivée, mais que, comme nous estions habillés, ils nous laveroient seulement le visage, ce que fit un ancien avec de l'eau claire qu'il avoit dans une espèce de terrine, et il nous lava seulement le front.

Après cette seconde cérémonie, le chef nous fit signe de nous asseoir sur une espèce de petit eschafaud, élevé d'environ quatre picds de terre, fait avec du bois et des cannes, où

estant, les chefs des villages, au nombre de quatre, vinrent nous haranguer les uns après les autres. Nous les escoutâmes avec patience, quoique nous n'entendissions rien à ce qu'ils nous disoient, bien ennuyez de leur longueur et encore plus de l'ardeur du soleil qui frappoit à plomb sur nous.

Ces harangues finies, qui n'estoient autre chose que pour nous assurer que nous estions les bienvenus, nous leur fîmes entendre que nous allions en notre pays, avec dessein de revenir bientôt pour leur apporter des marchandises et tout ce dont ils auroient besoin.

Nous leur fîmes ensuite les présents accoustumez de haches, de couteaux, de rassade, aiguilles et espingles pour leurs femmes, en leur disant que, quand nous reviendrions, nous leur en donnerions davantage.

Nous leur fîmes encore entendre que, s'ils vouloient nous donner quelque bled ou farine, nous leur donnerions autre chose en eschange, ce qu'ils nous accordèrent. Ils nous firent après donner à manger de la sagamité, du pain, des fèves, des citrouilles et autres choses dont nous avions bon besoin, n'ayant presque tous rien mangé de la journée, les uns par nécessité, les autres par dévotion, comme M. Cavalier, qui avoit voulu observer le jeusne de la veille de Saint-Jean, dont il portoit le nom.

Le 24, les anciens se rassemblèrent en nostre cabane. Nous leur fîmes entendre qu'ils nous feroient plaisir de nous donner des guides pour nous conduire au village des Capps, qui estoit sur notre route; mais, au lieu de nous l'accorder, ils nous prièrent avec beaucoup d'instances de rester avec eux pour aller à la guerre contre leurs ennemis, ayant entendu dire merveille de nos fusils, ce que nous leur promismes de faire

à notre retour, qui seroit en bref, et ils en parurent contents.

Ainsi, nostre espérance s'augmentoit; mais la joye que nous en concevions fut interrompue par un accident funeste qui nous arriva. M. de Marle, l'un des plus considérables de nostre compagnie, ayant desjeuné, voulut s'aller baigner dans la rivière que nous avons passée le jour précédent; et comme il ne sçavoit pas nager, il fut trop avant et se trouva dans un certain avancement dont il ne se put retirer, et se noya malheureusement. Le jeune M. Cavalier, qui avoit entendu que M. de Marle alloit se baigner, courut après luy. En approchant de la rivière, il vit qu'il se noyoit. Il retourna en courant promptement pour nous le dire. Nous allâmes promptement avec une troupe de Sauvages, qui y furent plus tost que nous, mais trop tard. Quelques-uns d'eux plongèrent et le tirèrent mort du fond de l'eau¹ avec peine, car il y a beaucoup d'arbres tombez dans la rivière². Nous l'apportâmes à la cabane en versant bien des larmes. Les Sauvages furent compagnons de nostre douleur, et nous luy rendîmes les derniers devoirs en faisant les prières accoustumées, après quoy il fut enterré dans un petit champ derrière la cabane; et comme, durant cette triste cérémonie, nous priions Dieu en lisant dans nos livres, particulièrement M. Cavalier et le Père Anastase, les Sauvages nous regardoient avec admiration de ce que nous parlions en regardant nos feuillets, et nous taschames de leur faire comprendre que nous priions Dieu pour le mort en leur montrant le ciel.

Nous devons rendre ce tesmoignage à ces bonnes gens que leur humanité parut singulière dans ce triste accident, par les

1. Résumé de Delisle. — 2. Resumé de Michel.

marques sensibles qu'ils donnèrent, par leurs actions et par tout ce qu'ils peurent, de la part qu'ils prenoient à nostre douleur, ce que nous n'aurions pas trouvé en bien des endroits de nostre Europe.

Pendant le petit séjour que nous fismes en cet endroit, nous nous aperceusmes d'une cérémonie que faisoit la femme du chef : c'est qu'elle alloit tous les matins porter dans une petite bannette ou corbeille des espis de bled groullé sur la fosse de feu M. de Marle, sans en pouvoir pénétrer la raison.

Dans nos entretiens¹, le chef me nomma les quatre villages qui composoient leur canton et leur troupe, lesquels ne font qu'un corps : le premier se nommoit Assoni, mesme nation que ceux d'où nous estions partis ; le deuxiesme Nastchez, le troisieme Natschitos, et le quatriesme Cadodaquiou, qu'il me marqua n'estre pas bien esloignez les uns des autres. Tous ces villages nous estoient venus complimenter le jour de nostre arrivée.

² Le 27, ayant entendu dire aux Sauvages que nous trouverions des canots pour passer une rivière qui estoit sur nostre route, le Père Anastase et moy fusmes pour voir si ce qu'ils nous disoient estoit vray.

³ Nous marchasmes une lieue et demie. Je fus bien surpris de voir une autre rivière que celle que nous avions veue, celle-cy estant bien plus belle et plus dégagée, estant du moins aussi large que la Seine devant Rouen, son courant un peu plus rapide ; et, suivant ce que nous peusmes apprendre, celle que nous avions veue devoit estre un bras de celle-cy, lorsqu'elle est grosse et débordée, attendu que cette pre-

mière n'avoit presque point de courant, quoyqu'elle fust assez large, à moins que ce ne soit une autre rivière qui vient d'un autre costé. Nous vismes effectivement des canots, et nous fusmes reconnoistre un lieu propre à passer les chevaux.

Il revint un jeune homme qui avoit eu le nez et les oreilles coupez chez les *Chepoussa*, leurs ennemis, mais qui s'estoit eschappé.

Comme le chef me nommoit souvent des nations tant de leurs ennemis que de leurs alliez, il m'en nomma quelques unes que j'avois entendu nommer autrefois à M. de La Salle, ce qui me donna bien de la joye. Je pris les noms de ces nations et je les mis en escrit pour m'en souvenir.

Voicy leurs ennemis :

Cannaha,	Caiasban,	Nardichia,
Nasitti,	Tahiannahouq,	Nacoho,
Houaneiha,	Natsshostanno,	Cadaquis,
Catouinayos,	Cannahios,	Nacassa,
Souanetto,	Hianagouy,	Tchanhié,
Quiouaha,	Hiantatsi,	Datcho,
Taneaho,	Nadaho,	Aquis,
Canoatinno,	Nadeicha,	Nahacassi.
Cantey,	Chaye,	
Caitsodammo,	Nadatcho,	

Voicy leurs alliez :

Les Cenis,	Nondaco,	Douesdonqua,
Nassoni,	Cahaynohoua,	Dotchetonne,
Natsohos,	Tanico,	Tanquinno,
Cadodaquis,	Cappa,	Cassia,
Natchittos,	Catcho,	Neihahat,

Nadaco,	Daquio,	Annaho,
Nacodissy,	Daquinatunno,	Enoqua,
Haychis,	Nadamin,	Choumay.
Sacahayé,	Nouista,	

La plus grande partie de ceux qui sont ennemis sont à l'E. de leur village et n'ont point de chevaux; il n'y a que ceux qui sont vers l'O. qui en ont, ce qui nous faisoit juger qu'il falloit qu'ils les tirassent des Espagnols.

Ainsi que nous l'avons remarqué, parmi ceux que nous avions, il y en avoit qui estoient marquez aux cuisses, ce qui devoit avoir esté fait par des mareschaux, et mesme il y en avoit deux hongres.

¹ Nous trouvâmes un endroit fort bon, dont, à nostre retour, nous fismes nostre rapport à M. Cavelier, qui, se trouvant fort incommodé par des douleurs survenues aux piez, nous obligea de séjourner jusques au 30.

Cependant nous eusmes quantité de visites des Sauvages, tant vieux que jeunes, de l'un et l'autre sexe; il vint jusqu'à des chefs de la nation appelée Taniquo pour nous voir, avec lesquels nous eusmes souvent des conversations muettes, et toutes les fois les femmes, accompagnées de quelques guerriers ayant leurs arcs et leurs flesches, venoient dans nostre cabane chanter d'un air lugubre, accompagné de larmes, ce qui nous auroit fait de la peine si nous n'avions pas veu auparavant cette mesme cérémonie et appris que ces femmes viennent ainsi dans la cabane du chef le prier, en chantant et pleurant, de prendre vengeance de ceux qui ont tué leurs maris ou parents dans les guerres passées, comme je l'ay cy-

1. Résumé de Michel.

devant dit. Au reste, les mœurs et les coutumes de cette nation estant à peu près semblables à celles des Cenis, je les passe sous silence.

Le 29 au soir, nous advertismes le chef que nous partirions le lendemain; nous luy fismes quelques présents en particulier, et à la femme de mesme, parce qu'elle avoit eu soin de nous, et nous nous mîmes en chemin. Le 30, le chef, suivi de plusieurs autres Sauvages que nous trouvions dans des cabanes sur nostre route, nous vint conduire jusqu'à la rivière, que nous passâmes dans des canots et nos chevaux à la nage. Cela fait, nous prîmes congé de nos conducteurs, à qui nous donnâmes quelques brasses de rassade pour leurs femmes, et le chef voulut nous conduire jusques au premier village.

Nous trouvâmes sur nostre route une cabane où nostre conducteur nous fit arrester. On nous donna à manger; nous poursuivîmes nostre chemin ensuite.

¹ Nous fîmes route vers l'E.-S.-E., en suivant tousjours la rivière, quoyque nous la quittâssions; mais nous la rejoignons souvent. Nous continuâmes nostre route tousjours vers le N.-E., et nous arrivâmes au village des Cadodaquis, un des quatre qui composent la nation, esloignée d'environ deux lieues de l'endroit où nous avons passé la rivière.

² Nous y fûmes conduits en la cabane du chef, qui nous receut humainement, et qui estoit amy de l'autre qui nous avoit conduits. Il fallut descharger nos chevaux pour séjourner. Nous fîmes entendre à ce chef que nous avions besoin de vivres; il en parla aux femmes, qui nous apportèrent quel-

ques farines, que nous payasmes en rassade, et le chef qui nous avoit conduitz prit congé de nous.

¹ Comme nostre dessein n'estoit pas de demeurer longtemps en ce lieu là, nous avions demandé au chef quelqu'un pour nous conduire vers le village nommé Cahaynihoua, qui estoit sur la route des Cappa. Heureusement il se trouva deux hommes de ce village qui venoient chercher des arcs aux Cadodaquiou, car on y vient pour cela de cinquante à soixante lieues à la ronde, y ayant du bois très propre à en faire.

³ On leur fit entendre nostre désir; ils nous marquèrent estre bien aises de nous accompagner; et parce qu'ils ne devoient partir que dans deux jours, nous résolusmes de les attendre.

⁴ Ces Sauvages avoient esté aux Cappa, et ils marquoient avoir veu des gens comme nous, qui avoient des fusils avec lesquels ils avoient veu tuer des bœufs; ils avoient veu des maisons, veu scier du bois, etc., autant que nous pouvions interpréter par leurs signes. D'ailleurs, je remarquois que leur langage estoit bien différent de celuy des nations que nous avions passées, et qu'ils prononçoient plusieurs mots, que j'avois souvent ouy dire au Chaouanon de M. de La Salle, entre autres celuy de Nicana, qui signifie « mon frère » ou « mon camarade », parmi les nations que M. de La Salle avoit visitées.

Les Sauvages du lieu où nous estions nous montrèrent quelques vieilles haches, qu'ils nous faisoient entendre avoir tirées des peuples qui sont au N.-E. et à l'E.-N.-E. de leur village, où ils nous montroient qu'il y avoit des gens comme

1. Résumé de Michel. — 2. Résumé de Delisle. — 3. Résumé de Michel. — 4. Résumé de Delisle.

nous, mais bien loin, et nous disoient aussy qu'il y en avoit à l'E. qui n'estoient pas si loin, et nous soupçonnions que ces derniers estoient des Espagnols de la Caroline.

Les femmes de ce pays là sont bien faites, mais elles se gastent le sein et le visage en y faisant des marques, comme je l'ay desjà dit. Leurs cheveux sont attachez par derrière, et elles prennent assez de peine à les séparer par devant. Les hommes les ont coupez comme des Capucins; ils les graissent, et quand ils font quelque assemblée ou feste, ils y mettent du duvet de cygne ou d'outarde teint en rouge. Ils aiment leurs enfants, mais ils n'en ont pas nombre, peut estre à cause que les femmes ne sont pas tousjours avec le mesme mari, car ils se quittent au moindre chagrin qu'ils ont l'un de l'autre. Les femmes logent et mangent séparément quand elles ont leurs maladies ordinaires, et n'ont aucun commerce avec le monde, ne voulant pas mesme qu'on prenne de leur feu.

 XV

L'ABBÉ CAVELIER ET SES COMPAGNONS CHEZ LES CAHAYNOHOUA.
VOYAGE POUR LES KAPPAS. — ARRIVÉE AUX ARKANSAS.

¹ Les Sauvages qui estoient de Cahainohoua, et qui devoient nous y conduire, ne se trouvant pas prests à partir le mercredy 2 juillet, comme ils avoient promis, il se présenta un jeune Sauvage qui nous dit qu'il nous y mèneroit bien, et nous partismes avec luy, en faisant tousjours route au

1. Résumé de Michel.

nord-est. Nous costoyames presque tousjours la mesme rivière que nous avions passée, que nous trouvasmes fort belle et navigable, ¹ en ce qu'elle n'est point embarrassée de bois. ² Nous n'avions fait qu'environ une lieue quand notre conducteur sauvage nous fit entendre qu'il avoit oublié un morceau de peau dure passée pour se faire des souliers qu'il alloit quérir, qu'il reviendrait nous trouver; et il nous montra de la main la route qu'il falloit tenir à peu près, en nous disant que nous trouverions bientost une rivière.

Le changement subit de ce Sauvage nous surprit et nous embarrassa; mais enfin nous poursuivismes nostre chemin ³ vers le nord-est, et nous trouvasmes une rivière sur laquelle nous campasmes. Nous fismes quatre à cinq lieues ce jour là. Ceste rivière estoit du moins aussi belle que celle que nous venions de quitter, mais son courant estoit plus doux; elle estoit au sud-est, autant que j'en pouvois juger ⁴: c'estoit celle dont nous avoit parlé le Sauvage.

A ce propos ⁵, j'ai ouy dire plusieurs fois à M. de La Salle que les Sauvages estoient de grands menteurs, et je l'ay aussi expérimenté. Lorsqu'ils ont entendu quelque chose par quelqu'un, ils assurent qu'ils l'ont veu et qu'ils y ont esté. La rivière est profonde, et nous la passasmes avec une espèce de cajeu ⁶, ce que nous fismes avec bien du travail et de la peine et nos chevaux à la nage. Quelque temps après avoir passé, nous vismes venir les Sauvages qui avoient promis de nous accompagner, qui furent bien aises de trouver nostre cajeu pour passer, comme ils firent, la

1. Résumé de Delisle. — 2. Résumé de Michel. — 3. Résumé de Delisle. — 4. Résumé de Michel — 5. Résumé de Delisle. — 6. Résumé de Michel.

mesme rivière, et nous continuâmes nostre route ensemble.

¹Nous fîmes cinq à six lieues, suivant presque le mesme rumb de vent. Le pays est très-beau et mesme plus qu'aux Cenis, de belles campagnes produisant de belle herbe et entrecoupées de quantité de ruisseaux sur lesquels il y a de beaux arbres.

Le 5, nous fîmes cinq à six lieues, suivant toujours la route ordinaire. Nous passâmes une rivière à gué.

Le 6, nous passâmes une autre rivière à gué qui avoit sept ou huit pieds d'eau cinq ou six jours auparavant, lorsque nos Sauvages l'avoient passée. Nous en passâmes encore une autre petite sur les deux heures. ²Estant arrestez sur le bord d'une rivière pour manger, nous entendîmes le son de quelques grelots ou sonnettes, ce qui nous ayant fait regarder autour de nous, nous aperçûmes un Sauvage ayant à la main une lame d'espée nue, ornée de plumages de différentes couleurs, et deux grelots qui faisoient le bruit que nous avions entendu.

Il nous fit signe de l'approcher, et nous fit entendre qu'il estoit député par les anciens du village où nous allions pour venir au devant de nous. Il nous fit bien des caresses. Je remarquay que cette lame estoit espagnole et qu'il se faisoit un plaisir de faire sonner ces grelots.

Ayant fait une demi lieue ou environ avec luy, nous vîmes une douzaine d'autres Sauvages qui venoient aussi au devant de nous, qui nous firent bien des caresses, et nous conduisirent au village, en la cabane du chef, où nous trouvâmes des peaux d'ours passées estendues, sur lesquelles on

1. Résumé de Delisle. — 2. Résumé de Michel.

nous fit asseoir. On nous y servit à manger, et les anciens, qui nous y attendoient, furent servis ensuite; et les femmes vinrent en foule nous voir.

¹ Les cabanes de ce village sont toutes rassemblées au nombre de cent ou environ, au lieu que les Cenis, les Assonnis et autres que nous avons vus cy-devant sont par hameaux.

² Le 7, les anciens vinrent nous rendre visite et nous apportèrent deux peaux de bœufs, quatre peaux de loutres, une peau blanche de chevreuil, le tout fort bien passé, et quatre arcs, et cela en reconnaissance du présent que nous leur avons fait auparavant. Le chef et un autre revinrent quelque temps après et nous apportèrent deux pains, les plus beaux et les meilleurs que nous eussions encore vus; ils sembloient estre cuits dans un four, et néantmoins nous n'avons pas remarqué chez aucun d'eux qu'ils en eussent. Ce chef resta quelques heures avec nous; il marquoit avec beaucoup d'esprit et de prudence et entendoit facilement nos signes, qui estoient nostre langage ordinaire. Il se retira après avoir donné ordre à un petit garçon de nous apporter tout ce dont nous aurions besoin.

Sur le soir, nous assistâmes à une cérémonie que nous n'avions pas encore vue. Une troupe d'anciens, suivis de quelques jeunes hommes et de quelques femmes, vint en corps et en chantant à pleine gorge près de notre cabane. Celui qui marchoit le premier portoit un calumet garni de différents plumages. Ayant chanté quelque temps devant nostre cabane, ils entrèrent en continuant leurs chansons

1. Résumé de Delisle. — 2. Résumé de Michel.

pendant environ un quart d'heure. Après cela, ils prirent M. Cavalier, prestre, comme nostre chef, et le menèrent hors la cabane en cérémonie, en le soustenant sous les bras. Quand ils furent dans une place qu'ils avoient préparée, l'un d'eux luy mit une grosse poignée d'herbes sous les piés, deux autres portèrent de l'eau claire dans un plat en terre, dont ils luy lavèrent le visage; après quoy on le fit asseoir sur une peau préparée pour cet effet.

Lorsque M. Cavalier fut assis, les anciens prirent leurs places assis autour de luy, et le maistre des cérémonies planta deux petites fourchettes de bois sur lesquelles, ayant mis un travers, le tout teint en rouge, il estendit sur cela une peau de bœuf passée, et puis encore une de chevreuil passée en blanc, et mit ensuite le calumet dessus.

Le chant recommença; les femmes se meslèrent dans cette musique, et le concert fut embelli par des calebasses vuides, dans lesquelles il y avoit du gros gravier pour faire du bruit, que les Sauvages battoient en mesure pour s'accorder à la cadence du cœur, et, ce qui estoit le plus plaisant, c'est qu'un d'eux se plaça derrière M. Cavalier pour le soutenir, pendant qu'il le faisoit branler en dandinant d'un costé à l'autre par des mouvements mesurez à la mesme cadence.

Ce concert n'estoit pas encore fini quand le maistre des cérémonies amena deux filles, l'une portant une espèce de collier, et l'autre la peau d'une loutre, qu'elles placèrent sur les fourchettes aux costez du calumet. Après cela, il les fit asseoir aux costez de M. Cavalier d'une manière qu'elles se regardoient l'une à l'autre, leurs jambes estendues et entrelacées, sur lesquelles le mesme maistre du cérémonial ajusta celles de M. Cavalier, de telle sorte que

ses jambes estoient dessus et croisoient celles des deux filles.

Pendant qu'on estoit occupé à cette action, un ancien attacha une plume teinte au derrière de la teste de M. Cavelier, en la liant avec ses cheveux. Le chant, cependant, continuoit toujours, en sorte que M. Cavelier, ennuyé de la longueur, et, de plus, honteux de se voir en cette posture entre deux filles, sans sçavoir à quel dessein, nous fit signe d'avertir le chef, auquel il fit entendre qu'il se trouvoit mal. Aussitost deux le prirent sous les bras, le ramenèrent en la cabane. et luy firent signe de se reposer. C'estoit sur les neuf heures du soir, et les Sauvages passèrent toute la nuit à chanter, de sorte qu'il y en avoit qui n'en pouvoient plus.

Le jour venu, ils vinrent retrouver M. Cavelier, le ramenèrent hors de la cabane avec la mesme cérémonie, et le firent asseoir en chantant toujours; ensuite le chef des cérémonies prit le calumet, qu'il remplit de tabac, l'alluma et le présenta à M. Cavelier, mais en se reculant et avançant, sans le luy donner, jusques à dix fois. Le luy ayant enfin mis entre les mains, M. Cavelier fit semblant de fumer et le leur rendit. Ils nous firent tous fumer ensuite, et puis fumèrent tous aussi à leur tour, la musique continuant toujours.

Sur les neuf heures du matin, le soleil devenant fort chaud, M. Cavelier, ayant la teste nue, tesmoigna en estre incommodé. Ils cessèrent enfin leur chant, le reconduisirent en la cabane, prirent le calumet, le mirent dans un estuy de chevreuil avec les deux fourchettes et le travers de bois rouge, et l'un des anciens l'offrit à M. Cavelier, en l'asseurant qu'il pouvoit aller par toutes les nations qui leur estoient alliées avec cette marque de paix, et que nous serions bien receus

partout; et ce fut où nous vismes pour la première fois le calumet de paix, n'en ayant eu aucune connoissance, comme l'ont escrit quelques-uns. Cette nation se nomme Cabaynohoua.

¹ Ny les hommes ny les femmes ne sont plus si bien faits que ceux que nous avions veus auparavant.

² Comme ces sortes de cérémonies auxquelles nous venions de prendre part ne se font par les Sauvages que dans l'espérance d'avoir quelque présent, et que d'ailleurs nous avons observé que quelques-uns d'entre eux s'estoient retirez, ne paroissant pas trop contents, peut estre à cause de ce qu'on avoit interrompu leur cérémonie, nous trouvasmes à propos de leur donner encore quelque chose, et je fus chargé de leur porter une hache, quatre couteaux et quelques brasses de rassade, ce qui les contenta.

Nous leur fismes voir ensuite les expériences de nos armes, dont le bruit et le feu les espouantoient.

³ Un Sauvage nous marqua avoir esté aux Cappa, et, pour nous faire mieux comprendre la situation du village, il prit un baston et traça la rivière sur laquelle il estoit situé, et nous montra qu'elle se deschargeoit dans une autre bien plus grande, quoyqu'il nous marquast que celle des Kappa estoit fort belle, qu'il avoit veu une maison bastie par des gens comme nous, qui avoient des canots d'escorce.

J'avois entendu dire plusieurs fois à M. de La Salle qu'il y avoit une très belle rivière au dessous de celle des Illinois, laquelle se deschargeoit aussi dans le fleuve Colbert ou Mississipi, sur laquelle il marquoit faire bon aller en traite pour le castor, et que cette rivière n'estoit esloignée que d'environ

1 Résumé de Defisle. — 2. Résumé de Michel.

3. Ici recommence le texte original de Joutel.

cinq ou six lieues de celle des Illinois. C'est pourquoy je supposay que ce pourroit estre sur cette rivière que le Sauvage auroit veu des François, envoyez probablement en traite par M. de Tonty, lesquels pouvoient s'estre basti une maison pour servir de magasin. Cependant je n'estois seur de rien, si ce n'est que je me persuadois que ce devoit estre la grande rivière, suivant que le dit Sauvage me la dépeignoit. Lorsque je fus de retour, je fis le récit de ce que j'avois appris à M. Cavelier. Il en fut bien satisfait, ainsi que le Père Anastase, sur l'opinion que je leur exprimay qu'il falloit que ce fust le fleuve Colbert; d'ailleurs, le nom de Cappa nous en donnoit encore des preuves. Je l'avois entendu nommer plusieurs fois à M. de La Salle, et je pensois que ce devoit estre un des villages qu'il avoit veus dans sa découverte. Ce qui m'en asseuroit davantage estoit que ce Sauvage me disoit avoir veu ces hommes qui avoient des canots d'escorce; cela me portoit à ne presque point douter que ce ne dust estre des gens de M. de Tonty, lequel estoit commandant aux Illinois, où M. de La Salle l'avoit laissé avec un nombre d'hommes: de sorte que nous passames ce dit jour à nous entretenir des espérances que nous pouvions attendre de cette nouvelle.

Le 10, le chef nous vint voir avec plusieurs anciens, lesquels nous contoient tousjours quelque chose. Je dis à ce chef que nous avions dessein de nous en aller, et, comme ils nous marquoient les chemins fort difficiles, je luy dis qu'il seroit bon qu'ils nous donnassent quelqu'un de leurs gens pour nous conduire; mais ils nous invitoient tousjours à rester avec eux, nous offrant, comme avoient fait les autres, des femmes, et nous proposant de nous bastir une cabane. Mais

je luy fis entendre que nous n'estions pas assez de monde, qu'à nostre retour nous pourrions nous establir avec eux; et je luy réitéray ma demande de nous donner quelques guides, puisque le chemin estoit malaisé, luy disant que nous serions plus longtems à aller et à revenir, si nous estions obligez de marcher à droite et à gauche, au lieu que, s'ils nous donnoient quelqu'un, nous irions tout droit. J'adjoustay que nous donnerions à ceux qui viendroient chacun une hache, avec quelque couteau et autre chose. Nous fismes plus : nous avions un sabre dont les Sauvages marquoient avoir bien envie; ils le regardoient souvent, et notamment le chef, lequel s'appeloit Hinma Kiapémiché, ce qui signifie, en leur langue, *grand couteau*. M. Cavalier dit à ce chef que, s'il nous donnoit quelques guides, on leur donneroit ce sabre. A cette offre, le chef, après qu'il eut un peu songé, s'en fut sans rien dire, et sur le midy, lorsqu'on nous apportoit à manger, il revint auprès de nous avec quelques anciens. Après qu'ils eurent mangé, ils se tirèrent un peu à l'escart, parlèrent ensemble quelque temps, comme s'ils avoient tenu conseil; puis le dit chef, nous rejoignant, nous fit des caresses et me montra à moy un de ceux qui estoient avec luy, avec lequel il me marquoit n'estre qu'un à eux deux, me faisant voir que son cœur et le sien n'estoient qu'un, le tout cependant par signes, quoyqu'il parlast son langage; mais je ne l'entendois pas, non plus que luy le mien : de sorte qu'il nous dit qu'il nous conduiroit aux Cappas avec quelque autre, et il nous marqua que, quand nous serions au dit lieu, les hommes s'en retourneroient et que nous poursuivrions nostre route. Il nous exhorta ensuite à revenir et à leur porter ce que nous leur avions promis. Nous leur marquasmes que nous le ferions, en outre que

nous ménerions des femmes pour nous établir avec eux. Ils en parurent fort contents et nous tesmoignèrent bien de l'amitié.

Nous tirâmes plusieurs coups de fusil et de pistolet pour leur estre agréables. J'en fis autant, mais quelques grains de poudre, estant sortis de mon pistolet par la lumière, qui estoit un peu grande, touchèrent à l'oreille ou près de l'oreille celui qui devoit nous conduire et qui estoit alors à costé de moy. Le mal n'estoit pas grand; il se creut cependant fort blessé, ce qui n'estoit pas plaisant, parce qu'ils n'estoient pas accoustumés à ces sortes d'accidents. Aussi en estois-je bien fasché, dans l'appréhension que nostre guide ne changeast de résolution, attendu qu'il ne faut pas grand chose pour intimider ces Sauvages. Je m'appliquay donc à le consoler, et, bien qu'il me marquast que sa teste luy faisoit mal, je luy marquai que ce n'estoit rien; néantmoins il fut pendant deux ou trois heures tout décontenancé. Lorsque sa douleur fut passée, il se remit, et je luy fis entendre de nouveau que nous luy donnerions ce que nous luy avions promis. Le reste de la journée se passa sans autre événement.

Le soir, la jeunesse vint à nostre cabane environ à une heure de nuit. Ils se mirent à chanter différentes chansons à leur manière, ce qui dura bien trois heures. Il sembloit qu'ils nous vinssent donner le bal, sçachant que nous devions partir le lendemain. Après qu'ils eurent fini, ils se retirèrent en faisant quelques cris.

Le vendredi 11, nous chargeâmes nos chevaux pour nous mettre en route, et le chef et les anciens s'assemblèrent pour nous voir partir. Nous leur tirâmes plusieurs coups de fusil pour leur dire adieu. Ils paroissoient tristes de nous voir par-

tir. Je puis dire que cette nation nous fit un très bon accueil, et je n'ay remarqué rien de meschant chez eux. Je ne dois pas obmettre qu'ils avoient deux très beaux chevaux, qui auroient esté bons à faire un attelage de carrosse. Ils estoient d'un poil gris et fort bien faits. Si nous avions eu bien envie de les avoir, ils nous en auroient accommodé; mais, comme nous prévoyions que, si nous trouvions le fleuve Colbert, nous embarquerions dessus et que nous ne pourrions pas mener de chevaux, cela fit que nous ne les demandâmes point, outre que nous voulions conserver le peu de marchandises que nous avions, ne sachant le temps que nous serions à nous rendre.

Enfin nous partîmes vers les huit heures du matin. Nous fîmes plusieurs routes, à cause des meschants chemins, marais et embarras de bois, desquels nous aurions eu bien de la peine à nous tirer si nous n'avions point eu de guides, et principalement à cause de nos chevaux, en ce que nous rencontrions souvent des ravines fort difficiles. Lorsque nous fûmes environ à une lieue et demie du village, nous trouvâmes une assez belle rivière qui faisoit plusieurs chenaux. Nous la passâmes à gué, ayant de l'eau jusques à la ceinture. Elle estoit d'un cours fort rapide et fort claire, et devoit estre belle plus bas lorsque ses branches se réunissoient; cependant il est mal aisé d'en juger, en ce qu'elles peuvent serpenter. Il y avoit aussi de fort beau bois sur ces bords. Nos Sauvages nous firent entendre qu'il y avoit un village à une journée au-dessus, au bas de la dite rivière; ils le nommèrent Tonicas. Ce village leur estoit amy et allié. Ils vouloient en quelque façon nous engager d'y aller; nous leur fîmes entendre que cela nous prendroit trop longtems.

Nous continuâmes nostre route en trouvant de très meschans pays et des chemins bien malaisez, tant à cause des embarras de bois et de ravines que des marais. Nous fismes environ cinq ou six lieues ; la route nous put valoir l'est quart de nord-est, mais comme nous faisons quantité de tours, il estoit difficile d'en juger. Deux autres Sauvages de la mesme nation nous vinrent joindre, lesquels nous dirent qu'ils alloient aussi au xCappas. Ils y portoient des arcs et des flèches, qu'ils trafiquent et changent pour autre chose ; ils y portoient aussi du sel par petits pains d'environ deux ou trois livres chacun. Ils nous firent entendre que le sel venoit des Tonicas, la nation que nous avions passée. Nous marchâmes ce jour là jusques au coucher du soleil, attendu que nous ne trouvions point d'herbe pour nos chevaux ; ils furent mesme obligez de s'en passer. Il n'y en avoit point dans ces sortes de bois, estant trop ombragez et trop espais.

Le 12, nous continuâmes nostre route jusqu'à environ huit heures, qu'un de nos Sauvages, s'estant trouvé incommodé, nous força de rester, encore que nous ne fussions pas trop bien pour l'herbe. Nos chevaux avoient desjà passé une meschante nuit, ils avoient le ventre bien vide, ce qui nous faisoit de la peine. Cependant il ne falloit pas le laisser paroistre aux Sauvages, dont un s'en estoit retourné. Dès le matin, nous allumâmes du feu pour faire cuire de la sagamité. Après qu'elle fut cuite, nous leur en présentâmes ; celui que le chef nous avoit donné estoit celui qui estoit malade ou feignoit de l'estre. Il nous fit signe qu'il ne pouvoit pas marcher et qu'il s'en vouloit retourner. Je luy fis entendre qu'il estoit le maistre de faire ce qu'il voudroit, et que si les autres vouloient continuer avec nous et nous montrer le chemin, que

nous leur donnerions ce que nous avions promis au chef et à luy. Il fut un espace de temps à songer sur ce qu'il devoit faire, après quoy ils parlèrent ensemble sans nous rien dire. Nous estions cependant assez embarrassés sur ce que nous aurions fait, s'ils nous avoient quittez, en ce que les chemins estoient fort difficiles. Mais il falloit dissimuler nos sentimens : c'est pourquoy je leur marquois estre indifférent, pour qu'ils ne se prévalussent pas du besoin que l'on pouvoit avoir d'eux. Ils font en effet trop les fiers lorsqu'ils se croient nécessaires, de sorte qu'après qu'ils eurent marmotté un espace de tems et qu'ils virent que nous nous préparions à partir, le dit Sauvage se leva et nous vint dire que son mal estoit passé et qu'il viendroit avec nous. Nous en fusmes bien contents, quoyque je fisse semblant de ne m'en point soucier ; enfin je luy donnay à fumer et le fis manger en luy réitérant les promesses que je luy avois faites. Nous reprismes donc nostre route. Après avoir marché un espace de temps, le dit Sauvage me fit entendre que nous trouverions bientost des bœufs, et qu'il en tueroit et ses camarades aussi. Nous continuâmes à marcher, trouvant tousjours de meschants pays, c'est à dire de meschants chemins, tant par les bois embarrassés que par les marais et les ravines. Nous fismes environ quatre lieues ; nous vismes ce jour là un bœuf dans nostre route. Le 13, continuant de marcher, nous trouvâmes presque mesme pays avec de grands embarras de bois fort espais, lesquels nous faisoient bien de la peine, à cause de nos chevaux, qu'il nous falloit souvent descharger pour traverser deux grandes ravines fort difficiles, et d'où, mesme à vide, ils avoient assez de peine à se tirer. Nous fismes environ quatre lieues et demie ; la route ne nous valut presque que l'est, à cause des détours.

Le lundi 14, continuant tousjours nostre route, après avoir fait environ une lieue et demie, nos Sauvages ayant fait rencontre de quelque piste de bœufs et ayant veu de la fiente fraische, ils nous firent signe de descharger nos chevaux et de les attendre, nous faisant entendre qu'ils vouloient aller tuer quelque bœuf et avoir de la viande. Nous les escoutasmes et restasmes au dit lieu. Nous fusmes bien trois heures sans en avoir de nouvelles, après quoy il en revint un, qui nous dit qu'il avoit poursuivi cinq bœufs, mais qu'il n'en avoit pas tué, quoyqu'il leur eust tiré plusieurs coups de flèches. Environ deux heures après, les deux autres arrivèrent, ayant chacun leur charge de viande. Comme nous avions fait cuire de la sagamité à l'arrivée de l'autre, nous leur présentasmes à manger, ensuite de quoy ils nous firent signe de faire cuire de la viande, ce à quoy chacun s'employa de son mieux, car, lorsque l'on a passé quelques jours sans manger de viande, elle semble bonne lorsqu'on en trouve : de sorte qu'après avoir fait nos grillades nous reprismes notre route. Nous fismes environ une lieue et demie ou deux lieues. Ayant trouvé alors une petite rivière, nous la passasmes et campasmes sur ses bords.

Un de nos Sauvages, celuy que nous avoit donné le chef de leur nation ayant encore veu quelques pistes fraisches, prit son arc avec quelques flèches et s'en fut après, d'où il ne fut, pas longtems à retourner. Il nous fit entendre qu'il avoit tué deux vaches, en nous invitant à aller chercher de la viande; et, comme nous ne sçavions pas suivre les pistes comme eux, je fis signe aux deux autres de nous y venir conduire, ce qu'ils firent. Nous y fusmes à quatre, et les autres restèrent pour prendre garde à notre petit ballotage. Le chasseur vint aussi

avec nous. Nous trouvâmes deux vaches qu'il avoit tuées ; nous les habillâmes et en rapportâmes chacun nostre charge. Nous couvrîmes le reste avec les peaux et nous en retournâmes. Lorsque nous fûmes arrivés, je dis à M. Cavalier qu'il nous falloit faire boucaner un peu de viande, afin d'allonger notre farine. Je le fis aussi entendre aux Sauvages, lesquels nous approuvèrent. C'est pourquoy nous séjournâmes au dit lieu. Le lendemain, nous fûmes encore chercher quelques quartiers de la viande que nous avions couverte, pendant que les autres travailloient à faire un berceau pour boucaner la dite viande. Le pays est presque partout comme je l'ay marqué, c'est à dire fort embarrassé de bois, tant de gros arbres tombez, et d'autres dont nous estions obligez de faire le tour, nos chevaux ne pouvant passer par dessus, outre quantité de ravines et de marais que nous estions obligez de traverser de temps en temps.

Le 16, nous continuâmes à marcher en trouvant presque mesme pays, ce qui n'accommodoit pas nos chevaux, en ce qu'ils n'y trouvoient pas beaucoup d'herbe. Nous fîmes environ cinq lieues presque à tous les aires de vent, à cause des tours. Le 17, nous rencontrâmes les mesmes difficultez, et je puis assurer que, si nous n'avions pas eu de Sauvages pour guides, nous aurions eu bien de la peine à nous conduire nous mesmes. Nous fîmes environ cinq à six lieues, et il me sembloit avoir plutost diminué qu'augmenté en latitude. Le 18, poursuivant nostre chemin, nous trouvâmes une assez belle rivière qui me parut courir au sud-est. Nos Sauvages cherchèrent un endroit où nous la passâmes à gué, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Il nous auroit esté impossible de la passer en hyver, en ce qu'il y avoit de grandes ravines d'un

bout à l'autre, qui, si elles avoient esté pleines, ne nous auroient pas permis d'approcher.

Lorsque nous fusmes à l'autre bout, nous trouvâmes une autre sorte de pays, lequel estoit bien plus agréable à la veue, y ayant quantité de bouquets de bois de différentes espèces, mais qui ne sont pas si beaux que ceux que nous avions veus cy-devant et dont j'ay parlé. Entre les bouquets de bois sont de petites prairies remplies d'herbes, mais qui ne sont pas si hautes qu'à beaucoup d'autres endroits où nous avions passé. Encore que ce pays fust très beau et bien agréable à la veue, il ne me sembloit pas trop bon, en ce que les terres estoient sableuses et arides, ce qui faisoit que les herbes et les bois n'y venoient pas si bien.

Après que nous eusmes fait environ une lieue et demie, nous aperçusmes une bande de bœufs, lesquels pasturoient. Un de nos Sauvages, celui qui en avoit tué cy-devant, me vint dire d'en aller tuer à mon tour. A cet effet, nous arrestâmes nos chevaux ; après quoy j'amorçay mon fusil de frais et m'en fus vers les dits bœufs ou vaches, à l'abri d'un bouquet de bois auprès duquel ils estoient, et qui me servit assez à propos en ce que le vent venoit de leur costé, de sorte qu'estant à portée, j'en ajustay un, lequel tomba un moment après avoir reçu le coup. Je rechargeay mon fusil, et, la bande ne s'estant guères escartée, je tiray sur un autre que j'atteignis. Celui-cy alla tomber à vingt pas de là. Le dit Sauvage qui m'avoit suivi, ayant veu ces deux chutes, demeura surpris, et aussi de ce que les bœufs ne m'avoient point éventé : car, pour le bruit, il semble qu'ils s'y accoustument et ne s'inquiètent qu'après plusieurs coups ; de sorte que le dit Sauvage me fit signe d'aller encore tirer sur un troisieme

qu'il me marquoit estre gros. Je le fis pour le contenter. En effet, ce n'estoit pas la nécessité de viande qui nous y obligeoit. En conséquence, ayant approché les bœufs, je tiray sur celui que le Sauvage m'avoit marqué ; je lui cassay l'espaule. Pour lors, la bande s'enfuit, soit qu'ils nous eussent aperceus ou sentis : de sorte que nous suivismes un peu le bœuf blessé ; mais, comme nous n'avions pas besoin de viande, je fis signe au Sauvage de nous en aller vers les autres. Quand nous y fusmes arrivez, il fut voir les trous où la balle les avoit frappez, et il admiroit les os qui estoient fracassez. Transporté, il me vint trouver et jeta son arc, me disant qu'il falloit que je luy donnasse un fusil, parce que son arc ne valoit rien et qu'il avoit trop de peine à courir lorsqu'il tuoit des bœufs. Il avoit esté surpris de ce qu'ils estoient tombez tous deux d'un coup, ce qui n'arrive pas tousjours, attendu que j'ay tiré autrefois jusques à huit ou dix coups sur un mesme bœuf sans qu'il soit tombé, quoyque les coups fussent tous mortels ; mais ils vont quelquefois mourir à une et deux lieues de la place ou moins. J'avoue que je fus bien aise que ceux-ci fussent tombez ainsi, attendu que j'avois vanté aux Sauvages la vertu de nos armes, et qu'ils nous auroient méprisé si je n'en avois pas tué, tandis qu'il en avoit tué avec son arc et des flèches. Ce succès eut son désavantage : le Sauvage ne cessa de me presser et de me solliciter de luy donner un fusil ; mais je luy disois qu'ayant encore bien du chemin et quantité de nations à passer, lesquelles nous ne connoissons pas, nous avons besoin de nos armes. Comme j'éluoïis aussi pour mon fusil, il me marquoit de luy donner un des deux pistolets que j'avois à ma ceinture, m'alléguant que, lorsqu'il vouloit faire du feu, il falloit qu'il frottast longtems sa ba-

guette, ce qui luy faisoit mal aux mains, car ils font du feu en frottant bois contre bois; et comme nous en allumions tous les jours avec nos pistolets, au moyen d'une poignée d'herbe sèche et de la poudre, cela estoit plus prompt et plus aysé. Je taschois encore de le contenter de promesses, luy disant qu'à nostre retour nous luy en donnerions et que nous en porterions quantité, ainsi que nous leur avions promis cy-devant.

Ce n'estoit pas fini : lorsque les autres Sauvages furent arrivez, ils s'en furent voir ensemble les endroits où j'avois frappé les dits animaux, et, mettant les doigts dans les trous, voyant l'effet qu'avoient produit les dites balles, ils demeu-roient tout surpris, et je remarquois qu'ils mettoient leurs mains sur leur bouche, selon l'usage des Sauvages lorsqu'ils voient quelque chose d'extraordinaire, ainsi que je l'ay remarqué en différents endroits. Ces derniers me firent alors la mesme demande que le premier, mais je les contentay de mesme en les remettant à nostre retour, que je leur marquay estre bref. Enfin l'on commença à habiller les dits animaux, dont l'un estoit un bœuf et l'autre une vache. Les dits Sauvages me firent ensuite signe qu'il en falloit boucaner; je leur marquay que nous en avions assez, mais ils nous firent entendre qu'ils avoient dessein d'en cacher pour lorsqu'ils repasseroient, et, comme nous avions besoin d'eux, nous ne voulusmes pas les contredire.

Ils nous marquèrent qu'il y avoit près de là un village qu'ils nommèrent Tonica, qui estoit celuy dont j'ay parlé cy-devant. Deux des dits Sauvages nous exprimèrent l'envie d'y aller et nous demandèrent deux de nos chevaux; mais je leur dis qu'il falloit qu'ils mangeassent, veu qu'ils avoient

jeuné cy-devant. Les Sauvages me promettoient qu'ils seroient de retour à deux heures après midi, en me montrant le soleil; mais je dis à M. Cavalier qu'il ne falloit pas s'y fier, en ce qu'ils s'en pourroient bien aller avec les dits chevaux et nous laisser au dit lieu. Ils parurent en estre mescontents, mais ils s'en furent cependant promener pendant que la viande boucanoit et séchoit, et environ à deux heures de soleil ils retournèrent. Nous chargeasmes alors nos chevaux et nous nous mîmes en chemin. Nous fîmes environ une lieue et demie, de sorte que nous fîmes le dit tour environ trois lieues à l'aise, où nous trouvâmes environ mesme pays assez agréable. Le 19, nous continuâmes à marcher. Nous rentrâmes dans les bois, mais ils ne se trouvèrent pas si mal-aisez que ceux que nous avions passez cy-devant. Nous fîmes environ cinq lieues de la mesme route. Le dimanche 20, nous continuâmes à marcher, quoique nous eussions esgaré un de nos chevaux pendant la nuit, je ne sais de quelle façon, en ce que nous les attachions tousjours. Je creus que c'estoit ou devoit estre un tour des Sauvages, qui le laissèrent pour leur retour. Je leur fis signe de le chercher, mais nous ne'n eusmes point de nouvelles. Soit qu'ils l'eussent escarté eux-mesmes, soit autrement, il demeura perdu pour nous. Cela nous donna un peu de chagrin, mais nous ne laissâmes pas de partir et de poursuivre nostre route. Nous trouvâmes un assez beau pays, y ayant de fort belles campagnes. Les Sauvages nous firent entendre qu'elles s'estendoient bien loin et qu'il y avoit bien des bœufs. Nous fîmes environ cinq à six lieues; la route nous valut environ le nord-est.

Le 21, nous eusmes de la pluye une partie de la matinée, ce qui nous empescha de partir; et sur le midi nous poursui-

vismes nostre route, trouvant un assez beau pays, y ayant d'assez belles campagnes de temps en temps et de fort beaux arbres. Nous fismes environ trois lieues, le deuxiesme jour, vers le nord-est.

Le 22. nous ne partismes que sur les dix heures, à cause de la pluye. Nous avons fait environ une lieue lorsque nous arrivasmes sur le bord d'une rivière qui estoit bien profonde. quoyqu'elle parust navigable. Nous fusmes obligez de faire un cajeu pour passer nous et nos hardes. Je remarquay qu'il y avoit beaucoup de caïmans ou crocodiles, ce qui nous fit douter que nous fussions si haut que nous nous estions imaginé, suivant le rapport des Sauvages, qui nous avoient marqué avoir veu des hommes comme nous et que nous croyions devoir estre devers la rivière des Missouris. M. de La Salle nous avoit dit plusieurs fois qu'il n'y avoit pas de caïmans au dessus des Acansas, lesquels sont au dessous bien deux cents lieues. Outre cela, nous trouvions dans les bois des espèces de fèves qui y croissoient naturellement, et dont j'avois entendu pareillement dire à M. de La Salle qu'il y en avoit quantité vers les dits Acansas.

Notre cajeu achevé, nous traversasmes la dite rivière et fismes passer nos chevaux à la nage. Le 23, nous continuasmes nostre route, où nous espérions arriver au village des Cappas, suivant ce que les Sauvages nous avoient fait entendre; mais l'abord de la rivière estant difficile à cause des débordements, qui avoient causé quantité de ravines, lesquelles estoient difficiles à passer, nous fusmes camper près de la rivière, après avoir fait cinq à six lieues à l'est-nord-est, trouvant le pays entremeslé, c'est-à-dire de bon et de meschant, quoyque cely qui me sembloit estre mauvais ne laissast pas

d'estre bon, attendu que c'estoit l'abord des rivières et des ravines qui seulement estoit difficile. Il y eut deux de nos Sauvages qui furent le soir vers ledit village, comme pour advertir de nostre arrivée; mais lorsqu'ils furent de retour, nous apprismes qu'ils n'avoient pas esté jusqu'au village, suivant qu'ils nous le firent entendre. Ils rapportèrent quelques espis de bled d'Inde et quelques citrouilles, qu'ils prirent dans leurs champs.

Nous passames la nuit, et le jeudi 24 nous reprismes nostre route, où nous fusmes bien trompez, en ce que nous espérons estre tout proche du village, veu que nous avions entendu du bruit la nuit et mesme comme le son d'une espèce de tambour, qu'ils couvrent d'une peau passée çu'ils bandent dessus et sur lequel ils frappent comme sur une caisse ou plutost une timbale. Après avoir fait bien trois lieues par des destours, nous fismes la rencontre d'une troupe de Sauvages dont plusieurs avoient des haches, et qui s'en alloient lever des escorces pour couvrir des cabanes, ainsi que nous le pusmes apprendre. Ils furent surpris de nous voir, ou du moins ils le parurent; cependant nous leur fismes signe d'approcher, leur marquant que nous ne leur voulions point de mal. Lorsqu'ils nous eurent joints, ils nous firent bien des caresses les uns après les autres, à leur manière; ils nous firent présent de quelques melons d'eau, et reprirent ensuite la route du village avec nous, ayant remis les escorces à un autre jour. Deux de nos hommes qui s'estoient detachés dès le matin pour aller donner avis de nostre arrivée n'avoient cependant point rencontré ces derniers. Un peu avant que d'arriver à leurs champs ou déserts, ainsi qu'on les appelle dans ces cantons, nous fismes rencontre de plusieurs

bandes et troupes de Sauvages, lesquels, ayant sceu nostre arrivée, venoient au devant de nous. Après nous avoir joints, ils nous tesmoignèrent avoir bien de la joye de nous voir; ils nous portoient leurs mains sur la poitrine et sur les bras, ainsi qu'ils précédemment nous avoient fait d'autres nations, pour nous marquer l'amitié qu'ils avoient pour nous. Je remarquay qu'ils prononçoient presque tousjours le mot *frère* dans toutes les nations du haut de la rivière, suivant que je l'avois entendu dire à M. de La Salle, ce qui est vray, suivant que je l'ay veu depuis. Ils nous conduisirent à une cabane qui estoit au milieu de leur champ, où estoient tous leurs bleds d'Inde, fèves, melons d'eau, citrouilles et autres choses qu'ils avoient en abondance.

Estant arrivés à la dite cabane, nous trouvâmes une troupe de monde assemblée, tant hommes que femmes et filles, lesquels nous attendoient. Lorsque nous fusmes entrez, ils nous firent seoir sur des peaux de bœufs et d'ours qu'ils avoient préparées; et comme M. Cavelier estoit à la teste et chef de notre petite bande, nous remarquâmes qu'ils le nommoient Panchougua. Nous avions aussi entendu prononcer par M. de La Salle ce mot, qui signifie dans cette nation chef ou capitaine; nous en conclusmes que nous devions estre proches de la grande rivière du dit sieur. Enfin, d'abord que nous fusmes assis, les femmes abondoient à nous porter des melons d'eau, dont ils font quantité dans ces cantons. Nous n'en avions pas encore veu, du moins en fruit, car les Cenis et Assoni en avoient planté pendant que nous estions chez eux. Ces sortes de fruits sont bien nommez melons d'eau: leur chair, en effet, n'est pour ainsi dire que de l'eau. Il y en a de plusieurs espèces. Ceux qui ont la chair rouge ainsi que les graines, dont ils ont

quantité, ont le goust sucré et fort doux. Cela est bon pour rafraîchir et désaltérer, mais peu nourrissant. Les Sauvages nous présentèrent aussi d'une espèce de pain qu'ils font d'une manière particulière: ils y meslent des fèves qu'ils laissent tout entières; ils enveloppent le dit pain dans des feuilles de bled d'Inde, après quoy ils le font bouillir. Pendant que nous mangions, je remarquois que les femmes portoient des espis de bled d'Inde à nos chevaux et prenoient plaisir à les faire manger. Après que nous eusmes mangé, ils nous présentèrent à fumer; et, après que nous eusmes esté un espace de temps au dit lieu, nous reprismes le chemin du dit village, et tous les Sauvages avec nous, lesquels nous faisoient entendre qu'ils avoient deux hommes comme nous avec eux à leur village, ce qui ne laissoit pas de m'inquiéter, ne sçachant quels gens ce pouvoit estre, et si ce n'estoit pas des Anglois, lesquels habitent la Virginie ou la Caroline. Mais comme les Sauvages nous marquoient qu'il n'y avoit que deux hommes, nous n'en estions pas tant embarrassés, outre qu'il n'y avoit pas lieu de se tirer par ailleurs, et de plus que ces mots de langues que nous entendions nous donnoient lieu d'espérer.

Nous continuâmes à marcher le long de leurs déserts, lesquels contenoient bien près d'une lieue sur les bords d'une espèce de rivière que je croyois estre celle dont on nous avoit parlé, mais qui n'avoit pas beaucoup de courant. L'eau en estoit fort claire, et, suivant que je l'ay remarqué depuis, ce devoit avoir esté le lit et le cours de la rivière dans un autre temps. Nous passâmes encore un canton de bois, où nous trouvâmes de fort beaux cèdres, semblables à ceux qu'on nomme du Liban, lesquels sont fort propres à bastir et à faire

ce que l'on voudroit. Nous rencontrâmes encore plusieurs bandes de Sauvages qui venoient au devant de nous, lesquels estoient noircis et barbouillez par le visage de différentes façons. Enfin, après avoir traversé les dits bois, nous arrivâmes sur le bord de la dite rivière, laquelle est très belle, large du moins comme est la Seine devant Rouen, mais qui a son cours plus rapide. Nous aperçusmes de l'autre costé, sur le bord de la dite rivière, une grande croix plantée comme sont celles que font planter les missionnaires en France et ailleurs où ils vont. A l'endroit de la dite croix estoit une maison à la manière de France, et au dessous se trouvoit le village des Sauvages. Lorsque nous vismes la croix, nous jugeâmes que ce ne devoit pas estre des Anglois. Outre les bandes de Sauvages qui venoient au devant de nous, nous en aperçusmes encore d'autres traversant la rivière dans des canots; ils estoient, comme j'ay dit, matachez et barbouillez de différentes couleurs : les uns de rouge, de blanc et de noir, avoient sur leurs testes du duvet de cygne et d'outarde, lequel estoit teint en rouge; d'autres mesme s'approprioient des cornes de breufs, de sorte que, suivant leur caprice, ils ressembloient plus à des démons qu'à des hommes. Mais c'est leur manière, quoyque tout à fait ridicule.

Après que nous eusmes esté un peu de temps sur le bord de la rivière à considérer le dit village et les canots qui traversoient tant pour venir que pour retourner, nous vismes sortir de la maison deux hommes habillez, les quels tirèrent chacun un coup de fusil comme pour nous saluer, et un Sauvage qui en tira un aussi dans le village; ce dernier, qui devoit estre le chef, tira mesme le premier. Nous respondîmes à leurs coups par plusieurs descharges, au grand contentement

des Sauvages qui estoient avec nous, lesquels en tesmoignoient avoir bien de la joye, nous excitant mesme à tirer, et, pendant que nous tirions, d'un bout à l'autre des canots alloient et venoient chargez de monde. Il y eut un des hommes de la maison qui s'embarqua pour nous venir reconnoistre, aussi embarrassé de sçavoir qui nous estions que nous pouvions l'estre d'apprendre de luy qui ils estoient. Lorsqu'il fut proche de nous, nous luy demandasmes de quelle nation il estoit. Il nous répondit qu'il estoit François et des gens de M. de Tonty, commandant du fort de Saint-Louis des Illinois pour M. de la Salle, et que cette nation estoit celle des Akansas. Lorsque nous leur eusmes dit de nostre costé que nous estions des gens de M. de La Salle, il desbarqua au plus viste, et j'aurois de la peine à exprimer la joye que nous eusmes les uns et les autres, luy d'apprendre des nouvelles, et nous surtout de nous voir arriver à si bon port au milieu de nos gens, quoyqu'il y eust bien d'autres difficultéz à surmonter, estant encore fort esloignez, ce qui nous donnoit encore beaucoup de chagrin; et mesme nostre succes nous rendit plus sensibles à la mort de M. de La Salle, qui mesloit nostre joye d'une peine d'autant plus vive que, s'il avoit esté avec nous, toutes les choses auroient pu réussir. Le dit François, ayant appris la mort du dit sieur, en fut bien chagrin. Lorsqu'il eut desbarqué, il vint se jeter aux pieds du Père Anastase, ne connoissant pas M. Cavelier, lequel, d'ailleurs, n'estoit pas habillé bien régulièrement, n'ayant qu'un petit casaquin brun, suivant qu'on l'avoit pu faire. Il avoit cependant un meschant justaucorps noir de feu M. de La Salle, qui l'avoit eu pour le deuil de la Reyne, et que M. Cavelier conservoit pour son arrivée en Canada. Il n'y avoit que le Père Anastase qui se

pust distinguer à cause de sa robe, qui avoit résisté, quoy-
qu'elle fust assez estaminée et bien grasse.

XVI

CHEZ LES AKANSAS

Lorsque l'on se fut fait les caresses qui se font en pareilles occasions, nous songeasmes à traverser la rivière. C'est pourquoy nous mismes tout nostre petit ballotage dans des canots, où nous ne manquions pas d'officieux pour porter tout, quoy-que je ne m'y fiasse pas trop; mais le dit François nous dit que nous n'avions que faire d'avoir peur, en ce que les gens de cette nation n'estoient pas voleurs comme tous ceux qui sont tirant vers le Canada, jugement dont depuis j'ay apprécié la vérité. Mais comme il estoit question de faire passer nos chevaux, et qu'il falloit qu'ils passassent à la nage, je m'informay si le desbarquement estoit bon, attendu que du lieu où nous estions il n'auroit pas esté possible, en ce que c'estoit toute coste où ils avoient assez de peine de descendre; et, quoyque je visse qu'il estoit plat, j'appréhendois qu'il y eust bien de la vase, ce qui n'estoit que trop vray. Mais les Sauvages nous montrèrent qu'à une demi-portée de pistolet au-dessous le desbarquement estoit bon: c'est pourquoy l'on y conduisit les chevaux, lesquels traversèrent. Il y en eut cependant un qui eut bien de la peine à s'en tirer, ayant desbarqué un peu au-dessus des autres.

Après que nous fusmes passez, nous fusmes conduits à la maison, où il vint quantité de Sauvages nous voir; et ceux qui avoient embarqué nostre petit butin rapportèrent tout à la dite maison. Après que nous eusmes pris quelque repos et lorsque la foule fut un peu diminuée à l'esgard des Sauvages, nous apprismes aux deux François une partie de ce qui s'estoit passé dans nostre voyage, le temps qu'il y avoit que nous estions dans le pays et la mort tragique de feu M. de La Salle et des autres, dont ils parurent estre fort attristez. Ils nous racontèrent à leur tour de quelle manière ils s'estoient venus installer au dit lieu, et qui ils estoient: l'un s'appelloit Couture, charpentier, et l'autre Delaunay; tous deux estoient de Rouen. Ils nous dirent qu'ils avoient esté envoyez six par M. de Tonty, à son retour de la descouverte qu'il avoit faite par l'ordre de M. de La Salle que lui avoit porté le sieur de La Forest, aussi commandant pour le dit sieur au fort de Frontenac ou Catorokoui. Le sieur de La Forest, parti de France avec nous, avoit pris la route de Canada avec les autres vaisseaux, ainsi que je l'ay marqué au commencement. L'ordre au sieur de Tonty estoit qu'il devoit descendre la rivière des Illinois, et ensuite jusques à l'embouchure du fleuve Colbert. C'estoit afin de pouvoir nous joindre pour agir et suivre les ordres que M. de La Salle luy auroit donnez, selon le but qu'il s'estoit proposé. Le dit sieur de Tonty estoit descendu, en conséquence, avec un certain nombre tant de François que de Sauvages; mais, n'ayant eu aucunes nouvelles de nous, il estoit remonté au fort des Illinois, et avoit ensuite renvoyé les six hommes dont j'ay parlé pour construire une maison chez cette nation, nommée Akansas, alléguant que M. de La Salle luy avoit promis ce poste lorsqu'il fit la des-

couverte du dit fleuve. De sorte qu'après que ces six hommes eurent esté en cet endroit un espace de temps, voyant qu'ils n'avoient point de nouvelles, quatre d'entre eux délibérèrent de retourner au fort de Saint-Louis des Illinois pour sçavoir ce qu'il y avoit à faire, et les deux autres estoient restez. Enfin, après plusieurs discours de part et d'autre, nous leur marquasmes qu'il falloit faire en sorte que nous peussions gagner les Illinois au plus tost, afin d'arriver en Canada avant le départ des vaisseaux, et par ce moyen donner advis en France de ce qui s'estoit passé à l'esgard de l'entreprise, pour que, si le Roy le jugeoit à propos, il envoyast du secours. C'est pourquoy il ne falloit pas donner à connoistre aux Sauvages la mort de M. de La Salle, attendu que, comme ces nations l'avoient veu dans sa découverte et qu'il leur avoit fait des présents, s'ils avoient appris sa mort, ils auroient peu conjecturer quelque chose et n'auroient pas esté d'humeur de nous ayder. Il estoit donc nécessaire de prendre des mesures et de voir de quelle manière nous pourrions nous diligenter le plus promptement. Le chef du village nous vint inviter à manger. Nous y fusmes, et le dit Couture avec nous; il sçavoit assez bien la langue illinoise, et le chef l'entendoit bien aussi, de sorte qu'il interprétoit tout ce que nous demandions. Enfin, lorsque nous fusmes arrivez à la cabane du chef, nous trouvasmes des peaux et des nattes estendues pour nous asseoir, avec presque tout le village assemblé. Les anciens s'assirent aussi, formant une espèce de demi-cercle. Nous leur fismes entendre que nous venions d'avec M. de La Salle, lequel estoit établi au bord de la mer, du costé d'où nous venions; que nous avions passé quantité de nations avec qui nous avions fait la paix; que nous allions en Canada, et de là

en France, chercher des marchandises pour leur porter, ainsi qu'on leur avoit promis, et que nous retournerions par le bas de la rivière; que nous amènerions bien du monde, afin de nous establir avec eux et de les défendre de leurs ennemis; que nous avions trouvé quantité de nations, lesquelles nous avoient donné des guides, et qu'il falloit qu'ils nous en donnassent aussi avec un canot et quelques hommes; que nous donnerions à ceux qui nous conduiroient chacun un fusil, six couteaux, deux haches, de la poudre et des balles, quelques bracelets et de la rassade pour leur peine. Après que le chef et les anciens eurent entendu cette proposition par la bouche de l'interprète, que nous avions enfin trouvé, tandis que nous n'en avions point eu ailleurs, ce chef nous dit qu'il alloit envoyer du monde aux autres villages de la mesme nation pour leur faire sçavoir nostre arrivée et pour délibérer avec eux sur ce qu'ils devoient faire. Ils estoient fort surpris de ce que nous avions passé tant de nations sans avoir esté pris ou tuez, veu nostre petit nombre.

Sa harangue estant finie, ainsi que plusieurs discours de part et d'autre, le chef nous fit servir à manger de la viande boucanée, du pain de bled d'Inde de plusieurs façons, des melons d'eau, des citrouilles et autres choses semblables, suivant que la commodité le leur permettoit; après quoy ils nous présentèrent à fumer. Quand nous eusmes esté un espace de temps au dit lieu, nous retournasmes à la maison, où plusieurs jeunes gens vinrent avec nous; nous y passasmes la nuit assez tranquillement, en nous entretenant à loisir de tout ce qui s'estoit passé et sur la manière dont ils s'estoient installez au dit lieu. Nous apprismes que les peuples estoient traitables et combien ils désiroient que M. de La Salle retournast par le bas de

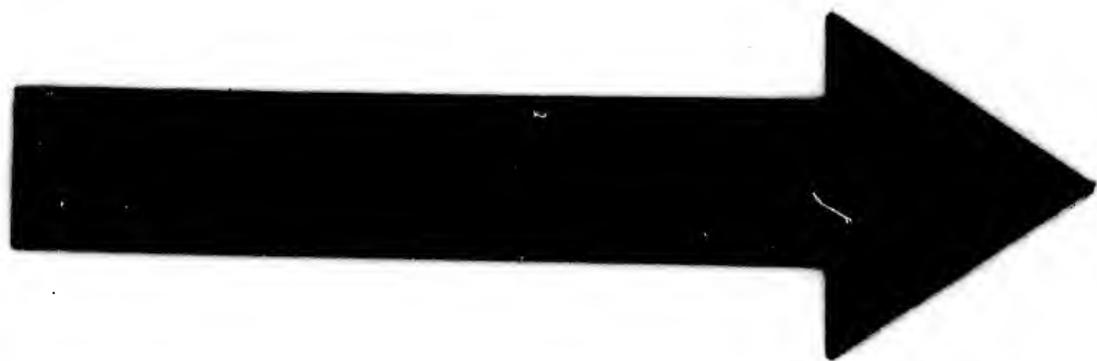
la rivière, suivant qu'il le leur avoit promis lors de sa découverte; nous apprîmes aussi que quatre villages composoient cette nation des Akansas et portoient différents noms. Deux de ces villages sont situez sur le bord du fleuve Colbert, et deux autres sur la rivière appelée Akansas.

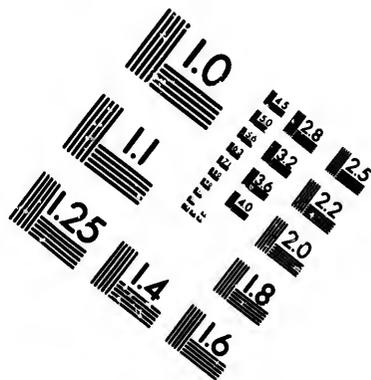
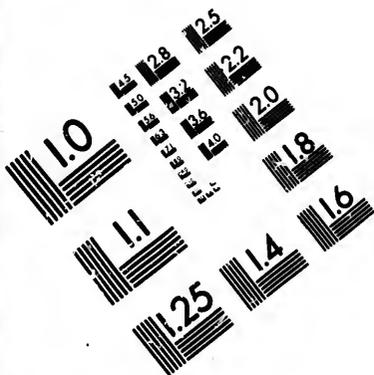
Celuy dans lequel nous estions estoit sur une petite hauteur, où ladite rivière ne desborde point. La maison est postée, à une demi portée de pistolet du village, sur un lieu un peu élevé; elle est bastie de grosses pièces de bois emboëstées les unes dans les autres, formées en queue d'aronde, le tout jusques à la hauteur du comble, et d'un beau bois de cèdre, et couverte avec des escorces, dont la couverture n'est pas mauvaise. Le village des Sauvages estoit basti d'une autre manière que ceux que nous avons veus cy-devant, attendu que les cabanes sont faites en long et en façon de dôme; ils les forment avec de longues perches qu'ils plantent, mettant le gros bout en terre, et ils les font rejoindre comme des tonnelles; mais elles sont fort grandes. Ils les couvrent avec des escorces. Chaque cabane contient plusieurs familles, qui font leur feu particulièrement. Ces cabanes sont bien plus propres que beaucoup que nous avons veues; cependant elles l'estoient moins généralement que celles des Cenis et des Assonis et autres par un point: c'est que la plus grande partie des Akansas couchent à terre comme des chiens, n'ayant que quelque peau qu'ils mettent sous eux. Ces peuples sont fort bien faits et alertes; les femmes y sont mieux faites que celles du dernier village où nous avons passé. Les Akansas ont l'industrie de faire de très beaux canots, tout d'une pièce, avec un arbre qu'ils creusent et qu'ils approprient fort bien. De tous ceux que j'ay rencontrez par le passé, je n'en ay point

veu de mieux faits que les leurs. Ils font aussi assez proprement de ces plats dont j'ay desjà parlé; ils en traitent avec d'autres nations de leurs voisins, lesquels leur portent en échange des arcs et des flèches qu'ils ont l'industrie de faire mieux qu'eux, et les autres leur portent du sel. Chacun négocie de ce qu'il a.

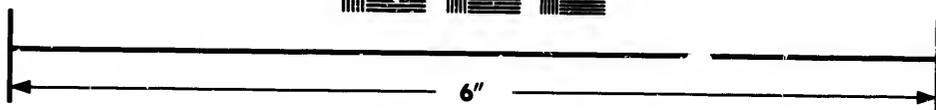
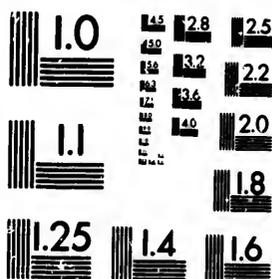
Ils sont établis dans un fort bon pays, et, suivant le rapport des deux François, derrière la maison ils ont les campagnes, qui ne sont pas esloignées, et dans lesquelles il y a quantité de bœufs, chevreuils, cerfs et biches. Les bois renferment des ours et autres animaux. A l'esgard du gibier à vol, ils en ont de toutes sortes d'espèces. Ils ont aussi la pesche assez abondante, à l'esgard du poisson de rivière; ils sçavent fort bien le prendre, tant à darder qu'au moyen de certains filets qu'ils confectionnent. Aussi font-ils meilleure chère que plusieurs autres peuples qui n'ont pas autant de commoditez. Ils vont, en outre, sur deux rivières, et grâce à leurs canots, qui leur sont fort utiles pour le transport de tout ce qui leur est nécessaire. Outre cela, ils font une bien plus grande quantité de bled d'Inde, fèves et autres légumes, que les autres; enfin, ils sont guerriers et se disent vaillants, ainsi que tous les Sauvages. Ils sembloient prendre plaisir à voir nos chevaux manger leur bled d'Inde : en effet, ils alloient les destacher des endroits où nous les avions mis paistre pour les mener dans quelques champs de bled qu'ils ont encore du costé de la rivière opposé à celui où estoit la plus grande partie.

Ils ont aussi plusieurs sortes de fruits assez bons; entre autres, ils ont des pesches fort bonnes. Quoiqu'elles ne fussent pas tout à fait meures, ils en faisoient bouillir pour manger.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

01

Ils ont aussi quantité de preuniers, et j'ay veu en France bien des endroits où les preunes n'estoient pas si bonnes. Leurs noix, de plusieurs espèces, sont très bonnes; il en est entre autres une espèce plus petite que les autres; elles sont presque faites comme du gland; le bois ou la coquille en est fort tendre. Les autres sont bonnes aussi, mais elles ont leurs coquilles bien plus dures. Ils ont encore d'une espèce de fruit qu'ils appellent *piaquimiris*; il ressemble aux nêles de France, mais il est bien meilleur, d'une plus belle couleur et plus délicat. Ils font une espèce de pain approchant du pain d'espece pour la façon, mais il n'a pas le mesme goust. Ils ont quantité de meuriers dont les fruits sont très bons dans la saison, ainsi que des raisins et autres sortes de fruits dont j'ignore le nom, et en assez grande abondance. Les villages de la nation s'appelloient : le premier *Otsoté*¹, le second Thoriman, le troisieme Tonguinga, et le quatrième Cappa, dont nous avons parlé tout d'abord. Quoyque cette nation s'appelast Akansa en général, il n'y a pas un desdits villages qui en porte le nom. Les deux premiers sont situez sur la rivière dite des Akansas, et les deux autres sur le fleuve Colbert, l'un d'un bord et l'autre de l'autre. Nous espérons bien passer, en ce que nous avons la rivière pour nous guider; mais il y avoit la difficulté de la pouvoir remonter et la nécessité d'éviter les surprises, ce qui n'estoit pas peu de chose.

Le vendredi 25, les anciens s'assemblèrent et vinrent exposer au nommé Couture, qui estoit nostre interprète, qu'ils avoient le dessein de danser le calumet, attendu que les autres villages l'avoient dansé à M. de La Salle et à M. de Tonty dans la descouverte. Il n'y avoit qu'eux, disoient-ils, qui ne

1. Ailleurs (2 aoust) il est appelé Otsotchavé.

l'avoient pas dansé, à cause qu'ils sont un peu dans les terres, et qu'on n'avoit vu que ceux qui estoient sur le fleuve Colbert. La proposition du chef n'avoit assurément d'autre objet que d'obtenir quelques fusils, car ils marquoient qu'eux seuls n'avoient point eu de fusils : de sorte que, le dit Couture l'estant venu dire, M. Cavelier s'estoit presté à leur demande, attendu que nous avions besoin d'eux pour qu'ils nous donnassent quelques hommes et un canot pour nous conduire.

Après qu'ils eurent eu la réponse, ces Sauvages s'assemblèrent et vinrent à la maison avec plusieurs robes de bœufs. qu'ils estendirent, puis ils vinrent chercher M. Cavelier. Ils le conduisirent en cérémonie au dit lieu et le firent seoir ; ensuite ils nous firent seoir aussi et commencèrent à chanter à leur manière. Les femmes y vinrent aussi ; elles se postèrent derrière les hommes et chantèrent à la cadence des autres. L'on planta le calumet sur deux fourchettes, c'e la manière que je l'ay marqué à l'autre nation. Il y eut quelques uns qui portèrent des peaux de loutres pour honorer le dit calumet, lequel estoit garni de plumage de différentes couleurs. Enfin ils chantèrent à pleine gorge. Mais ce qu'il y avoit de bon estoit que M. Cavelier n'estoit pas aussi gesné qu'il l'avoit esté à l'autre village, où un homme le balançoit par derrière, outre les deux filles qu'ils luy avoient mises à ses costez ; neantmoins, l'après midi, comme le dit sieur estoit ennuyé tant de les entendre crier que d'estre exposé à l'ardeur du soleil, quoyqu'ils eussent mis quelques peaux au devant, il leur fit dire qu'il alloit mettre à sa place son neveu, qui estoit le jeune sieur Cavelier. Ils dirent que cela estoit bien, et ils continuèrent à chanter jusques au lendemain. Aussi y en avoit-il une partie qui ne pouvoient presque plus parler, tant ils estoient enrrouez.

Lorsque le soleil fut un peu élevé, ils apportèrent une espèce de poteau qu'ils plantèrent. Le dit Couture nous dit que leur dessein étoit de frapper le dit poteau en racontant les exploits de bravoure qu'ils avoient faits à la guerre ; ils jetoient après cela, au pied du dit poteau, quelques pelletteries où, dans la suite, ceux de la nation auxquels ils donnent le calumet respondent en mettant quelques pièces de marchandises au pied du dit poteau, et prennent ce que le précédent y a mis. C'estoit, à bien dire, une espèce de commerce caché et à l'aventure. Je l'avois ainsi entendu raconter à feu M. de La Salle. Mais comme nous n'estions pas chargez de marchandises et que nous n'avions pas bien affaire de leurs pelletteries, n'ayant pas la commodité de les porter, c'est pourquoy nous leur fismes dire qu'il falloit attendre à nostre retour, lorsque nous aurions des marchandises en grande quantité, et que pour lors nous frapperions le dit poteau. Leur cérémonie finie, les Sauvages prirent le calumet, dans lequel ils mirent du tabac, et le présentèrent à M. Cavelier, qu'on estoit allé chercher et qui s'estoit remis à son poste ; après quoy ils nous firent fumer les uns après les autres, c'est à dire ceux qui fumoient. Je leur donnay alors quelques bouts de tabac de France, ou plutost des Isles, que j'avois, afin d'honorer leur calumet ; ils le fumèrent, après quoy ils prirent le dit calumet, le mirent dans un estuy de peau de chevreuil avec les ustensiles qui le soustenoient, et le vinrent présenter à M. Cavelier avec quelques loutres et quelques colliers de porcelaine, qui sont de certains coquillages qu'ils tirent d'autres nations que l'on dit estre proches de la Nouvelle Angleterre. Ils nous portèrent le tout à la maison. Nous leur donnasmes un fusil, deux haches, six couteaux, cent coups de poudre et autant de balles,

de la rassade et des bagues pour les femmes. Ils se retirèrent fort contents. Les autres villages, que l'on avoit fait advertir de notre présence afin de leur proposer ce que nous leur demandions, arrivèrent le dit jour, et les chefs ou préposez vinrent à la maison, où on les receut assez bien. On leur présenta à manger et ensuite à fumer, pendant quoy nous leur fismes le récit de nostre voyage par le moyen de l'interprète. Ils estoient fort surpris de ce que nous avions passé parmi tant de nations sans qu'aucuns nous eussent attaquez ny fait de mal. Nous leur dismes que les autres nations nous avoient donné du monde pour nous conduire, et en mesme temps on leur fit connoistre le dessein que nous avions, et on leur répéta les offres dont j'ay parlé cy-devant. Nous adjoustasmes que, comme nous n'avions pas grand chose pour le présent, veu le grand voyage que nous avions fait et la quantité de nations que nous avions passées, nous donnerions pour le présent à chaque village un pistolet, cent coups de poudre, autant de balles, deux haches et six couteaux, quelque rassade et bagues, et que, lorsque nous serions de retour, nous les récompenserions en leur donnant des marchandises, outre que nous fairions la guerre à leurs ennemis et nous établirions avec eux; ainsi, qu'ils n'avoient qu'à délibérer sur ce qu'ils voudroient faire. Ils furent quelque temps à songer sans parler, après quoy ils tinrent une espèce de conseil entre eux, et convinrent de nous donner ce que nous leur demandions, c'est à dire un homme par village, et que nous prendrions un canot aux Kappas, qui estoit le dernier village. Pour les vivres, nous en devions prendre où nous en trouverions, quoyqu'ils nous eussent dit qu'ils nous en donneroient aussi au dernier village; alléguant qu'ils en avoient plus qu'eux.

Comme les Sauvages qui nous avoient servi de guides jusqu'aux Akansas estoient encore avec nous à la maison, où nous avions soin de les faire bien manger, nous donnâmes à celui que le chef nous avoit donné ce que nous luy avions promis, sçavoir le sabre, une hache et quelques couteaux; mais, commé le nommé Couture avoit envie du dit sabre, il proposa au dit Sauvage de prendre une hache à la place, ce qu'il fit, quoyque je ne fusse pas trop content de cet eschange, attendu que j'avois remarqué que le chef du village d'où estoit le Sauvage en avoit bien envie et que nous luy avions promis. On luy donna quelques bagatelles dont il parut satisfait, et il s'en fut avec les autres; mais je ne sçais si ceux cy ne luy firent point d'empeschement, attendu que le dit Couture nous dit qu'ils comptoient luy aller danser le calumet, dans le dessein de lui accrocher une de ses haches; je ne crois pas cependant qu'ils l'eussent voulu surprendre, attendu qu'ils paroisoient fort estonnez de ce que nous avions passé, et qu'ils pensent que nous avions encore bien du monde dans ces cantons là, ce qui leur donneroit lieu d'appréhender les suites d'un mauvais acte.

Dimanche 27, les chefs et les anciens se rassemblèrent de nouveau pour délibérer sur ce qu'ils devoient faire, en ce que la longueur du chemin les espouvoit : il y avoit près de trois cents lieues. Outre cela, ils avoient des ennemis sur la route, quoyqu'il n'y eust aucune nation établie sur le bord de la grande rivière, en reinontant sur la route; mais leurs ennemis ne laissent pas d'y fréquenter et y estre assez souvent. Nous leur fismes entendre que nous n'avions pas de crainte d'estre surpris, parce que nous faisons tousjours bon quart; que nous n'avions pas d'ennemis, et que

nous faisons la paix avec tous; qu'à l'esgard de leur retour, estant sur la rivière, ils pourroient descendre et ne marcher que la nuit. Le dit Couture nous contoit qu'ils se tenoient assez en sureté, s'ils avoient quelque François avec eux, lorsqu'ils alloient quelquefois à la chasse; de sorte qu'après qu'ils eurent un peu jonglé ou plutost songé, ils conclurent de nous donner un homme, ainsi qu'ils nous l'avoient promis. et le chef nous le vint présenter, en nous disant qu'il viendroit avec nous; ensuite de quoy nous leur fismes présent de ce que nous avions promis pour le village, avec l'assurance de récompenser chacun de nos guides, suivant que nous l'avions annoncé; et comme ils sçavoient que nous avions tenu parole à ceux qui nous avoient menez chez eux, cela leur donnoit lieu de croire que nous agirions de mesme à leur esgard. Nous leur dismes que, s'il y avoit de l'estoffe au fort Saint-Louis, nous leur donnerions encore un capot à chacun d'eux.

Le tout délibéré de la sorte, il ne fut plus question que de songer à partir. Or de six que nous estions, une partie n'estoient pas assez robustes pour souffrir la fatigue et le travail du chemin, attendu qu'il falloit avoir des bras pour manier l'aviron en remontant la rivière; il y avoit aussi un jeune garçon de Paris, nommé Barthelemy, auquel il estoit assez indifférent de rester au dit endroit, où il vivoit bien, sans grand peine, et que nous n'estions pas fâchez de voir rester pour plusieurs raisons: la première estoit que M. Cavelier résolut de céler la mort de M. de La Salle tant aux Illinois qu'au Canada, et que moins il y auroit de monde, plus il seroit aisé de la cacher, outre que ce jeune garçon n'avoit pas trop de secret; en second lieu, nous fismes entendre aux Sauvages que nous laissons celui-là comme un ostage pour

les hommes qu'ils nous donnoient, afin de leur marquer que notre dessein estoit de retourner. Pour la mort de M. de La Salle, il fut conclu qu'on n'en parleroit à qui que ce fust, ny Sauvages ny autres, que nous dirions qu'ils nous estoit venu conduire jusques à un certain endroit où il nous avoit quittez, ce qui estoit en partie vray; en effet, il nous quitta au dit lieu que j'ay marqué cy-devant, et depuis ce temps là nous ne l'avons veu, M. Cavelier ny moy, depuis le départ. Nous recommandasmes à ceux qui estoient au village de garder le mesme secret, afin que si nous estions assez heureux de pouvoir passer en France cette année, l'on peust envoyer du secours dès le printemps, au cas que la cour le jugeast à propos. Nous pensions que, si la mort du dit sieur estoit connue, cela auroit pu nous apporter quelques obstacles, notamment de la part des Sauvages, lesquels ne nous auroient pas donné du monde facilement, attendu qu'ils marquoient estre affectionnez pour le dit sieur, quoyqu'ils ne l'eussent veu que dans sa découverte, où il leur avait fait quelques presents. M. Cavelier promit aussi à ceux qui demeuroient au dit lieu, sçavoir le nommé Couture et Delaunoy, qu'il feroit ce qu'il pourroit pour eux, au cas que l'on renvoyast du secours, à quoy il s'attendoit et moy aussi.

Comme nous voyions que nous pourrions trouver une partie de ce dont nous aurions besoin aux Illinois, et notamment des munitions de guerre, nous laissasmes aux dits susnommez quinze à seize livres de poudre, huit cents balles, trois cents pierres à fusil, trois douzaines de couteaux, dix haches, quelques livres de rassade et quelques bagues, espingles, aiguilles et autres bagatelles et ustensiles. M. Cavelier leur donna, en outre, une partie de son linge; il en avoit pris

d'autant plus qu'il n'avoit pas la peine de le porter, ce que j'avois deu faire une partie du chemin, quoyque j'eusse un cheval à conduire. Chacun leur laissa également quelque chose en les exhortant à prendre courage, leur disant que, si nous estions assez heureux de pouvoir passer cette année, nous serions ou du moins nous espérions estre au petit printemps au bas de la dite rivière, dans le mois où il y auroit quelques navires. Ils receurent le sacrement de pénitence avant notre départ. Comme nous n'avions plus besoin de chevaux, ils en profitèrent aussi, les quels leur estoient bien utiles pour aller à la chasse, ce que nous fismes encore bien valoir aux Sauvages, leur faisant voir que nous leur laissions tout ce que nous avions de meilleur.

Le tout estant conclu et disposé, nous prismes congé et nous embarquasmes, sur les dix heures du matin du dit jour, dans un canot du chef, lequel estoit celui du plus prochain village, lequel nous estoit venu voir. Nous estions bien vingt personnes dans le dit canot, tant hommes que femmes. Nous fusmes saluez à nostre départ comme à nostre arrivée; on tira plusieurs coups de fusil et nous fusmes conduits par les dits Sauvages sans avoir grand peine, attendu que c'estoient eux qui perchoient, mais ils n'y avoient pas non plus grande fatigue, en ce que nous avions le courant de la rivière favorable. Je remarquay qu'il y avoit un bas de la dite rivière que nous rejoignismes, ce qui fairoit juger que le village, que nous venions de quitter, devoit estre dans une isle.

Comme nous avions besoin de faire bien interpréter les choses aux autres villages que nous avions à passer, pour qu'ils ne changeassent pas d'avis, nous fismes en sorte que le nommé Couture vinst avec nous jusques aux Kappa, qui

est le dernier village, afin de leur faire entendre ce que nous leur demandions. Nous arrivâmes sur les six heures du soir au premier village, ou plutôt au second, nommé Thoriman, lequel estoit distant du premier d'environ cinq à six lieues. Quelques particuliers qui avoient des fusils, soit que ce fust M. de Tonty qui leur en eust donné, soit qu'ils en eussent tiré des pays d'en haut, saluèrent notre arrivée de plusieurs coups auxquels nous respondîmes. Nous mêmes ensuite pied à terre et fusmes conduits à la cabane du chef, où tout le monde estoit assemblé, c'est à dire une bonne partie du village, lesquels nous attendoient et nous receurent fort bien. Ils avoient estendu des nattes et des peaux de bœufs et d'ours, sur lesquelles ils nous firent assoir, puis ils nous portèrent à manger. Après que nous eusmes mangé, nous leur fîmes la mesme proposition qu'au village précédent, et où leur chef estoit et lequel en estoit convenu; mais comme ils n'obéissent à leurs chefs qu'en partie et autant qu'ils veulent, que les chefs ne sont receus pour tels que lorsqu'ils ont fait quelques belles actions et à la condition d'estre libéraux de ce qu'ils ont, et de se rendre recommandables par quelque chose afin de gagner la jeunesse à eux, c'est pourquoy, lorsqu'on leur fait quelque présent, ce sont eux qui en ont le moins, parce qu'ils le distribuent aux jeunes gens et aux guerriers que je devois nommer les premiers. Quoy qu'il en soit, sur la proposition que nous leur fîmes, il nous dirent qu'ils en délibéreroient le lendemain. J'ay remarqué que parmi ces peuples, quoyque Sauvages, lorsqu'ils veulent entreprendre ou faire quelque chose, ils tiennent conseil ensemble. Enfin, le reste de la soirée se passa à aller à plusieurs cabanes, où ils nous invitèrent à aller manger, car ils ont coutume de prier les uns après

les autres d'aller manger chez eux. Nous aurions eu, en vérité, besoin d'avoir plusieurs ventres, attendu qu'ils estoient quelquefois jusques à quatre ou cinq à nous attendre pour nous conduire chacun chez eux; mais quoyque nous n'eussions pas besoin, nous ne laissions pas d'y aller pour ne les point buter et mesme les contenter. Nous nous séparions, les uns allant d'un costé et les autres d'un autre; d'ailleurs leurs festins ne consistoient pas en grand chose: la plus grande partie estoit de melons d'eau, lesquels ne servent presque que de boisson. Or, la saison estoit assez altérante, en ce qu'il faisoit chaud; mais nous appréhendions qu'ils ne nous fissent mal, veu que nous n'y estions pas accoustumez.

Comme nous avions pris à la maison du précédent village, sans avoir eu le loisir de le faire piler, quelques sacs de bled d'Inde que les François nous avoient donné, et qui estoit de l'autre année, par conséquent meilleur à garder en ce qu'il ne s'eschauffoit pas ainsi que le nouveau; nous dismes au chef du dit village que, si les femmes vouloient bien nous le piler, nous leur donnerions quelque rassade, et aussitost il depescha deux ou trois estaffiers et escuyers, attendu que je n'ay point veu de village où le chef fust mieux obéi que dans celui-là: au moindre signe qu'il leur faisoit, ils partoient l'un d'un costé et l'autre d'un autre, suivant les lieux où il les vouloit envoyer, et sans que le chef dist seulement une parole; mais ce qui me donnoit le plus de plaisir estoit de voir la posture dans laquelle ils estoient estant tout nus, quelques-uns estant barbouillez, ayant chacun attachées à leur ceinture trois ou quatre gourdes ou calebasses, dans lesquelles il y avoit quelques petits cailloux ou brins de bled d'Inde, afin de faire du bruit, avec quelque queue de cheval ou de

bœuf qui leur pendoit par derrière; lorsqu'ils alloient en quelque lieu, cela faisoit un cliquetis assez drôle, et nous avions bien de la peine de nous empescher de rire en voyant ces sortes de figures, quoyqu'il n'en fallust pas faire semblant. Nous passasmes ainsi le reste de la journée.

Je fus voir le fleuve Colbert, lequel n'estoit esloigné du dit lieu que d'environ une portée de fusil ou deux, lequel se trouve fort large et bien rapide. J'appris du dit Couture que ce village estoit dans une espèce d'isle, sur laquelle nous estions descendus par une fourche que fait la dite rivière, environ une lieue au-dessus, quoyqu'elle soit encore belle devant le dit village. Le dit Couture me dit aussi qu'un autre bras passoit derrière le premier village, mais qu'il estoit plus petit. Le sol y est très bon et il y croist de très beau bled d'Inde, qui y vient deux ou trois fois l'an, au moins deux fois; je remarquay, en effet, des champs où ils en avoient recueilli le dit an, et ils y en replantoient encore; dans d'autres, il y en avoit de tout âge, ainsi que des fèves et d'autres sortes de légumes.

Leurs cabanes sont faites, comme celles du village précédent; ils y font des espèces d'eschafauds élevez de quinze à vingt pieds de haut, sur les quels ils couchent pour estre plus à l'air et pour se garantir des maringouins, qui sont les animaux les plus incommodes que j'aye trouvez dans l'Amérique, quoyque petits, en ce qu'ils empeschent de reposer; mais grâce à ces espèces d'eschafauds, lorsqu'il fait quelque peu de vent, les dits animaux sont emportez. Comme je crois en avoir parlé ailleurs, je n'en diray pas davantage. A l'esgard des Sauvages du dit village, ils ont le mesme avantage pour la chasse que les autres, ayant la commodité de la rivière, ou

plutost des rivières, par le moyen de leurs canots dont ils ont un bon nombre et très bien faits. Ils prennent aussi du poisson qu'ils dardent à coups de flèches; ils y sont fort adroits. Ils nous en présentèrent à manger à plusieurs endroits où nous fusmes invitez.

Le 28, le chef et les anciens s'assemblèrent à la cabane du dit chef où nous estions, et où ils délibérèrent de nous donner un homme, comme avoient fait ceux du village précédent, et pour mieux les y encourager, nous leur dismes que nous leur laissions un de nos hommes pour demeurer avec eux, comme en ostage, à la place de ceux qu'ils nous donnoient, pour leur marquer que nous avions envie de retourner; ils marquèrent en estre bien contents. Après qu'ils eurent délibéré et qu'ils nous eurent montré l'homme qu'ils nous donnoient, nous leur fismes le présent, ainsi que nous avions fait au village précédent. Nous donnâmes aussi ce que nous avions promis aux femmes, lorsqu'elles nous rapportèrent le bled, qu'elles estoient venues chercher dès le matin. Le reste de la journée se passa en festins; nous y allions plutost pour les satisfaire que pour y manger.

Ils ont, pour servir à manger, une autre méthode que ceux où nous avons passé, et notamment les Cenis. Les Cenis servent à chaque particulier son plat, tandis que ceux-cy ne se servent ordinairement que de deux grands plats, que l'on fait courir les uns après les autres, de manière que, pendant que les premiers mangent, les autres sont spectateurs, ce qui n'est pas agréable pour ceux qui se trouvent les derniers, notamment lorsqu'ils ont appétit. Ils sont un peu plus propres à manger que les Cenis, en ce qu'ils ont des espèces de cuillers, qu'ils font avec des cornes

de bœufs, pour manger la sagamité ou bled bouilli, que les autres mangent avec leurs doigts. L'on sert les deux plats ou quatre, suivant la quantité de monde qu'il y a dans la dite assemblée, aux deux plus considérables et ensuite aux autres, et celui qui traite ne mange point avec l'assemblée. Il est spectateur et assiste au repas seulement de sa présence, et prend mesme un autre pour servir le manger comme un chef d'office, et celui qui traite a soin de se barbouiller de diverses couleurs et se poste comme un singe, sur son derrière, où il garde sa gravité. J'avois bien de la peine de m'empescher de rire en voyant toutes ces sortes de figures.

Comme nous estions dans une saison où nous avions besoin de rafraichissements, nous estions assez bien dans ce canton à cause de la quantité de melons d'eau qu'il y avoit, et dont ils nous servoient tous. Ils y viennent très beaux. C'est un fruit dont je n'avois jamais mangé et que je n'ay veu que dans ce pays ; mais ils ne sont bons que pour désaltérer, en ce que ce n'est presque que de l'eau : ils sont très bien nommez. Tous les festins ne consistoient presque qu'en ces fruits, avec du pain à leur manière ; d'autres nous donnoient des pesches qu'ils faisoient bouillir, parce qu'elles n'estoient pas encore bien meures. Ils ont aussi beaucoup de preunes et des noix de plusieurs espèces, et, entre autres, il y en a de presque faites comme du gland, qui ont l'escorce très fine, et le fruit en est fort bon. Elles ont quatre cuisses comme celles d'Europe ; il n'y a que leur figure qui diffère. Il y a quantité d'autres fruits dont je ne sçais pas les noms.

Le 29, nous partismes du dit village et nous embarquasmes

dans des canots; le chef du dit village nous vint conduire avec une vingtaine de ses jeunes gens, et nous entrâmes dans le fleuve *Colbert ou Mississipi, que nous avions tant désiré*. Nous le traversâmes de l'autre bord, où j'admiray la beauté du fleuve, qui a approchant un quart de lieue de large et un courant fort rapide. Les Sauvages perchoient les uns après les autres, le long du bordage, avec de grandes perches longues de quinze à vingt pieds. Nous arrivâmes sur les onze heures du matin à l'autre village, qui n'est esloigné environ que de deux lieues de celui d'où nous estions partis; nous fûmes reçus comme au précédent. Ceux qui avoient des fusils ayant tiré plusieurs coups à nostre arrivée, nous y répondîmes, mais il ne s'y trouva pas grand monde, une partie estant allé danser le calumet au village où nous devions aller. Nous fûmes conduits à la cabane du chef, où nous trouvâmes les choses disposées de la mesme manière qu'ailleurs, c'est à dire des peaux estendues sur lesquelles ils nous firent seoir et nous portèrent ensuite à manger, après quoy nous leur fîmes la mesme proposition que nous avions fait aux autres, à laquelle ils s'accordèrent, et nous leur fîmes un égal present. Ensuite il nous fallut aller à plusieurs endroits, où nous fûmes invitez ainsi qu'aux deux autres villages.

Celui-cy estoit construit de la mesme façon que les autres, à la réserve qu'il n'estoit pas tout à fait si grand, ce qui fait qu'il porte le nom de *Tongigua*, qui signifie petit village, suivant que le nommé *Couture* nous le dit. Il est situé sur le bord du fleuve *Colbert*, à la droite en remontant. Le fleuve est fort large à l'endroit du dit village, quoyqu'il ne le soit pas partout. Les bois de ses bords sont des trembles, des saules, des tilleuls, des cotonniers, appelez ainsi à cause d'une sorte de

coton qui tombe sur l'eau comme une espèce de duvet ; il y en a qui viennent très gros. Outre les arbres, il y a encore une quantité de cannes, lesquelles seroient fort incommodes si on estoit obligé de marcher dedans ; mais, pour peu que l'on avance dans les terres, l'on trouve quantité d'autres beaux arbres de plusieurs espèces, extrêmement gros et hauts en proportion, comme aussi quantité de meuriers et autres sortes d'arbres. Nous passasmes le reste de la journée à peu près comme nous avions fait à l'autre village.

Le 30, nous partîmes du dit village pour aller à celui des Kappa, lequel estoit le dernier de cette nation et que l'on nous dit estre distant d'environ huit lieues. Comme le dit fleuve a son cours fort rapide, nous estions obligez de le traverser souvent pour éviter les grands courans, lesquels nous n'aussions pu forcer, veu la profondeur de l'eau et la vistesse avec laquelle elle court. C'est pourquoy nous cherchions le costé le moins profond et où le courant n'estoit point si rude : car d'ordinaire, dans toutes sortes de rivières, lorsque le cours de l'eau est d'un costé, il n'est pas de mesme de l'autre, à moins que ce ne soit entre des montagnes ; mais ce canton estoit bien placé. Lorsque nous trouvions des bords où l'eau estoit extrêmement profonde et que leurs perches ne pouvoient pas atteindre au fond, ils se servoient de petits avirons qui n'avoient pas grand prise, n'estant pas plus larges qu'une assiette, encore ne sont ce pas des grandes.

Sur les dix à onze heures, nous aperceusmes vingt ou vingt-cinq canots qui descendoient le dit fleuve : c'es-

1. Ici l'absence du douzième cahier du texte original Interrompt encore le récit du 30 juillet au 17 septembre. Heureusement l'extrait du géographe Delisle, qui est assez étendu, nous aide à combler ce vide presque entièrement. Nous n'aurons que peu de chose à emprunter au résumé de M. de Michel.

toient ceux du village d'où nous sortions et où ils estoient allez danser le calumet, ainsi que je l'ay marqué. Comme ils ne nous découvrirent pas de loin, il n'y en eut que six qui nous vinrent joindre, attendu que l'on ne peut pas traverser le fleuve en droiture, et l'on dérive au dessous au moins de sa largeur. Ceux qui nous vinrent joindre nous présentèrent à manger de ce qu'ils avoient, mais nous ne leur diminuâmes guère leurs vivres, en ce que ce n'estoit que du bled d'Inde bouilly, en suite de quoy chacun prit sa route et son chemin; mais ils alloient bien plus viste que nous. Nous eusmes le dit jour quelques orages qui nous arrestèrent et mesme nous mouillèrent. Nous allions une partie du chemin par terre, lorsque l'on pouvoit marcher, de sorte qu'il n'y avoit que ceux qui conduisoient le canot, qui se tenoient dedans. Les mauvais temps furent cause que nous arrivâmes tard à Kappa, car il estoit bien une heure de nuit; il vint quantité de jeunesse au débarquement, dont les uns nous conduisirent à la cabane du chef, et les autres portèrent notre petit ballotage. C'est leur méthode, en effet, de descharger les canots lorsqu'il arrive des estrangers chez eux, et j'ay admiré la grande fidélité de ces peuples, malgré le besoin où ils sont de tout, pour ainsy dire: quoyqu'ils portassent tous nos petits paquets, je n'ay pas remarqué qu'ils ayent pris rien de ce que nous avons.

Nous trouvâmes tous les anciens dans la dite cabane et quantité d'autres gens, tant hommes que femmes, qui estoient venus pour nous voir. Comme nous estions mouillez, l'on nous fit du feu pour nous sécher, et nous estions esclairez par des jeunes gens, lesquels tenoient des espèces de flambeaux, qu'ils font avec des cannes sèches servant de chan-

delles. Ils n'ont pas l'usage d'en faire d'autre, ce qui pourtant leur seroit bien facile, ayant des graisses qu'ils tirent des bœufs, comme aussy des huiles tant d'ours que de noix, qu'ils font pour s'oindre; mais je n'ay pas remarqué qu'ils s'en servent pour s'esclairer. Ils se servent pour cela de cannes, et ont soin de rompre souvent le charbon de leurs flambeaux à mesure que les cannes bruslent.

Après que nous eusmes un peu veu autour de nous, et que nous eusmes un peu repris nos sens, nous leur racontasmes une partie de nostre voyage et le nombre de nations que nous avions trouvées dans notre route; ils en estoient surpris. Nous fusmes quelque temps à parler de choses et d'autres, que nous faisons mieux entendre que par le passé, au moyen du nommé Couture, qui nous servoit d'interprète. Puis ils nous portèrent à manger et passèrent une partie de la soirée avec nous. Après quoy ils s'en allèrent chacun chez eux et nous laissèrent en repos.

Le jeudy 31, ils se rassemblèrent et nous contèrent plusieurs choses, et notamment de leurs ennemis, entre lesquels ils nous citoient souvent une nation qu'ils nommoient Machigamea, lesquels, disoient-ils, leur avoient tué du monde depuis peu. C'est pourquoy ils exprimèrent le désir, pour aller en guerre contre eux, d'avoir des fusils, de la poudre et des balles. Nous leur fismes entendre que nous allions dans nostre pays, et que nostre dessein estoit de leur en rapporter, et mesme que nous amènerions des hommes pour aller avec eux à la guerre; qu'alors nous destruirions tous leurs ennemis et mettrions la paix partout. Ils dirent que tout cela estoit bien et en marquèrent leur joye par quelques cris. Ils nous dirent en mesme temps qu'il ne nous falloit pas tarder à revenir. Nous

leur fismes la mesme proposition que nous avions faite aux autres nations, à quoy ils respondirent qu'ils le feroient, mais qu'ils appréhendoient que nous ne fussions surpris par leurs ennemis, le long de la grande rivière; nous leur fismes réponse que nous ne dormions jamais tous à la fois, qu'il y en avoit tousjours un qui faisoit sentinelle et veilleoit de peur d'estre surpris; ils nous dirent que cela estoit bien, et que les Sauvages qui estoient venus avec nous leur avoient dit ainsi. Après plusieurs discours, nous leur fismes le mesme présent que nous avions fait aux autres nations, et quelque temps après ils nous montrèrent un homme, qu'ils nous dirent estre celui qui viendroit avec nous, et qu'ils nous donneroient un bon canot et des vivres; ils nous portèrent ensuite à manger. Les festins se firent comme aux villages précédents: chacun nous invitoit à l'envy les uns des autres, et nous estions obligez d'aller par complaisance, mais non pas pour manger, à moins que ce ne fust quelques melons d'eau, les quels nous servoient de boire, enfin ils nous donnoient ce qu'ils avoient. Ceux-cy avoient encore plus de peschers dans leurs champs que les autres villages. Ils nous montrèrent aussy quelques pelleteries, savoir, des loutres et quelques castors; nous leur dismes que nous n'avions pas de marchandises pour leur donner à présent, mais qu'ils prissent courage à chasser, que nous leur achèterions toutes leurs pelleteries à nostre retour, et leur porterions ce dont ils avoient besoin, et que, s'ils vouloient porter ce qu'ils avoient aux Illinois, on leur bailleroit des marchandises; ils nous dirent qu'ils y pourroient bien monter. Nous les encourageasmes à bien chasser, en leur disant que nous prendrions tout ce qu'ils auroient, sçavoir: des peaux de bœufs, de chevreuils, d'ours, et généralement tout,

et qu'on les transporterait par le bas du fleuve ; ils parurent tous estre fort contents.

Ce village est situé sur la gauche du fleuve, en remontant, sur une escore ou hauteur, qui a bien trente pieds de haut. Le dit village est plus grand que les autres ; ils ont leurs déserts ou champs derrière le village, les quels contiennent environ une lieue de large et une lieue et demie de longueur approchant, dans lesquels iis recueillent quantité de bled d'Inde, citrouilles, melons, soleils, fèves et autres choses semblables, comme aussy quantité de peschers et preuniers. Ils ont le mesme avantage pour la chasse que les autres, mais ils ne sont pas aussi favorisez pour la pesche, attendu que l'eau de cette grande rivière est presque tousjours trouble et boueuse. Suivant ce que j'ay pu apprendre, il sortiroit quatre cents guerriers de ce village et bien trois cents des autres ; une très belle jeunesse, bien faits, bien alertes et bien adroits à la chasse, à la pesche et aussi à conduire les canots, où ils se relèvent les uns après les autres, ne pouvant résister, le travail estant trop rude. Nous passasmes la journée en festins à l'ordinaire.

Le vendredy, premier jour d'aoust, le chef nous vint trouver et nous dit que nous ne pouvions pas partir encore, en ce que les femmes ne nous avoient point encore pilé le bled. Sur les dix heures du matin, les guerriers et la jeunesse se rassemblèrent pour faire une espèce de danse : c'est pourquoy ils estoient parez et avoient tous leurs beaux atours, lesquels consistent en quelques plumages qu'ils peignent et dont plusieurs s'ornent la teste ; les autres s'approprient des cornes de bœuf ; de sorte que quand ils ont ces sortes de cornes, leur plumage, et qu'ils sont barbouillez de noir, de blanc et de rouge, ils ont

plutost figures de monstres et de démons que d'hommes. Enfin, le soir les femmes nous portèrent quelque farine, des fèves, du petit bled pour nostre voyage et nous dirent qu'elles alloient faire du pain; ils le font bouillir enveloppé avec des feuilles du dit bled, et y meslent souvent des fèves. Quoy que cela ne soit pas trop bon, lorsque l'on a fort appétit, l'on n'y regarde pas de si près. A l'esgard du petit bled, je crois avoir dit qu'il se fait lorsque le bled est en lait : on fait bouillir ou rostir les espis, ensuite on le fait sécher au soleil pour le garder et pour en manger dans le bouillon de la viande, ou pilé et mis en farine pour en faire de la sagamité. De l'une ou l'autre manière, il est plus délicat que le bled qui est meur, estant plus sucré, mais il n'est pas si nourrissant. Nous donnâmes aux dites femmes quelques bagues de cuivre et de la rassade pour leurs peines, et le jour se passa ainsi.

Le Samedi 2 aoust, nous nous apprestâmes à partir, mais il s'y trouva un obstacle, en ce qu'un de nos Sauvages, c'est à dire un de ceux qui nous avoient esté donnez aux autres villages, ne voulut point marcher, soit que quelque terreur panique l'eust pris, soit autrement; c'estoit celuy du premier village, nommé Otsotchaué, ce qui ne nous accommodoit pas; mais par bonheur il se trouva un certain homme, lequel passoit parmi ces nations pour hermaphrodite, suivant que le nommé Couture me le dit. Cet homme, venu des Illinois ou fait prisonnier, dit qu'il viendroit volontiers avec nous, estant bien aise d'aller voir les Illinois; nous l'agrâsmes, de sorte qu'il ne fut plus question que de partir. En consequence, nous en donnâmes advis au chef, de crainte que l'autre ne se degoutast, ce qui nous auroit retardez. Le chef nous montra alors le canot qu'il nous vouloit donner, et nous y fîmes em-

barquer nostre petit ballotage, qui estoit tout prest; ensuite de quoy M. Cavelier exhorta le dit Couture à prendre courage et à vivre en bonne intelligence avec les Sauvages, comme avec les deux François qui restoient avec luy; enfin, de ne pas parler aux Sauvages de la mort de M. de La Salle, ny à qui que ce fust, luy disant que sy nous pouvions passer cette année en France, il y avoit lieu d'espérer que nous leur mènerions du secours au printemps suivant. Il leur recommanda de dire la mesme chose aux autres; après quoy nous prismes congé du chef et de tous les autres, lesquels s'estoient assemblez, et qui nous tirèrent plusieurs coups de fusils à nostre départ, auxquels nous respondismes.

XVII

L'ABBÉ JEAN CAVELIER, SON NEVEU, LE PÈRE ANASTASE DOUAY
ET HENRI JOUTEL, SE DIRIGENT VERS LES ILLINOIS.

Nous nous mismes ainsy en chemin au nombre de neuf, sçavoir : les quatre Sauvages qui nous conduisoient et nous cinq. Nous traversasmes le fleuve au droit du village et dès le départ d'iceluy, puis nous continuasmes nostre route. Nous mettions pied à terre lorsque nous trouvions des endroits où nous pouvions marcher, de sorte qu'il ne restoit personne dans le canot que les deux qui le conduisoient. Comme celuy qui perchoit avoit bien de la peine, ils se relevoient de demie en demie lieue. Nous estions obligez de tra-

verser le dit fleuve plusieurs fois pour éviter les grands courants qui sont ordinairement où est le fort de l'eau, lequel se trouve tantost d'un bord et tantost de l'autre. Nous fismes le dit jour environ cinq lieues, où je remarquay que le dit fleuve gardoit presque tousjours sa largeur, ayant presque un quart de lieue partout et dans certains endroits davantage. Il serpente beaucoup et a quantité d'isles, à bout desquelles il se trouve de grands amas de bois fort haut, sur les quels je diray plus loin quelques mots. Nous marchasmes jusqu'au soir, que nous campasmes dans un petit islot pour estre plus en seureté : car nos Sauvages appréhendoient une nation de leurs ennemis, qu'ils nommoient Machégamea, et qu'ils nous disoient estre souvent sur le bord du fleuve. C'est pourquoy nous campions tousjours dans quelque isle ou quelque pointe de terre découverte, afin de voir mieux autour de nous, et avions soin de faire bon quart, ce qui asseuroit nos Sauvages et leur ostoit la crainte d'estre surpris et à mesme temps leur facilitoit le moyen de se sauver.

Comme il a esté parlé ailleurs du fleuve Colbert ou Mississipy, il me semble presque inutile d'en faire mention, veu que feu M. de La Salle en a traité dans sa découverte, et que M. de Tonty l'a encore descendu jusqu'à son emboucheure; d'ailleurs je n'avois pas d'instruments pour en observer les rumbes de vent par les destours qu'il fait. Je n'avois pas le temps non plus de le bien examiner, estant obligez comme nous l'estions de marcher lorsque le terrain nous le permettoit, et quand nous nous embarquions, ce n'estoit que pour traverser de l'autre bord, où il falloit nager à tour de bras. Alors que nous le traversions, nous dérivions plus bas que la largeur du dit fleuve. Outre la peine que nous avions à ramer

et à marcher, lorsque nous arrestions, le soir, pour camper ou le jour pour manger, il falloit avoir soin de préparer nostre nourriture et amasser du bois tant pour nous que pour nos Sauvages, les quels ne se mesloient presque de rien, et nous estions encore assez heureux de les avoir, en ce qu'ils estoient bien plus habiles dans cette sorte de navigation que nous pour la conduite de ces sortes de canots contre un courant aussy fort qu'est celuy de ce fleuve. C'est pourquoy je me contenteray de dire seulement, en général, ce que jay veu du dit fleuve, et les choses qui nous sont arrivées pendant la route.

Nous la continuasmes, en faisant environ cinq à six lieues par jour, traversant presque un mesme pays qui est le bordage du dit fleuve, lequel est couvert de plusieurs sortes d'arbres de différentes espèces : les plus communs sont les trembles, tilleuls, saules, cotonniers, que l'on nomme ainsi à cause du coton volant, qui tombe sur l'eau et sur la terre; ces sortes d'arbres deviennent fort gros et leurs branches s'estendent bien loin; il y a dans certains endroits des cèdres très hauts et droits comme des lignes.

Lorsque les grands arbres sont sapez par le courant du Mississipi qui mine la terre pardessous, et qu'ils tombent dans le fleuve, leurs grandes branches venant à prendre fond, ils s'arrestent bientost, à moins que les eaux ne soient fort grosses. Ainsi, ces amas de bois, se trouvant en quantité, rejettent le cours de l'eau d'un autre costé, ce qui fait que les terres sont mangées tantost d'un costé et une autre fois d'un autre, de manière qu'il se forme souvent des isles, parce que l'eau de ce fleuve, qui est extrêmement boueuse, lorsque le courant n'est plus fort dans ces amas de bois, y laisse de la vase qui fait de la terre, sur laquelle il croist dans la suite d'autres

arbres, ainsy que je l'ay observé dans plusieurs endroits, où nous avons passé. Quand les eaux estoient fort basses et que je remarquois de vieux troncs d'arbres desbordant sous la terre, cela me faisoit penser que ces arbres avoient deu autrefois estre entraînez et enfouis, comme je l'ay dit, et si au-dessus il y avoit des arbres gros comme des t. nneaux, c'estoit que depuis longtems ceux cy estoient enfouis un peu plus au large. Dans les terres sont d'autres arbres, des érables, des meuriers, des ormes et autres semblables et très beaux, avec quantité de ces cannes ou gros roseaux, lesquelles ont des racines qui forment de ces petites cannes que nous appelons en France japonnes, lesquelles sont par petits nœuds, et comme les terres sont franches, cela donne lieu à ces sortes de plantes de se bien estendre. Nous ne trouvions ces terres que trop franches dans certains endroits, d'où nous avions assez de peine à nous tirer, en ce que nous enfoncions quelquefois jusqu'au genou. Nous marchasmes ainsy quelques jours sans rencontrer de bœufs ny autre sorte de chasse, à cause que nous n'entrons point dans les terres.

Aussi, le 7, nos Sauvages ayant veu de loin un bœuf sur le bord de la rivière me firent signe d'aller après, me marquant qu'ils avoient faim de viande fraische, quoyque nous eussions tué un ours le jour précédent; mais comme il estoit maigre, la viande n'en estoit pas si bonne. Je poursuivis donc le dit bœuf que je tiray et blessay; mais comme il ne resta pas sur la place, les dits Sauvages coururent après et l'achevèrent; ils nous dirent ensuite qu'il le falloit boucaner, c'est pourquoy il nous fallut nous arrester le reste du jour. J'eus l'occasion de remarquer alors plusieurs sortes de simagrées qu'ils firent au dit bœuf avant que de l'habiller, et qui

tendoient plutost à superstition qu'à autre chose : soit que ce fust à cause que c'estoit le premier que nous avions tué depuis que nous estions en route ensemble, soit qu'ils voulussent, selon que je le peus voir dans la suite, en faire quelque espèce de sacrifice ou autrement. Avant que d'y rien faire, ils luy ornèrent la teste de duvet de signe et d'outarde teint en rouge, dont ils se servent pour eux, ensuite ils luy mirent du tabac dans les narines et dans les ergots des pieds, puis, l'ayant escorché, ils luy tirèrent la langue, de laquelle ils coupèrent le petit bout, qu'ils remirent dans la bouche du dit animal. Après quoy, ils coupèrent plusieurs morceaux de viande qu'ils mirent à part ; ils plantèrent deux fourches, ils mirent dessus une traverse, sur laquelle ils estendirent les dits morceaux de viande qui furent laissez au dit lieu, comme en sacrifice ; nous fismes ensuite boucaner le meilleur, et le lendemain nous continuasmes nostre route.

Le 9 Aoust nous trouvasmes de grandes escotes élevées de quatre vingts à cent pieds de haut, le tout de terres de différentes couleurs, sçavoir de rouge, de jaunastre et de blanche, dont les Sauvages prenoient pour se barbouiller. Ces escotes nous durèrent environ une lieue et demie de long et sont situées sur la droite du fleuve, en remontant, au bout des quelles les Sauvages nous firent entendre qu'il y avoit une espèce de chemin conduisant à une nation, qu'ils nous nommèrent Chichacha, et dirent estre fort nombreuse, y ayant plusieurs villages bien peuplez et grands guerriers. Ils nous firent aussy entendre qu'ils avoient esté en guerre ensemble par le passé, mais que M. de Tonty en ayant trouvé une troupe, lorsqu'il descendit le fleuve, les avoit en quelque façon engagez à vivre en paix, en leur faisant quelques présents et les exhortant à

chasser ensemble; ils l'avoient escouté; le nommé Couture m'en avoit dit quelque chose avant nostre départ. Les dits Sauvages nous firent entendre quil n'y avoit que pour deux jours de chemin. Nous trouvâmes une petite rivière, mais qui n'a pas d'apparence d'estre navigable, au moins à son emboucheure. Nous continuâmes toujours nostre route avec bien de la peine, à cause des dillicultez que nous rencontrions fort souvent. Dans certains lieux, les quels avoient esté inondez, la terre estoit encore si molle que nous y enfoncions bien souvent jusqu'aux cuisses, et nous avions quelquefois bien de la peine à nous en tirer; dans d'autres, nous trouvions quelquefois des sables si chauds qu'ils nous brusloient les pieds; nous rencontrions aussi des bois où il se trouvoit des chicots, et, dans d'autres endroits, des cailloux; or nous estions nu pieds; aussi, lorsque nous passions dans les lieux où il y avoit des sables, nous les passions à la course. Il n'y avoit que M. Cavalier, le prestre, qui demouroit dans le canot, tant pour son soulagement que pour éviter quelque tentation qui auroit pu prendre à nos Sauvages de nous quitter, soit par quelque terreur panique, soit autrement.

¹ Nous continuâmes nostre route jusqu'au 14, que nous trouvâmes une troupe de bœufs, dont nous en tuâmes cinq; nous en fîmes boucaner une partie, puis nous marchâmes jusques au 18.

Le 19, nous trouvâmes l'embouchure de la rivière nommée Ouabache, que l'on dit venir du pays des Iroquois, du costé de la Nouvelle Angleterre. Cette rivière est fort belle, son eau fort claire et le courant fort doux. Nos Sauvages luy

1. Le résumé de M. de Michel nous offre ici des détails que le géographe a négligés.

offrirent en sacrifice du tabac et des grillades qu'ils mirent sur des fourchettes et les laissèrent sur son bord pour en disposer, ainsi qu'elle le jugeroit à propos. Nous remarquâmes d'autres superstitions à ces braves gens; en voyi une :

Ils avoient certains jours qu'ils jeusnoient, et nous le connoissions, lorsqu'à leur reveil ils se frottoient de terre glaizeuse ou de charbon pilé le visage et les bras ou une autre partie du corps; ce jour-là ils ne mangeoient point jusques au soir sur les dix ou onze heures, et il falloit, avant que de manger, qu'ils se desbarbouillassent; on leur apportoit de l'eau pour cela. Le sujet du jeusne estoit, à ce qu'ils firent entendre, pour avoir bonne chasse et bien tuer des bœufs.

Nous continuâmes nostre route jusqu'au 25, que nos Sauvages nous firent remarquer une source d'eau salée à la portée du fusil, et nous firent descendre pour la voir. Nous remarquâmes les environs, fort battus de pas de bœufs, qui apparemment aiment cette salure. Le pays des environs estoit plein de costeaux plantez de chesnes et de noyers, de quantité de preuniers dont les preunes estoient presque toutes rouges, assez bonnes; grand nombre d'autres fruits dont nous ne sçavions pas les noms, entre autres un de la figure d'une poire moyenne, qui a des noyaux comme de grosses fèves. Quand ce fruit est meur, il se pèle comme une pesche; le goust en est assez bon, mais un peu doucereux.

Le 27, ayant aperçu des bœufs, nous descendîmes pour en tirer; je tuay une génisse, dont la chair estoit très bonne; nous en embarquâmes le meilleur et marchâmes jusqu'au soir, que nous campâmes dans une isle, où nous remarquâmes du changement en nos Sauvages, dans leur humeur et leur manière. Cela nous donna de la crainte, d'autant plus

que celui estimé hermaphrodite nous advertit qu'ils avoient dessein de nous quitter, ce qui nous obligea de nous saisir de nos armes et de redoubler la garde pendant la nuit, de peur qu'ils ne nous abandonnassent.

Nous marchâmes en cette défiance le 28 et le 29, et costoyâmes un rocher escarpé de la hauteur de soixante à quatre-vingts pieds, autour duquel le fleuve coule; nous continuâmes le 30, et le 1^{er} septembre nous passâmes à l'emboucheure de la rivière appelée Missouri, dont l'eau est toujours épaisse et à laquelle nos Sauvages ne manquèrent pas de sacrifier.

Le 2, nous arrivâmes dans l'endroit, où est la figure du prétendu monstre du P. Marquette. Ce monstre consiste en deux meschantes figures crayonnées en rouge sur la face d'un rocher de la hauteur de huit ou dix pieds, ce qui est bien esloigné de la hauteur extraordinaire dont parle cette relation. Nos Sauvages cependant rendirent hommage par un sacrifice à cette pierre, malgré nos efforts pour leur faire comprendre que ce rocher n'avoit aucune vertu, et que nous adorions quelque chose de plus grand, en leur montrant le ciel. Mais cela fut inutile, et ils nous firent signe qu'ils mourroient, s'ils ne s'acquittoient de ce devoir. Nous continuâmes en costoyant une chaîne de montagnes, et enfin le 3 nous quittâmes le Mississipy pour entrer dans la rivière des Illinois. Nous trouvâmes un grand changement dans cette rivière, tant à l'égard de son courant, qui est fort doux, que de ses environs, qui sont bien plus beaux et plus agréables que ceux de la grande rivière par la quantité des beaux bois et des fruits dont ses bords sont ornés. D'ailleurs, nous nous trouvâmes bien soulagés en ce que la douceur du mouvement de cette rivière ne nous donnoit

pas de peine de monter ; ainsi nous restions tous dans le canot, et nous faisons bien plus de chemin.

Le 5 septembre, nous continuâmes à marcher ; la journée se passa sans que nous trouvassions occasion de rien tuer. Le soir, j'espérois que les Sauvages nous tireroient encore quelques poissons ; mais, soit qu'ils voulussent voir ce que nous ferions et si nous nous mettrions en estat d'en tuer, ou si nous irions à la chasse, ils firent semblant de n'en vouloir pas et dirent que cela n'estoit pas bon pour l'estomac, de sorte que nous deusmes nous contenter d'un peu de sagamité. Le lendemain 6 nous n'estions guères plus avancez après une journée de marche, quand, sur le soir, nous aperceusmes un bœuf sur le bord de la rivière. Nos Sauvages me firent signe d'y aller, et comme j'avois percé l'abcès que j'avois au pied, je l'enveloppay et fis en sorte de me traîner et d'approcher du dit bœuf, que je tuay sur la place. Nous travaillâmes à l'apprester et à en faire boucaner une partie. Un de nos Sauvages, ayant envie de manger de la viande fraîche, ne se donna pas la patience d'attendre qu'il y en eust de cuite, car, en habillant le dit bœuf, il mangeoit de la graisse toute crue, dont il en fut incommodé et mesme en mourut, comme on le verra dans la suite.

Nous continuâmes à marcher en trouvant tousjours un fort agréable pays, des prairies de temps en temps d'environ une demy lieue de large d'un bord et d'autre de la rivière, et qui se terminoient par des costeaux de moyenne hauteur ; dans d'autres, quantité de fort beaux arbres de nature et aussi de grosseurs différentes, tant fruitiers qu'autres.

1. Le texte du géographe Delisle reprend ici.

Les arbres fruitiers estoient des noyers, des preuniers, piacquimina et quelques petits fruits dont je ne sçais pas le nom ; les autres arbres sont des chesnes, des trembles, des ormes, des tilleuls, des cèdres, des sapins dans certains endroits, etc.

Le 9, marchant toujours, nous arrivâmes à un lac large d'environ une demie lieue, où le nommé Couture nous avoit dit aux Akansas qu'il nous faudroit alors prendre à main gauche, ce que nous fîmes, mais un peu mal à propos ; en effet, nous entrâmes dans une rivière qui venoit de la gauche et que nous suivîmes ; mais lorsque nous eûmes un peu navigué dedans, je vis que nous ne suivions pas le rumb de vent qu'il nous falloit tenir. Je dis plusieurs fois à M. Cavelier que ce ne devoit pas estre la rivière qu'il nous falloit suivre ; cependant nous ne laissâmes pas d'aller de l'avant, attendu que M. Cavelier se fioit sur ce que le dit Couture luy avoit dit. Nous montâmes donc cette rivière environ une lieue et demie, jusqu'à ce que nous vîmes que l'eau diminueoit si fort que nous avions peine à en trouver pour faire flotter nostre canot, de sorte que nous fûmes obligez de retourner sur nos pas jusqu'au dit lac, où un de nos Sauvages, ayant pris son arc et son carquois, s'en fut, en longeant ses bords, chercher la sortie et le cours de la dite rivière. A son retour, il nous marqua qu'il falloit suivre le lac.

Le lendemain, 10 septembre, nous partîmes. Ayant pris l'autre costé du dit lac, nous fûmes encore trompez, n'ayant pu, après avoir avancé, gagner la dite rivière, dont les hauts fonds et des islots nous fermoient l'entrée. Force nous fut encore de retourner sur nos pas pour rechercher le canal de la dite rivière, que nous trouvâmes par la gauche. Ce canal

porte le nom des *deux Mamelles* ou deux montagnes, en ce qu'il y a deux petites montagnes séparées et rondes, ce qui leur a fait donner ce nom par des voyageurs ou gens du pays. Nous trouvâmes et vîmes plusieurs campements autour du dit lac, où les Sauvages avoient campé, et j'appris, dans la suite, qu'ils y venoient à la pesche dans certaines saisons de l'année, et que la chasse des animaux n'est pas bonne. Ils font boucaner du poisson pour remporter à leur village, car ces peuples ont les saisons pour chaque chasse et pesche.

Nous continuâmes nostre route, ayant rencontré le canal de nostre rivière, que nous trouvâmes avoir sa largeur ordinaire, presque partout avec quantité de gibier de différentes natures, comme cygnes, outardes, grives, oyes, canards, sarcelles et autres sortes, ainsi que du poisson en abondance. Nous continuâmes toujours à marcher et nous fusmes trompez, les François que nous avions trouvez aux dits Akansas nous ayant dit que lorsque nous serions à un certain lac, nous n'aurions plus que trente lieues jusqu'aux Illinois. C'est pourquoy nous espérions estre plus avancez; mais le lundy 11 Septembre nous arrivâmes à un autre lac, lequel a environ la largeur du premier, mais est bien plus long, ayant vers sept à huit lieues de long; il s'appelle Pimitchoui. Le pays des environs de celuy cy est un peu plus couvert autour du dit lac; nous y trouvâmes aussy plusieurs campements, c'est à dire de vieux vestiges de cabanes où les Sauvages avoient campé. La chasse commençoit bien à diminuer, à cause qu'il y vient quantité de Sauvages; cependant nous ne laissâmes pas de tuer encore deux bœufs, qui nous conduisirent jusqu'au fort des Illinois, en ayant fait boucaner une partie.

Nous continuâmes à marcher; nous remarquâmes que quelques Sauvages marchoient devant nous; nous aperçûmes en effet du feu sur le bord de la rivière et un campement où il avoit couché du monde, ce qui fit que nous nous tintes un peu mieux sur nos gardes, ayant rechargé nos armes de frais. Nos Sauvages marquoient avoir quelque crainte; mais nous leur fîmes entendre qu'ils n'avoient que faire d'avoir peur, veu que ces nations estoient amies. De sorte que, comme nous marchions tousjours, le samedi 13 Septembre, vers huit heures du matin, nous aperçûmes sur le bord de la rivière des Sauvages qui, nous ayant découverts, envoyèrent un d'eux par terre au devant de nous pour nous reconnoître. Nous prîmes nos armes à la main et fîmes signe à nos Sauvages d'avancer. Lorsque le dit Sauvage fut proche de nous, il se mit à nous considérer sans rien dire; nous luy fîmes entendre que nous venions d'avec M. de La Salle, et, après qu'il nous eut bien considéré, il nous fit signe d'avancer vers leurs gens qui estoient un peu audessus; enfin, il alla devant leur donner advis, de sorte que, lorsque nous fûmes proche d'eux, ils tirèrent plusieurs coups de fusil pour nous saluer. Nous leur rendîmes le salut à trois que nous estions, c'est à dire le jeune sieur Cavalier, le nommé Tessié et moy: à l'esgard de M. Cavalier, prestre, et du Père Anastase, ils ne tirèrent pas.

Après que nous eûmes tiré, les Sauvages vinrent à nostre bord, en nous tesmoignant bien de la joye de nous voir et d'entendre parler de M. de La Salle, et dire qu'il estoit de l'autre costé, d'où nous leur marquâmes qu'il leur viendroit des marchandises par la rivière et qu'ils eussent à prendre courage. Nous leur demandâmes de quelle nation ils estoient,

tant par signes que par quelques mots de leur baragouin, que j'avois pris des nations, par où nous avons passé et de ceux qui nous conduisoient. Ils nous dirent qu'ils étoient Illinois, d'une nation nommée Cascasquia, car ils sont bien vingt villages, ou plutost tribus, lesquels ont chacun leurs noms et leurs chefs particuliers, et, dans le général, ils sont Illinois et tous liez ensemble pour la guerre, ayant les mesmes ennemis. Après plusieurs questions, ils nous firent signe de venir à terre pour aller manger de ce qu'ils avoient, et qui ne consistoit cependant qu'en du bled d'Inde et en quelques melons d'eau et quelques citrouilles. Mais comme j'avois entendu dire plusieurs fois à M. de La Salle que cette nation estoit fort sujette à desrober, je dis à M. Cavelier qu'il ne falloit pas abandonner nostre canot. Cest pourquoy, lorsqu'ils virent que nous ne descendions pas, ils nous portèrent quelques melons d'eau, citrouilles et quelque bled d'Inde, et nous leur donnasmes quelque poudre et balles en eschange, comme aussi quelque morceau de nostre viande boucanée. J'avois soin tousjours d'examiner leurs mains pour qu'ils ne nous prissent pas quelque chose, quoyque nous ne fussions pas trop bien garnis. Nous leur demandasmes si M. de Tonty estoit au fort, ils nous firent entendre qu'il estoit à la guerre contre les Iroquois, et nous marquèrent qu'il y avoit eu du monde tué; mais comme nous ne comprenions pas mieux leur langue que ceux que nous avons veus par le passé, nous n'entendions pas bien au juste ce qu'ils nous disoient.

Nous reprismes nostre route; un canot suivoit le mesme chemin, ainsi que je l'ay remarqué : il se trouva que c'estoit un homme avec deux femmes, lesquels, nous ayant descouverts de loin et ne sçachant qui nous estions, s'estoient d'abord cachez

dans des roseaux, pour nous laisser passer. Ils nous vinrent rejoindre pendant que nous fûmes arrêtés avec les autres, et firent route avec nous, droit au fort, où estoit situé leur village; mesme un de nos Sauvages entra dans leur canot et leur ayda à percher jusqu'au soir; nous campâmes ensemble la nuit.

Le dimanche 14, ayant repris nostre course, nous fîmes rencontre de plusieurs canots qui descendoient, et sur deux heures après midy nous arrivâmes au fort Saint-Louis, où nous surprîmes bien tous ceux qui y estoient, attendu qu'ils ne nous attendoient pas. Mais avant que d'arriver au dit fort, nous fîmes rencontre de plusieurs Sauvages, lesquels estoient dans leurs champs, qu'ils appellent déserts dans ces pays. Un de ces Sauvages, nous ayant aperçus, s'en vint sur le bord de la rivière pour nous examiner; et comme il ne nous connoissoit pas, lorsque nous avions passé, il prenoit sa course pour aller plus haut nous attendre, afin de nous mieux observer. Nous luy criâmes plusieurs fois que nous estions des gens de M. de La Salle, de sorte qu'après qu'il nous eut bien contempez et à plusieurs reprises, il s'enfuit droit au fort, en courant, advenir de nostre arrivée. En conséquence, après avoir un peu avancé, nous trouvâmes une troupe de Sauvages, ayant un François parmi eux, qui nous firent une descharge de coups de fusils et nous invitèrent à mettre pied à terre. Comme le François qui estoit avec eux nous en pria, nous descendîmes, à la réserve d'un qui demeura dans le canot. Les dits Sauvages nous présentèrent quelques citrouilles cuites et quelques melons d'eau, car c'est tout ce qu'ils peuvent présenter dans cette saison, avec du bled et du pain du dit bled d'Inde et des fèves qu'ils sèment dans leurs champs.

XVIII

ARRIVÉE DE L'ABBÉ CAVELIER,

DE SON NEVEU, DU PÈRE ANASTASE ET DE JOUTEL
AU FORT SAINT-LOUIS DES ILLINOIS.

INQUIÉTUDE DU PÈRE ALLOUEZ

A LA NOUVELLE QUE CAVELIER DE LA SALLE DOIT VENIR

Nous ne restâmes guère au dit lieu; nous allâmes droit au fort, et comme le Sauvage dont j'ay parlé y estoit allé advertir de nostre arrivée et avoit annoncé que c'estoit M. de La Salle qui arrivoit, il vint au devant de nous quelques François, dont l'un estoit un commis de M. de La Salle, nommé Boisrondet, et un forgeron, les quels nous ayant joints, nous embrassèrent et furent fort surpris de nous voir. Ils nous demandèrent d'abord, où estoit M. de La Salle, attendu que le dit Sauvage leur avoit annoncé que c'estoit luy qui venoit; mais comme il avoit esté résolu de ne point parler de la mort du dit sieur, jusqu'à ce que nous fussions en France, nous avions arrêté de dire que le dit sieur nous avoit conduits un espace de chemin, et nous avoit quittez, à un certain endroit distant des Cenis d'environ quarante lieues, et que lorsqu'il nous avoit quittez il estoit en bonne santé. C'estoit la vérité, car c'estoit là où il nous avoit quittez, et M. Cavelier ny moy nous ne l'avons veu mort; le Père Anastase seul l'a veu assassiner. Ainsi, après les saluts ordinaires, nous montâmes au fort, où nous trouvâmes ce qu'il y avoit de François sous les

armes, les quels firent plusieurs descharges à nostre arrivée pour en marquer leur joye. Le sieur de Bellefontaine avoit reçu de M. de Tonty, en son absence, le commandement du dit fort et le sieur de Boisrondet avoit le magasin pour les marchandises et les pelleteries. Sitost que nous fusmes entrez au dit fort, M. Cavelier demanda où estoit la chapelle, afin de rendre grâces à Dieu de nous avoir si heureusement conduits. Après quoy nous entrasmes dans la maison, où estoit le magasin et où demeuroient ces Messieurs. Dès que nous y fusmes entrez, les Sauvages venoient par bandes faire des descharges à la porte pour marquer la joye qu'ils avoient d'apprendre des nouvelles de M. de La Salle, ce qui nous causoit un grand chagrin de nostre costé, voyant que, si le malheur n'estoit pas arrivé, il auroit esté facile de réussir et de réparer toutes les pertes que nous avions faites. Comme de fait, on auroit renvoyé aisément du monde par terre pendant que d'autres seroient venus en France pour y conduire par mer, ainsi que le dit sieur l'avoit projeté pendant la route et mesme avant de partir de l'Habitation ; *mais ce n'estoit plus cela*. Il fut question de sçavoir, s'il y auroit moyen de gagner le Canada, car il n'y avoit presque personne au dit fort, chacun estant allé à la guerre contre les Iroquois avec M. de Tonty, gouverneur du dit fort. C'est pourquoy il n'y avoit presque personne de capable de conduire un canot et qui sceust le chemin, car cette navigation estoit bien différente de celle que nous venions de faire, en ce qu'il y a quantité de saults et de rapides à passer, où, si l'on manquoit les lieux de desbarquement qu'il faut faire au dessus des dits saults, il faudroit périr. L'on remit la chose au lendemain pour délibérer sur ce qu'on pourroit faire. Nous apprismes l'ordre par le-

quel M. de Tonty estoit allé à la guerre avec ce qu'il avoit de François et un bon nombre de Sauvages des nations qui sont sédentaires aux environs du dit fort et des lieux circonvoisins, lesquels sont ou estoient en guerre contre les Iroquois. Nous apprismes aussy quelque petit avantage remporté sur ces derniers, suivant le rapport de quelques coureurs. Enfin, *plus nous voyions les choses et la manière que l'on auroit pu prendre pour l'entreprise de l'establissement, plus nous estions affligés, sans en pouvoir rien dire.*

Il y avoit au dit lieu un Père Jésuite, lequel fut fort alarmé de nostre arrivée, en ce qu'il appréhendoit aussi celle de M. de La Salle, soit qu'il eust déclamé contre luy, soit par je ne sçay quelle raison. Le dit Père estoit pour lors malade. M. Cavalier, le Père Anastase et moy le fusmes voir; il se nommoit le Père d'Allouez. Il nous apprit une partie des choses qui s'estoient passées depuis nostre départ de France, notamment l'extirpation de l'hérésie du Calvinisme, comme aussi la trêve de vingt années avec l'Empereur, enfin plusieurs autres affaires. Lorsqu'il nous demanda des nouvelles de M. de La Salle, nous luy dismes que nous l'avions laissé dans le pays d'où nous venions, et qu'il nous estoit venu conduire un espace de chemin; après quoy il nous avoit quittez, et que son dessein estoit de venir aux Illinois, que peut-estre il y pourroit venir avant peu; que nous allions en France pour avoir du secours. Nous *remarquasmes qu'il estoit embarrassé, et il sembloit que ces nouvelles ne luy plaisoient pas trop*; nous le laissasmes dans sa penséc. Le reste de la journée se passa ainsi.

M. Cavalier ayant dit au sieur de Boisrondet de faire en sorte de nous trouver un canot et du monde pour nous con-

duire, comme il n'y avoit point de temps à perdre, parce que la saison s'avançoit, il estoit nécessaire de diligenter. Le dit sieur nous dit qu'il avoit un canot à luy, l'ayant acheté dans l'espérance de passer en Canada au printemps, attendu que l'on nous croyoit tous perdus ou morts, mais que la difficulté estoit d'avoir des hommes qui fussent bien experts, veu que tout ce qui estoit de meilleur estoit avec M. de Tonty. Cependant trois hommes offrirent de nous conduire. L'un estoit forgeron, engagé à MM. de Tonty et Laforest, à qui M. de La Salle avoit laissé le fort entre les mains, ainsy que celuy de Frontenac.

M. Cavalier fit quelque difficulté de prendre le forgeron, en ce qu'il estoit bien nécessaire au fort, et c'est celuy pour qui les Sauvages ont le plus d'estime, parce qu'il raccommode leurs fusils et leurs haches ; mais comme il y en avoit un autre, quoyque non engagé, mais qui auroit travaillé sous quelque condition, il fut conclu et arrêté que l'autre marcheroit. Il fut donc question de faire des vivres et de prendre quelques pelleteries pour en avoir, en passant à Michilimaquinnak, à quoy l'on s'appliqua au plus viste que faire se put, ainsi qu'à mettre le dit canot en estat.

Pendant le temps que nous fusmes au fort Saint-Louis nous eusmes plusieurs visites, entre autres celle du R. P. Jésuite, quoyqu'il ne fust pas encore trop bien portant. Nous vismes aussi les chefs qui sont établis autour du dit fort, dont il y a deux d'Illinois, nommez les uns Casquasquia et les autre Peorias ; un autre de Chaouanons, qui se sont fixez au dit lieu depuis la découverte de M. de La Salle. Il y avoit encore une autre nation, postée à environ une lieue et demie du dit fort, appelée Miamis, les quels sont dans un lieu fort

avantageux pour faire une forte ville, estant sur un costeau escarpé tout autour, et où la rivière bat et passe au pied du rocher, ainsi qu'elle fait au fort Saint-Louis des Illinois. Une partie de toutes ces nations estoit allée à la guerre contre les Iroquois, leurs ennemis communs, avec M. de Tonty; et comme un certain nombre en estoit revenu, c'est par eux que nous apprismes l'expédition des troupes commandées par M. le marquis de Denonville, gouverneur, pour le Roy, de la Nouvelle France. Les dits Iroquois, ayant sceu que l'armée avancoit vers leurs villages, estoient sortis et s'estoient venus embusquer dans l'endroit où l'armée devoit passer et avoient fait sur elle une grande descharge avec leurs cris ordinaires; mais, ayant esté repoussez, ils avoient pris la fuite et mis le feu à leur village, sur lequel M. de Denonville avoit fait marcher l'armée pour ruiner et couper tous leurs grains; mais, comme ce n'est pas là mon sujet, je ne dirai rien de plus.

Pour continuer le récit de nostre voyage, le sieur Boisrondet, commis de M. de La Salle, proposa aux chefs de Chaouanons de nous donner quelques-uns de leurs gens pour nous porter des vivres jusqu'à l'entrée du lac des Illinois, distant du dit fort d'environ trente-cinq à quarante lieues, à cause que dans cette saison il ny avoit point d'eau dans la rivière, ou du moins fort peu, ce qui en fait l'incommodité. Ce n'est pas de mesme en descendant, car la navigation en est très belle jusqu'au fleuve Colbert, où il y a près de cent lieues sans aucun saut ny rapide. Environ à cinq lieues au dessus du dit fort il y a un rapide, et l'on est obligé de prendre, pour monter ou descendre, un certain temps qui est ordinairement le printemps et l'automne, après quelque pluye, attendu que la dite rivière, se formant de plusieurs autres petites, devient basse,

lorsque celles-ci sont escoulées. Le chef des Chaouanons nous ayant promis des hommes, l'on disposa tout pour partir. Avant cela, nous eusmes soin de récompenser les Sauvages Akansas qui nous avoient conduits au dit fort : nous leur avions promis à chacun un fusil, deux haches, quelques couteaux, de la poudre et des balles et quelques autres bagatelles; on les leur fit distribuer. Un d'eux, malade vraisemblablement d'avoir mangé de la graisse crue, estoit décédé le second jour de nostre arrivée, sans que nous le vissions mort, les autres l'ayant enlevé, avant le jour, du lieu où nous les avions mis. Nous leur marquasmes le chagrin que nous avions de sa mort, et leur fismes connoistre que c'estoit en quelque façon sa faute. Il nous estoit facile alors de nous faire entendre, un d'eux comprenant fort bien l'illinois; nous avions aussi des François qui ne l'entendoient pas moins. Pour que ces Akansas n'eussent aucun sujet de se plaindre, nous donnasmes aux compagnons du mort le fusil promis et ce qui luy pouvoit appartenir, pour qu'ils le donnassent au village d'où il estoit ou à ses parents. On ne négligea pas de leur faire donner à manger pendant qu'ils furent au dit fort, et nous recommandasmes au dit sieur de Boisrondet d'en avoir soin après nostre départ. Nous appréhendions que quelques canailles des Illinois ne les fussent attendre au bas de la rivière pour les voler, vice auquel cette nation est fort sujette, et, dans l'espérance, où nous estions de retourner, nous estions bien aises qu'il ne leur arrivast rien. Nous leur marquasmes l'estime que nous avions pour eux, ce dont ils parurent contents; il n'y eut enfin, de nostre part, rien qui les chagrinst, et ils se divertirent avec les autres Sauvages.

Tout estant disposé, nous songeasmes à partir; nous re-

commandasmes aux sieurs de Bellefontaine et Boisrondet de faire conduire les dits Sauvages jusqu'à la grande rivière ou fleuve Colbert, d'où ils pourroient ensuite se tirer sans grand risque, pouvant marcher la nuit aussy bien de jour, se laissant dériver au courant, qui leur feroit faire assez de chemin.

Le Mercredy 17, il arriva trois hommes, en toute haste, de Michilimaquinak, et, comme j'ay marqué cy-devant qu'il n'y avoit point d'eau assez dans la rivière, ils avoient esté obligez¹ de laisser leur canot au bord du lac, ce qui vint assez à propos, en ce qu'on leur donna celuy que nous devions prendre, ce dont ils furent contents. De sorte que le jeudy 18, tout nostre petit équipage estant prest, nous prîmes congé de ceux qui demeuroient au dit lieu et partîmes au nombre de huit François, sçavoir : nous cinq et les trois qui nous conduisoient, ou plutost nous devoient conduire, avec une douzaine de Sauvages, les quels nous portoient des vivres et environ cent ou six vingts loutres et quelques robes de castors, pour nous donner les moyens de nous procurer quelques vivres à Michilimaquinak ou ailleurs, dans le cas où nous en aurions besoin et où nous en trouverions.

1. Ici cesse le manuscrit de Delisle et recommence le texte original de Joutel.

XIX

RELACHE DES FRANÇAIS

QUI ALLAIENT EN CANADA.

DANS LA CRAINTE DU MANQUE DE VIVRES, ILS RETOURNENT
AUX ILLINOIS.

Nous nous mîmes en route vers les dix heures du matin ; l'on fit plusieurs descharges de coups de fusil à nostre départ, ainsi qu'on avoit fait à nostre arrivée, nous souhaitant un bon voyage. M. Cavelier, avant de partir, avoit escrit une lettre à M. de Tonty, qu'il donna au sieur de Bellefontaine, afin que ce dernier la luy remist à son arrivée. Nous passâmes par le village des Miamis, distant d'environ une lieue du fort Saint-Louis, et situé sur un costeau fort avantageux, où il y a lieu de faire une belle ville et bien forte, le lieu estant escarpé ou pouvant l'estre tout autour et la rivière passant au pied. Nous continuâmes à marcher jusqu'au jeudi 25, que nous arrivâmes au lieu que l'on nomme Chicagou, qui, suivant ce que l'on en put apprendre, a pris ce nom de la quantité d'ail qui croist dans ce canton, dans les bois. Il y a là une petite rivière, que forment les eaux qui s'escoulent d'une grande prairie ou campagne qui est au dit lieu, et qui prend son cours vers le lac nommé, ainsi que je l'ay dit ailleurs, des Illinois ou Michigan ; à environ trois ou quatre lieues et de l'autre costé de la grande campagne, les eaux se vont descharger dans la rivière des Illinois et la forment. Il

semble que ce lieu soit le plus élevé entre le golfe de Mexique et le fleuve Saint-Laurent, attendu que les eaux prennent leur cours de cet endroit pour aller d'un bord et de l'autre, de sorte que plus les eaux sont hautes et moins il y a à porter, car dans ces sortes de navigations il faut porter le canot ou bateau et les hardes, ce qui ne se peut éviter. Lorsque nous fusmes arrivez, nous renvoyasmes les Sauvages le lendemain, attendu qu'ils auroient mangé tous nos vivres, dont nous n'avions pas beaucoup; ils nous en avoient mangé une bonne partie, et les pluyes nous avoient empesché de faire autant de chemin que nous aurions voulu. Quelques François du dit fort, qui estoient venus porter quelque chose, s'en retournèrent aussi avec les Sauvages.

Nous trouvasmes au bord de la rivière le canot laissé par les François; nous le prismes et fusmes au bord du lac, où nous restasmes huit jours, à cause des vents contraires et des mauvais temps qu'il faisoit, outre que nos hommes n'estoient pas bien experts, ce qui ne nous estoit pas avantageux : en effet, nos vivres diminueoient fort et nous n'avancions à rien. Un de nos gens mesme, ayant tiré sur quelques poules d'Inde, avoit crevé son fusil, soit qu'il fust trop chargé ou bouché mal à propos, et il en avoit esté si fasché qu'il en avoit eu la fièvre. M. Cavalier luy dit qu'il n'avoit que à dire de se tourmenter pour la perte de son fusil et qu'il luy en donneroit un autre lorsque nous serions à Montréal, et moi je lui disois qu'il devoit bien se consoler de ce qu'il n'estoit pas estropié. Tout sembloit ainsi s'opposer à nostre voyage, ce qui nous donnoit bien du chagrin, et à moy en particulier, par ce que j'avois tousjours fort à cœur de donner des nouvelles du pays en France. Il nous ennuyoit donc beaucoup

de demeurer dans cet endroit. C'est pourquoy, comme la lame ne nous paroissoit pas du lieu où nous estions dans le lac, et qu'elle estoit à l'entrée de la dite rivière, nous résolusmes de porter nostre canot sur le bord du lac, afin que, si nous trouvions lieu de pouvoir marcher, nous nous embarquassions, et, comme nous n'estions pas experts dans cette sorte de navigation, nous ne voulions pas obliger les voyageurs à partir malgré eux.

Cependant, le vent estant un peu diminué, nous nous embarquâmes et nous fîmes environ huit ou dix lieues dans le lac, rangeant toujours la terre du costé du nord dans le dessein de passer à une nation nommée Poutouatamis, où nous espérions trouver du bled d'Inde; mais le vent, s'estant jeté au large, avoit fait grossir la lame. A la réserve que l'eau est douce, les lames du lac sont aussi grosses qu'à la mer; l'on ne voit pas non plus de terre de l'autre costé et il y a des lacs qui ont jusques à quatre ou cinq cents lieues de tour, suivant qu'on me l'a dit. Enfin, desbarquez, nous campâmes le lendemain au dit lieu. Comme le vent continuoit toujours de mesine costé, je pris mon fusil pour aller voir si je ne trouverois pas quelque chose à tuer. Pendant que je fus dehors, M. Cavalier et les autres résolurent de relâcher, voyant que nous n'avions que très peu de vivres, appréhendant de mourir de faim, outre qu'il y en avoit un qui avoit les fièvres; de sorte que lorsque je fus de retour, je trouvay tout le monde disposé à retourner aux Illinois. J'insistay cependant le plus qu'il me fut possible pour pousser de l'avant, ainsi que j'avois toujours fait depuis que nous estions arrivés aux Cenis, où M. Cavalier estoit d'avis de retourner à l'Habitation. Je représentois toujours que ie plustost que l'on

pourroit donner des nouvelles en France de ce qui s'estoit passé seroit tousjours très avantageux, afin que l'on pust envoyer du secours promptement à nos malheureux compagnons. Je fis voir que relascher c'estoit perdre une année, puis qu'il faudroit aussi bien attendre le départ des vaisseaux, lorsque l'on seroit en Canada; j'alléguay en outre que, comme nous avions celé la mort de M. de La Salle pour certaines raisons, il estoit à craindre qu'il ne vinst quelques uns de ceux que nous avions laissez aux Akansas, et qu'ils ne déclarassent ce qu'ils sçavoient. Mais, nonobstant toutes les raisons que je pus alléguer, ils persistèrent à vouloir relascher par la crainte de mourir de faim, rapportant l'exemple de quelques particuliers, qui avoient esté obligez pendant plusieurs jours de manger de l'ail sauvage ou autre chose semblable, qui croist dans les bois de ces pays, quoy qu'il y ait une nation à environ cinquante ou soixante lieues de là, qui sème du bled d'Inde et où nous comptions en prendre. Je dis quil ne falloit pas plus de trois jours de beaultemps pour y aller et que là nous trouverions des vivres, puisque nous avions des pelletteries et autres choses pour en traiter; mais je ne pus rien gagner, chacun ayant peur de mourir de faim. Ils me mirent devant les yeux ce qui estoit arrivé aux sieurs de Tonty et de Boisrondet, lesquels avoient esté près de quinze jours à ne manger que de l'ail, leur canot ayant crevé, ce qui les avoit obligez de gagner à pied, ce qui est extrêmement difficile, veu qu'il y a des lieux presque impraticables; un autre obstacle également estoit la crainte de la rencontre des Iroquois, ce qui n'auroit pas esté fort agréable, n'ayant pas beaucoup de quartier à espérer. Dans une conjoncture pareille, où l'on estoit en guerre contre eux, et outre

la crainte de la mort, celle des tourmens qu'ils font souffrir estoit encore plus à appréhender; de sorte que tout ce que je pus avancer ne servit de rien, à mon grand regret; mais je ne pouvois entreprendre de poursuivre seul, il fallut bien obéir, de sorte que nous retournâmes à l'entrée de la rivière de Chicagou, où il fut question de faire une cache de ce que nous avions, pour que les Sauvages, qui venoient assez souvent dans ce canton, ne les trouvassent pas, et que les pluies ne gâtassent pas le tout. A cet effet nous fîmes un trou dans la terre, dans un lieu un peu élevé, afin que l'eau n'y fust point et nous garnîmes le fond avec des pierres et de l'herbe sèche et les costez de mesme, après quoy nous mîmes nos hardes, nos pelleteries et d'autres choses, telles que poudre et balles. Nous fîmes ensuite une espèce de plancher avec des pieux et l'herbe sèche par dessus; nous remîmes encore de la terre que nous foulâmes bien, de peur que l'eau ne pût y pénétrer, et, comme on ne peut remuer de la dite terre sans qu'on s'en aperçoive, nous abattîmes un chesne qui estoit proche, nous le fîmes tomber dessus la dite cache, nous creusâmes dans le gros de ce chesne un trou, comme pour piler du bled d'Inde, ce qui se pratique quelque fois, le tout pour ne pas donner lieu aux Sauvages qui pouvoient venir dans ce lieu de croire qu'il y eust une cache. Ce qui servoit encore bien, estoit que les feuilles tombaient, cela contribuoit assez à cacher le renversement de la terre. De sorte que, après que nous eûmes achevé nostre cache, nous mîmes le canot sur un eschafaud que nous dressâmes, ensuite de quoy nous reprîmes la route du fort Saint-Louis, où nous arrivâmes le 7 du mois d'octobre. L'on y fut surpris de nous voir arriver, l'on nous croyoit alors bien loin. Il fut alors question de

songer au quartier d'hiver, et, à mon grand regret, il fallut oublier le voyage. Je pensois tousjours que, si l'on avoit eu le courage d'y poursuivre, l'on auroit pu secourir ceux qui estoient restez à l'Habitation et conserver ce poste, lequel seroit avantageux à la nation.

XX

NOUVEAU SÉJOUR

DE L'ABBÉ CAVELIER ET DE SES COMPAGNONS AU FORT SAINT-LOUIS.

L'on donna un appartement particulier à M. Cavelier ; pour le Père Anastase et nous, nous logeasmes dans le magasin, et nous mangions tous ensemble. Ces messieurs s'asseurèrent de deux Sauvages pour chasser ; ceux cy nous entretenrent de viande de chevreuil, dont nous ne manquasmes pas pendant l'automne et une bonne partie de l'hyver, c'est à dire pendant la saison que ces animaux et les autres sortes de gibier sont gras et bons, attendu qu'ils mangent le gland et les noix, dont il y a abondance, ainsi que quantité d'autres fruits.

Nous trouvâmes, par exemple, dans les bois, en retournant, plusieurs pommiers chargez de pommes sauvages, fruit bien aigre, que l'on appelle en Normandie *Boquet* ; nous en mangeâmes de cuites dans la chaudière. Il y a aussi des vignes, du houblon, des noisettes et autres sortes de fruits dont

je ne puis faire le détail, en ce que je n'ay pas esté assez longtemps au dit lieu pour les avoir veus, mais les François qui estoient au dit fort me dirent qu'ils avoient veu des vignes sur une rivière, qu'ils nommoient des Miamis, où il y avoit de très beaux raisins et fort doux, outre quantité d'autres sortes de fruits. Il croist sur le bord de la rivière d^{es} Illinois une espèce de chanvre, laquelle vient fort haute et que l'on dist estre meilleure que celle de France; du moins elle résiste mieux à l'eau, lorsque l'on en fait des filets.

A l'esgard du pays, il ne peut pas estre plus beau, et je puis dire que le pays des Illinois est accompli, et que l'on y pourroit avoir toutes les choses nécessaires à la vie et à l'entretien, car à la beauté dont il est orné il joint la fertilité. Quant à sa situation, comme je n'a'ois ny astrolabe, ny boussole, ny autres instruments pour prendre hauteur, je ne sçau-rois rien dire ni de sa latitude ni de sa longitude. Il y a une prairie d'environ demi lieue de large, dans laquelle la rivière a son cours, et qui se termine par des costeaux d'une moyenne hauteur. Il vient en abondance, dans la dite prairie, des herbes fort hautes et grosses. Il y a aussi dans la rivière quantité d'isles de différentes grandeurs, contenant des arbres d'espèces diverses; les Sauvages cultivent quelques unes de ces isies, dans les quelles ils sèment du bled d'Inde et autres légumes, qui y viennent tort bien et en abondance. Sur les costeaux, l'herbe y est plus fine; les pierres ou roches sont comme d'une espèce de grès ou plastre, ou du moins cela est luisant. Au dessus de ces costeaux il y a bien six pieds de terre plus noire et qui paroist fort bonne; les arbres qui sont dessus sont des chesnes et des noyers pour la pluspart; derrière ces bois sont de grandes plaines et des campagnes à

perte de veue, pleines de belles herbes fines. Il se trouve cependant sur certains costeaux des endroits, où il y a des pins et d'autres sortes d'arbres, mais le terrain n'y paroist pas si bon, sans parler des roches et manières de grès ou plastres, qui seroient fort propres à bastir. Plusieurs endroits renferment des mines de charbon de terre; elles sont sur le bord de la rivière ou sur d'autres qui s'y deschargent: ce charbon est fort bon; le forgeron qui estoit au fort s'en servoit lorsque nous y estions. Dans d'autres endroits, il y a des mines ou carrières d'ardoises, et je ne doute pas qu'il n'y ait d'autres métaux de plus grande valeur que ceux que j'ay nommez, quoyqu'ils soient fort bons et utiles pour la commodité de ceux qui habiteroient le dit pays. Quelques François voyageurs me dirent avoir veu des mines de plomb très fin, auquel il ne doit y avoir que très peu de diminution. Les dites mines contiennent un grand espace de terrain et sont sur le bord d'une rivière, ce qui donneroit de la facilité pour les faire valoir et les transporter. En outre, la commodité des bois et du charbon n'est pas d'une petite conséquence; de plus, les autres arbres, propres à faire des bateaux pour transporter tout ce que l'on voudroit faire descendre ou monter dans toutes ces rivières, concouroient à establir un commerce très considerable, ainsi que les pelleteries et les cuirs, dont il se trouveroit abondance. Il ne faudroit donc, pour tirer de grandes richesses de ce pays, que du monde, qui y pourroit subsister bien plus facilement que dans quantité d'autres, où l'on a fait des despenses immenses pour des establissemens qui sont de peu de rapport et de petite considération.

Relativement à ce qui se faisoit dans celuy-là, M. de Boisrondet, commis au fort, avoit semé ou fait semer un peu de

bled froment que l'on avoit apporté du Canada. Il en recueillit bien sept à huit minots de très peu qu'il avoit semé, et que mesme il avoit versé, les terres estant si fortes et si grasses qu'il seroit presque à propos de planter le bled au piquet. Quoique ledit bled ne fust pas bien nourry, il ne laissoit pas de faire de bon pain, dont nous mangémes de fois à autre, pendant que nous demeurâmes au dit lieu ; comme il n'y avoit pas une quantité suffisante pour en manger tousjours, nous mangions généralement du bled d'Inde, lequel nous sembloit assez bon et l'est en effet. Il y avoit au dit fort, pour la mouture, un petit moulin d'acier, ce qui estoit plus commode que de le piler, comme font les Sauvages. Il ne faut pas douter que tout ne vienne bien audit pays, veu qu'il est tempéré et qu'il y fait froid et chaud, car la rivière, encore que son cours soit assez rude au dessus du fort, ne laisse pas d'estre prise et glacée l'espace de cinq semaines, et l'on alloit dessus à la chasse. Les chasseurs faisoient des traïsneaux sur lesquels ils plaçoient deux ou trois chevreuils, qu'ils traïsnoient après eux avec bien plus de facilité, qu'ils n'en auroient porté la moitié d'un ; et mesme, lorsqu'il arrive des marchandises du Canada et qu'il n'y a point d'eau à la rivière ou qu'elle est glacée, l'on va chercher les marchandises avec des traïsneaux ; l'on fait des grappins pour marcher plus ferme sur la glace. Quoique la rivière fut gelée, il ne laissoit de faire de très beaux jours. Comme il y avoit du bled, nous en fusmes semer avant les gelées, pour voir, s'il seroit à propos de faire à la manière de France ; mais comme je n'en ay point eu de nouvelles depuis nostre départ, je ne sçais s'il sera bien venu.

Après avoir parlé du pays qui est aux environs du dit fort, je veux descrire ce poste mesme.

La nature l'a fortifié, estant escarpé tout autour, à la réserve d'un costé assez malaysé, par lequel on y monte. La rivière passe au pied, et M. de Tonty avoit fait placer quatre grandes pièces de bois pour que l'on peust tirer de l'eau d'en haut, au cas qu'ont vinst l'attaquer. Les fortifications ne consistent qu'en des palissades et en quelques maisons, qui sont autour et qui l'enferment; la place ne contient pas beaucoup plus d'un arpent et demi de tour. Il y a plusieurs maisons basties de pièces de bois et d'autres plus légères qui ne sont que de pieux : l'on en construisit une pour M. de Tonty, après qu'il fut de retour, et laquelle il dédioit pour M. de La Salle à son arrivée, ne sçachant pas son malheur et sa mort. Outre les dites maisons pour les François qui estoient au dit lieu, il y avoit aussi un nombre de cabanes de Sauvages, lesquels s'estoient refugiez dedans, sur une approche que les Iroquois estoient venus faire du dit fort, soit qu'ils eussent eu advis qu'il n'y avoit pas grand monde dedans, *et par quelques intrigues des ennemis de feu M. de La Salle*; du moins plusieurs personnes de ce poste me l'ont persuadé. Je n'avance en cela que ce que l'on m'a dit; il estoit malaysé de croire que les Iroquois eussent voulu entreprendre de se rendre maistres d'un poste comme celuy-là et avec si peu de monde, sans quelque advis qu'il ne seroit point défendu, attendu que chacun sçait que les Sauvages ne sont pas capables d'une telle entreprise; mais comme cela n'est pas de ma connoissance, je laisse à décider à ceux qui le sçavent à fond. Il y avoit pour lors plusieurs familles de Sauvages qui demeuroient dans le dit fort, sans un nombre d'autres qui estoient allez à la chasse, et qui avoient serré leurs bleds d'Inde dans des trous qu'ils font dans la terre, où ils le conservent, à moins qu'il

n'y entre de l'eau. Voilà toutes les fortifications qu'il y avoit. Les maisens avançoient jusque sur le bord du rocher, et dans les lieux, où il n'y a point de maison il y avoit des palissades.

Nous fusmes un espace de tems sans rien apprendre, mais nous avions l'avantage d'entendre la messe tous les jours. Le Père d'Allouez, Jésuite, avoit la chapelle, et M. Cavelier et le Père Anastase la disoient alternativement les jours de feste, l'un après l'autre, attendu que le Père d'Allouez n'avoit pas de vin plus qu'il ne luy en falloit. Nous passions donc le temps du mieux qu'il nous estoit possible. Les femmes des Sauvages nous apportoient tous les jours quelque chose au fort : tantost des melons d'eau, citrouilles, tantost du pain qu'ils font sous la cendre, ou encore des noix ou autres choses semblables, pour les quelles on leur faisoit quelque petit présent en échange, comme aussi ils nous apportoient du bois pour nous chauffer ; ce sont les femmes qui ont la peine de tous les travaux et sont, pour ainsi dire, les esclaves des hommes.

Le 27 du dit mois, M. de Tonty arriva de la guerre avec un de ses cousins et quelques François ; il nous fit le détail de ce qui s'estoit passé à la campagne de guerre contre les Iroquois : il nous fit connoistre également la prise de plusieurs Anglois avec leurs canots. Ces Anglois estoient venus pour faire quelque entreprise et quelque établissement vers les Illinois, sur le rapport que leur avoient fait quelques déserteurs qui s'estoient refugiez dans leurs habitations. Ils avoient leurs canots chargez de marchandises de différentes façons, et notamment d'eau de vie, sçachant que les Sauvages sont assez amateurs de cette boisson qui les rend fous quand ils sont ivres, ainsi qu'elle fait ailleurs ; mais ce qu'il y a de fascheux, c'est

qu'ils font des cruautés estranges, jusques à jeter leurs enfans dans le feu, et, pour s'excuser, quand leur ivresse est passée, ils disent qu'ils estoient fous et qu'ils n'avoient point d'esprit lorsqu'ils ont commis l'action. Ces excès ont obligé à defendre aux voyageurs françois, qui vont en traite vers les Sauvages, de leur donner des eaux de vie, sous peine d'excommunication, à cause du désordre que cela peut causer. Le sieur de Tonty nous dit que l'on avoit pillé les Anglois; qu'ils avoient esté faits prisonniers et conduits à Montréal, qu'à l'esgard des Iroquois, on s'estoit contenté de brusler et ruiner les grains d'un village nommé Tsonnontouan; mais que l'on n'avoit pas jugé à propos de pousser les autres, et qu'après cette exécution l'armée s'estoit retirée. Partie des François, descendus avec M. de Tonty, estoient allez à Montréal chercher des marchandises, et devoient monter ensuite, à moins qu'ils ne fussent empeschez par quelques ordres nouveaux ou par les Iroquois, les quels se pouvoient poster à quelque passage et leur dresser quelque embuscade pour se venger de ce qu'on leur venoit de faire. Il y a, en effet des lieux fort dangereux à passer pour revenir par la rivière, à cause de quantité de portages qu'on ne sçauroit éviter. Le dit sieur de Tonty nous raconta qu'il avoit fait briser plusieurs barils d'eau de vie, lorsque l'on avoit pillé les Anglois, de crainte que les troupes n'en fissent mauvais usage.

Nous fusmes un espace de temps sans entendre parler de rien. Nous racontasmes aussi à M. de Tonty les aventures, qui nous estoient arrivées dans nostre voyage: nous luy descrivismes le pays où nous avions passé, et celuy où est l'Habitation; mais nous ne parlâmes pas de la mort de M. de La Salle, la résolution ayant esté prise de n'en point parler

que nous ne fussions en France. Le sieur de Tonty paroisoit assez content, mais *ce nous estoit un grand chagrin, voyant les avantages que l'on auroit eus si M. de La Salle ne fust point mort*. Toutes les pertes n'estoient rien, attendu qu'on les auroit pu réparer facilement; mais, comme il n'y avoit point de remède, il falloit se consoler.

Nous aurions cependant esté bien aises de voir arriver quelque canot avec des nouvelles, mais ce ne fut qu'au 20^e de Décembre que des hommes de Montréal vinrent advertir que trois canots estoient à Chicagou, le lieu mesme où nous avons fait notre cache. Les dits canots estoient chargez de marchandises, de poudre, de balles et d'autres munitions propres à la traite qui se fait au dit lieu; mais ils ne pouvoient pas venir, parce qu'il n'y avoit pas d'eau pour lors à la rivière, ou plutost qu'elle estoit gelée. M. de Tonty fit, en conséquence, advertir le chef des Chaouanons pour qu'il donnast du monde afin d'aller chercher les dites marchandises. L'on se servoit de cette nation à cause de leur fidélité, et j'ay remarqué qu'ils estoient souvent parmi nous et dans le magasin sans que l'on se soit aperçu d'avoir rien perdu. Les Illinois, tout au contraire, estoient naturellement fripons, et il faut autant prendre garde à leurs pieds qu'à leurs mains. Les premiers prenoient mesme soin d'advertir, lorsqu'ils voyoient que les Illinois déroboient quelque chose, ce qui avoit fait naistre une espèce de jalousie entre eux, car ces Chaouanons estoient fort libres parmi les François. De sorte que le chef donna trente hommes pour aller chercher les dites marchandises. Il se trouvoit tousjours assez de monde, attendu qu'on les payoit bien. L'on fut donc chercher tout ce qui manquoit et dont l'on esprouvoit un besoin assez pressant, car il n'y avoit au

fort presque plus de poudre ny de balles, tant pour sa défense non plus que de vivres pour la subsistance.

L'un des deux François venus donner avis de l'arrivée des dits canots estoit le sieur Juchereau, qui avoit le commandement d'un poste, nommé Missilimakinak, en l'absence du sieur de la Durantaye. Ce poste est situé à la jonction du lac des Illinois avec celui des Hurons, et comme c'est un pays fort stérile, froid et où il n'y a presque point de chasse, lorsque M. de Tonty avoit passé au dit poste, à son retour, il avoit engagé le dit sieur Juchereau à venir passer l'hiver avec luy aux Illinois, à cause de l'abondance de la chasse, qui est bien meilleure qu'à Missilimakinak. Le sieur Juchereau nous apprit que l'on faisoit quelques préparatifs pour retourner l'hiver aux Iroquois, et que l'on faisoit faire des raquettes pour marcher sur les neiges, suivant la méthode du pays, comme aussi que dix ou douze François avoient esté tuez ou pris par les Iroquois, lorsque ceux qui conduisoient les dits canots arrivez partirent de Montréal. Les dits François avoient esté surpris en descendant du fort de Cataracouy ou Frontenac sur le fleuve Saint-Laurent, et le tout manque de précaution, ce qui arrive souvent aux François. Les marchandises que l'on fut chercher vinrent à propos, ainsi que je l'ay marqué cy-devant, et nous passames l'hiver sans apprendre d'autres nouvelles, ce qui donnoit bien de l'inquiétude, car l'on attendoit un nombre de canots qui devoient monter, et l'on appréhendoit qu'ils n'eussent esté surpris par les Iroquois, le long du chemin, dans de meschants et dangereux passages, où il faut desbarquer; et, comme nous estions obligez de descendre au printemps, cela nous embarassoit. Nous passames cependant le temps assez bien pour

la vie, à la réserve que nous ne buvions que de l'eau ; mais pour de la viande, nous en avions en abondance, tant de chevreuils, de coqs d'Inde, d'outardes, d'oyes et autres animaux, avec du pain de bled d'Inde, que les femmes des Sauvages nous apportoient; quelquefois aussi elles nous donnoient du pain de bled que l'on avoit recueilli. Cependant, malgré l'absence de nouvelles, il falloit songer à passer. Divers particuliers estoient bien aises de descendre. L'on résolut donc de partir tous ensemble, afin de se servir d'escorte les uns aux autres. A cet effet, il fût résolu de partir à la fonte des glaces et des neiges, afin de profiter de la rivière, espérant que nous pourrions apprendre quelques nouvelles lorsque nous serions à Missilimakinak. M. Cavalier avoit un billet de feu son frère, qui le luy avoit fait, dans je ne sais quel temps, pour prendre quelque somme d'argent en pelleteries au dit fort des Illinois, afin de servir aux choses dont l'on pouvoit avoir besoin. M. de Tonty, voyant ce billet, ne fit aucune difficulté, comme nous avons tousjours célé la mort de M. de La Salle, de donner des pelleteries à M. Cavalier, qui prit pour environ quatre mille livres de castor, avec un canot. Les loutres et quelques robes de castor que nous avions laissées dans la cache valoient environ 1,000 à 1,200 livres. Ainsi munis, l'on se prépara pour partir.

J'ay raconté cy-devant que le Père Jésuite avoit esté alarmé de ce que nous luy avions dit, que M. de La Salle pourroit bien venir au fort, suivant qu'il nous l'avoit dit, avant de nous quitter, et comme ce Père appréhendoit que le dit sieur ne l'y rencontrast, soit qu'il se fust passé entre ces Messieurs, ainsi que je crois l'avoir marqué, quelque chose qui n'estoit pas à l'avantage du dit sieur, suivant ce que j'en ay pu apprendre,

les Pères avoient avancé plusieurs choses pour contrebarrer l'entreprise et avoient voulu détacher plusieurs nations de Sauvages, lesquelles s'estoient données à M. de La Salle. Ils avoient esté mesme jusques à vouloir détruire le fort Saint-Louis, en ayant construit un à Chicago, où ils avoient attiré une partie des Sauvages, ne pouvant en quelque façon s'emparer du dit fort. Pour conclure, le bon Père, ayant eu peur d'y estre trouvé, aima mieux se précautionner, en prenant le devant. C'est pourquoy il advertit ceux qui voudroient faire leurs paquets qu'ils n'avoient qu'à se préparer avant son départ. Cela nous faisoit bien de la peine de voir que ces Messieurs restoient sans prestres, mais l'on avoit résolu de garder le secret. Il n'y avoit donc point de remède. Quoyque M. Cavelier eust dit au Père qu'il pouvoit rester, il partit quelques sept ou huit jours avant nous.

A cette époque, le sieur de Boisrondet, qui avoit, mesme antérieurement à nostre arrivée, résolu d'aller en France, prit occasion de descendre avec nous. Or il n'y avoit pas bien du monde pour conduire des canots, la plus grande partie des voyageurs estant allés à Montréal, au retour de la guerre, afin de rapporter des marchandises. Cela fit que je m'offris à aider le dit sieur, quoyque je ne fusse pas bien expert à cette sorte de navigation, encore que j'eusse fait plusieurs voyages dans des canots; mais celle-cy est bien différente, outre que les chemins sont mal aisez à tenir dans certains endroits; mais, estant plusieurs, il n'y avoit pas de risques. Je fus décidé à cette action parce que je ne me voyois pas en estat d'avoir bien de l'argent lorsque je serois arrivé en Canada. J'avois donné celuy que j'avois à M. de La Salle, avant de partir de La Rochelle, sur la promesse

qu'il m'avoit faite de me donner des marchandises lorsque je serois dans ce pays, ou de m'en payer l'intérêt à cent pour cent, *ce qui ne m'auroit pas manqué* si le malheur n'estoit pas arrivé. Outre ce que j'avois donné au dit sieur, j'avois fourni quelques effets dans le second voyage qu'il avoit entrepris, et le reste que j'avois estoit resté à l'habitation; j'avois mesme donné jusques à mes hardes, tant au dit sieur qu'au sieur de Moranger son neveu et autres, ce qui faisoit que je me voyois privé de tout, ainsi que des appointemens qu'il m'avoit en quelque façon obligé d'accepter, lorsqu'il m'honora du commandement, en son absence, de tout ce qui restoit à l'habitation, tant du monde que des effets; mais tout cela estoit manqué, et il estoit nécessaire de me précautionner. M. Cavelier, il est vray, m'avoit dit plusieurs fois que je n'avois que faire de me mettre en peine, qu'il ne m'abandonneroit pas et que je ne manquerois de rien. Cependant, ayant entendu dire plusieurs fois et mesme veu qu'il ne faut pas faire fonds sur la promesse des hommes, ce que l'expérience m'a fait assez voir en plusieurs rencontres, je fus bien aise de me faire un petit capital, tant pour me pouvoir donner un habit, ayant esté privé des miens, que pour quelques autres besoins, quoyque, dans le fond et dans la justice, je deusse avoir ma part des pelleteries que M. Cavelier prenoit au dit fort, attendu qu'il ne les avoit demandées que pour les besoins de ce que nous estions, et qu'il m'estoit deu de l'argent aussi bien qu'à luy, si la quantité n'en estoit pas égale. Mais il n'estoit pas à propos de rechercher toutes ces sortes de raisons : mon principal but estoit de pouvoir arriver à bon port et de donner des nouvelles de ce qui s'estoit passé.

A cet effet, pendant que nous avons demeuré au fort,

M. Cavalier avoit, en quelque façon, engagé plusieurs Sauvages à venir avec nous en France, afin que, si l'on jugeoit à propos de renvoyer du secours dans le pays, ils nous servissent tant pour la chasse que pour donner avis à M. de Tonty, lorsque nous serions au bas de la rivière. Sur les promesses qu'on leur fit, quatre s'engagèrent à venir avec nous ; mais, s'ils avoient sceu le malheur arrivé à celui que M. de La Salle avoit mené, ainsi qu'à luy-mesme, il est certain qu'ils n'auroient pas eu envie de venir, car le dit sieur en avoit mené deux en France, dont l'un estoit mort à Paris de maladie ; l'autre, celui, qui estoit mort avec nous, estoit fils d'un des chefs des Chaouanons.

Comme je n'ay pas parlé des maximes des deux nations différentes qui estoient au dit fort, à sçavoir des Illinois et des Chaouanons, il n'est pas mal à propos, je crois, d'en parler. Pour commencer par la religion, ils n'en ont pas les uns plus que les autres ; toutefois, les inclinations des Chaouanons sont meilleures que celles des Illinois, les premiers estant, comme j'ay desjà dit, bien plus fidèles et moins traîtres, plus laborieux, ce qui fait qu'ils ont bien plus de marchandises que les Illinois, attendu qu'ils travaillent pour les François qui sont au fort, tant pour aller chercher des marchandises qu'à leur porter du bois et du pain de bled d'Inde et autres choses semblables, qu'ils négocient avec des François, de qui ils tirent les marchandises dont ils ont besoin et dont ils ont abondance. Les Illinois portent ce qu'ils ont à d'autres nations, pour se rendre recommandables par les présents qu'ils font, au lieu que ceux cy gardent ce qu'ils ont entre leurs nations. Cela provient aussi de ce que les Chaouanons ne connoissent pas tant de nations de ces cantons, car

ils n'y sont que depuis l'establisement de M. de La Salle, qui les avoit attiré; ils estoient auparavant du costé de la Virginie et des colonies angloises.

Les Chaouangns ne sont pas bien scrupuleux sur la conduite de leurs femmes, ne se mettant pas en peine si elles ont commerce avec d'autres, estant assez indifférents là dessus. Mais les Illinois sont plus susceptibles, car, s'ils trouvent leurs femmes en faute, quoyqu'ils en ayent plusieurs, ils les chassent jusqu'à leur couper le nez; j'en ay veu, par cette raison, plusieurs au dit lieu qui avoient le nez coupé. On me dit encore que leur mariage n'est pas bien estroit, car ils se quittent sur la moindre difficulté qu'ils ont ensemble, et, au retour de la chasse ou de quelque partie de pesche ou autre chose, l'un s'en va d'un costé et l'autre de l'autre. Ils ne sont bien ensemble que quand ils ont atteint un certain âge et qu'ils ont quelques enfans, pour qui ils ont assez de tendresse, quoyqu'ils ayent à souffrir pour les lavages qu'ils leur font l'hyver.

Ils ont, en effet, coustume de les envoyer baigner tous les matins, dès le point du jour, bien que la rivière soit gelée ou prise. J'ay remarqué, pendant l'hyver que nous avons passé au dit lieu, qu'ils ne manquoient pas un matin d'y aller, et ils nous servoient d'horloge, qui nous avertissoit du point du jour, comme font les coqs et comme faisoient les coqs d'Inde lorsque nous estions dans les bois. Pendant nostre route, les mères lavoient ceux qui estoient petits et mesme au berceau. Je les voyois quelques fois, ils crioient comme des ogres, estant rouges comme des escrevisses. Je ne doute pas que ces sortes de méthodes n'en fassent mourir plusieurs; mais c'est leur coustume, outre que pour les accommoder

ils ne cherchent pas tant de mystères que l'on fait en Europe et ailleurs : ils les enveloppent d'une peau seulement passée, et les attachent sur une espèce de morceau de planche ou bois fendu, avec une poignée de mousse sous leur derrière, et lorsque les mères vont chercher du bois ou quelque autre chose, elles les portent avec elles et les mettent par dessus leurs sommes : car, comme je l'ay dit, elles sont comme des esclaves, et celles des Illinois encore plus que les autres.

A l'esgard des hommes, ils sont extrêmement paresseux, fiers et orgueilleux, suivant ce que j'en ay peu remarquer, mesme lorsqu'ils vont en canot, les femmes estant obligées de percher, pendant que l'homme est sur le derrière dudit canot à gouverner ; et, pour ce qui regarde le travail de la terre, ils croyent cela fort au dessous d'eux, disant que les hommes ne sont pas nez pour le travail, mais seulement pour la guerre et pour la chasse, à quoy ils mettent toute leur gloire, et dans tous leurs entretiens ils ne parlent que des expéditions qu'ils ont faites à la guerre ou à la chasse, ayant coustume de bien exagérer. Il arrive souvent, lorsqu'ils ont tué quelque beste à la chasse, qu'ils se contentent a'en rapporter la langue et la teste, et envoient les femmes chercher la viande, dont ils leur indiquent à peu près l'endroit.

Presque tous les Sauvages ont de la vénération pour leurs morts, et croyent mesme qu'ils doivent manger après leur décès, attendu que, lorsqu'ils les enterrent, ils leur mettent du bled proche d'eux-mesmes dans leurs cercueils, avec une partie de ce qu'ils ont de meilleur, comme leurs arcs, flesches, et ceux qui ont des fusils les mettent avec eux ; ils croyent, en quelque façon, qu'il y a une autre vie où ils vont après la première.

Relativement aux cérémonies qu'ils font, elles sont différentes. Il y en a qui mettent leurs morts, quand il s'agit de considérables, dans une espèce de cercueil élevé sur quatre piliers, et il y avoit, dans le grenier du fort, les os d'un chef des Illinois, qui estoit celuy qui avoit receu M. de La Salle et luy avoit fait comme une espèce de donation de tout le pays qu'ils occupoient, en le reconnoissant comme leur père. Ceux-cy pleurent leurs morts, au lieu que les Chaouanons se resjouissent, chantent pendant vingt-quatre heures et font des festins, auxquels ils invitent tous leurs amis à venir chanter avec eux, et où tous ceux de la dite assemblée font des présens pour exciter les jeunes gens et les guerriers à bien chanter. Le mort estant comme présent dans la cabane, ils se mettent tous en rond, ayant un feu au milieu d'eux pour la commodité des fumeurs. Ils chantent alors à pleine gorge, ce dont nous estions souvent bien ennuyez, car ils nous empeschoient de dormir. Ces sortes de festes ou cérémonies arrivoient assez souvent, car encore qu'il ne mourust personne, ils faisoient comme des espèces de services ou bouts de l'an, au souvenir de leurs morts ou à l'occasion de quelque songe, à quoy ils adjoustent assez de foy; de sorte que, quand une femme, par exemple, a dessein de faire une assemblée pour le souvenir qu'elle a de son mari, ou de son fils, ou d'un parent, si elle a quelques marchandises ou pelletteries, elle fera marché avec quelques chasseurs, pour qu'ils luy procurent quelques chevreuils ou autre sorte de viande, et, lorsqu'ils sont de retour, elle prie et fait prier tous les amis, qui ne manquent pas de s'y rendre. Lorsqu'il y en a un certain nombre, ils commencent à chanter et plantent une espèce de poteau au milieu de l'assemblée ou environ. Chacun jette les

présents qu'il a envie de donner, mais, avant que de le faire, il frappe un coup contre le poteau, ce qui oblige la compagnie de finir ce chant, qui cesse aussitost. Alors celui qui fait le présent, s'énonce sur ce qu'il donne et dit que c'est pour exciter les jeunes gens à bien chanter, à la mémoire du mort, et pour quel motif; son discours fini, toute l'assemblée fait un grand cri, comme pour le remercier en corps; après quoy il s'asseoit avec les autres. Chacun fait ainsi son présent, lorsqu'il arrive; puis le chant continue toute la nuit et le lendemain. Ils terminent la feste par une espèce de danse, dans laquelle ils observent une manière de cadence des pieds, quoyque ridicule, à nostre manière; c'est une danse ronde non fermée. Chaque assistant a soin de mettre tout ce qu'il a de plus beau. Or, cette nation, ainsi que je l'ay fait observer ailleurs, ayant plus de marchandises que les autres, à cause qu'elle est plus laborieuse et qu'elle ne porte point ses marchandises dehors, je remarquay que des femmes avoient bien vingt ou trente livres de rassade et de bracclets et canons et autres choses à proportion. Quelques jours après que la dite feste estoit finie, ils en célébroient une autre pour la jeunesse, à qui ils dédioient tous les présens qui avoient esté faits, desquels ils formoient plusieurs lots. C'estoit, en vérité, un plaisir de voir la manière dont ils se servoient pour les faire gagner. Ils avoient un court baston d'environ un pied et demi de long, de moyenne grosseur et fort uni, lequel ils graissent encore pour le rendre plus glissant et jettent le dit baston au loin, où tous les jeunes gens courent après, et celui à qui le dit baston reste a un des lots; mais il a bien à traiter pour l'ayoir, car tel le croit tenir qui en est exclus et par ce moyen toutes les marchandises demeurent tousjours parmi

eux, ce qui donne assez de jalousie aux autres. Voilà ce que j'ay remarqué de leurs manières.

A l'esgard des Illinois, ils pleurent leurs morts, comme je l'ay déjà dit; mais je n'en ay pas appris grand'chose, sinon que j'en entendois quelquefois qui s'escrioient les nuits et se lamentoient.

Mais, pour revenir à nostre voyage, après que tout fut préparé, nous songeasmes à partir. Le sieur Juchereau partit avec nous pour retourner à son poste. Nous prîmes congé de M. de Tonty et des autres qui restoient au dit fort, où nous dismes que nous pourrions estre au bas de la rivière ou fleuve Colbert au printemps prochain, et que là nous ferions en sorte de le faire sçavoir par le moyen des Sauvages que nous emmenions avec nous, dont il y avoit deux Chaouanons, deux Illinois et un autre que l'on avoit donné à M. de La Salle comme esclave, lequel estoit du haut de la rivière des Missouris, où il y a quantité de Nations. Celuy-cy avoit appris à parler françois et avoit esté baptisé, mais il n'en estoit pas meilleur chrestien.

VOYAGE DEPUIS LES ILLINOIS

JUSQU'À MISSILIMAKINAK, ET STATION DANS CETTE ÎLE.

Nous partîmes le 21 Mars, remontant la rivière pour poursuivre avec l'ayde de Dieu. Nous trouvâmes à cinq lieues au dessus du fort un rapide, où il nous fallut mettre à l'eau pour traîner nos canots, parce qu'il n'y avoit pas de moyen de gagner à la perche, le courant estant trop rude pour estre forcé, de sorte que, comme je m'estois engagé avec le sieur de Boisrondet pour l'aider à mener son canot, et que j'en fis mon apprentissage, je puis dire que j'ay eu plus de peine et de mal que je n'en ay eu pendant tout le voyage, car, pour commencer, en ce lieu où estoit le rapide, le fond de la rivière estoit plein de roches et de pierres qui estoient fort incommodes, et notamment à mon esgard. J'avois, en effet, les pieds fort tendres, quoyque j'eusse esté obligé de marcher à pieds nus pendant une partie du voyage; or, comme l'eau estoit extrêmement froide, je fus assez malheureux de me gaster entièrement les pieds, et je ne m'aperceus du mal qu'après que nous eusmes monté le dit rapide, le froid ne m'ayant pas permis de m'en sentir; mais, lorsqu'il falloit marcher, je devois faire de nécessité vertu, ce qui ne fut pas sans bien souffrir, en ce qu'il falloit se mettre à l'eau fort souvent. Heu-

reusement quelques jours de mauvais temps nous empêchèrent de marcher et me donnèrent un peu de relasche.

Nous arrivâmes à Chicagou le 29 du dit; comme nous avons pris le devant avec nostre canot, afin d'aller voir, si la cache que nous avons faite à nostre voyage précédent y estoit encore, j'aperceus, en desbarquant, une cravate de point d'Angleterre, à moy appartenant, laquelle estoit sur le bord de la rivière, cela me fit craindre que nostre cache n'eust esté levée, ce qui ne m'auroit pas accommodé. J'y avois quelques pelleteries et du linge à mon particulier; c'est pourquoy je fus au plus viste au dit lieu, voir s'il n'y avoit rien de reste, et j'aperceus un trou au dessus de la dite cache, par lequel on avoit extrait quelques robes de castor et quelques loutres, comme aussi mon propre paquet, lequel estoit à demi tiré; nous travaillâmes à tirer le reste après l'avoir descouvert. Il n'y eut de perdu que quelques robes de castors et quelques loutres. Je fus celuy qui perdit le plus, attendu que mon paquet s'estant trouvé à l'entrée du trou, les pelleteries, que j'avois changées pour quelques hardes, se trouvèrent gastées ainsi que mon linge, quelques chemises entre autres; par bonheur, la dite ouverture n'estoit pas faite depuis longtemps, autrement tout auroit esté pourry. Ce degat estoit arrivé par la faute d'un particulier que M. de Tonty avoit envoyé, pendant l'hyver, voir s'il n'y avoit point de canots arrivez, s'il n'estoit pas venu non plus de Sauvages au dit poste. Or, ce particulier ayant eu besoin de poudre et sachant qu'il y en avoit dans la dite cache, en avoit pris; mais, suivant toutes les apparences, il n'avoit pas bien refermé le trou qu'il avoit fait, et les loups, en grattant, avoient fait l'ouverture, d'où ils avoient tiré les dites pelleteries;

heureusement il n'y avoit pas longtemps. Lorsque les autres voyageurs furent arrivez, nous travaillâmes à tirer le reste, que l'on fit sécher. L'on jeta ce qui estoit gasté. Dans mon paquet, qui s'estoit trouvé à l'entrée, et qui fut par cela mesme le plus endommagé, je perdîs sept ou huit loutres, aussi quelques cravates, et mesme une chemise, qui eut une manche emportée tout à fait.

Le temps, qui se tint rude, nous obligea à rester en ce lieu jusques au 8 Avril, ce qui me fut favorable pour la guérison de mes pieds. Nous n'avions pas, en effet, grande occupation ; la chasse alors, non plus, n'estoit pas bien abondante et nous n'avions pas beaucoup de viande, mais la Providence nous fournissoit une espèce de manne pour adjoûter à nostre bled d'Inde, laquelle manne estoit d'un suc que les arbres jettent dans cette saison, et notamment les érables, dont il y en a quantité dans ce canton et qui sont fort gros. A cet effet, nous faisons de grandes entailles à chaque arbre, auquel nous mettions un vaisseau et un couteau au bas de l'entaille pour conduire la liqueur, qui proprement est la sève de l'arbre, laquelle estant bouillie, à force de diminuer, devient du sucre. Nous nous servions de cette eau pour faire bouillir notre bled d'Inde ou sagamité, ce qui luy donnoit un assez bon goust, c'est à dire un peu sucré. Il semble que la Providence fournit à tout, car comme il n'y a point de cannes à sucre dans ces cantons, les arbres en fournissent ; du moins j'en ai veu qui estoit excellent : il estoit plus rouge que le nostre, c'est à dire celuy dont on se sert en France, mais presque aussi bon. Il y a aussi d'une espèce d'ail et en quantité, lequel n'est pas tout à fait comme celuy de France, ayant sa feuille plus large et plus courte, et mesme il n'est pas si fort ;

mais son goust en approche, non pas tant toutesfois que les petits oignons de France. Il y a aussi d'une espèce de cerfeuil qui est assez bon : sa feuille est plus grande que celui de France et un peu velue, et sa tige vient plus grosse.

Je crois avoir marqué la situation du dit lieu de Chicagou et de la rivière qui se forme de l'esgout des eaux d'une prairie, laquelle se descharge dans le lac, ainsi que les esgouts qui, tombant de l'autre costé de la dite prairie, tombent dans celle des Illinois et la forment en partie : de sorte que, soit qu'on veuille descendre ou monter, l'on est obligé de faire un portage, quelques fois d'un quart de lieue, d'autres d'une demi-lieue et mesme jusques à trois quarts, suivant que les eaux estalent ou se trouvent hautes; mais il seroit facile de faire une jonction de ces deux rivières, attendu que le terrain est fort plat et que ce sont des terres franches. Mais il faudroit un fort établissement pour soutenir une pareille despense.

Je reviens à nostre voyage. Nous entrâmes dans le lac le jeudi 8 Avril, où nous prîmes du costé du nord, à cause qu'il y avoit moins à craindre de la part des Iroquois, en ce que leur pays est de l'autre costé et la chasse bien meilleure : de sorte que nous commençâmes à marcher; mais, lorsqu'il venoit du vent du large ou contraire, nous estions obligez d'arrester, car les lacs sont des mers douces, où les lames sont aussi grandes qu'à la grande mer. L'on ne voit pas non plus de terre de l'autre bord. Enfin nos canots, n'estant que d'escorce, ne pouvoient pas résister à de grandes lames et à de mauvais temps. Nous continuâmes à marcher jusques au 15, que nous arrivâmes à une rivière sur les bords de laquelle il y a une nation ou un village de Sauvages l'été, mais

qu'ils quittent l'hyver pour aller a la chasse aux castors et autres animaux ; mais la dite chasse n'est pas si bonne que vers les Illinois et le pays que nous avions pendant nostre route, car nous ne trouvions presque rien, sinon quelques chevreuils qui estoient fort maigres dans cette saison. Nous n'avions cependant pas bien lieu de nous en desgouster, en ce que nous n'en trouvions pas beaucoup : car, encore que nous eussions quatre ou cinq Sauvages avec nous, dont M. Cavelier s'estoit chargé pour leur faire voir la France, et dans la pensée qu'ils pourroient rendre quelque service au cas que l'on retornast dans le dit pays, en ce que ces sortes de gens ont bien plus d'idée que nous n'en avons, tant pour la chasse que pour les chemins; mais ils ne nous faisoient pas manger beaucoup de viande, et nous nous trouvâmes plusieurs fois assez heureux de manger le reste des loups, dont il y a assez bon nombre dans ce pays. J'ay mesme remarqué leur adresse pour avoir les chevreuils en les poursuivant et les poussant droit aux lacs, où les dits chevreuils estoient obligez de se sauver dans l'eau, les loups n'aimant pas à se mouiller; mais ils avoient l'adresse de garder les dits chevreuils sur le bord jusques à ce qu'ils sortissent de l'eau, soit par ennuy, soit quand il venoit du vent du large qui les faisoit noyer, et les jetoit à bord. Alors ils les mangeoient. Nous avons veu de loin des loups sur le bord du rivage, faisant sentinelle pour surveiller quelques chevreuils. Nous desbarquions au dessous pour éviter que les loups, nous ayant aperceus, prissent la fuite et que le chevreuil s'enfuist aussi. Ils ont cette mesme pratique à l'esgard de tous les autres animaux, comme cerfs, biches, etc. Plus nous avançons, et plus nous trouvions de changement au pays, lequel diminueoit

beaucoup de celui que nous avons passé. Le 20, nous arrivâmes à une nation nommée Poutouatami, située à environ moitié chemin de Missilimakinak. Nous trouvâmes les Sauvages, auxquels nous traitâmes du bled d'Inde pour le reste de notre voyage, c'est à dire pour gagner jusques à Missilimakinak. Ces nations vendent leur bled assez cher, car nous leur payions à raison de 20 et 25 livres le sac, lequel ne contient pas plus d'un boisseau et demi, et tout se paye en castors, loutres et autres marchandises qu'on leur donne en échange. Nous partîmes du dit lieu le dernier du mois et continuâmes notre route droit à Missilimakinak, où nous arrivâmes le 10 May. Nous fûmes surpris de n'y apprendre aucunes nouvelles, personne n'étant venu de Montréal : ce qui nous obligea de rester au dit lieu un espace de temps pour attendre quelque occasion afin de descendre, n'y ayant pas apparence de se risquer, à cause de la guerre qu'on avoit contre les Iroquois, qui estoient dangereux, pouvant dresser des embuscades à divers endroits où l'on est obligé de passer, et qu'on ne sçauroit éviter à cause des saults et rapides qui se trouvent sur la dite rivière, ce qui faisoit qu'il n'y avoit pas bien du monde qui voulust se hasarder à descendre, outre que l'on estoit fort en peine de sçavoir en quel état estoient les affaires depuis la campagne passée.

Il y avoit au dit lieu de Missilimakinak quatre Pères Jésuites et quelques François voyageurs pour la traite. Les dits Pères Jésuites ont une bonne maison et une assez belle église, bastie de pièces de bois, à la manière du Canada, et le tout renfermé de pieux et de palissades. Il y avoit au dit lieu deux nations, sçavoir les Outaouas et les Hurons, mais les premiers sont en plus grand nombre. Quelques-uns de ces

Sauvages vont à l'église à force d'y estre sollicitez, mais il y va plus de femmes que d'hommes, et notamment les Huronnes. Les hommes, aimant le libertinage, ne se soucient pas beaucoup de religion. Les Pères Jésuites ont chacun leurs nations à instruire et ils s'appliquent à apprendre leur langue, ce qui n'est pas un petit travail. Ils composent les prières dans leur langue, ainsi que plusieurs hymnes qu'ils leur font chanter à l'église pendant le service divin, et auxquels ils ont donné le chant soit du *Pange lingua*, du *Veni, Creator*, soit de l'*Ave, Maris stella*, du *Vexilla*, etc. Ils prennent beaucoup de peine pour ne guères gagner, car j'ay remarqué plusieurs fois que ces canailles pétoient et rottoient assez souvent dans l'église sans s'en mettre en peine; mais ils en prennent ce qu'ils peuvent. Les Pères en baptisent souvent, et j'ay mesme donné le nom à trois dans un jour.

Pendant que nous demeurâmes au dit lieu, les Jésuites donnèrent une chambre à M. Cavelier et au Père Anastase dans leur maison, et nous prîmes une petite chambre dans un canton, où les voyageurs en ont basti, lorsqu'ils vont en traite, où ils sont quelques fois obligez d'hiverner au dit lieu, outre que cet endroit est le rendez-vous et le passage de presque toute la traite des pelleteries. C'est pourquoy les dits Pères Jésuites y ont un bon et fort établissement, cet endroit estant comme une espèce d'entrepôt placé au milieu du chemin et où l'on se donne rendez-vous de plusieurs autres postes.

Les Sauvages qui sont audit lieu cultivent des terres où ils sèment du bled d'Inde, des fèves, des citrouilles, des melons d'eau et autres choses semblables : ce sont les femmes qui en ont toute la peine. Ils vendent leurs denrées assez cher. Le bled d'Inde et les autres choses n'y viennent pas si bien

que dans les pays que nous avons passez, en ce que le canton est plus froid et meschant, et ils n'ont pas lieu de se bien desgouter de la viande fraische, car ils n'en mangent pas fort souvent. Leur nourriture ordinaire ne consiste qu'en poisson et bled d'Inde. Ils ont assez d'industrie pour la pesche, laquelle est assez bonne dans ce canton. Il y a différentes sortes de poissons, qu'ils prennent avec des filets qu'ils font très-bien maillez, et, quoyqu'ils ne soient faits que de simple fil à coudre, ils ne laissent pas d'arrester les poissons qui pèsent plus de dix livres. Ils vont tendre leurs filets jusques à une lieue avant dans le lac, où ils laissent pour les retrouver des remarques, qui sont de certains morceaux de bois de cèdre qu'ils appellent *aquantiquants*, et qui servent comme de balises sur des ancrs. Ils ont des filets qui ont jusques à deux cent brasses de long et environ deux pieds de haut. Dans le bas des dits filets, ils y attachent des pierres pour les faire aller au fond, et au dessus ils y mettent des morceaux de bois de cèdre, que les François qui estoient pour lors au dit lieu nommoient des *flottes*. Ces sortes de filets se trouvoient tendus dans l'eau, comme des rets dans les grains, le poisson se prenant en passant comme les perdrix et les cailles. Les dits filets sont tendus quelques fois à plus de trente brasses d'eau de profondeur, et lorsqu'il vient des mauvais temps, ils sont en risque d'estre perdus. Comme ces lacs, quoyque très grands, ne laissent pas que de geler dans certains tems, l'on est obligé de faire des trous dans la glace pour faire passer les dits filets, que les Sauvages tendent par dessous la glace, où ils ont plus de peine; mais ils y sont contrainsts, n'ayant que cela pour vivre et pour assaisonner leur bled d'Inde ou sagamité, ce qu'ils font d'une manière assez

particulière : lorsque la dite sagamité ou bouillie est à moitié cuite, ils font cuire leurs poissons, ils en tirent les arestes, ensuite ils pilent la chair dans une pile, comme ils font le bled, et, le tout estant comme en paste, ils le meslent dans la sagamité, ce qui sert de graisse et de beurre et de tout assaisonnement. Il y a des poissons bien meilleurs les uns que les autres, et particulièrement celuy qu'ils appellent poisson blanc, qui est très bon et dure une partie de l'année : de sorte que voilà la meilleure partie de la nourriture de ce pays; et n'estoit le castor et les autres pelleteries qui viennent de costé et d'autre, je ne crois pas qu'on voulust prendre la peine d'y rester.

Nous passames le reste du mois et une partie de l'autre sans avoir aucunes nouvelles, ce qui ne nous accommodoit pas; nous avions l'avantage d'entendre tous les jours la sainte messe, et le reste du service les festes et les dimanches. Le 14 de Juin, il arriva quatre canots de Montréal, lesquels portoient des ordres de M. le marquis de Denonville, pour lors gouverneur du Canada. Les dits canots estoient commandez par le sieur de Portneuf, gentilhomme du pays. Des dits quatre canots, il en partit deux pour aller vers la Baye des Puans, où il y avoit encore des habitations de Jésuites et de François pour la traite : car il n'y a que la traite qui attire et qui puisse faire demeurer dans ces sortes d'endroits, qui sont tirant vers une rivière nommée Ouisconsin et vers la nation des Sioux, les quels sont situez sur le bord du fleuve Colbert. Les dits canots portoient des ordres à ceux qui estoient aux dits postes sur ce qu'ils devoient faire; les deux autres devoient s'en retourner, après avoir porté les mesmes ordres à un autre poste nommé le Sault de Sainte Marie.

Nous prîmes occasion de descendre avec eux, afin de nous servir d'escorte les uns aux autres, et, pour cet effet, M. Cavelier fit apprester ses deux canots, car il en acheta un au dit lieu, et, comme il estoit question de faire diligence, l'on ne pouvoit pas porter toutes les pelleteries. Le dit sieur les laissa donc à un particulier qui luy en fit son billet pour toucher l'argent à Montréal, et il prit seulement un nombre de robes de castors gras et les loutres dont j'ay parlé ci devant. Comme j'avois aussi gagné un paquet de castors pour venir jusques au dit lieu, et que je voyois que je ne pouvois pas l'emporter, je le laissay également à un autre qui descendit avec nous, lequel m'en fit pareillement son billet à payer à Montréal : je n'emportay que quelques loutres et une robe ou deux de castor qui servoient à me couvrir, et chacun songea à se préparer pour partir. Il y eut aussi un nombre de Sauvages qui, voyant nos préparatifs, nous firent dire que si nous les voulions attendre quelques jours, ils viendroient avec nous. En conséquence, l'on attendit un peu pour les laisser délibérer.

J'ay marqué que cette navigation est bien différente de celle que nous faisons dans nos canots de bois, car ceux-cy sont faits d'une simple escorce de bois de bouleau, mais fort proprement construits, encore qu'ils ne soyent cousus qu'avec des racines. Ils ne laissent pas de couster assez cher ; il y en a qui sont vendus jusques à 400 francs, et les moindres, cent escus en pelleteries et autres sortes de marchandises. Ils sont cependant fort fragiles, à moins que de sçavoir bien les conduire et d'entendre la manière de s'en servir. Enfin, nous fusmes prests à partir dans quatre canots, sçavoir : les deux du sieur de Portneuf et les deux de M. Cavelier. Nous estions

dix-huit personnes dans ces derniers et onze dans ceux du sieur de Portneuf.

XXII

DESCENTE ET SÉJOUR A QUÉBEC

Nous partismes le 20 du dit mois, après avoir pris congé des Révérends Pères Jésuites et autres qui restoient au dit lieu, et, comme les Sauvages n'estoient pas encore prests et qu'il faut peu de chose pour leur faire changer d'avis, on leur donna rendez vous à un lieu nommé Chibonany, proche d'une rivière que l'on nomme aux François, distant du dit endroit d'environ quarante lieues, et nous nous mismes en route, où nous ne fismes pas grand chemin. Le vent s'estant jeté devant, nous fusmes obligez d'arrester après avoir fait environ cinq lieues; le lendemain 23, nous ne fismes pas encore grand chemin, à cause du mauvais temps. Le jeudi 24, jour de Saint Jean, nous continuasmes nostre route, où, estant arrivés à un certain destour, le sieur de Portneuf nous quitta pour aller dans un autre poste, appelé le Sault de Sainte Marie, à la cheute d'un lac que l'on nomme Supérieur, et fut porter les ordres au dit poste, suivant qu'il les avoit receus de M. Denonville. Il nous donna rendez vous à un lieu nommé Tessalon, où nous arrivasmes le 25. Le lac Supérieur est plus garni d'isles que celuy des Illinois que nous avons passé cy

devant, et finit au droit de Missilimakinak, par un certain destroit; l'on nomme celui cy le lac Huron, car ils ont chacun leur nom et se communiquent les uns aux autres. Il y en a qui ont jusques à quatre à cinq cents lieues de tour.

Nous demeurâmes au dit lieu jusques au Dimanche 27, que le sieur de Portneuf arriva avec un canot de Sauvages du dit Sault de Sainte Marie. Il nous dit qu'il en venoit encore trois ou quatre derrière, sur l'avis que le dit sieur leur avoit donné qu'il y avoit un nombre de canots qui venoient ou devoient venir de Missilimakinak et qui nous devoient joindre, ainsi qu'ils en estoient convenus. Nous nous embarquâmes et poursuivîmes nostre route, où nous fîmes environ quatre lieues. Le lundi 29, nous ne fîmes pas grand chemin à cause de la pluye. Si nous avons trouvé de beaux pays par le passé, je puis dire que celui cy estoit fort meschant, et il seroit difficile d'en trouver de pire. Le mercredi 30, nous arrivâmes à Chibonany, où l'on avoit donné rendez vous aux Sauvages, que nous croyions y trouver, à cause qu'ils pouvoient avoir pris un autre chemin plus court que le nostre. Mais, comme ils n'y estoient point, l'on résolut de partir après les avoir attendus trois jours. Les quatre canots du Sault de Sainte Marie ne manquèrent pas de venir, et les Sauvages nous dirent que, si on vouloit ne point les abandonner, ils viendroient avec nous; on le leur promit, de sorte que nous partîmes le samedi 3 Juillet, environ dix heures du matin. Nous entrâmes alors dans la rivière que l'on nomme aux François, laquelle on monte pour gagner d'autres petits lacs, et par la suite gagner une autre rivière que l'on nomme la Grande Rivière. L'on peut prendre un autre chemin, où il n'y a qu'un portage en suivant les lacs, et le portage, qui con-

tient deux lieues, est à la cheute de l'eau de tous les lacs, que l'on nomme le Sault de Niagara, où feu M. de La Salle avoit fait construire une barque au dessus du dit Sault, laquelle a navigué dans les dits lacs, a passé devant Missilimakinak et s'est perdue au delà des Poutouatamis, sans que l'on peust sçavoir comment. Ledit sieur avoit aussi d'autres barques qui naviguoient dans le lac Ontario, surnommé Frontenac, à cause d'un fort que M. de Frontenac y avoit fait fortifier, situé sur le bord du dit lac, et ci devant nommé Catarakouy, duquel défunt M. de La Salle estoit propriétaire, l'ayant acheté. Les dites barques portoient les marchandises jusques au bas du dit Sault; on les embarquoit ensuite sur l'autre après le portage, ce qui auroit facilité le commerce; mais la perte de la dite barque rompit toutes ses mesures. Par le chemin que nous prenions, il y avoit jusques à quarante portages qui ne sont pas si longs, il est vray. Nous fismes le dit jour environ quatre lieues.

Le Dimanche 4, nous continuâmes nostre route, où nous fismes plusieurs portages, à cause des saults que nous trouvions et des rapides où il estoit impossible de naviguer. Si nous avions pu vivre de roches, nous aurions pu faire bonne chère, attendu que tous ces cantons ne sont presque autre chose; il n'y a presque point de terre. Il croist pourtant sur ces rochers des sapins et des cèdres, qui se nourrissent dans les veines des dites roches, et je ne crois pas qu'on puisse voir un plus meschant pays et plus aride. Le lundi 5, nous continuâmes nostre route, nous fismes encore deux portages et nous arrivâmes à un petit lac, nommé Tipingue, qui est le bout de la rivière, dont il seroit bien difficile de sortir, à moins que de sçavoir bien les chemins, à cause de quantité de destours qu'il

y a et de quantité de branches, qui vont à droite et à gauche et qui se ressemblent presque toutes. C'est pourquoy il seroit impossible d'entreprendre ces sortes de voyages, sans avoir des gens qui sceussent bien les chemins, outre que les saults et les rapides sont fort dangereux, en ce que, si l'on venoit à manquer les desbarquemens, une fois enfilé dans les cours de l'eau, quand on auroit mille vies, on n'en pourroit pas échapper, de la manière que tombent les eaux et veu la rapidité avec laquelle elles courent. Aussi plusieurs personnes ont péri dans ces sortes d'endroits, ce qui a fait donner aux dits saults les noms de ceux qui ont péri. Nous entrasmes dans le lac que j'ay nommé cy-devant, lequel a sept ou huit lieues de tour et prend son nom d'une nation qui habite sur son bord. Nous estions bien heureux d'avoir des vivres, parce que nous aurions beaucoup souffert. Il y a une grande différence de ce pays là à celuy que nous avons passé; nous ne vismes point les Sauvages qui habitent sur le bord du dit lac. Le 6, nous en sortis et entrasmes dans une espèce de rivière, au bout de laquelle nous fismes plusieurs portages, et trouvâmes les eaux qui avoient le cours de l'autre costé et alloient vers le Canada. Le Mercredi 7, nous continuâmes à marcher et nous entrâmes dans la Grande Rivière, après avoir fait plusieurs portages et d'autres rapides que nous sautasmes. Comme cette route se fait souvent, il n'est pas nécessaire que j'en fasse un récit particulier, pour ne pas me rendre ennuyeux. Nous continuâmes à marcher jusques au dimanche, que nous passâmes le reste des portages, et le Lundi 12, nous passâmes le Long-Sault et ancrâmes au bout de l'isle de Montroyal, où nous campâmes proche d'un fort situé audit lieu. Le Mardi 13, nous arrivâmes à un village nommé La

Chine, ayant appartenu à défunt M. de La Salle ; ce nom de La Chine lui avoit esté donné sur les prétentions que le dit sieur avoit de trouver le chemin de la Chine au travers des terres, ainsi qu'il avoit trouvé la mer du Sud.

Nous desbarquasmes au dit lieu et fusmes loger chez un des principaux habitans, nommé Cellerier. Le Mercredi 14, M. Cavelier partit du dit lieu et s'en fut à Montroyal, et nous demeurasmes au dit lieu jusques au Samedi 17, que nous arrivasmes aussi audit Montroyal, où nous demeurasmes jusques au 27. Nous trouvâmes au dit lieu M. le marquis de Denonville, gouverneur du pays ; M. de Noroy ¹, intendant, et autres officiers. Tous ces messieurs estoient audit lieu, à cause de la guerre que l'on avoit contre les Iroquois, en ce qu'ils estoient plus à leur portée. Nous fusmes saluer ces messieurs, sçavoir M. le marquis de Denonville et M. de Noroy, à qui nous fismes le récit du pays que nous avions passé, mais nous ne parlâmes pas de la mort de M. de La Salle, et nous la célasmes tousjours, pendant que nous fusmes audit lieu.

Les Sauvages qui nous avoient donné parole qu'ils viendroient, et que nous attendismes quelques jours à Chibonany, arrivèrent avec quelques pelleteries. Il sembloit qu'il y avoit eu quelque accommodement avec les Iroquois pour un certain temps ; mais l'on disoit que l'on n'avoit pas compris dans le dit traité les Nations-d'en-Haut, sçavoir les Illinois et Chaouanons, quoyque, suivant le rapport de plusieurs personnes, ils eussent très bien fait leur devoir dans la guerre ; mais comme je n'ay pas sceu positivement le dit traité ny les raisons que l'on a eues, je trouve plus à propos de n'en rien dire.

1. Champigny.

M. Cavalier s'estoit logé chez Messieurs du Séminaire, les quels sont seigneurs de la dite isle. Il y a, à environ une demie lieue de la ville, un village de Sauvages, lequel est fermé de pieux; les dits Sauvages estoient instruits par un de ces messieurs du Seminaire, nommé M. de Belmont, lequel s'estoit fait bastir une maison au dit lieu, où il faisoit cultiver de la vigne et des arbres fruitiers, quoyque je trouve que le pays soit bien froid; l'on nomme cet endroit la Montagne. Nous travaillâmes à nous rhabiller, et je fus bien heureux de m'estre procuré quelque chose pour ce sujet: car, s'il m'avoit *fallu attendre aux promesses*, j'aurois eu de la peine. Pendant que nous fusmes audit lieu, le nommé Tessier, cy-devant maistre de la barque, et dont j'ay parlé ailleurs, qui estoit de la religion prétendue réformée, fit abjuration sur l'advis qu'il avoit eu d'un chacun que cette religion estoit défendue et abolie en France. Il fit abjuration dans l'église du dit lieu, entre les mains de Messieurs du Séminaire. Comme nous avions encore trois Sauvages de ceux que M. Cavalier avoit amenez des Illinois, les autres n'ayant avancé si avant, il y en eut un qui demeura avec ceux de la Montagne. Le 27, une barque estant preste à descendre, nous nous embarquâmes dessus pour descendre à Quebec, sçavoir: le Père Anastase, le sieur Boisrondet, Tessier et les deux autres Sauvages. M. Cavalier resta audit lieu encore quelque temps pour ses affaires particulières, soit pour les pelleteries qu'il avoit fait accommoder à Missilimakinak, soit pour autres choses. Nous arrivâmes à Québec le 29, où le R. Père Anastase nous conduisit à son couvent, ainsi que l'on estoit convenu avec M. Cavalier en partant de Montroyal.

Le dit couvent est situé environ à une demi lieue de la ville,

dans un assez beau terrain, sur le bord d'une petite rivière, sur laquelle ils font venir tous les matériaux pour le bastir et autres choses nécessaires, par le moyen des barques. Nous fusmes fort bien receus du Rév. Père Gardien du dit couvent ainsi que des autres Religieux, lesquels tesmoignèrent bien de la joye de nous voir et d'apprendre des nouvelles de leurs Religieux et de M. de La Salle, que nous ne disions pas estre mort. Nous fusmes loger audit couvent pour éviter plusieurs questions que l'on auroit pu faire ; nous ne voulions pas, avant nostre arrivée en France, donner connoissance de ce qui s'estoit passé. Nous restasmes au dit lieu jusques à nostre départ, qui ne put estre aussi prompt que nous l'aurions voulu, à cause qu'il n'y avoit pas de navire prest à partir.

Le Vendredi 4, M. Cavelier arriva aussi avec le sieur Cavelier, son neveu. Il fut logé au Séminaire de Monseigneur l'Évesque; il y avoit deux évesques pour lors : M. l'abbé de Saint-Vallier y estoit arrivé depuis peu, à qui l'ancien avoit cédé l'évesché; ce fut le dit sieur qui fit donner une chambre à M. Cavelier, et il le faisoit manger avec luy. Nous le fusmes aussi saluer dans l'Évesché.

RETOUR EN FRANCE

Nous demeurâmes au dit lieu jusques au 21 Aoust, que nous prîmes place dans une barque pour aller joindre un navire qui estoit allé, chargé de morue, à une petite rivière nommée Matane, distante de Québec d'environ soixante lieues, où l'on avoit érigé une pesche pour faire sécher de la morue. Le dit navire appartenoit en partie au sieur Pachot, marchand de Québec, avec qui l'on estoit convenu du payement pour la traversée. Nous estions au nombre de dix-huit passagers, en ce qu'il y avoit un Père Jésuite qui repassoit aussi en France, nommé le Père Engelran, qui avoit six hommes avec luy, et nous, onze de nostre bande. Nous arrivâmes au dit Matane le Jeudi 26, à l'endroit du dit lieu où estoit la pesche, où nous mouillâmes, en ce qu'il estoit trop tard pour entrer dans la dite rivière. Le Vendredi 27, le pilote vint au point du jour avec la chaloupe du navire et cinq hommes, lesquels aidèrent à nous touer dans la dite rivière, pour embarquer à bord du navire les vivres qui estoient dans la dite barque pour nostre traversée, ce qui fut fait à midi. Nous restâmes au dit lieu jusques au 30 du dit mois, que nous sortîmes le matin et mouillâmes le travers du dit lieu pour attendre la chaloupe, qui estoit encore à terre. La pesche n'estoit pas si bonne qu'on se l'estoit promis, en ce qu'il n'y avoit pas eu de descharge pour le

dît navire. Cela fut cause qu'il fut obligé de charger du bois, sçavoir quelques pins et sapins, pour faire quelques masts et des vergues et autres manœuvres. La chaloupe estant arrivée, l'on solennisa la sainte messe, après laquelle on tira trois coups de canon, en ce qu'il ne s'en estoit pas encore dit sur ce navire; après quoy nous fismes route droit à l'isle Percée, où l'on avoit laissé quelques cuirs d'original. Nous y arrivâmes le jeudi matin, deuxiesme jour de septembre; nous y mouillâmes l'ancre environ à une lieue des habitations, qui sont au nombre de cinq. Une partie des passagers furent à terre. Il y avoit cinq ou six navires qui faisoient la pesche à la morue. Je fus du nombre de ceux qui furent à terre, quoiquy je fusse indisposé, ayant une espèce de pleurésie qui m'avoit pris dès Québec, et dont j'eus bien de la peine à me tirer.

Quoyqu'il y ait des habitations dans cette isle, elle est cependant un assez meschant pays et peu fertile. Il y avoit quelques champs, où les habitants avoient semé de l'orge, laquelle estoit passablement bonne. Cela n'est pas capable toutefois d'y faire habiter les gens qui y sont; mais ce qui les oblige d'y rester, ce sont les navires qui viennent tous les ans à la pesche, qui leur laissent tous quelque chose à leur départ. Il y avoit aussi une église que les Récollets y avoient bastie et où quelques Freres disoient la messe. Ce lieu fournissoit le couvent de Quebec un moyen des bastimens qui estoient audit lieu pour la pesche. Il y en avoit deux de Honfleur. Pendant que nous fusmes là, le capitaine de nostre bord, après avoir deschargé les orignaux, qu'il devoit laisser audit lieu, fit charger quelques futailles d'huile, comme aussi quelque nombre de morues, mais ils n'en trouvèrent que quatre ou cinq quintaux.

L'on appareilla le samedi 4, vers trois heures après midi. Nous fîmes route vers l'est-sud-est, et le lundi 6 nous nous trouvasmes à la vue de Terre-Neuve, esloignez d'environ neuf ou dix lieues; elle estoit au sud-est de nous. Nous fusmes pris de calme jusques au soir, que le vent frischit un peu, venant du sur-ouest; il ne dura pas longtemps. Le mardi 5 nous eusmes encore du calme; le 8, feste de la Nativité de la Sainte Vierge, le vent estant à l'est un quart sud-est, l'on mit le cap au sud quart sud-ouest, où nous continuasr la route jusques au soir. Le vent ayant varié, l'on fit plusieurs routes, lesquelles ne nous avancèrent pas grand chemin; le 10 nous eusmes encore le calme tout plat, qui dura tout le jour, et la nuit il s'éleva un peu de vent qui ne dura guère; le 11, sur les deux heures après midi, le vent s'estant jeté au nord-ouest, nous fîmes route à l'est-sud-est, mais sur le matin du 12 nous eusmes de rechef du calme. Nous aperceusmes un navire qui faisoit nostre route, esloigné de nous d'environ une lieue. Sur les neuf heures, il s'éleva un petit vent, venant du sud-est; nous fîmes route vers l'est-nord-est et toujours au plus près du vent. Sur le soir, nous aperceusmes jusques à six ou sept navires, ce qui nous fit juger que nous estions près du banc de Terre-Neuve et que les deux navires faisoient la pesche; sur les deux heures après minuit, l'on sonda et l'on trouva terre à vingt-cinq brasses d'eau. Nous mîmes costé à travers pour pescher, l'on prit environ un cent de morues, et le matin 13 nous aperceusmes jusques à quinze navires qui peschoient; sur les 8 heures du matin nous appareillâmes, le vent toujours du sud-est. Nous fîmes route du nord-est quart d'est; nous passâmes proche d'un des dits navires, et à la voix ils nous dirent estre du Havre-de-Grâce. Nous leur demandâmes

des nouvelles, ils nous dirent qu'à la partie de France, ils avoient veu prendre deux navires, estant environ à cent lieues ouest de la Rochelle, par un corsaire qu'ils croyoient Turc et qu'ils avoient veu brusler un des deux navires. Nous leur dismes que quelque corsaire, Anglois ou Hollandois, avoit pris un lieu nommé Cancau avec le fort et un navire qui estoit au dit lieu, ainsi que nous l'avions appris à l'Isle Percée. Ensuite de quoy nous prisms nostre route, et sur les dix heures, l'on pescha jusques à deux heures après midy, que le vent ayant un peu fraischi, nous poursuivismes nostre route au sud quart sud-est jusques au soir, que nous eusmes encore du calme avec des brumes et des pluyes, dont le canton n'est jamais guères exempt, estant plein de vapeurs, outre qu'il y faisoit froid. L'on pescha encore la nuit, où l'on prit bien deux cents morues, que l'on sala avec les autres. Ces sortes de poissons sont extrêmement gourmands, ils avalent tout ce que l'on jette du bord; c'est pourquoy l'on en prend une si grande quantité, en ce que l'on n'a pas plustost jeté la ligne au fond, qu'il l'en faut retirer, et l'on ne met à la dite ligne que quelque chiffe ou tripaille des autres, de manière qu'il n'y a qu'à tirer, ce qui ne se fait cependant pas sans peine ny fatigue, en ce qu'il faut toujours tirer et quelquefois vingt et trente brasses de profondeur, outre que, lorsque les morues sont grosses, elles sont malaisées à tirer haut, outre l'incommodité d'estre mouillez, et le froid, qui est encore bien incommode. Le 14, nous eusmes encore du calme jusques environ deux heures après midy, que s'éleva un vent de sud-surouest. Nous fismes route à l'est-sud-est toute la nuit, et sur le matin le vent retourra à l'ouest et bon frais. Nous continuasmes tousjours nostre route, et, sur les sept heures du

Le matin du 15, il passa un navire au devant de nous qui faisoit route vers le ouest-nord-ouest, à environ une portée de canon de nous; le dit jour nous arrivâmes sur le Grand Banc. Sur les deux heures après minuit nous passâmes proche d'un navire qui estoit costé à travers; le soir nous vîmes aussi un navire, environ à une lieue de nous, qui faisoit nostre mesme route, mais il demeura de l'arrière. Nous continuâmes nostre mesme route toute la nuit, quoyque le vent fust foible. Le 17, le vent s'estant jeté au nord et bon frais, nous continuâmes nostre route; mais le 18 il se rangea au sud-est, et est-sud-est. Nous fîmes route à l'est quart nord-est jusqu'au soir, qu'il se rangea sud. Il passa un navire environ à deux portées de fusil de nous, qui faisoit route à l'ouest. Le 19, le vent s'estant rangé au nord-ouest et bon frais, nous continuâmes nostre route. Sur les deux heures après midi, nous vîmes au vent de nous un navire qui avoit son pavillon dehors et faisant route au sud; on arbora aussi le pavillon de nostre bord. Il passa environ à demi lieue de nous, et le soir à la nuit nous eûmes calme tout plat. Le 20, nous vîmes dès le matin trois navires dont deux faisoient mesme route et l'autre estoit de l'arrière. Sur les cinq heures du soir, nous parlâmes à l'équipage d'un petit navire, qui nous dit qu'il estoit de Saint-Malo et venoit de l'Isle de Terre-Neuve, dont il y avoit huit jours qu'il estoit parti du port de Saint-Pierre, nous le laissâmes de l'arrière. Le 21 le vent s'estant rangé à l'est-nord-est et bon frais, nous fûmes obligez de mettre à la cape, le cap au sud, après l'avoir tenu toute la matinée avec nos deux pacfis; nous mîmes nostre grande voile pour nous soutenir, et, sur le soir, le vent s'estant rangé au nord, nous fîmes route à l'est-sud-est. Sur le minuit le vent calma. Le 22, le vent ayant un peu

fraischi, venant du ouest, nous continuasmes nostre mesme route, et sur les quatre heures après midi, il passa quelques brouillards, qui tirèrent le vent au nord-ouest. Sur le soir, il se remit au ouest, qu'il calma. Pendant ce temps nous continuasmes tousjours nostre route le cap à l'est-sud-est et bon frais. Nous mismes le cap au nord-est quart d'est jusques à midi, qu'il se rangea au nord-est et gros tems, ce qui nous obligea à mettre à la cape avec notre grande voile, le cap à l'est-sud-est, et, sur les deux heures après midi, le vent ayant fraischi, l'on fut obligé d'amarrer nostre grande voile sur le pont, et de nous laisser courir à masts et à cordes, et comme il venoit de grands coups de mer, l'on fut obligé de percer la chaloupe par le fond pour donner lieu de sortir à l'eau, qui pouvoit estre jetée dedans par quelque lame, dont elle pouvoit estre remplie ; et, sur les cinq heures après midi, le vent s'estant jeté au nord-nord-ouest et tousjours tourment, l'on fit porter la misaine et l'on fit route à l'est quart sud-est, et le soir, à la nuit, le vent ayant un peu modéré, l'on hissa le hunier, ensuite de quoy l'on fit porter la grande voile, de sorte que le 25 le vent s'estant un peu modéré, ainsi que la mer qui s'apaisa aussi, l'on fit porter le grand hunier et le perroquet d'artimon. Nous ne faisons pas grand chemin ; sur les deux heures après midi le vent se rangea au sud, où il dura jusques à onze heures de nuit, que vint un brouillard, mais qui ne dura guères. Le vent se jeta tout d'un coup au ouest-nord-ouest, mais foible jusques sur les sept heures du soir, qu'il se tira au sur-ouest et dura toute la nuit. Le 28, le vent continua tousjours de mesme, mais il fraischit un peu sur les neuf heures du matin. Nostre mast de misaine rompit au défaut de la hune, et la vergue endommagea un peu le haut du beau-

pré; tout le reste tomba heureusement à l'eau, sans endommager rien autre chose, et ce fut un bonheur qu'il ne tomba pas sur le tillac, où il auroit causé du désordre et auroit tué plusieurs personnes. L'on sauva tous les cordages, agrès et manœuvres. Nous demeurâmes costé à travers jusques à midi, ensuite de quoy, après que lon eut desgarni, l'on fit en sorte de faire porter la misaine, et nous reprîmes nostre route. Le 29, le vent se jeta au surouest, mais foible; pendant cela l'on affâta un mast de misaine, quoyque plus court et qui ne laissa pas de servir, et sur le midi, le vent s'estant jeté au sud et bon frais, nous continuâmes nostre route toute la nuit avec nos basses voiles. Le 30, environ cinq heures du matin, le vent ayant forcé venant du surouest et la mer estant grosse, l'on fut obligé de baisser nos hautes voiles, et nous continuâmes nostre route avec les basses. Sur le soir, nous vîmes un navire au sud-est de nous et faisant route vers le nord, tenant tousjours le vent.

Le 1^{er} Octobre, le vent varia plusieurs fois, ce qui nous obligea de faire plusieurs routes, et il se jeta derechef au ouest et ensuite au sud-ouest, où il dura le reste de la nuit. et le lendemain 2, le vent estant nord-ouest, nous continuâmes nostre route jusques environ quatre heures après midi, qu'il se rangea à l'ouest, où il resta toute la nuit. Le 3, le vent estant ouest et foible, nous ne fîmes pas grand chemin. Sur les trois heures après midi, nous descouvrimus cinq navires qui estoient au sud-est de nous, esloignez d'environ deux lieues, et faisant route vers le sud-surouest, et comme, suivant les estimes, nous croyions approcher de terre, cela fit que sur les quatre heures après midi l'on jeta la sonde; mais, n'ayant pas trouvé de fond, nous continuâmes nostre route

toute la nuit et mesme le 4 jusques environ neuf heures du matin, qu'il varia plusieurs fois, ce qui ne nous fit pas faire grand chemin; l'on sonda encore de rechef, où l'on ne trouva point de fond. Nous continuasmes tousjours à marcher. Le 5, le vent varia de plusieurs costez, et à midi l'on prit hauteur, où ayant trouvé que nous estions un peu sud, l'on fit route à l'est-nord-est, et sur les six heures du soir l'on jeta derechef le plomb, et l'on trouva fond à trente brasses d'eau d'un gravois roussâtre meslé de coquillages, ce qui fit croire aux navigateurs qui connoissoient le pays que nous devions estre vers le perthuis Breton; c'est pourquoy l'on serra les huniers et l'on mit à la cape jusques au jour; sur les deux heures, on sonda de rechef et l'on fit porter les voiles, et à cause que l'on trouva changement de fond, ce dernier estant d'un sable plus fin et d'une autre couleur, et comme le vent s'estoit rangé au nord, l'on appareilla et l'on fit route vers l'est, en sondant de temps en temps, où l'on trouva quarante et ensuite trente, du sable roussatre. Nous coutinuasmes nostre route, et le 8, sur les sept heures, lorsqu'il fut jour, nous eusmes connaissance de l'isle Dieu, laquelle nous demeura au nord-ouest.

Environ cinq à six lieues et sur les dix à onze heures, nous descouvrimes les terres d'Olonne, et sur les quatre heures du soir, la Tour des Baleines à la pointe de l'isle de Rhé. Nous costoyasmes ladite isle toute la nuit jusques au droit de la Flotte, et le 9 nous arrivasmes à la rade de Chef-de-bois, où nous mouillâmes, et fîmes ensuite desbarquer à la digue, pour aller logger à La Rochelle, où nous restâmes jusques au 15, que nous partîmes pour prendre droit au Mont Saint-Michel, où M. Cavalier avoit fait vœu d'aller, pendant les périls où nous nous es-

tions trouvez. Pendant que nous fusmes à La Rochelle, ledit sieur escrivit à M. de Seignelay nostre arrivée. Je m'estois offert de porter les nouvelles; mais il trouva plus à propos que ce fust luy-mesme, après le voyage. Le dit sieur avoit fait vœu d'aller en pèlerinage à pied à Nostre-Dame des Ardilliers, à Saumur, et de là au Mont Saint-Michel, pour rendre grâces à Dieu de nous avoir sauvez de tant de périls et dangers dans des pays inconnus et inhabitez, ainsi que de nous avoir preservez de tomber entre les mains des ennemis, avec lesquels l'on commençoit à avoir la guerre.

Nous partismes donc le dit jour 15 pour, Dieu aidant, achever le dit voyage; nous fusmes loger à Marans. Le 16, nous passasmes à Fontenay et fusmes loger à Parthenay, le 17 à la Menaudière, le 18 à Thouars, et le 19 à Saumur, où nous demeurasmes. Le 20, le Père Anastase prit la route de Paris par les couvents, où ils ont leur giste asseuré. Soit que M. Cavelier eust voulu espargner la despense, ou que le dit Père ait eu quelque autre raison, dans la quelle je n'entre point, il prit sa route, ainsi que le sieur Boisrondet, dont j'ay parlé ailleurs, natif d'Orléans. Ce dernier avoit un petit Sauvage esclave, que l'on luy avoit donné aux Illinois; chacun prit donc de son costé.

Nous partismes du dit Saumur le 21 Novembre, au nombre de sept, sçavoir : M. Cavelier et Monsieur son neveu, du mesme nom, le fils d'un nommé Cellerier, avec un autre, nommé Grevel, fils naturel de M. Crevel, lequel estoit venu voir s'il pouvoit trouver quelques secours de son père. Les deux Sauvages que nous avons pris aux Illinois et moy nous reprismes nostre route.

Nous fusmes loger à un village nommé le Rosier, le 22 à

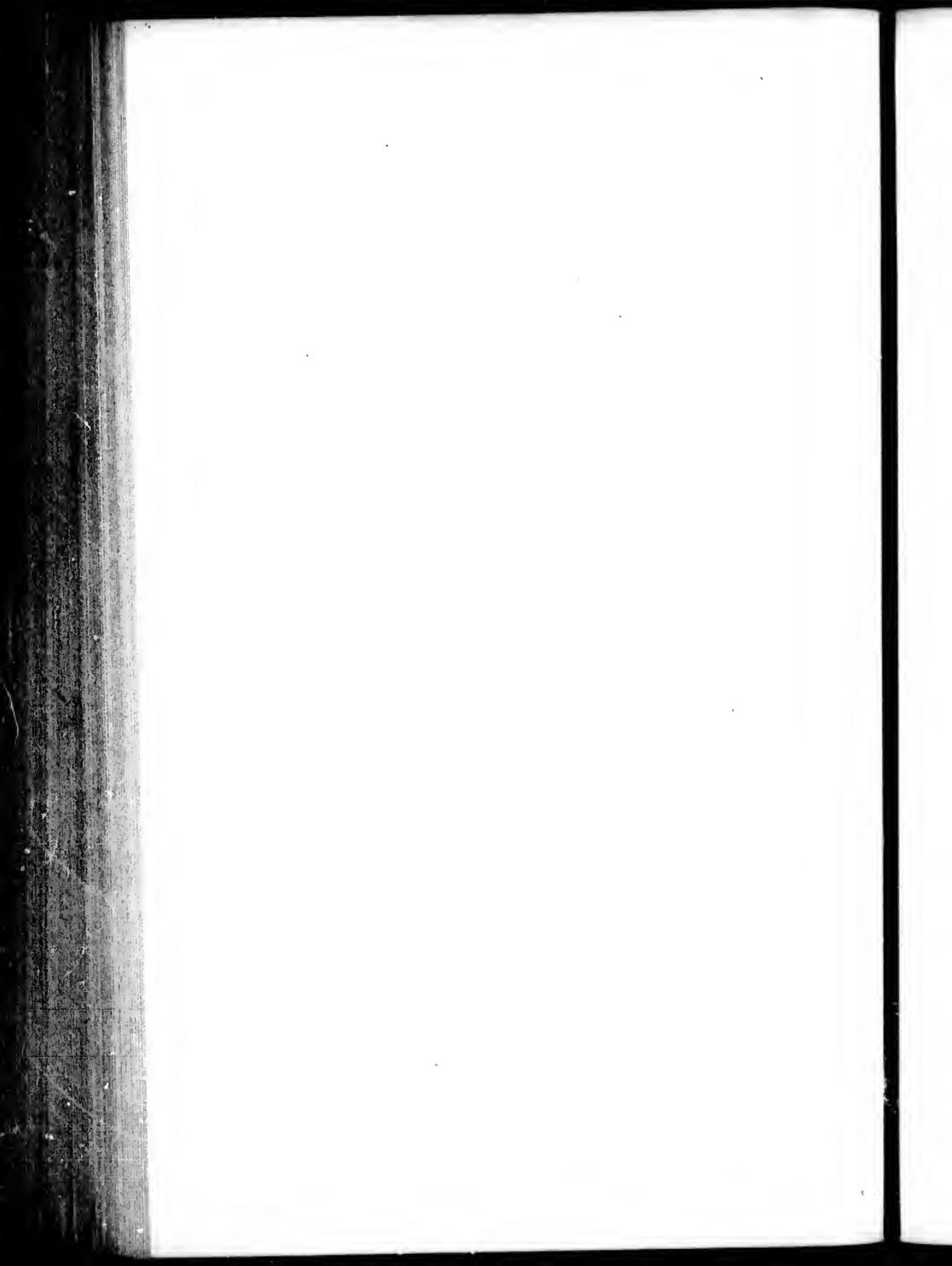
Espinard, le 23 à Chasteaugontier, le 24 à Entrasme, le 25 à Laval, le 26 à Dampierre, le 27 à Saint-Jame, et le 28 nous arrivâmes au Mont Saint-Michel, où nous demeurâmes jusques au lendemain, que nous fusmes loger à Avranches, le 30 au Pont-Farcy, le 31 à la Blanche Maison, le 1^{er} Novembre à Caen, où nous séjournâmes; le 3 nous fusmes à Nostre Dame de la Délivrance, d'où nous fusmes loger à Savenel; le 4 au Pont l'Évesque, le 5 à Beuzeville, à cause de la pluye; le 6, nous passâmes au Pont-Eau-de-Mer et fusmes loger au Bourg Achard, et le 7 nous nous embarquâmes à la Bouille et arrivâmes à Rouen sur les six heures du soir, où nous apprîmes quelques changements que la mort avoit faits depuis notre départ. Il fut question de songer à se rhabiller une seconde fois, attendu que l'habit que je m'estois donné en Canada n'estoit que de breluches (*sic*) et fort léger. C'est pourquoy j'appliquay ce que j'avois de reste. M. Cavelier partit trois jours après pour Paris, rendre compte à M. le marquis de Seignelay de ce qui s'estoit passé dans le voyage. Il me recommanda de garder le secret de la mort de M. de La Salle, jusques à ce qu'il en eust donné avis et informé M. de Seignelay, ce qui m'obligea d'aller à la campagne, pour n'estre pas obligé de rendre raison à plusieurs personnes, les quelles avoient des parents dans le dit voyage, et qui y estoient morts; ce qui ne m'a pas esté avantageux, en ce que quelques amis m'auroient procuré quelque chose, si je les avois veus, et que je leur eusse proposé le fait. Mal à propos pour moy, je me suis trop lié à des gens qui se sont moquez dans la suite; mais il faut louer Dieu de tout.

VI

DERNIER MÉMOIRE

ET DERNIÈRE LETTRE DE CAVELIER DE LA SALLE.

1686-1687.

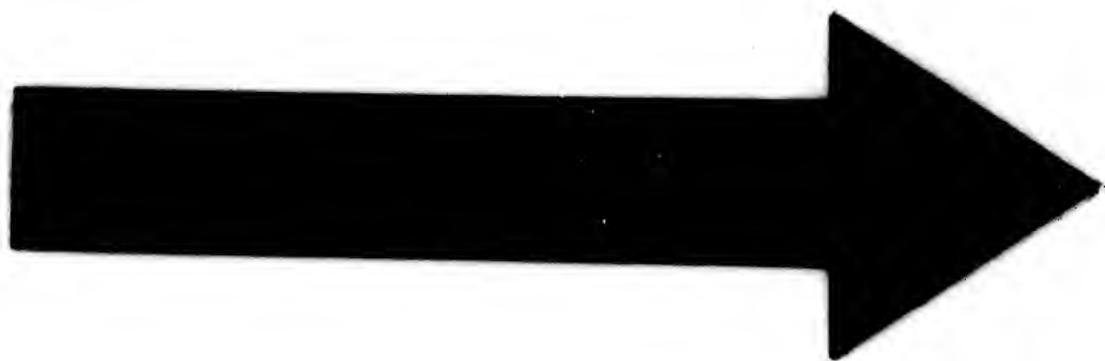


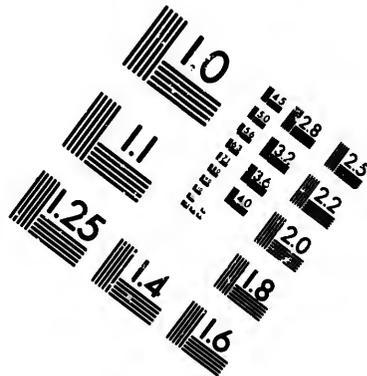
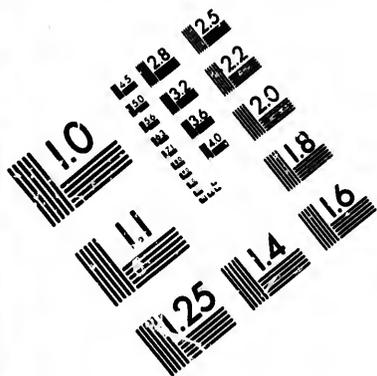
PROCÈS-VERBAL FAIT PAR LA SALLE

AVANT DE CONDUIRE SON FRÈRE AU MISSISSIPI.

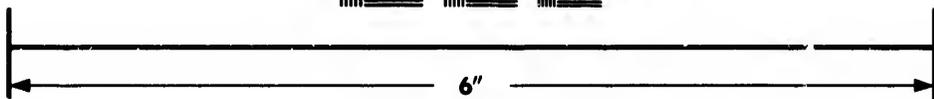
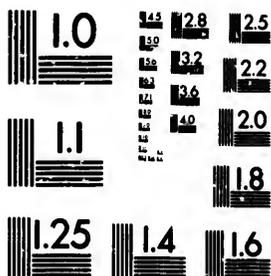
18 Avril 1685

Après le départ du vaisseau du Roy *le Joly*, le 12 Mars 1685, le sieur de La Salle s'occupa jusqu'au vingt-quatriesme du mesme mois à recueillir les débris de la fluste *l'Aimable*, à charger la *Belle* et à faire un retranchement pour mettre à couvert ce qu'elle ne pouvoit emporter. Mais comme ce lieu luy paroissoit incommode, parce qu'il estoit exposé aux insultes des Estrangers, manquant des choses nécessaires à le fortifier, et les gens qu'on y pouvoit laisser estant presque hors de deffense, soit par la fatigue du voyage, soit par les maladies où leurs dérèglements les faisoient tomber, il résolut d'en chercher un plus seur et où il y eust de l'eau douce, du bois et de la terre propre à cultiver, dont on manquoit à l'embouchure de la baye. Y ayant laissé pour commandant le sieur du Moranger, quoyque blessé, et le sieur Joustel, le R. P. Anastase, Recollect, et le sieur Legros pour commissaire, deux chirurgiens avec les vivres et les médicaments nécessaires pour cent deux personnes qui y restoient, il partit pour cela, le 24 Mars, avec les RR. PP. Zénoble et Maxime,





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 2.8 2.5
2.2 2.2
2.0

10

Recollectz, son frère et le sieur Chef de ville, ecclésiastiques de Saint-Sulpice, et quarante-sept hommes, embarquez dans quatre canots et la chaloupe de la *Belle*.

Ils arrivèrent le 2 Avril dans une petite rivière, qui a sa descharge au fond de la baye, du costé du nord-ouest, à dix-huit lieues de l'emboucheure; l'eau en estoit douce. Il y avoit des bois par endroits et de la terre, qui paroissoit assez bonne. La chasse promettoit de grandes douceurs, parce qu'on y avoit quantité de bœufs sauvages, de coqs d'Inde, de perdrix, de lapins, d'outardes. Il y avoit aussi des lièvres, des canards, des tourterelles, des chevreuils et beaucoup de poisson. Il y laissa une partie de son monde, à dessein de s'y establir, s'il ne trouvoit pas d'endroit plus commode et d'où la barque *la Belle* peust approcher de plus près, et visita, jusqu'au 22 Avril, les costes de la baye; mais la trouvant partout également plate, il s'arresta à cette rivière, quoyque la barque n'en peust approcher que de douze lieues, et qu'il fallust se servir de pirogues pour la descharge et le transport.

Cette voiture estoit fort incommode, parce que, n'ayant que quatre petits canots qui portoient au plus 1,500 pesant, et que les vents ou brise ordinaire les emeschant de marcher lorsqu'ils se levoient, les voyages estoient de quinze jours, tellement qu'en un mois on ne pouvoit descharger que six tonneaux des cinquante que la *Belle* portoit. Cela eust tiré en une grande longueur, si le sieur de La Salle n'eust fait porter incessamment à terre, vis-à-vis la *Belle*, qui n'en estoit qu'à une lieue, toute sa charge, qu'on conduisoit ensuite à la rivière, pendant que la barque retournoit quérir ce qui estoit au deuxiesme camp, à l'emboucheure de la baye, d'où elle ne fut de retour que le 16 de Juin.

On donnoit aux soldats neuf livres de pain pour sept, de la viande ou du poisson, que la pesche fournissoit en abondance; on prenoit tout le soin possible des malades, à qui on n'espargnoit ny soulagement ny remèdes; mais cela n'empescha pas qu'il n'en mourust beaucoup et à ce camp et dans la *Belle*, dont on en mena plusieurs moribonds, qui vinrent finir leurs jours à la dite rivière. La cause estoit que les soldats, levez à Rochefort, ayant presque tous esté pris à la porte des esglises, où ils avoient gucusé toute leur vie, estoient incapables de discipline, et, malgré les défenses et les punitions, mangeoient des fruits, des herbes et d'autres vilenies, dont l'effet estoit si violent que les remèdes y estoient inutiles, sans que l'exemple de ceux qui mouroient rendist les autres plus sages.

En effet, tandis que ceux qui avoient accompagné le sieur de La Salle furent occupez à travailler à l'establisement, où on les empeschoit d'escarter, pour chercher de ces meschantes nourritures, pas un ne tomba malade; mais lorsqu'on fut obligé de leur donner les canots à conduire, ils trouvoient partout de ces fruits et se desroboient la nuit pour en manger, ou bien consommoient mal à propos dans les premiers jours l'eau douce qu'ils emportoient par tout leur voyage, plutost que de se contraindre à endurer la soif jusqu'aux lieux où il y en avoit le long de la coste. Ils en beuvoient de salée et ne manquoient pas de revenir languissants ou parfois mouroient en chemin. Cependant il en falloit renvoyer d'autres en leur place, qui revenoient au mesme estat que les précédents, sans que le péril peust modérer leur intempérance.

On ne doit pas attribuer ces maladies à l'air du pays, qui est très-bon, puisque ceux qui en ont esté attaquez ont presque

tous reconnu qu'ils mouroient par ces sortes d'excès. En effet, quoyque ces meschantes nourritures deussent, ce semble, engendrer de la corruption dans un pays chaud, on n'y a veu aucune apparence de pourpre ny de venin, non pas mesme de fièvre que très-rarement, mais seulement des effets de la violence extraordinaire de ces fruits et de la corrosion de l'estomac par l'acrimonie de l'eau salée, qui empeschoit la digestion et faisoit mourir étiques les gens qui mangeoient extraordinairement, jusqu'à la mort, de très-bonne nourriture comme vin, pain, bouillon, viandes fraîches, sans y espargner les confections les plus précieuses, dont on avoit bonne provision. Ce mal alla si loin qu'il emporta plus de la moitié du monde avant la fin de Juillet, et les matelots particulièrement, qui, estant plus souvent en voyage, se remplissoient plus souvent de ces vilénies, tellement qu'à peine en restoit-il deux en estat de manœuvrer. Le capitaine mesme en mourut.

Les vers avoient tellement endommagé le bordage du bas, qu'il falloit pomper continuellement. Les ouvriers que le sieur Massiot avoit engagez pour le sieur de La Salle estoient ou morts ou malades, et tous incapables de leur métier, tellement que le sieur de La Salle fut obligé de leur tracer leur ouvrage et d'estre luy-mesme le charpentier de la maison qu'il a fait bastir. Les Sauvages firent pendant ce temps diverses tentatives où ils furent toujours obligez de fuir. Quatorze d'entre eux ayant attaqué trois de nos chasseurs, se retirèrent après avoir perdu leur capitaine; mais le 29 de Septembre ils surprirent un soldat qui s'estoit dérobé sans armes du poste pour aller chercher quelques racines au delà d'un bois un peu esloigné, le tuèrent et s'enfuirent dès qu'ils se virent poursuivis.

Sur la fin d'Octobre, le bastiment estant en estat, et les bourrasques du mois d'Aoust passées avec les plus grandes chaleurs, on creut pouvoir remonter le Mississipi et exécuter le reste de l'entreprise. Pour cela on chargea dans la *Belle* 4,000 livres de viande sèche et 800 livres de graisse, outre 800 livres de lard, 2 livres de beurre, 6 barriques de vin, 4 d'eau-de-vie, 3 de vinaigre, du sel, de l'huile et 108 quintaux de pain ou de farine qui y estoient desjà. On y chargea tous les coffres, hardes, papiers, ustensiles, linge et vaisselle tant du sieur de La Salle que des ecclésiastiques, officiers et particuliers de sa compagnie, toutes les marchandises qui estoient, plus de 2,000 livres en or, les armes, outils, canons, 4 milliers de poudre, prez de 5 milliers de plomb, les pétards, la forge et tout ce qui estoit nécessaire pour son dessein.

Le sieur Joustel demeura pour commander au poste, d'où le sieur de La Salle partit le dernier Octobre avec cinquante hommes, sans compter vingt-sept qui estoient dans la *Belle*, à dessein de visiter toute cette baye et voir si *elle estoit continue à celle dans laquelle le Mississipy se descharge, avant que de passer outre.*

Pour le faire plus exactement, il résolut de marcher en canot le long des costes, pendant que la barque tiendroit le large, pour ne la pas risquer, et mouilleroit tous les soirs vis-à-vis le lieu, où le sieur de La Salle camperoit. A son arrivée au lieu où elle l'attendoit le 2 Novembre, il apprit qu'il y avoit aux environs quantité de Sauvages ennemis. Il en alla forcer quatre cabanes qu'il deflit luy vingtiesme, et à mesme temps le sieur du Moranger osta de force à sept ou huit Sauvages, suivi seulement d'un homme, la chaloupe de la *Belle*, qu'un

coup de vent avoit emportée. On trouva parmi leurs despoilles de grands points d'Espagne, semblables à ceux que les flibustiers ont apporté de la Vera-Cruz, des boutons d'or, un chaquet de coco avec de petites houppes en broderie d'or, des médailles de Saint-Jacques, un soulier et deux espées espagnoles et de la toile bleue, bordée de dentelles.

Le sieur de La Salle, ayant esté arrêté des vents, ne peut revenir de la poursuite des Sauvages qu'après huit jours. Il trouva à son retour plusieurs des trente hommes qu'il avoit laissez au camp, malades à l'extrémité pour avoir mangé de ces fruits dont on a parlé. Il en mourut une partie incontinent après, et comme le rivage de la baye est rempli de ces sortes de pommes, il jugea à propos d'entrer pour quelque temps, afin d'esloigner ce qui restoit en santé de la cause des maladies et de restablir ceux qui n'estoient point encore désespérez. Cela réussit par la nourriture que la chasse fournissoit.

Cependant, pour ne point perdre de temps, on envoya ordre au pilote de la *Belle*, qui en avoit le commandement après la mort du capitaine, d'envoyer le maistre de la mesme barque, nommé Texier, avec cinq bons hommes bien armez, sonder devant le bastiment qui suivoit la chaloupe, tant qu'il le pourroit seurement, afin que ceux qui la conduisoient peussent coucher tous les jours à bord, sans péril d'estre surpris par les Sauvages. Au lieu de suivre ces ordres, le pilote y vou'ut aller luy-mesme, sans faire suivre le navire, et coucha à terre avec ses gens, à plus de cinq lieues de là, ne prit aucune précaution et laissa les armes qu'il avoit dans le canot esloigné de plus d'une portée de fusil. Il devoit cependant se défier d'un grand nombre de ces barbares, dont les pistes toutes

fraîches estoient imprimées sur le sable où ils venoient de passer, ils ne manquèrent pas ainsy d'en estre découverts et massacrez la nuit, en dormant.

Le sieur de La Salle devina bien ce qui estoit arrivé, n'en recevant aucune nouvelle pendant tout le mois de Décembre. Il partit pour les chercher le trentiesme de ce mois et trouva leurs corps. Après leur avoir fait rendre les derniers devoirs, il s'avança jusqu'à une pointe au milieu de la baye, et, n'ayant point trouvé d'eau douce, ny à deux lieues au delà, où il en fut chercher luy troisieme, il résolut d'achever par terre son voyage, afin que l'eau salée et ces fruits pernicieux n'achevassent pas de perdre le reste de ses gens.

Il fit, avant que de partir, placer onze barriques d'eau douce dans la barque, afin qu'on n'y en manquast pas. Il fit (*texte déchiré*) tout ce qu'il y avoit chargé, y envoya tout ce dont il n'avoit pas absolument besoin. Ceux de sa suite firent le mesme pour estre moins embarrassés dans le voyage, ne prenant que le moins qu'ils purent de munitions. On jugea à propos d'y laisser les nommez Guichard, La Jeunesse, Meunier, Turpin, Fontaine et Ruiné, avec ordre de les mettre aux fers, quoyque par leurs vols, désertions ou complots, ils eussent mérité une peine plus sévère. On laissa la conduite du bastiment au nommé Texier, que M. Talon, commissaire de la marine, avoit mis dessus pour maistre à Rochefort, avec ordre de s'avancer le plus qu'il pourroit dans la baye, et on donna la charge de ce qui y estoit embarqué au sieur Planterosse, qui n'avoit, non plus que le maistre, aucun sujet de mescontentement.

Le sieur de La Sablonnière, qui avoit dissipé à Saint-Domingue la pluspart de ses hardes à des divertissemens indignes

de sa naissance, avoit continué pendant tout son séjour à ne rien faire de sa charge, demandant publiquement d'estre interdit, afin de n'estre plus obligé à aucunes fonctions et avoir plus de loisir à s'entretenir avec les valets et les enfans. On avoit esté obligé de ne luy fournir, après qu'il eut consommé les vivres du Roy, que précisément ce qui luy estoit nécessaire, parce qu'il s'amusoit à en trafiquer. Ne voulant donc pas se démentir, tant lorsqu'on poursuivit les Sauvages que dans cette occasion, il pressa qu'on luy permist de rester à la *Belle*, alléguant quelques maux qui l'empeschoient de marcher et qui estoient les restes de ses plaisirs passez. Il fallut le luy accorder.

Le sieur de La Salle escrivit à bord qu'encore qu'il espérait estre de retour dans dix jours, on ne s'estonnast pas s'il tarδοit davantage, et qu'ils eussent à l'attendre; mais apparemment ils avoient desjà comploté ce qu'ils ont exécuté incontinent après son départ, le sieur de La Sablonnière ayant achepté l'habit du contremaistre, payable en France. Quoy qu'on ne sçache pas de quelle manière cela s'est exécuté, il y a lieu de croire que ceux du complot ont coupé le cable ou de nuit ou pendant un coup de vent, pour faire entendre à ceux qui n'en estoient pas la nécessité d'appareiller.

Mais outre qu'il n'y a pas d'apparence que ce cable, qui ne servoit par ce bout-là que depuis trois semaines, eust manqué d'abord, l'autre bout ayant tenu le bastiment prez d'une année entière et pendant une fort grande tempeste, ils estoient à l'abry des vents qui pouvoient les presser d'appareiller et pouvoient s'y mettre encore davantage, en relaschant au lieu d'où ils estoient partis.

Ils y pouvoient mouiller des canons, comme ils avoient fait une autrefois, donner cependant advis à ceux qui restoient dans l'Establissement, qui seroient venus avec leurs pirogues aider à mettre à terre les vivres, marchandises, armes, argent, hardes et autres choses, dont ils sçavoient que ny le sieur de La Salle ny ceux de sa suite, ny ceux qui estoient à l'Establissement ne pouvoient se passer. La saison estoit la plus favorable et la moins venteuse de l'année; ils pouvoient au moins louvoyer bord sur bord quelques jours et tirer quelques coups de canon, qu'ils sçavoient qu'on entendoit du poste, d'où on auroit esté à eux. Enfin, quand, à toute extrémité, ils auroient esté obligez de sortir de la baye, les vents du sud-est, qui règnent presque tousjours, leur estoient favorables pour rentrer avec bien moins de risques qu'ils n'en ont couru, entreprenant un grand voyage sans ancres, sans matelots, et mettant ainsy dans la nécessité de périr tous ceux dont ils emportoient le bien et les provisions. Le sieur Duhaut, de retour après dix-huit jours, ne trouva plus la *Belle*, où il arriva longtemps avant le sieur de La Salle, qui ne put se rendre là où il pensoit la trouver que le 15 Mars, trente-cinq jours de pluye ayant retardé son voyage et l'ayant obligé presque *tousjours à marcher dans les bois et les campagnes noyées, et à passer plus de trente rivières jusqu'à Mississipy*, où il arriva le 13 (18?) Février¹. La difficulté des chemins

1. Notre ami M. Francis Parkman possède le manuscrit d'une relation de l'abbé Jean Caveller autre que celle que nous avons donnée. Incomplète comme la nôtre, elle présente toutefois sur ce voyage des détails intéressants, dont nous reproduisons, d'après l'édition de M. Shea, quelques passages essentiels pour l'intelligence du procès-verbal de La Salle.

Ayant quitté cette nation (située à dix ou douze jours de marche de la baye Saint-Louis), nous courusmes durant deux mois à la recherche de nostre fleuve, sans espérance de le trouver, ne trouvant que des Sauvages, dont les

ayant usé toutes les hardes et consommé les munitions que le sieur de La Salle et ses gens avoient porté dans le voyage, ils se trouvèrent réduits à une grande extrémité par le départ de la *Belle*; ils y perdoient tout ce qu'ils avoient et luy particulièrement, et se voyoient sans vivres et sans munitions, dont ils avoient besoin non-seulement pour vivre de chasse, mais encore pour passer au nombre de huict à travers les ennemis, dont il voyoit les fumées pendant plus de quarante lieues qu'il

manières nous tenoient dans des perpétuelles méfiances; nous n'osions faire de séjour en aucun endroit, de crainte de quelque surprise. Les continuelles marches, la rigueur de la saison et les craintes que nous avions conceues dea manières réservées et méfiantes des Sauvages nous firent essayer des fatigues qu'il me seroit difficile d'exprimer.

Au commencement de Février, nous trouvâmes une rivière assez large, que mon frère crut estre le Mississipy, quoy qu'elle eust un cours qui alloit à un rumb de vent opposé au sien; nos sentiments furent différents; nous suivîmes ses bords pendant deux jours, sans trouver ny gens ni bestes.

Quelques jours après, ayant aperçu un village, nous jugeâmes à propos de faire une décharge de coups de fusil, avant que d'y entrer, afin d'espouvanter et faire fuir les Sauvages et prendre ensuite dans leurs cabanes du bled d'Inde, dont nous avions besoin. Cela ayant esté exécuté, nous leur laissâmes le payement sur le lieu mesme, après quoy nous sortîmes pour continuer nostre recherche.

A peine avions nous fait une lieue, que nous aperçûmes deux Sauvages qui courroient sur nos pas. Nous crûmes d'abord que ceux du village, charmez de la beauté des couteaux, des ciseaux et des aiguilles que nous leur avions laissez en payement, les avoient députez pour les ramener chez eux; mais nous fusmes fort surpris lorsque nous vîmes que ces Sauvages, se jetant sur mon frère, pensèrent l'estouffer à force de l'embrasser, dans le transport du plaisir qu'ils avoient de le revoir. C'estoient deux Chaouanons, des trois que mon frère perdit lorsqu'il descendit à l'emboucheure du Mississipy par la rivière des Illinois. Ils nous dirent que leur camarade estoit malade dans le village, où ils nous prièrent de retourner, nous assurant de l'humanité et de la bonne foy des habitans. Mon frère ressentit un véritable plaisir de le retrouver, et, dans l'espérance d'apprendre d'eux ce qu'il souhaitoit, il n'eut pas de peine à se résoudre à les suivre. Ils nous menèrent d'abord à leur cabane, où nous trouvâmes leur camarade. Ils nous y firent loger, attendant qu'on nous en eust préparé une plus grande près de celle cy.

Ils nous contèrent qu'estant allez à la chasse, lors qu'ils estoient au service de mon frère, ils y avoient esté enveloppez et pris par trente ou quarante guerriers du village où nous estions alors, lesquels les menèrent chez eux sans les lier; que toute cette nation, et mesme leurs allies, les avoient fort honorez et tenus pour quelque chose de plus que des hommes, à cause de la propriété de leurs fusils; qu'ils admiroient de voir qu'ils tuoient un bœuf à cent pas de loin et plusieurs coqs d'Inde d'un seul coup; mais que la munition leur ayant manqué, et ces peuples les ayant pressez d'en faire d'autre, s'estoient enfin mocquez d'eux, parce qu'ils n'en avoient pas le

falloit faire pour arriver à l'Établissement, avec deux livres de poudre au plus. Le péril de ceux qui estoient restez derrière n'estoit pas moindre. Il ne leur restoit pas davantage de munitions, et ils estoient obligez de faire divers signaux pour en retrouver deux qui estoient esgarez, ce qui donnoit à connoistre de loin aux Sauvages le lieu où ils estoient ; mais l'espérance de trouver à la *Belle* et du secours et des munitions les rendoit moins défiants.

Estant arrivé au poste le 24 Mars, il leur envoya aussitost du secours et des munitions, et ensuite fut luy-mesme les prendre

secret. Ils nous dirent aussy qu'ils s'estoient mariez dans ce village et qu'ils n'avoient point eu de peine à en apprendre la langue. Ils nous menèrent ensuite dans une grande cabane, où nous fusmes logez commodément.

C'est de ces trois Sauvages que nous apprismes que nous n'estlons estoignez que de quarante lieues de la mer ; que les Sauvages chez qui nous estions faisoient la guerre à d'autres qui avoient relation avec les Espagnols, estoignez de la mer d'environ cent trente lieues ; qu'il y avoit une rivière à trente lieues de nous, plus belle que le Mississippi, et deux autres à quinze ou vingt lieues, dans lesquelles on trouvoit l'or en gros grains et en poudre ; que les Sauvages s'en servoient seulement à faire des colliers et des bracelets, mais qu'ils les estimoient moins que certaines pierres rouges qui leur servoient pour le mesme usage.

Après qu'ils nous eurent raconté toutes ces choses, mon frère voulut les engager à le suivre pour retourner à leur patrie ; mais ils luy respondirent qu'ils n'estoient pas assez dénaturez pour abandonner leurs femmes et leurs enfans ; que d'ailleurs, estant dans le pays le plus abondant, le plus sain et le plus pacifique du monde, ils manqueraient de jugement s'ils le quittoient, et s'ils s'exposoient à se faire assommer par les *Isinois* ou brusler par les *Iroquois* sur la route, pour aller dans un autre où les hivers estoient d'un froid insupportable, les estes sans gibier et les peuples tousjours en guerre ; mais que si les François bastissoient ou établissoient quelque colonie dans le Mississippi, qu'ils s'en approchoient et qu'ils auroient le plaisir de leur rendre des services considérables.

Environ la fin de Janvier, nous nous séparasmes de nos braves Chaouanons, qui ne purent pas nous accompagner jusques au Mississippi, de crainte qu'on les soupçonast de vouloir nous suivre, mais ils engagèrent dix ou douze guerriers à nous conduire. Le 10^e Mars nous reconnusmes le fleuve du Mississippi, où nous laissasmes quelques hommes dans un petit réduit de piquets, que nous fismes nous mesmes, et, retournant sur nos pas, nous repassasmes par le village de nos Chaouanons, où nous fusmes regalez autant que ces bonnes gens le pouvoient faire, et, continuant nostre marche, nous nous rendismes à la baye de Saint-Louis le 30^e du mois de Mars 1685.

à quinze lieues de là pour découvrir des nouvelles de la *Belle* ; mais, ayant exactement suivi la coste, sans trouver aucune apparence de naufrage, il ne douta plus de la conjuration.

Ne voyant donc plus d'espérance de rien entreprendre, estant dénué de toutes choses, ny mesme de faire sçavoir en France de ses nouvelles, il se voit obligé, au lieu de repos nécessaire après tant de fatigues, d'aller par terre en la Nouvelle France, faute de gens capables de remonter en canot le Mississipy, et faire à pied un voyage de cinq cents lieues, suivi seulement de son frère, du R. P. Anastase, Recollect, et de quinze autres personnes, la plupart officiers qui se sont offerts volontairement à partager la peine et les périls de ce voyage pour sauver l'Establissement, duquel ils reconnoissent que la France peut retirer de grands avantages.

Dont est et de ce qui dessus a esté dressé le procez verbal signé de nous et des soubzsignez, au poste basty dans la baye Saint-Louis, le 18 Avril 1686.

 II

LA SALLE, APRÈS AVOIR CONDUIT SON FRÈRE

 AU MISSISSIPI, DOIT RETOURNER A LA BAYE SAINT-LOUIS.

*Extrait des remarques et réponses
de l'abbé Jean Cavalier aux articles du Mémoire
de M. de La Forest.*

Rien de moins vray que ce qu'on luy fait dire, c'est à sçavoir que le sieur de La Salle estoit parti de la baye de Saint-

Louis pour se rendre en France. Il avoit seulement résolu d'accompagner son frère jusques au fleuve Mississipi, et, l'ayant trouvé, de s'en retourner à son poste, et son frère devoit remonter le fleuve Mississipi pour passer en France.

III

LA SALLE CHARGE TONTY DE SUBVENIR
AUX FRAIS DU PASSAGE DE L'ABBÉ CAVELIER EN FRANCE.

Lettre de Cavelier de La Salle.

Monsieur, j'ay prié mon frère de passer en France pour rendre compte au Roy des affaires dont il m'a chargé. Je vous prie de luy donner tout ce qu'il demandera pour les frais de son voyage et de quatre personnes que j'envoie avec luy. Je désire aussy qu'il emmène deux Chaouanons; de plus, vous luy payerez en castor 2,652 liv., que je luy dois pour argent qu'il m'a presté à mon dernier embarquement Si vous n'avez pas assez de castors, vous y suppléerez par des permissions, que vous luy donnerez de venir traiter au fort. Il vous dira toutes choses.

Je suis vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

DE LA SALLE.

Au camp proche de la baye Saint-Louis, le 9 Janvier 1687.

COMMENT TONTY REÇOIT LA LETTRE DE LA SALLE

*Extrait des réponses de l'abbé Jean Cavelier
aux articles du mémoire de M. de La Forest.*

Le frère de M. de La Salle trouva au fort Saint-Louis environ pour quarante mille livres de peületerie; il ne faut pas s'estonner s'il ne se dessaisit pas du billet dont il estoit porteur, avant qu'on lui eust livré ce qui y estoit contenu, ce qui fut exécuté le 21 Mars 1688. M. de Tonty estant arrivé au fort de Saint-Louis, ledit frère de M. de La Salle déclara au dit sieur de Tonty qu'il avoit ordre de luy demander ce qui estoit nécessaire pour fournir aux frais du voyage que son frère avoit désiré qu'il fist en France, et de ceux qui estoient avec luy, et pour les autres choses contenues dans ledit ordre.

Ensuite ledit sieur prestre proposa au sieur de Tonty, plusieurs fois et en différens ten.ps, de voir ce qui l'accommoderoit mieux, ou de fournir en castor les sommes ordonnées ou de donner des permissions de venir trafiquer avec les Sauvages demeurant proche du fort Saint-Louis, à des François de Canada. qui estoient en assez grand nombre, qui avoient acheté des permissions des dits sieurs de Tonty et de La Forest de faire ce commerce avec les dits Sauvages
. M. de Tonty aima mieux me donner du castor, me disant qu'il appartenoit à M. de La Salle.

VII

LETTRES DE HENRI DE TONTY

SUR CE QU'IL A APPRIS DE M. DE LA SALLE,
LE VOYAGE QU'IL A FAIT POUR L'ALLER CHERCHER,
ET SON DÉPART PROCHAIN POUR MARCHER
CONTRE LES IROQUOIS.

1686-1689.

S
à
et
ta
G
p
ve
d
p
tr
da
p
r
le
er
Y
di
M
l'y
vo

TONTY A L'EMBOUCHURE DU MISSISSIPI.

Tonty au ministre de la marine.

Du Montréal, le 24 Aoust 1686.

MONSEIGNEUR,

Sur les nouvelles que j'appris l'automne passé au fort Saint-Louis des Islinois, que M. de La Salle estoit descendu à la coste de la Floride, qu'il se battoit contre des Sauvages et avoit disette de vivres, je crus que, dans une teile circonstance, il estcit du service du Roy et du contentement de Vostre Grandeur de luy donner secours. C'est pourquoy je partis pour cet effet le 16 Février 1686, et, comme dans le *procès-verbal* cy-joint je traite seulement de mon arrivée à la mer du golfe Mexique, je continueray mon retour, dans lequel j'appris des nouvelles de M. de La Salle. Le 16 Avril, ayant trouvé les armes du Roy, que M. de La Salle avoit arborées dans son premier voyage, emportées par les marées, j'en fis peindre d'autres avec cette inscription : « *Louis le Grand règne, etc.* » Les Quinipissas nous demandèrent la paix. Je la leur accorday et leur donnay une lettre pour M. de La Salle, en cas qu'il vinst à cent cinquante lieues de la mer. Les Yazou, chez lesquels il y avoit deux Islinois esclaves, nous dirent que M. de La Salle avoit fait aiguade à la rivière des Movila, que des Yazou, qui alloient chercher des coquilles, l'y avoient veu, et que, le printemps passé, il avoit mis à la voile. J'aurois relasché volontiers pour l'aller chercher. La

rivière des Movila n'est pas plus loin de quarante lieues du Mississipy au nord ; de manière que, si M. de La Salle avoit encore cinglé deux jours du costé de Panuco, il auroit trouvé sa rivière, ayant fait aiguade à quarante lieues de sa rivière plus nord ; mais M. de Denonville m'avoit escrit qu'il souhaitoit de me voir pour convenir ensemble des moyens de détruire l'Iroquois, l'ennemi commun. Je continuay ma route jusques icy, et je pars demain pour aller au fort Saint-Louis, et pour me mettre en marche le printemps prochain avec les Isinois contre l'Iroquois. C'est un voyage de trois cents lieues par terre pour moy ; mais comme il s'agit de service et du contentement de Vostre Grandeur, je n'envisage point les rudes fatigues de ces quartiers, mon but n'estant que d'estre bon serviteur de Sa Majesté et de mériter l'honneur de vostre protection, que supplie de luy accorder celuy qui est, avec toutes les respectueuses soumissions, de Vostre Grandeur, Monseigneur, le très-humble et très obéissant et très obligé serviteur.

TONTY.

II

PROCÈS-VERBAL

DU VOYAGE DE HENRI DE TONTY A L'EMBOUCHURE DU MISSISSIPI
A LA RECHERCHE DE M. DE LA SALLE.

Sur les nouvelles que j'ay receues au fort Saint-Louis, sur la rivière des Isinois, que M. de La Salle estoit descendu à la coste de la Floride avec les gens de guerre et autres, que Sa

Majesté luy avoit fait la grâce de luy octroyer, et qu'il se seroit desbarqué dans le mois d'Avril de l'année mil six cent quatre vingt cinq, qu'un de ces bastimens se seroit brisé à la coste, et que les Sauvages de la Floride luy ayant pillé les marchandises du dit bastiment, cela l'auroit obligé à se battre contre eux, dans l'espérance d'avoir de ses nouvelles, ayant détaché quelques uns de nos Sauvages vers le fleuve Colbert, les quels, à leur retour, qui fut dans le mois de Février, me dirent n'avoir veu ny entendu de ses nouvelles, et, voyant onze mois de passez, cela me fit prendre résolution de descendre jusqu'à la mer, dans l'espérance de luy donner secours, tant de vivres que de canots d'escorce, qui sont fort propres pour la navigation de ces lieux-là. — Après avoir mis ordre au fort de Saint-Louis, y ayant laissé un commandant avec trente un François, et ayant vingt cinq François de bonne volonté pour descendre avec moy, sçavoir : Pierre La Fontaine, André Babeu (?), Louis Pasquier, Joseph Dubos, Mathurin Rousault, Jean Roy, Jean Baptiste Nollan, Jacques Caïllas, François Bizailon, Joseph Charboneau, Jean Fillatro, Jacques Fillatro, Jean Laurin, Jean Couture, Robert Marchand, Laurens Barret, Michel Boyer, Daniel Amyot, Mathieu Perrin, Vallier Beaufiles, Martin Faller, Louis Barron, René Cuillerier, Jean Michel, Jean Rouleau, et ayant pris des marchandises pour les présens des villages, et munitions de guerre et de bouche, ustensiles et canots, le tout montant à six mille livres tournois. — Nous sommes partis du fort Saint-Louis ensemble le 13 Febvrier 1686, avec quatre Chaouanons, que j'avois louez pour venir avec nous. Après avoir traîné nostre équipage sur les glaces, et navigué jusqu'à quatre-vingt lieues du fort, nous trouvâmes

le village des Islinois le 27 Febvrier, leur ayant fait quelques présents pour les inviter à marcher en guerre contre les Iroquois l'année prochaine, quand les François du Canada partiront en guerre contre la dite nation, selon ce que m'a escrit M. le marquis de Denonville, gouverneur et lieutenant général pour le Roy en Canada, et les ayant laissez dans une bonne disposition pour cette exécution, j'équipay cinq Islinois pour m'accompagner. Continuant ma route, ayant navigué cent cinquante huit lieues, je trouvay cent hommes de guerre Kappa, les quels se mirent en défense, nous voyant; mais leur ayant fait connoistre qui nous estions, nous nous montrames le calumet les uns aux autres. — Je desbarquay où ils estoient, et leur dis le sujet de mon voyage. — Nous navigasmes ensemble et arrivasmes à leur village le 19 Mars. Ils me dansèrent le calumet pour affermir la paix entre nous. Le village appelé...., qui est à sept lieues au dessous, l'imita, et le village des Omma, à trois lieues au dessous, en fit de mesme. — Un Taensa qui se trouva dans le dit village s'embarqua avec moy pour (retourner?) au sien. Après quatre-vingt dix lieues de navigation, nous y arrivasmes. — Ils m'y dansèrent aussi le calumet. Estant partis le 1^{er} Avril, après avoir navigué seize lieues, nous arrivasmes au village des Nachés, où le chef m'attendoit sur le rivage avec le calumet. C'est une nation qui peut fournir quinze cents combattants. Je n'y couchay pas. Je me contentay seulement de les querreller sur ce qu'ils nous avoient voulu tuer en traistres, il y a quatre ans, à quoy ils ne respondirent rien. Nous continuasmes nostre route, faisant des forts tous les soirs. Ayant navigué soixante et deux lieues, nous descouvrismes sur la gauche un grand chemin. J'envoyay des François et des

Sauvages avec le calumet découvrir ce que c'estoit. Le peu de monde qu'ils trouvèrent s'enfuirent, et par un autre chemin il vint environ deux cents hommes. Ayant reconneu que nous estions des *gens de fusil*, ils nous châtèrent d'abord le calumet. Le chef me l'envoya le soir du 4 Avril, et il vint le lendemain matin à la cabane. Je luy fis quelques présents comme aux autres villages. Ces gens là s'appellent Pische-noas. Quand nous descendîmes avec M. de La Salle, il y a quatre ans, nous ne les vismes point. Les ayant quittez, et ayant navigué quarante neuf lieues, nous nous laissâmes dériver, le 8 Avril, devant le village Quinipissa, sur les dix heures du matin, nation contre laquelle nous nous battîmes il y a quatre ans. Voyant qu'ils ne faisoient aucun cry de guerre sur nous, nous passâmes outre et arrivâmes à la mer le 9, après avoir navigué quarante lieues; nous n'y avons trouvé aucune marque que M. de La Salle y fust venu. Ayant rodé partout, le 10 j'envoyay un canot du costé du Mexique, avec ordre de marcher trois jours le long de la coste, et un autre du costé du cap de la Floride, avec les mesmes ordres, afin de voir s'ils ne découvroient point où M. de La Salle auroit pu mettre à terre, ou quelques marques qu'il auroit pu faire. Le premier, après avoir navigué trente lieues à l'ouest, fut obligé de relascher, faute d'eau douce et des pays plats noyez. Ils ont rapporté que le chenal estoit très beau. Ils rapportèrent quantité d'huîtres à escaille, moucles et un souffleux qu'ils tuèrent à coups de fusil, que la mer avoit eschoué à terre; et l'autre, qui estoit allié du costé du cap de la Floride, fut aussi obligé de relascher pour les mesmes raisons, hors des terres qui s'élèvent insensiblement; leur route fut au nord-nord-est. Ils apportèrent aussi quan-

tité d'huïstres, et ils ne virent aucune marque, ce qui m'a obligé, voyant qu'il n'y avoit aucun moyen de descouvrir où M. de La Salle pourroit estre, faute d'eau douce, nous avons repris la route du fort Saint-Louis le 13 Avril, et avons fait signer ce petit verbal par ceux qui nous ont accompagnez, afin de nous en servir quand on le requerra. Fait à l'isle Saint Henry, au bord de la mer de la Floride, à la coste de l'ouest, devant l'embouchure du fleuve Colbert.

Le 13 Avril 1686.

Henry TONTY, Joseph DUBOS, PASQUIER, V. BEAUFILS,
J. MICHEL, Laurent BARETTE, René CULLERIE, M. BOYER,
ROUSO, R. MARCHAND.

Les autres, ci-dessous nommez, ont déclaré ne pas savoir signer.

J. B. Nolan, Pierre Lafontaine, André Babœuf, Louis Pasquier, Joseph Dubau, Maturin Rousseau, Jean Roy, Jean Baptiste Nolan, Jacques Caillas, François Bizailon, Joseph Carboneau, Jean Filastreau, Jacques Filastreau, Jean Laurin, Jean Couture, Robert Marchand, Laurent Barret, Michel Boyer, Daniel Amiot, Mathieu Perrin, Vallier Beau-fils, Martin Faller, Louis Baron, René Cuillerier, Jean Michel, Jean Rouleau, quatre Sauvages Chaouanons, cinq Sauvages Illinoï, en tout trente quatre hommes.

III

*Copie de la lettre que M. de Tonty a écrite de Montréal,
le 24 aoust 1686, à M. Labart de Villermont.*

MONSIEUR,

J'ay receu celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je vous en suis d'autant plus redevable que je n'ay pas le bonheur de vous connoistre, et que le souvenir de feu mon père vous porte à écrire à une personne qui est au bout du monde ; et, comme je sçay que vous estes curieux des nouvelles de ce pays, je vais vous contenter par un voyage que j'ay fait depuis que M. de La Forest apporta les ordres du Roy icy, qui obligèrent M. de La Barre à me faire remonter au fort Saint-Louis des Isinois. Je tascheray de vous faire cette relation en bref, de peur de vous estre importun.

M'estant rendu au fort, le sieur Baugy en sortit par ordre. Les nations que j'y avois laissées estoient divisées et en mauvaise intelligence sous la conduite du dit sieur. Il fallut raccommoder l'affaire, et, par un présent de mille escus de marchandises, les réunir et empescher les Isinois de se destruire avec les Miamis. J'y réüssis fort bien et empeschay la destruction de ces deux nations, qui estoit infaillible et qui auroit donné lieu aux Iroquois, nos ennemis communs, à défaire facilement ces deux nations, nos alliées. Vous sçauvez que depuis Montréal jusqu'aux Isinois il y a cinq cents lieues. Je marque cette circonstance pour vous donner lumière de la

distance du pays que j'ay battu depuis le mois d'Avril de l'année 1686.

M. de La Barre ayant donné ordre de me piller le secours que je portois au fort Saint-Louis à M. de La Durantay, sur ces nouvelles, je fus à Michilimaquinak, à deux cents lieues du fort, chercher les ordres de M. le Marquis de Denonville, qui révoquoit ceux de son prédécesseur. La saison estoit tardive, ce qui m'obligea de quitter mon canot, à cause des glaces, pour retourner au fort et chercher par une autre route le sieur Rolan, qui me portoit la lettre de M. le Marquis. Je fis deux cents lieues par terre en vingt-huit jours. Nous pastismes de vivres, à cause que les bestes estoient retirées dans les terres. J'y arrivay le 15 Janvier 1686, où je trouvay beaucoup de changement par les honnestetez de M. le Marquis; et, comme il me mandoit de descendre à Québec de bonne heure pour estre à temps de remonter et pour convenir ensemble de ses grands desseins pour le bien public contre les Iroquois, je pressay un voyage à la mer du Mexique pour me rendre à temps à Montréal.

J'entrepris ce voyage sur les nouvelles que M. de La Salle estoit descendu à la coste de la Floride, qu'il se battoit contre des Sauvages et avoit besoin de vivres; et, comme nos canots sont des bastiments faciles pour cette contrée là, je crus qu'il y alloit du service du Roy de donner secours à M. de La Salle. Je partis du fort pour la mer, où il y a six cents lieues, avec vingt-cinq François, cinq Isinois et quatre Chaouanons et deux Panis; nous traïnâmes sur les glaces pendant quelque temps, et, ayant trouvé la navigation à quarante lieues, je continuay ma route et entray dans tous les villages qui sont habitez sur le rivage de Mississipy, lesquels m'apportèrent tous les

calumets, excepté les Quinipissa, contre qui nous nous estions battus dans le premier voyage, lesquels ne parurent pas. Les nations nous donnèrent quelque idée qu'elles avoient veu des François ; mais, comme je n'avois point d'interprète, il falloit deviner par signes. J'arrivay à la mer le 10 d'Avril, sans trouver aucune marque de M. de La Salle. J' fis construire un fort dans une isle et envoyay un canot du costé du cap de la Floride, et l'autre du costé de Panuco. Celuy du costé du cap navigea vingt-cinq lieues au nord-est, et l'autre trente-cinq à l'ouest ; mais le manque d'eau douce les obligea à relascher. Ils nous apportèrent quantité d'huîtres à l'escaille et un soufleur, et, comme j'estois pressé de M. le Marquis de descendre icy, cela me fit prendre la résolution de remonter ce fleuve ; et, ayant trouvé les armes du Roy emportées par la marée, je cherchay un lieu propre pour les faire peindre à un arbre avec cette inscription : « Louis le Grand règne », et fis percer un trou de tarière dans un autre arbre, où je fis mettre une lettre pour M. de La Salle. Continuant nostre route, le 25^e d'Avril, ceux du village de Quinipissa nous apportèrent le calumet et demandèrent la paix. Je la leur accorday, et, laissant au chef une lettre pour M. de La Salle, ils nous firent connoistre par leurs signes qu'ils se repentoient de leurs fautes passées, et nous firent connoistre qu'ils avoient veu M. de La Salle à trois journées et demie de canot de distance du fleuve, du costé du cap de la Floride, à la rivière de Movila. Cela nous a esté confirmé par deux esclaves Isliinois qui estoient à un village distant de l'embouchure de cent vingt lieues au haut du fleuve, lesquels nous entendions fort bien. Ils nous ont dit que M. de La Salle avoit fait aiguade à la rivière de Movila, qu'il avoit deux bastiments et avoit mis à

la voile le printemps. Je suis en peine quelle route il a prise, s'il est allé en France ou aux Isles, ou s'il cherche la rivière. Dieu veuille qu'il réussisse ! De mon costé, je n'ay rien à me reprocher pour le service du Roy et de mon amy sur ce sujet.

Comme je ne puis escrire à nostre famille et que vous avez quelque bonté pour eux, je vous prie de leur montrer cette lettre, car je pars demain pour aller aux Islinois, afin de conduire cette nation contre les Iroquois, selon les ordres de M. le Marquis. Je marcheray avec eux, et c'est un voyage de trois cents lieues par terre, dont dépend ma fortune, si Dieu m'y fait la grâce d'y réussir et de bien secourir les François, qui marcheront contre cette nation barbare le printemps prochain.

Voilà tout ce que je vous puis mander, et ne vous mande pas plusieurs particularitez de mon voyage, car le temps ne me le permet pas et ne me laisse pas le moment pour vous tesmoigner que je suis avec beaucoup de respect, Monsieur, vostre très-humble et très-obeïssant serviteur,

H. DE TONTY.

IV

Extrait d'une lettre du Marquis de Denonville au Ministre.

25 Aoust 1687.

J'ay dit au sieur de Tonty que vous souhaiteriez fort qu'il peust trouver moyen d'apprendre des nouvelles de M. de La Salle. Il s'en est allé avec dessein d'y donner tous ses soins.

La découverte de l'emboucheure de la rivière de Mississipi

seroit bien plus seure, ce me semble, comme il vous propose de la faire ; mais je doute qu'il soit en estat de faire cette des-pense, si vous ne l'assistez. Je l'ay fort entretenu de ce moyen et des raisons que M. de La Salle avoit eu de ne pas s'en servir. Il m'a dit que ç'avoit bien esté sa pensée, mais qu'il n'auroit pu y réussir par les traverses qu'il auroit trouvées de ce costé icy.

M. de La Salle a donné des concessions, au fort Saint-Louis, à plusieurs François qui y séjournent depuis plusieurs années sans vouloir descendre, ce qui a donné lieu à des désordres et abominations infinies. Ces gens à qui M. de La Salle a concédé sont tous garçons, qui n'ont rien fait pour cultiver la terre. Tous les huit jours ils espousent, à la mode des Sauvages de ce pays-là, des Sauvagesses qu'ils achètent des parens aux despens des marchands. Ces gens se prétendent indépendans et maistres sur leurs concessions. Cette année, il s'estoit fait une cabale de dix pour aller aux Anglois et les attirer au Mississipi. La guerre a rompu le coup. Le remède à tout cela est que le Roy révoque toutes ces concessions esloignées, que tous les deux ans au moins les gardes de ces postes esloignez se changent, que les traites ne se fassent plus que dans les postes que l'on choisira et que l'on fortifiera, où il y aura des commandans. Il faudra travailler sur des mémoires pour discipliner nos gens, régler la traite dans les rivières par des sociétés entre nos coureurs de bois, sans quoy ils se feront tous Sauvages et ruineront le commerce ; et c'est pour cela qu'il faut des compagnies de Canadiens sous des commandans de plus grande autorité que des capitaines.

DENONVILLE.

Lettre autographe de M. H. de Tonty à M. de Villermont.

Du fort Saint-Louis de la Louisiane, ce 28 mars 1689.

MONSIEUR,

Je me suis donné l'honneur de vous escrire par M. Cavelier, que nous attendons icy cette année, sy Dieu luy a faict obtenir de la Cour ce qu'il souaitait. Il ne sçay rien passé icy de nouveau depuis son départ, sinon que nous sommes menassé des Iroquois, que j'attens de pied ferme avec nos Sauvages, lesquels se sont agueries depuis que nous avons la guere; ils ont tellement arselé les Senontouant qu'il les ont obligé de garder leurs vilages tout l'hyver, et ont esté les seuls qu'ils n'ont pas parut dans les abitations de Canada. Nos Illinois nous ont apporté et amène icy icy quatre-vingt esclaves. Nous en avons faict bonne grillade. Je ne conte pas ceux qui ont esté tué sur la place; il seroit à souaité que tous nos allié en eusse faict autant pour abbattre l'orgueille de se fier ennemis qui nous donnera de la painne, veu les meschantes troupes qu'il y a en Canada. Quantité de nos Sauvages marche contr'eux; pour moy, je soiteroit une bonne paix, un chemin libre en go, en cas que M. de La Salle ne vienne pas, affin que je puis avoir lieu, si Dieu me faict la grâce de vivre, de vous aller asseurer de bouche que je suis, avec tous les respects que je vous fais,

M., etc.

H. TONTY.

VIII

MOUVEMENTS DES ESPAGNOLS

A PROPOS DE L'OCCUPATION PRÉSUMÉE DE LA BAIE

DU SAINT-ESPRIT PAR LES FRANÇAIS.

1686-1688.

la
so

ré
po
n.
L'
me
pa
me
cile
qu
pa
con
cru
reg

DESSEINS SUR LA BAIE DU SAINT-ESPRIT

*Mémoire envoyé par M. de Villette au ministre
de la marine.*

De Cadix, le 3 May 1686.

La baie du Saint-Esprit est entre le 30 et le 31^e degrez de latitude à la terre ferme de l'Amérique septentrionale, à soixante-dix lieues du Mexique, dans le golfe.

Il y a plus de vingt-cinq ans que le conseil d'Espagne avoit résolu et donné les ordres pour se rendre maistres de ce poste, et on ne doute pas que, si l'affaire de l'indult s'accommodé, ils n'envoyent présentement pour chasser les François. L'on croit donc qu'il seroit à propos de les prévenir et de mettre les sujets du Roy hors de toute insulte dans le meilleur pays du monde, où la récolte se fait deux fois l'année des mesmes fruits qui viennent en France. Il ne seroit pas difficile d'y attirer ceux qui habitent présentement la Caroline, qui n'en est pas esloignée. Les Indiens ou les Sauvages de ce pays-là, qui se sont confirmés dans une haine implacable contre les Espagnols, depuis l'espreuve de leurs premières cruautés, tesmoignent de l'inclination pour les François, qu'ils regarderont comme leurs protecteurs, dans la veue de former

un nouvel obstacle à l'establisement qu'ils ont toujours craint.

Les habitans de la Vera-Cruz entrent dans cette mesme crainte par un motif contraire, parcequ'ils voyent bien que, la baye du Saint-Esprit s'attirant le commerce, qui se peut faire également dans tous les royaumes du Mexique, ils s'en trouveront exclus par les avantages que cette baye a sur eux, car elle est à couvert des vents de nord qui empeschent qu'on ne sorte de la Vera-Cruz depuis le 15 Septembre jusqu'au 15 Mars.

L'on suppose que les escadres, qui se releveroient successivement pendant trois ou quatre ans, pourroient asseurer dans la terre ferme de cette baye l'establisement, dont on ne pourroit plus estre chassé par les Espagnols, et que dans la suite on establiroit un commerce qui mineroit insensiblement, avec le secours des Indiens Caraybes, la domination espagnole et réduiroit ce pays-là sous celle du Roy.

Il y a, de plus, quantité de rivières avec des lavoirs, où l'on trouve de l'or, et assez près de là des mines d'argent, dont les Espagnols n'ont pu se rendre maistres. Il est seur au moins que le commerce qu'on y introduiroit seroit d'une très-grande conséquence pour la France, dont les manufactures seroient préférées à celles que les Estrangers mettent sur les flottes d'Espagne.

Il semblera peut-estre assez difficile d'introduire d'abord un commerce considérable dans un pays où les Espagnols sont puissans et nous regarderoient comme ennemis; mais la foiblesse et la corruption de ceux qui gouvernent en ce pays là rendent tout facile. Les gouverneurs et ceux qui rendent la justice commencent par mettre tout leur bien dans

leurs charges et dans leurs emplois, et ne peuvent ensuite résister à la tentation des présens d'un marchand, qui ne manque jamais de trouver des personnes disposées à introduire indirectement les commerces plus prohibez; et il faudroit en user ainsy jusqu'à ce qu'on fust en estat de faire et d'entreprendre par soy-même.

Le débit de toutes sortes de marchandises seroit très-considérable, et, dès qu'il y en auroit dans la baye du Saint-Esprit en abondance et à meilleur compte qu'à Vera-Cruz, ceux du Pérou, qui en manquent souvent, viendroient s'en pourvoir, et cela leur seroit plus commode que d'en aller chercher, comme ils sont souvent contraints de le faire, par la mer du Sud, au port de Capulco, qui est aussy à la coste de la terre ferme du Mexique.

Il est très-sûr que tout ce qui conviendrait au peuple du pays s'introduiroit aisément, quelque empeschement qu'y vou-lussent mettre les Espagnols. Il s'en suivroit encore que le commerce de leurs galions et de leurs flottes souffriroit des diminutions considérables, et par conséquent celuy des Anglois, Hollandois, Hambourgeois, Génois, Florentins, Vénitiens et autres; car tout ce qui viendroit de France osteroit d'autant le débit à toutes ces nations ensemble. Il y a bien de l'apparence que M. de Beaujeu et M. de La Salle, se trompant dans leur navigation, parcequ'elle estoit toute longitude, ont *manqué le chenal, par où ces Espagnols prétendent et ont fait quelquefois passer sans peine les galions à la baye du Saint-Esprit.*

J'ay tiré ce mémoire d'un entretien que j'ay eu avec un marchand de couteaux nommé François Encognard, qui est homme de bon sens et qui paroist attaché au service du Roy.

Il a fait unze voyages avec les Espagnols, tant au Pérou qu'au Mexique, et connoist particulièrement l'un et l'autre pays. Il est en colère contre les Espagnols, qui luy ont pris vingt-trois mille huit cents pièces de huit, sous prétexte de la confiscation de l'indult, et est frère de M. Moissonnier, capitaine au régiment Daufin, et Duvivier, aumosnier dans la maison du Roy.

Ce mesme homme m'a promis d'entretenir particulièrement le pilote royal des galions, pour pouvoir me respondre solidement à quelques objections que je luy ay faites sur la navigation de M. de Beaujeu.

On a aussy promis la copie d'un interrogatoire d'un François qui a esté pris en ce pays-là.

II

LES ESPAGNOLS VEULENT CHASSER LES FRANÇAIS

DE LA BAIE DU SAINT-ESPRIT,

TOUJ EN VOULANT LES SATISFAIRE SUR L'INDULT.

Lettre de Lalande-Magon au ministre de la marine.

A Saint-Malo, le 12 May 1686.

MONSEIGNEUR,

J'ay receu avec mes lettres de Cadis du 15^e du mois passé copie d'une lettre que le Prieur des Conseils de Siville a écrit à un de mes amis espagnols, qui porte en substance qu'ils ont eu ordre par un courrier extraordinaire, dépesché par les Conseils des Indes et d'Etat, de dresser un mémoire instruc-

tif de la manière que la taxe a esté levée au Mexique sur les manufactures de France, sans en demander davantage; et le dit Prieur des Conseils adjousté que pour éviter la ruine générale de leur commerce, pour peu qu'on leur donne la liberté de chercher des moyens de satisfaire le Roy, qu'ils en trouveront, et tesmoigne le souhaiter passionnément. Ainsy, Monseigneur, je ne doute point que le Roy d'Espagne, voyant la dernière résolution de Sa Majesté pour qu'on restitue en entier les 500,000 escus, qu'il ne s'y rende; et il y a d'autant plus lieu de l'espérer que l'on assure, cet ordinaire, que leur armement va fort lentement, et qu'il n'est pas possible qu'ils puissent le mettre en estat de s'opposer aux forces du Roy, et qu'ils ont plustost dessein de s'en servir pour en *envoyer partie aux Indes avec la flotte, afin de tascher de chasser quelques François qui se sont emparez du port Saint-Esprit*, coste de Nouvelle-Espagne. Quoy qu'il en soit, la proposition qu'ils font de ne rendre que moitié de l'indult, à payer partie en des termes si esloignez comme est celuy du retour de la flotte, est bien déraisonnable, et donneroit lieu de croire qu'ils n'auroient pas dessein de tenir leur parole, puisqu'au retour des galions, qu'on attend fort riches dans trois à quatre mois au plus tard, il ne leur manquera point de moyens de lever sur toutes les nations, comme ils en sont priez, une somme aussy peu considérable. C'est pourquoy, Monseigneur, Vostre Grandeur aura la bonté d'y vouloir faire réflexion, et de nous continuer l'honneur de sa protection pour la consommation de cette affaire, d'où dépend letablissement du commerce.

DE LALANDE-MAGON.

III

Extrait du Mémoire de M. de Cussy, gouverneur de Saint-Domingue, pour Monseigneur le Marquis de Seignelay.

3 May 1688.

Si Vostre Grandeur avoit la bonté d'envoyer la mesme frégate, laquelle je n'estime pas devoir plustost arriver icy qu'à la fin de Janvier, où elle restera jusqu'au commencement d'Aoust, auquel temps elle fera plus d'expédition dans six mois qu'elle ne feroit depuis Septembre jusques en May, dans lequel temps elle pourroit aller dans le golfe de la Nouvelle-Espagne, la Havane et le Mississipy en toute seureté.

Je vous ay cy-devant dit, Monseigneur, que j'eusse pu envoyer la frégate du Roy à la Vera-Cruz; je n'aurois pas osé la risquer, et encore *moins au Mississipy*, ayant eu des advis tant par les flibustiers que par les Anglois, *et mesme par les Espagnols, que l'entreprise du sieur de La Salle estoit entièrement perdue*; mais que tous ses gens estoient morts, dont il paroissoit encore plusieurs fosses, et que l'on ne sçavoit ce qu'il estoit devenu, non plus que le peu de monde qu'il avoit avec luy. Les Espagnols y ont envoyé jusques à trois fois par ordre du Vice-Roy, sur les advis qu'ils ont eus que les François vouloient faire en cet endroit une nouvelle colonie; mais ils ne luy ont pu rendre aucune raison, sinon qu'ils n'ont veu, comme il est dit cy-dessus, aucun pays habitable, les Espagnols ayant perdu en ce lieu, dans une descente qu'ils y ont faite par ordre du Vice-Roy du Mexique, trois demi-galères et un bateau.

IX

INQUIÉTUDES EN FRANCE

SUR LE SORT DE LA SALLE.

ARRIVÉE EN FRANCE DE L'ABBÉ JEAN CAVELIER.

1688-1690.

du
la
qu
Ca
Sa

riv
cul
rivi
qu'
tile
qu'
sim

Mo
Mo

CE QU'EST DEVENU CAVELIER DE LA SALLE.

CONCESSIONS AUX ILLINOIS RÉVOQUÉES.

*Réponses aux lettres reçues de MM. de Denonville
et de Champigny.*

Versailles, 8 Mars 1688.

Sa Majesté est surprise qu'ils n'ayent eu aucune nouvelle du sieur de La Salle depuis qu'il est arrivé sur les costes de la Floride; cependant il vient souvent des nouvelles en France qui ont assez de rapport à luy, et on a appris depuis peu de Cadix que des François, joints des naturels de la baye du Saint-Esprit, ont défait onze cents Espagnols.

La proposition que le sieur de Tonty fait de descendre la rivière de Mississipy avec des barques n'est pas sans difficulté, vu qu'on ne sçait pas s'il y a des rapides dans cette rivière, et si de pareils bastimens y pourroient naviguer jusqu'à son emboucheure. D'ailleurs, ce seroit une dépense inutile si le sieur de La Salle avoit réussy. Il faut seulement qu'ils fassent en sorte de descouvrir par quelque voye plus simple ce qu'il peut estre devenu.

Quelques particuliers du Canada, et entr'autres le nommé Moyse Hilleret, charpentier, et le sieur Banssat, bailly de Montréal, ont fait présenter des placets à Sa Majesté pour

estre payez de ce qui leur est dû par le sieur de La Salle, Il est nécessaire qu'il leur fasse sçavoir que Sa Majesté n'entre point dans le payement de ces debtes, et que c'est à eux à se pourvoir sur les effets du sieur de La Salle, comme ils adviseront ; il faut qu'ils empeschent qu'il ne luy soit fait aucun frais mal à propos, jusqu'à ce qu'on sçache précisément ce qu'il est devenu.

A l'égard des concessions faites par le dit sieur de La Salle aux environs du fort Saint-Louis, puisque cela cause des désordres pareils à ceux qu'ils marquent, Sa Majesté leur permet de les révoquer, aussy bien que, pour establir les traites dans les postes fortifiez, tout le pouvoir dont ils peuvent avoir besoin.

Elle leur recommande de faire cesser les désordres qu'il y a eu dans ces concessions jusqu'à présent et ceux qui se commettent dans les bois, et elle est persuadée qu'ils y parviendront aisément après la guerre. Cependant elle a trouvé bon qu'ils n'ayent donné aucuns congés l'année dernière, pour donner moyen à ceux qui en ont d'achever leur traite et de revenir cette année.

II

ARRIVÉE DE L'ABBÉ JEAN CAVELIER

EN CANADA.

Extrait d'une lettre de M. de Champigny à Seignelay.

8 Aoust 1688.

Nous avons eu enfin des nouvelles de M. de La Salle : M. Cavelier est arrivé icy depuis trois mois. Il est venu au travers des terres et s'est rendu à Missilimakinak l'esté dernier. Sans la guerre, il seroit descendu dès ce temps-là et auroit passé en France la mesme année; mais il ne voulut pas se risquer, et il ne seroit pas encore venu sans les gens que M. de Denonville y avoit envoyez, avec lesquels il est descendu. Il passe en France, à dessein de vous rendre compte des descouvertes de M. de La Salle. Bien des gens appréhendent que cela ne fasse beaucoup de tort au pays, prévoyant bien qu'il y en aura quantité qui quitteront pour aller s'establiir où il est. On croit mesme que les pelleteries sont en plus grand nombre dans le pays d'en haut, et qu'il sera plus aysé de les passer en France par là que par ces rivières icy, qui sont très-difficiles. Si je puis estre informé de ce qui sera le plus avantageux au Roy, je me donneray l'honneur de vous le mander.

LA SALLE DÉSIRE QU'ON NE SE PRONONCE PAS
SUR SA DÉCOUVERTE.

*L'abbé Tronson, Supérieur de Saint-Sulpice,
à M. l'abbé de Belmont.*

Mars ou Avril 1686.

Je crois que la lettre qui est allée en Canada par Orange, et qui vous a appris des nouvelles de M. de La Salle, est une lettre de M. d'Esmanville, qui estoit allé avec luy et qui en est revenu après l'avoir laissé à terre, proche le lieu où il croyoit trouver l'emboucheure du Mississipi. Si ce qu'il nous a dit de ce voyage est vrai, M. de La Salle s'est mespris, car il n'a point trouvé sa rivière au 27 ou 28^e de latitude, comme il le pensoit, et l'on n'y a remarqué que de grands lacs d'eau salée, qui se deschargent dans le golfe Mexique. Peut-estre que sa rivière tombe dans ces lacs.

La lettre qu'il m'a écrite, ou celle des ecclésiastiques qui sont avec luy, est datée d'une des emboucheures de la rivière Mississipi, et il me prie que l'on ne fasse point de jugement de sa découverte jusqu'au commencement de l'année 1686, qu'il espère en donner des nouvelles. Cependant l'année s'avance, et l'on n'en a receu icy aucune. Peut-estre en aurez vous plustost que nous.

MAUVAISE OPINION DE M. D'ESMANVILLE

SUR LA DÉCOUVERTE DE LA SALLE.

*L'abbé Tronson, Supérieur de Saint-Sulpice,
à M. Trowé.*

13 Avril 1686.

On n'a nulles nouvelles de M. de La Salle depuis que le vaisseau du Roy l'a quitté vers le bout du golfe Mexique, au delà de la baye du sein Mexique. M. d'Esmanville, qui estoit avec luy et qui est revenu icy, n'a pas bonne opinion de sa découverte.

L'ABBÉ JEAN CAVELIER PASSE EN FRANCE.

*Lettre de M. de Saint-Vallier, évêque de Québec,
du 20 août 1688.*

« J'ay esté surpris agréablement, en arrivant à Québec, de sçavoir le frère de M. de La Salle arrivé de sa grande découverte. C'est un excellent ecclésiastique de la communauté de M. Tronson, qui passe en France pour vous rendre compte de toutes les aventures qu'ils ont courues. »

L'evesque demande que sa jurisdiction soit maintenue dans tout le continent et ajoute :

Messieurs de Saint-Sulpice qui sont avec M. de La Salle, du nombre desquels M. son frère se trouve, n'ont pas de peine à reconnoître ma juridiction, et en seront bien aises. J'en pourrois établir un de ceux qui iroient mon grand vicaire, mais il n'en seroit peut-estre pas de mesme des PP. Recollectz.

Je pense qu'il n'y auroit rien de mieux à faire que de nommer pour mon grand vicaire le propre frère de M. de La Salle, qui est un bon ecclésiastique de Saint-Sulpice, qui doit retourner trouver son frère. Je sçais par là que M. de La Salle sera content et que toutes choses iront à la paix, et j'aurois, outre cela, un grand vicaire à Paris, duquel ceux qui dans la suite partiroient pour les missions esloignées pourroient prendre juridiction.

 VI

L'ABBÉ JEAN CAVELIER SE DISPOSE

A ALLER A NOTRE-DAME DES ARDILLIERS.

Lettre de M. Tronson à M. Cavalier.

A Issy, ce 16 Octobre 1688.

Votre lettre, à laquelle je ne m'attendois pas, Monsieur et très-cher en nostre Seigneur, nous a donné icy une véritable joye.

Nous nous joindrons de cœur à vous pour remercier Dieu de la singulière protection qu'il vous a donnée et qui doit

bien vous obliger à vivre dans un grand abandon à sa Providence et à consacrer à son service le reste de vos jours.

J'ay envoyé à M. le marquis de Seignelay celle que vous luy écrivez Il n'y a pas d'apparence qu'il trouve mauvais que vous commenciez par vous acquitter de vostre vœu à Saumur et que, suivant le conseil de saint Ambroise, *ante omnes actus sæculi, actus exerceas pietatis.*

Pour l'autre vœu que vous avez fait d'aller à Saint-Michel, je vous conseille d'en remettre l'exécution après que vous aurez rendu compte à la Cour de toute vostre descouverte, car on est bien aise d'y apprendre au plus tost ces sortes de nouvelles; je suppose qu'il n'y ait point de circonstance dans vostre vœu qui vous oblige en conscience de l'accomplir auparavant. Rien, hors de l'obligation de conscience, ne doit vous empescher de venir au plus tost.

VII

LES PAYS DÉCOUVERTS PAR LA SALLE

VONT ATTIRER LES COUREURS DE BOIS.

*Lettre de M. de Denonville, gouverneur général,
et de M. de Champigny, intendant.*

Québec, le 6 Novembre 1688.

Nous n'avons rien à dire au sujet de M. de La Salle, dont M. Cavalier, son frère, est allé porter des nouvelles à Monseigneur; nous prévoyons qu'un grand nombre de

nos libertins coureurs de bois qui sont aux Outaouacs et aux Islinois pourront bien prendre le party de l'aller joindre.

On ne fait icy aucun frais au sieur de La Salle, quoyqu'il ait un grand nombre de créanciers.

VIII

AVIS DONNÉ

A LA BELLE-SŒUR DE LA SALLE.

*L'abbé Tronson à madame Fauvel-Cavelier,
rue de la Chaisne, près Saint-Amand.*

29 Novembre 1688.

MADAME,

J'ai receu deux lettres de M. Cavelier depuis son arrivée en France. Il n'a point arrêté à la Rochelle, parce qu'il estoit pressé d'accomplir un vœu qu'il avoit fait, pour aller ensuite rendre compte à la Cour de la descouverte de M. de La Salle et de tout le détail de son voyage. Il me marque qu'il ne peut estre icy qu'au commencement du mois prochain *et qu'il a laissé M. de La Salle dans un très beau pays* avec M. de Chefdeville en bonne santé. Il remet à vous en dire les particularitez de vive voix.

X

MÉMOIRE DE L'ABBÉ JEAN CAVELIER
SUR LA NÉCESSITÉ DE CONTINUER L'ENTREPRISE
DE SON FRÈRE.

1690.

e
p
v
v
n
q
n
b
d
n
si
L
a
c

L'ÉTAT DE GUERRE

SEMBLE DEVOIR FAIRE ABANDONNER L'ÉTABLISSEMENT DE LA SALLE
A LA BAIE SAINT-LOUIS.

L'abbé Tronson, à M. l'évêque de Québec.

1^{er} Juin 1689.

Je crois que les patentes de grand vicaire que vous m'aviez envoyées seront inutiles, car il ne me paroist pas qu'on se dispose à soutenir l'establissement de M. de La Salle, ni à y envoyer personne. — Vous pouvez estre persuadé que ni M. Cavalier, ni tous les ecclésiastiques qui pourroient y aller d'icy, n'auroient nulle peine à y reconnoistre vostre jurisdiction, et qu'ils se seroient eux-mesmes fait un plaisir de s'y soumettre; mais l'estat des affaires présentes est un terrible obstacle au bien que l'on auroit pu faire dans cette extremité de vostre diocèse. Ceux qui y sont souffriront beaucoup, et sont extrêmement à plaindre, si on les abandonne.

Nous n'avons pas cru devoir envoyer aucun de nos messieurs cette année, ni à Montreal, ni aux Illinois, ni à l'Acadie. L'on croit devoir attendre pour voir quels succès auront les affaires.

M. Cavalier s'arreste icy, *ne voyant présentement* quoy que ce soit à faire pour le soulagement de ceux qu'il a laissez auprès

du golfe Mexique. Il attendra des conjonctures plus favorables et profitera des ouvertures que la Providence pourroit donner pour les soustenir.

II

L'ABBÉ JEAN CAVELIER MONTRE QU'IL IMPORTE DE POURSUIVRE
LES ENTREPRISES DE LA SALLE.

Mémoire de l'abbé Jean Cavalier.

Comme je suis persuadé qu'il est important à la France de conserver le pays des Isinois, et de se rendre maistre de celuy qui, de chez eux, s'estend jusqu'à la mer du golfe Mexique, je ne me suis pas contenté d'amener avec moy à Paris deux Sauvages pour la raison que j'ay marquée cy-dessus, et pour d'autres que je déduiray dans la suite, mais j'y ay fait venir aussy trois François, dont deux ont accompagné M. de La Salle, lorsqu'il descendit le fleuve Colbert depuis les Isinois jusques à la mer; le troisieme a fait ce voyage avec le sieur de Tonty, quand il a voulu aller à la rencontre du sieur de La Salle.

J'ay supposé que, Sa Majesté ayant commencé une entreprise qui luy sera aussi glorieuse qu'elle sera utile à la France, elle aura la bonté de ne la pas abandonner, et j'ay jugé que pour la faire réussir on avoit besoin de personnes qui eussent veu l'emboucheure de ce fleuve, et qui fussent faites aux fati-

gues de ces sortes de voyages, car j'ay remarqué que c'estoit ce qui manquoit à M. de La Salle, et que, s'il avoit eu seulement avec luy une demy douzaine de ces sortes de gens, ils luy auroient esté plus utiles que tout ce qu'il avoit amené de France; c'est pourquoy j'aurois cru manquer à mon devoir et qu'on auroit eu raison de me blâmer, si je m'estois contenté de venir seul, dans la crainte de n'estre pas remboursé des frais qu'il falloit faire pour les faire passer en France, et les y entretenir et faire subsister jusqu'à ce qu'il pleust à Sa Majesté de nous assister pour achever ce qui est commencé. Il a cousté plus de 9,000 livres pour le voyage de dix-sept personnes, avec lesquelles je suis descendu de Missilimakinak, où M. de Denonville les avoit envoyées le printemps dernier, de Montréal, pour porter les nouvelles de ce qui se passoit aux François qui estoient en ce lieu, d'où on peut juger quelle a esté la despense de neuf personnes venues de plus loin, sans comparaison, dont deux sont Sauvages. Les sept autres sont François. De ces sept, il y en a quatre qui sont partis avec moy du golfe Mexique, et deux de ces quatre qui pourroient servir de pilotes si on y retournoit.

Je n'en ay pas douté, car je croyois trouver la France dans une profonde paix; et j'espérois que, la trouvant en cet estat, on ne feroit pas difficulté de faire encore une petite despense pour s'asseurer un pays de cette importance, qui eschappera de nos mains si on temporise tant soit peu.

Quand mesme j'aurois esté informé de l'estat présent des affaires de France, j'aurois cru estre obligé d'amener tout ce monde dont je suis chargé, voyant que c'est une espèce de nécessité de soustenir l'establissement du pays que M. de La Salle a découvert, puisque en faisant le contraire il est évident qu'il est

très-difficile, pour ne pas dire impossible, de se maintenir dans le Canada, à cause de la mauvaise disposition où j'ay laissé les Outaouacs et les Hurons, car ils sont déterminés de nous laisser pour se lier avec l'Iroquois et l'Anglois.

Pour maintenir la colonie du Canada trois choses sont absolument nécessaires.

La première, c'est le commerce du castor avec les Outaouacs et les autres nations plus esloignées, sans lequel on sçait assez qu'il est impossible qu'elles subsistent, pour peu qu'on ait de connoissance de l'estat de ce pays, car la culture seule des terres n'est point capable de fournir à ses maistres de quoy se nourrir et se vestir.

La secondé, c'est l'humiliation de l'Iroquois et sa destruction. Sans l'assistance des Sauvages nos alliez, la destruction des Iroquois est presque impossible, car, comme il ne sont pas gens à s'enfermer dans un lieu pour nous y attendre de pied ferme, il faut avoir à sa dévotion des personnes qui courent aussy bien et mesme mieux qu'eux pour les suivre quand ils prennent la fuite, pour les harceler par plusieurs partis qui les empeschent de semer, de tuer des bestes pour leur subsistance, d'aller à la chasse au castor, dont ils ne se peuvent passer, puisque c'est de quoy ils achètent des Anglois des fusils, de la poudre et des balles et tous leurs autres besoins.

Nous n'avons point de Sauvages qui soient capables de mettre en effet toutes ces choses que les seuls Illinois, Miami et Chaouanons, joints ensemble, que M. de La Salle a ramassé autour de son fort de Saint-Louis : car, de l'adveu mesme des Iroquois, ils sont meilleurs coureurs qu'eux, ils ne manquent pas de hardiesse. Les Illinois l'ont assez fait paroistre l'hyver et le printemps derniers. Ils ont tué deux cent quarante

personnes chez les Iroquois, qui s'en sont plaints l'esté dernier, quand ils sont venus à Montréal, et ils ont mesme tesmoigné à M. Denonville que, pour s'en venger, ils aimoient mieux faire la paix avec les François, et que l'automne ils partiroient huit cents pour les manger.

Au mois de Janvier 1688, lorsque j'estois au fort Saint-Louis, les seuls Illinois ont fait treize partis pour aller en guerre contre les Iroquois : il y en avoit deux de quarante hommes chacun ; les autres estoient de vingt et faisoient en tout trois cents.

Il y est aussy allé un parti de Miamis de quatre-vingz de cette nation et quelques autres petits.

Les Chaouanons y sont allez en plusieurs bandes à nombre de cent cinquante. J'ay appris, lorsque j'estois à Montréal, qu'un party des Illinois estoit revenu au fort Saint-Louis, qui avoit amené douze prisonniers de la nation Iroquoise, dont six ont eu la vie, les autres ont esté bruslez.

De ce que je viens de dire on doit conclure que, les Chicachas s'armant aussy contre les Iroquois, ils n'auront plus de lieu où se refugier, et qu'en quelque endroit qu'ils aillent, ils les extermineront. On en sera quitte pour quelques milliers de poudre et des balles, avec quelques fuzils.

Les Iroquois de tous les villages ne font au plus que quinze cents combattans. Les Illinois en fournissent autant, les Miamis de mesme. La nation des Chaouanons toute ramassée, cinq cents au moins ; les Chicachas seuls, quatre fois autant. Comment donc pourront-ils résister à toutes ces forces, appuyées des François qui seront establis sur le fleuve Colbert, sur la rivière des Illinois et sur les autres ?

Les Iroquois mesme ne pourroient pas prendre prétexte

de faire la guerre aux habitans de Canada, de ce que ces peuples du Sud joints aux François la leur feroient; car, 1^o on n'auroit qu'à leur déclarer que ce sont d'autres François, qui ne dépendent point de Canada et dont ceux de Canada ne sont pas maistres, c'est ce que leur disent les Anglois d'Orange, quand ils se plaignent que les Sauvages alliez des habitans de Boston, et que les Anglois mesme de ce lieu, les tuent.

2^o Ceux de Canada pourroient leur tesmoigner qu'ils peuvent aller tuer ces autres François et les Sauvages leurs alliez, qu'ils ne laisseront pas pour cela d'estre leurs amis. Ils peuvent leur donner hardiment cette permission, sans appréhender qu'elle fasse grand tort aux François, qui seroient établis dans ces lieux si esloignez des Iroquois, où, au plus, ils ne pourroient venir qu'une fois par an. À cause de la grande distance qu'il y a de chez eux, et où ils seroient si bien receus, la première fois, que je ne pense pas qu'il leur prist envie d'y faire un second voyage; ils ne peuvent pas y venir à couvert comme aux habitations françoises du Canada; il y a de grandes campagnes à passer. Ils n'y peuvent arriver, sans estre descouverts à cause du grand nombre de Sauvages qui sont en chasse. Ils courent risque de mourir de faim, car lorsque ceux du pays les ont une fois descouverts, ils mettent le feu dans les campagnes, ce qui fait fuir toutes les bestes fort loin, de sorte que la chasse leur venant à manquer, sur laquelle ils fondent leur subsistance, il faut qu'ils périssent faute de nourriture. Enfin, ils n'osent venir qu'en grande bande, quand ils viennent attaquer ces nations qui sont vers le fleuve Colbert, de manière qu'il est presque impossible que leur venue ne soit pas sceue; pour retourner à leurs villages, il y a bien du chemin à faire. Ils y tombent souvent dans des embuscades, qui

leur sont dressées par leurs ennemis, qui les suivent en queue lorsqu'ils se retirent.

La troisieme, c'est d'empescher que l'Anglois ne s'attire le castor des Outaouacs, et de faire ensorte que l'Iroquois ne luy en porte point ou très peu. Dès que les Anglois sçauront qu'on s'est rendu fort aux Illinois et qu'on est maistre du fleuve Colbert, ils perdront l'envie de faire le commerce des Outaouacs, car ils sçauront bien que tout leur castor vient du haut du fleuve Colbert, et que les François qui y sont établis les empescheront d'y aller quand ils le voudront, de sorte que les Outaouacs mesme seront forcez de continuer leur commerce avec nos François de Canada, et d'abandonner les Anglois. Il n'y aura rien de plus aisé que de faire en sorte que l'Iroquois ne porte plus de castor aux Anglois ou qu'il en porte très-peu ; car tout le castor que les Iroquois prennent en leur chasse, et qu'ils portent ensuite à Orange, vient des terres qui sont le long de la rivière Ohio et Ouabache, de celles qui sont vers la rivière des Miamis et de celle des Illinois. Or, pour faire cette chasse, il faut nécessairement se partager en petites bandes, ou se résoudre à ne rien prendre ; nos Sauvages, qui sont respandus dans toutes les terres qui sont vers ces rivières, les déferont peu à peu et leur feront abandonner entièrement la chasse du castor de ce costé là. Il n'y en a pas autre part, à moins que de l'aller chercher bien loin vers le nord, où ils ont des ennemis, ce qu'ils ne feront pas.

On voit donc très-clairement, de tout ce que je viens de dire, qui est très-véritable, que l'establisement d'une colonie aux Illinois et le long des terres du fleuve Colbert, non-seulement ne sera pas nuisible aux colonies du Canada, mais qu'il leur sera très-utile, les affermira, et obligera l'Anglois et l'Iro-

quois à se tenir en repos et à ne plus rien entreprendre au désavantage de nos colonies de la Nouvelle France.

Mais pour faire une puissante colonie aux Illinois et parmi les autres nations qui sont esparses çà et là jusques à la mer, on ne peut réussir qu'en faisant ce que le sieur de La Salle a commencé, puisqu'en venant par la mer du golfe Mexique on entrera dans le fleuve Colbert, on montera avec de bonnes biscayennes chargées de toutes les choses nécessaires pour de nouveaux établissemens, ce qu'on ne peut pas faire par le Canada : 1^o car les frais sont prodigieux : pour faire monter de Montréal aux Illinois vingt canots chargez et les faire redescendre il en couste 40,000 francs, au lieu que par le fleuve Colbert. pour 1,000 escus de despense on y fera porter beaucoup plus de provisions.

2^o Les Iroquois peuvent empescher de passer, quand il leur plaira, à cause des trente-six portages qui se rencontrent depuis Montréal jusques à Missilimakinak.

3^o De plus, par le Canada on n'y peut faire qu'un voyage par an, à cause des glaces de l'hiver, et mesme on n'y peut aller et revenir la mesme année, à cause que pendant quarante lieues, à commencer à une lieue du lac des Illinois, on ne trouve qu'au printemps de l'eau dans la rivière pour faire passer les canots. Il y a des années auxquelles il ne s'y en trouve pas, mesme en cette saison.

4^o Par le fleuve Colbert on peut faire au moins quatre voyages par an depuis la mer jusques au fort Saint-Louis; car ce fleuve ne gèle point et est navigable en tout temps. La rivière des Illinois a toujours aussy un canal de sept à huit pieds de profondeur dans les plus grandes sécheresses de l'esté, depuis une lieue au-dessous du fort Saint-Louis jusqu'à

son emboucheure dans le fleuve. C'est cent bonnes lieues de chemin, pendant lesquelles on se peut servir de barques, car il y a de l'eau suffisamment, et la rivière pendant tout cet espace suit presque toujours le mesme rumb de vent.

Comme les Illinois sont mutins et que ce sont les Iroquois de ce pays qui font la guerre à toutes les autres nations, il pourroit arriver, dans la suite des temps, qu'il seroit nécessaire de les humilier, ce qui sera très-aisé quand on aura des colonies sur le fleuve Colbert, car toutes les nations qui ont leurs villages sur les bords et plus avant dans les terres nous sont déjà amies, et le seront encore plus lorsqu'elles verront que c'est tout de bon que nous voulons demeurer parmi elles. Elles seront toujours dépendantes de nous, parce qu'elles n'ont nulle liaison avec d'autres Européens et n'en peuvent avoir à cause de l'esloignement, à cause qu'il faut aller par terre et qu'elles craignent d'estre maltraitées par les autres peuples par où elles seroient obligées de passer. C'est pourquoy elles seront toujours à nostre disposition, et nous nous en pourrions servir dans le besoin pour assujettir l'Illinois, en cas qu'il se mist quelque jour en teste de nous nuire ou de nous faire quelque insulte.

Si l'Anglois se rendoit une fois maistre du fleuve Colbert, à quoy il travaille de toutes ses forces, mais il n'en pourra pas venir à bout pourveu que nous le prévenions et que nous nous servions des avantages que nous avons sur luy, il le deviendroit aussy des Illinois, des Outaouacs et de toutes les nations avec lesquelles les François de la Nouvelle France font commerce. Pour lors, nostre colonie seroit destruite. car l'Anglois feroit venir chez luy tout le castor des Sioux, des Maskoutins, des Poutouatamis, des Ou-

tagamis, des Illinois, des Miamis et de toutes les autres nations, où il y en a la plus grande abondance. Il attireroit aussy sans beaucoup de peine les Outaouacs et leurs alliez, qui sont desjà gagnez par le bon marché qu'il leur a fait. Il pourroit leur donner les marchandises à plus vil prix s'il estoit maistre des Illinois, parce que les frais du transport qu'il en feroit par le fleuve Colbert seroient beaucoup moindres. Les Outaouacs mesme trouveront une commodité bien plus grande d'aller chercher du costé des Illinois leurs nécessitez, où il n'y a point de sault, que de descendre au Montréal pour les avoir, où il y a trente-six portages, tant en allant qu'en venant, où cinquante de leurs ennemis leur peuvent dresser des embuscades, les défaire, quelque nombre qu'ils soient, et les despouiller de tout ce qu'ils ont et de tout ce qu'ils portent, sans s'en pouvoir passer; enfin, les Iroquois chasseroient tranquillement, sans estre troublez de personne. Ils porteroient chez les Anglois toutes leurs pelleteries. Ils deviendroient plus insolens qu'ils n'ont jamais esté; et, estant excitez et soutenus de nos ennemis, ils feroient tant de mal à nostre pauvre colonie de la Nouvelle France qu'elle seroit presque dans l'impossibilité de se maintenir, car elle seroit destituée de tout trafic et affoiblie par les hostilitéz continuelles de ces barbares.

Après avoir fait de longues réflexions sur toutes ces raisons, il m'a paru que c'estoit une nécessité absolue de conserver les Illinois, et que pour réussir il estoit besoin de découvrir où le fleuve Colbert se discharge dans la mer du golfe Mexique, ce qui est devenu plus aisé qu'il n'estoit auparavant et par la connoissance que nous avons des terres voisines, et par le voyage que j'ay fait par terre, qui ne laisse plus aucun

lieu de douter que ce fleuve, qui reçoit la rivière des Akansa, à sept lieues du village des Ossotéoué, sur laquelle je me suis embarqué pour y entrer, ne soit à l'est du poste que M. de La Salle a choisi pour faire son établissement.

Mais pour ne retomber pas dans l'embarras où il s'est trouvé faute d'avoir avec lui des personnes capables d'entreprendre des voyages à pied, s'il en estoit besoin, et de vivre de ce qui se trouve dans les campagnes et dans les bois, j'ay amené avec moy des François et des Sauvages, propres pour cette sorte de vie, parce qu'ils s'y sont exercés depuis longtemps, et sont si bons chasseurs que leur chasse suffira non-seulement pour les nourrir, mais aussy pour fournir de quoy vivre à un grand nombre d'autres qui les accompagneroient. De plus, il y en a cinq qui reconnoistront l'emboucheure du fleuve qu'on veut découvrir, car ils l'on veue et ils n'ont pas oublié de quelle manière elle est faite.

J'ay fait une grande despense pour conduire tant de personnes jusqu'à Paris, depuis les Illinois, où les François m'ont vendu dix francs une livre de poudre, qui couste en France douze sous, et quatre francs une livre de balies, qui ne vaut que six blancs à la Rochelle, et les autres choses à proportion. Quoyque je ne fusse pas en estat de faire de si grands frais, ayant tout perdu dans le naufrage de la fluste et ayant presté et fait prester des sommes considérables à M. de La Salle, mon frère, pour les employer à sa découverte, et quoyque j'eusse pu m'en exempter, néantmoins j'ay considéré que, puisqu'il s'agissoit du service de Sa Majesté et que cette affaire regardoit le bien général de la France, je devois oublier mes propres intérêts et m'exposer à perdre le mien pour en procurer l'avancement. C'est le seul motif qui m'a porté à faire

les avances nécessaires pour cet effet, car il est évident que, si j'avois eu tant soit peu d'esgard à mon bien particulier, je m'en serois abstenu. Il est vray que j'ay toujours espéré que Sa Majesté aura la bonté de me faire part de ses libéralitez, dont j'ay grand besoin, et qu'elle voudra bien donner de quoy faire subsister les personnes dont je suis chargé jusques à ce qu'elle ayt réglé cette affaire; car, par moy-mesme, je ne peux rien et je me verrois dans peu de temps obligé d'abandonner les Sauvages à la Providence de Dieu, si Sa Majesté n'avoit pas la bonté de me donner quelque assistance, par ce que je me suis entièrement espuisé, et que le seul fonds qui me reste, c'est la confiance que j'ay toute entière en la justice, en la bonté de Sa Majesté. Cependant je ne manqueray point à offrir tous les jours mes vœux et mes prières à Dieu et à luy présenter le très saint sacrifice de la très sainte messe, pour luy demander la continuation de sa santé et de sa prospérité.

 III

M. l'abbé Tronson à M. l'évêque de Québec.

1^{er} Juin 1690.

La mort de M. de La Salle a rompu les mesures que l'on avoit prises. Le dessein de M. Cavelier, de freter un vaisseau, a eschoué, et il est uniquement occupé à réparer à Rouen les desbris de ses affaires, que ses longues absences ont mises dans un triste estat. Il est fascheux de voir un si bon ouvrier passer ainsi une partie de sa vie dans ces sortes d'embarras.

que, si
je m'en
Sa Ma-
ont j'ay
y faire
qu'elle
eux rien
nner les
voit pas
e je me
ste, c'est
a bonté
frir tous
résenter
deman-

XI

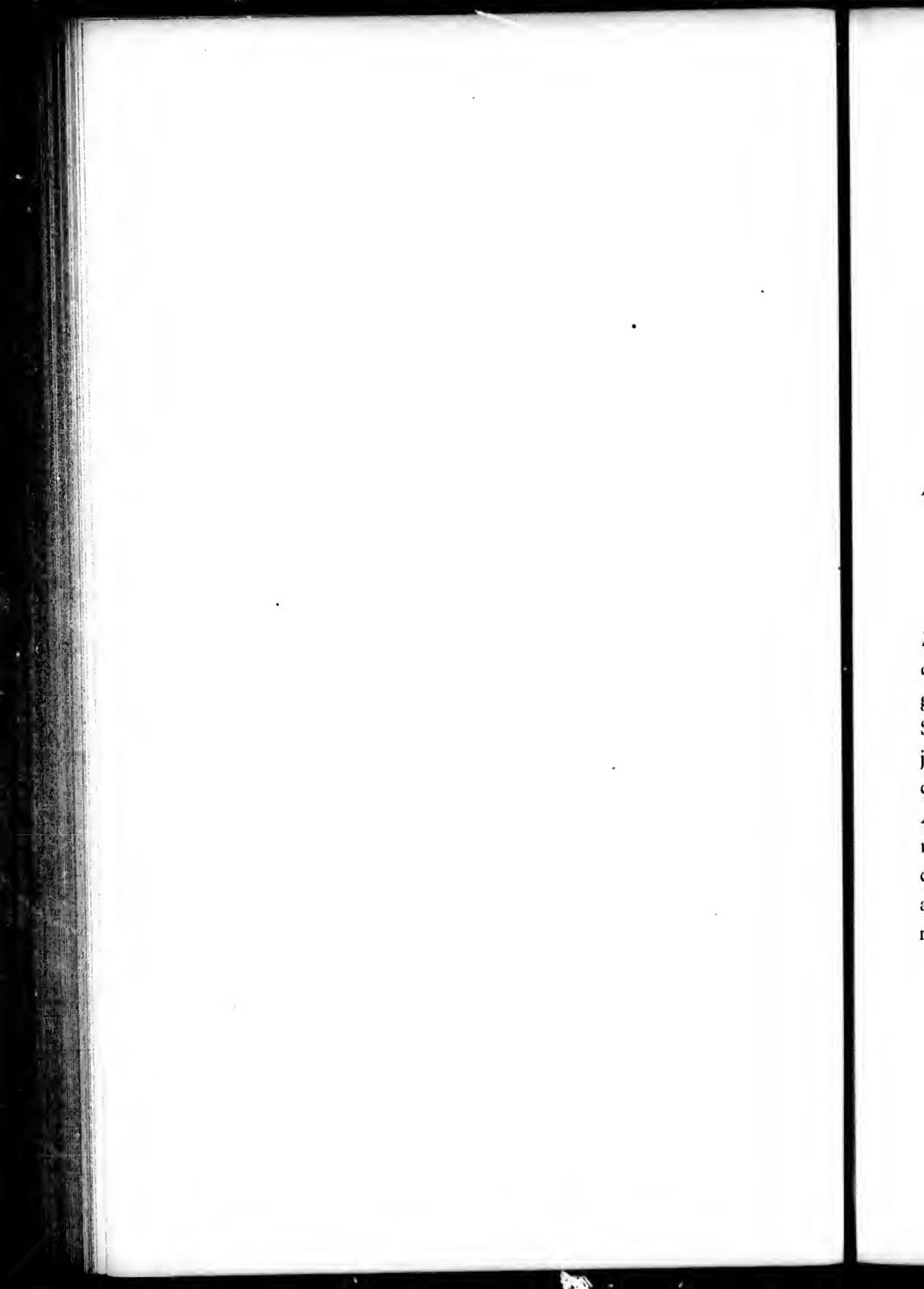
LES ENNEMIS DE LA SALLE S'ÉMEUVENT

A LA VENUE DE L'ABBÉ JEAN CAVELIER.

ILS POURSUIVENT LE DÉCOUVREUR DANS SA MÉMOIRE,
LORSQU'ILS APPRENNENT SA MORT.

1690.

que l'on
vaisseau,
Rouen les
ont mises
on ouvrier
embarras.



BEAUJEU EST AVERTI

QUE L'ABBÉ CAVELIER VIENT SE PLAINDRE DE LUI.

*Extrait d'une lettre de M. de Beaujeu à M. de Villermont,
datée du vaisseau l'Entreprenant, en rade de Brest.*

Ce 18 Février 1689.

J'ay veu icy une lettre de Canada entre les mains de M. d'Henaut, un de nos capitaines, par laquelle on luy mande que M. Cavalier s'en venoit en France, à raison de faire de grosses plaintes contre moy, sans dire de quoy, et que La Salle estoit à l'entrée d'une rivière soixante lieues plus est que je l'ay laissé. Il faut que ce soit le Chucagoa, qui se descharge dans la baye du Saint-Esprit, où le pilote de Saint-Augustin de Floride, que nous trouvasmes au petit Goave, nous dit avoir esté. Un de nos lieutenans, qui vient de Rochefort, m'a dit avoir veu ce pilote, qui luy a asseuré qu'il y avoit de l'eau à l'entrée de la rivière pour de gros vaisseaux, mais qu'on ne pouvoit pas remonter bien haut.

II

ORDRE DE FAIRE VENIR EN CANADA LES GENS DE LA SALLE
QUI PEUVENT ÊTRE SUR LE MISSISSIPI.

Lettre du ministre à MM. de Denonville et de Champigny.

Quoyque Sa Majesté ne doute pas qu'ils n'ayent appris à présent le malheur arrivé au sieur de La Salle, elle a estimé à propos de leur faire sçavoir que le sieur Cavalier, son frère, a apporté la nouvelle de sa mort, ayant esté assassiné par quelques-uns de ses soldats; et comme les gens qui estoient encore avec luy, lorsque cet accident est arrivé, seront apparemment venus du costé de la rivière de Mississipy, il est nécessaire qu'ils fassent, en sorte par le moyen des Illinois ou de quelque autre nation sauvage des environs, de les faire venir en Canada, et Sa Majesté désire qu'ils luy rendent compte de ce qu'ils feront pour cela.

III

LE SILENCE GARDÉ PAR L'ABBÉ CAVALIER
SUR LA MORT DE SON FRÈRE
A RETARDÉ LES SECOURS A DONNER AUX COLONS DE LA BAIE SAINT-LOUIS.

Lettre de M. de Champigny au ministre.

16 Novembre 1689.

Si on apprend quelque chose des gens de M. de La Salle, on en donnera avis à Monseigneur, et on fera ce qu'on pourra pour en avoir des nouvelles par les Illinois. Si M. Ca-

velier n'avoit pas caché sa mort, on y auroit envoyé et on
sçauroit la vérité au printemps prochain.

IV

L'INTENDANT DE LA NOUVELLE-FRANCE

ADRESSE AU MINISTRE UNE RELATION DE LA MORT DE LA SALLE
QUE LUI A ENVOYÉE LE JÉSUI TE
SUCCESSEUR DU P. ALLOUEZ AUX ILLINOIS.

Monseigneur, je vous envoie la relation de ce qui s'est passé
à la mort du sieur de La Salle, qui a esté envoyée aux Pères
Jésuites *par leur missionnaire* du fort Saint-Louis des Islinois.
Il y a environ quinze mois le sieur de Tonty, qui ne sçavoit pas
cette mort, est parti des Islinois pour en aller apprendre des
nouvelles; quand il sera de retour, je vous informeray de
ce que j'auray pu sçavoir par luy. La relation que je vous
envoie contient des circonstances dont on peut tirer des lu-
mières, en cas que le Roy veuille envoyer des vaisseaux pour
trouver l'entrée de la rivière qu'on a cherchée.

V

RELATION DE LA MORT DE M. DE LA SALLE

SUIVANT LE RAPPORT D'UN NOMMÉ COUTURE,
A QUI M. CAVELIER L'APPRIT EN PASSANT AUX AKANSAS,
AVEC TOUTES LES CIRCONSTANCES QUE LEDIT COUTURE A APPRIS D'UN
FRANÇOIS, QUE M. CAVELIER AVOIT LAISSÉ AUDIT PAYS DES AKANSAS
DANS LA CRAINTE QU'IL N'EN GARDAST PAS LE SECRET.

M. de La Salle ayant laissé son camp sous le commande-
ment du nommé Minime, avec sept hommes, deux pères Ré-

collectz, deux prestres de Saint-Sulpice et cinq femmes, partit, il y a trois ans, avec son frère et le reste de ses gens, pour se rendre au fort Saint-Louis, place capitale de la Louisiane, et estant arrivé vers le village des Cenis, environ à cent vingt lieues de son camp, à un petit fort qu'il avoit fait pour se mettre à couvert des Espagnols, et encore plus des Sauvages, qui avoient desjà tiré sur ses gens, il s'arresta pour faire des viandes et envoya à la chasse M. de Morangy, son parent, avec un Kaouanoua de ce village et un François, et s'ennuyant de ce qu'ils ne venoient point, il y eut six François qui s'offrirent de les aller chercher, mais c'estoit pour s'en deffaire. Les six François estoient M. Duot, de Rouen, qui avoit la moitié d'un vaisseau ; M. d'Yvetot, qui avoit le tiers d'un autre navire ; Meusnier, fils d'un secrétaire du Roy ; Gemmes, soldat anglois ; le pilote Texier et le laquais de M. d'Yvetot. Les ayant trouvez, les deux premiers, Duot et d'Yvetot, proposèrent aux autres le meurtre de M. de Morangy, du Kaouanoua, fils du chef de ce village, et du François. L'Anglois, qui aimoit le Kaouanoua, parce qu'il estoit bon chasseur, n'y consentit point, mais les laissa faire.

M. de La Salle, chagrin de ce que son *cousin* ne reparoissoit point, voulut aller luy-mesme le chercher. M. Cavalier luy dit de prendre du monde avec luy, mais il respondit qu'il n'estoit pas nécessaire, et se contenta de dire au Père Anastase de l'accompagner. Après avoir marché quelque temps, il tira son pistolet à deux coups, qui estoit le signal qu'il avoit donné, lorsqu'il se trouveroit en peine. Les six François, qui avoient desjà résolu la mort de M. de La Salle, et qui ne s'en retournoient que pour s'en deffaire, le premier se voulant venger de la mort de son *neveu*, que M. de La Salle avoit fait périr misé-

rablement, et les autres pour des mescontentemens particuliers, et tous pour se rendre les maîtres du butin qu'ils croyoient avoir droit de partager après toutes les pertes qu'ils avoient faites, surtout les deux premiers, connurent par ce coup de pistolet que M. de La Salle venoit à eux, et tous, d'un commun consentement, résolurent de s'en défaire promptement. Mais Duot et d'Yvetot, plus ardens que les autres, prirent le devant, et, ayant aperçu M. de La Salle, ils se mirent en embuscade. D'Yvetot dit à son laquais de se trouver vis-à-vis de l'embuscade et de répondre quelques brusqueries à M. de La Salle, ne doutant pas qu'il ne s'avancât pour le frapper. En effet, M. de La Salle luy ayant demandé des nouvelles de M. de Morangy, celui-cy répondit brusquement, le chapeau sur la teste, qu'il estoit à la dérive. Il le menaça sur cette réponse, et, comme il luy respondoit encore plus insolemment en s'avancant toujours vers l'embuscade, M. de La Salle voulut courir après luy pour le frapper, et reçut en mesme temps des deux assassins deux coups de fusil dans la teste, dont il mourut sur le champ, sans pouvoir dire une parole ny donner aucun signe. Ainsy la compagnie et la présence d'un prestre qui estoit à ses costés luy fut inutile. Les autres, qui estoient restez derrière, accoururent aux coups de fusils et tous le dépouillèrent et abandonnèrent son corps sans sépulture comme une beste, sans que le Père Anastase ny M. Cavalier fissent aucune démarche pour l'ensevelir. Les assassins vinrent ensuite, le fusil bandé, pour se saisir de tout ce bagage, criant : *Armes bas!* Ils ne trouvèrent aucune résistance, puisqu'il ne restoit que deux hommes avec M. Cavalier, qui, croyant qu'ils luy en venoient faire autant qu'à son frère, leur demanda une demi-heure pour se préparer à la mort; mais ils luy répondirent

qu'il n'y avoit rien à craindre pour luy et qu'ils n'en vouloient qu'à son frère, qu'ils chargèrent de mille injures après sa mort, et se rendirent les maîtres de tout le bagage, c'est-à-dire de 30,000 livres en marchandises et de 20,000 livres tant en argent monnoyé qu'en vaisselle d'argent, avec les habits de M. de La Salle. Les sieurs Duot et d'Yvetot, qui s'estoient saisis de presque tout, disant que c'estoit pour se rédimmer des pertes qu'ils avoient faites, traitèrent M. Cavalier avec assez de mépris et luy partagèrent ses vivres comme à ses gens. Les deux matelots qui s'estoient retirez parmy les Sauvages Cenis, une année auparavant, pour éviter le mauvais traitement de M. de La Salle, et Gemmes, Anglois, qui estoit un des complices, faschez de n'avoir point de part au butin, dirent à M. Cavalier qu'ils vengeroient la mort de son frère par celle des deux assassins Duot et d'Yvetot, ce qu'ils exécutèrent sur le refus qu'ils leur firent de leur donner des balles et de la poudre pour accompagner les Sauvages en guerre. Cela fait, M. Cavalier, avec quatre hommes qui luy restoient, obtint quelques marchandises, les papiers de son frère et l'or qu'il avoit en son particulier, et de *trente chevaux*, chargez de marchandises, que M. de La Salle emmenoit triomphant, il en obtint cinq par prière pour porter leur bagage, c'est-à-dire ce que les assassins voulurent luy donner, et ils sont demeurez les maîtres de tout le reste. Ils ne sont soustenus que des Sauvages Cenis, parmy lesquels ils sont. Les deux matelots y avoient desjà femmes et enfans, le visage piqué comme les Sauvages, et passaient parmy eux pour des esprits, depuis qu'estant allez en guerre avec eux, ils avoient tué deux Sauvages de leurs ennemis de leurs coups de fusil. C'est en cet équipage que M. Cavalier partit des Cenis, après avoir donné à

James, Anglois, un boucanier qui avoit esté donné à M. de La Salle à la Martinique, et un billet signé de sa main pour le descharger de l'assassinat de son frère, et après avoir donné la mesme assurance au pilote Texier, qu'il a amené avec luy, en ayant besoin pour de grands desseins; et, s'il n'eust trouvé des Sauvages à cent ou cent vingt lieues des Akansas, n'en pouvant plus et ne sçachant où il estoit et ce qu'il pouvoit devenir, il s'alloit jeter entre les mains des Espagnols ou des Sauvages. Couture rapporte qu'il arriva aux Akansas dans le plus pitoyable estat du monde. Le Père Zénobe, le Père Maxime et deux prestres de Saint-Sulpice sont restez dans le poste où M. de La Salle s'estoit mis à couvert des Espagnols, et c'est Minime qui y commande sept hommes. Ainsy, de tout ce grand attirail, il ne restoit, il y a plus de trois ans, que trente personnes, à sçavoir : huit hommes, cinq femmes et quatre prestres au camp, parmy les Sauvages Cenis; quatre avec M. Cavelier, en comptant son neveu, le Père Récollect et un autre François qu'il a laissé aux Akansas. On ne sçait pas ce que seront devenus ceux qui seront restez au camp. On adjouste encore que le François resté aux Cenis a déclaré que M. de Beaujeu avoit conduit M. de La Salle jusques dans la rivière qu'il cherchoit, mais qu'il ne s'y reconnut pas, quoyque le pilote de M. de Beaujeu l'assurast que ce l'estoit et qu'il se trouvoit à la hauteur qu'il luy avoit marquée. Mais, M. de La Salle n'en voulant rien croire, ayant perdu hauteur, il fit aller quinze jours à l'ouest, et c'est après ces quinze jours que le laissa M. de Beaujeu. M. de La Salle ayant reconnu, mais trop tard, que le pilote de M. de Beaujeu avoit mieux jugé que luy, il entra dans un tel chagrin, pour ne pas dire désespoir, ayant perdu en mesme temps les deux navires qui luy

restoient, et se voyant ainsy degradé, qu'il ne connoissoit et ne mesnageoit plus personne. Il n'assistoit plus à la messe ny à la prière et ne s'approchoit plus des sacremens depuis deux ans. Il traitoit M. Cavelier, son frère, avec le dernier mespris, l'ayant chassé de sa table et ne luy faisant donner qu'une poignée de farine, pendant qu'il mangeoit de bon pain. Il a tué luy-mesme *de sa main quantité de personnes et ses douze charpentiers à coups de levier, ne travaillant pas à son gré. Il n'espargnoit pas mesme les malades dans leurs lits, les tuant impitoyablement, sous prétexte qu'ils ne faisoient les malades que pour ne pas travailler. Il a arraché les deux yeux* à un jeune homme qui vivoit encore, il y a plus de trois ans, sans parler de ceux qu'il a fait pendre, passer par les armes, fleurdelyser et, en un mot, de *quatre cents personnes* effectives qu'il avoit emmenées de France, sans compter plusieurs jeunes gens et officiers de Saint-Domingue qui s'estoient joints à luy, il y a trois ans, il n'en restoit que trente¹. Couture dit qu'un sac de cuir violet, qui fut monté à Missilimakinak par M. Cavelier, dans lequel il disoit qu'il y avoit quelques métaux du pays, estoit rempli de louis d'or et escus d'or, et qu'un grand haut de chausse qu'il portoit et qu'il n'avoit jamais quitté, pesoit autant qu'un sac de blé.

1. Voir plus haut, pages 539 et 540, sur les causes des morts nombreuses parmi les engagés. Se rappeler aussi ce que La Salle répond sur ce qu'on l'accusait de maltraiter ses gens. (Tome II, page 232).

it et
e ny
deux
pris,
poi-
a tué
ouze
gré.
, les
t les
deux
trois
es ar-
es ef-
ieurs
ints à
re dit
k par
s mé-
qu'un
mais

XII

SORT DES COLONS

DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA SALLE A LA BAIE SAINT-LOUIS.

s parmi
usait de

f
M
a
F
c
s
F
s

a
to
n
v
L
tr
re

ENFANTS ÉCHAPPÉS A LA DESTRUCTION

DE LA COLONIE DE LA BAIE SAINT-LOUIS.

Extrait du mémoire joint à la lettre du sieur Landreau.

DU MISSISSIPY.

M. de La Salle, après avoir secoué le joug des Jésuites, fut le premier qui proposa d'aller découvrir le Mississipy. Sa Majesté lui accorda le passage sur le vaisseau *le Joly*, qui fut armé exprès, il y a trente-quatre à trente-cinq ans, dans le port de Rochefort, sous le commandement de M. de Beaujeu, capitaine de vaisseau, lequel, après avoir débarqué mondit sieur de La Salle et les familles qu'il avoit menées avec luy pour cet établissement, remena le vaisseau du Roy dans son port.

Le dit sieur de La Salle, estant à Mississipy, pénétra le plus avant qu'il luy fut possible, par terre et par rivière, avec toutes les familles qu'il avoit menées; et comme les vivres leur manquèrent, il se fit une sédition parmy les siens, lesquels, se voyant au désespoir par la faim, assassinèrent le dit sieur de La Salle, et comme il paroist qu'ils furent ensuite leurs maîtres, sans chef, les Sauvages espagnols des mines, les ayant rencontrés, tuèrent tous ceux qu'ils purent attraper, à l'except-

tion de quelques enfans qu'ils adoptèrent; il se sauva pourtant quelques hommes qui tombèrent, après avoir passé longtemps dans les bois, en main des Sauvages françois, qui les menèrent à Québec.

Les Sauvages espagnols, dans le rapport qu'ils firent au vice-roy du Mexique de la destruction qu'ils avoient faite de ces pauvres malheureux, dirent qu'il leur restoit quelques enfans. Sa femme les prit pour la servir. Comme ce vice-roy, après que son temps fut finy au Mexique, s'embarqua pour passer en Espagne, dans le vice-amiral de l'armadille, nommé *le Christ*, qui fut pris devant la Havane, en 1696, par M. Des Augers, on trouva avec luy un de ces enfans, qui raconta leur triste destinée. C'est par là qu'on a sceu le sort de M. de La Salle et de ceux qu'il avoit menez.

 II

RÉCIT DE QUELQUES ÉVÉNEMENTS

 ARRIVÉS DEPUIS LA MORT DE M. CAVELIER DE LA SALLE.

Interrogations faites à Pierre et Jean Talon, par ordre de M. le comte de Pontchartrain, à leur arrivée de la Vera-Cruz, le 14 de septembre 1698.

1^o Ce qui s'est passé à la mort dudit sieur de La Salle :

Le dit Duhaut cadet, ayant donc résolu de tuer le dit sieur de La Salle, il prit le temps qu'il l'avoit envoyé, luy sixiesme, à la chasse (estant, comme il est dit cy-devant, à six lieues du village de Cenis), pour conspirer contre luy; mais il ne trouva

parmy les cinq qui estoient de sa compagnie, qu'un Anglois, nommé James, qui donnast dans son sens, ce qui les obligea de tuer les quatre autres, pendant qu'ils dormoient. Du nombre de ces quatre estoit un Sauvage que le dit sieur de La Salle avoit emmené de Canada, nommé Nica, bon chasseur, et un valet du dit sieur de La Salle nommé Sagé; les autres estoient deux François dont le nom a eschappé à Pierre Tallon, qui est celuy qui raconte ce fait et qui estoit avecq le dit sieur de La Salle, lorsqu'il arriva, l'ayant emmené à dessein de le laisser avec les Cenis pour tascher d'apprendre leur langue. Ledit sieur de La Salle, impatient de ne pas voir revenir ces chasseurs, s'avança vers l'endroit où il les avoit envoyez, qui n'estoit pas esloigné, pour tascher d'apprendre la cause de leur retardement, accompagné d'un religieux de Saint-François seulement. Les dits Duhaut et James, s'estant bien attendus qu'il feroit cette desmarche, s'estoient mis en embuscade en deux endroits différens, afin que si l'un le manquoit, l'autre ne le manquast point. Et le dit Duhaut, l'ayant tiré le premier, le tua tout roide d'un coup de balle dans le front; et estant retourné joindre la troupe avec le dit James, comme s'ils n'eussent rien fait, Duhaut dit au frère de celui qu'il venoit de tuer, qui estoit un bon prestre, et à un sien neveu, qui estoit un jeune garçon de dix à douze ans, ce qu'il venoit de faire pour venger, disoit-il, la mort de son frère, et qu'ils pouvoient se retirer où bon leur sembleroit, ne pouvant desormais les voir sans peine; sur quoy l'oncle et le neveu, pénétrez de douleur, prirent leur chemin avec le mesme religieux qui avoit esté présent à ce meurtre, et deux ou trois autres François de leurs amis et dont il ne se souvient point des noms, par le village des Cenis, où ils laissèrent le dit Pierre

Tallon, suivant l'intention du dit sieur feu de La Salle, et entreprirent de s'en aller au travers des bois et des terres incon nues, pour tascher de gagner le Canada, s'estant pourvus de fusils et de munitions pour chasser, aymant mieux s'exposer à tous les périls qu'ils avoient à essayer que de rester sous la domination du dit Duhaut, qui s'empara du commandement de ceux qui restèrent de ce malheureux parti, au nombre de dix-huit ou vingt seulement. Mais il ne jouit pas longtems de l'autorité qu'il s'estoit acquise par son crime, car, la division s'estant d'abord mise entre eux, James, son complice, le tua deux ou trois jours après d'un coup de pistolet, et, s'estant aussy emparé du commandement, la jalousie des autres luy procura le mesme sort qu'avoit eu Duhaut, car il fut aussy tué quelques jours après par un matelot françois nommé Rutre, lequel matelot fut ensuite tué par un chirurgien, aussy François. Ce chirurgien, craignant que quelque autre n'en fist autant, se jeta parmy une nation de Sauvages nommée Toho, proches voisins des Cenis, qui le receurent bien, ayant son fusil et de la munition. Peu de temps après ils le menèrent à la guerre contre une autre nation de Sauvages, nommée Paouïtes ou Lemerlauans. Ils y menèrent aussy le dit Pierre Talon. Ce chirurgien périt dans cette occasion, ayant resté de l'arrière lorsque les Toho prirent la fuite, ce que les Sauvages ne manquent jamais de faire lorsqu'ils trouvent leurs ennemis sur leurs gardes et en estat de leur faire face. Comme tous ces peuples sont extrêmement vistes et légers à la course, ce chirurgien ne peut suivre lesdits Toho, et, ayant resté de l'arrière, il fut massacré. Le dit Talon auroit eu le mesme sort s'il n'avoit monté sur un cheval qui appartenoit au dit chirurgien, qui le luy avoit donné en allant au combat, pour estre

mieux en estat de tirer du fusil. Le dit Pierre Talon s'en retourna audit village des Cenis, où il a toujours esté, c'est-à-dire pendant cinq à six ans, et jusques à l'arrivée des Espagnols, qui l'amènèrent au Mexique, comme il sera dit cy-après, et n'a jamais ouï parler depuis desdits frère et neveu de M. de La Salle, ny des autres qui les accompagnèrent.

2^o Ce qui leur est arrivé de plus remarquable jusques à ce temps :

Ce qu'on pourroit dire sur cette question ne seroit qu'une répétition inutile de ce qu'on a desjà dit et qu'on pourra dire cy-après. Ainsy l'on passe à l'autre.

3^o Les partis que prirent tous les gens qui estoient avec le dit sieur de La Salle au temps de sa mort :

Il a esté parlé de la destinée de plusieurs de ceux qui estoient auprès de M. de La Salle, au temps de sa mort, qui périrent en partie s'entre-tuant, comme il a esté dit. Les autres se dispersèrent et s'en furent parmy les Sauvages, excepté ceux qui suivirent son frère et son nepveu.

Un nommé Pierre Meusnier, jeune homme françois, se retira avec les Cenis, où il a toujours vescu en compagnie dudit Pierre Talon et de la mesme manière, jusques à ce qu'ils en furent tirez par les Espagnols, comme il sera dit cy-après.

Quant à ceux qui estoient restez à l'habitation dans le temps que ledit sieur de La Salle entreprit le voyage où il fut tué, Jean-Baptiste Talon, qui estoit du nombre, rapporte qu'ils n'estoient plus qu'au nombre de vingt ou vingt-cinq personnes, en comptant les femmes, un prestre et deux religieux de l'ordre de Saint-François, lesquels furent presque tous massacrez

par les Sauvages nommez Clamcoëts, qui avoient eu guerre contre eux parce qu'en arrivant le dit sieur La Salle prit leurs canots d'autorité, pour s'en servir à monter la rivière et à établir une habitation; et, quoy qu'on eust fait la paix avec eux, ils n'eurent pas plustost appris la mort du dit sieur de La Salle et la division qui s'estoit mise parmy ses gens, qu'ils vinrent surprendre ceux qui estoient restez à la dite habitation, par la plus grande trahison du monde, et, comme ils n'estoient point sur leurs gardes, les croyant amis, ils n'eurent pas beaucoup de peine à les massacrer tous, excepté le dit Jean-Baptiste Talon, deux deses frères encore plus jeunes que luy, nommez Robert et Lucien, leur sœur plus âgée, nommée Marie-Magdelaine, et un autre jeune homme, Parisien, nommé Eustache Bréman, qui disoit estre de famille. Ils furent sauvez par des femmes sauvagesses qui, touchées de compassion pour leur jeunesse, les chargèrent sur leur dos et les emportèrent dans leurs cabanes pendant que leurs maris massacroient le reste, et après que les dits Talon eurent veu assommer leur mère à leurs yeux. Pour ce qui est de leur père, il s'estoit perdu quelque temps auparavant dans les bois, estant allé en party avec le dit sieur de La Salle, sans qu'on ayt jamais sceu comment il avoit péri, et leur autre sœur estoit morte de maladie à l'habitation.

Les dites Sauvagesses sauvèrent encore de la mesme manière la femme d'un officier françois, qui commandoit à l'habitation en l'absence du dit sieur de La Salle, et qui fut aussy assommé, esmues de tendresse à la veue d'un enfant de trois mois qu'elle avoit à la mamelle. Mais les Sauvages, estant revenus à leurs cabanes après le massacre, la tuèrent d'abord et ensuite son enfant, qu'un d'eux escrasa contre un arbre, en le

tenant par le pied. Mais ils ne firent point de mal aux dits Talon, non plus qu'au dit Eustache Bréman, qui furent élevez et aimez par les mesmes Sauvages qui les avoient sauvez, comme s'ils eussent esté leurs enfans, pendant six ou sept ans restez parmy eux, vivant à leur manière, et jusqu'à ce que les Espagnols du Mexique vinrent les en tirer, comme il sera dit cy-après.

4° Ce qu'ils firent en leur particulier :

Les dits Talon ont desjà dit quelque chose de leurs aventures particulières, et comme quoy ils tombèrent au pouvoir des Sauvages, qui les marquèrent d'abord au visage, aux mains, aux bras et à plusieurs autres endroits de leurs corps, comme ils le sont eux-mesmes de plusieurs marques noires et bizarres, ce qu'ils font avec du charbon de bois de noyer pilé et destrempé dans de l'eau, qu'ils introduisent entre cuir et chair par des incisions qu'ils font avec des espines fort aigües, qu'y leur faisoient souffrir de grandes douleurs, de manière que le charbon ainsy destrempé, se meslant au sang qui sort de ces incisions, y forme des marques et des caractères ineffaçables, lesquelles marques leur paroissent toujours, malgré cent remèdes que les Espagnols leur ont appliquez pour tascher de les effacer. Ils alloient à la chasse et à la guerre avec eux, leur ayant appris à tirer de l'arc et à courir comme eux, ce qu'ils font avec tant de vistesse, c'est-à-dire les Sauvages, qu'il n'y a point de cheval au galop, pour viste qu'il soit, qu'ils ne suivent et mesme qu'ils ne lassent à la longue. Ils alloient tout nuds, et tous les matins, à la pointe du jour, se plonger dans la première rivière, en quelque saison que ce fust; ils mangeoient, comme eux, de la viande de chasse fraische ou

boucanée au soleil, mais le plus souvent à moitié crue. Les seuls repas qui leur faisoient horreur estoient ceux qu'ils faisoient de chair humaine, car ils sont tous anthropophages, mais à l'égard de leurs ennemis Sauvages seulement, n'ayant jamais voulu manger d'aucun des François qu'ils avoient tuez, par ce, disent-ils, qu'ils ne les mangent pas; et ledit Jean-Baptiste Talon assure qu'il fut une fois près de trois jours sans manger, parce qu'ils ne luy présentèrent pendant ce temps-là que de la chair humaine des Ayennis qu'ils avoient tuez en une expédition dont il sera parlé cy-après.

Pierre Talon, le plus âgé de ces deux frères, ayant esté laissé chez les Cenis, comme il a esté dit, il y a toujours demeuré chez leur capitaine, qui ne paroissoit avoir aucune autorité sur les autres qu'au fait de la guerre. Encore cette autorité est-elle si bornée que chacun quitte et s'en retourne au logis, quand la fantaisie luy en prend, sans en demander permission ny congé au commandant, faisant la guerre sans observer aucun ordre ny aucune discipline, mais seulement par surprise et sans se trop exposer, ces peuples n'allant jamais attaquer leurs ennemis que la nuit ou à la petite pointe du jour. Et quand ils peuvent les surprendre et en tuer quelques-uns, ils leur arrachent la peau de la teste avec la chevelure, qu'ils font sécher et qu'ils remplissent de foin, chacun gardant celles qu'il a pu enlever pour en faire trophée, les pendant à des bastons au faiste de leurs cases ou cabanes, et les tenant dans leurs mains en les montrant et élevant en haut avec beaucoup de faste et d'ostentation, lorsqu'au retour de quelque guerre qui leur a esté heureuse, ils dansent aux chansons qu'ils font pour célébrer leurs victoires, comme c'est leur coutume, celui qui a le plus de ces chevelures estant le

plus estimé de tous, et c'est en cela qu'ils font consister toute leur gloire.

Ce capitaine des Cenis avoit son père en vie, qui portoit aussy le titre de capitaine. Ils demeuroient et vivoient ensemble, mais il paroissoit que toute l'autorité résidoit dans le fils, le père estant desjà vieux et luy ayant apparemment déferé tout l'honneur du commandement. Ils vivoient d'un bon accord et dans une union admirable.

Au reste, les dits Talon assurent qu'ils ont toujours esté traités de ces peuples sauvages avec la plus grande humanité du monde, sans en avoir jamais esté maltraitez de coups ny autrement; au contraire, ils les aimoient tendrement et paroisoient estre fort faschez quand on leur faisoit quelque déplaisir, et prenoient leur party dans ces occasions contre leurs propres enfans.

5° De quelle manière ils sont tombez entre les mains des Espagnols :

Les Espagnols du Mexique, ayant esté informez de la descente et du dessein de M. de La Sallé pour l'establissement des François dans la Louisiane, résolurent de le traverser, et pour cet effet ils y firent trois voyages, quoyqu'ils eussent à passer dans un pays incogneu et fort esloigné, où, suivant ce que lesdits Talon rapportent leur avoir ouï dire, ils n'avoient jamais esté auparavant. Au premier voyage ils estoient environ cinq cents hommes à cheval, armez de mousquetons ou de petites escoppettes, de pistolets et d'espées, et portant tous des cottes de mailles de fil de fer, faites comme des rets à fort petite maille, qui les garantissent de l'effect des flèches des Sauvages; mais comme c'estoit desjà longtemps après le mas-

sacre des François qu'ils arrivèrent dans le pays, ils n'en rencontrèrent que deux de ceux qui s'estoient dispersez après la mort du dit sieur de La Salle, et qui estoient avec des nations de Sauvages plus proches des confins du Mexique que celles dont il a esté cy-devant parlé. L'un de ces deux François estoit un jeune homme de Bayonne, qui paroissoit estre de famille et avoir beaucoup d'éducation, nommé Larchevesque, et l'autre un matelot nommé Groulé. Les Espagnols les saisirent et les emmenèrent avec eux au Mexique, où les dits Talon les ont veus, comme ils diront cy-après.

Au second voyage, les Espagnols n'estoient pas plus de deux cents, ayant diminué leur nombre, parce qu'ils avoient appris par lesdits Larchevesque et Groulé le désastre des François, et qu'il n'en restoit plus que quelques-uns, qui avoient eschappé aux divers périls qu'ils avoient courus, et qui estoient dispersez parmy les Sauvages. Enfin, voulant absolument avoir ces misérables restes en leur pouvoir, ils pénétrèrent plus avant qu'ils n'avoient fait au premier village. Pierre Talon et Meusnier ayant appris par quelques Sauvages que les Espagnols les cherchoient et estoient proches d'eux, ils voulurent les éviter, craignant leur cruauté; mais, comme ils croyoient les fuir en s'en allant plus avant dans la terre, de nation en nation, ils les rencontrèrent sur leur chemin. Ils les prirent et se firent mener au village des Cenis, pour voir s'il n'y en auroit point d'autres. N'y en ayant point trouvé, ils restèrent là quelques jours, et trouvant cette nation plus docile et en quelque façon plus polie que les autres, ils laissèrent avec eux trois religieux espagnols de l'ordre de Saint-François, avec quelques soldats pour leur garde, auxquels ils bastirent une maison dans le village et leur laissèrent des habits, de la fa-

rine et d'autres provisions, dont ils ne manquoient pas, ayant plus de quatre cents chevaux, desquels ceux qui ne servoient pas aux cavaliers estoient chargez de bagages et de provisions. Ces religieux s'occupèrent, pendant que lesdits Talon et Meusnier restèrent avec eux, à faire un recueil de mots pour apprendre le langage des Cenis, lesdits Talon et Meusnier leur servant d'interprètes par le moyen du capitaine et du lieutenant de cette troupe espagnole, qui parloient bon françois. Ils leur ont plusieurs fois entendu dire qu'ils vouloient habiter ce pays-là, qui leur appartenoit, et non pas aux François, ce qu'ils ont aussi entendu dire depuis au vice-roy du Mexique.

Comme ledit Pierre Talon vit que les Espagnols le traitoient fort humainement, il leur déclara qu'il y avoit encore dans le pays trois frères et une sœur à luy, et d'autres François qui estoient avec la nation des Clamcoëts, afin qu'il eust la consolation de les voir emmener avec luy et parmy des chrestiens, ce qui ne manqua pas d'arriver, car les Espagnols y estant allez, ils emmenèrent sa sœur et deux de ses frères seulement, savoir : Robert et Lucien, son autre frère Jean-Baptiste et Eustache Bréman estant encore restez avec cette nation sauvage, sans qu'il puisse dire comment, jusqu'à ce qu'environ un an après, une troisieme troupe d'Espagnols d'environ deux cent cinquante retournèrent les quérir et les emmenèrent au Mexique. Les Sauvages ne laissèrent aller les uns et les autres qu'à regret et parce qu'ils voyoient bien que les Espagnols estoient en estat de les enlever de force s'ils les avoient refusez. D'un autre costé, comme les Espagnols ne vouloient point s'attirer de guerre avec eux, dans le dessein qu'ils faisoient de s'aller establir dans le pays, ils convinrent

de leur donner en troque un cheval par chaque teste de François. Mais quand ce vint à la sœur des dits Talon, comme elle estoit plus grande et plus âgée, estant leur aînée, les Sauvages voulurent avoir deux chevaux pour elle; et, sur cela, il arriva une contestation qui les fit recourir aux armes, tellement qu'il y eut deux ou trois Sauvages de tuez à coups de mousqueton, ce qui fit fuir les autres, car ils craignent extrêmement les armes à feu; et enfin ils cédèrent la fille pour un cheval, comme ils avoient fait chacun des garçons. Mais, pour les apaiser, les Espagnols leur donnèrent du tabac à fumer, qu'ils aiment tant qu'il n'est rien qu'ils ne fassent pour en avoir. Il n'y eut, du costé des Espagnols, qu'un cheval de blessé par les flèches des Sauvages, dont ils décochèrent néanmoins grand nombre, mais qui ne faisoient aucun effect contre les dits Espagnols, à cause de leurs cottes de mailles.

Ces idiots ne craignent pas seulement le bruit des armes à feu, mais mesme celuy des tambours, de manière que ces Clamcoëts, outrez de ce que M. de La Salle avoit pris leurs canots d'autorité, comme il a esté dit, s'estant attroupez à dessein de destruire les François, ils furent si espouvantez du son du tambour, qu'on battoit pour se préparer à la défense, qu'ils s'enfuirent tous. Du depuis ils se sont un peu familiarisez à ces bruis de guerre, et, au lieu qu'ils fuyoient d'abord avec espouvante, ils se contentoient dans la suite de se jeter ventre à terre, dès qu'ils entendoient les coups de canon ou de fusil, croyant par là d'en éviter l'atteinte. Ils eurent tant de regret de se séparer des frères et sœur du dit Jean-Baptiste Talon que celuy-cy, qui resta encore quelque temps avec eux, comme il a esté dit, assés qu'ils pleuroient tous à chaudes larmes quand les Espagnols les emmenèrent, et ils les ont

pleurez depuis un mois durant, surtout les plus petits, pour lesquels ils ont plus d'attache et de tendresse que pour les plus grands. Ils ne pleurèrent pas moins lorsqu'ils se séparèrent de Jean-Baptiste Talon et d'Eustache Bréman, et recommandèrent à ce premier de ne pas manquer de déserteur des Espagnols et de leur revenir le plus tost qu'il leur seroit possible avec nombre de chevaux, ce qu'il leur promit, sans néanmoins avoir dessein de leur tenir parole, estant bien plus aise d'estre avec des chrestiens que de rester avec les barbares.

Au second voyage que les Espagnols firent, et la première fois qu'ils pénétrèrent jusques à la nation des Clamcoëts; ils emmenèrent aussy un Italien, qui se trouva parmi eux et dont ils ont oublié le nom, lequel n'a jamais voulu avouer estre du nombre de ceux de M. de La Salle, quoyque les dits Talon croyent que si, et disoit estre allé seul en ce pays-là par terre depuis le Canada, ce qui n'est pas croyable.

6^o Leur demander ce qu'ils ont veu dans la Nouvelle-Espagne et dans les pays où ils ont passé pour y aller, et entrer sur cela avec eux dans le plus grand détail qu'il se pourra.

Les dits Talon et leurs camarades ayant esté pris par les Espagnols, comme il a esté dit, ils traversèrent avec eux, avant d'arriver dans la Nouvelle-Espagne, un grand pays tout semblable à celuy qu'ils venoient de quitter et qu'ils ont cy-devant décrit, et tout peuplé aussy de Sauvages, divisez en petites nations, dont chacune a son nom et son langage particuliers, se faisant souvent la guerre entr'eux, mais toujours par surprise et sans déclaration préalable. C'est pourquoy il y a tousjours à se tenir sur ses gardes et à se défier d'eux pour les Européens qui voudroient s'y aller establir, estant naturellement aussy légers à rompre la paix comme à la faire.

D'IBERVILLE ATTESTE LES FAITS PRÉCÉDENTS.

Lettre autographe adressée à l'abbé Cavelier.

Vela, Monsieur, l'extret du rapport de Pierre et Jean Talon, qui sont deux Cannadiens natife de Cannada, d'un bour près de Québec, lesquelle sont revenus isy du Mexique, et que je eu deux anes au Misisipy, à la solde du Roy, lesquelle en sont revenue il y a deux ans, et qui sont actaellement dans les prisons de Portugal. Je randré témoygnaige qu'ils m'ont assuré plusieurs foues que M. de Chedeville, les Perre Reco-lés et les austre y ont esté tué des Sauvage, et que donc Fran-sisquo Martine, sergen major du fort de Pansacola qui et à vingt lieues du Misisipy où je esté pendans trois mois, com-mandoit les deux dernies partis que le visse roy de Mexique envoya pour soutenir l'establissement qu'il avois fait au Senis et sur le bort de la mer. Il avoit généralement retiré tous les Frances dantre les mains des Sauvage. Je luy de-mandé des nouvelles de M. Chefdeville et des Reco-lés, et de Gabriel Minime, ou Barbier que je connoisses. Il m'a assuré que ses personnes avoit esté tué, qu'il en navois eu les bre-vières des Sauvages et les calisse par ordre du Roy. Je anvoyé lu costé du ouest du Misisipy sans avoir eu aucune nouvelle qu'il y fust resté aucun François. S'est ce que je sertifis vérita-ble. A la Rochelle, le 3 May 1704.

D'IBERVILLE,

Capitaine de vesseaux du Roy, chevalié de l'ordre militierre
de Saint-Louis, commandant pour le Roy à la Louisiane.

ENTS.

Talon,
ur près
que je
elle en
nt dans
m'ont

Reco-

e Fran-

ui et à

s, com-

Mexique

fait au

et retiré

luy de-

s, et de

u assuré

les bre-

envoyé

nouvelle

ifis véri-

e militere

ouisiane.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
CHAPITRE I ^{er} . — Louis XIV, qui réclame pour la France le droit de naviguer dans toutes les mers, menace l'Espagne de représailles, si les vaisseaux français sont attaqués dans le golfe du Mexique. Faiblesse et misère des Espagnols en Amérique.	1
CHAPITRE II. — La Salle, revenu de la découverte du Mississipi en descendant par le Canada, se propose d'en retrouver l'embouchure par le golfe du Mexique. Il y établira le poste désiré par Colbert pour la protection des vaisseaux français. En temps de guerre, cet établissement favorisera la conquête des riches contrées voisines du Mississipi.	15
CHAPITRE III. — Offre faite par le comte de Peñalossa d'établir les Français au Rio-Bravo et de conquérir ensuite Nouvelle-Biscaye. Union possible de ses projets avec ceux de La Salle.	37
CHAPITRE IV. — Rapports de l'abbé Bernou avec le comte de Peñalossa et Cavalier de La Salle	71
CHAPITRE V. — Mémoire de Henri Joutel sur la dernière entreprise de La Salle. — Départ de France, station à Saint-Domingue; exploration du golfe du Mexique pour la recherche du Mississipi; établissement d'une colonie aux côtes du Texas. — Découverte par M. de La Salle de l'intérieur des terres jusqu'aux Cenis. — Assassinat du Découvreur et de son neveu Grevel du Montrenger; les assassins s'entre-tuent. — L'abbé Cavalier, le Père Anastase Douay, le jeune Cavalier	

	Pages
et Joutel continuent de remonter le continent depuis les Cenis jusqu'à Québec. — Retour en France. (24 Juillet 1684, 8 Décembre 1688.)	89
CHAPITRE VI. — Dernier mémoire et dernière lettre de Cavelier de La Salle (1686-1687). — Procès verbal fait par le Décou- vreur avant de conduire son frère au Mississipi.	535
CHAPITRE VII. — Lettres de Henri de Tonty sur ce qu'il a ap- pris de M. de La Salle; le voyage qu'il a fait pour l'aller cher- cher et son départ prochain pour marcher contre les Iroquois. (1686-1689.)	551
CHAPITRE VIII. — Mouvements des Espagnols à propos de l'oc- cupation présumée de la baie du Saint-Esprit par les Fran- çais. (1686-1688.)	565
CHAPITRE IX. — Inquiétudes dans la métropole sur le sort de La Salle; l'abbé Jean Cavelier y arrive.	573
CHAPITRE X. — Mémoire de l'abbé Jean Cavelier sur la néces- sité de continuer l'entreprise de son frère. (1690)	583
CHAPITRE XI. — Les ennemis de La Salle s'émeuvent à la venue de l'abbé Jean Cavelier; ils poursuivent le Découvreur dans sa mémoire, lorsqu'ils apprennent sa mort	597
CHAPITRE XII. — Ce que deviennent les colons de l'établissement de La Salle à la baie Saint-Louis.	607

Pages
89
535
551
565
573
583
597
607

TABLE DES DOCUMENTS

COMPRIS DANS LES TROIS VOLUMES

RELATIFS

AUX ENTREPRISES DE ROBERT CAVELIER,

SIEUR DE LA SALLE

NOTA.— Les titres ou les sommaires des documents sont précédés de chiffres, destinés à faire connaître le nombre des pièces de la même provenance, ils sont groupés par volume, et les chiffres, placés à droite, indiquent les pages, où se trouvent ces documents.

I

ARCHIVES DE LA PRÉFECTURE DE SEINE-ET-OISE.

TOME PREMIER.

1. Mémoire fait en 1637 pour l'affaire des Pères Recollectz de la province de Saint-Denis, dite de Paris, touchant le droit qu'ils ont depuis l'an 1615 d'aller en Quanada. — 1615-1684. 3

(Papiers des Récollets.)

2. Mémoire instructif contenant la conduite des Pères Recollectz de Paris en leur mission de Canada. — 1615. 18

(Ibidem.)

TOME DEUXIÈME.

3. Pouvoirs ecclésiastiques accordez par le pape Innocent XI au Père Hyacinthe pour les missions des Recollectz dans l'isle dite Louisiane. — 1685. 476

(Ibidem.)

II

ARCHIVES NATIONALES.

TOME PREMIER.

1. Avis de la mort du Père Claude Allouez. — Détails sur ses travaux et son esprit évangélique. 59
 Dévots sentiments du Père Allouez sur les missions du Canada. 68
 Dévots sentiments du Père Allouez sur les missionnaires qu'il faut en Canada. — 29 août 1690. 71
 (Carton M. 204.)
2. Récit d'un ami de l'abbé de Gallinée. — 1666-1678. 345

Extrait d'un ensemble de mémoires formant un gros cahier et dans le genre de l'ouvrage d'Arnaud, intitulé : *Morale pratique des Jésuites*. Ce cahier m'a été apporté en 1845 avec un monceau de papiers relatifs à cet ordre religieux. Les classements, qui ont eu lieu depuis cette époque dans le dépôt des Archives Nationales, ont déplacé plusieurs fois ce document. La dernière personne qui l'ait vu, à ma connaissance, est le vénérable abbé Faillon, auteur de *l'Histoire de la colonie française du Canada*, où il le cite comme provenant du carton K. 1286, à propos de la discontinuation des *Relations des missions de la Nouvelle-France* par les Jésuites.

Avant le savant Sulpicien et deux ans après moi, il a été pris de ce document une copie pour le docteur Jared Sparks, de Boston, le premier historien de Cavelier de la Salle. Cette copie est déposée dans la bibliothèque de l'université d'Harvard. C'est d'après elle que M. Francis Parkman a fait l'analyse de ce document dans sa *Discovery of the Great-West*. Je crois devoir rappeler tous ces faits, parce que, quand j'ai voulu revoir moi-même cette pièce importante, pour corriger mes épreuves, les papiers du carton K. 1286 avaient été portés en partie dans le carton K. 1232. J'en ai reconnu plusieurs que j'avais vus en 1845, mais non celui que je cherchais. Cet embaras s'est reproduit, du reste, pour les cartons d'autres colonies, l'île Bourbon, par exemple, comme me l'a dit M. le docteur Lacaze.

III

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

TOME PREMIER.

1. Récit de ce qui s'est passé de plus remarquable dans le voyage de MM. Dollier et Gallinée. — 1669-1670. 112

(Fonds Eusèbe Renaudot, volume 30.)

En 1847, époque à laquelle j'ai copié ce mémoire, il était dans le même fonds, carton XVI, liasse 42. Ces papiers n'étaient pas encore reliés.

2. Récit de ce qui s'est passé au voyage que M. de Courcelles, gouverneur de la Nouvelle-France, a fait au lac Ontario. — 1671. 169

(Fonds français, 13516.)

Lorsque j'ai copié cette pièce, le volume qui la renferme portait le chiffre 1265. Ancien supplément français.

3. Voyage du comte de Frontenac au lac Ontario. — 1673. 195

(Fonds Clairambault, volume 499, fol. 113.)

Ce document est dans plusieurs autres collections.

4. Relation de la Nouvelle-France. — Détails sur le voyage de Louis Jolliet. — 1673. 259

(Fonds Eusèbe Renaudot, 30^e volume.)

5. Accusations du comte de Frontenac. — 1677. 301

(Fonds Clairambault, volume 1016, p. 43.)

6. Mémoire sur le projet du sieur de la Salle, pour la découverte de la partie occidentale de l'Amérique septentrionale. — 1677. 329

(Fonds Clairambault, 1016, p. 49.)

7. Relation officielle de l'entreprise de Cavelier de la Salle. — 1679-1681. 435

(Fonds Clairambault, 1016.)

Il y en a quatre pages en minute, de l'écriture de l'abbé Bernou.

Plusieurs lettres de cet honorable ecclésiastique, publiées dans ce recueil, prouvent en outre qu'il a fait cette relation officielle et qu'il est aussi l'auteur du mémoire intitulé par moi *Mémoire d'un ami de la Salle*.

La mise au net de cette relation, qui commence folio 51, est au folio 85, d'une autre main, et finit folio 147 à ces mots : « Le second présent. »

Le Dépôt de la Marine en possède un exemplaire complet, écrit avec soin et doré sur tranches.

8. Relation de Henri de Tonti. — 1678-1683. 573

(Fonds Clairambault, 1016.)

Il y a deux copies de ce document : la première commence à la feuille 220 du manuscrit, la seconde au folio 267.

—
TOME DEUXIÈME.

9. Dessin qu'a la Salle de prendre part dans une société pour la concession de l'Île Percée. — 1678. 3

(Fonds Clairambault, 1016, fol. 311 v^o.)

10. Lettre de Cavalier de la Salle, autographe et signée. — 1678. 32

(Fonds Clairambault, 1016, fol. 65 recto.)

Cette lettre semble écrite à un sieur Thouret. On lit p. 92 : « Je suis fâché de ne pouvoir donner à Mademoiselle Thouret de meilleures marques de mes respects. » Le nom de demoiselle servait alors à qualifier les bourgeois. C'est donc au mari de cette dame que la Salle écrivait. Cette conjecture paraît justifiée à la p. 213 de ce volume, page dans laquelle la Salle dit : « Je vous envoie celle (la lettre) que j'écrivais l'an passé à M. Thouret, où vous verrez ce qui s'est fait en détail jusqu'au 16 d'août 1680, depuis notre départ de l'entrée du lac Erié.

11. Relation du voyage de Cavalier de la Salle, du 22 août 1680 à l'automne de 1681. 115

(Fonds Clairambault, 1016, fol. 53.)

Lettre autographe et signée du découvreur. La personne, à laquelle il écrit le 22 août 1682, est la même à laquelle il s'adresse ici, comme on peut s'en assurer p. 222 du 2^e volume, où il est dit : « L'année passée, j'écrivis l'incluse à M. Thouret : je vous en écris aussi et à M. Piet. »

12. Le Découvreur arrive aux Illinois. Description du pays

TABLE DES DOCUMENTS.

629

jusqu'à la rencontre du Missouri avec le Mississipi. — 1681-1682.

(Fonds Clairambault, 1016, fol. 157.)

164

Feuilles détachées d'une lettre autographe de la Salle, dont je n'ai pu retrouver le reste.

13. Rivières et peuplades des pays découverts. — 1682.

196

Autre feuille détachée, sans commencement ni fin, de la main de la Salle.

(Fonds Clairambault, 1016, fol. 188.)

14. Lettre du père Zénobe Membre. — 3 juin 1682

206

(Fonds Clairambault, 1016, fol. 161.)

15. Lettre autographe et signée de la Salle. — 22 août 1682.

212

(Fonds Clairambault, 1016, fol. 170.)

Un passage d'une lettre de l'abbé Bernou fait supposer que celle-ci lui est adressée : « Il (Cavelier de la Salle) s'excusoit avec moy, écrit Bernou à Renaudot (3^e volume de ce recueil), sur la honte qu'il avoit d'écrire si mal. » Or, dans cette lettre, p. 222, le découvreur dit : « Je sçay trop bien le peu de facilité que j'y ay (à écrire) et les fautes que j'y fais. »

Il y a donc lieu de penser que cette lettre, comme celles qui précèdent (p. 115-164-196) et comme celle qui suit (p. 288), sont adressées à l'abbé Bernou, et cela est d'autant plus probable que la relation officielle, écrite par celui-ci, d'après son propre aveu, est faite de leur substance, puisqu'on en trouve de nombreux extraits littéralement reproduits.

A l'appui de ce que nous avançons, nous devons ajouter que ces lettres étaient avec les papiers de l'abbé Bernou, donnés par les héritiers à Pierre Clairambault, qui avait été son exécuteur testamentaire. Pierre Clairambault, généalogiste des ordres du Roi, est le premier, à qui a été confié le soin des Archives du Ministère de la Marine, et son très-humble successeur dans cet emploi s'honore de publier aujourd'hui des papiers que celui-ci a sauvés, il y a plus de cent quatre-vingts ans, en les plaçant dans sa collection personnelle, acquise par la Bibliothèque du Roi. L'abbé Bernou vivait encore en 1703, époque à laquelle il rédigea la *Gazette de France*, en l'absence de son ami l'abbé Renaudot.

Lorsque j'ai vu et copié ces documents, en 1847, ils étaient dans trois portefeuilles portant les numéros 262, 263, 264 du fonds Clairambault, provenant, était-il dit, de l'abbé Bernou.

16. Mémoire pour monseigneur le marquis de Seignelay sur les découvertes du sieur de la Salle au sud et à l'ouest des grands lacs de la Nouvelle-France. — 1682.

277

(Fonds Clairambault, 1016, folio 190.)

Ce mémoire (p. 283) paraît être de l'auteur de la relation officielle

de l'entreprise de la Salle; il en est comme l'introduction. Quelques parties touchent à des points que le découvreur lui-même a traités (p. 285), mais que l'abbé a cru devoir retrancher, entre autres ce que la Salle dit de sa conduite avec ses gens. A ne considérer que l'écriture, le mémoire est bien de l'abbé Bernou.

17. La Salle montre les avantages de ses découvertes, qui lui ont coûté plus de 200,000 livres. — Il rélute les accusations dirigées contre lui. — octobre 1682. 288

Lettre autographe.

(Fonds Clairambault, 1016, p. 148.)

18. Lettre autographe de Louis Hennepin se plaignant à l'abbé Renaudot de l'abbé Bernou. — 1683. 304

(Fonds Renaudot.)

Je n'ai pas retrouvé ce document.

LETTRÉS DE LE GALLOIS DE BEAUJEU A CABART DE VILLERMONT.

(Collection de l'abbé Dangeau, Fonds français. Correspondance de Villermont.)

19. L'intendant de Rochefort n'a pas le secret de l'entreprise de la Salle. — 21 mai 1684. 421

20. Arrivée de la Salle à Rochefort. — Juin. 422

21. La Salle refuse d'employer un frère de Tonti. — Détails sur sa carte. Il n'est que l'avant-coureur du comte de Peñalossa. — 5 juin. 427

22. La Salle presse l'armement. — 8 juin. 431

23. La Salle laisse Beaujeu incertain sur la route qu'il prendra. — Il se rencontre avec le maréchal d'Estrées. — 15 juin. 433

24. Beaujeu sonde inutilement le maréchal d'Estrées. — Affaire du frère de Tonti. — Nouveaux démêlés de la Salle et de Beaujeu. — 18 juin. 436

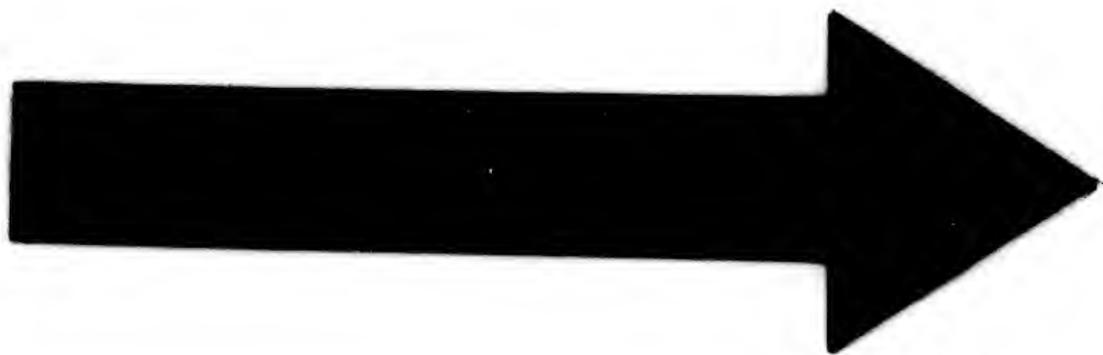
25. Colère de Beaujeu au sujet de l'abbé Renaudot, qui avertit la Salle des indiscretions de ce capitaine. — Difficultés. — Beaujeu cherche à déconsidérer la Salle. — 29 juin. 440

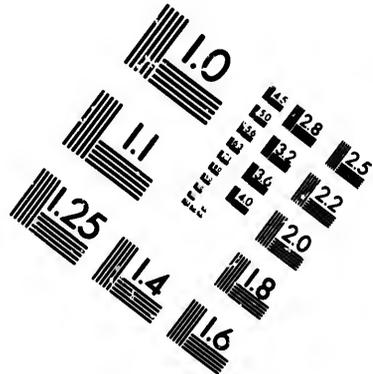
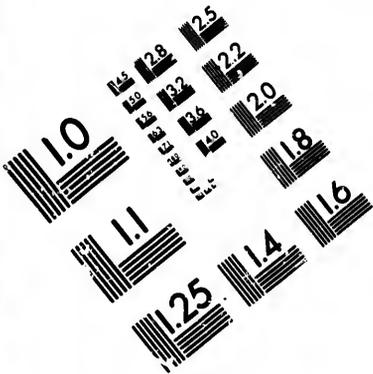
26. La Salle tient pour suspects Beaujeu et sa femme. — Le commandant du Joly prétend que les précédentes entreprises de la Salle sont imaginaires. — 10 juillet. 448

LÉTTRES D'AUTRES PERSONNES A CABART DE VILLERMONT.

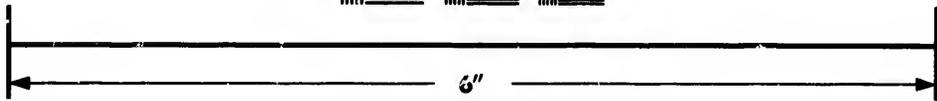
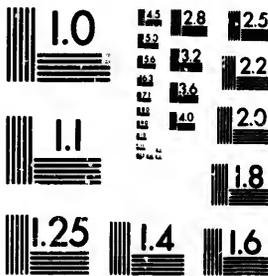
(Collection de l'abbé Dangeau. Fonds français. Correspondance de Villermont.)

27. DE MACHAUT-ROUEMONT. Nouvelles de Canada. La Salle est un visionnaire. On connaît assez le golfe du Mexique pour assurer qu'il n'y débouche pas de rivière aussi importante que celle dont il parle. — 22 juillet 1684. 454
28. DE MACHAUT-BELMONT. L'entreprise de la Salle jugée défavorablement. — 22 juillet 1684. 456
29. DE MACHAUT-ROUEMONT. Prétendue rivière du Mississipi. — Mauvaises dispositions prises par le héros de la Louisiane. — 13 août 1684. 457
30. DE MACHAUT-ROUEMONT. — Troupes envoyées en Canada. — Rupture du mât de beaupré du Joly. — 27 août 1684. 458
31. DE MACHAUT-ROUEMONT. La paix est faite avec l'Espagne. — 30 août 1684. 459
32. L'ABBÉ RENAUDOT. La Salle brouillé avec Villermont. — 1684. 460
33. CABART DE VILLERMONT A L'ABBÉ RENAUDOT. La Salle a retiré à Villermont son amitié sans sujet. — 7 juillet 1684. 461
34. CABART DE VILLERMONT A L'ABBÉ BERNOU. Il lui redemande une lettre, dont il craint la divulgation. 462
35. BERNOU A VILLERMONT. Il lui renvoie la lettre que celui-ci lui a demandée. 464
36. SAINT-GENIÈS A VILLERMONT. Tous les officiers savent ce qu'il annonce. — 7 août 1685. 609
37. L'ABBÉ BERNOU A VILLERMONT. Il défend la Salle, dont le tort est de s'être brouillé avec lui. — Cortez a fait des actions pires que celles de la Salle, mais tout le monde l'admire. — 4 septembre 1685. 609
38. Journal de l'abbé d'Esmanville, qui était à la navigation de M. de la Salle et qui revint avec M. de Beaujeu. — 1685. 510
- Je n'ai pas retrouvé ce document.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 128 25
32 22
20
9

10

TOME TROISIÈME.

39. Notice sur le comte de Peñalossa. 39
(Fonds Clairambault. Papiers de l'abbé Bernou.)
40. Mémoire pour le marquis de Seignelay. — Projet pour établir les fibustiers de Saint-Domingue en terre ferme au Rio-Bravo, et de là marcher sur la Nouvelle-Biscaye. — 13 janvier 1683. 44
(Fonds Clairambault, 1016, p. 206.)
- LETTRES DE L'ABBÉ BERNOU A L'ABBÉ RENAUDOT.
(Fonds Renaudot.)
41. M. de Callières a ménagé une entrevue entre la Salle et Peñalossa. — L'union des deux entreprises sera utile à la Salle. — 29 février 1684. 73
42. M. de Villermont a voulu mettre M. de la Salle en rapport avec le comte de Peñalossa, mais il ne paraît pas avoir grand crédit auprès du Découvreur. — 29 février 1684. 77
43. La Salle a écrit à l'abbé Bernou et lui a promis cartes, mémoires et relations, mais il n'aura pas le temps de les faire, qu'il se contente alors de corriger la Relation de Bernou (1^{er} volume, 435). — L'affaire de Peñalossa ne sera pas jointe à celle de la Salle, mais il ne faut pas la dédaigner. — 4 avril 1684. 78
44. Il eût été à désirer que le comte de Peñalossa pût se rendre cette année à Saint-Domingue. La Cour ne doit pas laisser échapper cette affaire. — 11 avril 1684. 81
45. Bernou, agent de la Salle depuis 1678. — Il défend Peñalossa, à qui il a suggéré la pensée du grand dessein contre les colonies espagnoles. — Il regrette que Renaudot rejette ce projet. — 11 avril 1684. 82
46. Bernou défend la Salle auprès de Clairambault le fils. — Il faut le maintenir dans l'esprit de ses protecteurs et prier Dieu pour l'heureux succès de son voyage. — 9 septembre 1684. 85
-
47. Lettre que monsieur de Tonty a écrite de Montréal à monsieur Cabart de Villermont. — 24 août 1686. 559
(Fonds Renaudot, 30^e volume.)
48. Henri de Tonty à Cabart de Villermont. Grillade d'Iroquois. — 28 mars 1689. 563
(Fonds Clairambault, 1016.)

IV

ARCHIVES DU MINISTÈRE DE LA MARINE
ET DES COLONIES ¹.

TOME PREMIER.

1. Extrait de diverses relations de Canada qui peuvent servir à établir le droit de la France sur les pays des Iroquois. — 1646-1687. 37
2. Crainte des Espagnols à la vue des entreprises de colonisation de Louis XIV. — Extrait d'une lettre de Talon à Colbert. — 4 mai 1665. 75
(Canada. Correspondance générale.)
3. Vaste étendue de pays ouverte dans l'Amérique du Nord à l'action française. — Extrait d'une lettre de Jean Talon à Colbert. — 4 octobre 1665. 76
(Canada. Correspondance générale.)
4. Avis sur le danger de s'étendre trop. — Extrait d'une lettre de Colbert à Talon. — 5 avril 1666. 77
(Canada. Correspondance générale.)
5. De l'avantage qu'il y aurait à acquérir la Nouvelle-York. — Extrait d'une lettre de Jean Talon à Colbert. — 13 novembre 1666. 78
(Canada. Correspondance générale.)
6. L'intendant du Canada excite les Jésuites et les Sulpiciens à l'instruction des sauvages. — Extrait d'une lettre de Jean Talon à Colbert. — 27 octobre 1667. 79
(Canada. Correspondance générale.)
7. Mission de l'abbé de Fénelon chez les Iroquois. — Carte
1. J'ai commencé à copier ces documents en 1842, époque à laquelle, après avoir été admis aux Archives de la marine, sur la demande du général Cass, ministre des États-Unis, pour préparer le travail de l'agent historique de New-York, alors en Angleterre, je fus autorisé, en novembre de la même année, à continuer pour moi-même des recherches qui, depuis, m'ont révélé successivement tout un côté de notre histoire. Cette autorisation est signée du nom glorieux de l'amiral Duperré.

- de l'abbé de Gallinée. — Extrait d'une lettre de Talon à Colbert. — 29 août 1670. (Canada. Correspondance générale.) 80
8. Recherche d'une mine de cuivre. Joliet et Peré. — Dessein de communiquer avec l'Asie. — Extrait d'une lettre du sieur Patoulet à Colbert. — 11 novembre 1669. (Canada. Correspondance générale.) 81
9. Envoi d'explorateurs à l'ouest du Canada pour prendre possession du pays. — Nécessité de s'établir sur le lac Ontario. — Extrait d'une lettre de Jean Talon au Roy. — 10 octobre 1670. (Canada. Correspondance générale.) 82
10. Exploration du pays. Des Grozeliers à la baie d'Hudson. — Recherche d'un passage à la Chine. — Premier extrait d'une lettre de Jean Talon à Colbert. — 10 novembre 1670. (Canada. Correspondance générale.) 83
11. Nécessité de barrer le passage aux étrangers dans l'Amérique par des postes, et d'abord par un établissement sur le lac Ontario, qui nous ouvrirait le chemin de la Floride. — Extrait d'une lettre de Jean Talon au Roy. — 10 novembre 1670. (Canada. Correspondance générale.) 85
12. Cavalier de la Salle et Saint-Lusson. — Dollier et Gallinée prennent possession du lac Erié. Chaleur de la Salle pour ces entreprises. — Second extrait de l'addition au Mémoire de Jean Talon au Roy. — 10 novembre 1670. (Canada. Correspondance générale.) 87
13. Secours et joie que la colonie reçoit du retour des Recollets, qui balance fort l'influence exagérée des premiers ecclésiastiques. — Soins de M. l'abbé de Queylus. — 10 novembre 1670. (Canada. Correspondance générale.) 89
14. Retour du sieur de Saint-Lusson. Cavalier de la Salle est encore attendu. — Distance du Canada à la mer du Sud et à celle de l'Ouest. — Projet de recherche de communication avec ces mers par celle du Nord. — Denys de Saint-Simon. — Le P. Albanel. — Extrait d'une lettre de Jean Talon au roy. — 9 novembre 1671. (Canada. Correspondance générale.) 92
15. Procès-verbal de la prise de possession des pays situés vers les lacs Huron et Supérieur. — 14 juin 1671. (Canada. Correspondance générale.) 99

TABLE DES DOCUMENTS.

635

- 80 16. Avenir du Canada. — Deuxième extrait d'une lettre de
Jean Talon au Roy. — 2 novembre 1671. 99
(Canada. Correspondance générale.)
- 81 17. Acte original de la prise de possession des terres du lac
Erié. — 8 octobre 1669. 166
(Canada. Correspondance générale.)
- 82 18. Voyage du comte de Frontenac au lac Ontario. — 1673. 195
(Canada. Correspondance générale, vol. 1673-1678.)
- 83 19. Lettres écrites au comte de Frontenac par les PP. Jé-
suites missionnaires chez les Iroquois. — 1673. 238
12 juin, par le père Bruyas, de Tionnontoguen. 238
10 juillet, par le père Gravier, de Tsonnontouan. 239
1^{er} septembre, par le père Bruyas, des Anniez. 241
9 septembre, par le père de Lamberville. 242
(Canada. Correspondance générale, vol. 1673-1678.)
- 85 20. Lettre de la Salle au Gouverneur, écrite de Techirogen. —
10 août 1673. 240
(Canada. Correspondance générale, vol. 1673-1678.)
- 87 21. Missions et civilisation des Sauvages. — Les Jésuites
songent autant à la conversion des castors qu'à celle des âmes.
— Extrait d'une lettre du comte de Frontenac à Colbert. —
2 novembre 1672. 247
(Canada. Correspondance générale.)
- 89 22. Missions et civilisation des Sauvages. — Extraits d'une
lettre de Colbert à Frontenac. — 17 mai 1674. 249
(Registre des dépêches des Indes orientales et occidentales.)
- 92 23. Besoin d'augmenter le nombre des Recollets. — Extrait
d'une lettre du comte de Frontenac à Colbert. — 14 novembre
1674. 250
(Canada. Correspondance générale.)
- 92 24. Le Roi fait passer de nouveaux Récollets. — Extrait d'une
lettre du Roi au comte de Frontenac. — 22 avril 1675. 251
(Registre des dépêches des Indes orientales et occidentales.)
- 99 25. Envoi de Louis Jolliet à la découverte du Mississipi. —
Extrait d'une lettre du comte de Frontenac. — 2 novembre 1672. 255
(Canada. Correspondance générale.)

26. Nécessité de restreindre les entreprises de découvertes.
— Extrait d'une lettre de Colbert à Frontenac. — 17 mai 1674. 256
(Registre des dépêches des Indes orientales et occidentales.)
27. Retour de Louis Jolliet de la découverte du Mississipi.
— Extrait d'une lettre de Frontenac à Colbert. — 11 novembre 1674. 257
(Canada. Correspondance générale.)
28. Effet du premier établissement du fort Frontenac. —
Extrait d'une lettre du comte de Frontenac à Colbert. —
12 novembre 1674. 273
(Canada. Correspondance générale, 1673-1678.)
29. Cavalier de la Salle passe en France. — Extrait d'une
lettre du comte de Frontenac à Colbert. — 14 novembre 1674. 277
(Canada. Correspondance générale, v. 1673-1678.)
30. Approbation donnée à l'établissement du fort Frontenac.
— Extrait d'une lettre du roi au comte de Frontenac. —
22 avril 1675. 278
(Dépêches et autres expéditions concernant les Indes orientales
et occidentales.)
31. Proposition que fait Cavalier de la Salle pour l'entretien
du fort Frontenac. — 1675. 278
(Canada. Correspondance générale, volume 1673-1678.)
32. Arrest qui accepte les offres faites par Robert Cavalier
de la Salle en vue d'obtenir la concession du fort Frontenac.
— 13 mai 1675. 281
(Dépêches et autres expéditions concernant les Indes orientales
et occidentales, fol. 25 v°.)
33. Lettres patentes de concession du fort de Frontenac et
terres adjacentes au profit du sieur de la Salle. — 13 mai 1675. 283
(Dépêches et autres expéditions concernant les Indes orientales
et occidentales, fol. 27 v°.)
34. Lettres de noblesse pour le sieur Cavalier de la Salle. —
13 mai 1675. 286
(Dépêches et autres expéditions concernant les Indes orientales
et occidentales, fol. 29 v°.)
35. Refus fait à Jolliet de s'établir aux Illinois. — Extrait

TABLE DES DOCUMENTS.

637

d'une lettre de Colbert M. Duchesneau. — 28 avril 1677. 329

(Registre des expéditions concernant les isles de l'Amérique et le Canada, fol. 5. 1676 à 1678.)

36. Permission au sieur de la Salle de découvrir la partie occidentale de la Nouvelle-France. — 12 mars 1678. 337

(Registre des expéditions concernant les isles de l'Amérique et le Canada, 1676-1678, fol. 22.)

37. Extorsions commises par Bellinzani, au préjudice de la Salle, pour le maintenir dans ses droits et lui remettre sa commission. — 1678. 338

Acte collationné par un notaire de Paris en 1720, et portant pour titre: Supplique adressée aux commissaires députés par Sa Majesté pour l'instruction du procès du sieur Belinzani.

(Papiers de Plet.)

38. Opposition mise sur les biens de Bellinzani au nom de M. de la Salle. — 8 mars 1685. 341

(Acte sur parchemin. Papiers de Plet.)

39. Opposition de François Plet sur cette créance de M. de la Salle. — 8 mars 1685. 342

(Papiers de Plet.)

40. Procès-verbal de l'assemblée tenue au château de Saint-Louis de Québec, le 10 octobre et jours suivants, au sujet des boissons enivrantes que l'on traite aux Sauvages. — 10 octobre 1678. 425

(Collection Moreau-Saint-Méry, volume 3. Canada. 1677-1680.)

Il y a deux erreurs: l'une, relativement à la date de l'arrêt, qui est le 12; et l'autre, au nombre des habitants convoqués, qui est 20.

41. Frais de l'entreprise. — Obligation du sieur de la Salle de 16,076 livres envers le sieur Plet. — 28 juin 1678. 427

(Papiers de Plet. Documents non encore reliés.)

Autres emprunts du sieur Cavalier de la Salle.

(Liste des dettes de la Salle en 1701.)

—

TOME DEUXIÈME.

42. Dépenses faites par le sieur de la Salle de 1675 à 1684 au fort Frontenac et au poste établi par lui à l'embouchure de la rivière de Niagara. — 1679-1684. 10
(Amérique du Nord. Papiers non encore reliés.)
43. Concession d'une île sur le lac Ontario à François Daurin, sieur de la Forest. — Conditions que lui fait Cavalier de la Salle jusqu'à son retour de la découverte de la Louisiane. — 10 juin 1679. 20
(Canada. Correspondance générale, 1679-1681.)
44. Perte du Saint-Pierre à l'île Percée. — La Salle s'entend avec M. de Frontenac. — 14 décembre 1679. 26
(Lettres de Massiac de Sainte-Colombe à Nicolas Thoynard.)
45. Préliminaires de l'exploration. — 1^{er} novembre 1680. 93
Navigation des lacs. — Renseignements géographiques. — Pays du côté des Espagnols et autres du côté des Anglais. — Peuplades sauvages du Mississipi et du Missouri déjà connues. — Divers chemins pour communiquer avec le Canada. — Le père Allouez. — Lettre jointe à celle du comte de Frontenac du 9 novembre 1680.
(Amérique du Nord. Papiers non encore reliés.)
46. La Salle arrête ses déserteurs. — Juillet 1680. 103
(Canada. Correspondance générale.)
47. Cause de la désertion de plusieurs des hommes de la Salle. — Déclaration faite par-devant le sieur du Chesneau, intendant en Canada, par Moyse Hillaret, charpentier de barque ci-devant au service du sieur de la Salle. — 17 août 1680. 108
(Fonds Moreau-Saint-Méry. Canada. Mémoires, 1540-1759.)
48. Ordonnance de M. du Chesneau portant permission à François Plet, marchand de Paris, de faire construire à ses dépens une barque au fort Frontenac et d'y faire porter des marchandises pour y être traitées avec les Sauvages. — 13 octobre 1680. 110
(Fonds Moreau-Saint-Méry. Canada. Vol. 3. 1677-1680.)
49. Testament fait par de la Salle avant de repartir pour achever son entreprise. — 11 août 1681. 163
(Fonds Moreau-Saint-Méry. Canada. Mémoires. 1540-1759.)

50. Prise de possession des pays situés le long de l'Ohio ou fleuve Saint-Louis et du Mississipi ou fleuve Colbert. — Procès-verbal de cette prise de possession au pays des Akansas. — 13 et 14 mars 1682. 181

(Fonds Moreau-Saint-Méry. — Code Louisiane.)

51. Récit de l'entreprise depuis décembre 1681. — Procès-verbal de prise de possession de la Louisiane à l'embouchure de la mer ou golfe du Mexique. — 9 avril 1682. 186

(Fonds Moreau-Saint-Méry. — Code Louisiane.)

Ce document n'est qu'une copie; mais la Marine a un acte plus ancien. (Papiers non encore reliés.)

52. Ordonnance de M. du Chesneau, qui maintient le sieur Plet dans le privilège, à luy accordé, de traiter seul des marchandises au fort Frontenac. — 14 juillet 1682. 193

(Fonds Moreau-Saint-Méry, vol. 4. 1681-1690.)

53. Avis du succès de la découverte du Mississipi donné par un Récollet. — 14 août 1682. 203

(Code Louisiane. Fonds Moreau-Saint-Méry.)

54. Accusations de M. du Chesneau contre la Salle. — Résumé d'une lettre de l'intendant de la Nouvelle-France au Ministre. — 13 novembre 1680. 265

(Fonds Moreau-Saint-Méry, Mémoires. Canada. 1540-1759.)

55. Blâme du roi à propos des accusations de M. du Chesneau. — 30 avril 1681. 266

(Registre des expéditions du Canada, f^o 4. 1681.)

56. Accusations dirigées contre la Salle. — Guerre avec les Iroquois. — Extrait d'un mémoire de du Chesneau adressé au Ministre pour faire connoître les nations sauvages, desquelles les Français tiroient leurs pelleteries. — 13 novembre 1681. 266

(Canada. Correspondance générale. 1679-1681.)

57. Le nouveau gouverneur du Canada juge la découverte de la Salle inutile. — Extrait d'une lettre de M. de la Barre à Colbert. — 12 novembre 1682. 302

(Canada. Correspondance générale, 6^e volume. 1682-1684.)

58. M. de la Barre accuse de la Salle d'avoir aliéné la guerre avec les Iroquois. — 14 novembre 1682. 303

(Carton Amérique du Nord. Papiers non encore reliés. 1682-84.)

59. Mauvaises dispositions du roi relativement aux découvertes. — Extrait de l'instruction que le Roi veut être remise en mains du sieur de Meules, choisy par Sa Majesté pour intendant de la justice, police et finances en la Nouvelle-France. — 10 mai 1682. 309
(Registre des expéditions concernant le Canada.)
60. Jugement du roi sur la découverte de la Salle à la suite des lettres du gouverneur de la Nouvelle-France. — 5 août 1683. 310
(Registres des Iles et du Canada, fol. 4.)
61. La Salle demande l'appui du gouverneur de la Nouvelle-France pour protéger ses forts. — 5 octobre 1682. 311
(Collection Moreau Saint-Méry. Canada, Mémoires. 1540-1759.)
62. Lettre écrite par le sieur de la Salle à M. de la Barre. — La Salle annonce sa découverte et envoie chercher des munitions. — 2 avril 1683. 312
(Carton Amérique du Nord. Papiers non encore reliés.)
63. Seconde lettre de Cavalier de la Salle à M. de la Barre. — Il risque sa vie et s'épuise en vain, si l'on rompt toutes ses mesures. — 4 juin 1683. 327
(Carton Amérique du Nord. Papiers non encore reliés.)
64. Extrait d'une lettre de M. de la Barre au Ministre. — Il a donné ordre de tailler en pièces les déserteurs français. — Interprétation hostile des lettres de la Salle. — 4 novembre 1683. 329
(Canada. Correspondance générale.)
65. Extrait d'une mémoire à messieurs les intéressez en la société en commandite de la ferme et commerce du Canada. — Sur les moyens d'empescher les fraudes du castor. — De la Barre, associé à la Chesnaye, s'empare du fort Frontenac pour y faire faire le commerce avec les Anglais. — 1684. 337
(Correspondance générale. Canada, tome 6, 1682-1684.)
66. Relation d'un voyage dans le pays des Iliinois par MM. Beauvais, Provost des Rosiers. — Attaque et pillage de sept canots français par les Iroquois. — 28 mai 1684. 338
(Correspondance générale. Canada, 1682-84, vol. 6.)
67. Extrait d'une lettre du père Nouvel à M. de la Barre de la mission de saint François Xavier dans la baie des Puans.

TABLE DES DOCUMENTS.

641

— Le chevalier de la Durantaye et le père d'Allouez vont aux Illinois. — 23 avril 1684. 344

(Ibidem.)

309 68. M. de la Barre renvoie la Salle en France. — Extrait d'une lettre de M. de la Barre au colonel Dongan. — 15 juin 1684. 345

(Correspondance générale. Canada.)

310 69. Extrait du Mémoire instructif de l'état des affaires de la Nouvelle-France et de la conduite de Denonville depuis la campagne dernière 1687 adressé au marquis de Seignelay. — Les Iroquois avoient l'ordre de piller les gens de M. de la Salle. — 1688. 346

(Moreau-Saint-Méry. Canada. Vol. Mémoires, 1540-1759.)

312 70. Extrait du Recueil de ce qui s'est passé en Canada au sujet de la guerre tant des Anglois que des Iroquois, depuis l'année 1682. — Le pillage du parti de M. de Beauvais devient la cause d'une longue et cruelle guerre. 347

(Canada. Correspondance générale.)

327 71. Extrait du Mémoire adressé au roi par M. de la Barre en réponse à la depesche du 10 avril. — La Barre répond aux plaintes de la Salle. — 13 novembre 1684. 348

(Canada. Correspondance générale.)

329 72. Mémoire du sieur de la Salle sur l'entreprise, qu'il a proposée à monseigneur le marquis de Seignelay sur une des provinces du Mexique. — 1684. 359

(Carton Amérique du Nord. Papiers non encore reliés.)

337 73. Mémoire autographe de la Salle pour représenter à monseigneur le marquis de Seignelay la nécessité d'envoyer le sieur de la Forest en diligence par la Nouvelle-France. — 1684. 370

(Ibidem. Papiers non encore reliés.)

338 74. Le marquis de Seignelay à M. de Cussy. — Le Roi s'est résolu à une entreprise sur la Nouvelle-Biscaye. — 4 mars 1684. 377

(Registre des expéditions des Isles de l'Amérique et du Canada, 1684. Verso 51.)

75. Mémoire de ce qui aura esté accordé au sieur de la Salle. — 23 mars 1684. 378

76. Le marquis de Seignelay au sieur Dumont. — Le Roi accorde le vaisseau *Le Joly*. — 14 avril 1684. 380
(Ordres du roy concernant la marine.)
77. Lettre du Roi au sieur de la Salle. — La Salle a le commandement des Français. Beaujeu dirigera la manœuvre du vaisseau. 381
(Expéditions des Isles et du Canada, fol. 37.)
78. Commission pour le sieur de la Salle. — Versailles, 14 avril 1684. 382
(Registre du Canada et des Isles. Fonds Moreau-Saint-Mery. Côte Louisiane (1682-1723.)
79. Mémoire pour servir d'instruction au sieur de Beaujeu, capitaine entretenu dans la marine. — Versailles, 14 avril 1684. 384
(Ordres du Roi concernant la marine, 1684. Fol. 182.)
80. Extrait d'une lettre du Ministre au sieur Dumont. — Beaujeu commande *Le Joly*. — 14 avril 1684. 385
(Ordres du Roi concernant la marine, 1684. Fol. 177, v^o 178.)
81. Ordre du Roi qui établit le sieur de Tonty pour commander une des compagnies d'infanterie que Sa Majesté fait embarquer sur le vaisseau *Le Joly* pour servir en Amérique. — 15 avril 1684. 386
(Expéditions des Isles et du Canada.)
82. Ordres du Roy pour faire recevoir les sieurs de la Sablonnière, de Valigny, d'Autray, Barbier, de Morangé. — 15 avril 1684. 386
(Expéditions des Isles et du Canada.)
83. Le marquis de Seignelay au sieur Arnoul. Seignelay presse le départ de la Salle. — 17 juin 1684. 387
(Ordres du roy concernant la marine, 1684.)
84. Le marquis de Seignelay au sieur de Beaujeu. — Difficultés de Beaujeu sur le commandement. — 17 juin 1684. 388
85. Le marquis de Seignelay au sieur de la Salle. — La Salle invité à hâter son départ. — 17 juin 1684. 389
86. Le marquis de Seignelay au sieur Arnoul. — Reproches sur le mauvais choix des soldats. — 23 juin 1684. 390
(Ordres du Roy concernant la marine.)

TABLE DES DOCUMENTS.

643

Roi	87. Le marquis de Seignelay au sieur Arnoul. — Les soldats choisis peu en état de servir. — 30 juin 1684.	391
380	(Ordres du roy concernant la marine.)	
m-du	88. Le marquis de Seignelay au sieur Arnoul. — Le Roi attend le départ du <i>Joly</i> . — 5 juillet 1684.	392
381	(Ordres du roy concernant la marine.)	
les,	89. Le marquis de Seignelay au sieur Arnoul. — Reproches sur la lenteur apportée dans l'expédition du <i>Joly</i> . — 24 juillet 1684.	393
382	(Ordres du roy concernant la marine.)	
jeu,	90. Lettre de Beaujeu au marquis de Seignelay. — Observations sur les ordres relatifs au voyage. — 30 mai 1684.	397
vril	(Fonds des Campagnes, 1684.)	
384	91. Beaujeu au Ministre. — Déficiences de la Salle. — 21 juin 1684.	401
—	(Fonds des Campagnes, 1684.)	
385	92. Beaujeu au Ministre. — Discussions sur le commandement. — 25 juin 1684.	402
)	(Fonds des Campagnes, 1684.)	
om-	93. Beaujeu au Ministre. — Il cherche à le prévenir contre la Salle et le succès de son entreprise. — 10 juillet 1684.	404
fait	(Fonds des Campagnes, 1684.)	
que.	386	
lon-	94. Beaujeu au Ministre. — Il réclame les grâces de la Cour à cause de ses services. — 2 août 1684.	408
avril	(Fonds des Campagnes, 1684.)	
386	95. Comptes de la Salle et de François Plet. — 5 mars 1684.	414
relay	(Carton Amérique du Nord. Papiers non encore reliés.)	
387	96. Billet de la Salle à M. de la Forest pour 5200 livres. — 17 juillet 1684.	418
Diffi-	(Carton Amérique du Nord. Papiers non encore reliés.)	
388	97. Résumé d'une lettre de la Salle au marquis de Seignelay. — Union rétablie momentanément entre la Salle et Beaujeu. — Août 1684.	469
Salle	389	
oches	98. Relâche de M. de la Salle à Saint-Domingue. — Beaujeu au marquis de Seignelay. — 25 octobre 1684.	485
390	(Fonds des Campagnes.)	

99. Prise de la caiche de M. de la Salle par les Espagnols. — Extrait d'un Mémoire de MM. le commandant de Saint-Laurent et Begon. — 25 janvier 1685. 499
(Papiers des Antilles.)
100. Lettres de la Salle et de Beaujeu depuis le départ de Saint-Domingue, du 23 novembre 1684 au 19 février 1685. 521
(Carton Amérique du Nord. Papiers non encore reliés.)
101. Lettres de la Salle et de Beaujeu du 4 au 10 mars 1685. 564
(Ibidem. Même cahier.)
102. Lettre de Beaujeu au marquis de Seignelay. — 8 juillet 1685. 577
(Fonds des Campagnes, 1685.)
102. Relation de M. d'Esmanville de ce qui s'est passé au cap Saint-Antoine à la prise de la chaloupe du *Joly* et le rachat de ses gens. 584
(Cahier des lettres de la Salle et de Beaujeu.)
103. Beaujeu à Seignelay, qui le demande. — Le sieur d'Esmanville plus capable que lui de satisfaire le ministre. — Cependant il ira à Brest pour recevoir ses ordres. — Août 1685. 588
(Papiers non encore reliés.)
104. Le marquis de Seignelay au sieur Arnoul. — Il ne s'en rapporte pas à ce que dit Beaujeu que la Salle n'est pas à l'embouchure du Mississipi. — 22 juillet 1685. 604
(Expéditions de la marine du Ponant.)
105. Ordres du roi pour faire mettre dans les tours de la Rochelle les sieurs Minet et Aigron. — 22 juillet 1685. 605
(Ibidem.)
106. Marquis de Seignelay à Arnoul. — Reçu des dépenses de Beaujeu. — 30 juillet 1685. 606
(Ibidem.)
107. Mémoire sur la proposition à faire par les RR. PP. Jésuites pour la découverte des environs de la rivière du Mississipi. 611
(Carton Amérique du Nord. Papiers non encore reliés.)

TOME TROISIÈME.

ols. int- 499	108. Le roi au comte d'Estrées. — Louis XIV veut savoir s'il convient de continuer la course contre les Espagnols qui ne laissent point entrer dans les ports de leurs possessions hors d'Europe. — 10 juillet 1669.	3
de 521	109. Colbert au marquis de Villars. — Il menace les Espagnols de représailles. — 5 août 1672.	4
685. 564	110. Comte d'Estrées. Il visite les possessions espagnoles et croit qu'il serait facile d'en prendre les postes les plus importants. — 21 août 1679.	5
illet 577	111. Le roi au comte d'Estrées. — Nouvelles réclamations de la liberté de naviguer dans le golfe du Mexique et représailles contre Quintana. — Ordre de le faire saluer par un pavillon inférieur au sien. — 24 mai 1680.	9
é au et le 584	112. Louis XIV à Gabaret. Ce chef d'escadre doit poursuivre l'exécution d'ordres semblables à ceux qu'a reçus le comte d'Estrées. — 13 avril 1682.	11
d'Es- e. — 685. 588	113. La Salle au marquis de Seignelay. — La nécessité de trouver un havre dans le golfe du Mexique est le motif de la découverte du Mississipi. — Projet d'y retourner par la mer et de s'établir sur les rives de ce fleuve. — 1683.	17
e s'en l'em- 604	(Carton Amérique du Nord. Papiers non encore reliés.) 114. Cavalier de la Salle, avant de partir, cherche à se faire rendre justice du côté du lac Ontario et des Illinois. — 1684.	28
de la 605	(Carton Amérique du Nord. Papiers non encore reliés.) 115. Lettre de Cavalier de la Salle à Tonty, qu'il charge de subvenir aux frais du passage de l'abbé Cavalier en France. — 9 janvier 1687.	549
penses 606	(Carton Amérique du Nord. Papiers non encore reliés.) 116. Extraît d'une lettre du marquis de Denonville au Ministre. — Désordres des Français aux Illinois. — 25 août 1687.	563
P. Jé- Missis- 611	(Canada. Correspondance générale.) 117. Lettre de M. de Villette au Ministre de la marine. — Dessin de prévenir les Espagnols à la baie du Saint-Esprit. — 3 mai 1686.	567

118. Lettre de Lalonde Magon au Ministre de la marine. — Les Espagnols veulent chasser les Français de la baie du Saint-Esprit, tout en voulant les satisfaire sur l'indult. — 12 mai 1686.
119. Extrait du Mémoire de M. de Cussy, gouverneur de Saint-Domingue pour monseigneur le marquis de Seignelay. — Inutilité d'envoyer une frégate au Mississipi. — 3 mai 1688. 572
(Papiers des Antilles.)
120. Ce qui est devenu Cavalier de la Salle. — Réponses aux lettres reçues de MM. de Denonville et de Champigny. — 8 mars 1688. 575
(Canada. Correspondance générale.)
121. Extrait d'une lettre de M. de Champigny à Seignelay. — Sur l'arrivée de l'abbé Jean Cavalier en Canada. — 8 août 1688. 577
(Canada. Correspondance générale.)
122. Lettre de M. de Denonville et de M. de Champigny. — Sur le danger de la Louisiane pour le Canada. — Libertins du Canada iront trouver la Salle. — 6 novembre 1688. 582
(Canada. Correspondance générale.)
123. Ordre à MM. de Denonville et de Champigny de faire venir en Canada les gens de la Salle, qui peuvent être sur le Mississipi. — 1689. 600
(Ordres et dépêches du ministre. Canada.)
124. M. de Champigny au Ministre. — Le silence de l'abbé Cavalier sur la mort de son frère a retardé les secours à donner aux colons de la baie Saint-Louis. — 16 novembre 1689. 600
(Canada. Correspondance générale.)
125. L'intendant de la Nouvelle-France envoie une relation de la mort de la Salle, qui lui a été adressée par le Jésuite, missionnaire des Illinois. — 10 mai 1691. 601
(Canada. Correspondance générale.)
126. Relation de la mort du sieur de la Salle, suivant le rapport d'un nommé Couture, à qui M. Cavalier l'apprit en passant au pays Akansas, avec toutes les circonstances que le dit Couture a apprises d'un Français que M. Cavalier avait laissé au pays des Akansas, de crainte qu'il n'en gardast pas le secret. — 1^{er} mars 1690. 564
(Carton Amérique du Nord. Papiers non encore reliés.)

127. Lettre de Tonty écrite du fort Saint-Louis. — 28 mars 1689. 564
(Carton Amérique du Nord. Papiers non encore reliés.)

V

DÉPOT DES CARTES, PLANS ET JOURNAUX
DE LA MARINE¹.

TOME PREMIER.

1. Relation de la découverte de plusieurs pays situés au midi de la Nouvelle-France. — 1673-1674. 262
2. Relation officielle de l'entreprise de Cavalier de la Salle; relation rédigée par l'abbé Bernou, d'après les lettres de la Salle. — 1679-1681. 435
(Carton 64, 4.)

TOME DEUXIÈME.

3. Procès-verbal du sieur de la Salle sur le naufrage de la *Flûte l'aimable* à l'entrée du fleuve Colbert, précédé d'une lettre du découvreur au marquis de Seignelay. — 4 mars 1685. 555
(Carton 67, n° 1.)
4. Relation de l'ingénieur Minet sur la recherche de l'entrée du Mississippi. — 1684-1685. 589
(Petites archives, 6^e division.)
5. Lettre de Minet au marquis de Seignelay. — 6 juillet 1685. 602
(Petites archives, carton 1-9.)

1. J'ai copié tous ces papiers en 1844. J'ai mis ainsi promptement à profit la permission qui m'en avait été donnée, le 30 avril de cette année, par M. l'amiral de Mackau, ministre de la marine, dont la mémoire ne m'est pas moins chère que celle du comte de Salvandy, ministre de l'instruction publique. L'un et l'autre ont favorisé ma vie d'études à ses débuts.

TOME TROISIÈME.

6. Relation du voyage de M. de la Salle dans le nord de l'Amérique septentrionale pour y faire un établissement dans la partie qu'il en avoit auparavant découverte. — 1684-1688. 88

(Carton 67, n° 1.)

7. Lettre du sieur Tonty sur son voyage jusqu'à la mer par la rivière du Mississipi, avec un procès-verbal de sa route. — 24 août 1686. 554

(Cette pièce est aussi dans Clairambault, 1016, fol. 281.)

Le n° 6 de cette division, pièce sans nom d'auteur, est la relation d'Henri Joutel, qui, suivant une lettre de ce lieutenant de la Salle, a servi à Lemoyne d'Iberville pour retrouver l'embouchure du Mississipi. « Quoy qu'il en soit, dit-il, on l'a trouvée sans, comme je crois, grande peine ; nous y en avons eu beaucoup avec bien des risques et périls, et les autres auront le profit. *Il semble qu'on fait tout ce que l'on peut pour oster l'idée que M. de la Salle a été l'inventeur de cette entreprise.* »

Cette allégation de Joutel doit faire désirer davantage de connaître comment son manuscrit nous a été conservé.

D'abord, un des cahiers de Delisle, que j'ai reproduits pour remplir les lacunes de l'original, porte ces mots en note : « Ce journal a été écrit par le sieur Joutel et a été communiqué à mon père par M. d'Iberville, qui le lui a envoyé en 1701 de Rochefort. »

Une lettre adressée à Joutel en 1703 par *Claude Delisle*, suivant une annotation placée en tête, confirme ce que nous venons de lire.

Claude (?) Delisle expose que ce manuscrit lui est tombé entre les mains, il y a deux ans, qu'il l'a lu avec beaucoup de plaisir et de fruit, mais que les feuillets qui manquaient rompaient toutes les mesures d'un géographe, qui ne saurait profiter des distances ni des rumb de vent quand il en manque un. Ces lacunes ennuyaient donc fort Delisle. « J'ay esté longtems en peine, écrit-il, pour connoistre l'auteur dudit journal, pour y avoir recours et le prier de m'instruire de ce qui me manquoit dans son ouvrage. Je ne scais comment j'ay appris que c'estoit M. Joutel, mais m'estant enquis de luy à plusieurs personnes, je n'ay pu sçavoir ny où il estoit, ny mesme s'il estoit encore en vie. Mais voilà M. l'abbé de Beaumont, qui vient m'esclairer le mystère en m'apprenant que c'est vous, Monsieur, qui estes l'homme que j'ai tant souhaité de connoistre et que vous vous appelez Joutel et non pas Joutel. Si j'avois pu vous déterrer avant que ma carte fust gravée, je vous l'aurois envoyée pour vous prier de m'en donner votre avis ; mais puisque, pour mon malheur, cela ne s'est pas trouvé ainsi, toute la grâce que j'ay à vous demander et que je vous demande à mains jointes, c'est de vouloir bien me faire escrire par quelqu'un sur votre original les endroits qui manquent dans la copie, que l'on m'a communiquée, afin que je puisse rejoindre les choses et m'assurer par vous mesme de toute la route que vous avez faite. J'espère qu'à la considération de M. l'abbé de Beaumont vous ne me refuserez pas cette grâce. »

Joutel répond :

« J'apprends par la vostre que vous devez avoir veu ces mémoires qui estoient entre les mains de M. de Pontchartrain, qui me les fit demander au premier voyage que fit M. d'Iberville dans ce pays-là et l'on m'avoit promis de me les renvoyer, mais dont cependant je n'ay point eu de nouvelles depuis. Je ne sçay ce qui cause ce manquement, que vous marquez avoir esté arraché et les raisons que l'on a eues. Je vous envoye ce que vous marquez vous manquer, autant que je l'ai pu. Je souhaiterois vous pouvoir donner plus de lumières, mais comme je n'avois point d'instrument pour pouvoir prendre les hauteurs, de plus nostre plus grand soin estoit de pouvoir passer et nostre marche, traversée par plusieurs inconvénients, comme vous le voyez dans mes mémoires, dans les bois et les rivières, ravines et autres choses semblables, où il nous falloit chercher des gués et des passages, nous empeschoit de pouvoir bien régler nostre route et de plus je n'avois pas la science pour pouvoir tirer le plan des lieux où nous avons passé, ainsi que je vous le marque assez ingénument. Si j'avois esté assez heureux d'avoir l'honneur de vostre connoissance, dès que je fus mandé par M. de Pontchartrain, *nous aurions peut estre fait quelque chose desdits mémoires*, mais comme il y a eu plusieurs qui en ont écrit, quoy qu'ils disent le faux dans bien des rencontres, le public ne peut juger du vray au mensonge, n'y ayant pas esté. »

VI

COMMUNICATIONS DE M. L'ABBÉ FAILLON¹.

SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE ET GREFFE DU CANADA.

TOME PREMIER.

1. Préliminaires du voyage dans lequel Cavalier de la Salle découvre l'Ohio. — Cession et transport faits par lui de la seigneurie Saint-Sulpice en l'isle de Montréal aux seigneurs du dit lieu. — 9 janvier 1669.

103

(Papiers du Canada, copiés par l'abbé Faillon.)

2. Contrat de vente par M. de la Salle au sieur Jean Millot. — 3 et 9 février 1669.

104

(Papiers du Canada, copiés par l'abbé Faillon.)

1. M. l'abbé Gamon, qui a écrit la vie de M. l'abbé Faillon, mort le 25 octobre 1870, a rappelé les rapports journaliers d'étude et d'affection que l'histoire de nos colonies de l'Amérique du Nord avait établis entre le savant prêtre et moi. Si la bienveillance du biographe

3. Vente par le sieur de la Salle aux sieurs Leber et Lemoyne marchands. — 6 juillet 1669. 107
(Papiers du Canada, copiés par l'abbé Faillon.)
4. La Salle dénonce un des complices de l'assassinat de sauvages Iroquois. — 5 juillet 1669. 109
(Papiers du Canada, copiés par l'abbé Faillon.)
5. Mémoire de l'action que Lafontaine Cochon, Bauchot et Turcot ont faite par ensemble. — 5 juillet 1669. 111
(Papiers du Canada, copiés par l'abbé Faillon.)
6. Les Sulpiciens font la paix avec M. de Frontenac, par l'intermédiaire de Cavalier de la Salle. — 1^{er} et 5 juillet 1678. 402
(Extrait d'une lettre de M. Tronson à M. Dollier de Casson. Papiers de Saint-Sulpice.)

TOME DEUXIÈME.

7. L'abbé Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, à l'abbé de Belmont. — Sur la nécessité de se préparer à des missions dans les nouveaux pays. — 30 mai 1681. 275
(Papiers de Saint-Sulpice.)
8. M. Tronson à M. Trouvé. — 1^{er} juin 1681. 275
(Papiers de Saint-Sulpice.)
9. Tronson à l'abbé de Belmont. — Demande de renseignements pour tracer le cours de l'Ohio sur le globe terrestre de la Bibliothèque du Roi. — 2 juillet 1682. 276
(Papiers de Saint-Sulpice.)
10. Tronson à M. de Belmont. — 13 mars 1683. — Publication du livre du père Hennepin. 305
(Papiers de Saint-Sulpice.)
11. Tronson à M. Lefèvre, ancien supérieur de Montréal. — Divers sentiments sur la découverte de la Salle. — 12 mars 1684. 353
(Papiers de Saint-Sulpice.)

a exagéré quelque peu l'utilité, dont j'ai pu être au vénérable abbé Faillon, je tiens à indiquer au moins une partie des services qu'il m'a lui-même rendus.

12. Tronson à l'abbé Dollier de Casson. — Cavalier de la Salle a été reçu et contenté par le roi. — 8 avril 1684. 354

(Papiers de Saint-Sulpice.)

13. Tronson à l'abbé de Belmont. — La Salle contredit l'opinion de ceux qui placent l'embouchure de sa rivière dans la baie du Saint-Esprit. — 10 avril 1684. 355

(Papiers de Saint-Sulpice.)

—

TOME TROISIÈME.

14. L'abbé Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, à l'abbé de Belmont. — La Salle désire qu'on ne se prononce pas sur sa découverte. — Avril 1686. 578

(Papiers de Saint-Sulpice.)

15. L'abbé Tronson à M. Trouvé. — Mauvaise opinion de M. d'Esmanville sur la découverte de la Salle. — 13 avril 1686. 579

(Papiers de Saint-Sulpice.)

16. Lettre de M. de Saint-Vallier, évêque de Québec, sur le passage de l'abbé Cavalier en France. — 20 août 1688. 579

(Papiers de Saint-Sulpice.)

17. Tronson à l'abbé Cavalier. — Sur les vœux de celui-ci d'aller à Notre-Dame des Ardilliers et au mont Saint-Michel. — 16 octobre 1688. 580

(Papiers de Saint-Sulpice.)

18. L'abbé Tronson à madame Fauvel Cavalier, belle-sœur de la Salle. Il dissimule les malheurs de l'expédition. — 29 novembre 1688. 582

(Papiers de Saint-Sulpice.)

19. L'abbé Tronson à l'évêque de Québec. L'état de guerre semble devoir faire abandonner l'établissement de La Salle à la baie Saint-Louis. — 1^{er} juin 1689. 587

(Papiers de Saint-Sulpice.)

20. L'abbé Tronson à l'évêque de Québec. — Le dessein de l'abbé Cavalier de fréter un vaisseau à échoué. — 1^{er} juin 1690. 596

(Papiers de Saint-Sulpice.)

VII

COMMUNICATIONS DE L'ABBÉ FERLAND¹.

PAPIERS DU CANADA.

TOME PREMIER.

1. Engagement de Charles Thoulonnier au service de Cavelier de la Salle. — 1^{er} juillet 1669. 106
2. Extrait d'un acte de société entre le sieur Sauvageau de Maisonneuve et Rouxel de la Rousselière, compagnon de la Salle. 8 juillet 1669. 107

TOME DEUXIÈME.

3. Lettre de Lamotte de Lussière. — Arrivée de la Salle en Canada. — Services que lui rend Lamotte à Catarokouy à Niagara et chez les Sonnantouans. — 1679. 7
4. Lettre de Cavelier de la Salle à Lamotte de Lussière. — 27 janvier 1679. 9
5. Société formée par la Salle pour l'exploitation de son privilège. — Ses pelleteries saisies. — Ordonnance du conseil souverain obligeant la Salle à payer son frère. — Novembre 1679. 25

1. L'insertion de ces papiers est un souvenir des échanges courtois qui ont eu lieu entre cet honorable ecclésiastique Canadien et moi lorsqu'il vint à Paris. C'est en partie sur ses notes d'état civil que j'ai fait, par provinces françaises, une division de notre émigration dans le ressort de Québec. M. l'abbé Ferland approuva ce point de vue et en donna lui-même un aperçu dans le premier volume de son *Histoire du Canada*. 1861.

VIII

COMMUNICATIONS DE M^{me} EM^{me} DE MONTRUFFET¹.

PAPIERS DE LA FAMILLE DE CAVELIER DE LA SALLE.

TOME PREMIER.

- 106 1. Appui que la Salle reçoit de sa famille. — Extrait d'un
mémoire de l'abbé Jean Cavalier présenté au roi Louis XV
sous la régence du duc d'Orléans. — 1674. 291
- 107 2. Billet de 1148 livres fait par Cavalier de la Salle à Nicolas
Crevel, son beau-frère. — 5 avril 1675. 280
3. Réception de Cavalier de la Salle au gouvernement du fort
de Frontenac. — 12 octobre 1675. 292
- 7 4. Etat de la dépense faite par M. de la Salle, gouverneur
du fort de Frontenac, tant pour le remboursement des frais
faits à la construction du dit fort que pour les fortifications
nouvelles, défrichements et ouvrages qu'il y a fait faire, y compris
le payement et la nourriture des officiers, soldats et travail-
9 leurs du dit fort. — 293
- 25 5. Extrait de la Revue faite au fort de Frontenac par Mon-
seigneur le gouverneur. — 7 septembre 1677. 296

—

1. J'ai copié en novembre 1851 quelques-uns de ces documents, et j'ai achevé de les connaître tous quelques mois après être allé reporter à Mme de Montruffet, leur propriétaire, le manuscrit de la Chronique de Béthencourt, qu'elle possédait au même titre que les papiers de Cavalier de la Salle, par suite de sa parenté avec les Laudasse de Francamp. Un membre de cette famille s'était uni à une sœur de M. Lebaillif, auditeur à la Cour des Comptes et parent de Madeleine Cavalier, nièce de Cavalier de la Salle; mais lorsque les Laudasse de Francamp s'éteignirent, les La Quesnerie héritèrent des papiers du Découvreur qui gisaient en 1850 dans un grenier de l'habitation de Mme de Montruffet, lorsqu'ils y furent trouvés par un brave serviteur, nommé Bideau; celui-ci, après avoir occupé à les lire quelques longues soirées d'hiver, prévint ses maîtres de sa trouvaille. On conçoit que lorsque j'allai à Carqueleu, voir ces papiers, sur l'invitation gracieuse de leurs possesseurs (16 juin 1682), je serrai cordialement la main de celui à qui l'histoire allait devoir de précieux renseignements.

TOME DEUXIÈME.

6. Adieu de Cavalier de la Salle à sa mère. — A madame Cavalier veuve, rue Sainte-Croix des Pelletiers. — 18 juillet 1684. 470
7. Nicolas Colbert, coadjuteur de l'archevêque de Rouen, envoie comme missionnaires en Louisiane les abbés Jean Cavalier et François Chefdeville. — 27 mars 1684. 475
8. Journal incomplet de l'abbé Jean Cavalier depuis le départ de France. — 501

TOME TROISIÈME.

9. Procès-verbal des événements arrivés au Texas depuis le départ de M. de Beaujeu jusqu'au départ de la Salle pour accompagner son frère, qu'il envoie en France. — 18 avril 1686. 537
10. Cavalier de la Salle doit retourner à la baie Saint-Louis après avoir conduit son frère au Mississipi. — Extrait des remarques de l'abbé Cavalier et réponses aux articles des Mémoires de la Forest. — 548
11. Comment Tonty reçoit la lettre de la Salle qui le charge de subvenir aux frais du passage. — 550
12. Lettre de l'abbé Jean Cavalier pour continuer l'entreprise de la Louisiane. — 586
13. Récit de quelques événements arrivés depuis la mort de Cavalier la Salle. — Interrogations faites à Pierre et à Jean Talon par ordre de M. le comte de Pontchartrain, à leur arrivée de la Vera Cruz, le 14 de septembre 1698. — 1698. 610
14. D'Iberville atteste les faits précédents. — 14 mai 1704. 622

IX

COMMUNICATION DE M. LÉON TECHENER.

TOME PREMIER.

1. Récit de Nicolas de la Salle. Relation de la découverte que M. de la Salle a faite de la rivière du Mississipi en 1682 et de son retour jusqu'à Québec. — 1682. 545-570

J'ai extrait ce document intéressant d'un des trois volumes sur les colonies, manuscrits in-folio, en la possession de M. Léon Techener, libraire. Attiré par leur titre, j'ai demandé à les voir avec l'intention de les acheter; mais ils ne contenaient d'utile à mes études que ce document. M. Léon Techener, bien connu des bibliophiles pour son savoir et pour son goût, comme il l'est de tous pour son obligeance, a bien voulu m'en faire faire la copie.

X

VENTE DE LA COLLECTION DES MANUSCRITS
DE NICOLAS THOINARD. (DÉCEMBRE 1868.)

TOME DEUXIÈME.

M. Étienne Charavay, avant de faire la vente de cette belle collection, aujourd'hui dispersée, me permit d'en voir le contenu, et j'eus le bonheur d'y rencontrer trois lettres relatives aux entreprises de la Salle.

1. La première, du 4 décembre 1679, se trouve dans un recueil de la correspondance de l'ingénieur Massiac de Sainte-Colombe, que le Ministère de la Marine a acheté. 26

2. La seconde, du 30 avril 1684, est de la main d'Eusèbe Renaudot. Elle fait partie aujourd'hui du fonds des *Nouvelles acquisitions* de la Bibliothèque nationale (560, 561, 562, 563). Or, j'ai trouvé là sous la main un savant hébraïsant, qui a bien voulu conférer avec ce manuscrit original la copie et la traduction qu'on m'en avait faites (2^e volume, 413.) Je joins ici le texte et la version qu'il m'a donnés, à cause des différences dans les lectures. 414

Texte de Renaudot.

ויצא דבר הודה בכל ישראל עד יום הודה מפני פחד
תשמור הישועים אשר נטמן הדבר מנחם כי כבוד הוא
מהומה לכת הוזאת ויצא משפט הסוד מחצר המלך אשר
החדש את (אתה. lis.) בלבך כי רב הספינה לא ידע מנהו
מציעיפי והוא כי להסאל רודה ביום הגדול הולד לנהר
ולא לקנדה

Traduction.

Il court à l'heure qu'il est un bruit dans tout Israël (que l'on répète tout bas) de crainte des Jésuites, auxquels on cache cette affaire; car cette (*mot incompréhensible*) est grave. Il a été rendu un arrêt secret dans le conseil du roi (tu devras le garder au fond de ton cœur, car le capitaine du vaisseau n'en sait lui-même rien). C'est que La Salle, traversant l'Océan, va au nouveau fleuve de Mississipi, et non au Canada.



ויצא דג
תשזור
מהומה
החדש
מציצפוי
ולא לקו

on ré-
affaire;
n arrêt
de ton
. C'est
issippi,

